This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

University of Virginia Library
PQ230 .R5 T.12 1925
ALD Revue du seizieme siecle.
PX 001 648 424

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

354 18 12

REVUE

DU

SEIZIÈME SIÈCLE

TOME XII — 1925

PARIS

ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

5, QUAI MALAQUAIS

Téléph.: Gobelins 28-20

1925

Digitized by Google

BINDING
MAY 30 '47

PQ
230
.R5
[illegible]
v.12
1925

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME XII — 1925

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph.: Gobelins 28-20
1925

Fascicules 1-2

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. Simonne RATEL. La cour de la reine Marguerite (*3e article*) 1
II. Edmond HUGUET. Les procédés d'adaptation chez Amyot 44
III. Dr DELAUNAY. L'aventureuse existence de Pierre Belon, du Mans (*6e article*). 78
IV. Marcel RAYMOND. Jean Tagaut, poète français et bourgeois de Genève 98
V. Jean PLATTARD. Un novateur dans l'enseignement du droit romain : François de Nesmond professeur à l'Université de Poitiers (1555) 141

MÉLANGES.

G.-L. MICHAUD. L'influence de Vivès sur Rabelais. 148
C.-A. FUSIL. Rabelais et Lucrèce 157
Abel LEFRANC. Les deux éditions des *Amours* de Ronsard publiées en 1553 162
A. CHEREL. Un fragment inédit de Jean de La Taille 166
Georges PRÉVÔT. Le mot *Fée* chez Ronsard . . 169

COMPTES-RENDUS.

H. P. BIGGAR. The voyages of Jacques Cartier, published from the originals with translations, notes and appendices (Jean PLATTARD). 172
Jacques GRÉVIN. Théâtre complet et poésies choisies de Jacques Grévin, avec notices et notes par Lucien Pinvert (J. LAVAUD) 173
Robert GARNIER. Œuvres complètes (théâtre et poésies) de Robert Garnier, avec notice et notes par Lucien Pinvert (ID.). 173
Jean FESTUGIÈRE. La philosophie de l'amour de Marsile Ficin et son influence sur la littérature française au XVIe siècle (ID.) 175
Jacques PANNIER. Recherches sur l'évolution religieuse de Calvin jusqu'à sa conversion (J. PLATTARD) 177
Félix ROCQUAIN. La France et Rome pendant les guerres de religion (ID.) 178
Pierre CHAMPION. Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn. Leurs autographes (ID.) 180
Paul LAUMONIER. Ronsard et sa province. Anthologie régionale avec introduction, notes et illustrations (ID.) 181
Ph. Aug. BECKER. Mellin de Saint-Gelais. Eine Kritische Studie (ID.). 182

CHRONIQUE 187

Prière d'adresser toutes les communications et la correspondance à M. Jean PLATTARD, *49* bis, *boulevard du Pont Achard, Poitiers (Vienne).*

PUBLICATIONS
DE
LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
DIRECTEUR :
Abel LEFRANC, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Abonnement . . . . . 15 fr.
Prix du fascicule de l'année en cours . . . . 5 fr.

Digitized by Google

LA
COUR DE LA REINE MARGUERITE

(3e article[1]).

TROISIÈME PARTIE.

II.

Les Traditions poétiques du XVIe siècle :

Influence de Ronsard et de Desportes; Ronsard et Claude Garnier; Desportes et les Amours *de La Roque. — Influence de quelques contemporains de Ronsard; Robert Garnier et les* Tragedies françoises *de Claude Billard; Du Bartas et les* Œuvres chrestiennes *de La Pujade. — La lutte contre l'école de Malherbe.*

« Lecteur... je te declare que je veux rymer, et raisonner de tout mon pouvoir, à la mode de Ronsard, Du Bellay, Desportes, et leurs associez et contemporains[2]... »

Cette déclaration de la fougueuse Mlle de Gournay aurait pu servir de mot d'ordre à la cour de la reine Marguerite. On les admirait tous, ces poètes de la Pléiade, et leurs « associez et contemporains », comme une théorie de dieux[3].

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. XI, p. 1 et 193.

2. *Les advis et les presens de la damoiselle de Gournay*. Paris, 1634, in-4°, p. 628.

3. Jacques de Fonteny, dans ses *Esbats poetiques*, en 1587, parlait de sa vénération pour « le Pindare Vendosmois, Baïf le Sophocle François, Bellay, Iodelle, Belleau, Tahureau, Des Portes, l'idole de la Cour... ». — Pierre de Deimier écrit en 1610 : « Les livres d'Homère, de Virgile, d'Ovide, de Pétrarque, de l'Arioste, de Ronsard,

Digitized by Google

C'étaient surtout Ronsard et Desportes qu'on admirait, qu'on adorait, qu'on suivait aveuglément jusque dans leurs erreurs. Tout a été dit sur l'influenee qu'ils exercèrent au commencement du XVIIe siècle sur quelques poètes fameux de l'époque; on sait jusqu'à quel point Du Perron et Bertaut relèvent de Ronsard dans leurs poésies héroïques ou élégiaques, ce que Régnier a pu glaner, comme il le disait lui-même, du

> Reste de ces moissons que Ronsard et Desportes
> Ont rapporté du champ sur leurs épaules fortes,

comment Maynard passa de la cour de la reine Marguerite à l'école de Malherbe, et comment Théophile, qui voulut rester indépendant, appartient encore à l'ancienne école par cet amour même de l'indépendance. Tous ces illustres fréquentèrent le cercle de la rue de Seine; mais ils y coudoyaient d'autres poètes, dont les noms sont oubliés aujourd'hui, — des poètes qui demandaient aussi à Ronsard et à Desportes de leur enseigner le chemin de la gloire, et chez qui l'imitation était d'autant plus servile qu'ils manquaient davantage de personnalité.

A cette époque, ce qu'on admirait en Ronsard, c'était précisément ce que nous n'admirons plus : c'était le poète érudit, qui avait pillé les Anciens et avait voulu ressusciter leurs genres, l'imitateur de Pindare et le présomptueux rival d'Homère et de Virgile. C'était en cela surtout qu'on prétendait le suivre.

L'érudition classique sévissait comme un fléau, dans

de Garnier, de Du Bartas et de Des Portes, ce sont les neuf Muzes qui m'accompagnent partout... » (*Académie de l'Art poétique*, introduction). — Claude Garnier parle avec dévotion de la « saincte Pléiade ». Le fils de Claude Billard de Courgenay, « escolier de quinze ans », écrit, dans un sonnet, en tête des *Tragedies françoises* de son père :

> L'Aonie est françoise, et n'est plus estrangère
> Ayant ce grand Ronsard, la merveille des Dieux
> Bellay, Belleau, Bertrand, Des Portes, que les Cieux
> Ont rendu si divin, que plus rien on n'espère..., etc...

Digitized by Google

l'entourage de la reine Marguerite; elle-même donnait l'exemple, émaillant ses écrits de souvenirs classiques et citant à tout propos les Romains et les Grecs. Aussi, c'était à qui ferait, dans ses vers ou dans sa prose, le plus bel étalage de divinités païennes, de héros grecs, de nymphes, de Narcisse et d'Écho, d'Ixion et de Sisyphe, de métamorphoses, de toutes les fables de la mythologie, de tous les souvenirs de l'histoire antique. Jean Alary remonte à Phidias et à l'histoire d'une statue de Minerve pour dédier ses vers à la reine; Maillet la compare au soleil et ses courtisans à l'audacieux Eudoxe; Pierre de Deimier, dans la préface de son *Académie*, évoque, dans l'espace de quelques lignes, Platon, Antisthène et Lycurgue, et la réponse de « Mandricidas, ambassadeur lacedemonien, à Pyrrhe l'Epirote ».

La mythologie, elle, envahit tout. Mlle de Beaulieu, dans des stances à la reine, fait le plus effarant mélange de Cupidon, de Pallas, de Jupiter, des Muses, du Parnasse, de l'Athos, d'Ixion et de sa nue; La Roque met ces mots dans la bouche de Mlle de Montigny expirante :

. . . . . Adieu, belle Uranie!
Comme un autre Clitye en la voûte céleste
Je suivray de vos yeux l'object et le soleil...

Alary compare successivement la reine à Lucine, à Pandore, à Vénus, à toutes les divinités de l'Olympe. Et combien de Daphnés et d'Apollons, de Mars et de Vénus, de Vénus et d'Adonis patronnèrent ses amours avec Saint-Julien ou Bajaumont!

Il est facile d'être pédant, et sur ce point l'imitation de Ronsard avait pris l'apparence d'une contagion. Il était moins aisé de le suivre dans la haute conception qu'il s'était formée de la nature de la poésie et du rôle du poète, et qui l'avait amené d'ailleurs à fausser son propre génie.

Pour Ronsard, la poésie était une sorte de fureur sacrée, le poète un prêtre inspiré d'Apollon, dont la voix émeut

Digitized by Google

et transporte les foules. Il avait rêvé d'être ce chantre divin, et comme l'épopée lui offrait un vaste champ pour la réalisation d'un tel rêve, il se lança dans l'épopée, les yeux fixés sur Homère et Virgile, et comme Pindare lui semblait l'incarnation même de cet enthousiasme poétique, puissant et capricieux, il crut retrouver l'esprit en reproduisant la forme, et se guinda, comme dit Sainte-Beuve, jusqu'à l'ode pindarique.

Ces deux essais, dans l'ensemble, furent malheureux. Ils excitèrent pourtant l'admiration des contemporains[1] et suscitèrent d'enthousiastes imitations, un peu partout, et bien entendu dans le cercle de disciples dévots qui entouraient la reine Marguerite.

Il ne semble pas qu'il faille compter au nombre des protégés de la reine ce Pierre Delaudun d'Aigaliers, qui fait paraître, en 1604, une interminable et pédante *Franciade;* mais on dut avoir connaissance de son essai et l'admirer autour de Marguerite; en tête de la *Franciade* figurent des pièces élogieuses de François de Rosset et de Claude Garnier, tous deux poètes de la reine.

Ce n'était pas, d'ailleurs, le premier essai de ce genre. Déjà, en 1601, Pierre de Deimier avait aventuré sa jeunesse dans un poème épique, *l'Austriade;* il eut le tort de persévérer. Ayant pris une devise qu'eût aimée Ronsard : « Nihil nisi ad supremum », et « jugé avec la connoissance de tous les plus doctes que l'œuvre héroïque est l'excellence et la majesté de tous Poèmes[2] », il donne en 1605 les cinq premiers livres de sa *Néréide, ou Victoire navale*, qui devait comprendre vingt-quatre livres en tout. Dans cette œuvre, il s'avoue disciple de Ronsard, mais disciple un peu indépendant : « D'autant, dit l'*argument*,

1. On trouve dans les *Perroniana* un curieux jugement sur Ronsard. Du Perron estimait que « Ronsard, en ses *Amours*, estoit quasi-ridicule » tandis qu'il le trouvait admirable dans le genre épique et héroïque.

2. *Argument*, en tête de la *Néréide ou Victoire navale, ensemble les destins héroïques de Cléophille et Néréide*, par le sieur de Deimier. Paris, P. Mettayer, 1605, in-18.

Digitized by Google

qu'il n'a pas voulu commencer ceste entreprise à la façon dont Homere, Virgile, l'Arioste, Ronsard et le Tasso ont donné commencement à leurs œuvres si célèbres, il est venu traicter premier sur les mesmes reigles poétiques le suject et la representation de cette fameuse journée de Lépante... »

Un disciple beaucoup plus fidèle fut Claude Garnier, le plus passionné des partisans de Ronsard. Faisant sienne la belle ambition de son maître, Claude Garnier aspire à être

> . . . . celui qui, vizant à l'immortalité
> Sçait comme il faut produire, emplumé de bravades
> Non des sujets d'une heure, ainçois des Iliades[1]!

et, pour commencer, il entreprend de donner une suite à la *Franciade* de Ronsard et de conduire Francion aux Enfers dans son *Livre de la Franciade, à la suite de celle de Ronsard*, où il applique docilement les préceptes que son maître avait donnés comme les fondements de la poésie héroïque française, dans sa préface de la *Franciade*.

L'inspiration, Ronsard avait nettement indiqué où il fallait la chercher : chez Homère et chez Virgile. Lui-même avait donné l'exemple. Garnier le suit, remplissant son poème de souvenirs homériques ou virgiliens, débris du VIe livre de l'*Énéide* ou du XIe chant de l'*Odyssée*.

Il n'est pas moins docile dans l'exécution du poème. Ronsard avait dit : « Tu n'oubliras à faire armer les Capitaines comme il faut, de toutes les pièces de leurs harnois..., car cela apporte grand ornement à la Poésie héroïque. » Et Garnier nous arme Hector de pied en cap, n'oubliant ni le casque à panache, ni le garde-col, ni les devants, ni le « corcelet », ni la lance, ni, pour chacune de ces pièces, la très homérique description des sujets qui y sont représentés, depuis « la grand'boule des cieux » jusqu'à la ruine de Troie.

1. *Prosopopée de Philippe Desportes*, par Claude Garnier, parisien, s. l. n. d.

Digitized by Google

Ronsard avait dit encore : « Tu imiteras les effects de la nature en toutes tes descriptions, suivant Homere. Car s'il faict bouillir de l'eau en un chaudron, tu le verras premier fendre son bois, puis l'allumer et le souffler. » Et, dans le *Livre de la Franciade*, la description des gestes de la Parque fileuse occupe toute une page. Et encore : « Tu n'oubliras les noms propres des outils de tous mestiers. » Et Garnier, lorsqu'il dépeint la fondation de Troie par Neptune et Apollon, charge ces dieux de tout l'attirail des maçons[1]. Avec tout cela, il avait bien cru faire une épopée. Il aurait pu faire quelque chose d'approchant s'il avait aussi bien pénétré l'esprit des enseignements de son maître qu'il en avait suivi la lettre. Ronsard avait voulu créer une poésie noble, puissante; s'il n'y avait pas entièrement réussi, il avait su du moins conserver partout la gravité de ton qui convient à l'épopée. Chez Garnier, on tombe constamment de l'enflure dans l'afféterie, dans des grâces alambiquées, dont la mièvrerie contraste ridiculeusement avec le caractère du sujet. C'est, par exemple, le vol des ombres sur les rives du Styx, qu'il compare au vol des « oisyllons » au printemps[2]; ou encore ce tableau que fait l'amoureuse Hyante des beautés de Francus, rappelant la première fois qu'il lui apparut :

. . . . . une blonde ceinture
Frisoit ta lèvre, et la vive teinture
De ton beau teint comme à ces jouvenceaux
Joignoit l'œillet aux lis qui sont nouveaux...

1. Ces Dieux courbez à guise de maçons
Portoient la pierre en diverses façons.
Bannis des Cieux, ores à la trüelle
Ils ajançoient la muraille nouvelle
Des Phrigiens, ores avec le plon
Joint à la corde ils mesuroient en long
D'yeux mi-fermez les moilons et les pierres
Au compas ore et tantost à l'equerre.

2. Comme l'on voit les oisyllons en l'air
Encourtinez de peintes ailerettes
Quand le Printems s'embellit de fleurettes...

Digitized by Google

. . . Tes blons cheveux s'escoulloient par ondées
Vers ton oreille, où les Graces guindées
S'entr'égayaient ores haut, ores bas...
. . . On pourrait mieux résister aux allarmes
D'un large camp perruqué de gendarmes
Qu'à ces beautez...

Qu'aurait dit Ronsard de voir ainsi traduite la puissance fatale de l'amour antique?

Qu'aurait-il dit, surtout, de cette grande épopée de l'*Amour victorieux*, que Garnier, en 1609, présentait au public en ces termes : « L'Amour victorieux, que je fay marcher à la manière qu'Homère faizoit marcher les Princes grecs, Virgile les Empereurs romains, et Ronsard les Roys de France? »

En réalité, ce poème allégorique relève plutôt des imaginations du *Roman de la Rose* que des épopées d'Homère ou de Virgile, ou même de Ronsard. Comment le poète, attaqué par Amour, sur l'ordre de Vénus, est armé par Calliope, et tout d'abord victorieux; comment Amour lui livre un nouveau combat, aidé de Désespoir, Feintize, Dépit, Bel-Accueil et autres lieutenants, tandis que le poète est assisté de Franchize, Repos, Joye et Soulas, qui ne l'empêchent pourtant pas de succomber; comment Amour « enferme son cœur à la clé dont il engage les amans » et le rend esclave de la belle Harmonie; les souffrances de l'amoureux, ses flammes, ses glaces, ses pleurs et ses soupirs, et enfin sa joie quand Jupiter ordonne à l'Amour de « deffermer son cœur », tout cela fait la matière de quatre livres, écrits en vers de six pieds, dont le mètre sautillant achève de donner au poème l'allure d'un poème de mirliton.

Persuadé néanmoins d'être un grand poète épique, Claude Garnier prétendit être aussi un grand lyrique et continuer l'œuvre du chef de la Pléiade dans son essai d'adaptation de l'ode pindarique.

L'ode pindarique était appréciée à la cour de Marguerite, comme tout ce qui venait de Ronsard; quelques dis-

Digitized by Google

ciples de bonne volonté y avaient essayé leurs forces, vite découragés après un ou deux essais[1]. Garnier, lui, met au contraire une sorte d'acharnement à enfermer son inspiration essoufflée dans le cadre pompeux des strophes, antistrophes et épodes. C'est tantôt l'ode monumentale *Sur la naissance de Mgr le Dauphin*, qui se déroule tout au long de soixante-dix pages, dans ses *Royales couches*[2], tantôt les odes *A la Royne*, *A Lucine pour les secondes couches de la Royne*, ou l'ode à Philippe Desportes, ou celle *Sur la majorité du roy Louys XIII*, ou celle enfin qu'il composa pour l'édition de 1609 des *Œuvres* de Ronsard, chez Buon, et qu'on retrouve, heureusement remaniée, dans l'édition de 1623 :

A genous, poetes de France
Adorez l'immortelle voix
L'immortelle voix d'excellence
Du grand Homere des François...

Dans cette ode, la meilleure qu'il ait composée, la chaleur de son enthousiasme avait su donner à ses vers quelques mâles accents et un bel élan lyrique aux strophes. Malgré tout, ses tentatives n'eurent aucun succès; il ne put faire revivre l'ode pindarique. Comment aurait-il réussi, là où Ronsard avait échoué?

Garnier puisa d'ailleurs chez son maître de meilleures inspirations. En étudiant ses odes, il avait admiré avec quel génie Ronsard savait varier le rythme de ses strophes et l'adapter aux émotions qu'il voulait traduire, et il tenta d'acquérir à son tour cette variété et cette souplesse. Il n'y mit pas toujours beaucoup de discernement, mais il lui arrive de temps à autre de rencontrer de

1. Par exemple Isaac de Laffenas, qui avait fait précéder son premier ouvrage, *L'umbre du Mignon de Fortune* (1604), d'une ode pindarique au lecteur, et Du Mas, dont on trouve une ode pindarique à Mlle de Châteauneuf dans ses *Œuvres meslées*, à la suite de *Lydie, fable champestre* (1609).

2. *Les royales couches, en l'honneur de S. M. la Royne et de Mgr le Dauphin*, par Claude Garnier. Paris, Abel Langelier, 1604.

Digitized by Google

jolis effets, comme dans sa *Muse infortunée*[1], où la combinaison de l'alexandrin et du sixain donne aux vers une cadence plaintive, imitée sans doute de la *Complainte de Glauque à Scylle*, de Ronsard :

En Cour on n'aime plus
Ces vers ronsardisez, que l'on dit superflus
Et de la vieille guerre
Il faut que le bon mot se glisse dans les vers
Comme fait la chenille entre les rameaux vers
Et forcer la nature
Ou que tournant le dos à la veine des Grecs
On batte la mesure
Des chantres espagnols quand ils font leurs regrets.

Dans la plupart des odes de Garnier, on remarque ce même souci d'adaptation du rythme à la pensée, autant que le lui permettait un génie médiocre, mieux inspiré, toutefois, par le lyrisme de Ronsard que par sa poésie héroïque.

Ces efforts persistants pour continuer, sous toutes ses formes, l'œuvre de Ronsard furent, à n'en pas douter, encouragés par la reine Marguerite. Elle protégea Claude Garnier, qui lui dédie le *Pourtraict de Mgr le Dauphin en son enfance*[2], et un de ses gentilshommes, Lescalopier de Brunel, recommande le poète au dauphin dans une pièce liminaire de l'*Amour victorieux*. Enfin, une dernière preuve de la sympathie que rencontrait le disciple de Ronsard à la cour de la reine Margot, c'est qu'en 1624, la reine étant morte, c'est un ancien gentilhomme de sa maison, M. de Belin, qu'il prend à témoin de la méchanceté du siècle :

O Belin! quels effects! en quel temps sommes-nous!
L'ignorance a la palme, elle a toute la gloire
Quand Ronsard reviendroit, il iroit au-dessous

1. *La muse infortunée contre les froids amis du temps.* A M. des Yveteaux, 1624.
2. En tête des *Meslanges*, à la suite de l'*Amour victorieux*.

Digitized by Google

Des Escrivains du temps, et le Chantre de Loire
Et ces autres Mignons des filles de Mémoire
Desportes et Garnier, dont ils se gaussent tous[1]...

Hélas! pauvre Garnier, où était le bon vieux temps, le temps de la « feue reine Marguerite »?

Cependant, si on applaudissait aux efforts de Claude Garnier à la cour de la reine Margot, ceux qui tentèrent avec lui de continuer l'œuvre ambitieuse du « chantre vendomois » furent, en somme, assez peu nombreux.

Il s'en trouva bien davantage pour continuer l'œuvre de Desportes, et cela pour plusieurs raisons. A cette époque, si glorieux qu'il fût, Ronsard n'était plus qu'un nom. Desportes était la gloire vivante. Et ce qu'on admirait en lui, c'était non seulement lui-même, mais c'était toute son époque, ce siècle de rois fastueux et de poètes de génie; c'était aussi, — il faut bien le dire, — cette prodigieuse fortune qui avait changé des sonnets en abbayes et quelques chansons en ruisseaux d'or. Et puis le chemin qu'il avait suivi semblait si aisé, si bien fait pour le talent énervé de ces poètes de décadence! Ronsard avait voulu élever la poésie jusqu'à des hauteurs difficilement accessibles, où quelques-uns seulement tentèrent de le suivre. Le pétrarquisme, vu à travers Desportes, ne demandait aucun génie, rien que de la facilité, un peu d'imagination et beaucoup de préciosité. Tous s'y jetèrent.

La reine Marguerite, qui avait, dit-on, aimé Desportes, raffolait, en tout cas, de sa poésie amoureuse. Le platonisme mitigé qui sert de fond, ou plutôt de prétexte, aux développements pétrarquistes, était bien fait pour lui plaire, et la forme précieuse de ces poèmes ravissait son esprit, enclin à toutes les subtilités de l'expression. Elle-même pétrarquisait à l'occasion, avec toutes les « mignardises » d'usage, dans les vers que lui inspiraient ses amours[2].

1. *La muse infortunée.* « A M. de Belin, escuyer de la feue reine Marguerite. »

2. Par exemple, dans ces *Stances sur ses amours avec Champval-*

Digitized by Google

Aussi serait-il difficile de trouver dans son entourage un poète qui n'ait pas cultivé la poésie amoureuse à l'italienne, selon les exemples de Desportes. Combien de cruelles, de rebelles, de « douces contraires », de « fières adversaires » virent célébrer leurs dédains, leurs rigueurs, leur cœur de roche, leur cœur de glace, leurs yeux pleins de flammes, d'arcs, de traits et de carquois, opposés à l'humilité, à la langueur, aux larmes, aux feux, aux soupirs et aux cendres de leurs amants désespérés, dans une multitude de stances, de chansons, de complaintes et surtout de sonnets, de sonnets tellement pareils qu'on est étourdi de leur monotonie...

C'est ce que fait François de Rosset, qui dédie le plus enthousiaste de ses *Paranymphes* « à Monsieur l'Abbé de Thiron, sur ses *Amours de Cléonice* », et qui s'efforce de l'imiter tout au long de ses *XII beautez de Phyllis*, suivies des *Amours de Phyllis*, du *Tombeau de Phyllis* et des *Diverses Amours*.

C'est ce que fait Deimier dans ses vers amoureux, dans son *Printemps de Vaucluse*, dont le titre à lui seul indique l'inspiration pétrarquiste.

C'est ce que fait Claude Garnier, qui délaisse un instant Ronsard pour demander à Desportes le moyen de se faire bien voir des belles[1], et qui nous inflige deux cents sonnets amoureux, intarissable feu d'artifice de pointes, d'antithèses, de concetti, d'hyperboles et de métaphores.

C'est encore le style de Vital d'Audiguier dans ses

lon, qu'on retrouve dans le manuscrit de L'Estoile, *Recueil bigarré du grave et du facétieux :*

Vous qui lisez ces vers, larmoyez tous mes larmes
Souspirez mes souspirs, vous qui lisez mes carmes
Car vos pleurs et mes pleurs amortiront mes feux,
Vos souspirs, mes souspirs aviveront ma flame
Le feu s'esteint par l'eau et du souffle s'enflame
Pleurez doncques tousjours et ne souspirez plus...

1. Toy qui charmas les oreilles de France
Dy-moy comment tu flechissois les cœurs
Pour les reduire au frein de la clemence
Apren-le moy . . . . . .

Digitized by Google

Amours; de Laugier de Porchères, dont les vers sur les yeux et les cheveux de la duchesse de Beaufort firent fureur en leur temps[1]; de Du Mas dans ses *Sonnets amoureux;* de Claude Billard dans ses *Tragedies françoises*, dont les héros sont nourris de Desportes, qu'ils aient nom Achille, Abradate, Panthée, Polyxène ou Frédégonde[2]. C'est même le style, — qui l'eût cru? — de Nicolas Coëffeteau, le digne évêque, dans sa *Marguerite chrestienne*, qu'il réédite pour la reine Marguerite[3].

Mais de tous les imitateurs de Desportes, celui qui subit le plus profondément son influence, celui qui aspire visiblement au rôle de second de Desportes, comme Garnier aspirait au rôle de second de Ronsard, celui aussi dont l'œuvre offre le plus d'intérêt, c'est La Roque, le poète favori de la reine Margot.

La Roque a pris à Desportes ce qu'on peut à peine appeler le fond de sa poésie, tant ce fond est mince. Les quelques idées ou nuances d'idées, sentiments ou nuances de sentiments, qui tentent de donner un peu de variété

(*Amours*, s. XII, p. 126 v°; à la suite de l'*Amour victorieux*. Paris, G. Robinot, 1609, in-12).

1. O beaux rayons frisez, crespez frangeons de flame
Petits filets d'un feu qui jamais ne s'esteint
Quoy! vous estes si près du front de vostre Dame
Et vous ne fondez pas la neige de son teint!

(*Stances sur les cheveux de la duchesse de Beaufort*).

2. Frédégonde, la reine barbare, admire chez son amant Landry

Ce bel œil soleillé de cent mille flammèches
Qui se va desillant en amoureuses bresches...

(*Tragedies françoises*. Paris, 1610).

3. *La Marguerite chrestienne*. A Mme de Mayenne. Lyon, 1602. Le P. Niceron en signale une réédition à Paris, dédiée à la reine Marguerite. Le style de ce poème est assez ridicule. Voici comment Olibrius, tyran d'Antioche, déclare sa flamme à sainte Marguerite :

Approchez-vous d'icy, l'idole de mon cœur
Vierge, qui descochez de ce bel œil vainqueur
Un dard trop acéré, dont ma pauvre ame ataincte
Ne fait plus que languir, poussant l'air de sa plainte...

Digitized by Google

aux *Amours* de Desportes, on les retrouve dans les *Amours* de La Roque.

C'est, d'abord, le besoin de protester de la sincérité de sa passion :

Si j'ay parlé d'Amour, c'est chose bien certaine
Que j'estois sans feintise ardemment amoureux
Si j'ay parlé de pleurs, mon œil estoit fontaine, etc.[1]...

Une fois cette donnée admise, le champ est ouvert à toutes les descriptions d'un incroyable martyre. Cependant, Desportes prend parfois plaisir à sa peine :

Mon mal me plaist plus il est violent...

dit-il dans les *Amours de Diane*. La Roque, aussitôt, s'écrie :

O playe heureuse incessamment ouverte!
O feux! o traicts! o ma douce langueur!
. . . Enfermés-vous pour jamais dans mon cœur
Perdez la clé, et n'ouvrez plus la porte...

La mort même, pour une telle cause, est glorieuse, idée qui inspire à Desportes le fameux sonnet sur la mort d'Icare, et à La Roque un sonnet tout semblable pour le sentiment, l'image, et même l'expression[2].

1. *Amours de Phyllis*, sonnet I (*Les œuvres du s^r de La Roque*... A la royne Marguerite. Paris, 1609, in-12). Desportes avait écrit dans les *Amours de Diane :*

Las! si je n'ay rien dit que je n'aye esprouvé
Et chacun de ces vers me couste mille larmes...

2. On connaît le fameux sonnet de Desportes :

Icare est cheut icy, le jeune audacieux...

Le sonnet de La Roque en est presque le décalque :

Je ne crains le malheur ni la perte cogneuë
Du jeune audacieux, ni le funèbre saut
Bien que je tombe ainsy — chetif! — il ne m'en chaud
La mort pour tel dessein n'espouvante ma veuë...

(*Amours de Phyllis*, s. IV).

Digitized by Google

Cet amour, si plein de douleurs, de douceurs et de gloire, est encore craintif comme un enfant. Un amant, selon Desportes, doit être incapable de déclarer sa flamme autrement que des yeux[1], et La Roque n'y manque pas :

Mais, si je veux parler, soudain l'ame s'envolle...
. . . Et, bien que la voix manque et la parole encore
O divine beauté je parle assez des yeux...

C'est encore à Desportes que La Roque emprunte sa manière d'associer la nature à sa passion, — la nature que l'abbé de Tiron aime en poète de l'Ile-de-France, sous un aspect riant et frais, éclairée par un ciel doux, égayée par

. . . . . une source d'eau vive
Dont le doux bruit semble parler d'amour.

C'est là qu'il aime à soupirer, quand il sent dans son âme une douce mélancolie, à moins que cette gaîté de la nature n'augmente, par contraste, sa propre tristesse. Mais est-il en proie à un « deuil véhément », il recherche alors les coins sauvages, les « bois escartez », les rochers et les buissons.

Chez La Roque, même vision aimable et fraîche, mêmes confidences mélancoliques aux fleurs des prés, à l'eau des sources, qui, pour lui aussi, semblent parler d'amour[2]; même contraste entre la nature en fête et son cœur en deuil; même désir, quand sa douleur se fait sombre et

1. Je pers esprit, voix et haleine
Et, voulant vous conter ma peine
Je ne sais parler que des yeux...

(Desportes, *Amours d'Hippolyte*).

2. Au bruit d'une onde glissante
Qui dans sa course plaisante
Semble deviser d'amour
Je m'arreste miserable
Contant l'ennui qui m'accable
Aux fleurettes d'alentour...

(*Amours de Caritée*, chanson, p. 113).

Digitized by Google

farouche, des « bois escartez », des rochers solitaires[1]. Enfin, chez lui comme chez Desportes, la nature prend son lustre de la présence de sa dame. S'en va-t-elle, l'hiver remplace le printemps; revient-elle, aussitôt le soleil reparaît, et les fleurs jaillissent de tous côtés[2].

Le poète de la reine Margot n'est-il donc qu'un plat copiste? Non pourtant. Sans doute, il a pris à Desportes sa manière de voir et de sentir, son expression aussi, ses images, ses métaphores et ses pointes, qui n'étaient, à vrai dire, que le bagage impersonnel de toute la poésie pétrarquiste; mais il est une chose qui ne s'imite pas : c'est l'harmonie et la grâce du vers. Et il y a peu de vers, chez La Roque, qui ne soient harmonieux, peu de chansons qui ne méritent d'être citées pour leur grâce légère, peu de sonnets qui ne laissent à l'oreille une impression fluide et musicale :

Doux est le beau Zephyr quand il vient esbranler
Le feuillage des bois, la verdure des plaines
Doux est le plaisant bruict des liquides fontaines
Qu'on voit parmy les prés doucement escouler

1. Par les bois escartez je cours incessamment
Sans pouvoir esloigner le sujet qui m'offense...
(*Amours de Phyllis*, s. VII).

2. Desportes écrit à sa maîtresse, dans les *Amours de Diane*, que « l'hyver soucieux tout noircy de brouillards » a chassé le printemps. Et La Roque :

Nous voyons le printemps chassé par son contraire
Depuis que ce bel œil s'est esloigné d'icy...
(*Amours de Narsize*).

Au contraire, lorsqu'elle revient :

Les eaux parlent d'amours, et de tous les costez
Ce ne sont rien que fleurs et verdures nouvelles...
. . . . . .
(Desportes, *Amours de Diane*).

. . . . on voit sortir partout où elle marche
Tous les fruits de l'Automne et les fleurs du Printems
(La Roque, *Amours de Narsize*).

Digitized by Google

Doux est le son du Lut qui me sçait consoler
Quand je suys oppressé de mes cruelles peines
Doux est le miel encor, dont les ruches sont pleines
Doux est le moys d'Amour qu'on voit renouveler

Douces sont les odeurs des fleurettes nouvelles
Languissantes au sein des jeunes Damoiselles
Doux est l'œil et le poil dont Vulcan fut jaloux

Plus doux sont les appas des graces de Madame
Mais parmy ces douceurs ce qui m'est le plus doux
Ce sont les doux baisers qui me desrobent l'ame[1].

Et puis, enfin, il lui arrive d'être original, de cesser d'aimer à travers Desportes et Pétrarque pour être simplement lui-même. Lui-même, c'est-à-dire un amant beaucoup plus gaulois qu'italien, qui veut bien soupirer parce que Desportes l'a dit, mais non soupirer trop longtemps :

Car l'amour et le vin ont mesmes qualitez
Ils sont doux et plaisans, mais estant esventez
L'un perd sa vive ardeur et l'autre perd sa force[2]...

Un amant très désinvolte aussi, qui s'étonne qu'on ait pu prendre au sérieux ses protestations d'amour éternel :

Je vous avois juré ma Dame,
De ne changer jamais de flame
Ny d'autre temple pour mes vœux
Mais l'advenir est invisible
Promettre une chose impossible
Ce sont les faits des Amoureux.
. . . Mais quelle fureur vous transporte!
Je ne laisse, aussy je n'emporte
Aucune chose de ce lieu.
Discrètement je me retire
Celuy-là qui vient sans mot dire
S'en peut aller sans dire adieu...

1. *Amours de Phyllis*, s. XII.
2. *Amours de Narsize*, chanson, p. 257.

Digitized by Google

Cette fois, La Roque est chez lui. Et comme on le sent plus à l'aise qu'au milieu de sa « mer de larmes »! Né poète, il aurait pu ne demander son inspiration qu'à lui-même; il ne le voulut pas, dans son admiration presque superstitieuse pour l'idole poétique de l'époque, et sa seule ambition fut d'occuper aux yeux de la postérité une petite place à l'ombre de ce grand nom :

> Desportes seulement j'escris ton nom icy
> Afin qu'à la faveur de ta belle mémoire
> Le mien avec mes vers s'éternisent aussy...

Aucun exemple ne saurait donner une idée plus frappante de la fascination qu'exerçait sur ses disciples le chantre de Diane et d'Hippolyte.

***

Il y eut cependant quelques poètes de Marguerite qui ne demandèrent leur inspiration ni à Ronsard ni à Desportes, mais à quelques-uns de ces « associez et contemporains » dont parlait Mlle de Gournay. Il y eut Claude Billard de Courgenay et Anthoine La Puiade, tous deux conseillers et secrétaires des finances de la reine Marguerite, qui prétendirent continuer, le premier l'œuvre de Robert Garnier, avec ses *Tragédies*, le second l'œuvre de Du Bartas, avec ses *Œuvres chrestiennes*.

Claude Billard, sieur de Courgenay, aima la poésie dès sa première jeunesse. Cet amour lui valut le poste de conseiller et secrétaire des finances de la reine Marguerite, mais il lui fit faire de grandes folies, qui sont ses œuvres.

Ses *Tragédies françoises : Polyxène*, *Guaston de Foix*, *Mérovée*, *Panthée*, *Saül*, *Alboin*, *Genèvre*, auxquelles vint s'ajouter en 1610 la *Mort d'Henri IV*, sont, de l'avis même d'un juge impartial, « des œuvres si détestables qu'il est presque impossible d'en soutenir la lecture[1] ».

1. Abbé Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. XIV, p. 393.

Digitized by Google

De ces huit tragédies, trois se rattachent directement par leur inspiration à trois des œuvres de Garnier : *Polyxène*, imitée de la *Troade*, *Saül*, qui dérive de la même source d'inspiration que les *Juifves*, et *Genèvre*, « tragecomédie », sur le modèle de *Bradamante*. *Guaston de Foix*, *Mérovée*, *Alboin* sont des tragédies nationales ; *Panthée*, pitoyable histoire de l'épouse du roi Abradate, prisonnière à la cour du grand Cyrus, avait déjà tenté au XVIe siècle Mme des Roches et Jules de Gaye de Guersens. Quant à la *Mort d'Henri IV*, le titre indique assez quel en est le sujet, que l'auteur a traité avec un bizarre mélange de respect de la vérité et de dédain de la vraisemblance, faisant paraître sur la scène M. de Sully, la reine et le dauphin, Mme la princesse de Conti et tous les seigneurs et dames de la Cour, à côté de Satan sorti des Enfers, et faisant chanter des chœurs aux courtisans comme dans les tragédies d'Euripide, — ou plutôt comme dans celles de Garnier. Car il emprunte à Garnier tout l'appareil tragique, que Garnier avait lui-même emprunté à l'antiquité : les apparitions d'ombres ou de puissances infernales, les songes, les chœurs. Il use et abuse des longs monologues qui, chez Garnier, remplissent parfois tout un acte, et chez lui en remplissent parfois deux.

Claude Billard était cependant persuadé de son originalité et très fier de « cette surabondance d'inventions qui, Dieu merci, ne me manque », dit-il dans l'avant-propos des *Tragédies françoises*. C'est sans doute cette « surabondance d'inventions » qui le pousse à charger ses pièces d'épisodes bien inutiles au développement de l'action, et qui ne font qu'ajouter à la gaucherie de ces tragédies boursouflées.

Il serait intéressant de savoir jusqu'à quel point la reine Margot s'intéressa aux malheureux essais de son poète. Les premières tragédies de Claude Billard auraient-elles été composées à son instigation, et peut-être pour être représentées sur ce fameux théâtre de l'hôtel de Seine dont parle Sauval, comme la tragi-comédie de *Jacob* avait

Digitized by Google

été composée par La Puiade pour le théâtre d'Usson? Rien ne l'indique; aucune de ces tragédies ne lui est dédiée, et dans l'édition de 1610, Claude Billard ne fait plus suivre son nom du titre de « secrétaire des commandemens et finances de la reyne Marguerite », qu'il prend encore en 1606. Mais, à supposer qu'il eût quitté à ce moment le service de la reine, l'avant-propos de ces *Tragédies*, qui est un des plus violents manifestes de l'ancienne école contre la nouvelle, prouve qu'il était resté tout au moins en relations d'esprit avec le cercle ronsardisant de la rue de Seine. Il est certain aussi que ses premières tragédies furent composées dans l'entourage de la reine, et Marguerite ne put que goûter cette imitation d'un genre qui avait excité autrefois l'enthousiasme de Ronsard.

Anthoine La Puiade, lui, écrivit ouvertement pour la reine et sur sa demande. Lorsqu'on lui présenta, à Usson, cet homme pieux, qui avait, nous dit Colletet, « de bonnes estudes et une grande inclination à la poésie françoise », elle crut pouvoir en faire un second Du Bartas, et lui commanda sur l'heure une tragi-comédie inspirée de la Bible, *Jacob*, qui fut jouée à Usson.

La Puiade ne s'arrêta pas en si beau chemin; se lançant délibérément sur les traces de Du Bartas; il publia, en même temps que *Jacob*, ses *Œuvres chrestiennes*, qui contenaient, outre plusieurs pièces détachées, cantiques, prières, panégyriques, les trois premiers livres d'une grande épopée religieuse, *la Christiade*. Enfin, il fit paraître à Bordeaux dans la même année une sorte de cantique en onze chants en l'honneur de la vierge Marie, *la Mariade*. Toutes ces œuvres sont dédiées à la reine Marguerite, qui ne cessait d'encourager son poète et l'honora même d'un sonnet de sa propre main, reproduit dans les *Œuvres chrestiennes*. Son entourage partageait cette admiration, et Dat, un de ses gentilshommes, met un peu imprudemment, dans un quatrain, La Puiade au-dessus d'Homère.

Digitized by Google

La Puiade, de son côté, se posait volontiers en émule de Du Bartas, dont il paraphrasa l'*Uranie* dans un poème intitulé : *la Muse chrestienne*, où il déclare qu'il puisera désormais son inspiration dans l'Écriture « qui ne contient en soy que toute vérité ».

Comme Du Bartas, La Puiade se propose un but moralisateur; il veut servir d'exemple aux poètes présents et à venir. Et, comme Du Bartas, il avait dessein de laisser une immense épopée chrétienne, dont ses trois livres de la *Christiade* n'étaient que le commencement. Heureusement, il s'en tint au projet. Les trois livres qui virent le jour contiennent : la Naissance de Jésus-Christ : les Puissances; les Anges; les Bergers; la fuite de Jésus en Égypte.

L'Enfance de Jésus-Christ : les festes, l'enfance, les regrets.

Le Baptesme de Jésus-Christ : le départ de Jésus et de sa mère; le baptesme de Jésus-Christ; le désert et jeusne de Jésus-Christ.

On y sent régner d'un bout à l'autre la « manière » de Du Bartas, accommodée à la taille de La Puiade.

La *Christiade* débute, comme la *Sepmaine*, par une invocation au Tout-Puissant :

Eternel Roy des Roys, qui sous ta Providence
Fais marcher ce grand Tout d'une juste cadence
Qui fais rouler le ciel d'un reiglé mouvement
Et ramenes sa fin à son commencement
Createur Tout-Puissant, ouvrier de la Nature
Esprit anime-esprit à toute créature
Hausse vers toy mon ame, inspire mon esprit
Et dresse-moy la main pour tracer mon escrit.

Comme Du Bartas aussi, La Puiade interrompt parfois son développement pour se lancer dans des discussions métaphysiques ou théologiques, où c'est plaisir de le voir se débattre, comme dans cet essai de définition de la nature de Dieu, qui mériterait d'être cité en entier :

Sans mouvement pourtant, Seigneur nous te prenons;
Sans corps nous te touchons, sans lien te retenons;

Digitized by Google

Nous te voyons sans yeux, merveilleuse merveille,
Sans lèvres te goustons, et t'oyons sans oreilles
Nous t'odorons sans nez, et si te voyons mieux
Quand tu sembles absent, que quand devant nos yeux
Nous cuidons que tu sois . . . . . .

Il finit, d'ailleurs, par en sortir, toujours comme Du Bartas, par un appel désespéré à la Muse :

Hélas! Muse ne souffre
Qu'en si profond Charibde accablé je m'engouffre...

et la Muse pitoyable l'en tire cahin-caha.

La *Christiade* essaie aussi par endroits d'être comme la *Sepmaine* un poème descriptif. On y retrouve des essais d'harmonie imitative, comme ceux qui furent fameux à l'époque de Du Bartas : la description du cheval, par exemple, qui avait coûté tant de peines au poète gascon : « L'on dit, raconte Gabriel Naudé dans *Coups d'État*, que Du Bartas, auparavant que de faire cette belle description du cheval où il a si bien rencontré, s'enfermoit quelquefois dans une chambre et, se mettant à quatre pattes, souffloit, hennissoit, gambadoit, tiroit des ruades, alloit l'amble, le trot, le galop, à courbettes, et taschoit par tous les moyens possibles à bien contrefaire le cheval... » La Puiade s'était peut-être exercé à jouer de la trompette, du tambourin, du fifre et de la flûte avant de faire ces vers en l'honneur du Chœur des Anges :

Ce n'est de nostre temps la trompette barbare
Qui sonne, entonne et tonne un fararan fanfare
Ni le tom-potom-pom d'un tabourin batant
Suivi du frifri d'un fifre gringotant

ou ceux-ci, sur les chalumeaux des bergers célébrant la Nativité :

En l'honneur de son Roy lors il commence à dire
Blira-lira-liron, bli-lira-liran-lire...

Qu'y a-t-il donc, dans cette *Christiade*, qui appartienne

Digitized by Google

en propre à La Puiade? L'excellence de l'intention, sans doute, et aussi le savoureux galimatias de l'expression :

Du Sainct Esprit aussy fut remply l'Homme-Dieu
Mais ce fut amplement par une plenitude
De superabondance en ceste solitude . . .
. . . . . et voilà, voilà comme
Jesus-Christ est vray Dieu, et comme il est vray homme
. . . . . .
Jusqu'à ce que la Vierge ait trouvé son Petit
Son Petit qui luy faict perdre tout appetit..., etc..., etc...

Après cela, on peut se demander avec Colletet « comment ceste princesse (Marguerite), qui avoit l'oreille si delicate et le stile si fluide et si net, pouvoit s'accommoder à tant de duretés et à tant de barbarie ».

Si imparfaits pourtant qu'ils soient en eux-mêmes, les poèmes sacrés de La Puiade sont intéressants par l'inspiration dont ils dérivent, et parce qu'ils apportent à cette cour de la reine Margot l'élément qui lui aurait manqué pour offrir un parfait tableau de toutes les grandes tendances poétiques du XVIe siècle. Poésie épique puisée dans l'Écriture sainte avec Du Bartas, chez les Anciens avec Ronsard, essais de tragédie à la suite de Garnier, poésie pétrarquiste à la suite de Desportes, toutes les voies qu'avaient tracées les poètes du siècle dernier, les poètes de la reine Marguerite les avaient suivies à leur tour. C'était lancer un défi aux idées nouvelles et déclarer la guerre à l'école de Malherbe.

*
* *

La réforme poétique, Malherbe en avait fixé les principes dès 1606, dans son Commentaire sur les œuvres de Desportes. Cette réforme, très modérée sur tout ce qui concerne l'inspiration poétique, et se bornant à ramener à une juste mesure les emprunts faits à l'antiquité et à l'Italie, était, par contre, très nette sur toutes les questions

Digitized by Google

de forme et condamnait radicalement le style, la poétique et la langue de la Pléiade.

L'inspiration, on a vu ce qu'elle était chez les poètes de la rue de Seine : le pédantisme auquel aboutissait l'amour excessif de l' « antiquaille », la mignardise et l'afféterie du sentiment qui venaient de l'imitation servile des Italiens.

Quant au style, chez tous ces poètes, pindarisants ou pétrarquisants, la prolixité des phrases, l'imprécision des mots, l'abus des périphrases, des hyperboles et des métaphores étaient un véritable défi aux exigences de Malherbe, réclamant un style pur, clair et précis, — les trois qualités du style classique.

Restaient la versification et la langue. — La Pléiade avait établi une poétique très noble en son principe, très commode en son application : c'est que le poète, étant un inspiré, ne devait pas s'embarrasser du travail des vers. C'était donner des ailes au génie, mais autoriser tous les faux pas des médiocres.

Une liberté à peine moins grande était laissée aux poètes dans l'utilisation de l'instrument poétique, de la langue que Ronsard avait forgée pour eux, et que chacun pouvait pétrir à sa guise : liberté d'user des vieux mots, des termes populaires, des expressions de métier, liberté de former des mots nouveaux par composition ou dérivation, de créer des diminutifs, liberté enfin d'emprunter aux langues anciennes et aux divers dialectes de France pour enrichir la langue.

Le laisser-aller de la forme poétique, la création de mots nouveaux, l'emprunt aux langues anciennes et aux dialectes, c'est tout ce que condamnera Malherbe.

Parmi les poètes de la reine, un seul eut le courage de se ranger, avec quelques réserves, aux côtés du réformateur. Pierre de Deimier, dans son *Académie de l'Art poétique*, parue en 1610, ose déclarer, tout en protestant de son admiration pour Ronsard et ses contemporains « qu'il ne les faut pas suivre en ce qu'ils ont erré » et pose les principes mêmes de la réforme de Malherbe dans cette

Digitized by Google

phrase révolutionnaire : « Tout Poème, pour estre parfaict de tout point, doit avoir les sept qualitez suivantes, qui sont : l'Invention, la Clairté, la Mesure, la Richesse des Rimes, l'Elegance et douceur des paroles, la Bonté du langage et la Valeur et propriété des raisons. »

L'*Académie de l'Art poétique* était dédiée à Marguerite. Ne faut-il voir là qu'un hommage à une généreuse protectrice, ou n'est-ce pas plutôt une manière détournée de l'inviter à reconnaitre la nécessité d'une réforme à laquelle la plus grande partie de son entourage refusait de se soumettre? C'est qu'en effet la cour de la reine Margot était ralliée à peu près tout entière autour de la poétique et de la langue de Ronsard, Régnier en tête avec Mlle de Gournay, qui défendait de toute sa verve batailleuse la liberté de l'inspiration, prétendant qu' « asservir la poésie à des superstitions de rymes, ou menus scrupules de mots et phrases, c'est proprement mettre un gentil et genereux cheval au bagage », et aussi le langage de la Pléiade, « langage composé de tous les mots d'une langue, cousus, jardinez, provignez et metaphorisez jusqu'à l'extrême effort de l'invention d'un esprit industrieux, puissant et magnifique ».

Claude Garnier, bien entendu, ne suivait pas d'autres règles que celles de la « saincte Pleiade ». Il n'existe peut-être pas d'ensemble plus frappant des dangers de cette poétique indulgente. Si on voulait supprimer dans ses vers ce que Malherbe appelait la « bourre », il en resterait à peine la moitié; et dans cette moitié on trouverait encore à chaque instant des manquements aux règles établies par Malherbe et Deimier : des licences poétiques, élisions, mots déformés, des rimes trop faibles ou trop faciles, des enjambements extravagants[1]. Quant au langage, il est

1. . . . . quand
Pyrrha l'antique au deluge restant...

(*Poeme des miseres de ce temps*. Paris, L. Sevestre, 1602).

. . . . . égal aux filles dont
La crainte nage encore sur le front...

(*Ibid.*, p. 7).

Digitized by Google

plein d'archaïsmes, de latinismes, de mots forgés, de diminutifs, dont l'accumulation produit à la longue un effet exaspérant[1].

Chez La Roque, la versification, pour être un peu moins lâche que chez Garnier, n'aurait pas davantage contenté Malherbe. La « bourre » est moins grossière, moins apparente, mais le vers est loin d'atteindre à la concision, et La Roque ne fait aucun effort pour éviter une licence poétique, un hiatus rude à l'oreille, ou une rime négligée. Dans son vocabulaire et sa syntaxe, il est nettement ronsardisant.

Claude Billard n'a garde non plus d'accepter la réforme : « Pour mes rymes, écrit-il en tête des *Tragédies françoises*, je pense les avoir rendues assez riches... sans m'y rendre aucunement esclave, ny me violenter à contretemps. Fort esloigné de l'humeur noire et fascheuse d'un tas de foux melancholiques, plus ambitieux du nom de grammairiens et de rimeurs, que de la sacrée fureur de Poètes... »

Il faudrait encore citer François de Rosset, qui n'accorde aucun soin à la versification, et parle la langue de Ronsard et même de Du Bartas, avec des verbes comme « floflotter » ; Jacques de Fonteny, Du Mas, Hélye Garel, enfin à peu près tous les poètes de la rue de Seine.

Un seul mérite une place à part, entre les ennemis de la réforme, et Deimier, qui en fut partisan : c'est Vital d'Audiguier qui essaie de se faire une opinion moyenne. En fait, ses concessions se bornent à peu de chose; mais il reconnaît du moins que les observations des « correcteurs modernes » méritent quelque attention[2]; c'était

1. Son menton rondelet
Grasselet, jumelet
Ses mains étaient longuettes
Ce n'était que perlettes, etc..., etc...
(*Amour victorieux*, p. 79-80).

2. « Bien te diray-je, Lecteur, écrit-il en 1606, que je n'ay point du tout négligé les nouvelles observations de nos correcteurs modernes, ny du tout gardé aussy : principalement en ce qu'ils pré-

Digitized by Google

presque une défection au clan de la rue de Seine, qui ne perdait aucune occasion d'attaquer publiquement les enseignements de Malherbe.

Quelques-uns de ces manifestes de la vieille école sont restés célèbres : ce sont ceux de Régnier et de la « damoiselle de Gournay ». Mais la cour de Marguerite comptait un ennemi de Malherbe aussi violent que Mlle de Gournay, plus tenace que Régnier, et moins célèbre : Claude Garnier.

Déjà, dans son *Eglogue pastorale sur le bataîme du daufin Louis*, publié en 1607, puis dans son *Election de beauté*, Garnier avait lancé quelques pointes à l'adresse des impertinents adversaires de Ronsard. En 1609, c'est la charge, dans l'avant-propos de l'*Amour victorieux*, où il lapide avec fureur « ces Marfores, ces rosses de versificateurs qui ne triomfent que de medire[1]... ». Il luttera jusqu'en 1624, jusqu'au moment où, désabusé, vieilli, il quitte la Cour où

. . . . l'on n'aime plus
Les vers ronsardisez, que l'on dit superflus
Et de la vieille guerre . . .

C'est la *Muse infortunée*.

fèrent la douceur du langage à celle de la conception, qui néantmoins demeure toujours, où la façon de parler se change » (*Advertissement*, en tête de *La defaite d'amour et autres œuvres poetiques de V. D. S. de la Menor*. Paris, T. du Bray, 1606, in-8°).

1. « Je pren aveu de mon dire, et non de ces nouveaux Rabins, hérétiques en Poesie, qui, pour avancer leurs erreurs, voudroient abolir (s'ils pouvoient) l'ancienne constitution du Temple des Muses et reduire a neant leurs sacrés mistères... La medisance est leur but, et quand ils ne savent plus où mordre, ils s'attachent à des pointilles comme à des ronces; maintenant une virgule et maintenant un titre les arrête, puis une rime, puis un trait... Ces Marfores, ces rosses de versificateurs qui ne triomfent que de medire; je n'aime tel ebat, mais s'ils m'eschaufent, je les marqueray d'une ancre si noire qu'il y paraîtra... Vous diriez avec leurs plates chansons et leurs froides stances, qu'ils ont desservy tous les rameaux du Parnasse, vous croiriez à les ouyr reciter qu'ils font des oracles (ce que j'avouë puisqu'on ne les entend point), bref, c'est merveille que de

Digitized by Google

On l'eût pourtant bien étonné en lui prédisant sa défaite au temps où il menait le bon combat en compagnie des poètes de la rue de Seine. Son manifeste de l'*Amour victorieux*, à peine publié, trouvait un écho dans le virulent « Advertissement » des *Tragédies françoises* de Claude Billard de Courgenay : « Sortez-moy ces petits cajoleurs de Cour, à simple tonsure de Minerve, qui font les sçavans, et les Aristarques ès compagnies où l'on n'y entend pas finesse et qui pensent surhausser leur vaine gloire, par le mespris des plus honorables Manes des Chams-Elisées, ce grand Ronsard, le Phoenix, l'Apollon et l'unique Prince des meilleurs poètes de la France... Sortez-moy ces preneurs de vers à la pipée, hors de leurs pointes toutes émoussées, et de leurs rimes aussi froides de rencontre, qu'un pauvre Cadet passant le Mont Cenis au cœur du plus rigoureux hyver, n'ayant que la simple cape espagnole sur le dos... Je les renvoie tous par lettres de change tirées des imaginations de Maître Guillaume... » Maître Guillaume, c'était le fou de Henri IV.

Du Mas est plus timide, mais c'est bien encore une adversaire de la nouvelle école que sa bergère Lydie, qui vient se mettre sous la protection de la reine Marguerite, « ayant appris par la bouche de la renommée que, pour eschapper aux Satyres de ce temps, et pour évader la rencontre de quelques esprits noirs qui font trophée de mesdire, et gloire d'envier, elle ne pouvait trouver un plus seur abri que de le sauver au Temple de l'honneur et de la beauté... ».

On pense bien que la reine Marguerite devait être la première à détester Malherbe, et Malherbe le lui rendait de grand cœur. Quand il parle d'elle dans sa correspondance, c'est pour la traiter d'extravagante : « Ce ne serait jamais fait, écrit-il à Peiresc, de vous écrire les changements de la maison de la reine Marguerite... c'est vous en

ces Aristarques, entre les plats et les verres..., deschirant par entremets la gloire de ceux que la postérité revere, et qui ne relevent ny du temps ny de l'oubliance... »

Digitized by Google

dire assez que de vous dire que tout y va comme de coutume. » Et quand elle meurt, il lui compose la plus impertinente des oraisons funèbres : « J'oubliais de vous dire que la reine Marguerite mourut hier au soir à onze heures. M. de Valavès a été la voir; pour moi, je la tiens pour vue. Il y a une presse aussi grande qu'à un ballet et n'y a pas tant de plaisir... »

Voilà ce qu'il en coûte à une reine d'être trop fidèle à Ronsard. Elle payait pour Desportes, pour Régnier, pour Mlle de Gournay, et pour les Garnier, les Claude Billard, les Du Mas, pour tous ceux-là qu'elle avait protégés, prolongeant de toute sa puissance les derniers souffles de la vieille poésie agonisante.

III.

Le goût des bergeries.
L'églogue, la pastorale dramatique et le roman pastoral dans l'entourage de la reine.

Le nouveau siècle, qui reniait si dédaigneusement les traditions du passé, n'avait cependant pas tout rejeté de ce qu'il lui apportait, et c'était un héritage du XVIe siècle que ce goût de la pastorale qui envahit à cette époque tous les milieux littéraires, même celui de Malherbe.

C'était pourtant la Pléiade qui avait commencé le mouvement en révélant l'églogue et l'idylle antiques. Ce mouvement ne fit que s'accroître et s'élargir, par l'apport de l'Italie avec ses célèbres pastorales de l'*Aminta* et du *Pastor Fido*, traduites en France à la fin du XVIe siècle. Enfin, au commencement du XVIIe, l'influence espagnole vient se mêler aux souvenirs antiques et à l'imitation italienne, avec le succès croissant de la *Diana* de Montemayor.

La reine Margot, qui admirait tout ce qui venait de Ronsard et de l'antiquité, aimait aussi, en vraie Valois-Médicis, tout ce qui venait de l'Italie; parlant l'italien avec aisance, elle put lire l'*Aminta* dans le texte original, lorsque

Digitized by Google

Abel Langelier l'édita, en 1584, et la même année paraissait sous son patronage la première traduction de la célèbre pastorale, par le poète bordelais Pierre de Brach.

Elle ne resta pas réfractaire non plus à l'influence espagnole; on a vu qu'elle apprenait l'espagnol sous la direction de Nicolas Baudouyn, et, dans son entourage, Rosset prépare la traduction des nouvelles de Cervantès, de concert avec d'Audiguier.

D'ailleurs, qu'elle vint d'Italie ou d'Espagne, ou de l'antiquité à travers la Pléiade, ce que Marguerite devait surtout goûter dans la pastorale, c'était le culte de l'amour dont les langueurs ou les vivacités voilées d'un platonisme conventionnel constituent le thème obligatoire de toutes les bergeries.

Aussi, tous les genres de pastorale sont représentés dans son entourage : l'églogue, la comédie pastorale, le roman pastoral. Toutes les influences s'y exercent : celle de Virgile à travers Ronsard, celle de l'*Aminta* et du *Pastor Fido*, celle de la *Diana*...

L'églogue inspire surtout Claude Garnier, qui chante le dauphin dans une faible traduction de la quatrième églogue de Virgile, et Mme Élisabeth dans une imitation de Sannazar. Ces deux pièces, qui furent publiées en 1603[1], Garnier les inséra l'année suivante dans une églogue monumentale en l'honneur du dauphin[2], où l'on voyait Apollon et le chœur des nymphes se mêler aux ébats faussement rustiques des bergers et du chévrier Tityre, qui n'est autre que Garnier.

Il se met encore en scène dans son *Églogue pastorale sur le bataime du Daufin Louis*[3], pièce banale, qui prétend à la naïveté antique, et ne parvient qu'à l'affectation.

Du Mas, à son tour, suit les traces de Virgile dans une imitation, très voisine de la traduction, de la troisième

1. *Échantillon des Couches royales, tiré des Bucoliques de Virgile et de Samazar*. Paris, veuve Mamert-Patisson, 1603, in-8°.

2. *Les royales couches de la naissance de Mgr le Dauphin et de Madame*, etc... Paris, Abel Langelier, 1604, in-8°, p. 77 et suiv.

3. Paris, 1607, in-8°.

Digitized by Google

églogue des *Bucoliques*, qui avait déjà inspiré Claude Garnier dans ses *Royales couches*. La rivalité des deux bergers Itis et Bargée, célébrant leurs bergères à grand renfort de concettis pétrarquistes, tel est le sujet de cette églogue, heureusement courte.

Marguerite s'intéressa sans aucun doute à ces essais; et un certain J. C. (Jacques Corbin peut-être?), ne crut pouvoir mieux la célébrer qu'en faisant de son nom le sujet d'une églogue : c'est l'*Églogue sur ce beau nom Marguerite de Valois*, qui parut à Rouen en 1609[1].

Le *Beau pasteur* de Jacques de Fonteny, dialogue bucolique compliqué d'un combat entre bergers et satyres, de l'apparition d'une ombre, d'une incantation magique, tient à la fois de l'églogue et de la pastorale dramatique, ou plutôt n'appartient proprement à aucun genre. Cette composition bizarre ne fut pas écrite pour la reine; le *Beau pasteur* parut pour la première fois en 1587, et Fonteny ne faisait pas à ce moment partie de la cour de Marguerite. Mais elle en eut certainement connaissance par la suite, et c'est peut-être elle qui engagea Fonteny à publier, en 1615, son *Bocage d'amour*, réunissant le *Beau pasteur* et la *Chaste bergère* de son poète La Roque[2].

Elle dut aimer aussi la pastorale d'Isaac de Laffemas : *l'Instabilité des felicitez amoureuses ou la Tragi-pastoralle des amours infortunées de Philémas et Gaillargeste*, pastorale que le jeune poète avait composée pendant ses années de collège, et qui fut imprimée en 1605. On y voyait l'histoire des amours entrecroisés des bergers Phélamas, Frisonet et Passerat, et des bergères Gaillargeste, Pauline et Catelle, et aussi l'épisode d'un combat singulier entre Phélamas et un certain chevalier Ménardis, qui dut enchanter la cour de Marguerite, où on goûtait encore très vivement le romanesque des Amadis.

1. Voir Jules Marsan, *La pastorale dramatique en France au commencement du XVIIe siècle*. Paris, 1906, in-8°, p. 175, note.

2. *Le bocage d'amour, contenant deux pastorelles : l'une du beau Pasteur, l'autre de la Chaste bergère*. Paris, François Julliot, 1615, in-12.

Digitized by Google

Mais elle s'intéressa plus directement à la *Lydie*[1] de Du Mas, composée dans son entourage et à elle dédiée, et à la *Chaste bergère*[2] de La Roque.

Le sujet de la *Lydie*, que Du Mas reconnaît « imitée en partie de l'Aminte », c'est le sujet même du Tasse, surchargé d'incidents empruntés à Guarini, et d'amours entre-croisés à l'imitation de la *Diana*. Il ne reste guère au poète de la reine Margot que le mérite d'avoir amalgamé ces éléments divers, et celui, plus réel, d'avoir mis dans sa pastorale ce qui fait généralement le charme de ce genre faux : une sorte de fraîcheur heureuse, un souffle de nature qui apporte, au milieu de ces amours artificielles, l'odeur des prés et des bois. C'est, à côté de vers plats ou redondants, maladroites traductions du Tasse, un vers comme celui-ci :

Le murmure enroüé des ruisseaux et des vents...

ou ce chuchotement de Silvain aux écoutes dans les bois :

Je n'oy rien que le vent qui les feuilles promeine
Et courbe les rameaux au gré de son haleine...

Telle quelle, la *Lydie* excita une vive admiration à la cour de la reine, où tout le monde composa des vers à sa louange : D'Audiguier, La Roque, Antoinette de La Tour et jusqu'à Bajaumont, qui l'honora de ce bizarre quatrain :

Celle qu'Amour te fit poursuivre
Refusant de te secourir
L'ingratitude te fait vivre
Qui te pensoit faire mourir.

La Roque, lui, s'il imite encore les célèbres pastorales italiennes et le roman de Montemayor dans sa *Chaste ber-*

1. *Lydie, fable champestre, imitée en partie de l'Aminthe du Torquato Tasso, avec les œuvres meslées du s^r Du Mas.* Paris, J. Millot, 1609, in-12,

2. *Œuvres du s^r de La Roque de Clermont en Beauvoisis...* Paris, R. Micard, 1597, in-12

Digitized by Google

gère, y apporte cependant plus d'originalité que Du Mas. On y voit, bien entendu, une insensible chasseresse, Lucile; on y voit aussi un insensible chasseur, Coridon, qui dédaigne la tendre Ardénie. L'amour veut qu'il rencontre Lucile et qu'il s'éprenne de cette froideur toute pareille à la sienne; mais c'est en vain. Lucile se fait prêtresse de Diane, malgré la bergère Damette qui prétend lui démontrer que « la chasse d'amour est plus douce ». Cependant, Ardénie, fuyant l'amour du berger Alexis, se déguise en jeune garçon pour suivre son Coridon; elle lui propose de pénétrer dans le temple de Diane pour enlever Lucile; à peine y est-il entré qu'elle le dénonce aux gardes. Coridon, condamné à mort, ne peut être sauvé, selon la loi, que par l'amour d'une bergère, mais Lucile se refuse obstinément à l'épouser. C'est alors qu'Ardénie se propose et qu'un « hermite » survient à point pour révéler à Coridon que Lucile est sa sœur et qu'il doit « transporter son affection » à Ardénie, ce qu'il fait volontiers. Restent Damette, qui s'était éprise entre-temps d'Ardénie déguisée en berger, et le triste Alexis. Damette se fait à son tour prêtresse de Diane, et Alexis n'a plus qu'à boire d'une eau merveilleuse qui procure l'oubli.

La *Diana* a évidemment fourni à La Roque le modèle de ces complications amoureuses dénouées par une intervention magique. Il a pris dans le *Pastor Fido* l'idée du déguisement d'Ardénie et de sa trahison, et le dénouement de sa pastorale. Quant aux caractères, le *Pastor* lui a fourni ceux de Coridon et d'Ardénie, l'*Aminta* celui de Lucile, et la vive et tendre Damette est une sœur cadette de la Dafné du Tasse. Cependant, La Roque a su donner à ses personnages quelques nuances de caractère originales, quelques traits amusants et presque vraisemblables; enfin, un certain souci du mouvement dramatique qui se fait jour à travers les méandres de l'intrigue, et l'allure aisée et gracieuse des vers rendent la lecture de la *Chaste bergère* à peu près supportable. Nul doute qu'elle n'ait de son temps excité l'enthousiasme.

Digitized by Google

En même temps que la reine Marguerite se délectait à des œuvres comme la *Chaste bergère* et la *Lydie*, elle s'intéressait à une autre forme de bergerie qui commençait à se développer avec le succès croissant de la *Diana* de Montemayor : le roman pastoral.

Lorsqu'on parle de roman pastoral, un nom se présente immédiatement à l'esprit : c'est celui d'Honoré d'Urfé. Or, d'Urfé fut toute sa vie l'ami de Marguerite; on prétend même qu'il fut quelque temps son amant. Le futur auteur de l'*Astrée*, blessé pendant la Ligue dans une escarmouche aux environs d'Usson, aurait été recueilli par la belle châtelaine, qui s'en serait éprise; et cette aventure aurait inspiré à d'Urfé l'épisode de Galatée et Céladon. Quoi qu'il en soit, Marguerite ne cessa de s'intéresser aux œuvres de son hôte d'Usson, qui lui dédie en 1605 et 1608 ses *Epistres morales*. Et lorsque parut, en 1604, son roman du *Sireine*, langoureuse et docile imitation de la *Diana*, elle dut l'accueillir avec une double faveur. Elle l'accueillit même si bien que, l'année suivante, le poète Jean de Lingendes, disciple et ami de d'Urfé, songea à lui dédier ses *Changemens de la bergère Iris*[1], roman pastoral en vers comme la *Sireine* dont il était inspiré et qui connut à l'époque un succès voisin de la célébrité.

Quelques mois plus tard, Maynard, alors secrétaire de Marguerite, composait auprès d'elle et peut-être sous son inspiration son poème du *Philandre* sur le modèle des romans de d'Urfé et de Lingendes.

Quant au roman pastoral en prose, il est à peine besoin d'évoquer le nom de l'*Astrée* et de dire tout l'intérêt que Marguerite dut prendre à l'histoire des bergers du Lignon, qu'elle y vit ou non une allusion à ses amours passées. On retrouve l'écho de l'enthousiasme qui salua dans l'entourage de la reine ce chef-d'œuvre des bergeries chez la docte

1. Le livre fut dédié, par la suite, à la princesse de Conti. Voir les *Œuvres poétiques de Jean de Lingendes*, éditées par W. T. Griffiths, 1916, p. XIX et XX.

Digitized by Google

Mlle de Gournay, lorsqu'elle porte aux nues « cet opulent, plaisant et florissant tissu de nobles histoires ».

Cet enthousiasme n'était rien auprès de l'engouement qui allait quelques années plus tard diviniser Astrée et Céladon; il l'annonçait du moins. Sur ce point, Marguerite était d'accord avec son époque, elle la devançait même, et les bergers langoureux qui peuplaient sa cour auraient encore semblé charmants à Mlle de Scudéry, dans des cercles où on aurait éclaté de rire au seul nom de Ronsard.

IV.

La préciosité.

On fait souvent dater la préciosité du siècle de Molière. Il y eut pourtant des précieux et des précieuses avant la lettre; il y eut entre autres la reine Marguerite et ses fidèles.

Précieuse, Marguerite l'est par sa conception de l'amour, par sa recherche des formes extérieures du platonisme, sinon de son essence, de l'épuration superficielle du sentiment, par les exigences de sa coquetterie qui prétendent faire de l'amour un culte, de l'amant un souriant martyr, de l'aimée une divinité toujours encensée et toujours cruelle.

L'auteur de la *Ruelle mal assortie*, qui la connaissait bien, a finement saisi ce trait de son caractère; c'est une belle Précieuse en fraise et vertugadin qui tente de convertir le Gascon aux belles manières : « Je vous aprens qu'un vray amant doit estre toujours en impatience, bruslant de desir de voir la chose aymée... » — « Avés-vous si peu profité près de moy, et si peu retenu des preceptes d'amour que vous en ignorés les principes?... Ne scauriés-vous à tout le moins respondre pour me contenter, que vous reconnoissés tous les jours en moy de nouvelles graces qui augmentent mon amour; que cest amour vous cause des desirs insupportables; que vous estes contraint d'avoir re-

Digitized by Google

cours à ma miséricorde, et que, si vous ne la pouvés mériter, vous aymés mieux la mort qu'une vie si ennuieuse? »

On croirait entendre Madelon : « Il faut qu'un amant, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments, pousser le doux, le tendre et le passionné, et que sa recherche soit dans les formes... »

Et ce dédain du corps, de la « guenille » : « Vous interrompez, dit la belle reine, mille petites délicatesses qui se trouvent en l'entretien et communication des esprits... Vous estes tout corps et n'avés point d'esprit... » — « Mon Dieu, ma chère, disait Cathos, que ton père a la forme enfoncée dans la matière! »

Et ces coquetteries de divinité exigeante : « Vous appelés donc captive ma prison, au lieu d'un doux paradis de délices... » — « Je ne croiray rien que sur bon gage, toutefois ceste petite rosée qui distile le long de vos joues veut que j'y adjouste quelque foy. Çà, que je ramasse dans ce linge et que j'en asperge l'autel de ma vanité... » L'autel de ma vanité! Les Précieuses ne pensaient ni ne parlaient autrement.

C'est toute la *Ruelle mal assortie* qu'il faudrait citer si l'on voulait relever toutes les expressions qui auraient fait la joie de Somaize : les termes savants : « Expliqués-nous vostre laconique... »; « cette douce philaphtie a un grand pouvoir sur les ames... » — les périphrases : la bouche est « la muette qui ne respond point », et, pour l'inciter à parler : « Coupons ce filet, de graces, dit Marguerite, et ne soyés plus si longtemps disciple de Pythagoras... » — les métaphores surtout : « Vous sacrifiés au silence plustost qu'aux graces... »; « le sang... a couru au secours du cœur qui patit à mon occasion... »; « croiés-vous que l'Autheros que vous élevés augmente ainsy mon amour, et que leurs mutuels regards et leurs volontés réciproques contribuent à leur accroissement »?

Évidemment, la *Ruelle mal assortie* est une caricature. La caricature n'est pourtant pas très chargée; qu'on lise ce passage d'une lettre à Chanvalon : « Mais quelle si

Digitized by Google

prompte colere vous a convié, mon beau tout, à me condamner d'hommicide, de sacrilege et de larcin? Je ne desavoue pas de l'estre; mais laissez se faire partie ceux qui en ont reçeu le mal, ceux, de qui ayant ravi l'ame, le corps et ce qui despend d'eux, en pourroient justement demander la raison, mais non esperer de la recevoir; car ayant ceddé la possession de mes affections et de mes volontez... je ne suis plus à moy; à vous il faut qu'ils se retirent; vous serez leur juge et le mien; mais il faudra que, sur le vostre mesme, vous leur restituiez ce qu'ils pretendront meriter... » Vraiment, est-ce Bélise, ou la sœur de Henri III qui badine si galamment? N'y a-t-il pas déjà dans cette accusation « d'hommicide, de sacrilege et de larcin » toute la chanson de Mascarille?

Ce péché de jeunesse de la reine Marguerite ne fit que s'accentuer dans ses dernières années, alors que la littérature tendait de plus en plus vers l'expression quintessenciée du sentiment, en attendant que la société vînt transporter dans la conversation le style des romans.

Les beaux esprits de la reine, qui goûtaient tant la préciosité pétrarquiste, ne se tenaient pas, on le pense bien, à l'écart de ce mouvement. Ceux d'entre eux qui délaissaient de temps à autre la poésie pour cultiver le genre romanesque, y apportaient les mêmes recherches, la même affectation, et parlaient phébus d'un bout à l'autre, à l'imitation de leur protectrice.

Vital d'Audiguier, par exemple, dont le style est ferme et simple dans sa *Philosophie soldade*[1] en 1604, est entièrement gagné par la contagion en 1606 dans *les Douces affections de Lydamant et de Calliante*[2], roman chevaleresque d'inspiration et précieux de style, avec l'emploi abusif des pluriels : les affections, les ressouvenances, les passions, les glaces... — les alliances de mots qui s'ex-

1. *La philosophie soldade* du sr d'Audiguier, avec un manifeste de l'autheur. A Mgr le prince de Condé. Paris, T. du Bray, 1604, in-12.
2. *Les douces affections de Lydamant et Calliante*, par le sr Daudignier. Toussainct du Bray, 1607, in-12.

Digitized by Google

cluent ou forment contraste : « L'embrassant d'une triste joye » ; « Thermodore a veu naître la gloire de ses dezirs de la mort de ses esperances... » — les métaphores : « Callyante... avait veu d'un œil sec toutes les larmes de son despart, souffert d'une ouye ferme toutes les plaintes de sa douleur, tousjours froide comme une colonne, sans que la violence de tant de flames pût jamais reschauffer les glaces de son courage... » ; « à le voir pleurer, on eût dit qu'il estoit tout d'eau, et par ses souspirs il tesmoignait n'estre rien que vent. Au dehors, ce n'estoit que terre, au-dedans, ce n'estoit que feu, qui, presidant en son interieur, en chassoit les qualitez qui lui sont contraires... ».

Pierre de Deimier parle aussi un joli phébus dans son roman de *Lysimont et Clytie*[1], où l'on trouve à chaque page des gentillesses comme celles-ci : « Mon cœur faisant une tres-estroicte ligue avec ma veuë se delecte de mediter aux bonnes graces de ceste peinture... » ; « Lysimont donnoit ainsy de douces delices à ses yeux aux despens de la liberté qu'amour enlevoit au mesme instant au plus interieur de son ame... ». Mais le précieux des précieux, c'est Jacques Corbin, l'auteur des *Amours de Philocaste*[2], du *Martyre d'amour*[3], des *Trophées de l'amour*[4], tous romans de même envergure et qui auraient pu fournir à eux seuls tout le dictionnaire de Somaize. Non seulement il emploie constamment le pluriel pour le singulier : les rigueurs, les douceurs, les beautés, les tristesses, les affections, les dévotions, les libertés, les triomphes... — non seulement il ne perd aucune occasion de rapprocher des termes qui s'opposent : « Une propriété divinement humaine et humainement divine », « une vigilante

1. *Histoire des amoureuses destinées du prince Lysimont et de la princesse Clitye*. Paris, Jean Millot, 1608, in-12.

2. *Les amours de Philocaste*, par Jacques Corbin, advocat en la Cour au Parlement... Paris, Jean Gesselin, 1601, in-12.

3. *Le martyre d'amour*, par Jacques Corbin. Lyon, Rigaud, 1603, in-12.

4. *Les trophées de l'amour*, par Jacques Corbin, advocat en... Paris, T. du Bray, 1604, in-12.

Digitized by Google

oisiveté et une oisive vigilance », « ... ô cruelle douceur! ô douce cruauté »! « ... ô favorables rigueurs! ô rigoureuses faveurs... »! — mais ses romans ne sont qu'un tissu de métaphores enfilées les unes aux autres et prolongées jusqu'aux limites de l'absurde : « La curiosité est comme un vent qui entre subtilement ès lieux les plus resserrez. Ceste effrontée se mesle avec les gloires de Pirame comme l'amour par la pointe de ses traits leur donnoit entrée en l'ame de Philocaste et finement se place au meilleur logis. Elle surprend les pensées et les désirs, et, butinant sur eux comme dame souveraine ne leur permet autre vollée que pour apprendre la valeur de Pirame afin d'en desirer davantage l'acquest. L'Amour qui se loge aux yeux, comme en la guette qui descouvre toutes choses à l'entour et audessous de luy, voyant ceste nouvelle hostesse appointe avec elle, et comme Capitaine pratic se sert de ceste occasion au bien de ses intentions. Luy communiquant ses complots, il luy laisse la clef des libertez de la Princesse, etc..., etc... » C'est encore Jacques Corbin qui a trouvé cette belle invention : « Ne croyez pas que, Thésée trompeur, je dissimule mon amitié pour sortir du labyrinthe d'amour sans estre dévoré du minotaure de mes passions! » — et, pour donner plus de grâce à son style, il l'orne de délicates périphrases : l'amour est « le Dieu volant », ou « le dictateur de l'ame »; l'œil, « une des mains de la curiosité »; ou « le poste des désirs »; le firmament, « les cambrures célestes »; et les désirs sont « les petits Alcions que l'Amour fait voler sur la mer des merites et des graces... » On comprend bien que Marguerite ait choisi Jacques Corbin pour son panégyriste!

Seulement, la reine Margot avait beau faire; on n'est pas née impunément au siècle de Rabelais. Et, quand elle avait délicatement disserté d'amour avec sa cour de beaux esprits, la précieuse se distrayait volontiers aux propos gaulois. Peut-être, ne faut-il pas croire entièrement Sauval, lorsqu'il raconte que la reine « ne s'endormoit qu'aux récits et aux plaisanteries qu'on lui faisoit des aventures

Digitized by Google

des faits amoureux des Dames de la Cour[1] », mais pourquoi lui prêterait-on aussi plus de pudeur que n'en eut son époque? On la voit dans les *Perroniana* donner complaisamment la réplique aux vertes plaisanteries du sieur de Fresnes-Forget, le grave secrétaire d'État[2]. Et il est certain que l'hôtel de la rue de Seine ne passait pas précisément pour l'asile de la vertu. Il existe là-dessus un amusant témoignage, moins sujet à caution que le malveillant *Journal* de L'Estoile, puisqu'il vient de l'aumônier même de la reine, celui qui publia son éloge funèbre, et qui la défendit contre les attaques de Scipion Dupleix[3] : Mathieu de Morgues de Saint-Germain.

Mathieu de Morgues publia en 1631, entre autres pamphlets contre Richelieu, une *Conversation de maistre Guillaume avec la princesse de Conty aux Champs-Élizées*[4], où il mettait en scène la plupart des contemporains de Henri III et de Louis XIII, en particulier le marquis de Champvallon : « Çà, vieux bonhomme, dit maître Guillaume à Champvallon qui vient d'arriver aux Champs-Élizées, çà, vieux bonhomme, que je vous embrasse; il y a longtemps que je vous guettais à venir, et la pauvre Roine Marguerite m'a bien des fois parlé de vous; je vous assure que vieux amours et vieux tisons se renouvellent en toutes saisons, et que ceste bonne Dame-là ne vous peut oublier... Il me souvient de l'avoir veuë au Royaume des Fées, où elle estoit servie par certaines gens qu'on appellait Muguetz et Farfadetz, son palais estoit, à la vérité, de médiocre cimétrie, mais en récompense les loix naturelles y estoient soigneusement et religieusement pratiquées...

1. Henry Sauval, *Galanteries des rois de France*, 1738, in-12, t. II.
2. *Perroniana*. Geneva, 1669, in-12, p. 153.
3. « Un homme, dit-il, qui a converti son pain en pierres avec lesquelles il lui va casser les os dans le tombeau de Henry II » (*Lumières pour servir à l'Histoire de France*, etc..., par Mathieu de Morgues de Saint-Germain, 1636, in-4°, p. 186).
4. Publié sous le pseudonyme de Des Vallées. « A Paris, par J. Mœllet, ruë des Veritez, à l'enseigne du Cardinal-qui-Trompe », 1631, in-8°.

Digitized by Google

les sages-femmes et les nourrices n'y avoyent pas un mauvais employ, et rarement a-t-on veu que le congrès ayt décidé de la chasteté de ses filles... »

Évidemment, la préciosité de la reine Margot n'avait rien de commun avec cette recherche de la décence qui, poussée à l'excès, fit plus tard de précieuse le synonyme de prude. La belle reine ne voyait pas si loin : il lui suffisait que la préciosité fût un aspect du « bel esprit », l'effort d'une intelligence aiguisée vers des grâces difficiles, dont le charme lui paraissait, suivant une expression de Morgues de Saint-Germain, bien digne de figurer ici « un mets delicieux pour la Bouche Royalle de son ame, qui estoit son oreille delicate... ».

V.

La véritable figure de la reine Margot.

Devant ce milieu bizarre, où tant d'éléments divers se mêlent sans se heurter ni se fondre, devant cette existence qui sacrifie avec une égale ardeur aux exigences du corps, à celles de l'esprit, à celles de l'âme, on reste un peu déconcerté. Si l'on essaie de définir la mobile nature de la reine Margot, aucune définition ne se présente à l'esprit, sinon celle-ci, qui n'en est pas une : un contraste perpétuel. Idéaliste et voluptueuse, écrivain harmonieux et sûr et poète détestable, une âme qui tantôt s'élance vers l'infini, tantôt s'attarde au milieu des attaches terrestres, une intelligence forte et souple et des idées extravagantes, les goûts les plus délicatement raffinés et l'absence du goût, elle est avec cela hautaine et affable, bonne, d'une bonté exquise, et vindicative jusqu'à la barbarie; elle s'émeut devant la misère et fait décapiter, devant elle, un enfant de dix-huit ans... Comment expliquer tant de contradiction?

Peut-être faut-il en chercher le secret dans la double origine de cette Valois-Médicis. Le sang de deux races est en elle : à l'italien, elle a pris l'ardeur, le goût de la beauté

Digitized by Google

et la sensualité délicate, la ferveur dévote aussi, un peu superstitieuse, l'étrange souplesse de son caractère, et cet amour de la subtilité aux dépens du bon sens qui lui fit protéger tant de mauvais poètes; au français, elle prit le caractère aventureux, la hardiesse et la fierté, la bonté facile et l'esprit vif, et le goût de la clarté et de la mesure qui fait de ses *Mémoires* un chef-d'œuvre; il lui manque seulement le sens du ridicule, qui lui aurait peut-être évité bien des fautes...

Entre tous ces éléments, la fusion s'opère mal ou ne s'opère pas du tout. Ils se superposent sans se mêler; de là, les multiples aspects de cette riche nature, qui trouve des détracteurs acharnés et des panégyristes enthousiastes, rarement un juge sensé.

Quand elle mourut, le 27 mars 1615, ce fut un concert de lamentations. La Cour la regretta; les pauvres, privés de leur appui, pleurèrent; et les beaux esprits, dit Morgues de Saint-Germain, demeurèrent comme des oisillons, qui, « ne sachant où percher, remplissent l'air de leurs lamentables chansons[1] ».

Jean Alary publiait sa *Mort immortelle*, Charles de Navières son *Trespas et memorial de la Serenissime Royne Marguerite*, Dupeschier son *Tombeau de la sérénissime royne Marguerite*, Morgues de Saint-Germain sa *Royale pyramide*, et bien d'autres éloges funèbres, sans doute, virent le jour, qui ne nous sont pas parvenus.

Puis tout ce bruit s'éteignit. Quand Scipion Dupleix, quelques années plus tard, vint donner à la calomnie les allures impartiales de l'histoire, deux voix seulement s'élevèrent pour défendre la mémoire de la pauvre reine : celle de Bassompierre, prisonnier à la Bastille[2], et celle de Morgues de Saint-Germain[3]. Personne ne les écouta, on

1. *Royale pyramide, dressée à l'heureuse memoire de feuë la sérénissime royne Marguerite.* Paris, Pierre Chevalier, 1615, in-8°.

2. Voir *Remarques de M. le mareschal de Bassompierre sur les histoires de Henry IV et de Louis XIII, de Scipion Dupleix.* Paris, P. Bientait, 1665, in-12.

3. *Lumières pour servir à l'Histoire de France et pour faire voir*

Digitized by Google

réédita le *Divorce satyrique*, et la reine Margot, figurant en bonne place dans les *Historiettes* de Tallemant, devint l'héroïne de fabliau dont parle Sainte-Beuve. Avant que ses derniers historiens aient rétabli sa véritable figure, que de tirades vertueusement indignées, que d'ironies faciles flétrirent les « débordements » de la reine Margot de d'Aubigné, sans même parler des drames ou des romans!

Il est pourtant quelque chose de plus intéressant que les « débordements » de la reine Marguerite; c'est le rôle qu'elle a pu jouer dans son temps, non seulement son rôle politique où elle montra tant de sagesse et de loyauté, mais son rôle littéraire et social.

Comme écrivain, son influence, pour être limitée, ne fut pas négligeable. « Elle ouvre, dit Sainte-Beuve, la série gracieuse de ces Mémoires de femmes, qui, désormais, ne cessera plus et que continueront, comme en se jouant, les La Fayette ou les Caylus. » Et la Grande Mademoiselle raconte en effet que c'est en lisant les *Mémoires* de la reine Marguerite qu'il lui prit envie d'écrire les siens.

Comme Mécène, elle joua un rôle littéraire très marqué; elle eut sans doute le tort de favoriser quelques poètes ridicules, les Alery ou les Maillet, mais elle aimait aussi La Roque, qui avait un joli talent, elle protégea Maynard et sut comprendre le génie de Régnier. En groupant autour d'elle les derniers admirateurs de Ronsard, en récompensant leurs efforts, elle gagna plusieurs années de vie à une école poétique illustrée par de beaux génies, et qui ne méritait pas l'orgueilleux mépris d'un classicisme trop bien ratissé.

Enfin, elle eut le grand mérite de préparer la société de son temps à l'avènement de cette politesse exquise qui fut une des gloires du XVIIe siècle. Elle revint se mêler à la vie au moment où la société sentait confusément le besoin de se grouper, pour s'affiner par le contact mutuel des intelligences. Avec l'autorité que lui donnaient son rang et

les calomnies, flatteries et autres défauts de Scipion Dupleix, 1636, in-4°.

Digitized by Google

la supériorité de son esprit, « plus gentil, plus fort et plus sçavant que son sexe n'avoit permis à toutes celles de son siècle[1] », Marguerite imprima une direction à ce mouvement, lui montra la voie qu'il devait suivre. Chez elle, où s'empresse l'élite de l'aristocratie, l'esprit et le savoir passent aussi pour une noblesse; et l'on voit pour la première fois les distinctions du rang s'effacer devant les supériorités de l'intelligence.

Après cela, qu'importent les vilaines histoires sans cesse colportées sur la « grosse Margot »? Histoires ou légendes, car les traits de cette séduisante figure sont bien trop mobiles pour ne pas échapper à l'analyse. Et, s'il faut énoncer sur elle un jugement précis, on ne saurait peut-être en trouver un plus juste que dans les fines paroles de ce vieux sage qu'était Pasquier : « De vous pleuvir ceste royne non fautive, je serois un sot : car encores que Dieu l'ait créée grande princesse, toutes fois elle est composée des mesmes pièces que nous tous : conséquemment, ne faut considérer en elle la perfection qui ne tombe en homme ou femme, mais le moins d'imperfection; et crois-je qu'entre toutes les grandes dames, sans déroger à leurs principautés, celle-ci sera trouvée la moins imparfaite[2]... »

Simonne RATEL.

1. *Lumières* de M. de Morgues de Saint-Germain, éd. citée, p. 186.
2. Estienne Pasquier, *Lettre à M. Mangot* (*Œuvres*. Amsterdam, 1723, 2 in-fol., t. II).

Digitized by Google

LES

PROCÉDÉS D'ADAPTATION

CHEZ AMYOT

On a souvent remarqué chez Amyot ces mots, ces expressions qui ne traduisent pas exactement les termes grecs, mais transportent le lecteur en plein XVIe siècle et évoquent devant nous les hommes et les choses de ce temps. Les villes sont gouvernées par des prévôts et des échevins. Les magistrats, ou plutôt les *officiers*, y marchent précédés d'huissiers, de massiers, escortés de hallebardiers. S'ils ont un ordre à donner, des sergents sont là pour l'exécuter. Les juges siègent en un parquet, les orateurs montent en chaire, les citoyens paient la taille et la gabelle et des clercs des finances travaillent en la Chambre des comptes. A la tête des armées sont placés des capitaines généraux, près desquels nous voyons des colonels et des maréchaux de camp. Les combattants sont des hommes d'ordonnance, des gendarmes ou des chevau-légers. Ils forment des régiments, des escadrons, des enseignes, des cornettes. Ils ont sur la tête un armet, ou une salade, ou un cabasset, ou un morion, sur le buste un halecret, au bras gauche une rondelle, à la main droite une pertuisane, une hallebarde ou un vouge. Partout s'élèvent des églises et des chapelles, où l'on trouve des cierges et des bénitiers. Les prêtres sont assistés par des marguilliers et des sacristains. Leur religion comporte des sacrements. Ils prononcent l'anathème et l'excommunication. Dans la société qu'Amyot fait revivre, on voit des barons et des gentilshommes, des dames et des damoiselles. On donne des tournois, on danse la morisque, on se di-

Digitized by Google

vertit par de belles *momeries*, et l'on joue des moralités. Les contemporains d'Amyot, quand ils voulaient avec lui pénétrer dans le monde antique, ne s'y trouvaient sans doute pas trop dépaysés.

C'est justement ce qu'il a voulu. Comme on l'a dit déjà plus d'une fois, comme l'a très bien prouvé M. Sturel[1], ce serait une complète erreur d'attribuer à la naïveté, à la maladresse, cette habitude de remplacer le terme propre par un équivalent. Amyot n'écrivait pas pour les érudits, et, s'il avait voulu être tout à fait exact, il n'aurait certainement pas été compris par le public auquel il s'adressait. Aujourd'hui, ceux qui lisent des traductions d'auteurs anciens ont, le plus souvent, appris le grec et le latin, ou du moins ont quelque teinture des institutions et des coutumes grecques et latines. Des mots comme *archonte*, *stratège*, *tribun*, *licteur*, *gladiateur* ne sont pas nouveaux pour eux. De tels mots, au contraire, auraient été inintelligibles pour la plupart des courtisans au temps d'Amyot. Songeons combien de mots grecs et de mots latins sont entrés dans notre vocabulaire depuis le XVIe siècle, non seulement pour désigner des choses antiques, mais aussi pour exprimer des idées générales de tous les temps. Rappelons-nous Rabelais et sa *Briefve declaration d'aucunes dictions plus obscures contenues on quatriesme livre des faicts et dicts heroïcques de Pantagruel* : cette liste est pleine de mots grecs et de mots latins qui, depuis, nous sont devenus familiers : *misanthrope*, *sarcasme*, *satyricque*, *soloecisme*, *periode*, *nectar*, *ambrosie*, *metamorphose*, *parallele*, *phare*, *atome*, *coenotaphe*, *hieroglyphicque*, *obelisce*, *pyramide*, *paroxysme*, *parasite*, et beaucoup d'autres. Voilà les mots que Rabelais jugeait indispensable d'expliquer à ses lecteurs. On peut comprendre ainsi quelles difficultés rencontraient les écrivains qui voulaient, à cette époque, parler de l'antiquité ou traduire les auteurs anciens.

1. *Jacques Amyot traducteur des* Vies parallèles *de Plutarque*, p. 222-232 et 345-354.

Digitized by Google

De notre temps, peut-être, on résoudrait ces difficultés autrement. On expliquerait par une note chaque mot inusité. Mais quel aspect revêche auraient donné au texte les notes multipliées à toutes les pages! Quelle fatigue et quel ennui pour le lecteur à chaque instant arrêté par la glose! Il fallait trouver d'autres moyens. Si nous examinons ceux qu'Amyot a employés, nous constaterons qu'il a su assez habilement concilier le souci de l'exactitude et le désir d'être compris.

Souvent il emploie un procédé très simple, qui se rapproche beaucoup de celui de l'annotation, mais qui a l'avantage de ne pas interrompre la lecture et de fondre la note dans le cours de la phrase : c'est l'explication introduite par *c'est-à-dire* ou toute autre formule analogue :

« Il fut premierement eleu par les voix du peuple *Tribun militaire*, *c'est-à-dire*, *Capitaine de mille hommes de pied.* » *Caton le Censeur*, 3[1]. Le texte grec dit : χιλιαρχίας ἔτυχε πρῶτον.

« Il fut en la Grece en estat de *Tribun militaire*, *ou Coulonnel de mille hommes de pied.* » *Ib.*, 12.

« Il prit dix legions avec *trois cohortes Praetorienes*, *qui sont les compagnies coulonnelles*, *ordonnees pour la garde du Capitaine.* » *Antoine*, 39. En grec : τρεῖς στρατηγίδας σπείρας ὁπλιτῶν.

« Sertorius... à son retour à Rome, *fut incontinent eleu Quaesteur ou Tresorier general de la Gaule* » (ταμίας ἀποδείκνυται). *Sertorius*, 4.

« [Bocchus] envoya secrettement querir Lucius Sylla, *qui estoit lors Quaesteur*, *c'est-à-dire*, *tresorier general soubs Marius* » (ταμίαν μὲν ὄντα Μαρίου). *Marius*, 10.

« Catulus estant Censeur requeroit à Caton, qui pour lors n'estoit que *Questeur*, *qui est comme general des finances*, que pour l'amour de luy il voulust laisser eschapper un clerc de finances, auquel il faisoit faire le proces. »

1. La traduction des *Vies* des Hommes illustres est citée d'après l'édition Vascosan in-8° (1567). L'indication des chapitres correspond à la coupe adoptée dans les éditions modernes du texte grec.

Digitized by Google

Instruction pour ceux qui manient affaires d'Estat, 13[1].

« Il donna au peuple l'esbatement de voir combatre trois cents et vingt couples de *gladiateurs*, *c'est-à-dire*, *escrimeurs à oultrance*. » *César*, 5.

« Seulement y praticque lon la luicte, et *le Pancration qui est l'escrime à faire du pis que l'on peut*. » *Propos de table*, L. II, Quest. 4.

« Quelques uns de ses *Eunuques*, *c'est-à-dire, valets de chambre chastrez*, qui estoyent demourez aupres de luy, le releverent. » *Artoxerxes*, 11.

« Ses femmes et damoiselles... estoyent habillees en *Nymphes Nereides*, *qui sont les Fees des eaux*, et comme les Graces. » *Antoine*, 26. En grec : Νηρηΐδων ἔγουσαι καὶ Χαρίτων στολάς.

« Il y a d'autres jeux qui s'appellent Mimes, dont les uns se nomment *Hypotheses*, *comme moralitez et representations d'histoires*, et les autres *Paegnes*, *folastreries*, *comme farces*. » *Propos de table*, L. VII, Quest. 8. En grec : μῖμοι τινές εἰσιν, ὧν τοὺς μὲν ὑποθέσεις, τοὺς δὲ παίγνια καλοῦσιν.

Quelquefois l'explication précède le mot difficile :

« Derriere lesquelz estoit *le battaillon des vieux routiers gens de pied*, *que lon surnomme les Argyraspides*. » *Sept Livres de Diodore Sicilien*, XVII, 12[2]. En grec : Ὄπισθεν δὲ τούτων ὑπετάγη τὸ τῶν ἀργυρασπίδων πεζῶν τάγμα.

« Il fut un an *Prevost annuel de la ville d'Athenes*, *que lon appeloit Archon Eponymos*. » *Aristide*, 5.

« Il avoit autrefois gentilment dansé *la morisque armee*, *qui se nomme Pyrriche*. » *Propos de table*, L. IX, Quest. 15. En grec : ὠρχήσατο γὰρ πιθανῶς τὴν πυρρίχην.

« Il y avoit en la ville de Capoue un nommé Lentulus Batiatus, qui faisoit mestier de nourrir et entretenir grand

1. Les *Œuvres morales* de Plutarque sont citées d'après l'édition in-8° de Vascosan (1574). L'indication des chapitres correspond à la division adoptée dans les éditions modernes du texte grec.

2. La traduction de Diodore de Sicile est citée d'après l'édition in-fol. de Vascosan (1554). L'indication des chapitres correspond aux divisions de cette édition.

Digitized by Google

nombre de *ces escrimeurs à oultrance, que les Romains appellent gladiateurs.* » *Crassus*, 8. En grec : μονομάχους.

Ailleurs, un simple mot ajouté au texte aide discrètement le lecteur à comprendre un mot nouveau pour lui. C'est ainsi que, dans les phrases suivantes, Amyot juge utile de dire que la Pythie est une *prophetisse*, que les thesmothètes et les archontes sont des *officiers*, c'est-à-dire des magistrats :

« Il... en rapporta celuy tant renommé oracle, par lequel *la prophetisse Pythie* l'appelle Aimé des Dieux. » *Lycurgus*, 5. Le texte grec dit simplement : ἡ Πυθία.

« Ne plus ne moins que par le sort on eslit à Athenes *les officiers qui s'appellent Thesmothetes et Archontes.* » *De la Fortune d'Alexandre*, II, 8. En grec : ὡς Ἀθήνησι κλήρῳ θεσμοθετοῦσι καὶ ἄρχουσι.

Dans certaines phrases, le mot français correspondant à tel ou tel mot grec est par lui-même sans obscurité, mais, dans un cas déterminé, a besoin d'une explication tout à fait précise. Cette explication, Amyot n'hésite pas à l'intercaler dans le texte :

« *Les mille hommes d'ordonnance, qui estoyent soudoyez aux despens du public, tant en paix qu'en guerre*, dedans la ville d'Argos... essayerent d'oster l'authorité souveraine à la commune. » *Alcibiade*, 15. En grec : ἐπέθεντο καταλύειν ἐν Ἄργει τὸν δῆμον οἱ χίλιοι.

Dans la phrase d'Amyot, les mots en italique ne servent, on le voit, qu'à traduire et à expliquer οἱ χίλιοι. Voici d'autres phrases dans lesquelles le procédé est à peu près le même :

« On en forma une fort grande image à la semblance de Sylla mesme, et une autre *d'un massier portant les haches devant luy.* » *Sylla*, 38.

Le mot *massier* est un équivalent à peu près satisfaisant pour faire comprendre le rôle du licteur précédant le consul. Mais ce n'est pas *une masse* que porte le licteur, et pour éviter de présenter au lecteur une image inexacte, Amyot croit nécessaire d'ajouter une explication : *portant les haches devant eux.*

Digitized by Google

« Il separa les haches d'avec les faisceaux de verges *que les massiers portoyent devant le Consul.* » *Publicola*, 10. Dans le texte grec, nous ne trouvons que la proposition principale : τούς τε πελέκεις ἀπέλυσε τῶν ῥάβδων. Toute la proposition relative est ajoutée pour faire comprendre de quels faisceaux de verges il s'agit.

Se servant du mot *notaire* pour traduire σημειογράφος, il ajoute une définition, car personne, sans doute, n'aurait pu deviner le sens pris par ce mot dans la phrase où nous le rencontrons : « Lon n'usoit point alors, et ne sçavoit on que c'estoit de *Notaires*, *c'est-à-dire, d'escrivains qui par notes de lettres abbregees figurent toute une sentence, ou tout un mot*, comme lon a fait depuis. » *Caton d'Utique*, 23. Le texte grec dit : οὔπω γὰρ ᾔσκουν οὐδ' ἐκέκτηντο τοὺς καλομένους σημειογράφους.

Assez souvent il trouve en grec un mot de sens un peu large, qui tire du contexte sa signification précise dans le passage donné. Amyot ne trouve pas en français un mot dont la signification soit aussi souple. Il juge très légitime de se servir d'un mot dont le sens, plus étroit, convient exactement à la circonstance dans laquelle il l'emploie.

C'est le cas qui se présente pour le mot ὑπηρέτης. Il peut désigner les licteurs, et Amyot le traduit très bien par le mot *sergent :* « [Camillus] commanda *à ses sergens* qu'ils deschirassent les habillemens de ce mauvais homme. » *Camillus*, 10. En grec : τοῖς ὑπηρέταις. — Ailleurs, ὑπηρέτης, désignant les envoyés d'Archias, est traduit par *hallebardier*, et, quelques lignes plus loin, s'appliquant aux mêmes hommes, par *sergent :* « Nous entendismes un grand rabbatement, et vint un valet nous dire que c'estoyent *deux hallebardiers d'Archias* [ὑπηρέτας τοῦ Ἀρχίου δύο] qui battoient à la porte, estant envoyez à grande haste devers Charon... Charon leur demanda... s'il y avoit rien de nouveau : nous n'en sçavons rien, dirent ces sergens. » *De l'esprit familier de Socrates*, 27. — Dans un autre passage, pour rendre ce même mot ὑπηρέτης, Amyot emploie le mot *greffier :* « Estant ja hors d'aage de se marier, il

Digitized by Google

amena à son filz marié et à sa belle fille une marastre en sa maison, et encore *la fille d'un greffier, et qui servoit de notaire et de scribe publiquement pour de l'argent à qui le vouloit employer.* » *Compar. d'Aristide avec Caton le Censeur*, 6. En grec : κόρην ὑπηρέτου καὶ δημοσιεύοντος ἐπὶ μισθῷ πατρός. — Dans un passage de Diodore, l'expression ὑπηρέτης ἀρχείων est traduite par les deux mots *notaire* et *valet :* « Et tout cela, ô Dieux du ciel, a esté fait par un notaire [Dionysius], par un valet, par un homme desert et desesperé. » XIV, 17. Καὶ ταῦτ' ἔπραξεν, ὦ Ζεῦ καὶ θεοὶ πάντες, ὑπηρέτης ἀρχείων, ἀπεγνωσμένος ἄνθρωπος.

Pour désigner le lieu où siègent les éphores, Amyot se sert du mot *parquet :* « *Au parquet* ou les Ephores avoyent accoustumé de tenir leur audience. » *Cléomène*, 7. Plutarque disait : ἐν ᾧ τόπῳ. — « Bien souvent les Ephores *se levans de leur parquet* s'en alloient devers luy pour avoir son advis. » *Si l'homme d'aage se doit encore mesler des affaires publiques*, 27. En grec : ἀνιστάμενοι, sans complément. — Ce même mot, *parquet*, est employé pour désigner, à Rome, le lieu où se rendent les jugements : « Luy mesme un jour entra au parquet, où se faisoient les jugemens, pour louer publiquement Plancus. » *Pompeius*, 55. Rien dans le texte ne correspond à ces mots. Plutarque dit simplement : αὐτὸς εἰσῆλθε Πλάγκον ἐπαινεσόμενος.

Il peut se faire aussi que des mots qui nous semblent plus précis et plus restreints que le mot grec ne soient employés que faute d'un mot général de même valeur. Les combattants, chez Amyot, sont coiffés d'armets, de morions, de cabassets, de salades. Tous ces mots servent à traduire un même mot grec, κράνος, que nous rendrions aujourd'hui par *casque*. Mais le mot *casque* n'était pas encore entré dans notre langue au temps d'Amyot. C'est donc la nécessité et non la fantaisie qui lui fait employer divers mots à peu près équivalents.

On a souvent signalé chez Amyot l'habitude d'écrire deux mots pour en traduire un seul. C'est un procédé assez commode pour la traduction des termes antiques.

Digitized by Google

M. Sturel a déjà remarqué que, dans les redoublements, l'un des deux mots est souvent un mot savant ou rare, l'autre un mot de la langue usuelle[1]. La remarque peut s'appliquer au cas présent. Il semble qu'à côté du mot qui éveille plus particulièrement l'idée de la vie antique, Amyot, pour ne pas dépayser ses lecteurs, aime à en placer un qui soit vraiment propre à la vie moderne.

Ainsi Diodore de Sicile avait écrit : καὶ τὰ ἱερὰ τὰ καταλελειμμένα παντελῶς ἐλυμήνατο. Pour traduire τὰ ἱερὰ, l'antiquité exigerait *temples*, mais le véritable équivalent moderne serait plutôt *églises*. Amyot emploie les deux mots : « Mardonius... acheva de ruiner totalement les eglises et temples, qui estoient encore demourez en pied depuis le premier sac. » DIODORE, XI, 7.

Dans un passage de la *Vie de Pompée*, le mot βῆμα désigne le tribunal des censeurs. Pour le traduire, le mot *tribunal* se présentait tout naturellement. Mais c'était un mot savant : Amyot lui adjoint le mot *parquet*, qui est bien plus usité : « [Pompeius] approcha son cheval du parquet et tribunal des Censeurs. » *Pompée*, 22. En grec : τῷ βήματι προσήγαγε τὸν ἵππον.

Le mot βῆμα désigne aussi la tribune. Mais au XVIe siècle l'orateur par excellence est le prédicateur, la tribune la plus connue est la chaire. Amyot se sert volontiers du mot *chaire* pour traduire βῆμα, et il lui arrive aussi d'associer les deux mots, *chaire et tribune :* « Metellus, l'un des tribuns du peuple, montant en la chaire aux harengues (ἐπὶ τοῦ βήματος καταστάς), leur feit un sermon, auquel il magnifia et loua haultement la vertu de Minucius. » *Fabius Maximus*, 8. — « A quoy Solon montant sur la chaire et tribune des harengues, contredit vertueusement. » *Solon*, 30. Dans la phrase grecque, le mot βῆμα n'est pas exprimé, et le verbe est employé sans déterminant : ἀντεῖπεν ὁ Σόλων ἀναστάς.

Le mot *taille*, très usuel, est uni au mot *tribut*, beau-

1. *Ouvr. cité*, p. 237.

Digitized by Google

coup moins fréquent, pour traduire le seul mot grec φόρος : « [Cyrus] luy laissa pouvoir de recueillir les tailles et tributs ordinaires des villes de son gouvernement. » *Lysandre*, 9. En grec : τούς τε φόρους ἀπέδειξε τῶν πόλεων λαμβάνειν ἐκεῖνον.

Impositions est complété par *gabelles* pour traduire τέλη : « La troisième [ordonnance]... fut que les pauvres bourgeois de la ville ne payeroyent plus de gabelles n'impositions quelconques. » *Publicola*, 11. En grec : τρίτος δὲ μετὰ τούτους, ὃς ἐδοήτησε τοῖς πένησιν, ᾧ τὰ τέλη τῶν πολιτῶν ἀφεῖλε.

Quelquefois, Amyot nous laisse voir la difficulté particulière qu'il éprouve, quand il s'agit des Romains, à retrouver, sous le mot grec, le mot latin, et à le transcrire en français. Plutarque traduisait *imperator* par αὐτοκράτωρ. Amyot éprouve le besoin de remonter au mot latin avant de nous donner l'équivalent français : « Sylla luy faisoit [à Pompeius] des honneurs, qu'il portoit bien peu souvent aux plus vieux... comme de... *l'appeller Imperator*, *qui est à dire*, *Capitaine general.* » *Marcus Crassus*, 6. En grec : προσειπεῖν αὐτοκράτορα. — « Comme Pompeius le saluast en l'appellant Imperator (αὐτοκράτωρ), qui est à dire, Capitaine en chef, Sylla le resalua tout de mesme. » *Pompée*, 8.

Mais le procédé le plus fréquent, c'est la substitution pure et simple d'un équivalent aussi exact que possible. Ce n'était pas toujours facile. Il fallait d'abord concevoir avec beaucoup de précision ce que désignait le mot grec, puis trouver, dans la vie moderne, ce qui s'en rapprochait le plus. Nous avons évidemment moins d'efforts à faire pour traduire στρατηγός par *stratège* et ἄρχων par *archonte*. Mais Amyot ne pouvait éluder ainsi les difficultés ; il fallait vraiment les résoudre. Si nous rapprochons les uns des autres les exemples qui se rapportent à un même ordre de choses, nous comprendrons mieux quel a été le travail du traducteur.

Commençons par les termes militaires. Au XVIe siècle, l'expression *capitaine général* pouvait s'appliquer à tout

Digitized by Google

homme commandant en chef une armée. Elle pouvait servir également pour les Grecs et pour les Romains. Elle pouvait traduire στρατηγός et tous les mots qui exprimaient la même idée :

« [Agésilas] ne fut pas fait Capitaine general, comme il l'avoit esperé, ains fut fait seulement Coulonnel des estrangers. » *Agésilas*, 37. Οὐκ ἁπάσης στρατηγὸς ἀπεδείχθη τῆς δυνάμεως ἀλλὰ τῶν μισοφόρων μόνων.

« Ayant donques esté eleu Capitaine general des Atheniens. » *Thémistocle*, 7. Παραλάβων δὲ τὴν ἀρχήν.

« *Sylla aiant la charge des finances soubs Marius, qui estoit capitaine general,* fut envoyé par luy devers le roy Bocchus. » *Instruct. pour ceux qui manient affaires d'Estat*, 12. Ὅτε τῷ Μαρίῳ στρατηγοῦντι συνῆν ταμιεύων.

Στρατηγός peut aussi être traduit par *capitaine*, ce mot étant très usité au XVIe siècle pour désigner un chef d'armée.

« Ainsi furent renvoyez les ambassadeurs Lacedaemoniens sans rien faire, et Alcibiades eleu Capitaine. » *Alcibiade*, 15 : στρατηγός ἀποδειχθείς.

Pour désigner les chefs qui commandent une partie de l'armée, Amyot emploie diverses appellations. A Sparte, les polémarques sont *mareschaux du camp*. Dans la *Vie de Lycurgue*, 12, Amyot ajoute *superintendans de la guerre*. Mais ailleurs nous ne trouvons pas cette addition :

« Sur le point qu'il vouloit aller charger les ennemis, les mareschaux du camp (οἱ πολέμαρχοι) luy vindrent protester qu'il falloit attendre que les autres alliez et confederez fussent arrivez. » *Dicts des Lacedem.*, *Leonidas*, 12. Cf. *Propos de table*, L. I, Quest. 10.

Le mot *colonel* se rencontre souvent pour désigner le chef qui exerce un commandement partiel, celui de la cavalerie ou de l'infanterie, par exemple[1] :

« L'armee de la ligue des Grecs... gaigna une bataille

1. Saliat emploie souvent le mot *coronel*, soit pour désigner le chef d'une partie de l'armée, soit pour désigner le chef de toute l'armée : « Mardonius... leur envoia toute sa cavallerie, dont estoit coronel Masistie. » IX, 20. — « Les Thespiens demourerent tres vo-

Digitized by Google

contre Antipater... estant Antiphilus Chef des gens de pied, et Menon Thessalien Coulonnel de la chevalerie. » *Phocion*, 25. Ἡγουμένου τῆς μὲν φάλαγγος Ἀντιφίλου, τῶν δὲ ἱππέων τοῦ Θεσσαλοῦ Μένωνος.

« Diocles, qui fut coulonnel des gens de pied. » *Vies des dix Orateurs*, *Lycurgue*. Διοκλέα, τὸν ἐπὶ τοὺς ὁπλίτας στρατηγήσαντα.

Le chef de la cavalerie est appelé aussi *capitaine général de la gendarmerie :* « Il s'en retourna en Achaïe, avec si bon renom... qu'il fut incontinent eleu capitaine general de la gendarmerie » (ὥστε εὐθὺς ἵππαρχος ἀποδειχθῆναι). *Philopoemen*, 7.

Plutarque appelle le tribun militaire χιλίαρχος. Il est donc tout naturel qu'Amyot l'appelle *capitaine de mille hommes*, ou *colonel de mille hommes*. Il emploie aussi le mot *colonel* sans déterminant :

« Estant eleu Capitaine de mille hommes (ἀποδειχθεὶς δὲ χιλίαρχος), il fut envoyé en la Macedoine devers le Praeteur Rubrius. » *Caton d'Utique*, 9.

« Ayant Hannibal occis en la Pouille le Viceconsul Cneus Fulvius avec unze coulonnelz de mille hommes de pied chascun » (σὺν ἕνδεκα χιλιάρχοις). *Marcellus*, 24.

« Marius, se mettant en ordre pour partir, envoya devant deux de ses coulonnelz (δύο χιλιάρχους) pour prendre l'armee des mains de Sylla. » *Marius*, 35.

Nous rencontrons chez Amyot des *sergens de bandes*, mais on ne peut savoir si ce titre s'unit à *capitaines* pour traduire λοχαγούς, ou à *centeniers* pour traduire ταξιάρχους. Le texte grec disait : λοχαγοὺς καὶ ταξιάρχους κατὰ κόσμον ἀποδείξας. Amyot traduit ainsi : « Establissant des Capitaines, sergens de bendes, Centeniers, et autres estats, selon les ordonnances de la discipline militaire. » *Pompée*, 6.

Nous voyons dans les armées des *chevau-légers* et des

luntiers, et dirent qu'ilz n'abandonneroient Leonidas... Demophile filz de Diadromée, estoit leur coronel. » VII, 222. — « Themistocles... s'adressa de rechef à Eurybiades et luy dit parolles plus urgentes qu'auparavant. Monsieur mon Coronel, si vous demeurez en ce lieu vous ferez acte de prudhomme. » VIII, 62.

Digitized by Google

gendarmes. Tantôt *chevau-légers* traduit πρόδρομοι, tantôt il explique simplement un mot qui, en grec, n'était accompagné d'aucune explication :

« De Thraciens et Hongres chevaux legers pour descouvrir, environ mille neuf cents. » DIODORE, XVII, 5. Θρᾷκες δὲ πρόδρομοι καὶ Παίονες ἐνακόσιοι.

« Ce que voyant Cleomenes, envoya ses Tarentins, qui estoyent chevaux legers..., contre luy. » *Cléomène*, 6. Le grec dit seulement : τοὺς Ταραντίνους.

« Les Nomadiens, qui sont chevaux legers et hommes fort dispos, et en grand nombre, survenoyent en un moment partout. » *César*, 52. Οἱ γὰρ Νομάδες ἐπιφαινόμενοι πολλοὶ καὶ ταχεῖς ἑκάστοτε κατεῖχον τὴν χώραν.

Quant à la gendarmerie, il est tout naturel que nous la trouvions dans les armées que nous montre Amyot, puisque le mot *cavalerie* et le mot *cavalier* n'étaient pas encore devenus français :

« Contraignant les gens de pied de marcher aussi tost comme la gendarmerie. » *Crassus*, 23. Προσβιαζόμενος ἀκολουθεῖν τὴν φάλαγγα τοῖς ἱππεῦσι.

Les vieux soldats qui tiennent garnison dans les places fortes sont des *mortes-payes :* « Il l'envoyoit par tout pour haster toutes sortes de gens de guerre, et les faire habilement marcher vers la ville de Syené, encore que ce fussent mortes-payes qui eussent esté laissez en garnison es autres places. » *Hist. Æthiop.*, VIII, 15[1]. En grec : αὐτὸς δ' ἀποσταλείη πάντα στρατιώτην ἔνοπλον, καὶ εἰ πρὸς φρουρὰν εἴη καταλελειμμένος, ἐπισπεῦσαι πρὸς τὴν Συήνην καταπείξων.

Un traducteur moderne, rencontrant le mot μόρα, qui désigne un corps d'infanterie à Lacédémone, le transcrirait simplement : une *more*, et l'expliquerait dans une note. Amyot s'efforce de le traduire. Il hésite entre *régiment*, *compagnie*, *enseigne :*

« Iphicrates tailloit en pieces tout un regiment de Lace-

1. La traduction de l'*Histoire Æthiopique* d'Héliodore est citée d'après l'édition de 1547. L'indication des chapitres est donnée d'après les éditions modernes du texte grec.

Digitized by Google

demoniens (τὴν Λακεδαιμονίων μόραν). » *Si les Atheniens ont esté plus excellens en armes qu'en lettres*, 8.

« [Agesilaus] envoya querir deux compagnies [δύο μόρας] de ceulx qui estoyent au camp pres de Corinthe. » *Agésilas*, 17.

« [La ville d'Orchomène] avoit pris le party des Lacedemoniens, et avoit receu deux enseignes de gens de pied pour la garder (δύο δεδεγμένῃ μόρας αὐτῶν ὕπερ ἀσφαλείας). » *Pélopidas*, 16.

Plutarque désigne la cohorte romaine par le mot σπείρα, qu'Amyot traduit par *enseigne :* « Lucullus se meit à les suivre à la trace, avec dix enseignes de gens de pied seulement, et toute sa chevalerie (ἀναλαβὼν σπείρας δέκα καὶ τὴν ἵππον). » *Lucullus*, 11. Cf. *Brutus*, 26.

Alexandre a pour escorte une petite troupe de cavalerie, qu'Amyot désigne sous le nom de *cornette;* le même mot désigne l'escorte imposante du roi d'Arménie Artabaze : « Alexandre... luy mesme avec sa cornette et une trouppe des meilleurs chevaliers de son ost (μετὰ τῆς βασιλικῆς ἴλης καὶ τῶν ἄλλων τῶν ἐπιφανεστάτων ἱππέων), picqua droit vers le roy Darius. » Diodore, XVII, 12. — « Ce qui plus l'asseura et l'encouragea, fut Artabazes le Roy de l'Armenie, lequel vint devers luy en son camp avec six mille chevaux, qui n'estoyent seulement que la cornette et la garde du Roy (φύλακες καὶ προπομποὶ βασιλέως). » *Crassus*, 19.

On sait combien était large, au xvie siècle, le sens du mot *squadron*. On ne peut s'étonner de le voir souvent désigner une troupe de gens de pied (v. *Paul Émile*, 18; *Pelopidas*, 17; *Lucullus*, 26, etc.).

Si nous examinons l'armement de l'homme de guerre, bien des détails nous montreront l'incertitude qu'éprouve souvent Amyot pour traduire tel ou tel mot grec, et son souci d'employer toujours des mots bien vivants et connus de tous. Faute d'avoir à sa disposition le mot *casque*, il hésite entre plusieurs autres pour traduire le mot κράνος, et l'on ne pourrait probablement indiquer aucune raison qui ait déterminé son choix. L'*armet* est indifféremment

Digitized by Google

un casque grec, romain, ou barbare. Les statues de Périclès ont l'armet en tête (*Périclès*, 3). Les Saliens « vont sautelans par toute la ville..., ayans sur leurs testes des armets de cuyvre » (*Numa*, 13). Les Cimbres ont « en leurs testes des armets faits en forme de gueules de bestes sauvages. et de meufles estranges » (*Marius*, 25). — Le *cabasset* est un casque grec, puisqu'il en est question dans *Daphnis et Chloé* (I, 20). Mais c'est aussi un casque romain, car c'est dans un cabasset qu'un des soldats de Brutus va puiser de l'eau pour apaiser la soif de son chef (*Brutus*, 51). Et comme le mot *morion* commence à être à la mode[1], Amyot le joint au mot *cabasset* pour traduire le seul mot grec κράνος : les soldats d'Antoine emplissent d'eau « leurs cabassets et morrions » (*Antoine*, 47). — Les soldats de Camille portent le morion et la salade (*Camille*, 40), et pour coiffer ses soldats qui vont faire la guerre aux Carthaginois le tyran Denys fait forger par milliers les salades et les armets (Diodore, XIV, 12). — Amyot n'oublie pas même l'expression *habillement de teste*, qui, depuis longtemps usitée, est particulièrement en faveur dans la seconde moitié du siècle[2] (*Dicts des Lacedaemon.*, *Demaratus*, 2).

Nous trouvons tout naturel qu'un traducteur rende θώραξ par *cuirasse*, et nous serions tentés de juger moins satisfaisant le mot *halecret*. Il convient pourtant beaucoup mieux que *cuirasse* pour traduire σιδηροῦν θώρακα, que nous

1. Plusieurs textes nous montrent comment les mots se succèdent au XVIe siècle pour désigner le casque. H. Estienne parle dans ses *Dialogues du langage françois italianisé* de la vogue nouvelle du mot *morion* : « Qui a esté mis en la place de *Heaume?* — Ils sont trois ou quatre qui s'entrebattent touchant cette place. Car il-y-a *Armet*, qui pretend luy estre donnee : à quoy s'opposent deux maistres gallans dont *Morion* est l'un, que les autres appellent *Morrion*, pour le rendre plus espouventable. » Édition Ristelhuber, I, 348-349. Cf. Du Fail, *Contes d'Eutrapel*, 33.

2. *Habillement de teste* se trouve déjà chez le *Loyal Serviteur* (ch. XL) et chez Saliat (I, 215; VII, 79). H. Estienne (*Dial. I du langage françois italian.*, I, 252) et Pasquier (*Recherches de la France*, l. VIII, ch. III) blâment l'emploi de cette expression.

Digitized by Google

trouvons dans un passage de Diodore : « Le tyran Dionysius... vivoit en perpetuelle crainte, et estoit contraint de porter par dessoubz sa robe un halecret. » XIV, *Proeme* (ἠναγκάζετο φέρειν ὑπὸ τὸν χιτῶνα σιδηροῦν θώρακα). C'est aussi le mot juste pour désigner l'armure de l'hoplite, et Amyot l'emploie dans une périphrase qui lui sert à traduire le mot ὁπλίτας : « Demosthenes... prit avec luy dix mille hommes bien armez de bons halecrets, et autant d'autres armez à la legere. » DIODORE, XIII, 5. Ἀναλαβὼν μυρίους μὲν ὁπλίτας, ἄλλους δὲ τοσούτους ψιλούς. Ailleurs (*Paul Émile*, 20; *César*, 37, etc.), *halecret* est simplement la traduction de θώραξ.

Le mot *brigandine* se trouve uni à *halecret* et à *cuirasse* pour traduire un seul mot grec, θώρακες : « Et y forgea lon aussi des halecrets, cuirasses et brigandines de toutes sortes, fort bien trempez et ingenieusement entaillez et labourez. » DIODORE, XIV, 12. Le texte grec dit : ἡτοιμάσθησαν δὲ καὶ θώρακες, παντοῖοι μὲν ταῖς κατασκευαῖς, περιττῶς δὲ κατὰ τὴν τέχνην εἰργασμένοι. — Dans la *Comparaison de Lycurgue et de Numa*, 1, *brigandines et cuiraces* traduit θώρακας. Mais ailleurs, *brigandines* a un sens bien précis et convient très bien à l'objet qu'il désigne : « Les coursaires avoient... *leurs brigandines faictes à escailles* sur leur dos. » *Daphnis et Chloé*, I, 30[1]. En grec : τὰ ἡμιθωράκια λεπιδωτά. C'est aussi le mot juste dans cette phrase : « Il avoit pris le reste de son harnois avant que partir de sa tente, qui estoit un sayon de ceulx qui se font en la Sicile, ceinct, et par dessus *une brigandine faitte de plusieurs doubles de toile picquee.* » *Alexandre*, 32. En grec : θώρακα διπλοῦν λινοῦν.

Le mot *rondelle*, qui désigne un petit bouclier, traduit très bien πέλτη (*Alexandre*, 67; *Demetrius*, 49). Je ne m'arrêterai pas à relever tous les emplois du mot *dague* pour traduire différents mots : ξιφίδιον (*Tiberius Gracchus*, 10),

1. Les citations de la traduction de *Daphnis et Chloé* sont faites d'après l'édition de 1559. La division en chapitres n'existe pas dans cette édition.

Digitized by Google

ἐγχειρίδιον (*Numa*, 13), ξίφος (*Sertorius*, 26). Il est inutile aussi de chercher à quels mots grecs correspondent les mots *hallebarde* (*Paul Émile*, 18; *Antoine*, 66); *partisane* (Diodore, XVII, 19; *Artaxerxès*, 11); *vouge* (*Pompée*, 71). Probablement les objets habituellement désignés par les mots français ne sont pas exactement semblables à ceux que désignent les mots grecs. Mais il y a forcément dans toute traduction quelque chose de conventionnel. Il ne faut pas espérer trouver une exactitude complète, et si nos expressions modernes nous paraissent justes, c'est que nous y sommes habitués. Puisqu'il faut souvent se contenter d'une approximation, reconnaissons qu'Amyot a réussi d'ordinaire assez bien à ne pas s'éloigner du texte grec.

C'est peut-être pour traduire les mots relatifs à la religion qu'il rencontrait le plus de difficultés. Pour les édifices même, il était difficile de traduire τὰ ἱερά, comme nous le faisons aujourd'hui. Le mot *temple* ne pouvait pas représenter aux lecteurs de ce temps l'édifice le plus habituellement consacré à l'exercice du culte. Il fallait se résoudre à dire *les églises*, et c'est ce qu'Amyot a fait souvent, quoiqu'il emploie aussi le mot *temple :* « Les femmes et les petis enfans s'en coururent aux eglises (εἰς τὰ ἱερά) prier les Dieux. » Diodore, XVII, 4. — « [Lycurgus] gaigna le devant et se jetta en franchise dedans une eglise (εἰς ἱερόν), avant que les autres le peussent attaindre. » *Lycurgue*, 11. — « Il defendit aussi par la mesme loy d'injurier de paroles oultrageuses les vivans aux eglises pendant le service divin. » *Solon*, 21. En grec : ζῶντα δὲ κακῶς λέγειν ἐκώλυσε πρὸς ἱεροῖς.

Le mot *chapelle* est employé comme équivalent de différents mots désignant des édifices sacrés[1] : « Il est tout certain qu'il tenoit quelque chose à la maison des Lycome-

1. *Chapelle* avait été déjà employé par Seyssel dans sa traduction de Thucydide : « Les Amphipolitains luy feirent apres edifier [à Brasidas] ung sepulchre fort magnificque et une chappelle comme a un sainct. » V, 2.

Digitized by Google

diens, par ce que la chapelle de ceste famille, qui est au bourg de Phlyes, ayant esté arse et bruslee par les Barbares, Themistocles la feit refaire à ses despens. » *Thémistocle*, 1. Dans cette phrase *chapelle* traduit τελεστήριον. — « La chapelle d'Eleusine, ou se faisoyent les secrettes cerimonies des mysteres. » *Périclès*, 13. Tous ces mots ne servent qu'à traduire τὸ δ'ἐν Ἐλευσῖνι τελεστήριον. — « Là mesme estoit la chappelle d'Androcrates (τὸ τοῦ Ἀνδροκράτους ἡρῷον). » *Aristide*, 11. — « Agesilaus... gaigna secrettement une petite chappelle (δωμάτιον μικρὸν) qui est sacree à la peur. » *Cléomène*, 8.

Le mot περιρραντήριον, qui désigne un vase d'eau lustrale servant aux aspersions, est traduit par *benoistier*. Catilina, après un meurtre, va « laver ses mains souillees de sang dedans le benoistier du temple d'Apollo ». *Sylla*, 32.

Ayant à traduire des mots relatifs aux mystères de Bacchus, Amyot est évidemment fort en peine. Il ne trouve qu'une approximation très imparfaite en employant le mot *sacrement :* « Les sainctes cerimonies et sacrements secrets des religieux mysteres de Bacchus. » PLUTARQUE, *Consolation à sa femme*, 10. Le texte grec disait : τὰ μυστικὰ σύμβολα τῶν περὶ τὸν Διόνυσον ὀργιασμῶν.

Amyot ne parle pas d'*évêques*, comme le fait souvent Seyssel[1]. Mais il n'hésite pas à employer le mot *prelature* pour traduire ἱεροσύνη : « Et demoura Crassus en sa maison... pource qu'il tenoit la prelature du souverain Pontife, qui par la loy de leur religion est contraint de demourer en la ville. » *Fabius Maximus*, 25. — « Quintus Sulpitius, pource qu'en sacrifiant, le chapeau sacerdotal, que portent ceulx que lon appelle Flamines, luy tomba de dessus la teste, fut deposé de sa prelature. » *Marcellus*, 5. — Il nous montre des religieux marchant en procession : « [Alcibiade] apres cela feit marcher *les presbtres*, *religieux et confraires*, *et ceulx qui les conduisoyent* en procession. » *Alcibiade*, 34. En grec : ἱερεῖς δὲ καὶ μύστας καὶ

1. Traduction d'Appian, *Guerre parthique*, 4; *Guerre mithridatique*, 16; *Guerres civiles*, I, 3, etc.

Digitized by Google

μυσταγωγούς. — Les νεωκόροι, gardiens du temple, deviennent des marguilliers ou des sacristains : « Le chien qui estoit pour la garde du temple... feit bien son devoir d'abbayer, mais, voyant que personne des margueillers ne venoit, il se meit à poursuivre et aller apres le sacrilege. » *Quels animaux sont les plus advisez*, 13. — « Le sacristain du temple de Hercules (ὁ νεωκόρος τοῦ Ἡρακλέους) ne sachant un jour à quoy passer son temps... convia de gayeté de cueur le Dieu à jouer aux dez avec luy. » *Romulus*, 5. — « L'un des Secretains, qui ont la charge du temple (τῶν νεωκόρων τις. » *Hist. Æthiop.*, VII, 11.

Les mots les plus difficiles à traduire étaient peut-être ceux qui désignent les prêtresses, puisque la conception même d'un sacerdoce féminin est étrangère à la religion chrétienne. Amyot ne résout pas la difficulté : une prêtresse est pour lui une *religieuse*[1] : « Quand il [Thémistocle] fut en la ville de Magnesie, il y feit edifier un temple de Dindymene, et y rendit sa fille Mnesiptoleme religieuse (καὶ τὴν θυγατέρα Μνησιπτολέμαν ἱέρειαν ἀπέδειξεν). » *Thémistocle*, 30. — Quand Alcibiade est condamné à mort pour sacrilège, on donne à tous les prêtres et prêtresses l'ordre de le maudire : « A quoy il y eut une seule religieuse nommee Theano... qui s'opposa, disant qu'elle estoit religieuse pour prier et benir, non pas pour detester et maudire (φάσκουσαν εὐχῶν, οὐ καταρῶν ἱέρειαν γεγονέναι). » *Alcibiade*, 22. — La Pythie est *la religieuse Pythie* (*Thésée*,

1. Amyot n'était pas le premier à employer ce mot en pareil cas. Marot, dans *Leander et Hero* (éd. Jannet-Picard, III, 252), parle de la *religieuse* de Vénus. — Lemaire de Belges et Mellin de Saint-Gelais emploient le mot *nonnain :* « La bonne et sainte dame Tytea la grande, surnommee Vesta, femme de Noë, commença en Italie la religion des Vierges et nonnains Vestales. » Lemaire de Belges, *Illustr. de Gaule*, I, 5. — « Mars engendra de la belle Ilia, Clause nonnain, Romulus et Remus. » Mellin de Saint-Gelais, *Paraphr. d'une élégie d'Ovide.* — Calvin parle des *nonnains des Payens* (*Sermons sur l'Ép. aux Corinth.*, 3). — Nous voyons même dans Seyssel une *abbesse :* « Le temple de Juno qui estoit à Argos brula par la faulte de Chrysis qui estoit lors abbesse. » Trad. de Thucydide, IV, 18. Cf. Saliat, trad. d'Hérodote, VI, 66.

Digitized by Google

26), les Vestales sont les *religieuses Vestales* (*Fabius Maximus*, 18). — La Pythie et les autres prêtresses inspirées qui rendent des oracles sont des *prophetisses :* « Aucuns cuidoyent que ce fust la prophetisse et religieuse devouee au service de quelque dieu (ἱέρειαν ὑπὸ τοῦ θεῶν ἐκμεμηνυῖαν). » *Hist. Æthiop.*, I, 2. — « Les autres disent que c'estoit la femme d'Evandre Arcadien, laquelle estant prophetisse inspiree du Dieu Phœbus, rendoit les oracles en vers (μαντικήν τινα καὶ φοιβαστικὴν ἐμμέτρων χρησμῶν γενομένην). » *Romulus*, 21.

Des termes propres à la religion chrétienne interviennent même sans nécessité. Le mot *religion*, dans le sens de couvent, est employé pour caractériser l'austérité de la vie à Sparte sous les lois de Lycurgue : « Le gouvernement de Sparte ne sembloit pas estre police de chose publique, ains plus tost regle de quelque devote et saincte religion. » *Lycurgue*, 30. Le texte grec disait : οὐ πόλεως ἡ Σπάρτη πολιτείαν, ἀλλ' ἀνδρὸς ἀσκητοῦ καὶ σοφοῦ βίον ἔχουσα. — Pour montrer dans quel isolement respecté la mère, la femme et les filles de Darius vivent au milieu du camp d'Alexandre, Amyot emploie le mot *monastère :* « [Elles] eurent leur privé secret, sans que personne hantast parmy elles ny les veist, non comme en un camp d'ennemis, ains tout ne plus ne moins que si elles eussent esté en quelque sainct monastere de religieuses estroittement reformees et gardees (ὥσπερ οὐκ ἐν στρατοπέδῳ πολεμίων, ἀλλ' ἐν ἱεροῖς καὶ ἁγίοις φυλαττομένας παρθενῶσιν). » *Alexandre*, 21.

Le mot ἐναγής est ordinairement traduit par *excommunié* (*Solon*, 12), ou par *maudit et excommunié* (*Marcellus*, 19). César a en horreur, *comme un meurtrier excommunié*, l'homme qui lui présente la tête de Pompée. Le texte grec dit : παλαμναῖον.

Brutus, dans la nuit qui précède la bataille de Philippes, voit apparaître *son mauvais ange :* « Le fantasme luy respondit : je suis ton mauvais ange, Brutus (Ὁ σός, ὦ βροῦτε, δαίμων κακός). » *Brutus*, 36. Dans la *Vie de César*, 69, δαίμων κακός est traduit par *ton mauvais ange et esprit*. Dans

Digitized by Google

la *Vie d'Antoine*, 33, δαίμων est traduit par *daemon*, mais ce mot est expliqué par une addition au texte : « Ton Daemon, disoit il [un devin parlant à Antoine], c'est-à-dire le bon ange et l'esprit qui t'a en garde, craint et redoubte le sien. » En grec : ὁ γὰρ σὸς, ἔφη, δαίμων τὸν τούτου φοβεῖται.

Si nous voyons des anges chez Amyot, nous y voyons aussi des diables, mais l'emploi de ce mot est un véritable contresens : « Les Opuntiens... avoient deux presbtres, l'un qui avoit la superintendence des sacrifices qui se faisoient aux Dieux, et l'autre de ceux qui se faisoient aux Diables. » *Demandes des choses grecques*, 6. Plutarque disait τὰ θεῖα et τὰ δαιμόνια, ce qui ne faisait pas du tout le contraste imaginé par Amyot : Δύο δ'ἦσαν ἱερεῖς παρ' αὐτοῖς, ὁ μὲν περὶ τὰ θεῖα τεταγμένος, ὁ δὲ περὶ τὰ δαιμόνια.

Seyssel, dans sa traduction de Thucydide, parle des dieux et des saints (V, 4). Saliat, dans sa traduction d'Hérodote, parle d'une sainte à laquelle on sacrifie et qui n'est autre qu'Iphigénie, fille d'Agamemnon (IV, 103). Amyot ne va pas jusque-là, mais, pour désigner une sorte de lèpre, il emploie l'expression populaire *le mal de saint Main :* « Les barbares... haïssent merveilleusement entre autres maladies la lepre et le mal de S. Main (τὰς ἐπιλευκίας καὶ λέπρας). » *Propos de table*, L. IV, Quest. 5. Cf. *D'Isis et d'Osiris*, 8; *Artaxerxès*, 23; voir aussi Saliat, trad. d'*Hérodote*, I, 138.

Pour trouver des équivalents propres à désigner les divinités païennes, il a aussi recours à un mot que lui fournissent nos superstitions et légendes populaires, le mot *fée*. Les Parques sont des fées : « Platon mesme nous l'a couvertement donné à entendre par les noms des Fees ou des Parques (τοῖς τῶν Μοιρῶν ὀνόμασι), aiant appellé l'une Atropos, l'autre Lachesis, et la tierce Clotho. » *Propos de table*, L. IX, Quest. 14. — « [Platon] dit que la Destinee fatale est la raison et parole de la fee Lachesis, fille de la Necessité[1]. » *De la fatale destinee*, 1. — Ailleurs, nous

1. Cf. *De l'esprit familier de Socrate*, 22.

Digitized by Google

voyons *la fée Gorgone* (*Contre Colotès*, 26). La nymphe Égérie est *une fée prudente et sage*[1] (*De la fortune des Romains*, 9). Les Néréides sont *les fées des eaux* (*Antoine*, 26). Calypso revêt Ulysse d'une robe « sentant comme baume, retenant l'odeur du corps d'une Fee immortelle. » *Qu'il ne faut point emprunter à usure*, 8. En grec : εὐώδεα χρωτὸς ἀθανάτου πνέοντα. — Les choses même peuvent être *fées*, c'est-à-dire *féées*, douées d'une vertu surnaturelle. Tel est le cas de la *lance fée* donnée par Mars et Sylvia (*Collation d'aucunes histoires romaines*, 26).

Pour tout ce qui concerne le gouvernement et l'administration des États, la vie publique, les relations sociales, nous voyons dans les traductions d'Amyot le même effort d'adaptation, effort le plus souvent heureux.

A Athènes, les archontes sont les *prévôts de la ville*. Nous avons vu déjà ce terme accompagner le mot grec pour l'expliquer. Il s'y substitue ailleurs complètement : « Or avoit il ja estably la cour et le conseil d'Areopage, en le composant de ceulx que lon elisoit par chascun an Prevosts de la ville (ἐκ τῶν κατ' ἐνιαυτὸν ἀρχόντων). » *Solon*, 19. — « Il ne luy estoit onques escheut par le sort d'estre ny Prevost annuel, ny Conservateur des loix, ny Roy des sacrifices, ny Maistre des guerres. » *Périclès*, 9. Dans le texte grec, le mot ἄρχων désigne spécialement l'archonte éponyme[2], et d'autres mots indiquent les diverses fonctions des autres archontes : thesmothète, archonte-roi, polémarque : διὰ τὸ μήτ' ἄρχων μήτε θεσμοθέτης μήτε βασιλεὺς μήτε πολέμαρχος λαχεῖν. On voit combien Amyot s'efforce de traduire clairement chacun des mots grecs. Pour des hommes complètement ignorants des magistratures athéniennes, sa traduction serait beaucoup plus intelligible que nos traductions d'aujourd'hui.

Le mot ἀγορανόμος, que nous transcririons simplement aujourd'hui sous la forme *agoranome*, est traduit chez

1. Ici *fée* traduit δαίμονα.
2. L'expression *prevost annuel* s'applique particulièrement, chez Amyot, à l'archonte éponyme. Voir la *Vie d'Aristide*, 1 et 5.

Digitized by Google

Amyot par le mot *échevin*, qui n'est pas, il faut l'avouer, d'une parfaite exactitude : « Les Eschevins de bon entendement (οἱ χαρίεντες ἀγορανόμοι), quand ils baillent à ferme les estuves publicques, exceptent ordinairement le bois d'olivier, defendant à ceux qui les prennent à louage d'en user. » *Propos de table*, L. III, Quest. 10. — Épaminondas est élu *superintendant des gabelles* (τελέαρχος). *Instruct. pour ceux qui manient affaires d'Estat*, 15. — Dans la *Vie* de l'orateur Lycurgue, nous rencontrons le nom d'Abron, *tresorier de l'extraordinaire des guerres* (τοῦ ταμιεύσαντος στρατιωτικῶν). — Nous avons vu déjà comment le mot *questeur* est expliqué par son équivalent *trésorier général*. Il est aussi quelquefois simplement traduit par le mot *trésorier* (*Publicola*, 12; *Crassus*, 11). — Un simple scribe, γραμματιστής, est appelé *secrétaire d'État :* « Proserpine s'apparut la nuit en dormant à Aristagoras, secrettaire d'estat de la chose publique des Cyziceniens. » *Lucullus*, 10. — Le mot γραμματεύς est rendu par trois équivalents : « Ayant ainsi rabaissé l'audace des greffiers, scribes et clercs des finances (οὕτω δὲ τοὺς γραμματεῖς ταπεινώσας). » *Caton d'Utique*, 17. — *Les fermiers et receveurs des tailles* mènent en prison le philosophe Xénocrate, qui a négligé de payer certain impôt. Le mot grec est τελωνής. — Le mot ταμιεῖον est traduit par *chambre des comptes* et par *chambre du trésor :* « Ainsi ayant rabaissé l'audace des greffiers, scribes et clercs des finances, et les ayant rengez à la raison, il... rendit la chambre des comptes plus venerable et plus reveree que le Senat mesme. » *Caton d'Utique*, 17. En grec : τὸ ταμιεῖον ἀπέδειξε τοῦ βουλευτηρίου σεμνότερον. — « Ayant vuidé et nettoyé de calomniateurs, et remply de deniers la chambre du tresor. Ἐπιδεικνύμενος δὲ τὸ ταμιεῖον ἄδατόν τε καὶ καθαρὸν συκοφαντῶν, πλῆρες δὲ χρημάτων. » *Caton d'Utique*, 18.

Les gardes du corps de Pisistrate, qui sont des κορυνηφόροι (littéralement, porteurs de massues), sont appelés par Amyot des *hallebardiers :* « Ainsi le peuple authorisa la proposition d'Ariston touchant l'oltroy des hallebardiers. »

Digitized by Google

Solon, 30. — Les licteurs, que Plutarque, à cause de leurs baguettes, appelle ῥαβδοῦχοι, sont en français des *massiers;* mais Amyot corrige l'inexactitude de cette traduction en expliquant et en développant le texte grec et en spécifiant bien que les massiers portent des faisceaux où sont unies des verges et des haches (*Publicola*, 10. Cf. *Sylla*, 38). Pourtant il se résigne à désigner par le mot *masses*, sans explication, les faisceaux que l'on porte devant les Vestales : « Ῥαβδουχοῦνται δὲ προϊοῦσαι », dit le texte grec. Amyot traduit ainsi : « Quand elles sortent en public, on porte des masses devant elles par honneur. » *Numa*, 10. — Un licteur est aussi appelé *huissier*, ou *sergent :* « Son fils envoya au devant de luy un huissier (ῥαβδοῦχον) luy faire commandement de descendre de son cheval. » *Dicts des Roys et Cap.*, *Fabius Maximus*, 7. — « Fabius... sortit en public avec vingt et quatre sergens portans les faisceaux de verges et les haches devant luy. » *Fabius Maximus*, 4. Le texte grec disait seulement : προῆλθε συνενεγκάμενος εἰς ταὐτό ῥαβδουχίας εἴκοσι τέσσαρας. — Le mot *sergent*, dont la signification, très générale d'abord, est encore assez large au XVIe siècle, sert encore à traduire divers autres mots. Il peut désigner les exécuteurs des arrêts de la justice : « Il bailla aux sergens Archidamia la premiere à executer. » *Agis*, 20. — « Quand elle [la Vestale qui doit être enterrée vive] est arrivee au lieu de ce caveau, les Sergens incontinent deslient les fermans de la littiere. » *Numa*, 12. — Il désigne encore l'agent qui fait une vente à la criée : « Encore aujourdhuy quand on vent à l'encan quelque chose appartenant au public, le sergent crie que ce sont des biens du Roy Porsena. » *Publicola*, 19. En grec : Διὸ καὶ καθ' ἡμᾶς ἔτι πωλοῦντες τὰ δημόσια πρῶτα κηρύττουσι τὰ Πορσίνα χρήματα. Cf. *Thémistocle*, 18.

Les citoyens des villes grecques ou romaines sont des *bourgeois*, et le droit de cité est le droit de *bourgeoisie :* « Des terres plus prochaines de la propre ville de Sparte... en feit autres neuf mille parts, qu'il departit aux naturelz bourgeois de Sparte, qui sont ceulx que proprement on

Digitized by Google

appelle les Spartiates. » *Lycurgue*, 8. — « Romulus... en feit une colonie... en y envoyant deux mille cinq cens bourgeois Romains pour y habiter. » *Romulus*, 23. — « Il y a bien quelque difficulté en l'ordonnance qu'il feit, que nul estranger ne peust acquerir droit de bourgeoisie à Athenes, sinon... qu'il s'y en veinst demourer avec tout son mesnage et toute sa famille. » *Solon*, 24. — Amyot aime à employer les formules traditionnelles, ***manants et habitants***, ou ***bourgeois***, ***manants et habitants*** : « Ils priverent du droit et privilege de bourgeoisie Romaine les manans et habitans de la ville de Novocome. » *César*, 29. — « Il commanda au herault qu'il proclamast à son de trompe que tous bourgeois, manans et habitans d'Athenes, depuis l'aage de quatorze ans, jusques à soixante (Ἀθηναίων τοὺς ἄχρι ἑξήκοντα ἐτῶν ἀφ' ἥβης), eussent promptement au partir de l'assemblee à le suyvre en armes. » *Phocion*, 24. — Le roi Pyrrhus a des ***subjects et vassaux***, et la même expression désigne les rois qui reconnaissent l'autorité d'Antoine : « La fortune luy donnoit bien occasion et moyen de vivre en paix... s'il eust voulu se contenter de regner sur ses subjectz et vassaux naturelz seulement (ζῆν ἐν εἰρήνῃ βασιλεύοντα τῶν οἰκείων). » *Pyrrhus*, 13. — « Antonius... avoit avec luy pour son secours les Roys, ses subjects et vassaux (βασιλεῖς δὲ ὑπήκοοι συνεμάχουν). » *Antoine*, 61.

Lorsque Amyot veut parler d'un ***dème*** de l'Attique, il emploie le mot ***bourg***, ou le mot ***canton*** : « Aristides, filz de Lysimachus, estoit... de la lignee Antiochide, du bourg d'Alopece (τῶν δὲ δήμων Ἀλοπεκῆθεν). » *Aristide*, 1. — « En tesmoignage dequoy ilz disent qu'encore y a il un Canton de l'Attique, qui s'appelle le Canton des Philaeides (καὶ δῆμον ἐπώνυμον Φιλαίου τῶν Φιλαϊδῶν ἔχουσιν). » *Solon*, 10.

Parlant de divers actes de la vie publique, Amyot emploie de préférence les mots qui sont familiers à ses lecteurs. On peut à peine remarquer qu'il traduit δικαστήριον par ***parquet***, car le mot ***parquet*** était bien alors la traduction exacte du mot δικαστήριον. — Les orateurs qui vont prendre la parole ***montent en chaire*** : « [Démosthène] de-

Digitized by Google

vint à la fin le premier de tous les orateurs de son temps qui montoyent en chaire pour harenguer (τῶν ἀπὸ τοῦ βήματος ἀγωνιζομένων πολιτῶν). » *Démosthène*, 6. — « Pericles... prioit aux Dieux avant que de monter en chaire (πρὸ τοῦ δημηγορεῖν), qu'il ne luy eschappast de la bouche aucune parole, qui ne servist à la matiere dont il devoit traitter. » *Instruct. pour ceux qui manient affaires d'Estat*, 8. — Les rois, les magistrats envoient des *lettres patentes :* « Du temps que Cimon gouverna, lon ne veit onques commissaire ne sergent royal qui apportast aucunes lettres patentes ou mandemens du Roy. » *Cimon*, 19. Cf. *Pompée*, 13.

Même les mots qui désignent un édifice, un lieu, s'adaptent aux coutumes des temps modernes. Le prytanée est *l'hôtel de ville :* « On en voit encore une statue dedans le palais et hostel de ville (ἐν τῷ πρυτανείῳ). » *Vies des dix Orateurs, Démosthène.* — La citadelle qui défend une ville est le *chasteau.* C'est par ce mot que nous voyons désignés l'Acropole d'Athènes (*Solon*, 30), la Cadmée à Thèbes (*Pelopidas*, 13), à Rome le Capitole (*Coriolan*, 18). — Décrivant la cérémonie par laquelle on honore chaque année les soldats tombés à Platées, il nous montre le cortège se rendant au *cimetière* où sont leurs tombeaux : le prévôt des Platéens marche en tête « jusques au cimetiere ou sont les sepultures de ceulx qui moururent en celle journee. » *Aristide*, 21. Le texte grec disait simplement : ἐπὶ τούς τάφους.

On peut trouver peut-être un peu étrange l'emploi du mot *baron*, qui, joint au mot *seigneur*, traduit en un certain cas le mot βασιλεύς. Pourtant ces mots s'appliquent assez bien, semble-t-il, à la situation de ces vassaux du roi des Perses : « Pharnabazus..., passant en Cypre, commanda aux barons et seigneurs d'icelle, de la part du Roy, de mettre sus et equipper cent galeres. » Diodore, XIV, 11.

Il est encore plus naturel qu'Amyot emploie le mot *gentilhomme*, qui, pourtant, nous semblerait aujourd'hui presque un anachronisme quand nous le voyons appliqué

Digitized by Google

aux nobles des cités antiques. C'est par ce mot que d'ordinaire Amyot désigne les Eupatrides et les patriciens : « [Theseus] laissa ses deux freres [de Soloïs] pour gouverneurs et superintendans de ceste nouvelle ville, avec un autre gentilhomme Athenien nommé Hermus (καὶ σὺν αὐτοῖς Ἕρμον ἄνδρα τῶν Ἀθήνησιν Εὐπατριδῶν). » *Thésée*, 26. — « Lucius Cornelius Sylla estoit bien de race de Patriciens, qui sont à Rome les nobles et gentilshommes (γένει μὲν ἦν ἐκ πατρικίων, οὓς εὐπατρίδας ἄν τις εἴποι). » *Sylla*, 1. — « Il se retira en sa maison... là où tous les jeunes gentilzhommes (οἱ ἐν ἡλικίᾳ τῶν πατρικίων)... le suyvirent. » *Coriolan*, 15. — Souvent le mot *gentilhomme* est une addition au texte : il traduit ἀνήρ ou même ἄνθρωπος; accompagné du mot *jeune*, il traduit μειράκιον; souvent aussi il ne correspond à aucun mot grec et s'introduit seulement pour la commodité de la phrase : « Un Consul Romain par raison devoit estre plus honoré et prisé des Achaeiens qu'un simple gentilhomme d'Arcadie (ἀνδρὸς Ἀρκάδος). » *Philopoemen*, 15. — « Il est plus honorable à un gentilhomme (ἀνθρώπῳ) de prendre un sanglier... que non pas de l'acheter. » *Quels animaux sont les plus advisez*, 9. — « Un jeune gentilhomme Megalopolitain (μειρακίου Μεγαλοπολιτικοῦ). » *Philopoemen*, 6. — « Philippus y envoya... Amyntas et Clearchus, deux gentilzhommes Macedoniens. » *Démosthène*, 18. Le texte dit simplement : Ἀμύνταν μὲν καὶ Κλέαρχον Μακεδόνας. Remarquons enfin l'usage qu'Amyot fait de ce mot pour opposer l'homme libre à l'esclave. La notion d'esclavage n'étant pas familière à ses lecteurs, il déclare digne d'un gentilhomme ce que Plutarque disait digne d'un homme libre. Un Lacédémonien, à Athènes, étonné d'avoir vu un citoyen condamné pour oisiveté, demande qu'on lui montre « celuy qui avoit esté condamné pour vivre noblement et en gentilhomme (ὁ τὴν ἐλευθερίαν ἐαλωκὼς δίκην). » *Lycurgue*, 24. — « Il desdaigna d'apprendre à jouer des flustes, disant que ce n'estoit point artifice honeste, ne digne d'un gentilhomme. » *Alcibiade*, 2. En grec : τὸ δ'αὐλεῖν ἔφευγεν ὡς ἀγεννὲς καὶ ἀνελεύθερον.

Digitized by Google

Le mot *seigneur* est employé parfois pour désigner les nobles, comme dans cette phrase : « Ceste parole despleut grandement aux seigneurs du Senat (τοὺς μὲν ἀριστοκρατικοὺς ἠνίασεν). » *César*, 14. — Ailleurs, il ne traduit aucun mot grec : « Les seigneurs de Lacedaemone furent d'advis qu'il valoit mieulx faire paix avec le Roy de Perse : ἔδοξε τοῖς Λακεδαιμονίοις εἰρήνην ποιεῖσθαι πρὸς βασιλέα. » *Agesilas*, 23. — « Il entra dedans la ville quand et eulx, dequoy ces seigneurs Thebains ne furent gueres contents : συνεισῆλθε τοῖς Θηβαίοις εἰς τὴν πόλιν οὐ πάνυ μὲν ἡδομένοις. » *Flaminius*, 6. — « Dequoy les autres seigneurs Romains estoyent bien aises (ταῦτα τοῖς μὲν ἄλλοις ἤρεσκε Ῥωμαίοις), et prenoyent plaisir de voir leurs jeunes hommes s'adonner à l'estude des lettres et disciplines Grecques. » *Caton le Censeur*, 22.

Le mot γυνή est souvent traduit par le mot *dame :* « Estant la coustume en Candie que les dames (τὰς γυναῖκας) se trouvoyent aux esbatemens publiques. » *Thésée*, 19. — Le mot *dame* se joint aussi au nom propre : « Ceste dame Hipparete (ἡ Ἱππαρέτη) estant honeste et gardant loyaulté à son mary. » *Alcibiade*, 8. — Le mot κόρη est traduit par *damoiselle :* « Le Roy Antiochus... estoit devenu amoureux d'une jeune damoiselle, fille de Cleoptolemus (κόρης, ἣ θυγάτηρ μὲν ἦν Κλεοπτολέμου). » *Flaminius*, 16. — Les femmes libres sont désignées sous le nom de *dames* et de *bourgeoises*, pour la même raison qui faisait assimiler l'homme libre au gentilhomme : « Les envieus et mesdisans allerent semans par tout le bruit, que Phidias recevoit en sa maison les dames de la ville (ἐλευθέρας γυναῖκας). » *Périclès*, 13. — « La ruze estoit qu'ilz l'envoyassent elle-mesme, avec quelque nombre d'autres esclaves, les plus belles, accoustrees en bourgeoises et filles de bonne maison. » *Romulus*, 29. En grec : καὶ σὺν αὐτῇ θεραπαινίδας εὐπρεπεῖς κοσμήσαντας ὡς ἐλευθέρας ἀποστεῖλαι πρὸς τοὺς πολεμίους.

Dans les maisons royales, on voit, comme de tout temps, des serviteurs et des courtisans, dont les fonctions sont désignées par les mêmes noms que s'il s'agissait de la

Digitized by Google

cour du roi de France. Démétrius est entouré de ses *gentilshommes* (*Démétrius*, 36), et Cléopâtre de ses *femmes et damoiselles* (*Antoine*, 26). Alexandre enfant a près de lui « gouverneurs, *chambellans*, maistres et precepteurs » (*Alexandre*, 5). Séleucus a des *maistres d'hostel* (ἐπιμελητάς. *Démétrius*, 50). Alexandre a des *pages* qui conduisent les grands chevaux de son écurie (DIODORE, XVII, 16).

Les appellations de courtoisie ou d'étiquette, à la mode française, s'imposent naturellement aux personnages antiques. Si l'on parle à un roi, on l'appelle *sire*, que ce soit le roi de Perse, ou Romulus, ou Pyrrhus (v. *Thémistocle*, 28; *Romulus*, 28; *Pyrrhus*, 14, etc.[1]). S'adressant au consul, au dictateur, on les appelle *seigneur consul* (*Publicola*, 14), *seigneur dictateur* (*Fabius Maximus*, 13). Là où le grec disait : ὦ Φιλοποίμην, ὦ Φάβιε, le français dit *seigneur Philopoemen*, *seigneur Fabius* (*Philopoemen*, 2; *Fabius Maximus*, 14). — Pour traduire ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ἄνδρες Σπαρτιᾶται, ἄνδρες Ῥωμαῖοι, Amyot dit *seigneurs Athéniens* (*Phocion*, 10), *seigneurs Spartiates* (*Alcibiade*, 14), *seigneurs Romains* (*Fabius Maximus*, 20). Favonius, avant la bataille de Pharsale, dit aux soldats de Pompée : « Messieurs (ἄνθρωποι), je vous advise que vous ne mangerez point encore pour ceste annee des figues de Thusculum » (*Pompée*, 67). Chariclée, s'adressant au roi son père, lui disait simplement : ὦ πάτερ. Le français, plus cérémonieux, lui fait dire *monsieur mon père* (*Hist. Æthiopique*, l. X).

Les divertissements des anciens ne pouvaient pas toujours être facilement assimilés à ceux du XVIe siècle. Amyot a su très habilement saisir les analogies et en tirer parti pour sa traduction. Les jeux sont comparés aux *tournois*, et si ce mot ne donnait pas aux lecteurs une idée très exacte de ce qu'avaient pu être les jeux dans l'antiquité, il leur permettait cependant d'en comprendre certains traits essentiels : la rivalité de courage, de force et d'adresse, et

1. Ce mot s'emploie même quand on parle aux dieux : ὦ δέσποτα Ἄπολλον est traduit par *Sire Apollon* (*Des oracles de la prophetisse Pythie*, 19); ὦ φίλε Πόσειδον par *Sire Neptune* (*Démosthène*, 29).

Digitized by Google

la récompense attribuée au lutteur victorieux. Le contexte, d'ailleurs, peut, à l'occasion, faire comprendre qu'il y avait dans les jeux antiques certaines luttes inusitées dans les tournois : « Estant prochaine la saison des jeux Olympiques, il y envoya, pour courir au tournoy, des chariots plus richement estoffez que nul autre. » DIODORE, XIV, 28. — Les combats de gladiateurs étaient plus embarrassants, car ils ne pouvaient être comparés à rien. Nous avons vu déjà comment Amyot résout la difficulté en mettant à côté du mot *gladiateur* une sorte de traduction, *escrimeur à outrance*. Il lui arrive aussi d'employer seule cette expression : « Elle se trouva un jour assise en une assemblee de jeux publiques, à voir combatre des escrimeurs à oultrance. » *Marius*, 17. — L'expression κύκλιος χορός est très exactement traduite, *une danse ronde :* « Il feit les frais d'une danse ronde au nom de la lignee Ægeide, qui pretendoit le pris d'honneur aux festes Bacchanales. » *Vies des dix Orateurs. Andocide.* — Le mot κῶμός est traduit par *mommerie :* « Chacun s'esforceoit de contrefaire toutes les insolences des Bacchanales, comme si le Dieu Bacchus y eust esté present en personne, et qu'il eust luy mesme guidé et conduit toute ceste mommerie (ὡς τοῦ θεοῦ παρόντος αὐτοῦ καὶ συμπαραπεμπόμενος τὸν κῶμον). » *Alexandre*, 67. — Pour le mot ἐπεισόδιον, Amyot trouve comme équivalent *entrée de morisque :* « Le vice n'estoit point une entree de morisque plaisante ny galante et agreable à Dieu. » *Communes conceptions contre les Stoïques*, 14. Le texte grec dit : « Οὐ γὰρ ἡδὺ τῷ θείῳ καὶ κομψὸν ἡ κακία γέγονεν ἐπεισόδιον. »

Le costume des anciens est aujourd'hui connu de tous ceux qui lisent Plutarque, même dans une traduction, et la plupart des mots qui en désignent les diverses parties nous sont tout à fait familiers. Nous les comprenons même beaucoup mieux que les termes auxquels Amyot était obligé d'avoir recours pour être entendu de ses contemporains. Le mot *tunique*, par exemple, qui nous paraît si français, n'était pas encore très usité au XVIe siècle, et

Digitized by Google

Amyot jugeait préférable de se servir du mot *saye* ou du mot *sayon*. Ces deux mots servent à traduire le mot χιτών : « Il portoit tousjours un saye teinct en pourpre (ἁλουργῆ χιτῶνα), et pardessus une longue robbe de pourpre aussi. » *Romulus*, 26. — « La coustume estoit lors à Rome que ceulx qui poursuyvoyent aucun magistrat et office public quelques jours durans se trouvassent sur la place, ayans seulement une robbe simple sur eulx, sans saye dessoubs (ἐν ἱματίῳ κατιόντας εἰς τὴν ἀγορὰν ἄνευ χιτῶνος). » *Coriolan*, 14. — « Il [Alexandre] prit le bandeau royal alentour de sa teste, comme le souloient porter les Roys de Perse, et se vestit comme eulx d'un sayon blanc (καὶ τὸν διάλευκον ἐνεδύσατο χιτῶνα). » DIODORE, XVII, 17. — « Quand ilz estoyent parvenus jusques en l'aage de douze ans, ilz ne portoyent de là en avant plus de sayons, et ne leur donnoit on tous les ans que une robbe simple seulement (ἄνευ χιτῶνος ἤδη διετέλουν, ἓν ἱμάτιον εἰς τὸν ἐνιαυτὸν λαμβάνοντες). » *Lycurgue*, 16. — Une tunique à grands plis est *un long saye à plein fond* : « Il... leur commanda de danser, chanter, jouer des haubois, paillarder et taverner, et porter de longs sayes à plein fond (κολπωτοὺς χιτῶνας). » *Dicts des anciens Roys. Xerxès*, 2.

Le mot χιτών est moins heureusement traduit par *cotte d'armes* : « Æmylius... deschira de courroux sa cotte d'armes (τὸν χιτῶνα), à cause que de ses gens les uns reculoyent, les autres n'ozoyent affronter ce bataillon de Macedoniens. » *Paul Émile*, 20. — L'expression *cotte d'armes* est plusieurs fois employée pour désigner la tunique de pourpre qui servait à donner le signal de la bataille : « Le lendemain, au plus matin, fut mise sur la tente du Capitaine la cotte d'armes teinte en escarlatte (ὁ φοινικοῦς χιτών), qui est le signe ordinaire quand il y doibt avoir bataille. » *Marcellus*, 26.

Ce même mot χιτών et son diminutif χιτωνίσκος se trouvent aussi traduits par le mot *chemise* : « Il leur feit creuser [à des soldats fuyards] un fossé de douze piedz de long, estans en chemise tous desceints (ἐν χιτῶσιν ἀζώστοις). »

Digitized by Google

Lucullus, 15. — « Quand il [Tigrane] alloit par les champs à cheval, ilz couroyent à pied à costé de luy en chemises (πεζοὺς παραθέοντας ἐν χιτωνίσκοις). » *Lucullus*, 21. — Pour traduire le mot μονοχίτων, Amyot se sert de la même expression, *en chemise*. C'est ainsi qu'il nous montre les femmes et les filles de Lacédémone *en chemises* pour travailler à fortifier la ville, et Cléopâtre, *en chemise*, allant se jeter aux pieds d'Octave : « Comme ilz [les Lacédémoniens] commenceoyent à mettre la main à l'œuvre, y survindrent les filles et les femmes, aucunes ceintes par dessus leurs cottes troussees, et les autres toutes en chemises (αἱ μὲν ἱματίοις καταζωσάμεναι τοὺς χιτωνίσκους, αἱ δὲ μονοχίτωνες) pour besongner à ceste trenchee. » *Pyrrhus*, 27. — « Elle [Cléopâtre] se leva soudain, et se alla toute nue en chemise μονοχίτων) à ses pieds[1]. » *Antoine*, 83.

Un autre mot, qui nous est peu familier aujourd'hui, sert à traduire χιτών : c'est *hoqueton*. Dans l'armée de Persée, les Thraciens marchent au combat vêtus de hoquetons noirs (*Paul Émile*, 18). Sertorius habitue ses soldats « à se vestir proprement de riches manteaux et de beaux hocquetons par dessoubz » (*Sertorius*, 14). Le même mot traduit χιτωνίσκος et désigne la tunique des Saliens (*Numa*, 13). Il traduit aussi φοινικίς pour désigner les tuniques de pourpre des soldats macédoniens (*Paul Émile*, 18). Dans tous ces cas, certainement, un traducteur préférerait aujourd'hui le mot *tunique*.

Le mot *jaquette*, qui désignait alors un vêtement porté par les paysans, sert à traduire des mots analogues : « Tytire jetta sa jaquette à terre (ῥίψας τὸ ἐγκόμβωμα), et s'en courut tout nud en chemise viste comme un jeune fan de bische. » *Daphnis et Chloé*, II, 33. — « Si c'estoit en Hyver, il jettoit seulement une jacquette sur ses espaules (ἐξωμίδα λαβών), et si c'estoit en Esté, il s'en alloit tout nud

1. Seyssel avait employé déjà le même mot, et justement pour traduire le même passage de Plutarque : « [Cleopatra] sortit tout soudainement du lict ou elle estoit assez petitement accoustree, en sa simple chemise. » *Guerres civiles, L. VI extraict de Plutarque.*

Digitized by Google

travailler au labourage. » *Caton le Censeur*, 3. Amyot ne s'attache pas tant à bien faire comprendre la forme du vêtement que la destination. Le mot ἐξωμίς, tout au moins, ne paraît pas très exactement traduit par le mot *jaquette*, mais les deux vêtements ont ce caractère commun d'être des vêtements rustiques; ils ne diffèrent pas beaucoup l'un de l'autre, et c'est assez pour que la traduction soit justifiée.

Amyot, d'ailleurs, ne craint pas d'employer des mots précis pour traduire des mots un peu vagues, pourvu que le sens général soit respecté. Nous pouvons en voir un exemple dans cette phrase : « Aians honte... de *demourer tout un jour à requoy en robbe de chambre* (διημερεύειν ἐν ἱματίοις), pendant que les autres vont jouer à la paume..., ils s'y en vont, et *se mettent en pourpoint ou tous nuds* (συναποδύονται), comme les autres. » *Regles et preceptes de santé*, 11.

D'autres exemples pourraient nous montrer les efforts d'Amyot pour rendre chaque détail de la vie des anciens. Quelquefois les expressions auxquelles il a recours peuvent donner lieu à la critique, car elles présentent les mœurs antiques sous des traits fort inexacts. Je n'en donnerai qu'un exemple. Traduire γυναικωνῖτις par *les cabinets des dames*, c'est peut-être faire croire à tort que la condition de la femme dans l'antiquité ressemblait à celle des Françaises du XVIe siècle : « [Demetrius] ne sortoit point *des cabinets des dames* (ἐκ τῆς γυναικωνίτιδος) poly et mignon pour aller à la bataille. » *Compar. de Demetrius et d'Antoine*, 6. — « Il [Aratus] les amena depuis [les Macédoniens] luy mesme par la main en son païs, et les feit entrer jusques en son foyer propre avec les armes, voire *jusques aux chambres et cabinetz des Dames* (ἄχρι τῆς γυναικωνίτιδος). » *Cléomène*, 16.

Une des difficultés que rencontrent les traducteurs, c'est celle que présentent les noms de mesures, de poids et de monnaies. Aujourd'hui, presque toujours on emploie le mot ancien, ne pouvant lui trouver un exact équivalent

Digitized by Google

moderne. Amyot est plus hésitant. Il conserve souvent le mot grec, souvent aussi il y substitue un mot français. Le blé se mesure au *boisseau* et au *minot;* l'argenterie se pèse au *marc;* parmi les monnaies anciennes apparaissent le *quadrin* et la *maille :* « Le minot de sel se vendoit quarante drachmes d'argent, et le boisseau de bled (ὁ τῶν πυρῶν μόδιος) trois cents. » *Demetrius*, 33. — « Estant Chef d'armee, il ne prit jamais du public plus de trois minots de froment par mois (οὐ πλέον εἰς τὸν μῆνα πυρῶν ἢ τρεῖς Ἀττικοὺς μεδίμνους), pour la nourriture de luy et de sa famille. » *Caton le Censeur*, 6. — « [Rufinus] se trouva avoir en sa maison plus de dix marcs (ὑπὲρ δέκα λίτρας) en vaisselle d'argent. » *Sylla*, 1. — « Un de ses amoureux luy envoya (à Clodia) une bourse pleine de quadrins, qui sont petites monnoyes de billon. » *Cicéron*, 29. Ici, Amyot n'a pas cherché une équivalence de valeur, mais une ressemblance dans la forme des mots : *quadrin* est presque semblable au latin *quadrans*. Plutarque avait écrit : τὸ δὲ λεπτότατον τοῦ χαλκοῦ νομίσματος κουαδράντην ἐκάλουν. — « De tant d'or et d'argent qui estoit passé par ses mains, tant d'authorité qu'il avoit eue..., jamais il n'en avoit aggrandy ny augmenté sa maison d'une seule maille. » *Lysandre*, 30. Amyot emploie le mot *maille* simplement parce qu'il désigne la plus petite des pièces de monnaie. Le texte grec disait : μηδὲ μικρὸν ἐπιλαμπρύναντος τὸν οἶκον εἰς χρημάτων λόγον.

Toutes les fois qu'on étudie de près les traductions d'Amyot, on en apprécie mieux la fidélité. M. René Sturel, dans l'excellent livre que j'ai déjà cité, a démontré de la façon la plus évidente la grande valeur scientifique de la plus connue des œuvres d'Amyot, la traduction des *Vies parallèles*. Il nous a montré Amyot toujours occupé d'améliorer son livre, de rendre la version plus exacte et la forme plus parfaite. Mais dès les premières œuvres, dès le Plutarque manuscrit de 1547, dès les traductions d'Héliodore et de Diodore de Sicile, on pouvait reconnaître les qualités qui devaient s'affirmer de plus en plus nettement : la conscience scrupuleuse de l'érudit, sa connais-

Digitized by Google

sance profonde de la langue grecque et de l'antiquité grecque et romaine, la souplesse de l'esprit, admirablement habile à tirer parti de toutes les ressources de notre langue, la sûreté du goût choisissant infailliblement l'expression juste, enfin la volonté d'être compris, qui savait résoudre les problèmes les plus embarrassants sans jamais sacrifier l'exactitude à la clarté. Dans la traduction des *Œuvres morales*, le génie d'Amyot ne faiblit pas. J'ai cherché, dans toutes les parties de son œuvre, le cas où il avait à lutter contre une difficulté que n'ont pas connue les traducteurs modernes : faire comprendre Plutarque à des lecteurs dépourvus de la connaissance même la plus superficielle de l'antiquité, éviter autant que possible l'emploi d'un mot inusité, qui pût les troubler dans leur plaisir, et pourtant ne pas trahir l'écrivain qu'il voulait leur faire connaître. Par des moyens à la fois très ingénieux et très simples, il a su atteindre son but. Aussi comprend-on bien la popularité de cette œuvre, où la société de son temps goûtait le plaisir de se reconnaître, et dont la lecture était aussi facile que celle de l'*Amadis de Gaule*. Les hommes les plus illustres de la Grèce et de Rome se laissaient ainsi familièrement aborder par les hommes du XVIe siècle, ravis de les trouver si facilement accessibles. Et en même temps les érudits les plus sévères n'avaient pas à se plaindre. Amyot avait réussi à moderniser le monde antique sans le défigurer. Aujourd'hui, plus habitués que nos ancêtres aux mots de l'antiquité grecque et latine, nous exigeons des traducteurs une précision plus rigoureuse. Mais si nous voulons demander à Amyot de nous aider à lire Plutarque, nous pouvons nous abandonner sans inquiétude au charme de la lecture. Les légères retouches qu'il a faites ne nous empêcheront pas de distinguer les traits véritables.

Edmond HUGUET.

Digitized by Google

L'AVENTUREUSE EXISTENCE

DE PIERRE BELON

DU MANS.

(6e article[1].)

CHAPITRE VI.

Pierre Belon et les guerres de Religion.

I. — *Avènement de François II: Olivier et Tournon rentrent en grâce; mort du roi. — Avènement de Charles IX; édit de 1561; premières collisions entre catholiques et protestants; Belon à Saint-Germain et au colloque de Poissy. — Édit de janvier 1562; renvoi de Coligny et de Tournon; les chanteurs de Saint-Germain et la canne de M. le connétable; massacre de Vassy; la guerre civile; Le Mans, Lyon, Bourges et les places de la Loire aux mains des protestants.*

II. — *Belon à Lyon (1562); il s'enfuit à Moulins. — Siège de Moulins. — L'armée royale s'organise; derniers colloques diplomatiques; offensive sur la Loire; siège de Bourges. — Belon arrive devant Bourges avec M. de Montaré; sa harangue au roi Charles IX; incertitude de la situation. — Belon arrêté comme espion. — Capitulation de la place; le défilé des vaincus; état de la ville. — Mouvement tournant vers Orléans; reprise de Châtillon-sur-Loire et de Montargis. — Diversion anglo-protestante en Normandie; prise de Rouen et ba-*

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. XI, p. 222.

Digitized by Google

taille de Dreux. — La paix : l'édit d'Amboise (mars 1563).

III. — *Belon perd ses protecteurs et ses amis; il habite comme escholier du roi au château de Madrid; il est assassiné en avril 1564. — Une donation de Belon?*

I.

En 1559, Henri II étant tombé sous la lance de Montgomery, François II monta sur le trône. Et, tandis que déclinait de nouveau le crédit des Montmorency, Belon voyait son protecteur Olivier reprendre les Sceaux; et Catherine, affolée du tumulte d'Amboise, prise entre les Bourbons et les Guise, rappeler d'Italie, en toute hâte, le vieux cardinal de Tournon[1]. Belon n'y perdit point. François II lui continua son titre d'écolier du roi. Pauvre roi, en vérité, qui ne pesait guère dans la main des Guise, et que le récent échec de la Renaudie mettait à leur discrétion!

La mort du jeune roi et l'avènement de Charles IX, âgé de dix ans seulement, ne firent qu'aggraver les difficultés. Les États généraux d'Orléans, convoqués en pleine crise, hâtivement congédiés (janvier 1561), n'y purent porter remède. Les protestants demeuraient menaçants et le devinrent plus encore quand, essayant de la conciliation, Catherine, brusquement les démusela. Succédant aux mesures de rigueur, l'édit du 24 février 1561, inspiré par L'Hospital, révoqua toutes les condamnations antérieurement portées contre l'hérésie et lui laissa le champ libre. Ce fut une explosion. Encore adversaire des « entrepreneurs » de troubles lors du coup de main de La Renaudie, Odet de Coligny évolua peu après. Suspect dès la fin de 1560, puis entraîné par son frère d'Andelot, il abandonnait ouvertement en avril 1561 la religion catholique[2]. Les

1. Cf. L. Romier, *Le royaume de Catherine de Médicis. La France à la veille des guerres de religion*, Paris, Perrin, 1922, 2 vol. in-16, t. II, p. 141 et suiv.

2. Ce fut probablement l'occasion d'une rupture définitive avec son protégé Belon, dont il était devenu quelque peu le compatriote.

Digitized by Google

Huguenots partout s'affichèrent et devinrent maîtres en maint endroit. Les Catholiques, un moment interdits, se ressaisirent, groupés autour d'un triumvirat, Montmorency, François de Guise et Saint-André, auquel le cardinal de Tournon réconcilié avec le connétable adhérait à son tour.

Les deux partis s'affrontèrent, se heurtèrent, le sang, de part et d'autre, coula. Devant l'échec de la transaction politique, le chancelier essaya d'un accord dogmatique. Tournon y répugnait, le cardinal de Lorraine l'emporta. Prédicants calvinistes et théologiens catholiques furent conviés au colloque de Poissy (9 septembre 1561). Les Guise cherchèrent même à conclure une alliance spirituelle avec les Luthériens d'Allemagne; à l'instigation du cardinal de Lorraine, Vieilleville, gouverneur de Metz, manda, mais trop tard, quelques docteurs wurtembergeois et deux ministres d'Heidelberg que le prélat voulait opposer à Pierre Martyr et à Th. de Bèze. On alla jusqu'à présenter comme appât, aux calvinistes, la Confession d'Augsbourg : ils refusèrent de la signer. Malgré l'autoritaire présidence du cardinal de Tournon et la scolastique du cardinal de Lorraine, les deux partis ne purent s'en-

En effet, Isabelle (ou Élisabeth) d'Hauteville ayant recueilli en son château de Loré, en Oisseau (près Mayenne), le cardinal de Châtillon, ils s'éprirent l'un de l'autre et s'épousèrent. Le cardinal, dit Ch. Trouillard, « pour perpétuer le souvenir de son mariage, se fit peindre, revêtu de la pourpre romaine... sur la grande vitre de la chapelle » de Loré où resplendit encore son effigie. Il convertit même à la Réforme le curé d'Oisseau, Houssemaigne, lequel prit femme comme son patron et en eut plusieurs enfants. Devenue veuve en Angleterre (1570), Isabelle d'Hauteville rentra en France et passa à Loré le reste de ses jours (Ch. Trouillard, *Étude sur le Grand Oisseau, Loré, la chapelle de Toutes-aides et la Haye traversaine*, Bull. de la Soc. d'archéol., sciences, belles-lettres et arts de Mayenne, 1865, p. 85). Je dois ajouter que, d'après une communication faite le 1er février 1923, par le vicomte Le Bouteiller à la Commission historique de la Mayenne, le fameux vitrail de Loré remonterait à la fin du xve siècle (vers 1485), et ne représenterait que saint Cénery, patron de la paroisse de Parigné dont le seigneur de Loré était fondateur (*Bull. de la Comm. hist. de la Mayenne*, 1923, fasc. 137, p. 81).

Digitized by Google

tendre, et le colloque se sépara sans résultat (18 octobre 1561).

Belon, pendant cette période, était avec la Cour à Saint-Germain. Il y retrouva parmi les prélats du colloque son ancien hôte de Venise, M. de Morvilliers, étalant, plus luxuriante que jamais, cette barbe dont le chapitre d'Orléans avait en vain, par voie juridique, réclamé le sacrifice à son évêque. Il nous a laissé un croquis assez humoristique de cette effervescence où les

ambassadeurs coenateurs... se pourmenants par le chasteau de Saint-Germain se tenoient en l'ombre, de peur du chaud, et ne marchoient jamais, sinon par bande comme les estourneaux, unne vingtaine en un escadron, unne trentaine en l'aultre. Quand ils arrivèrent, au commencement bien sembloient leurs personnes mortifiées pour estre mal en point, car avec ce qu'ils estoient maigres leurs habits estoient moult deschirés, leurs souliers de grosse estoffe, et leurs chausses rompuës au coulde. Touttefois tantost après, selon que les affaires se menoient et que leur condition s'amendoit, cependant se refaisoient le nés par les hosteleries, tandis que leurs acoustrements se parachevoient. En ces entrefaittes, il y avoit un maistre d'hostel d'un certain président qui me cognoissoit de longue main, qui, en m'abordant, me demanda si je portois encore la marque du vieux loup; je luy respondis que pour néant on s'estoit efforcé de la renouveler, car l'on n'en trouvoit qui l'ait pu surmonter encore en conte, et aussy que j'ay obtenu privilège de docteur de mon Église, qu'ils m'ont librement accordés de le signifier hardiement à ceux que je cognois estre discordants d'avec eux, de les accuser d'hérésie : — « Comment, dit-il, je pensois qu'eussiés réduit dix mile hommes à voir de salvation », comme s'il n'eust deu estimer aucun homme de bien s'il n'est Huguenot. — « Qu'estiés-vous donc deux ans, ce luy dis-je, avant que fussiés Huguenot? » — « J'estois, dit-il, un pauvre corps sans âme, tout esperdu des ténèbres papales. » — « Et de belles, dis-je, mais si le doibt-on croire ainsy sans aucune approbation, et que serés-vous donc quand vous ne serés plus Huguenot? » — Voilà donc qu'il ne convient flater un Huguenot, et qu'il le convient nommer chrestien renié, car il tourne en gloire, pensant estre moult séant, ce vocable Hugue-

Digitized by Google

not. C'estoit sur l'après-dînée, lorsque touttes personnes se trouvent en public, et par ce iceluy s'estant rangé avec l'unne des troupes des susdits ambassadeurs Hurbecs qui plus n'estoient en habit de séculier, mais habillés tout de neuf et à la reistre bien passementés, chacun ses escharpins mignons, son espée au costé et la chaussure de mesme. Or, se faisoient-ils nommer ambassadeurs des Églises réformées envers la Majesté du Roy. La cour du chasteau estoit pleine de ces Messieurs qui ainsy se pourmenoient et se plaisantoient. Cependant, le susdit maistre d'hostel aiant trouvé moien de me racoster et de me faire tomber ès propos de la religion, dans un escadron entre lesdits Hurbecs, et iceux s'estant attaqués de paroles avec ceux avec qui je tenois propos, si que de l'un à l'aultre me feirent tomber ès propos comme s'ensuit : — « Comment peult-on contrarier à un aultre, me demanda l'ung, sans mettre en avant quelque tesmoignage de l'Escriture, et ores que sommes en débat de la Religion, pourquoy ne nous amenés-vous la Bible ou le Nouveau Testament? » — « Mais je luy dis que pour assaillir ou deffendre j'avois assés du sçavoir de mes docteurs et de l'authorité, et de l'authorité de la généralité de l'authorité de mon Église, et de suivre leurs traces, et que comme ceux qui les contredisent leur sont ennemis, aussy sont-ils à moy, car la science de ceux qui alloient prescher au commencement l'Évangile du Christianisme se pouvoit bailler de l'ung à l'aultre par la vertu de Nostre-Seigneur, dont les Escritures en ont esté depuis parfaittes. » — « Sur ces entrefaittes, et en faisant semblant de ne sçavoir qu'ils estoient Hurbecs, je leur dis que lorsque saint Jehan Baptiste preschoit, il n'y avoit encor tant d'escrits de Nostre Nouveau Testament comme il y a à présent, et touttefois dès ce temps-là si ne vouloit-il point de compagnie au désert. Les Apostres aussy qui aloient les uns en Judée, les aultres en Arménie et Géorgie, les aultres en Arabie, les aultres en Libie et Afrique n'en meneirent point aussy, ne aussi feirent ceux qui d'Asie veinrent en Europe, et si ne portoient point de bouge. »

« En l'année 1561, poursuit Belon, tout alloit bien à souhaict aux Hurbecs. » L'édit de janvier 1562 leur accordait la liberté du culte dans les villes. Catherine de Médicis, tiraillée entre les partis adverses, louvoyait, au fond découragée : et si, pour complaire à l'Espagne, elle con-

Digitized by Google

gédiait Coligny (février 1562), elle renvoyait aussi, du conseil privé, l'un des chefs du parti catholique, le protecteur de Belon, François de Tournon. En pleine cour, les deux clans se chamaillaient, et les Huguenots menaient le charivari.

C'estoit unne hurlée par les degrés du chasteau de Saint-Germain, tant faisoient grand bruit en chantant les Pseaulmes de Marot. Les Dames de la Court faisoient rage de leur costé, en maintenant que jà estions entrés au siècle doré, mais je disois à l'une que c'estoit le siècle armé. Il n'y avoit pas jusques aux femmes qui celles ne se pensassent estre Amazonnes, les unnes pour deffendre, les aultres pour assaillir, mais celle disoit le siècle doré là où Jésus-Christ est seul adoré, suivant ce qu'on list en Marot, et si me mettoit les pages et damoiselles, qui dedans les salles ne chantent plus de chansons salles.

Il faut croire que Belon, n'aimait pas le bruit, et encore moins la musique. Et celle des *Psaumes* de Marot lui échauffait les oreilles : « Mieux vaudroit, dit-il, estre logé dans un clocher que d'estre près d'un logis d'un artisan huguenot, ou avoir des cigalles enfermées dans ses oreilles[1]. » Le connétable ne prisait guère plus que lui l'harmonie huguenote.

Estant, écrit Belon, coustumier de porter des baguettes de brésil richement marquetées, sur lesquelles il s'appuioit en allant, estoit souvent contraint de les rompre à force de fraper sur ces chantres qui se tenoient sur les degrés, qui ressembloient à vielles désaccordées. Voilà pourquoy j'eusse désiré que ces baguettes eussent esté houssines de fort cornoiller, ou houx. Un quidam oultré d'humeur huguenotique disoit : « Je suis très humble serviteur de Monseigneur le Connestable, j'ay peur que Dieu ne se courouce contre luy qui ainsy contrarie à la parolle », et alors il m'estoit avis que j'estois spectateur des meurtriers de Cœsar freschement tué, lorsque chacun en vouloit estre, avoüant l'avoir ainsy frappé, car un aultre mien amy, mais grandement Huguenot, me dit amiablement que ce n'estoit pas raison d'ainsy m'opposer à l'Évangile, et

1. *Cronique*, fol. 109.

Digitized by Google

que aucuns de qui j'estois favorisé en la Court en seroient advertis, enveirs lesquels je ne serois bien venu si je continuois. » — « Ne pour cela, respondois-je, car j'estois résolu de suivre la vérité, et que en touttes aultres choses et en tous aultres endroits, hormis d'estre de la ligue du crime qu'ils veulent introduire, je leur suis très humble serviteur. »

Mais les polémistes ne tardèrent pas à empoigner d'autres engins que les houssines. Le 1er mars 1562, le massacre de Vassy met le feu aux poudres : Paris acclame Guise; et la reine mère, qui craint encore plus le duc que les Huguenots, se jette dans les bras de Condé. Guise riposte en enlevant, pour enjeu, le roi! Condé déçu s'en va joindre ses troupes à celles d'Andelot qui, le 1er avril, balaye les gens de Monterud et leur prend Orléans dont il fait sa base d'opérations. Odet de Coligny vole l'y retrouver; les protestants partout courent aux armes. Le 3 avril, à l'appel de Jean de Vignolles, ils se rendent maîtres du Mans et en saccagent la cathédrale.

D'autres coups de main leur donnent Angers, Tours, Blois, tout le cours moyen de la Loire. Le 27, des Adrets enlève Valence; dans la nuit du 30 avril au 1er mai, avec Bourlac, il surprend Lyon, où les religionnaires concentrent leurs forces pour pousser leur offensive. Le 27 mai, Montgomery emporte Bourges.

II.

Belon, en ce tragique début de 1562, était à Lyon, peut-être pour le service de Tournon, qui en occupait le siège primatial. L'habituel vandalisme des Huguenots avait dévasté ou abattu les églises, pillé, démoli maint logis. Au seuil de l'église Saint-Jean, notre homme s'affligeait devant les saints décapités et les chérubins mutilés du portail. La population, atterrée, se tenait coite. « Chacun des estrangers en arrivant se trouvoit, dit Belon, comme en un monde renouvelé... Qui se pourmenoit sur cette lente Saône pour le regard de Lion... avoit devant soy le patron

Digitized by Google

d'une Carthage vaincue ou d'une Troye ruinée. » Les Catholiques étaient « totalement esplorés et tristes », les religionnaires arrogants, menaçants, faisaient grand tumulte par les rues et houspillaient les dissidents. Belon vit un jour

un pauvre vieillard tout chenu, tout cassé, et grandement fasché, assis sur unne pierre, joignant unne église dans Lion..., arriva un soldat, lequel, en ma présence, luy demanda en cette manière : « Mon père que faittes-vous là? — Mon amy, respondit-il, je me meurs. Le soldat luy répliqua : levés-vous, allés ouyr la parole de Dieu, car c'estoit le Dimanche au matin, lorsqu'on alloit prescher à la nouvelle guise qui s'est minutée par les Hurbecs de Genève : et alors ce vieil homme que les Lionnois avoient nouvèlement despouillé de son habit de religieux et deverty hors de sa Religion, luy dit : mon amy, je n'ay pas dévotion : soudain, le soldat, luy monstrant le manche de sa hallebarde, le menaça de le fraper s'il n'y alloit; mais encor ce vieillard s'excusoit, disant : hélas, mon amy, je ne puis cheminer! Soudain le soldat le prit sous le bras malgré luy et le traisna par force jusques dans l'Église, et moy qui estois acheminé pour m'en partir de ce lieu là où j'avois séjourné, je me mis à suivre ce mystère et vis que quand le soldat l'eut laissé à la porte de l'Église, le pauvre vieillard se prist bellement à pleurer et ainsy lamentant tendrement se cachoit, de peur d'estre aperceu. Or, si la simpathie a quelque effet, que devois-je faire? Rire, escoutant ce misérable pleurer? Hélas! c'estoit un pauvre vieil homme qui, toutte sa vie, avoit emploié son temps à vivre en sa Religion, voiés le déjecté en habit dissimulé, battu et martyrisé. Un peu plus avant me trouvay encor en un grand murmure de plusieurs personnes pleurantes à haulte voix, mais j'entends que les sergents estoient entrés céans pour contraindre le père d'un petit enfant pour le porter baptiser au Huguenotisme, lequel, leur aiant refusé, receut des coups et enfin malgré luy et de sa femme l'emportèrent du logis. Mais voicy une observation d'une grande affeterie faite par les atiltrés d'un Hurbec qui amenèrent un pauvre paisant en public pour faire baptiser son enfant devant le peuple en leur prescherie. Le Hurbec demanda soudain au père de l'enfant, en présence du peuple : Mon amy, en quoy croiés-vous? Le pauvre paisan luy respondant en sa simplicité, disant qu'il

Digitized by Google

croioit en Dieu le Père tout puissant et en Nostre Seigneur Jésus Christ et en sa mère Nostre Dame et tous les Benoists saints et saintes de Paradis, au Saint Esprit et en nostre mère Sainte Église, en quoy il trouva le paisan plus roide qu'il ne pensoit, car il respondit mieux qu'il ne luy estoit advis : toutefois, le Hurbec ne laissa pas à passer oultre, car alors il commença à faire valoir marchandise pour se faire trouver sçavant devant le peuple : « Voiés, Messieurs, dit-il, combien l'ignorance de l'église du temps passé estoit grande[1] ! »

Belon estima judicieusement que l'atmosphère de Lyon ne lui valait rien. Il prit la route du Bourbonnais et gagna Moulins où commandait « M. de Montaré, chevalier de l'ordre, grand prévost de France et lieutenant général de la province, » en l'absence du gouverneur, le maréchal de Saint-André. Mais bientôt un corps de l'armée de Condé, aux ordres du capitaine Saint-Auban, s'en vint attaquer la place, qui entravait la liaison entre Lyon et Orléans. Montaré tint bon[2].

Les assiégés s'amusaient à exciter les assaillants en hissant sur le rempart un homme de paille; les Huguenots, trompés, le canardaient furieusement. Mais, bien que ces derniers se promissent de « courroier [la peau] de M. le Grand Prévôt » et d' « en faire des esguillettes ferrées de ses os pour les porter à chascun de leurs trouppes la sienne », il leur fallut lever le siège. M. de Montaré garda son cuir intact, et se vengea sur celui des religionnaires : il en fit pendre tant qu'il put, et dinait avec le bourreau, qu'il appelait son compère. La populace, surexcitée, massacra le seigneur de Follet et l'avocat Brisson, qui avaient un moment pactisé avec l'armée de Condé.

Interdits, un moment, par les premiers échecs et satisfaits, pour un temps, de tenir le roi et la reine mère à leur merci, les triumvirs avaient suspendu la campagne stratégique. Les protestants, couvrant Orléans de lignes inexpugnables, en profitèrent pour se renforcer. Les trium-

1. *Cronique*, fol. 91 *bis*.
2. *Cronique*, fol. 143 r°-161 r°.

Digitized by Google

virs, de leur côté, levaient des troupes : on demandait secours au pape, au duc de Savoie, à Philippe II. Des reîtres allemands, des lansquenets enrôlés dans les cantons catholiques de l'Helvétie, venaient se fondre, sous la main de Guise, dans nos vieilles bandes nationales. Et bientôt 7,000 Français, les Suisses de Frœhlich, les reîtres du Rheingrave constituèrent, en direction d'Orléans, une armée imposante, dirigée par Montmorency, Guise et Saint-André sous le haut commandement d'Antoine de Bourbon. Catherine, toutefois, tâchait encore d'éviter le choc : installée à Montceaux (mai 1562) elle reprenait sa tactique favorite, la diplomatie. Entre Paris et Orléans, à Toury, à Talcy, à Beaugency (juin) on négociait[1]. Mais, les deux partis étaient las de ces amorces trompeuses et guettaient l'occasion : Guise, en juin, avait hésité, puis tourné bride devant les retranchements dont Coligny couvrait les abords d'Orléans. A leur tour, le 3 juillet au matin, Condé et Coligny tentèrent d'attaquer par surprise l'armée royale; découverts à temps, ils se bornèrent à escarmoucher; puis, se dérobant, se jetèrent sur Beaugency qui fut pris et démantelé[2]. Guise ne les voulut point suivre; mais, obliquant vers le sud-ouest, il lança ses gens le 4 sur Blois qu'ils pillèrent fort bien. Le 11, Montmorency emportait Tours. Ayant ainsi pris pied sur la Loire, l'armée catholique poussa sur le Berry avec Nemours, rassurée sur ses derrières, par la fuite des religionnaires du Mans qui avaient décampé le 11 juillet en panique et sans combat[3]; sur ses flancs par la présence de Tavannes qui tenait la vallée de la Saône;

1. Cf. J. M. Dargaud, *Hist. de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs*, Paris, Charpentier, 1859, 4 vol. in-18, t. II, liv. XVII-XVIII. F. Decrue, *Anne, duc de Montmorency, connétable et pair de France*, Paris, Plon, 1889, XVI-512 p., in-8°, ch. XV, p. 335 et suiv. Merki, *L'amiral de Coligny, la maison de Châtillon et la révolte protestante, 1519-1572*, Paris, Plon, 1909, in-8°, p. 266 et suiv.

2. Cf. duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, Paris, Lévy, in-8°, t. I, p. 134-149.

3. Cf. R. Triger, *La sainte municipale du Mans, sainte Scholastique, patronne de la ville du Mans*, 2° éd., le Mans, Chaudourne, 1923, IV-328 p., in-4°, ch. VI.

Digitized by Google

du duc de Montpensier qui, ayant repris Angers, écrasait, le 11 aussi, des Marais dans Rochefort; enfin par les victoires de Saint-André devenu, le 1er août, maître de Poitiers. Ainsi se prononçait, avec le balayage de la Loire, l'encerclement d'Orléans. Arrivés le 11 août à Blois, Charles IX et Catherine marchèrent contre Bourges, qui fut investi par 50,000 hommes. Montgomery avait laissé la place à la garde du sire de Brion et de Jean de Hangest, sieur d'Ivoy avec 2,000 arquebusiers. Le 15 août, Montmorency leur fit sommation, sans succès. Le 16, les Huguenots incendièrent les faubourgs et se retranchèrent dans la ville. Le 21, le bombardement commença, fit une brèche que les assiégés bouchèrent presque aussitôt[1]. Le 26, l'on vit débarquer, pour « disner au camp du Roy », Montaré, parti l'avant-veille de Moulins, en compagnie de Belon, pour rejoindre l'armée catholique. « Je portois des citrons, dit Belon, mais ne les présentay sinon sur le souper, me retiray chés l'apoticaire du Roy, et me retiray chés M. le Cardinal » [de Lorraine[2]]. Mais Charles IX ne perdit rien pour attendre, et il lui fallut, deux jours après, affronter l'éloquence de son « escolier », lequel lui infligea une interminable et diffuse diatribe anti-huguenote, dont nous avons sans doute la copie dans sa *Cronicque :*

Le samedy vingt et huictiesme jour d'Aoust, dit-il, je présentay mon livre au Roy et à la Reyne en moult grande assemblée. Plusieurs qui vouloient interrompre mon propos, parlant à la Reine, aussi en trouvay d'aultres qui feirent le semblable quand je le présenté au Roy; touttefois, si eus-je audience, et si parlai au Roy de moult grande véhémence. La Reine m'aiant premièrement escouté, elle m'envoia aussy au Roy, me disant : Souvenés-vous de ce que vous m'avés dit, et le dittes tout ainsy au Roy mon fils. Je monté là amont, car il avoit soupé seulet, à cause qu'il se sentoit quelque peu mal et aussy que c'estoit jour de poisson. Alors je commençay à lui raconter une grande litanie du meffait des Huguenots, et luy prononcé

1. D'Aubigné, *Histoire universelle*, 2e éd., Amsterdam, héritiers de H. Commelin, 1626, in-fol., t. I, liv. III, ch. x, col. 218.
2. *Cronique*, fol. 161 v°.

Digitized by Google

toutte ma harangue. Iceluy m'aiant escouté longuement, plusieurs me vouloient interrompre; comme aussy la Reine estoit montée après souper; mais il me print par le bras et me dict: demeurés là; et en présence de tout le peuple dont la chambre estoit pleine, je continué à la lecture de ma harangue, là où il print moult grand plaisir. L'ung de ses médecins nommé Monsieur Pépin, et l'un de ses apothicaires nommé M. d'Avoines, qui ne sont pas huguenots, m'advertirent de n'aller plus seulet par le camp, car plusieurs s'estoient trouvé présens lorsque je parlois ainsy au Roy, qui n'y prenoient pas plaisir, et par ce m'advertissoient de me tenir sur mes gardes. Quand je fus descendu, un gentilhomme, qui m'avoit ouy parler ainsy hardiement à la Reine, me tirant à part, me deist qu'il ne me trouvoit pas sage de me formaliser contre les Huguenots, veu que le nombre estoit desja plus grand de leur party que du nostre[1].

On voit combien l'autorité et la sécurité du roi étaient alors précaires, même au milieu de sa cour et de ses propres troupes, et quelle incertitude régnait alors dans les esprits. « Dès lors que mon histoire fut commencée, dit Belon, à peine estoit fils de bonne mère qui ne fust huguenot ou feit semblant de l'estre, si que plusieurs de la Cour disoient : mais penserés-vous avoir faveur en n'estant pas huguenot, ou au moins en faisant semblant de l'estre? »

Notre homme, têtu, secouait la tête, et, sans trop de prudence, s'en allait en curieux — trop curieux — par le camp. « Les souldats me prindrent, dit-il, me voyants escrire et trop curieusement enquérir, me menèrent au lieutenant de Monsieur de Randant dont bien m'en prit, car tout à point m'aiant recognu me feist bailler à boire avec d'aultres qu'il faisoit lors banqueter, à moy qui pour lors estois altéré du chemin[2] ».

Belon retrouvait là le connétable, le comte Rheingrave, et le duc de Nemours, et son ami de l'Aubespine[3], sans compter maître Ambroise Paré, chirurgien ordinaire du

1. *Cronique, Le siège... devant... Bourges*, fol. 164 v°, 165 r°.
2. *Cronique*, fol. 162 v°.
3. *Cronique*, fol. 169 v°.

Digitized by Google

roi, Lavallois, mais huguenot, avec lequel il ne frayait point. Et le silence qu'ils gardent chacun sur le compte de l'autre laisse présumer que leurs relations n'étaient rien moins que cordiales.

On poussait activement l'investissement.

Les troupes creusaient des tranchées, montaient des batteries; et les assiégés, du haut des murailles, leur lançaient des insultes : « Tu es macreau du pape, va lui mener ta femme! Ils faisoient grandes clameurs, criants : papaux, papaux, Guisards, Guisards! Les nostres leur respondoient : Il n'y a ny papaux ny papelards[1]! »

Les « papaux », toutefois, eurent le dernier mot. Encore qu'un heureux coup de main de Coligny eût enlevé, près de Châteaudun, les renforts d'artillerie mandés par Guise, ce dernier en imposa aux assiégés et le 31 août d'Ivoy, intimidé, décida de capituler. Les Huguenots obtinrent de sortir, comme dit Paré, « leurs bagues sauves[2] », avec armes et bagages, et Belon en alla voir le défilé.

Le bagage sortit le premier; il se trouva si grande infinité de marmaille, si fort chargée des butins des Églises, accoustrés des chasubles desrobées et vestus des habits des religieux, qu'il y avoit bien à demander : « Sacrilèges, ne serés-vous point bruslés? » En ce bagage y avoit quelque nombre de charettes, les unnes estoient chargées de poinçons en guise de vins, mais le commun bruit estoit que c'estoit or et argent; et si ainsy n'est, si esce qu'ils en estoient bien garnis; les petits goujats portoient aussi des tabourins et en sonnoient; mais monsieur le Prince de la Roche sur Yon les feist taire à coups de baston. Estant le bagage sorty, qui estoit quasi en aussy grand nombre que les souldats, alors souldats vinrent en place avec leurs enseignes, les tabourins et fifres estants mauvais ouvriers, car ils faisoient leur office en apprentifs et si trembloient... Ainsi sortirent une quenaille de chrestiens reniés, non avec faces joyeuses de bons champions de guerre, mais comme de brusleurs de maisons. Il se trouva unne trouppe

1. *Cronique*, fol. 163 v°.
2. A. Paré, *Apologie et voyages*, *voyage de Bourges*, in *Les œuvres d'A. Paré*, Lyon, Ph. Borde, 1641, in-fol., p. 799.

Digitized by Google

d'anchanteurs qui en sortant chantoient la mibaudichon à la huguenotte, mais Mr de la Roche sur Yon les feist taire à coups de baston, si bien qu'ils se teurent; tantost après sortoit encor aultre bagage, là où il se trouva quelques petits mousquets que les sergeants de la ville voulurent faire arrester, mais il fut trouvé qu'ils estoient d'ailleurs; et touttefois si les rendirent-ils. Ceux-cy aussy sonnoient de leurs tambours, mais Mr le maréchal de Montmorency les feit taire. Il s'esleva unne grande risée entre les lansquenets, car quelques gouges des Hurbecs, attifées en damoiselles, et braves comme espousées, marchoient par entre les troupes aussi gorrières que petits paons. Tantost après sortirent les chevaux légiers, qui estoient les chevaux des pauvres paisants desrobés, dont la pluspart avoient encore les brides de labourage..., puis vindrent ceux qu'ils nommoient les hommes d'armes, dont la pluspart estoient sur des asnes et des mules, et hacquenées, du butin des hommes d'église qu'ils avoient volé[1].

Les Huguenots partis, le bagage de la cour et les officiers de la maison du roi pénétrèrent en ville. A son tour, le 1er septembre, le roi fit son entrée dans la place, sous un poêle de drap d'or, entouré de la reine mère, de ses frères, des ducs d'Angoulême et d'Orléans, du roi Antoine de Navarre et de son fils Henri de Bourbon, du duc de Guise, et du connétable de Montmorency; et il prit gîte, avec la reine, en la maison de M. de l'Aubespine.

Dès son arrivée, il « feit publier par tous les carrefours que sur peine de la vie n'y eust ministre huguenot qu'il ne vuidast dedans ce jour, et sur mesme peine que personne n'eust à en receler aucun ne aussy à administrer les sacrements en aultre manière que suivant la vieille usance romaine[2] », ce qui mit en grand émoi les religionnaires du lieu. Belon se promenant par les rues, en eut quelques échos : « J'escoutois, dit-il, deux filles et unne chambrière et la maîtresse, touttes huguenottes, qui estant assises devant leur porte disoient une chanson qui se commence ainsy : « C'est ce M. de Guise, avec tous ses papaux, pa-

1. *Cronique*, 170 v°, 171 r° et v°.
2. *Cronique*, fol. 177 v°, 178 r°.

Digitized by Google

« paux, etc. » A qui je dis, si vous continués et que quelque aultre nous oie, l'on vous fera sentir le papault. »

La ville, ce jour-là, sentait encore le huguenot : les églises étaient plus au moins ruinées; « l'herbe estoit accrüe sur les degrés... et principalement de Saint-Estienne, et par les rües aussy à l'environ du pavé des cloistres car on n'y fréquentoit plus ». — « Il y avoit une couldée de hault de fumier en l'église des Augustins, car s'estoit l'estable des chevaux légers huguenots[1] », et tout autant à Saint-Pierre Guillard, où les autels étaient démolis, remplacés par des auges. Au jardin des Cordeliers les arbres fruitiers et lauriers des jardins, abattus systématiquement, séchaient sur place; les bâtiments, transformés en fabrique de salpêtre, étaient, pour ce, demeurés intacts. Les religieux y rentrèrent, et, deux jours après la capitulation, le 3 septembre 1562, on recommençait d'y chanter « la messe à haulte voix », dont les « voisins catholiques en estoient si joyeux qu'il s'en trouva grand nombre » qui vinrent chanter messe et vêpres. A l'Annonciade, devant le clocher découvert pour le plomb, muet, les cloches abattues et vendues, le fenêtrage rompu, les treilles et plants du jardin coupés « par vengeance huguenotique[2] », Belon ne se reconnaissait plus : « A moy ja ne me sembloit estre en Bourges, ains en quelque ville turcoise, estrangère et non françoise; que peult penser un homme françois entrant dans unne maison d'une ville là où en petit espace de temps il trouve son antiquité perdue? »

Le dimanche 6 septembre, laissant la place de Bourges à la garde de M. de Monterud comme lieutenant du roi[3], et de M. de Cypierre comme gouverneur[4], la cour se rendit à Saint-Palais. La garnison huguenote de Bourges y défila sous les yeux du roi de Navarre et de M. de Guise. On garda ceux des gens d'armes qui voulurent passer au

1. *Cronique*, fol. 172.
2. *Cronique*, fol. 173 v°.
3. Innocent Tripier, sieur de Monterud.
4. Philibert de Marcilly, sieur de Cypierre, ancien gouverneur de Charles IX, † 1565.

Digitized by Google

service du roi; les autres furent licenciés. Et l'on commença le mouvement tournant contre Orléans. Délaissant Jargeau, où les rebelles avaient coupé les ponts, l'armée passa la Loire à Gien où les passerelles pouvaient se rétablir plus aisément. Le 12 septembre, le roi étant à Gien, les piquiers et l'artillerie prirent les devants avec Guise et le maréchal et s'allèrent loger entre Noyant et Châtillon sur Loire. Les gens de Châtillon, intimidés, dit Belon,

feirent si bien les bons varlets que ils n'eurent point de garnison. Car la messe estoit desja ditte en touttes les Églises, ils avoient dressé les autels et rappelé les prestres. Le jeudy ensuivant, l'armée passa et l'artillerie et continua aussy jusques au vendredy et samedy ensuivant. Les Huguenots s'estoient advisés d'une folastreté qui ressent mieux son afféterie que aultrement, car ils avoient attaché de petites babioles de leur passion ès maisons qu'ils habandonnoient contenant les principes de leur hérésie, tellement qu'il n'y avoit petits lacquais et pages qui n'en eussent en leurs mains, jusques aux articles de la confession d'Ausbourg la croiance du Huguenotisme, et quelques aultres petites folies contenues en deux ou trois fueilles de papier.

Le dimanche treisiesme de septembre, Monsieur le Cardinal et Monsieur le Mareschal et Madame de Guise s'en partirent de bon matin qui s'en vindrent disner à Nogian, bien accompagnés d'hommes armés, et souper à Montargis, mais le Roy ne s'en estoit encore party de Gien. Quand les Huguenots de Montargis veirent que c'estoit à bon escient que le camp du Roy venoit là, les plus riches et les Hurbecs s'en partirent environ la minuit, la nuitée d'entre le samedy et le vendredy estants sortis par cette poterne du chasteau, par laquelle les Huguenots d'Orléans estoient entrés au chasteau, et de là en la ville en l'esté précédent, la porte devers Bourges fut ce jour d'huy ouverte, qui avoit esté auparavant plus de trois mois fermée. Les soldats huguenots gardoient les portes tant du chasteau que de la ville, qui ouvroient amiablement à toutte nostre cavallerie et aux gens de pied.

Alarmés de ces revers, les protestants avaient lié partie avec l'Angleterre. Condé promettait à Élisabeth de lui livrer Le Havre : il fallait parer la diversion anglaise. Guise,

Digitized by Google

d'ailleurs, ne tenait point à attaquer Orléans, craignant d'y trouver quelque mécompte; et laissant La Brosse couvrir l'armée royale de ce côté, Nemours vers Lyon, et Saint-André vers la Champagne, Montmorency, dès le 7 septembre, gagnait la Normandie pour tâcher de reprendre Rouen aux protestants avant le débarquement des Britanniques. La reine mère et Charles IX l'y rejoignaient le 28 septembre, et les troupes de Guise et d'Antoine de Bourbon investirent la ville; le 26 octobre, le connétable donna l'assaut, et emporta la place. Libérés, pendant ce temps, de l'étreinte, les Huguenots d'Orléans escarmouchèrent autour de Paris, puis obliquèrent au-devant de l'Anglais, vers la Normandie, pour se faire battre par Guise, en décembre, devant Dreux. Au cours de la mêlée, Condé fut pris par les Catholiques, Montmorency par les protestants. Guise, seul maître désormais, revint investir Orléans : mais en février 1563, le coup de pistolet de Poltrot de Méré abattait le seigneur de Sablé, débarrassant la reine d'un protecteur incommode et redouté. Catherine, redevenue souveraine, négocia, gagna Condé, et l'édit de pacification d'Amboise (19 mars 1563) mit fin, pour un temps, à la tuerie.

III.

Que devint Belon en cette ère si troublée?

Un passage du début de sa *Cronicque* donne à penser qu'il avait suivi l'armée du roi jusque sous les murs de Rouen. La paix signée, il se retrouva bien seul, et mélancolique. La mort avait fauché peu à peu ses protecteurs et ses amis : en 1554, Jean Brinon et M. d'Aramont; le 5 janvier 1555 (v. st.), Pierre Gilles d'Albi; en 1559, Nicolas Denizot; en 1560, le chancelier Olivier, Jean Bertrand et Jean du Bellay. S'il avait pu revoir en 1557, à son passage en Auvergne, son ancien maître, l'évêque Guillaume du Prat, ce fut sans doute leur dernière entrevue; car le prélat s'éteignit le 22 octobre 1560 et alla dormir son dernier sommeil dans les caveaux de Beauregard. Quant à

Digitized by Google

son compagnon de voyage, François de Fumel, grand abatteur de calvinistes, il périt assassiné par ses vassaux, au retour d'une chasse, le 22 novembre 1562. Au même moment, en pleine terreur huguenote, le cardinal de Tournon disgracié et retiré des affaires rendait le dernier soupir à Saint-Germain-en-Laye; l'on n'avait pu rapporter son corps qu'en secret, de peur d'insultes, à Saint-Germain-des-Prés, où il fut déposé dans la chapelle de la Vierge, et transféré plus tard dans l'église des Jésuites à Tournon. Chassé de l'abbaye par la mort de son maître, Belon se retourna vers le roi : en 1564 « escholier » de Charles IX comme il l'avait été de François Ier et de Henri II, il tenait de la munificence du monarque un gîte au château de Maldric ou Madrid dont Philibert Delorme venait seulement d'achever en 1563 la masse imposante, commencée en 1528 par Gadier et della Robbia[1]. Des artistes, des savants, pensionnaires de la libéralité royale, y logeaient avec lui. Belon y poursuivait-il ses tentatives horticoles? Peut-être. Et ce furent les dernières. Un soir d'avril 1564, rentrant de Paris où il était allé rendre visite à son ami Dom Jacques du Breul, religieux de Saint-Germain-des-Prés, il fut assassiné dans le bois de Boulogne par une main inconnue[2]. Tournefort et Hazon supposent que Belon herborisait, en quête de plantes médicinales, lorsqu'il fut assailli par des voleurs. Cette allégation n'est point prouvée. Et si l'on veut bien se rappeler les inimitiés et les menaces répétées qu'avait attirées au naturaliste sa fougue anti-huguenote[3], on peut se demander si le

1. Voy. de Laborde, *Le château du bois de Boulogne, dit château de Madrid*, Paris, Dumoulin, 1835, gr. in-8°.

2. Cf. Ed. Fournier, *Énigmes des rues de Paris*, Paris, Dentu, 1892, 384 p., in-18, ch. XXIV, le Pré Catelan, p. 333-334. F. Mitton et F. de l'Eglise, *Les châteaux galants du bois de Boulogne*, Paris, Daragon, 1912, 252 p., in-8°, p. 11-12.

3. Belon, ayant rédigé sa *Cronique*, rapporte que ses interlocuteurs lui disaient : « Oserés-vous bien mettre tel escrit en évidence et demeurer en seureté dans ce royaulme? Ne scavés-vous pas bien que ne l'authorité du Roy et de la Reine et toutte leur puissance ne celle de touttes les Cours souveraines de ce monde ne vous sçau-

Digitized by Google

« sien ennemi » auquel font allusion La Croix du Maine, puis Eloy, l' « envieux » dont parle Paquot, ne fut point quelque calviniste. Et je ne sais où Curt Sprengel a pris que le meurtrier était italien[1].

Sprengel est le seul auteur qui place la mort tragique de Belon en 1563. La Croix du Maine, Moreri, Baillet, de Chaufepié, Hazon parlent de 1564; Pesche, Desportes et Hauréau admettent également la date d'avril 1564. Reste à l'interpréter.

On trouve, en effet, aux Archives nationales le texte d'une donation entre vifs faite « l'an mil cinq cent soixante et cinq, ce lundy vingt cinquesme de mars avant Pasques », devant René Barrière et Loys Le Gendre, notaires au Châtelet, par « noble homme maistre Pierre Belon secrétaire de Monseigneur le Cardinal de Chastillon, filz et héritier en partie de feue Anne Baignol [ou Gaignol] en son vivant femme en secondes nopces de feu Bertrand Gobert, et en premières nopces de feu Maistre Guille Belon jadis père dud. maistre Pierre ». Ce dernier abandonne « à Maistre Françoys Gobert, pbre, son frère utérin... estudiant en l'université de Paris » la part qui lui revient du chef de sa mère Anne Baignol, vu « le bon amour fraternel que dict avoir et porter audict acceptant sondict frère », à « ce qu'il ayt meilleur moyen de vivre et soy entretenir esdictes estudes[2] ». S'agit-il de notre Belon? C'est possible. Il en faudrait con-

roient sauver si les Huguenots vous prennent? » — Cf. P. Delaunay, *Un adversaire de la Réforme, les idées religieuses de Pierre Belon, du Mans*, Laval, Goupil, 1922, in-8°.

1. « *Occisus a latrone romano, 1563* », dit Sprengel, *Hist. rei herb.*, I, p. 377.

2. Arch. nat., Y 106, fol. 473 v°. — Il ne semble pas que Belon se soit marié, ni qu'il ait laissé de descendance. Mais il subsista des Belon au Maine : A. Ledru cite un Jehan Belon, prêtre, religieux profés, secrétaire du prieuré de Château-l'Hermitage (1602). Je renvoie pour les autres à la table onomastique des *Archives du Cogner* (J. Chappée) dressée par E.-L. Chambois (Paris, Champion; Laval, Goupil, 1923, in-8°, p. 37) et au *Répertoire hist. et biographique du diocèse du Mans* d'E.-L. Chambois, le Mans, Leguicheux, 1896, in-8°, p. 21.

Digitized by Google

clure que les biographes, copiant La Croix du Maine, ont daté la mort de Belon en vieux style chronologique, tandis que le document précité serait du nouveau style. La fête de Pâques 1565 tombait en effet à la date du 22 avril. Belon aurait donc péri au début d'avril 1565, n. st. On y peut objecter, il est vrai, que l'édit de janvier 1563, reportant au 1er janvier, et non plus à Pâques, le premier jour de l'année, ne fut adopté qu'en 1567 par le Parlement de Paris. Il serait intéressant de rechercher à quelle date la réforme du calendrier fut introduite en fait dans les actes notariés.

Dr Delaunay.

(A suivre.)

Digitized by Google

JEAN TAGAUT

POÈTE FRANÇAIS ET BOURGEOIS DE GENÈVE

Jean Tagaut, pour les érudits genevois, est un émigré français qui arrive dans leur ville vers 1554; il est nommé lecteur de philosophie et de mathématiques dans l'Académie de Calvin et meurt en 1560.

Aux historiens de la Pléiade, le nom de Jean Tagaut dit moins encore, il est celui d'un poète sans œuvres, embrigadé deux fois par Ronsard dans le groupe de ses amis : on connaît seulement les vers latins qu'il inséra, en 1551, dans le *Tombeau de Marguerite de Valois, reine de Navarre.*

Mais voici que ces traits épars se précisent, le profil devient portrait et prend quelque relief. Grâce à l'intervention bienveillante de M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France et directeur de la *Revue du XVIe siècle*, à qui nous devons d'avoir entrepris la présente étude et que nous assurons de notre vive gratitude, M. Louis Badin a bien voulu nous communiquer un petit volume manuscrit sur vélin, parfaitement relié, à l'écriture très nette, dont une ou deux ventes du XIXe siècle avaient déjà signalé l'existence, et qui est intitulé : *Le premier livre des Odes de Jean Tagaut, Pasithéophile, pour sa Pasithée : Cl. B.* La première ode est datée de septembre 1550; après la dernière, on lit ces mots : « Tempo, memoriae, et amori casto sacrum 1552 20 septembre, vovebat Pasitheophilus. » — Ce premier livre est suivi d'un second, plus court, dont une pièce, la troisième, est de juin 1552. On saisit d'emblée l'importance de ces dates : au début de

Digitized by Google

1550, Ronsard publie les *Quatre premiers livres des Odes* et les *Vers lyriques* de Du Bellay sont de l'année précédente. Tagaut emboîte aussitôt le pas derrière eux. A ce moment, les nouveaux poètes suscitent autant d'opposition qu'ils déchaînent ailleurs d'enthousiasme, presque seuls les élèves du collège Coqueret entourent le Vendômois, Baïf mûrit son projet de tragédie, Jodelle, Magny, Tahureau, les fidèles disciples, sont encore loin. C'est à la libéralité de M. Louis Badin que nous sommes redevable de cette découverte d'histoire; nous le prions d'accepter ici nos remerciements sincères[1]. De-ci de-là nous avons pu relever d'autres traces de Jean Tagaut au XVIe s.; sa jeunesse seule nous est malheureusement demeurée à peu près inconnue[2].

I.

Jean était fils de « Jean Tagaut d'Amiens », selon les désignations communes[3]. De bonne heure, le père vint faire ses humanités à Paris, où il fut reçu maître ès arts, puis docteur en médecine. Il devint bien vite un « célèbre médecin de l'ancienne Faculté de médecine, qui a fait servir particulièrement ses talents aux progrès de la chirurgie[4] ». En 1534, il était honoré de la charge du décanat; il l'exerça sans faiblesse et fit chasser de l'école, comme astrologue, le fameux Michel Servet. Jean Tagaut d'Amiens mourut jeune, le 25 avril 1546, laissant plusieurs ouvrages de médecine et de pharmacie[5].

1. Nous tenons à remercier aussi M. Paul-E. Martin, archiviste d'État de Genève, qui nous a communiqué, avec la plus grande obligeance, tous les documents sur Tagaut contenus dans ses Archives.

2. On ne confondra pas Jean Tagaut avec Barthélemy Tagaut, lui aussi poète de la Renaissance, auteur du *Ravissement d'Orithye*, 1558.

3. Le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* (vol. Sys., p. 551) le fait naître à Vimy (Pas-de-Calais).

4. *Op. cit.*

5. Le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* mentionne les ouvrages suivants :

a) De chirurgica institutione libri quinque, Paris, 1543. Traduction française en 1549 (Lyon) par Guillaume Roville; nombreuses rééditions jusqu'en 1645;

Digitized by Google

Sa femme était Jeanne Lourdel, son fils fut Jean, notre poète. Il est impossible de fixer l'année de sa naissance, à Paris, mais il est permis de la situer entre 1525 et 1530, plus près de cette dernière date, l'amant de Pasithée, vers 1550, n'ayant sans doute guère plus de vingt ans. De son adolescence, nous ne savons rien; peut-être étudia-t-il la médecine[1], comme son père, mais il ne jurait pas seulement par Hippocrate, ses vers en font foi, il dut s'occuper fort jeune de poésie et il lut de près les Latins, les Italiens et probablement les Grecs. S'il eût été élève de Dorat au collège Coqueret, Ronsard eût prononcé son nom dès 1550, il l'eût entraîné vers Hercueil en son folâtrissime voyage. Représentons-nous Jean Tagaut comme un fils de bonne famille bourgeoise et universitaire, touché par l'esprit de la Renaissance, c'est-à-dire avide de connaître, passant des médecins aux poètes, aux philosophes, aux mathématiciens, maintenu pourtant par une éducation sévère et par le goût des pensées sérieuses hors du courant de sensualité et de vie facile que suivra la Pléiade. Il éprouve une sympathie réelle pour Platon, pour Pétrarque et ses souffrances d'amour; il goûte les poètes

b) Commentariorum de purgantibus medicamentis simplicibus libri II, Paris, 1537 (la Bibliothèque nationale possède : *Les canons universels de Jean Mesué, des simples médicamens, avec les Commentaires de Tagault, traduits en français.* Hier. de Marnef, in-8°, s. d.);

c) Metaphrasis in Guidonem de Cauliaco, Paris, 1545.

En outre, à la salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale, on peut consulter l'ouvrage suivant, signé Jean Tagaut :

d) In Scribonium Largum Praelectiones, ms. lat. 7120, cat. IV, p. 315.

En 1571 paraissent : *Pharmaceutices libri duo. Prior continet Mesurae theoremata. Posterior est Joannis Tagautii* (à la Bibliothèque nationale). Ce deuxième livre n'est autre que les *Simples médicamens* cités plus haut.

1. Un passage de sa première ode, où il est question d'herbes et de poison, le laisserait supposer; de même l'amitié que lui porte J. Grévin. Cf. aussi *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, XXXIX, 308. Tagaut est nommé docteur en médecine. Mais à Genève ce titre n'est jamais prononcé; il n'est pas indiqué davantage dans l'épitaphe composée par Théodore de Bèze.

Digitized by Google

français qui dénombrent interminablement des sentiments éthérés; Maurice Scève est son premier maître et il s'oriente sans peine dans son obscurité savante. Peut-être est-il déjà huguenot. Il est douteux qu'il ait rencontré alors Calvin, mais il connaît Théodore de Bèze, qui vit à Paris jusqu'en 1548. A la question religieuse, il diffère de répondre de façon décisive, et l'amour bientôt va le distraire; nous pourrons observer ensuite dans ses vers les progrès de son rigorisme et sa foi. Avant 1550, on répugne encore à adopter une doctrine pour repousser les autres; toutes choses, par quelque côté, paraissent séduisantes. Ronsard lui-même — il l'avoue dans ses *Discours* — va au prêche et cause avec des réformés. Est-ce alors que Tagaut lui est présenté? Le fait est qu'il l'admire dès 1550 et qu'il commence à composer, à son exemple, des odes. Au printemps 1551, il publie dans le *Tombeau de Marguerite de Valois* une pièce latine[1] où il développe un thème cher à Ronsard : l'immortalité couronne ceux qui confient leur destin aux poètes. Son ami G. Bouguier, Angevin, traduit ainsi les vers où il dit la louange du nouveau maître :

O bel astre! ô fleur unique
Digne de la haute vois
De la trompette lyrique
Du Terpandre Vandomois!

Plus loin il décrit le laurier ceignant

Le front du docte sonneur,
Qui à la Gâtine donne
Le Laurier et son honneur.
. . . . . .

A ces avances, le « Terpandre Vandomois » répond. Il est au fort de sa querelle avec Saint-Gelays, les courtisans lui font grise mine et sa situation est trop incertaine pour

1. *Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre*, Paris, 1551. *Jo. Tagautii Ad Margaritae Regine Navarre Tumulum, Questus.*

Digitized by Google

qu'il songe à rebuter l'admiration des jeunes gens. Il la recherche, au contraire, et son abord est facile. Lorsqu'il édite le *Premier livre des Amours*, en octobre 1552, il y insère un sonnet « A son livre », dont voici la fin :

Baïf, Muret, Maclou, Bouguier, Tagaut,
Razant mes paz, leurs paz levent si hault,
Par le sentier qui guide à la Memoyre,
Que maugré moy, honteusement boîteux,
Je feray place au tourbillon venteux
Qui tout le monde emplira de leur gloyre[1].

L'éloge est grand, mais peu surprenant pour qui connaît les mœurs littéraires de l'époque. Les relations des deux hommes furent-elles seulement celles de chef d'école à disciple obscur? Tenons-les pour plus juvéniles, plus familières : quand le Vendômois dénombre ses amis, au printemps 1553, qu'il convie tous ceux qui lui agréent à la conquête des îles Fortunées[2], Tagaut est parmi les élus, aux côtés de Jean de la Péruse. Le jeune homme rencontre aussi Jacques Grévin, son cadet de plusieurs années, qui vient d'arriver de Clermont-en-Beauvaisis; la poésie est le sujet de leurs entretiens, peut-être la médecine, et sans doute les nouvelles doctrines religieuses. Longtemps après, Grévin placera Tagaut au premier rang, avec Ronsard et Du Bellay[3]. Pareil honneur n'est qu'un témoignage d'amitié; il prouve néanmoins que l'on considérait Tagaut comme un poète. C'est à ce titre que Ronsard le salue, dans les vers que nous venons de citer, où il semble annoncer la publication de ses odes comme il attend les chansons de Baïf à Melline, les *Juvenilia* de Muret et les œuvres poétiques de Maclou de la Haye. Depuis 1550, en effet, Jean Tagaut est amoureux et il chante sa belle sous le nom de Pasithée. C'est le même

1. Texte de 1552. Ronsard, éd. Laumonier, VII, 147.
2. Ronsard, *op. cit.*, V, 159; textes antérieurs, VII, 488-489
3. Grévin, *Le Temple de Ronsard*, 1563. — Dans l'*Hymne à Monseigneur le Dauphin*, Paris, 1558, Tagaut est également cité parmi les compagnons du Vendômois.

Digitized by Google

nom précieux que vient de choisir pour sa maîtresse Pontus de Tyard. Mais Tagaut n'a pas le culte du sonnet, il préfère les odes. Nous étudierons plus loin leur rythmique, nous essayerons de démêler les influences qui les commandent et de définir leur intérêt littéraire. Pour l'instant, c'est l'homme que nous voulons approcher s'il est possible. Que l'on cherche donc dans les extraits que nous donnerons de ces odes l'expression d'un sentiment en même temps que des exemples caractéristiques d'une poésie.

II.

Pasithée habite Orléans. Elle appartient à une bonne famille parlementaire, et son père est maître de la Chambre aux deniers. Car Cl. B., les initiales inscrites à la première page du manuscrit des odes, désignent Claude Bernard, dont le père est « noble Jacques Bernard », dont la mère est « damoiselle Barbe Le Berruyer[1] ». L'amoureux séjourne à Orléans, à Tours, il voyage en Dordogne, il retourne à Paris; partout il rêve à sa belle et, en septembre 1550, achève un long poème qu'il intitule : Ode I : *Le triomphe de sa Pasithée*, en un titre emprunté à Pétrarque[2] :

Au temps que les Pléiades
Le Soleil échaufoyent,
Et les tristes Hyades
Apres lui se couchoyent :
Mon coeur sentit la flame
De cet aveugle Archer
Qui lors vint en mon ame
Tous ses traits décocher.
. . . . . .
En ce temps ma Déesse
Ton oeuil et ta vertu,

1. Cf. plus loin l'acte de mariage de Tagaut; des renseignements nous ont été communiqués par les archives du Loiret.

2. Nous respectons l'orthographe du manuscrit. Il arrive que des corrections d'auteur améliorent le texte. Nous en avons tenu compte.

Digitized by Google

D'une douce tristesse
M'ont à mort combatu :
Bien loing du Capricorne
Le Soleil se haussant
Lors passoit ja la corne
Du Taureau blanchissant.

Mais son amour ne parvient pas à émouvoir la jeune fille; sa « rigueur » demeure intacte. « Poursuivant le meilleur..., il prend le pire » :

Ainsi quand la Tormente
Gaigne le grand vaisseau :
La force violente
De la bouillonnante eau,
Deça et la repousse
L'esquif tirant à bord :
Ou bien le vent le pousse
Et le rompt dans le port.
. . . . . .

Le lecteur a déjà reconnu les plaintes traditionnelles, les vœux de l'amour chaste, les comparaisons et les métaphores nourries de souvenirs antiques. Puis voici la douceur élégiaque et la tristesse qui inspirent à Tagaut ses meilleurs vers :

Soy' moy dure ô fortune;
Ou bien, d'un bras amy
Porte auz monts de la Lune
Tout mon sort ennemy :
Ou rude ou favorable
Soyt amour à mes voeuts,
Tousjours sera durable
Mon couraige amoureuz :

Je suis comme la Roche
Que la mer et le vent
Bat d'une fiere aproche
Jusquez au fondement :
Mon coeur jamais ne change,
Coeur mis entre tes mains,

Digitized by Google

Car point ne m'est estrange
Tout le sort des humains :
Lon voyrra lors aprendre
Le marbre à s'amollir
Quand en ma froyde cendre
Amour pourra vieillir,
Plustost viendra la Roze
Au millieu des hyvers
Que ma Lyre propose
Ne te dire ses vers :
. . . . . .

Jamais de souhaits impatients. Il ne détaille pas sans pudeur les beautés de Pasithée, comme les épicuriens de la Pléiade. Il vénère tout son corps, mais ne chante longuement que sa voix :

... trop plus douce
Que l'oyzeau mieuz chantant...

que sa chevelure :

O tresses immortelles,
Cheveuz crespes et longs,
Qui semblent etincelles
Des plus ardents rayons :
O ma tresse honorée
Plus que le crespe honneur
De la teste dorée
Du céleste sonneur
. . . . . .

Car s'il pleure la « fiance » qu'il a mise en elle, s'il connaît son erreur d'aimer « une douce guerrière », il l'approuve d'être chaste et rigoureuse. A ses propres désirs, il préfère la vertu de sa maîtresse. Le ton du poème aussitôt se modifie et des accents plus fermes succèdent aux plaintes :

Mais si tu es si dure
Qu'amour ne puisse entrer
En ta chaste froydure

Digitized by Google

Ny ton coeur pénétrer :
Je loue, honore et prize
Ton coeur victorieux,
Une chaste entreprise
Plaist et agrée auz cieux
. . . . . .

Suit une digression : Pasithée lui rappelle Diane et il raconte l'aventure de la chasseresse lorsqu'elle fut prise d'un amour brûlant pour le pasteur nocturne. Lisez cette strophe, échappée au fatras, qu'un seul mouvement anime et qui atteint tout à coup à une noble sobriété : la déesse

Laisse la tourbe palle
Des ombres et la nuit,
Et la maison royalle
Ou son pere reluit :
La chasse est morte en elle,
Rien ne luy sont les boys
Pour la vive étincelle
Qui la tient sous ses Loys...

Puis il conseille à son amie de fuir le repos :

Ainsi la main oyzive
Suit l'amoureuz plaisir,
La pensée lascive
Le nourrist de désir...

Qu'elle imite « la vierge de Tritonne » et qu'elle soit

... la bien aimée
De Minerve et des cieuz...
Puis, comme une Corinne,
Tu pourras bien sonner
Ou quelque ode ou quelque hynne
Jusqu'auz cieuz fredonner :
Puis comme quelque Muse
Ta claire et douce voiz
A mes escripts amuse
Ou à ce Vandomoys...

Nous apprenons ainsi que Claude Bernard est savante;

Digitized by Google

son poète ne veut voir en ses mains ni l'aiguille ni la quenouille, il l'invite à pincer les cordes de la lyre et lui propose la lecture, point facile, des premières odes de Ronsard. Mais « l'Aveugle archer » a plus d'un visage, qu'elle se garde de l'Amour, et son ami saura chanter le *Triomphe* qu'elle remporte sur lui-même. Il l'imagine déjà « sus un charroy »

Que l'Olive encourtine.
Là tu seras assise
Reluisante en beauté
Entre une troupe exquise
Vouée à chasteté :
Mais toy seule entre toutes
Tu es comme un cypres
Qui menasse les voutes
Ja du ciel de bien pres
. . . . . .

Le poème se termine sur cette vision d'une beauté immaculée, portant la palme « dans l'une et l'autre main »; quatre chevaux blancs traînent son char; en face d'elle, Cupidon lié voit brûler « son arc, torche et carquois ». Étrange apothéose d'un poème d'amour que cette soumission des passions, que cette victoire de la sérénité! Qu'elle ne nous étonne pas : elle est dans la tradition de la poésie courtoise, elle succède aux défenses de la femme et de sa vertu qui naissent, vers 1540, au cours de la querelle dont M. Abel Lefranc a écrit l'histoire[1], elle est enfin un thème littéraire teinté de pétrarquisme.

*
* *

La deuxième ode a pour titre : *Les Parthénies* ou *Virginales*. N'était une autre disposition des rimes, elle serait construite sur le même schème strophique que les *Bacchanales*[2] de Ronsard, publiées seulement en 1552, mais

1. En 1549 paraît le *Temple de Chasteté*, de François Habert.
2. Ronsard, V, 213.

Digitized by Google

écrites trois ans plus tôt. Le *Triomphe de Pasithée* était un poème grave; on pouvait se demander pourtant si un tel sérieux n'était pas le fait d'une mode littéraire. Or, voici que nous reconnaissons la même voix douloureuse au début de la deuxième ode :

Rien durable n'est ici
Que soucy.
Tout ce que voyt le Soleil,
Tout ce qu'engendre Nature
Tant ne dure
Que douleur, peine, et traveil :
. . . . . .

Amour m'aprend aujourd'huy
Que l'ennuy
Suit pas à pas le plaisir
Et que ma vie amoureuze
Malheureuze
N'aspire qu'à déplaisir
. . . . . .

Amour, ô cruel Amour
Nuit et jour
Las! je me consume en vain :
Je me consume en pensées
Adressées
A ce douz coeur inhumain
. . . . . .

La pièce continue sur le même ton plaintif. Le poète épuise les métaphores pour louanger les beautés et les vertus de sa Pasithée, jusqu'au moment où des comparaisons mythologiques l'amènent à parler des héros de la fable et de la « barque fatale » du Styx :

J'espere que le renom
De ton nom
Ne voyrra l'avare Bac;
C'est le douz son de la Lyre
Qui retire
La vertu du triste lac.
. . . . . .

Digitized by Google

La Muse quand elle veut
Elle peut
Ensevelir nostre bruit,
Et faire la renommée
Animée
Rompre l'envieuze nuit.
. . . . . .

Cette idée de l'éminente dignité du poète, seul capable d'immortaliser ceux qui confient leur nom à ses vers, elle revient dans chacune des grandes odes de 1550, et la seconde partie des *Parthénies* de Tagaut se déroule tout entière sous le signe de Ronsard. On perçoit comme un écho de la « mystique » de la Pléiade lorsque l'amoureux, ravi par les Muses, oublie ses souffrances et tâche à se hausser jusqu'au Parnasse :

A tant si pour ses escripts
Quelquez pris
Le poète a mérité
Je ne veil point qu'on me donne
La couronne
Du saint Laurier tant vanté.

Je demande seulement
Humblement
Que Claude, honneur de mes vers,
Entorne mon front de saule
Que ma Gaule
Voyrra vivre mille hyvers
. . . . . .

Après la *Délie* de Maurice Scève, « l'honneur du ciel lyonnois », avant « l'Angevin » Du Bellay, c'est Ronsard qu'il admire : il en fait un Orphée.

Voy ce harpeur Vandomoys
Qui les boys
Attire à soy, qui les vents
Arreste : et par les campaignes,
Les montaignes
Qui tire, et les Pins suivants :
. . . . . .

Digitized by Google

Et moy tant que je seray
Je feray
Que ma vierge volera
Par cet univers d'une aylle
Immortelle
Qui les siecles passera
. . . . . .

Si je ne suis combatu,
Abatu,
Du noir silence envieux
Et si la docte follie
Qui me lye
Me faict compaignon des dieux :
. . . . . .

Cette « docte follie », c'est la « fureur » ronsardienne qui saisit un mortel et le fait « compagnon des dieux[1] ». Le poète, sans doute, n'est pas dupe, mais la mode est au prophétisme, et il se persuade que « du couchant à Seine » le nom de Pasithée sera chanté « outre le peuple incognu ». Quelle gaucherie dans ces strophes qui veulent imiter les fières déclarations du Vendômois :

Que si je ne me déçoy
Ore j'oy
Ma harpe qui va parlant
Plus fort et haut que l'envie
Qui m'envie
L'archet françoys douz-coulant :

Ainsi la Muse combat
Et rabat
La vieille fatale fauz
Qui tranche la renommée
Animée
Su' le plus dur des métaux
. . . . . .

1. Cf. Ronsard, II, 343, et maints autres passages.

Digitized by Google

*
* *

La troisième ode est courte, mais l'amoureux a sa revanche : il est aimé. Claude le lui a dit :

Or toutefoys ore
Puisqu'elle m'honore,
Puisqu'elle me rit,
Puisque ma Déesse
De vaine promesse
Plus ne me nourrit
. . . . . .
Je veuil ore rire
. . . . . .

Au vrai, il craint encore; cette « fortune » est trop belle pour durer. Il ose se réjouir cependant et pour une fois il souhaite le plaisir :

Vivons, mon aymée
Par moy renommée
Voyre jusqu'auz cieuz :
Chassons la tristesse,
Vien que je repaisse
Mon oeil de tes yeuz
. . . . . .

Ils ont dû parler mariage, fiançailles, et Claude a laissé entendre qu'elle consentait. Ou peut-être y a-t-il eu promesse officielle par-devant noble Jacques Bernard. Nous ignorons tout cela, sinon que Jean Tagaut a « chassé la tristesse ».

Pas pour longtemps. L'inquiétude a vite fait de le reprendre (ode IV, à Tours), l'amour n'est déjà plus si doux et paisible :

O qu'amour est choze
Pleine de soupçon,
Vrayment dire j'oze

Digitized by Google

Qu'il semble à la Rose
De toute façon :

Elle epanouie
Surpasse en odeurs
L'heureuse Arabie
Voyre d'Assyrie
Toutes les senteurs :

Une couleur vive
Riant à noz yeuz
La peint et avive
De rougeur naïve
Qui est sang des dieuz :

Au matin naissante
Se donne à ceuillir,
Car la nuit venante
Soudain languissante
Commence à vieillir,

Mais qui en approche
Trop peu cautement
Soudain il s'acroche
Se point et s'ecorche
Les mains aprement.
. . . . . .

Sous cette fraîche comparaison, on peut voir une idée livresque. Pourtant, ce soupçon qui accompagne l'amour n'est pas sans fondement, il n'est pas feint. L'amant est moins sûr de son bonheur :

Seras-tu la mienne?
Seray-je le tien?
. . . . . .

Il se demande

S'un autre (sa) place
N'a, plus ancien
. . . . . .

Car « un autre... » « honore » Claude. Un « deuil », décidément, le poursuit, qui ne le quittera que « dans le

Digitized by Google

cercueil ». Si sa belle s'oublie et balance entre deux amours, si elle se laisse courtiser au mépris d'une promesse, sa volonté à lui ne fléchit pas :

Pource n'ayes doute
Qu'une autre beauté
De toy me dégoute
. . . . . .

Faut-il accuser la jeune fille? Le poète lui-même ne la traite pas en infidèle ni en parjure. Simplement, elle est peu éprise, elle est coquette; elle n'a pas jugé bon de clore sa porte à tous les jeunes gens d'Orléans parce qu'un jour prochain elle épousera Jean Tagaut — du moins elle le suppose. Le fiancé mal aimé se console :

Ore donc j'espere
Que ton feu croistra
. . . . . .
Une course lente
Vaut mieux pour durer
Qu'une violente...

Il conclut en sage, il conclut en timide : « J'atendray le temps... »

***

Dans les trois odes suivantes, franchement mauvaises, où l'on rencontre plusieurs allusions difficiles à éclaircir, Jean Tagaut recommence à souffrir « en trop aigres délices »; toujours l'arrête un même cœur dur; et surtout « l'autre » existe :

Mais pourquoy suis-je si craintif
Pour ce chétif
Qui travaille peut-estre en vain,
Voulant sa main
Jetter trop amoureuzement
Dessus ma Pasithée,

J'espere que par mon torment
L'ayant bien méritée,

Digitized by Google

Je la voyrrai se rendre à moy
Voyant ma foy
Durer, me faire le vainqueur
De sa rigueur[1].

Ailleurs[2], il rit et pleure « le jour du Karesmeprenant » :

Mais tu es ô fiere,
Serve prisonniere
D'un feint amoureuz
. . . . . .

et il rime les lamentations d'usage[3] :

Ainsi pour toy je lamente
Pour toy je vy en doleur,
Pour toy je pleur et je chante
Pour toy je vy et je meur
. . . . . .

La huitième ode fête *le retour de sa Pasithée et de sa Mélisse*. Claude est bien toujours la seule aimée... :

Je veuil chanter ma Pasithée
Qui est des grâces le séjour
. . . . . .

et je pense que Mélisse est une sœur, ou une cousine; les deux jeunes filles ont fait ensemble quelque voyage et elles regagnent Orléans où le poète leur souhaite la bienvenue. Une bienvenue savante, dont nous dirons un mot bientôt[4].

C'est l'exemple de Ronsard qui a conduit Tagaut à divi-

1. Ode V.
2. Ode VI.
3. Ode VII.
4. L'ode IX est une pièce de circonstance à la louange d'une demoiselle de Villers, habitant Nanteuil. On pourrait croire à un autre amour, s'il n'y avait, en quelques endroits, des allusions non douteuses à Pasithée.

Digitized by Google

ser sa dixième ode en triades pindariques. Sa passion paraît sans issue :

Ma peine en vain consumée
Je voy après deuz hyvers...

dit-il. La hardiesse de son rival s'accroît. Claude l'écoute volontiers et Jean, son fiancé malheureux, craint qu'elle ne désarme sa vigilance, qu'elle ne cède, séduite enfin par de belles phrases. Visiblement, il est en présence d'un joueur plus habile. Il n'a pour lui que son savoir, que son dévouement, que son évidente honnêteté, il ne sait que se plaindre, en vers. Comme dans la première ode, il dit l'éloge de la vertu, mais Pasithée n'apparaît plus au-dessus des nuages, brillante de blancheur. Il s'agit maintenant de la retenir sur une pente où elle glisse. Laissons à Tagaut la parole :

Tu as à moy préféré
Cil qui laisse sa premiere,
De toy ore enamouré
Qui ne seras sa derniere,
Car cent autres il pourchasse
Mettant son coeur en tous lieuz :
Mais enfin l'ire des cieuz
Luy tumbera su' la face.

Amour est cil qui decouvre
Ce qui est le plus caché,
C'est lui seul qui les yeuz m'ouvre
Pour voir le salle péché
De ce volage amoureuz
Que je voyrray malheureuz,
Qui voulant de mon aymee
Le chaste coeur ebranler
De sa fleur tant estimée
S'efforce à la depouiller.

Il m'efface de son coeur
Par sa parolle sorciere
Mais il ne sera vainqueur

Digitized by Google

Car le ciel oyt ma priere,
Qui ne laisse la fortune
Longtemps ainsi maistrizer
Ny le juste meprizer
Qui attend l'heure oportune :

Ma vierge donc garde bien
Que sa voiz empoisonnée
Ne te face voir combien
La douleur est obstinée
Quand elle entre déguizée
Sous un douz libre plaisir
Qui pris d'un salle désir
Laisse nostre ame embrazée.

Pource que rien n'est durable
Ici bas que la vertu
Le vent qui est favorable
Sera bien tost abatu,
Tost se vieillit la beauté
Non point la pudicité,
La vertu seule demeure
. . . . . .

Observez comme ces vers sont simples, auprès de ceux que nous citions plus haut, comme ils prennent spontanément l'aspect de sentences. Le poète oublie ses souvenirs livresques et il n'est plus que lui-même. C'est alors qu'il écrit ses *Regrets sur l'absence de sa Pasithée* (ode XI), déroulement insipide de lieux communs, jusqu'au moment où la solitude, « les lieux plus déserts », lui inspirent une prière à Dieu :

Mais Seigneur, qui voys ma voye
Toy qui comtes tous mes pas
. . . . . .
Or sur moy ta main avance,
Me délivrant de mes mauz :
En toy j'ay ma confiance
De voir mourir mes travauz
. . . . . .
Mais toutefoys tu es juge

Digitized by Google

Que mon Amour est tout pur,
Si non : je veuil qu'on me juge
Digne de l'abisme obscur :

Si j'ayme ma Pasithée
Tu scays que c'est purement
L'ayant trop mieux méritée
Cent foys que son double amant :

Que ma mort plustost s'avance
Qu'apres tant de pleurs, la fin
Me soyt de ma patience,
Qu'il ayt sus elle sa main :

Pourquoy donc Dieu de merveille
Toy juste juge immortel
M'oys-tu d'une sourde oreille
Crier devant ton autel?

. . . . . .

C'est ainsi que le poète se justifie. Son attachement à la « vertu », la retenue dont il fait preuve, il lui arrive sûrement de les regretter, puisque avec plus d'audace il aurait chance de l'emporter; mais aussitôt quelque chose lui dit que sa patience et que sa fidélité ne peuvent rester sans récompense, qu'il a raison d'espérer contre toute espérance. Il pense à Dieu, qui voit seul la pureté de ses intentions, il le prend à témoin, il lui confie son amour et il lui avoue sa haine pour un rival indigne. Puis il prêche à Pasithée la vertu. Peut-être réussirait-il mieux s'il la conviait à un bonheur plus facile, mais il ne le veut pas, et il ne le saurait pas :

Espere avec moy ma vierge
Laissons tout conduire au temps
Mais pendant garde ton cierge
Qu'il ne soyt éteint des vents

. . . . . .

Ainsi quand la vierge est pure,
Blanche en sa pudicité,
Elle n'oyt aucune injure
Contre son honnesteté.

. . . . . .

Digitized by Google

Mais tout soudain qu'est cueillye
Las! de sa virginité
La fleur, tout soudain vieillie
Perd toute grace et beauté :
. . . . . .
O toy donc ma vierge unique
Seul l'honneur du chaste Amour,
Vy en ton Amour pudique,
Jusqu'à ton dernier jour.

On voit quelle crainte l'habite. Il redoute une défaite de Claude, car elle oublie sa « douce promesse » :

... un autre pour sienne
La tient prize auz apas
De ses douz lacz...[1].

Il lui reste à pleurer

Ainsi que le douz cynne
Mourant chante son hynne
Triste entre les Rozeauz
Au bord des eauz...

On sent mieux maintenant combien il y avait de « littérature » dans ses premières plaintes. Son penchant pour Claude était d'abord prétexte à exercice poétique, à amplifications imitées des amoureux célèbres; puis l'échec avive son amour et son regret, tour à tour il proteste et s'attriste. Il cède de nouveau à la douleur, à une douleur plus humaine.

Sans doute Pasithée ne l'a pas vraiment trahi, mais elle souffre qu'on lui fasse la cour, au scandale d'un amant très épris :

L'importun n'a encore
Mis sur elle sa main,
. . . . . .
Il ne t'a pas gaignée,
Il n'est pas ton vainqueur,

1. Dans l'ode XII.

Digitized by Google

Luy soyt donc obstinée
Ton honneste rigueur
. . . . . .

Le premier livre se termine par ces supplications passionnées. La belle paraît s'éloigner toujours plus d'une affection à son gré peu souriante, trop souverainement guidée par la « vertu ». Au moment où Baïf écrit pour Melline ses « baisers » et ses chansons légères, six mois avant le *Livret de folâtries*, il est difficile en effet de rêver façon plus sérieuse de proposer son amour. Nous dirons plus loin ce que Jean Tagaut doit aux poètes de la Brigade. Il est indéniable qu'il subit leur influence, mais comme l'esprit de sa poésie est différent! Sous les vêtements d'emprunt qu'il revêt parfois, on retrouve toujours une même gravité précoce; l'amoureux ne parvient pas à masquer le huguenot.

*
* *

Les odes I et II du second livre sont semblables aux précédentes : le poète s'irrite contre « l'abuzeur » de sa Pasithée. Elles sont mauvaises, obscures, faites de matière brute et toutes les images qui expriment le martyre amoureux se suivent pêle-mêle.

Les trois dernières pièces sont purement chrétiennes. Il semble que l'amour de Dieu règne seul. La bien-aimée est absente. On pourrait la croire oubliée, ou morte, ou encore supposer que Tagaut a été rebuté sans appel et qu'il cherche en Dieu force et consolation. Le roman resterait sans conclusion si nous n'apprenions, d'autre part, que le poète épousa, deux ans après, la jeune fille[1]. Le rival disparut quelque jour et Claude, un moment sensible à des charmes frivoles, se rappela sa promesse. Imaginons, si vous voulez, son repentir et le pardon du fiancé. Le craintif Tagaut s'exagéra peut-être l'importance de ce qui serait pour nous un « flirt » passager. Souhaitons

1. Cf. plus bas.

Digitized by Google

qu'il ait été heureux, cet homme que la joie laissa toujours inquiet. Les souffrances d'amour terminées, les préoccupations religieuses l'entraînent derechef vers des pensers austères; j'incline à croire, d'ailleurs, qu'il n'eût guère su chanter son bonheur. En juin 1552, « estant malade », il compose une ode pindarique *contre les dieuz des Gentilz*... :

Ce n'est point ce Dieu de Crete
Que tant la Graece vantoyt
Luy qu'une chevre secrete
Dedans un antre allaictoyt :
Ce n'est ce Dieu de la mer
Qui faict en calme ramer
Ceuz qui bien lui sacrifient
Force entrailles et du vin
Mais ceuz qui en lui se fient
Souvent le prient en vain;
Ce n'est cil qu'on dict Seigneur
Des vents et leur gouverneur
Qui dedans son Aeolie
Auz creuz des plus creuz rochers
Les clost, les serre, et les lie,
Favorizant auz Nochers :

Or fuy moy tous ces Dieuz
Que nous enfanta la Graece;
Un seul gouverne les cieuz
Par l'indicible sagesse
De sa haute Providence,
C'est l'éternelle prudence
Qui par sa saincte parolle
En un clin d'oeuil a formé
Le ciel et le temps qui vole;
Un seul a tout animé
Ce qui respire et qui vit,
Les minérauz et les arbres,
Les porphyres et les marbres.

Plus loin, voici des vers au dessin ferme et net :

Tous vos Dieuz sont mensongers,
Le plus grand est adultere,

Digitized by Google

Tant de fauz dieuz estrangers
Sont tous venus de ce pere,
Vray ravisseur de pucelles
Qui d'un aigle prit les aelles
Et tout son fauve plumaige,

Pour ravir ce jouvenceau,
Qui en son tendre jeune aige
Chassant lui sembla si beau,
Qu'il en fut tout embrazé
. . . . . .

On a fait ainsi de « ce monstre un dieu », tandis que « le Dieu des Dieux », seul, a créé pour nous « ceste grande masse ronde » :

Pour nous il feit les étoylles,
Le temps, le jour et la nuit,
Et les vents, et les noirs voyles
Du ciel qu'en l'air nous produit
La tiede alleine des eauz :
Pour nous il feit les ruisseauz
Et les plantes qui verdoyent
Autour d'euz en leur saison :
Pour nous les saisons tournoyent,
Pour nous porte la toyson
Le mouton, et le Taureau
Pour l'homme tire l'arceau :
O donc ingratz que nous sommes
Ne cognoissantz ces bienfaictz :
Mais las! adorant les hommes
Nous sommes plus imparfaictz

Que le plus brut animal
Qui ne suit que sa nature
N'ayant soing aucunement
Que de trouver sa pasture
. . . . . .

Poésie non seulement chrétienne, mais huguenote. Jean Tagaut s'incline devant le Christ

En croyz laissant étendu

Digitized by Google

Son corps tout rouge de sang
. . . . . .

Ce « pasteur » est « vainqueur de la mort », il est le seul intercesseur :

Car jamais autre que lui
Ne fut trouvé digne d'estre
Moyen entre Dieu et nous
Pour nous le rendre plus douz
. . . . . .

La quatrième ode, *sur l'argument de la précédente*, s'en prend aussi aux admirateurs du paganisme :

A qui donc te fies-tu
O folle gent qui adore
Tous ces beauz dieuz qu'on te dore
Qui n'ont aucune vertu?
Telz dieuz sont-ils immortelz!
Ils ne voyent ny ne sentent,
Ils n'oyent point ceuz qui chantent
Devant leurs riches autels!
. . . . . .

La dernière pièce du manuscrit est intitulée *Vers à Dieu pour une maladie*. Une voix solitaire s'élève pour prier :

O Dieu vivant je t'adore
Je t'appelle, mon Seigneur
Le seul que la terre honnore
Son immortel gouverneur,

O Dieu Sergent des batailles,
O sainct troys et quatre foys
Qui renverse les murailles
Au cry de ta saincte voyz
. . . . . .

Et plus loin :

Chasse moy ma maladie
Dehors du creuz de mes os

Digitized by Google

Qui me rend l'ame étourdie
Lui rompant tout son repos :

Esteins cette fiebvre lente
Qui me rend sec comme boys,
Qui tant ell' est violente
Ne m'ha laissé que la voyz :

J'ay merité plus de peine
Cent et cent foys que je n'ay :
Mais ta bonté souveraine
Ja desja m'ha pardonné
. . . . . .

Peut-être la mauvaise santé de Tagaut est-elle pour quelque chose dans la couleur triste de ses pensées et dans son christianisme militant. Il est mort jeune. Cette fièvre lente, dont il se plaint ici, il est possible qu'elle l'ait ressaisi souvent, qu'elle l'ait rendu avant l'âge « sec comme boys » et qu'elle ait habitué son esprit à considérer des vérités redoutables. A travers les odes à Pasithée, nous avons tâché de suivre les sentiments d'un poète et de montrer comment il passe d'un amour sans joie à des méditations chrétiennes. Avant d'aller plus loin, groupons quelques remarques sur cette poésie.

III.

Dix-neuf odes se répartissent inégalement entre le premier et le second livre. Toutes méritent leur nom, c'est-à-dire qu'elles sont « mesurées à la lyre », comme on disait alors, divisées en strophes isométriques avec même disposition des rimes[1]. Et Tagaut s'astreint à une pareille discipline dès 1550, à l'heure où presque tous les poètes — sauf Ronsard, et tout récemment Du Bellay — entrelacent à

1. Plusieurs de ces odes sont très longues : le *Triomphe de Pasithée* et les *Parthénies* ou *Virginales*, par exemple, sont en réalité des poèmes strophiques étendus. Ces deux pièces, et quelques autres, sont divisées en « pauses », vraisemblablement en souvenir des psaumes de Marot.

Digitized by Google

leur gré les terminaisons masculines et féminines. Une certaine liberté préside au choix des rythmes : ainsi nous disions plus haut que les *Parthénies* ou *Virginales* reproduisaient la même combinaison de vers de trois ou de sept syllabes que les *Bacchanales* de Ronsard; il faut ajouter que Du Bellay, dans ses *Louanges d'Amour*[1], avait déjà utilisé ce même mètre. Pourtant la ressemblance n'est pas absolue, car Tagaut répartit à sa façon les rimes masculines et féminines. Un seul système strophique paraît directement emprunté, celui de la septième ode du premier livre et de la cinquième ode du second, qui consiste à nouer ensemble par des rimes alternées (la première féminine) quatre heptasyllabes. Du Bellay en fait usage dans l'ode *A Bouju, Des conditions du vrai poète*[2], et Ronsard surtout le choisit quatre fois en 1550[3]. Partout ailleurs, Tagaut modifie légèrement les modèles que lui offrent les deux protagonistes de la Pléiade et les psaumes de Marot. Ce qui est particulièrement curieux c'est l'empressement avec lequel le jeune poète compose des odes pindariques suivant Ronsard. Il adopte la division orthodoxe en strophe, antistrophe et épode, les longs enchaînements de vers courts; mais l'inspiration est très différente, le style aussi : l'une des odes pindariques est amoureuse, l'autre est chrétienne, tandis que le créateur de l'ode française n'a jamais mis en triades que des mythes antiques ou des images imitées des Grecs à la louange des Grands.

Il ne nous paraît pas que Tagaut ait jamais traduit ou démarqué Pétrarque, Marot, Scève, Heroët, Des Périers, Pontus de Tyard; il est peu probable qu'il ait plagié des pétrarquistes italiens. En revanche, il connaît fort bien Horace, Ovide et Virgile. Pour établir une édition critique des odes manuscrites, il serait indispensable de les confronter à Virgile et à Ovide. Le poète leur demande des comparaisons et des images, mais il les con-

1. Du Bellay, éd. Chamard, III, 11.
2. Ibid., III, 12 *a*.
3. Ronsard, éd. Laumonier, II, 341; VI, 97, 122, 128.

Digitized by Google

sidère surtout comme des dictionnaires d'histoire et de mythologie. Car il est bien plus « docte » qu'on ne l'était au temps de Marot. Il lui arrive de mettre bout à bout pendant des pages les allusions les moins courantes, et les digressions le tentent lorsqu'il y peut montrer son savoir. Nul doute qu'il n'ait ici devant les yeux l'exemple de Ronsard. Mais ces passages ne sont pas extraits tout bruts d'un ancien; visiblement une érudition étendue propose des souvenirs livresques au choix du poète, et le poète leur cède, parce qu'il croit que la « doctrine » est le plus bel ornement d'un poème. Jean Tagaut, très nourri de littérature, est pourtant plus original que la plupart des contemporains de Ronsard; voilà du moins ce que nous présumons, si nous n'osons l'affirmer (il faudrait pour cela s'être promené de la Grèce à Rome avec le bâton du sourcier).

S'il imite peu, il subit des influences. Quelle place est donc la sienne, dans cette période troublée qui voit s'exténuer la descendance de Marot tandis que naît une nouvelle poésie? Le travail historique récent a révélé que la Pléiade avait eu une série de précurseurs, que le pétrarquisme a pénétré en France plus tôt qu'on ne croyait, qu'avant l'*Olive* et les sonnets à Cassandre il a existé à Lyon des esprits bien plus obscurs, plus quintessenciés, et parmi eux leur maître à tous, Maurice Scève. De cette « école de Lyon » à la Pléiade, par l'intermédiaire de Pontus de Tyard, la filiation est sûre. C'est ici qu'il convient de situer Jean Tagaut, poète d'amour, à mi-chemin entre Rhône et Seine, véritable élève de Ronsard pour la versification, mais auparavant disciple de Pétrarque, et disciple de ses imitateurs français. S'il ne traduit pas le Florentin — du moins à notre connaissance — il vit dans la même atmosphère; elle l'imprègne trop profondément pour qu'il puisse s'en défendre. Le monde intérieur qu'ouvrent leurs deux poésies (bien entendu je ne fais aucune comparaison de valeur) est un monde voué à la souffrance ou au renoncement; les sentiments se déroulent suivant une logique

Digitized by Google

immuable, délestés de matière, et ils prennent ainsi une valeur allégorique et décorative. Les quelques citations qui précèdent permettent déjà d'en juger. A chaque instant se présentent des thèmes chers à Pétrarque. Notre poète dira, par exemple, quels effets contradictoires cause en lui l'amour, en un de ces développements symétriques qui reviennent à chaque page dans les sonnets italiens ou français :

Je veuil et rien ne demande
Je ne scay ce qui me faut,
Je voy que mon deuil n'amende,
Tout mon espoir me défaut[1]..., etc.

Ailleurs, ce sont des comparaisons inspirées du poète de Laure : il est une « neige au soleil », son « cœur est de cire » ; mon désir, écrit-il,

... Est ainsi
Qu'un feu de quelque boys verd[2]
. . . . . .

On trouverait en foule des traits de ce genre.

Tout cet « arsenal » est au complet chez Maurice Scève, que Tagaut admire plus que tous. Scève est pour lui le premier français qui a échappé à la facilité de Marot et à la pesanteur prosaïque des rhétoriqueurs; il a su composer des dizains que le vulgaire ignore et que le savant déchiffre. Mais Tagaut est beaucoup plus clair; son style est plus évolué, plus coulant, malgré sa gaucherie; ses strophes n'ont jamais l'apparence heurtée de la *Délie*, ni d'ailleurs ses éclairs de beauté hermétique.

Le poète le plus proche de Tagaut est certainement Pontus de Tyard, qui commença de publier, en 1549, dans ses *Erreurs amoureuses*, des sonnets et des chansons à une autre Pasithée. Leur langue est voisine; on y rencontre les mêmes néologismes dont Ronsard généralisera

1. Début ode XI.
2. Dans l'ode II.

Digitized by Google

l'emploi; tous deux font parfois usage de « vocables » philosophiques qu'ils ont lus chez Scève. Enfin ils sont frères en amour, également platoniciens et respectueux de leur dame. Qu'on se rappelle comment Tagaut prêche à sa fiancée la vertu, quelle peinture il lui fait du dérèglement des sens, et qu'on cherche ensuite dans les *Œuvres* de Tyard un chant *De chaste amour*[1] qui se déroule tout entier sur le ton de cette strophe :

O connaissance heureuse en ton scavoir,
Qui as donné à mon Amour pouvoir,
Le faisant raisonnable!
Je dy pouvoir de n'estre point pensif
A se dresser pour but un bien lascif,
Sale et abominable...

Il n'est pas douteux pour moi que Tagaut s'est récité plus d'une fois ces vers. D'ailleurs, la langueur plaintive que nous avons remarquée chez lui, cette corde triste qu'il fait vibrer en ses bons endroits, c'est la même à peu près qui permet de distinguer les *Erreurs amoureuses* de l'*Olive*, des *Amours de Cassandre* et des autres recueils similaires de la Pléiade. Un exemple rendra cette affinité plus sensible. Voici Tagaut :

Or je suis comme l'amante
De qui la *piteuze voys*
Encore plaintive errante
Deden' les *cavernes j' oys,*

Ainsi qu'elle je soupire
Cherchant les lieuz plus déserts :
Là où, seul, plaintif, je tire
De mon coeur ces tristes vers
. . . . . .

Et voici de Tyard :

Caverneuse montagne
Espais, ombrageux bois,

1. Édition Marty-Laveaux, p. 60.

Digitized by Google

Verdoyante campagne,
Qui souvent plaindre m'ois :

D'une ardeur violente
En *voix piteuse* et lente
Je veux semer
Le dueil qui m'accompagne[1]
. . . . . .

Est-ce par hasard que les deux poètes se servent presque des mêmes mots? Peut-être. Mais on m'accordera que tous deux suivent ici un même mouvement élégiaque.

Précisons maintenant la position de Tagaut vis-à-vis de Ronsard. Ce que lui doit le versificateur, nous l'avons dit, et nous avons noté que l'humaniste avait vu dans l'appareil antique des odes de 1550 une invitation à glisser dans ses vers des « vestiges de rare et antique érudition ». Il est non moins évident que la langue et la syntaxe du *Pasithéophile* sont plus près de la Pléiade que de l'École de Lyon. Les expressions du moyen âge sont devenues rares, les néologismes restent discrets, quelques mots composés figurent déjà dans les premières poésies du Vendômois. Les articles viennent précéder les noms, on ne rencontre presque jamais d'enjambements successifs, et le vers tend à former un tout cohérent et mieux lié. Sans doute la syntaxe est lourde, souvent fautive, la phrase s'allonge démesurément et les subordonnées s'ajoutent les unes aux autres sans articulation solide, mais les tours décidément archaïques sont peu nombreux.

Nous avons cité plus haut un fragment d'inspiration ronsardienne où l'amant s'enorgueillit d'être poète et promet à sa Pasithée l'immortalité. On sait quelle impression profonde firent sur les contemporains les premières productions du « Pindare français ». Tous les « minores », ravis par les Muses, chanteront la Vertu et la Gloire, et tâcheront d'écrire des odes sur le ton du mage inspiré. Lorsque Tagaut aborde un thème favori de Ronsard, il le

1. *Op. cit.*, p. 74.

Digitized by Google

traite à sa manière, il ne peut s'empêcher d'adopter son langage et ses métaphores. Une fierté sans égale l'anime, qu'il a puisée dans les odes pindariques du « docte Terpandre », et il se persuade que tout « ce que le poète grave... est plus dur que le fer et l'aimant », que ses hymnes s'élèvent « d'un hardy vol immortel », car « la mère des neuf sœurs les arrose de douceurs et les fait luire au ciel ».

De même Tagaut reprend souvent « la comparaison de la rose », à quoi Ronsard, dans les années suivantes, donnera une fraîcheur si éclatante qu'elle semble naître avec lui. Mais elle orne déjà les sonnets mélancoliques de Du Bellay à Olive et c'est là, j'imagine, que notre poète l'a d'abord admirée. Car il a goûté Du Bellay autant que Ronsard. Voici par exemple le début de son ode VIII : *Pour le retour de sa Pasithée et de sa Mélisse :*

Descend du ciel Muse lyrique
Laisse la troupe de tes soeurs,
Inspire en mon feu poétique
De ton docte son les douceurs.

Je veuil chanter ma Pasithée
Qui est des grâces le séjour,
Je veuil chanter de mon aymée
L'heureuz et désiré retour.

Voys-tu ma prudente Melisse,
Que suivent honneur et vertu?
Monstre ici, Muse, ton office,
Ne suys point le chemin battu :

Sonne ta conche armonieuze,
Sonne un chant qui perse les cieuz :
Renforce ma vie amoureuze
Chantant le retour de ces deuz

. . . . . .

Aux lecteurs des odes de 1550, un « mouvement de départ » si décidé paraîtra ronsardien; les latinistes trouveront chez Horace de pareilles invocations aux Muses. Les

Digitized by Google

uns et les autres n'auront pas tort. Mais attention : Horace, Ronsard, Du Bellay se tiennent de près. Peut-on hésiter à donner la priorité au troisième lorsqu'on découvre qu'une pièce des *Vers lyriques* adressée à *Deux demoiselles* commence ainsi :

Il faut maintenant, ô ma Lyre!
Sur ta meilleure corde elire
Un chant qui pénètre les cieuz
Par une aussi etrange voye
Que celles à qui je t'envoye
Sont dignes du plus grand des Dieux[1]
. . . . . .

et lorsqu'on s'aperçoit que le poème de Tagaut, comme celui de l'Angevin, n'est qu'une savante variation sur des thèmes antiques : même oubli du sujet propre de l'ode, la louange de deux jeunes filles, et même débauche de mythologie.

Et n'oublions pas que lorsque Tagaut, en 1552, décide d'abandonner la poésie d'amour pour la poésie chrétienne et qu'il invective « contre les dieux des Gentils », en se détournant des principes de la Renaissance littéraire, il a justement l'exemple de Du Bellay qui va publier alors un *Hymne chrétien*, une *Monomachie de David et Goliath* et une *Lyre chrétienne*[2], où il fait lui aussi volte-face :

Si les vieux Grecz et les Romains
Des faux Dieux ont chanté la gloire,
Seron' nous plus qu'eulx inhumains,
Taisant du vray Dieu la memoire?
. . . . . .
O fol qui chante
De ces faulx dieux!...

1. Du Bellay, éd. Chamard, III, 21.
2. *Op. cit.*, IV, 137. — Du Bellay subissait peut-être lui-même l'influence des *Cantiques* de Denisot. Le « paganisme » de Ronsard et de son école, nous le montrerons au cours d'un prochain travail, suscita dès le début une résistance chez quelques poètes chrétiens, huguenots ou catholiques sévères.

Digitized by Google

*
* *

Tagaut est-il un bon poète? Nous ne le prétendons pas. Nous l'avons cité assez longuement pour qu'on voie ce qu'il offre de meilleur. Car nous avons choisi des passages caractéristiques, ceux qui présentaient un intérêt littéraire et ceux où s'inscrivaient les progrès et les déconvenues de son amour. Ces citations risquent de donner une opinion un peu trop favorable d'un talent mineur. Mais qui connaît la poésie du XVIe siècle sait que le fatras abonde dans la plupart des recueils. Jean Tagaut est au moins égal à tels dont Ronsard a fait cas, à Maclou de la Haye, ou à Guillaume des Autels lui-même. Surtout, sa situation est plus originale, à un point de jonction où plusieurs courants se mêlent sans qu'il soit aisé de préciser leur direction et leur lieu d'origine. Il prolonge le passé et il atteste aussi l'influence immédiate de Ronsard et de Du Bellay. Sous tant de littérature, on a vu qu'il était possible de saisir l'homme. Une âme timide et repliée, qui traverse la Renaissance, sa liberté et sa joie sans jamais s'abandonner, mais qui reste au contraire attachée au bien, c'est ainsi que nous l'imaginons à l'aide de quelques témoignages. Quand le poète est vraiment ému, il oublie de se cacher derrière les mots; et des vers tout simples naissent d'une âme que le monde ne parvient pas à séduire, mais qu'une pente naturelle entraîne vers la tristesse.

IV.

Est-ce pour complaire à Claude Bernard, qu'il allait épouser, que Jean Tagaut n'a pas publié ses odes? Est-ce qu'il éprouva ensuite haine et mépris pour ces poésies d'amour? Cette seconde raison me paraît meilleure, mais celle-ci est la plus probable : Tagaut, huguenot décidé, quitta subitement la France, nous ignorons dans quelles conditions, et il n'eut pas le temps de s'enquérir d'un éditeur. Il lui eût été difficile, une fois à Genève, de faire im-

Digitized by Google

primer des vers amoureux. Nous croyons d'autant plus à un départ précipité que nous avons découvert parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale l'ouvrage suivant : *Sphaericorum Theodosii libri secundus et tertius, interpraete et explanatore Joanne Tagautio — Tagautii Phoenomena*[1]. Il s'agit d'un ouvrage latin d'astronomie, orné de figures géométriques, et visiblement destiné à l'impression. Une date est à la première page : 1552, 12 mars, et l'écriture, parfaitement lisible, est *la même* que celle du manuscrit des odes à Pasithée. Aucun doute n'est donc possible : pendant que le poète rimait ses plaintes d'amour, le mathématicien écrivait ses Commentaires.

Deux années durant nous sommes sans nouvelles de Tagaut et on ne peut dire précisément la date de son arrivée dans la cité huguenote. Mais les Archives d'État de Genève possèdent son contrat de mariage, passé le 14 décembre 1554, par-devant P. du Vernay, notaire[2]. Ce document est d'un très grand intérêt : il forme la conclusion de la quête amoureuse de Jean, dont nous n'apercevions, en lisant les odes, que les vicissitudes, et il nous laisse deviner le voyage vers Genève de la jeune fille, devenue orpheline, et convertie elle aussi à la Réforme. Voici le début : « Contrat de mariage entre noble Jean Tagault, fils de noble Jean Tagault, docteur en médecine[3], natif de Paris, et demoiselle Claude Bernard, fille de feu noble Jacques Bernard, en son vivant maître de la Chambre aux deniers, habitant à Orléans, et de demoiselle Barbe Le Berruyer, la dite demoiselle Claude habitant à présent à Genève.

« Jean Tagault assisté de noble Charles de Jouan, seigneur de Jonvilliers, promet de prendre pour femme ladite demoiselle Claude, accompagné de noble François Budé, seigneur de Villeneufve, et de noble Jean Budé, seigneur de

1. Ms. lat. 7250, cat. IV, p. 331.
2. Minutaire de P. du Vernay, notaire, v. 2, fol. 78-80, à Genève.
3. Nous croyons que ce « docteur en médecine » se rapporte au père.

Digitized by Google

Verasse, habitant à Genève. Le mariage sera solemnisé en la congrégation des fidèles. »

Suivent des dispositions diverses (la dot de l'épouse est constituée par les « biens, titres et droits de la succession de ses parents et autres successions et donations »). Le tout est fait à Genève « en la maison du dit seigneur de Verasses, en la rue des Chanoynes, présents avec les futurs, spectable Germain Colladon, docteur en droit, et noble Renaut Anjorrant, seigneur de Souilly, habitant à Genève, tesmoins ».

Il suffit d'identifier ces personnages, qui sont tous des réfugiés français notoires, pour s'assurer que la vie genevoise de Jean Tagaut débute sous les meilleurs auspices. Jean Budé, sieur de Vérace (ou Verasses), chez qui le contrat est signé, est un fils du célèbre helléniste Guillaume Budé; il habite Genève depuis le 27 janvier 1549[1]. L'époux est assisté de Charles de Jouan de Jonvilliers, secrétaire de Calvin, résidant à Genève depuis 1551[2]. Enfin les deux témoins sont Germain Colladon[3], jurisconsulte réfugié en 1550 et le seigneur de Souilly, Renaut Anjorrant[4], plus tard député de Genève auprès d'Henri IV, dont l'arrivée précède de quatre jours le mariage de son ami. Tous ces hommes appartiennent aux familles huguenotes qui viennent peupler Genève au XVIe siècle et la servent avec dévouement.

La bénédiction est donnée aux époux par Michel Cop, le 16 décembre, en la cathédrale de Saint-Pierre : « Au sermon du matin, à cinq heures, furent espousez Jehan

1. Cf. archives de Genève; Galiffe, *Notices gén.*, t. III, p. 86; *France protestante*, t. III (2e éd.), col. 375-376, et E. Doumergue, *Jean Calvin*, t. III, p. 606.

2. Voir E. Doumergue, *Jean Calvin*, t. III, p. 611-619.

3. Voir Galiffe, *Notices gén.*, t. II p. 791; *France protestante*, t. IV (2e éd.), col. 514-515.

4. Voir *France protestante*, t. I (2e éd.), col. 266; Galiffe, *Notices gén.*, t. III, p. 12. — Francis de Crue, *Henri IV et les députés de Genève, Chevalier et Chapeaurouge* (*Mémoires et documents publiés par la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, t. XXV, p. 477).

Digitized by Google

Tagault de Paris et Claude, fille de Jacques Bernard d'Orléans[1] ». Un an après, le 13 décembre 1555, en l'église de la Madeleine, le ministre des Gallars baptise une fille, Marie[2], présentée par Jean Budé, et quatre ans plus tard, le 5 août 1559, c'est Théodore de Bèze lui-même qui sera le parrain de Jean « fils de M. Jehan Tagot (*sic*) et de Claude, sa femme[3] ». Tout donne à penser que la jeune femme, aussi attachée que son mari à la Réforme, s'accommoda fort bien de la discipline de Genève et qu'elle ne regretta pas la ville aimable d'Orléans, ni le temps où un galant lui contait des histoires, pour la frayeur de son fiancé.

Nous ignorons quelles furent les occupations du nouveau réfugié, à qui une relative aisance permettait d'attendre un emploi sans hâte. Il continuait probablement ses études de mathématicien et d'humaniste. — N'oublions pas qu'en 1555 il est peut-être âgé de vingt-cinq ans à peine. — Il apprend avec douleur les persécutions de ses coreligionnaires et considère comme siens les intérêts de la Réforme. La première édition latine du *Martyrologe* de Crespin (1556) est précédée d'un poème latin signé I. T. F., attribué depuis longtemps à Jean Tagaut Français. Une rhétorique savante soutient et prolonge des imprécations contre Rome qui prend l'aspect, traditionnel chez les Huguenots, de la « grande prostituée » et de l'odieuse Babylone. Les éditions postérieures des *Actes des martyrs* débutent par le même poème, considérablement augmenté depuis 1560, et plus tard encore traduit en français par Simon Goulard. C'est au printemps de cette même année 1556 que Calvin fit offrir à Tagaut un poste de pasteur devenu vacant. Le mathématicien-poète se récusa, effrayé sans doute par les responsabilités d'une charge à laquelle il ne se jugeait pas préparé, et Calvin, dans une lettre du 30 mars, manifeste à Pierre Viret quelque étonnement de ce refus[4]. Il fallait néanmoins que

1. Genève, E. C. Saint-Pierre, B. M. 1.
2. E. C. Madeleine, B. M. 1.
3. E. C. Saint-Gervais, B. M. 2.
4. *Calv. op.*, XVI, 382.

Digitized by Google

le réformateur tînt les vertus chrétiennes de Tagaut en haute estime pour qu'il eût songé à l'investir d'un ministère qui égalait en importance les plus hautes fonctions de la cité. Autour de Calvin, les réfugiés français formaient d'ailleurs une cohorte nombreuse et fidèle; le médecin mâconnais Benoist Textor, par exemple, fixé à Genève depuis 1543, était un disciple de Jean Tagaut, le professeur à la Faculté de Paris; il avait connu le fils, encore enfant, en 1534, au moment où il datait de chez le père ses « Stirpium Differentiae[1] ».

En janvier 1557, Tagaut quittait Genève pour Lausanne, où MM. de Berne venaient de le nommer titulaire de la chaire de philosophie de l'Académie[2]. Il retrouvait là son ami Théodore de Bèze, professeur de grec depuis quelques années et il composa pour lui un poème latin, qu'on peut lire dans les *Deliciae C. Poetarum Gallorum* de 1609[3]. Ce poème, d'un latin facile, intitulé « Philomela », débute ainsi :

Quid dignum te, *Seba*, canam, mihi quando sonoris
Sponte sua numeris nunc verba poëtica surgunt?
. . . . . .

Seba désigne sans nul doute Beza, interpellé plus loin par son prénom :

... tacitumne relinquam
Te dulcesque tuas, dulcis *Theodore* Camoenas?

Le poète décrit les rives du Léman, le Rhône, « crepitantibus undis », et il se risque à proposer une étymologie du nom Lausanne :

Sed tibi, sed primis semper nova frondibus arbos
Frondeat, umbrosae laetis sub collibus Annae
Hic ubi lenta suas Lozae ludentibus undis
Miscet, et hinc juncto Lozannam nomine dicunt[4].

1. Cf. fiches Picot, Bibliothèque nationale.
2. Lettre de Calvin à Viret, 30 mars 1556 (*Calv. op.*, XVI, 85).
3. Vol. VI, p. 910. C'est M. Jacques Lavaud, archiviste paléographe, qui m'a signalé l'existence de ce poème.
4. *Op. cit.*, p. 921.

Digitized by Google

Cependant, ses leçons de mathématiques à l'Académie sont fort goûtées des étudiants. Le fils du médecin de Calvin, Claudius Textor, qui suit les cours de Jean Tagaut, est très chagriné d'apprendre que son père réclame son retour à Genève. Il écrit une lettre pressante au réformateur pour le prier d'obtenir des siens qu'il puisse demeurer à Lausanne auprès d'un maître sans pareil.

Nous ignorons si Calvin eut gain de cause, et il importe peu, car Jean Tagaut regagna Genève quelques mois plus tard pour occuper les fonctions de lecteur public dans l'Académie nouvelle, avec le titre de « professor artium ». Pour qu'il pût continuer à Genève l'enseignement qu'il avait donné à Lausanne, on transforma la chaire d'éloquence latine en chaire des arts. Son domaine était la physique, la dialectique, les mathématiques, c'est-à-dire la géométrie, l'arithmétique, la géographie et l'astronomie. Comme le remarque justement M. Charles Borgeaud, dans son *Histoire de l'Université de Genève*, on peut dire que l'honneur revient à Jean Tagaut d'avoir fondé dans l'Académie de Calvin l'enseignement supérieur des sciences[1].

En 1559, le nouveau professeur fit imprimer une sorte de publication inaugurale en l'honneur de Genève et de ses habitants, dont le premier tirage est introuvable, mais qui fut reproduite, l'année suivante, en tête de la deuxième édition latine des *Actes des martyrs*. Ce nouveau poème latin se nomme *Carmen protrepticum ad Senatum populumque Genevensem, quod oppidi situm praeterea describsit*. Il compte plus de 500 vers et se termine par un éloge de la politique de Calvin qui disparut des éditions postérieures du *Martyrologe*. C'est en somme un écrit polémique, dans lequel l'auteur remercie les Genevois de leur bon accueil en même temps qu'il convie les huguenots persécutés et les innombrables lecteurs des *Actes des martyrs* à venir chercher aide et protection dans la « Rome protestante ». Le pays prend sous sa plume l'aspect d'une terre de Cocagne, riche et fertile, abreuvée d'eaux abondantes ; le poète

1. Ch. Borgeaud, *op. cit.*, vol. I, p. 64 et suiv.

Digitized by Google

décrit tour à tour « mons Jura », « Arva fluvius », « Lemanus lacus », puis la ville elle-même gouvernée par ses lois propres et par un sénat plébéien (plebeio Senatu), et il explique le sens de sa devise « post tenebras lux », qui rappelle l'envoi d'une lumière divine sur une ville que les ténèbres enveloppaient.

Genève ne pouvait faire moins que d'accepter Tagaut parmi ses enfants : Calvin, Pierre Viret son disciple, trois professeurs et ministres, Jean Tagaut et Jean son fils (né quelques mois auparavant) sont reçus à la bourgeoisie le 25 décembre 1559, « gratuitement, eu esgard au ministère des... lectures et du service qu'il nous faict en nostre collège[1] ».

En 1560, les guerres de religion commencent. Théodore de Bèze va bientôt succéder à Calvin. Pendant un demi-siècle Genève vivra une existence héroïque et troublée, menacée par la France, la Savoie et l'Espagne. Une moitié de l'Europe la révère, l'autre moitié la maudit. Tout le mal vient d'elle, pense Ronsard :

Une ville est assise ès champs Savoysiens,
Qui par fraude a chassé ses Seigneurs anciens,
Misérable séjour de toute apostasie,
D'opiniastreté, d'orgueil et d'hérésie,
Laquelle (en-ce-pendant que les Rois augmentoient
Mes bornes et bien loin pour l'honneur combatoient)
Appellant les banis en sa secte damnable,
M'a fait comme tu vois chetive et misérable[2]
. . . . . .

C'est la France qui parle. Tagaut, l'ancien ami de Ronsard, est un de ces « banis » qui a quitté sa patrie. Mais, c'est qu'il espère mériter un jour un plus beau royaume. Il le croit lointain. Il est tout proche au contraire et la maladie lui ouvre brusquement ses portes. « Le dernier de juillet (1560) nostre frère Monsieur Thagault (*sic*) tres-

1. Covelle, *Livre des Bourgeois*, p. 266.
2. Ronsard, V, 346 (éd. Laumonier), *Continuation du Discours sur les misères de ce temps.*

Digitized by Google

passa au grand regret des frères et au grand dommage de tout le Collège[1]. » Sur cette mort prématurée nous ne possédons qu'une phrase laconique.

*
* *

Ainsi se succèdent les deux vies de Jean Tagaut, sa vie d'amoureux et de poète et sa vie de huguenot. Soyons bien persuadés qu'elles n'en font qu'une. C'est parce que nos renseignements sont fragmentaires qu'il nous paraît que cette existence a deux versants. Dans les odes à Pasithée on pressent déjà le huguenot, et le bourgeois de Genève est toujours poète, non seulement poète latin, mais poète français. En 1574, Philippe de Pas recueille et met en lumière les *Poèmes chrétiens de Bernard de Montmeja et autres divers auteurs*[2]. Ce Bernard de Montmeja est un ministre qui a été mêlé à la querelle entre Ronsard et les Protestants. A la suite de ses poèmes on lit quelques odes chrétiennes signées J. Tagaut. L'une d'elles, la deuxième, est un développement de la dernière ode du manuscrit. Les autres ont été composées plus tard, au moment où le poète quitta la France, ou à Genève même. Le style est sans aucun ornement, tout dépouillé et nu; jamais un souvenir païen ou une image antique; l'idée se propose brusquement avec une espèce de franchise brûlante. La rupture avec l'esprit de la Pléiade est consommée. Renaissance et Réforme, un moment sœurs jumelles, ont pris conscience d'elles-mêmes et s'éloignent de plus en plus. Nous ne nous trompions pas, Jean Tagaut pense au ciel plutôt qu'à la terre; la vie lui est à charge, il lutte contre le péché et prie le Seigneur :

Je crains, je veux et je doute,
Je n'ose, et je n'ose point,

1. *Registre de la Comp. des pasteurs*, B, fol. 40.
2. Ce recueil est très rare; j'en connais un à la Bibliothèque nationale, un autre à la Bibliothèque du protestantisme français, un troisième à la bibliothèque publique de Genève.

Digitized by Google

J'appelle en un même point
La mort, et je la redoute.
La vie de l'homme est breve,
Passant ainsi que la fleur,
La vie n'est que douleur,
Guerre sans paix et sans trêve[1].

Qu'on veuille bien comparer aussi les vers qui suivent, composés peut-être à la veille de la mort, à ceux de 1550, du temps des déceptions amoureuses; ils apparaîtront comme le témoignage assez tragique d'une âme qui ne s'est jamais abandonnée à la vie du monde ni à sa joie, parce qu'elle imagine un autre bonheur, et qui connaît enfin son propre secret :

Qui donc est celuy qui fonde
Son heur en ce monde ici,
Là où rien qu'un vain souci,
Que mal et fraude n'abonde?

Ceux qui désirent de vivre,
A ceci ne pensent point,
Aussi tout leur vient à point,
Car ce monde les enyvre.

Ce qui leur rit m'est détresse.
Et ce qu'ils ayment, je hay :
Las, aussi rien je ne fay
Qui ne me soit en tristesse[2]
. . . . . .

Il me semble que cette dernière strophe est une des plus sincères que Tagaut ait jamais écrites.

Théodore de Bèze dédie une épitaphe[3] à la mémoire de son ami « parisien, grand poète, très docte dans les disciplines mathématiques, professeur à l'Académie de Lausanne, et ensuite à celle de Genève, mort à la fleur de l'âge ».

1. *Op. cit.*, p. 66.
2. *Op. cit.*, p. 64.
3. Theod. Bezae Vezelii, *Poemata varia*, 1597, p. 108.

Digitized by Google

Nous savons que Marie, la fille du poète, épousa à Sedan, en 1578, « M. Tenans, ministre de la parole de Dieu à Metz[1] ». De son fils Jean, nous ignorons tout. Mais, le 23 octobre 1660, messire Philippe Tagault, écuyer, sieur de Villeneuve et du Vieux-Roman en Poitou, demandait à Genève copie du contrat de mariage de Jean Tagaut. Quelque arrière-petit-fils, peut-être, rentré en France, revenu au catholicisme[2].

Cette étude était achevée lorsque nous avons reçu de M. H. Michel, directeur de la bibliothèque d'Amiens, une intéressante communication : selon la *Biographie des hommes célèbres du département de la Somme* (Amiens, R. Machart, 1835, II, 339), Jean Tagaut, professeur de médecine, serait né à Buleux, village du Vimeu. Quant à son fils, notre poète, l'abbé Maire (*Histoire littéraire de la ville d'Amiens,* Paris, Didot, 1782, p. 72) le fait naître non pas à Paris, mais à Amiens; de plus il lui attribue les *Praelectiones...* que nous avons vus à la Bibliothèque nationale. Nous croyons qu'il se trompe : tant qu'on n'aura pas démontré que Tagaut, poète et mathématicien, était aussi médecin, comme son père, nous continuerons à penser que l'auteur d'un ouvrage traitant *de dolore capitis* et d'autres maladies est le professeur à la Faculté de Paris[3].

Marcel RAYMOND.

1. *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français,* XXXIX, 308.

2. Note manuscrite en marge du contrat de mariage.

3. La présente étude a été communiquée, en juin 1925, à la Conférence d'Histoire littéraire de l'École pratique des Hautes-Études.

Digitized by Google

UN NOVATEUR

DANS L'ENSEIGNEMENT DU DROIT ROMAIN

FRANÇOIS DE NESMOND

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

(1555)

L'appel de Joachim du Bellay conviant les poètes dans sa *Défense et Illustration de la langue françoise*, à user de leur idiome vulgaire, et non plus du latin, sonna la victoire plutôt que la charge. Dans les œuvres d'imagination, dans la poésie, dans les contes, dans l'éloquence même, déjà le français avait pénétré partout. Dans le domaine des sciences, les conquêtes du français furent, à vrai dire, plus lentes. Longtemps encore les mathématiques, les sciences naturelles, la philosophie, le droit parlèrent latin[1]. En général, il n'apparaît pas que les progrès de la langue nationale aient profité, dans les sciences, de l'impulsion donnée par la *Défense et Illustration de la langue françoise*.

Pourtant, quelques tentatives pour substituer le français au latin dans l'enseignement universitaire procèdent directement des théories de Joachim du Bellay. La première en date est celle de François de Nesmond, professeur de droit à l'Université de Poitiers. Cette entreprise mérite de retenir l'attention des historiens qui veulent mesurer

1. Voir Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*. T. II : *Seizième siècle*. Livre Ier : L'émancipation du français.

Digitized by Google

l'influence de Ronsard et de son école sur notre civilisation intellectuelle au XVIe siècle[1].

François de Nesmond, d'une famille originaire du Dorat[2], était fils de Guillaume de Nesmond, lieutenant criminel à Angoulême. C'est dans cette ville qu'il naquit et qu'il passa ses dernières années. En 1554, « après avoir ouï à Toulouse les jurisconsultes les plus estimés de l'Europe », il s'était fixé à Poitiers et avait enseigné le droit à la Faculté pendant huit mois. J'ai dit ailleurs[3] de quelle fureur poétique étaient atteints maîtres et élèves de cette Université, depuis qu'elle avait reçu quelques disciples de Ronsard : J.-A. de Baïf, Jacques Tahureau du Mans, Bastier de la Péruse, Scévole de Sainte-Marthe. On y avait adopté les idées, les doctrines, les goûts de la Pléiade. C'est sous leur influence que François de Nesmond entreprit d'enseigner le droit romain en français. La tentative lui parut à lui-même si hardie qu'il éprouva le besoin de la justifier. Il le fit dans un discours, qu'il publia à Poitiers chez les Marnefs et Bouchet frères[4], avec une dédicace au cardinal de Tournon, datée du 15 juillet 1555.

Ce discours, prononcé devant une assemblée nombreuse, sympathique dans l'ensemble à l'orateur, mais encline peut-être à se défier des innovations qu'il tentait « en si grande jeunesse », se divise en trois parties d'inégale

1. Est-il besoin de dire qu'elle a été mentionnée dans le livre de M. de Nolhac sur *Ronsard et l'humanisme?* Voir p. 197. Avant lui, M. Radouant, dans son édition critique de l'*Éloquence françoise*, de Guillaume du Vair (thèse de Paris, 1908), avait signalé la tentative de Nesmond. Voir p. 89-90. Passage cité par M. Brunot aux *Errata* du t. II de son *Histoire de la langue française* (à la suite de la deuxième partie du t. III).

2. D'après la généalogie de cette famille, actuellement entre les mains de M. Renouard, à Poitiers.

3. *La vie et l'œuvre de Scévole de Sainte-Marthe*, p. 6-8 (Paris, Éd. Champion, 1924).

4. Opuscule très rare. On en trouvera une réimpression dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1875, p. 382-425 : *Oraison de François de Némond, Angoumois, prononcée à Poitiers.*

Digitized by Google

valeur. La première est le développement de quelques lieux communs contre ceux qui condamnent toutes les nouveautés. L'enseignement en latin était de règle pour toutes les matières dans toutes les facultés. Jamais encore personne ne s'était avisé que le droit romain pouvait être commenté autrement que dans la langue des Romains eux-mêmes. Nesmond est donc obligé d'exposer à ses auditeurs qu'il ne faut pas craindre de « rabiller » les inventions de nos « devanseurs », lorsqu'elles sont « vicieuses » et que « le grand chemin battu n'est pas toujours le plus court ». Il cite, à ce propos, une sentence du poète grec Arate, celui dont l'étude plongeait l'esprit de Ronsard dans l'ennui, et il allègue le cas de Ronsard : « N'avons-nous pas veu par combien de tourbillons a été tempêté notre Ronsard, pour avoir le premier osé enrichir d'un nouveau lustre la poesie françoise? Si est-ce que son exemple nous doit tous éguillonner à travailler pareillement selon que sa nature le conduit et espérer que, comme il triomphe maintenant de ses ennemis, autant en est-il promis à un chacun qui fera son devoir. » Qui donc ne se réjouirait dans son cœur de bon Français de voir éclore des poèmes qui vont surpasser ceux des Grecs et Latins : une Franciade, « qui ostera la gloire à l'Iliade et à l'Eneïde », une « Médée (de La Péruse), qui obscurcira le nom d'Euripide », et « le divin ouvrage d'un qui, Chrétien, nous poursuit les Métamorphoses crétiennes trop plus ingénieusement que n'a fait le païen Ovide les païennes » (Scévole de Sainte-Marthe).

Autant en devons-nous espérer de toutes sciences et, en particulier, du droit. C'est là le second point que développe Nesmond. Il faut traduire en langue française le droit romain. Les lois doivent être entendues de tout le peuple. Pourquoi donc ne traduirait-on pas le droit romain en français? Notre langue n'est-elle pas capable de toutes sciences, comme l'a suffisamment montré du Bellay en son *Illustration?* Nesmond a décidé de traduire tout le droit romain. Il ne veut, dans son discours, que déclarer quels services rendra cette entreprise. La manie des procès est

Digitized by Google

une plaie de la nation française. Il n'y a arpent de terre en toute la France qui ne soit plaidé pour le moins une fois l'an. Or, c'est l'ignorance du droit qui est la mère de ces procès. On ne trouve que trop d'excuses à cette ignorance. « Il nous faut premièrement, si nous y voulons avoir entrée (aux sciences juridiques) verser longues années en la connaissance des lettres humaines, de toutes sortes d'histoires et antiquités. » Rabelais, on peut le rappeler, estimait lui aussi l'étude des humanités indispensable à l'intelligence du droit romain. Puis, il faut « savoir naïvement l'origine et raisons de tous les mots latins. » Vient ensuite l'étude des *Digestes* et du *Code*. « Il y a trente-sept jurisconsultes, des fragments desquels sont ramassées et composées toutes nos *Pandectes*. Autant ou plus y a-t-il d'empereurs au *Code :* chacun a son style particulier. Et davantage, leurs écrits ont été si au vif rongés par Tribonian, qu'avec les ongles il a coupé la chair vive. Et se faut, à tous coups, rompre la tête à deviner ce qui a été ôté. Pour accomplissement, ce n'est rien fait, qui n'a dévoré toutes les gloses de tous ces vieux docteurs... »

On facilitera du moins l'accès à ces études, si le droit est expliqué en langue vulgaire. Et, ici, Nesmond expose une idée qui avait cours au temps de la jeunesse de Montaigne : à savoir que les Français de la Renaissance n'arrivaient point à égaler les anciens dans les sciences, parce que « le temps qu'ils employaient à l'intelligence des mots, les Grecs et Latins l'employaient à l'intelligence des choses[1] ». Qui donc s'opposerait à cette vulgarisation du droit? Peut-être quelques-uns de ces esprits qui prennent tout leur savoir dans le fatras et les rêveries des glossateurs et qui nient que la connaissance des bonnes lettres soit utile à la connaissance du droit. Ces contempteurs du « texte élégant » des lois romaines, les jurisconsultes hu-

1. Cf. Montaigne, *Essais*, ch. XXVI : « Et lui disoit-on [à mon père] que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues, qui ne leur coustoient rien [aux anciens], est la seule cause pourquoy nous ne pouvions arriver à la grandeur d'âme et de connoissance des anciens Grecs et Romains. » Éd. Villey, t. I, p. 222.

Digitized by Google

manistes, les Budé, les Tiraqueau et les Alciat, les avaient déjà attaqués. Rabelais, dans son *Pantagruel* et dans l'épître-dédicace des *Lettres médicales* de Manardi, avait exposé les griefs de l'humanisme contre les glossateurs[1]. Nesmond les reprend à son tour[2]. Quoi qu'il en soit des intentions de ces légistes routiniers, le peuple français récompensera d'une « éternelle mémoire » le labeur de ceux qui auront « réduit le droit en tel état que, pour dix ans qu'il falloit à l'apprendre, il n'en faudra pas deux ».

Il reste à exposer comment se fera cet enseignement du droit en français; c'est l'objet de la dernière partie du discours de Nesmond. Il commencera par « lire » les *Institutions* de Justinien. Déjà elles ont été traduites par un certain Nicolas de l'Escut. Mais il a mal « besogné », usant de mots arrachés plutôt que tirés du latin. Nesmond ne veut ni blâmer ni mépriser le travail de ce précurseur : « S'il est encore vivant, je le prie qu'il ne pense point cela de moi. » Il le corrigera seulement et voici de quelle manière : « La première chose que je ferai en mes leçons sera d'examiner un chacun mot et vous avertir comment il se peut mieux tourner... J'ai déjà coté plus de deux cents lieux, qui me semblent se pouvoir rhabiller, en changeant et prenant des mots plus françois, ou en les tirant plus proprement du latin, ou en les composant plus naïvement, ou en les prenant, à la mode des gens savants de notre âge, des dialectes. »

On reconnaît là quelques-uns des procédés d'enrichis-

1. Voir mon *Adolescence de Rabelais en Poitou*, ch. II : La culture juridique de Rabelais dans le *Pantagruel* et le *Gargantua*.

2. Il y a même de singuliers rapports dans l'expression même des idées entre tel passage de l'épître-dédicace des Lettres de Manardi et l'invective de Nesmond. « Si, dit Rabelais, perfeceris, ut cujus artis prætextu, luculenta eis rerum accessio facta est, eam vulgus meras praestigias ineptissimasque ineptias esse agnoscat, quid aliud *quam cornicum oculos confixisse videberis?* » Et Nesmond compare les adversaires des glossateurs au Romain Cn. Flave, « qui pilla à ces Messieurs [les Pontifes] qui se faisoient adorer, pour la folle opinion qu'on avoit qu'ils sussent quelque chose outre la commune capacité des hommes, tous ces braves trésors, et *creva les yeux à ces corneilles* ».

Digitized by Google

sement de la langue française recommandés par Ronsard et la Pléiade.

Cette explication littérale une fois donnée, Nesmond interprétera ou éclaircira le texte ancien par un commentaire proprement juridique, puisant dans les ordonnances royales et les coutumes du royaume tout ce qui sera digne d'être rapproché de la loi romaine.

Nesmond termine son discours en demandant à ses auditeurs de l'encourager et en invoquant les regards favorables de Dieu très bon et très grand pour « sa chère France ». « Tu nous as déjà donné la perfection de la Poésie : fais-en autant de l'Éloquence ! »

Un sonnet de Scévole de Sainte-Marthe précède le discours, qui est suivi de poèmes de Vauquelin de la Frenaie, Roger Maisonnier, Marin Blondel de Loudun, Toutain, F. de Vabre, Angoumois, Prévost de la Barrouère, Rochelois, Lois Tricant de la Feuilletière. Tous appartenaient au cercle poétique que Nesmond fréquentait à Poitiers. Dans un poème, sur lequel se clôt le livre, Nesmond remercie ses compagnons de leur sympathie. Il dit une fois de plus l'analogie de sa tentative avec celle de la Pléiade :

Toujours donc les Esprits, qui soy mesme honorans
S'efforcent d'honorer leur aimée patrie,
Verront sur soi saillir, d'une double furie,
De çà les envieux, de là les ignorans !

Ronsard l'éprouva bien, quand pour avoir orné
D'un plus séant habit la sainte Poésie,
(Que France méprisoit, le Printemps de sa vie
De si traitre vermine ainsi fut mâtiné.

Et moi ores vraiment bien je l'épreuve aussi,
Quand voulant (trop ingrat est certes qui méprise,
Trop méchant qui haït si louable entreprise)
Avoir le Droit Romain en François éclairci,

Jà s'élever je vois contre ma jeune ardeur
Un troupeau d'ennemis, dont la rage dépite
S'efforce d'empescher la gloire que mérite
Recevoir des François tant honnête labeur.

Digitized by Google

Qu'advint-il de l'entreprise de Nesmond? La version des *Institutions* de Justinien qu'annonçait son discours ne parut jamais et nous ignorons combien de temps le jeune professeur enseigna le droit romain en français.

Vers la même époque, deux lecteurs du Collège royal à Paris essayaient d'enseigner en français : Ramus et Pierre Forcadel. Ce dernier était un mathématicien. En tête du quatrième livre de son *Arithmétique entière et abrégée*, il remercie Guillaume Aubert, avocat au Parlement de Paris, de l'avoir engagé à enseigner en français : « Vous me mistes en si bon train que par votre seule opinion j'entrepris de lire les mathématiques publiquement en nostre langue, ce que personne n'avoit encores fait au paravant[1]. » Ce Guillaume Aubert était de Poitiers. Il y avait vécu jusqu'en 1554 et était resté en relations avec Scévole de Sainte-Marthe et les poètes poitevins dont les compliments versifiés figurent à la suite du discours de Nesmond. Il avait une admiration particulière pour Joachim du Bellay, dont il publia les œuvres complètes en 1568. Il n'est pas douteux que les arguments de la *Défense* en faveur de la langue vulgaire sont ceux qu'il fit valoir à Forcadel lorsqu'il le décida à enseigner les mathématiques en français. Vraisemblablement il lui allégua aussi l'exemple de Nesmond à Poitiers. Voilà donc deux essais d'enseignement universitaire en français qui se rattachent étroitement au programme de la Pléiade et à ses idées sur l'excellence de la langue française comparée aux langues anciennes. Malheureusement, ces efforts ne furent pas soutenus et, pour deux siècles encore, le droit romain et les mathématiques allaient être enseignés en latin dans nos universités.

Jean PLATTARD.

1. Cité par Brunot, *Histoire de la langue française*, t. II, p. 12, n. 2.

Digitized by Google

MÉLANGES.

L'INFLUENCE DE VIVÈS SUR RABELAIS.

Dans un article antérieur[1], j'ai cherché à établir un rapprochement entre la théorie de l'éducation de Rabelais et celle de l'Espagnol Jean-Louis Vivès. Les rapports étroits que l'on peut aisément discerner entre les pages que Rabelais a consacrées à l'éducation de *Gargantua* et certains chapitres d'un livre de Vivès, publié à Anvers en 1531, *De Tradendis Disciplinis*, paraissent indiquer que cette œuvre a été, pour Rabelais, une importante source d'idées. Des recherches plus récentes me permettent aujourd'hui de confirmer cette hypothèse et aussi d'apporter sur un point nouveau, le problème de Panurge, une nouvelle preuve de l'influence de l'humaniste espagnol sur l'humaniste français.

I.

Vers la fin de mon premier article je me bornais à rappeler, d'une manière générale, que Vivès, ainsi que Rabelais étaient étroitement liés avec les deux grands humanistes contemporains, Érasme et Budé, et qu'il était peu probable que Rabelais, à l'époque où il écrivait son *Gargantua*, n'eût pas connu l'œuvre de Vivès qui était alors considéré comme une autorité en matière d'éducation. Je ne connaissais pas encore le travail de M. Louis Thuasne[2] ni celui de M. Alphonse Roersch[3] sur le Flamand Hilaire Bertholf, personnage qui fut probablement l'intermédiaire entre Rabelais et Vivès.

Des études de MM. Thuasne et Roersch il ressort : que Ber-

1. G.-L. Michaud, *Publications of the modern language association of America*, vol. XXXVIII, p. 419-424.
2. L. Thuasne, *Rabelaesiana*. Revue des bibliothèques, 1905. p. 212-215.
3. A. Roersch, *L'humanisme belge*. Bruxelles, 1910, p. 72-75.

Digitized by Google

tholf avait été, à Paris, le condisciple de Vivès; que les deux étudiants avaient probablement suivi ensemble les cours de Jean Dullard en Sorbonne; que Bertholf avait ensuite enseigné à Toulouse; qu'en 1522, il était entré au service d'Érasme en qualité de secrétaire; qu'il avait connu, à Genève, le docteur Corneille Agrippa; qu'à cette époque, il fréquentait la demeure de Vivès, à Bruges; qu'en 1532, il rentra en France et vint se fixer à Lyon où il vécut avec Rabelais sur un pied de grande intimité, comme Rabelais lui-même l'écrivait à Érasme.

D'autre part, M. Thuasne, dans une étude postérieure[1], déclare qu'il considère certaine épître d'Agrippa comme le prototype de la lettre de Gargantua à son fils Pantagruel. « Ce sont, dit M. Thuasne, les mêmes idées générales, développées dans le même ordre; c'est la même conclusion d'un caractère nettement religieux. »

Dans son étude sur Hilaire Bertholf, M. Roersch, se reportant à l'article de M. Thuasne et à l'influence d'Agrippa sur Rabelais, émet une hypothèse assez plausible. « Serait-il téméraire, dit-il, de rechercher dans cette lettre de Gargantua un écho des conversations que Rabelais eut, exactement à la même époque (1532), avec l'ancien commensal d'Érasme et d'Agrippa? »

Ne serait-il pas tout aussi probable, demanderai-je à mon tour, qu'une grande partie de la lettre de Gargantua, ainsi que les nouvelles méthodes d'éducation qu'il allait développer dans son second livre aient été suggérées à Rabelais, exactement à la même époque, par l'ancien condisciple et ami de Louis Vivès? Ne serait-il pas encore plus logique de supposer que Bertholf, ancien professeur à Toulouse, ait communiqué à Rabelais, peu de temps avant l'impression de *Pantagruel*, un exemplaire du *De Disciplinis*, œuvre de pédagogie qui venait de paraître et faisait alors sensation parmi les lettrés?

Pour étayer cette supposition, il suffira de comparer la partie nettement pédagogique de la lettre de Gargantua avec le texte de Vivès. Je crois qu'il ressort de cette comparaison un rapprochement beaucoup plus étroit, et surtout plus suivi, que celui indiqué par M. Thuasne entre les idées de Rabelais et celles d'Agrippa, d'Érasme et de Budé. On trouve dans Rabe-

1. L. Thuasne, *La lettre de Gargantua à Pantagruel*. Revue des bibliothèques, 1905, p. 115.

Digitized by Google

lais des reproductions presque textuelles de l'auteur espagnol, notamment en ce qui concerne l'étude de la nature, des poissons, des minéraux, la futilité des études astrologiques, l'utilité des recherches anatomiques, la lecture des œuvres médicales grecques et arabes. D'autre part, certains membres de phrase pourraient fort bien servir de titre à des chapitres du *De Disciplinis*.

(Rabelais.) « J'entens et veulx que tu apprennes les langues parfaictement.

(Vivès[1].) Prima in homine peritia est loquendi..... Sacrarius est eruditionis lingua et sive quid recondendum est, sive promendum, velut prona quaedam (p. 298).

« Premierement la Grecque, comme le veult Quintilian.

Studium Grecitatis Quintilianus jubet Latinis litteris paeponi, sed in pueris, quorum sermo naturalis esset Latinus; at quando is jam nobis paratur doctrina, e contrario est agendum, ut cum Graecitatis rudimentis exactior prorsus comperiat esse meam et Quintiliani instituendi rationes; nam pueris olim, quum primum ad scholam venirent, multa erant jam in sermone latino domi cognita (303).

« Secondement la Latine.
« Et puis l'Hebraicque pour les saintes lettres.

Si quis propter vetus Testamentum Hebraeum velit cum his conjungere, nihil impedio..... (301).

« Et la Chaldaicque et Arabicque pareillement.

Quocirca vehementer cuperem ut in plerisque nostris civitatibus gymnasia instituerentur linguarum, non solum illarum trium, sed Arabicae, sed earum etiam quae essent Agarenis populis vernaculae (300).

« Et que tu formes ton style, quant à la grecque, à l'imitation de Platon.

In Graecis auctoribus leget Platonis pleraque omnia, quem Jovis sermonem Graeci ajunt sonare (341).

« Quant à la latine de Ciceron.

Sunt qui ex omnibus Ciceronem unum deligant, quem effingant

1. *Opera omnia*. Valence, 1785, t. VI.

Digitized by Google

solum; habet quidem optima Cicero, sed nec omnia, nec solus; quum delectat, quum docet admirabilis est praeter ceteros (362).

« Qu'il n'y ait histoire que tu ne tienne en memoire presente.

« A quoy t'aidera la cosmographie de ceux qui en ont écrit.

Raphael Volteranus, et in anthropologia, et in geographia, multa de rebus gestis congerit; quae illius opera vehementer historiae proderunt (399).

« Des ars liberaux, geometrie, arithmetique et musique, je t'en donnay quelques gouts quand tu estois encores petit, en l'aage de cinq a six ans; poursuis le reste, et d'astronomie saches en tous les canons.

« Laisse moy l'astrologie divinatrice et l'ars de Lullius, comme abus et vanites.

Astronomia de numero, magnitudine, motu coelorum, ac siderum, et de singulis quibusque separatim, et inter se comparatis, non referetur ad divinationem venturam vel abditarum rerum, quae ingenti vanitate humanos animos detinet (371).

« Du droit civil je veulx que tu sache par cœur les beaux textes, et me les confère avec philosophie.

« Et quant à la cognoissance des faicts de la nature, je veulx que tu t'y adonne curieusement; qu'il n'y ait mer, riviere, ny fontaine dont tu ne cognoisse les poissons; tous les oiseaux de l'air, tous les arbres, arbustes et fructices des foretz; toutes les herbes de la terre, tous les metaulx cachés au ventre des abysmes, les pierreries de tout l'orient et midy, rien ne te soit inconnu.

Ideo primum inter haec obtinebit locum exposita quaedam, et velut naturae totius pictura (348) ..... pisces utcunque describit Oppianus, Dioscoridis popularis; hanc naturae partem vehementer ignoramus, quod et in edendis incredibile dictu quantum sibi natura indulserit, et in nominandi consuetudo, ut in maris regionibus, atque oris diversis, diversi sint ac perquam dissimiles; etiam qui ejusdem sunt generis, atque speciei, variae sint in variis plagis figurae ac formae (349) ..... addet Aristotelis item volumina de animalibus, et discipuli ejus Theophrasti de stirpibus, et Dioscoridis de herbis (349) ..... de gemmis, metallis et pigmentis Plinius scripsit (350).

Digitized by Google

« Puis soigneusement revisite les livres des médecins grecs, arabes et latins, sans contemner les thalmudistes et cabalistes.

Magister principio enarrabit facillima et breviaque auditores ediscant .....tum Arabes, Avicenna, Rasin, Abenroen, Mesuen (388).

« Et par frequentes anatomies acquiers toi parfaicte cognoissance de l'autre monde, qui est l'homme. »

Sectionem humani corporis, quam ἀνατομίαν vocant, frequentes attentique dispicient, unde venae, nervi, ossa nascantur, quo pertineant, et qua (382).

Quant aux conseils religieux de Gargantua à son fils Pantagruel, conseils que M. Thuasne considère comme des reproductions assez exactes de la lettre d'Agrippa, ils peuvent fort bien avoir été inspirés par deux passages différents :

Omnibus initio statim fundamenta sunt tradenda pietatis nostrae, ut noscat se, quam est infirmus, et pronitate naturae malus, ut nihil nec sit, nec potest, nec valet, nisi ope Dei, illum implorandum credo et bona fide, nec speret se quidquam omnino assecuturum absque ejus auxilio, quanta sit caecitas et fraus in animis vulgi judicantis de bonis ac rerum aestimatione (293).

Siquidem intenta et accurata diligentia nihil assequimur aliud, quam (ut Salomon sapienter dicit) afflictionem : nec vacat sic occupato districtoque cogitare de Deo; quod si tentet facere, ilico obversatur ei ante oculos ea scrutatio, in qua est totus : quare contemplatio rerum naturae nisi artibus vitae serviat, aut ex notitia operum sustollat nos in auctoris notitiam, admirationem, amorem, superflua est ac plerumque noxia (348).

II.

On a beaucoup écrit sur le *Tiers Livre* de Rabelais et sur la part que ce dernier prit à la Querelle des femmes au XVIe siècle[1]. On a cherché aussi dans les anciens et parmi les contemporains les sources que Rabelais avait pu consulter pour ses chapitres sur le grand problème de Panurge. La contribution la plus brillante a été peut-être le travail de M. Barat[2]. Ce travail

1. Voy. l'étude d'Abel Lefranc dans *Rev. Ét. rab.*, 1904, et dans *Grands Écrivains français de la Renaissance* (1914).

2. J. Barat, *L'influence de Tiraqueau sur Rabelais. Rev. Ét. rab.*, 1905.

Digitized by Google

démontre l'influence considérable qu'André Tiraqueau avait exercée sur Rabelais en général, et plus particulièrement le rôle qu'avait joué, vers 1545, une œuvre de l'avocat poitevin, le *De Legibus Connubialibus*, dans la composition du *Tiers Livre*.

Cependant, dans ces recherches sur les sources de Rabelais, personne, que je sache, n'a signalé une œuvre de Vivès : « De Institutione Foeminae Christianae », et son complément : « De Officio Mariti. » Ces deux ouvrages furent traduits en français et parurent ensemble, une première fois en 1543 et quatre fois en 1545. Fait remarquable, l'édition de 1543, ainsi que la première édition de 1545 furent imprimées chez Jacques Kerver, à Paris, c'est-à-dire le même imprimeur qui devait publier, en 1546, le *De Legibus* de Tiraqueau. Si donc, comme on l'a fait remarquer, Rabelais avait consulté, chez Kerver, les épreuves du *De Legibus* vers la fin de 1545, au moment où il terminait son *Tiers Livre*, à plus forte raison a-t-il dû consulter une des éditions de l'*Institution de la femme chrétienne et Office du Mary* qui venaient de sortir de chez Jacques Kerver.

Que Rabelais se soit intéressé à ces deux nouvelles œuvres du philosophe espagnol, cela n'a rien d'invraisemblable, à priori, si l'on tient compte du rapprochement établi plus haut entre les deux hommes. Cette hypothèse est d'ailleurs pleinement confirmée dès que l'on passe à la comparaison du texte de Rabelais avec celui de Vivès.

Au chapitre xxx du *Tiers Livre*, Panurge consulte le théologien Hippothadée sur ses projets de mariage : « Avez-vous de Dieu le don et grace de continence ? » lui demande celui-ci. « Ma foi, non », répond Panurge. « Mariez vous donc, mon ami », dit Hippothadée, « car trop meilleur est soy marier que ardre au feu de concupiscence ».

Or, dans l'*Office du Mary*[1], le premier chapitre termine ainsi :

Mais le peuple, croissant par sa malice, a délaissé le commande-

1. L'édition que j'ai pu consulter est celle de 1543, en voici le titre :

« LIVRE TRES BON ET SALUTAIRE DE LA FEMME CHRETIENNE
tant en son enfance que mariage et viduité,
aussi de L'Office du mary,
naguere compose en Latin par Jehan Loys Vivès
& nouvellement traduictz en langue francoyse par
PIERRE de CHANGY, escuyer, 1543. »

Digitized by Google

ment de Dieu pour suivre les sensualitez. Pour ce en remede, dict sainct Paul, que chacun ait la sienne, affin de ne s'en contaminer par luxure : car il vault mieux se marier que ardoir ou brusler par feu de concupiscence.

La phrase de Vivès, dans l'original[1], est :

Satius est uxorem accipere quam uri.

Et celle de saint Paul, dans l'Évangile, est :

Melius est nubere, quam uri.

Ce serait donc une étrange coïncidence que Rabelais et le traducteur de Vivès aient, indépendamment, ajouté les mots : « Feu de concupiscence », à cette réflexion philosophique.

Une simple imitation littérale est cependant loin de prouver un emprunt et il est nécessaire de chercher d'autres rapports entre les deux auteurs. On les trouvera en comparant une partie de la réponse d'Hippothadée à Panurge avec le texte déjà cité[2].

« Là vous trouverez que jamais vostre femme ne sera ribaulde, si la prenez issue de gens de bien, instruite en vertus et honnesteté, non ayant hanté ne frequenté compagnie que de bonnes meurs.

Quelle folie est plus grande de non considerer les meurs, vie, vertus, esprit et parents de la femme avec laquelle tu propose vivre et mourir (112)... Faut aussi considerer la vertu & nourriture de la mere ou d'autre, quelles compagnies elle hante et quelles servantes la hantent (113)... Dicelle qui converse et hante souvent avec gens en convives ou parolles l'on n'en pourroit que mal juger (113).

« Aimant et craignant Dieu, aimant à complaire à Dieu par foy et observation de ses saints commandements.

Dieu seul la connait, mais nous en determinons quand volontiers l'on parle de Dieu & des sainctes escritures & que volontiers on les escoute (113).

« Craignant l'offenser et perdre sa grace par default de foy

1. *Opera omnia.* Valence, 1783, t. IV, p. 315.
2. Les numéros entre parenthèses se rapportent aux pages de *L'institution de la femme chrétienne.*

Digitized by Google

et trangression de sa divine loy, en laquelle est rigoureusement defendu adultere, et commander adherer uniquement à son mary, le cherir, le servir, totalement l'aimer apres Dieu.

Si tu te coinquine & souille maryee, violant ta foy par un mesme vice, tu offense autant de gens que tu as gastez et souillez. Dieu premierement que tu dois avoir devant les yeulz, auquel tu dois purite, plus le prochain, que tu as apres Dieu, qui est ton mary, auquel tu as promis & juré fidelite & inviolablement garder chastete (51).

« Pour renfort de cette discipline, vous de vostre coste l'entretiendrez en amitié conjugale.

Ainsi doivent les bons marys aimer leurs femmes comme leur propre corps, non pour les aorner a l'apparence, mais par vertus quelques quelles soyent (114).

« Continuerez en preud'homie, lui montrerez bon exemple, vivrez pudiquement, chastement, vertueusement en vostre menage.

Lors que tu auras pris femme, eslevras ta pensee a precogiter de te reduyre a plus moderez actes & meurs, que n'as acoustume. Ta femme te seras comme compaigne honneste (117).

« Car comme le mirroir est dit bon et parfaict, non celuy qui est plus orné de dorures et pierreries, mais celuy qui veritablement represente les formes objectes, aussi celle femme n'est la plus à estimer laquelle serait riche, belle et elegante, extraicte de noble race; mais celle qui plus s'efforce avec Dieu soy former en bonne grace, et conformer aux meurs de son mary.

Plus est honoree la mere de famille de la bonne garde de sa famille & diligence de ses negoces, ou education soigneuse de ses enfans, que celles qui sont tant parees d'or, d'argent, de soye ou de pierreries.

« Voyez comment la lune ne prend lumiere ne de Mercure ne de Jupiter ne de Mars, ne d'autre planete ou estoille qui soit au ciel. Elle n'en reçoit que du Soleil son mary, et de luy n'en reçoit plus qu'il luy en donne par son infusion et aspectz.

Pource, dict le Sage, la grace de la femme est decevante & la

Digitized by Google

beaute vaine, mais celle qui craint Dieu sera louee. Et si vous etes une meme chaire & un meme corps la beaute de l'un reluist en l'autre..... les femmes reluisent des rayons de leurs marys non de leurs parents (66).

« Ainsi serez vous à vostre femme en patron et exemplaire de vertus et honnestetes.

Mais en toutes ces choses l'exemple du mary est souverain pour induire la femme aux meurs & vertus qu'il demontre par effects en operations & parolles (121).

« Et continuement implorerez la grace de Dieu a vostre protection. »

Et sur le tout en telle election fault soigneusement implorer & demander la grace de Dieu pour avoir femme sage & de bonne vie (111).

Ce qui précède est en désaccord avec l'hypothèse de M. Barat touchant les emprunts de Rabelais au *De Legibus* de Tiraqueau pour le chapitre xxx. Il est vrai que le chapitre xxxi est presque entièrement fait avec le *De Legibus*, mais pour ce qui est du chapitre xxx, il faut bien reconnaître que les rapprochements signalés par M. Barat paraissent bien généraux et bien vagues quand on les compare à ceux que l'on peut faire entre Rabelais et Vivès, qui, rappelons-le, était aussi fameux, à son époque, comme théologien que comme éducateur.

G.-L. Michaud,
Université de Michigan.

Digitized by Google

RABELAIS ET LUCRÈCE

1. *La résurrection du « de Natura rerum ».*

2. *Rabelais n'a rien dit de Lucrèce.*

1. Lucrèce semble n'avoir pas été inconnu des théologiens du moyen âge[1]; mais le public lettré l'ignore; et si Jean de Meung se souvient des *Métamorphoses* d'Ovide, il n'a rien tiré du poème *de la Nature*. Les quelques manuscrits qui subsistent et qui sont du IXe et du Xe siècle dorment cinq cents ans au fond des bibliothèques de couvents, à Mayence, à Bobbio, à Corbie ou ailleurs; et vers 1473, dans l'atmosphère de la fin du XVe siècle, chaude d'enthousiasme, lourde d'érudition et propice aux éclosions nombreuses et fortes, quand paraît à Brescia la première édition de Lucrèce, c'est vraiment une résurrection. Elle est suivie de l'édition de Vérone (1486), de l'édition aldine (1500) et de l'édition giuntine (1512). Enfin, en 1514, la date est à retenir, paraît la première édition française, dans le format in-folio comme les précédentes; elle était publiée par les libraires Jean Petit et Josse Badius Ascensius, et présentée aux lecteurs par Nicolas Bérauld, jurisconsulte orléanais, professeur de grec, et par lui dédiée à François Deloynes, un autre Orléanais, conseiller au Parlement de Paris, et très ami des beaux livres. Encore un peu de temps et les éditions françaises iront se multipliant; de 1534 à 1558, Sébastien Gryphius à Lyon ou ses héritiers publient cinq éditions de Lucrèce, 1534 et 1540, in-8°; 1546, 1548, 1558, in-16. Quelques érudits et de savants imprimeurs, voilà chez nous le premier noyau lucrétien, encore assez modeste; et ceux-là paraissent avoir lu et étudié le *de Natura rerum* bien plutôt en humanistes qu'en philosophes, sans attacher à la doctrine une valeur singulière. A peine le public lettré est-il touché par cette pensée hautaine et cette âpre poésie; même les grands écrivains du temps, rien n'indique encore que Lucrèce ait atteint leur cœur et leur pensée; et de cette indifférence ou ignorance, Rabelais est pour nous la preuve la plus illustre.

1. V.-J. Philippe, *Lucrèce dans la théologie chrétienne du IIIe au XIIIe siècle*. Paris, Leroux, 1896, in-8°.

Digitized by Google

2. Rabelais cite Homère, Hésiode, Platon, Strabon, Cicéron, Salluste, Varron, Tite-Live, Sénèque, Quintilien, Pline l'Ancien, Aulu-Gelle, et combien d'autres encore; il ne fait que nommer Tibulle et Properce, mais il connaît bien Catulle, Ovide, Horace, Juvénal, et il pratique couramment Virgile; au livre III du *Gargantua et Pantagruel*, c'est d'un Virgile que se sert Panurge pour consulter les sorts au sujet de son mariage (ch. x), et c'est par sorts virgilians que Pantagruel explore quel sera le mariage de Panurge (ch. xii). Mais Lucrèce ne tient aucune place dans son œuvre. Par l'intermédiaire de Pline l'Ancien, Rabelais connaît quelques-unes des idées de Démocrite en histoire naturelle : par exemple que l'épaule gauche du crocodile et du caméléon a des vertus prophétiques (l. III, ch. xiii, et l. IV, ch. ii). Dans leur voyage fantastique à la recherche de la Dive Bouteille, Panurge et ses compagnons débarquent dans l'île de Mèdamothie, ou Ile-Nulle-Part; Panurge y fait emplette de tableaux mirifiques, dont l'un était l'histoire de Philomèle, Progné et Téreus; Rhizotome acquiert Écho au naturel représentée; « Epistemon en achepta ung aultre, onquel estoyent au vif painctes les idees de Platon et les atomes d'Epicurus ». Ailleurs, dans le chapitre xii du livre III, à propos de la paillardise et des transformations de Jupiter, Rabelais écrit : « Il pourroit cent et cent foys se transformer,... en Feu, en Serpent, voire certes en Pusse, en Atomes épicuréiques ou magistronostralement en secondes Intentions. » Enfin, dans la *Cresme philosophale*, parmi les questions baroques qui seront disputées sorbonicolificabilitudinissement ès « escholes de Decret près S. Denis de la Chastre », à Paris, nous lisons celle-ci : « Utrum une Idee platonique voltigeant dextrement sur l'orifice du Chaos pourroit chasser les escadrons des atomes de Democrites. »

Tout cela n'est pas sérieux; ce sont plaisanteries, ébats et bouffonneries de théologien débridé, mais encore tout barbouillé de scolastique. On dirait que Rabelais n'a jamais ouvert un Lucrèce. Or, si le grave poète ne disait rien au conteur truculent et bouffon, du moins le savant qui est en Lucrèce aurait-il dû fixer l'attention du médecin et du lecteur assidu de Galien; par exemple la théorie de la génération, l'étude sur l'union du physique et du moral, — une remarquable leçon de psycho-physiologie, — la description si précise des symptômes et des effets de la peste, ces pages ne lui ont-elles rien dit?

Digitized by Google

Nous pourrions affirmer purement et simplement que ce Gargantua de la science et de l'érudition n'a point lu le *de Natura rerum;* et tout serait dit. Mais la chose ne paraît guère admissible. Rabelais est à Lyon ou de passage à Lyon dans le temps où Gryphius publie ses éditions de Lucrèce; ils sont très liés; Gryphius lui édite deux livres : *Hippocrates ac Galeni libri aliquot ex recognitione Francisci Rabelaesi*, *1532*, in-16, et, en 1542, les *Stratagèmes*, c'est-à-dire les prouesses et ruses de guerre du pieux et très célèbre chevalier de Langay, traduits par Claude Massuau du latin de Rabelais, in-8° (introuvable). Il y a mieux encore : en février 1537, Rabelais assiste à un banquet offert à Étienne Dolet en compagnie de Budé, Nicolas Bérauld, Danès, Toussain, Macrin, Bourbon, Visagier et Marot. Or, Bérauld est le premier éditeur de Lucrèce en France. De toutes parts, Rabelais était circonvenu; il était forcé de connaître le *de Natura rerum*.

Dira-t-on que Rabelais n'avait pas à parler de Lucrèce dans son *Histoire de Gargantua et de Pantagruel*, que ce n'était pas la place, et que l'absence du nom de Lucrèce ne peut rien nous faire préjuger de l'opinion de Rabelais? Cette réponse n'est pas valable, car le livre s'ouvrait à toutes les questions, les plus sérieuses comme les plus saugrenues, et souvent nous y trouvons enregistrées les préoccupations de l'auteur, scientifiques ou littéraires; à la manière des miroirs déformants, il nous donne l'image un peu grotesque de l'esprit de l'auteur; et si Lucrèce avait intéressé Rabelais, soit comme bâtisseur de mondes, soit comme physiologiste, soit comme moraliste, nous en saurions quelque chose.

La question se pose donc avec une force grandissante : pourquoi Rabelais n'a-t-il rien dit de Lucrèce? Regardons un instant Rabelais comme un chrétien, en dépit de ses hardiesses et de ses ordures, un de ces chrétiens comme ils étaient nombreux parmi ses amis, ni catholiques ni protestants, dociles aux Saintes-Écritures, mais sur bien des points très libres penseurs. Prétendrons-nous alors qu'il n'a pas voulu prêter la moindre attention à une doctrine considérée comme impie et « furieuse »? Mais c'était, au contraire, une raison de s'élever contre elle; Rabelais savait bien qu'il n'y a pas de doctrine archifolle qui n'ait de fougueux partisans; il n'ignorait pas en particulier qu'en Italie les athées étaient nombreux et qu'ils faisaient de Lucrèce leur maître et leur porte-parole.

Digitized by Google

Voici maintenant l'opinion qui nous découvre en Rabelais un libertin, ne croyant ni Dieu, ni Christ, ni diable : « Ce n'est plus un adepte plus ou moins timide, un partisan, malgré diverses réserves, de la Réforme; on découvre *un émule de Lucien et de Lucrèce*, qui est allé plus loin que tous les écrivains contemporains dans la voie de l'opposition philosophique et religieuse[1]. » On nous dit qu'il avait des ennemis très clairvoyants chez les catholiques comme chez les protestants, qu'il a eu maille à partir avec la Sorbonne et le Parlement, qu'il a dû très habilement dissimuler son incrédulité pour ne pas monter sur le bûcher, qu'il a évité d'indiquer la moindre piste qui pût mettre sur la voie de ses vraies croyances : « Nul satirique, pas même Voltaire, n'a atteint, semble-t-il, un pareil degré d'habileté et de calcul dans l'art de doser les négations les plus hardies. » En appliquant cette opinion à la question qui nous occupe, Rabelais, matérialiste et athée, aurait pris la precaution de ne parler ni de Lucrèce, ni même d'Épicure; et le nom qui, par prudence, n'est jamais prononcé dans l'*Histoire de Gargantua et de Pantagruel*, Henri Estienne, s'attaquant à l'incrédulité de Rabelais, nous l'a donné : c'est « le méchant Lucrèce ».

Cette opinion est séduisante, et elle est en même temps très solidement appuyée. Mais nous connaissons assez Rabelais, ses ressources, moyens et artifices, pour être sûrs que, d'une manière ou d'une autre, sous quelque farce plaisante ou quelque figure énormément symbolique, il aurait assez bien dissimulé sa pensée secrète pour qu'elle ne transparût qu'aux yeux des seuls initiés. Non, il n'est pas croyable que Rabelais, lucrétien, n'ait jamais nommé Lucrèce. Et quand, par hasard, il rencontre le système atomique, il ne lui accorde jamais le moindre intérêt, il n'a pour lui que railleries sans valeur ni portée, quelques railleries titubantes, comme après boire.

Il ne reste qu'une dernière solution. Quand nous parlons des grands écrivains, nous avons toujours tendance à ouvrir démesurément leur horizon, à leur prêter des vues profondes, des pressentiments lointains et audacieux, et nul plus que Rabelais n'a bénéficié de cette habitude romantique. Nous ne voulons pas rapetisser Rabelais, ni nier son rationalisme, ou mieux

1. Abel Lefranc, *La pensée secrète de Rabelais*. La Revue de France, 15 mai 192

Digitized by Google

son naturalisme; il inaugure des temps nouveaux; il est le Cyclope, le Titan, le Satyre grotesque et terrible. Mais quand même, par de nombreux liens, il appartient encore à son siècle.

Rabelais, sans doute, est un poète à sa manière; et il a su créer des types à la fois boursouflés et vivants, charivaresques et réels. Mais la poésie proprement dite, celle d'un Lucrèce ou d'un Virgile, ou même d'un Ovide, ne semble pas l'avoir profondément touché; il lui préfère l'érudition et les connaissances encyclopédiques; voyez la lettre de Gargantua à Pantagruel; il est plus gourmand de faits que d'émotions rares et aristocratiques.

D'autre part, nous ne trouvons pas chez Rabelais d'inquiétude métaphysique. Les constructions audacieuses de l'esprit humain, pour expliquer le mystère de la vie et du monde, ne l'ont pas attiré ni arrêté. Devant elles, il a passé en levant ses solides épaules et en lançant un éclat de rire homérique. C'est un réaliste. De même en morale l'ascétisme intellectuel d'un Lucrèce ne saurait lui convenir; il ne peut séparer les jouissances du corps de celles de l'esprit; il n'ira pas avec Pythagore écouter l'harmonie des sphères, ni avec Platon contempler les idées pures, ni avec Lucrèce assister au jeu éternel des atomes. Nature a-poétique et intelligence toute positive, pour cette double raison il n'a point su prêter d'importance au *de Natura rerum*, et il n'en a rien dit. C'est un esprit libre, curieux, satirique, audacieux et truculent; comme on disait alors, nous voulons bien le tenir pour un « lucianique »; mais il n'est pas un lucrétien.

C.-A. Fusil.

Digitized by Google

LES DEUX ÉDITIONS DES « AMOURS » DE RONSARD

PUBLIÉES EN 1553.

Les bibliographes qui ont traité des *Œuvres* de Ronsard, aussi bien que les éditeurs et les biographes du poète, se sont accordés jusqu'à présent à ne signaler qu'une seule édition des *Amours* sous la date de 1553. On sait l'importance et l'intérêt extrême de ce volume qui constitue la seconde édition des *Amours*. On y trouve, en effet, 39 nouveaux sonnets, qui sont venus s'ajouter aux 181 que renfermait la rarissime édition originale de 1552. Les diverses manifestations ronsardiennes de ces derniers temps : expositions, catalogues et études diverses, n'ont amené personne à formuler le moindre doute en ce qui touche l'apparition d'une édition unique des *Amours* en 1553, avec un achevé d'imprimer daté du 24 mai de cette année-là.

Il y a quelques semaines, certaines circonstances me procurèrent l'occasion de collationner trois exemplaires des *Amours* de 1553. Quelle ne fut pas ma surprise en constatant, au bout de quelques instants de comparaison, que je me trouvais en présence de deux éditions absolument distinctes, quoique portant le même achevé d'imprimer (24 mai 1553), et qui différaient de la manière la plus évidente au point de vue de l'impression : composition, caractères, mise en pages, abréviations, accentuation, ponctuation et orthographe! Point de changements, semble-t-il, dans le texte même des poésies et du commentaire, mais des différences nombreuses et apparentes dans la disposition depuis la première page jusqu'à la dernière. Le fait n'a pas besoin de démonstration détaillée, tant il est manifeste. Chacun pourra, d'ailleurs, le vérifier sur les exemplaires de la Bibliothèque nationale, car ce dépôt possède les deux éditions de 1553, sans qu'on se soit jamais aperçu des différences qui les séparent. Les deux exemplaires qui figurent sur ses rayons ont été considérés par tous ceux qui les ont mentionnés ou décrits comme se rapportant à une édition unique. Désormais, il y aura lieu de les distinguer dans les catalogues de notre grand établissement, comme aussi dans ceux des autres bibliothèques et des collections privées renfermant des exem-

Digitized by Google

plaires de 1553 et dans les ouvrages de bibliographie ronsardienne. Nos deux éditions portent, nous l'avons dit, le même achevé d'imprimer, daté du 24 mai, mais la composition typographique diffère de l'une à l'autre. Nous n'avons pu comparer les titres de chacune d'elles, pour ce motif que nos trois exemplaires sont dépourvus du premier feuillet et que, des deux exemplaires de la Bibliothèque nationale, l'un offre également la même lacune. Nous n'avons donc eu qu'un seul titre à notre disposition[1]. Le manque du premier feuillet s'explique assez aisément par ce fait que son verso est occupé par le portrait de Ronsard et que nombre d'admirateurs du poète durent enlever volontiers cette belle effigie.

Il s'agit maintenant de déterminer quelle est la plus ancienne des deux éditions. Il semble que ce point pourra être fixé avec quelque certitude. Prenons, par exemple, le texte de l'*Ode à Cassandre* (p. 266); il est caractérisé dans l'une des deux éditions, celle que nous appellerons A, par les particularités suivantes : le titre *Ode à Cassandre* est composé en caractères d'un œil plus petit que celui de l'autre édition, que nous appellerons B. Le 7e vers porte : *Las, voies,* et le 13e : *Donc, si vous me croies, mignône,* ce dernier mot avec une abréviation. Dans l'édition B, on trouve : *Las, voiés* et *Donc, si vous me croiés, mignonne,* ce dernier mot en toutes lettres. Or, *voiés* et *croiés* sont incontestablement les bonnes leçons. Il paraît donc, au premier abord, que B offre un texte amélioré par d'utiles additions d'accents. Si nous nous reportons ensuite aux p. 154-155, nous constatons que A porte à tort dans le commentaire *Vile de Blois,* tandis que B offre *Ville de Blois;* A présente *maitresse, naitre, maitrisoit,* sans accent circonflexe, alors que B ajoute à ces trois mots cette particularité. A a, en outre, *roial,* et B : *roïal.* D'une manière générale, B donne une accentuation plus précise que A (p. 142, A : *Braie;* B : *Braïe;* — p. 143, A : *gaiement;* B : *gaïement;* — p. 206, A : *plaie,* et B : *plaïe;* — p. 210, A : *voiant,* et B : *voïant;* — p. 58, *fleche, breche, meche* sont accentués seulement dans B; — p. 142, A offre : *Vandôme,* et B : *Vendôme.* Telles fautes d'impression

1. J'ai consulté, depuis, l'exemplaire de la bibliothèque du Conservatoire de musique de Paris, mais, comme on le verra plus bas, il présente le même titre que l'exemplaire complet de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

de A sont corrigées dans B : p. 147, A : *serviée*, B : *service;* — p. 127, A : *rtoisième*, B : *troisième*. A fournit (p. 147) : *Eryce*, et B : *Erice*, préférable au point de vue de la rime. A donne : *etoufer*, et B : *étoufer;* — p. 206, A : *plein*, et B : *plain;* — p. 260, A : *Senas*, et B : *Senats*, qui est préférable, etc.

Les deux éditions offrent (p. 283) un *errata* comprenant treize corrections à effectuer. Presque toutes celles-ci sont effectuées dans B, alors que A offre encore, à une exception près (*le ciel*, p. 238, dernier erratum), toutes les leçons fautives. Cette seule constatation paraît décisive en ce qui touche l'antériorité de A.

Les différences les plus notables au point de vue des caractères d'imprimerie apparaissent dans certains titres de pièces. Les caractères employés pour les poésies offrent, de part et d'autre, de grandes ressemblances; ceux qui ont servi pour les commentaires ne sont sans doute pas absolument les mêmes. Pareille observation pour les caractères grecs. La pagination est identique et la concordance entre les pages se poursuit jusqu'à la table; toutes offrent le même commencement et la même fin. On retrouve, d'un côté comme de l'autre, un nombre semblable de feuillets (140), avec des erreurs identiques de pagination : 1-128, 139-169, 180-282, [283-284]. Dans A, le feuillet 212 est coté 184 par erreur; dans B, le numérotage est exact pour cette page. Évidemment, si la seconde édition a reproduit les erreurs 139-169, 180-282, c'est que l'éditeur a voulu donner aux exemplaires de cette édition un nombre de pages qui ne parût pas inférieur à celui de la première.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale qui possède son titre (Rés. pYe 125) correspond à l'édition A; l'autre (Rés. Ye 1925), incomplet du titre et du feuillet 8, à l'édition B. L'exemplaire du Conservatoire de musique, qui est complet, correspond à l'édition A. Je n'ai donc rencontré jusqu'ici que le titre de A. D'après le fac-simile donné par M. Seymour de Ricci dans son précieux *Catalogue d'une collection unique des éditions originales de Ronsard*, appartenant à MM. Maggs de Londres, l'exemplaire de 1553 possédé par ces libraires paraît bien se rapporter à l'édition A.

J'ai noté, en outre, un fait assez curieux, en comparant les portraits de Cassandre des deux éditions (feuillet 2). Celui de l'édition B offre une cassure qui atteint toute la figure de la

Digitized by Google

jeune femme, alors que le portrait de A est intact : nouvelle preuve de son antériorité. Les vers grecs du portrait de Cassandre, de même que les vers latins du portrait de Muret, offrent une composition différente dans les deux éditions.

Que faut-il conclure de l'existence de ces deux éditions pourvues du même achevé d'imprimer? Je ne crois pas qu'il puisse s'agir d'une contrefaçon pour l'une d'elles. L'une et l'autre durent sortir de la boutique du même éditeur, celui de Ronsard, à savoir la veuve Maurice de la Porte. Voici comment les choses me semblent pouvoir s'expliquer. Le succès de la vente de la première édition fut sans doute si rapide et si complet que l'éditeur se trouva démuni d'exemplaires beaucoup plus vite qu'il ne l'avait prévu. Il dut donc, pour faire face aux nouvelles demandes des acheteurs, refaire aussitôt une nouvelle édition du livre. Ce serait celle qui constitue notre édition B. Telle est l'hypothèse qui vient le plus naturellement à la pensée. Elle n'offre rien que de flatteur pour Ronsard, puisqu'on y peut voir un indice de la vogue extraordinaire de ses premiers ouvrages. Je la présente ici sans prétendre assurément l'imposer. Les bibliographes compétents pourront s'adonner maintenant à la comparaison des deux volumes et au problème des origines de celui qui parut le second. L'essentiel était de faire connaître l'existence, inconnue jusqu'à ce jour, de deux éditions distinctes des *Amours* sous la date de 1553.

Abel Lefranc.

Digitized by Google

UN FRAGMENT INÉDIT DE JEAN DE LA TAILLE.

Dans son édition, — incomplète d'ailleurs, — des *Œuvres de Jean de La Taille* (1878-1882, 4 vol.), R. de Maulde publiait pour la première fois un singulier poème didactique, que l'auteur vraisemblablement avait gardé manuscrit faute d'argent pour le faire imprimer. C'est le *Prince nécessaire*, traité de l'art politique, que Jean de La Taille aurait achevé en 1572. Le manuscrit en est conservé dans la famille de La Taille-Trétinville. Mme la comtesse de La Taille-Trétinville ayant bien voulu me le communiquer, j'ai constaté d'abord que la description qu'en avait donnée R. de Maulde était exacte (*Œuvres de Jean de La Taille*, t. III, p. LXII, n.), mais je me suis aperçu aussi que deux passages, formant ensemble une cinquantaine de vers, avaient été résumés par R. de Maulde; enfin que dans ce IIIe chant du *Prince nécessaire*, auquel appartiennent les passages résumés, R. de Maulde n'avait pas tenu compte des corrections faites par l'auteur sur le manuscrit, qui est une copie.

Mme la comtesse de La Taille m'a dit que si, en 1880, tout n'avait pas été publié, c'était afin de laisser quelque inédit en propriété à la famille du poète. Voici donc les passages inédits :

Après le vers 223 du chant III, R. de Maulde écrit :

> Le poète expose ici qu'il convient, si on est attaqué par un ennemi plus fort, de ne pas refuser la bataille : il faut alors mettre une ligne de chariots et de canon sur chacun de ses flancs et présenter un seul front de troupes, comme le faisaient les Romains.
>
> (*Œuvres de J. de L. T.*, III, p. CXXXI.)

Le manuscrit présente les vers suivants :

(V. 224.) Mais selon l'Art plus seur qu'on guerroye auiourd'huy
Pour vaincre or qu'il fut foible, il doit tousjours se clorre
De charroy promptement, et si ne doit encore
Refuser au combat Ennemys plus nombreux,
Car foible en son bon ordre il sera plus fort qu'eux.
Qu'il range en plain pays si bien l'Artillerie
(La mettant audevant), si bien l'Infanterie,
Si bien l'Aile des Gens de Trait, et de Cheval,
Qu'ils puissent soustenir ensemble un choc egal
Non par charges, ainsi qu'on fait en troupes grandes,

Digitized by Google

Qu'il face aller si bien son charroy en deux bandes,
L'une a droit, l'autre a gauche, et aussi les Canons,
Qu'estans desattelez ses Gens, et ses Pietons
Puissent tenir en ordre entre leur grand Closture,
Et n'auoir au combat qu'une seule ouuerture.
Si que les Ennemys (auant qu'on vienne a eux)
Viennent planer deuant ton Canon furieux,
Et que s'ils ont (plus fortz) leur ordre plus au large
Ils soient alors contraintz sans faire aucune Charge,
Combattre au pris des Gens qu'ils trouueront de front,
Mais s'y accommodans eux-mesmes se rompront.
Ainsi pourueu qu'on n'ait afaire qu'à l'entree,
Ou de l'Ennemy fort la force est rencontrée,
Comme en une barriere au bout des deux charroys
Je donne la victoire asseuree a tous Roys.
Puis les Preux et Couars en doiuent mieux combattre,
L'un par necessité (estant opiniastre)
Voyans ne pouuoir fuir, et l'autre par vertu
Voyant que par derriere il n'est point combattu.
Je laisse faire a l'œil le surplus, mais au reste
Celuy veut fuir qui l'Art d'un tel combat deteste.
(V. 255.) Mais soit.....

Après le vers 326 du même chant, R. de Maulde écrit :

Le poète, du reste, engage le roi sur tous ces points à s'en référer à la science romaine. César sans artillerie, mais avec son armée aguerrie, nous battrait encore.

(*Œuvres de J. de L. T.*, III, p. CXXXIV.)

Voici le texte du manuscrit :

Mais pour faire la Guerre aux Champs es Garnisons,
Leurs Gens sçauent-ils pas choisir bons Espions
Pour surprendre par fois une grosse Assemblee,
Un Butin d'Ennemys, une ville d'emblee,
Pour battre a poinct l'Estrade, et s'embûcher expres
A fin d'attirer là les Ennemys apres?
Bref, il sçaura la guerre a tous Roys manifeste
(S'il la veut pratiquer), se façonnant au reste
Tousiours sus le Rommains, car ne vaut-il pas mieux
Qu'il se mire du tout sur les victorieux
Du Monde, que sur ceux qu'ils appelloient Barbares?
C'est grand cas qu'on tient or' leurs Medalles si rares,
Si rare un Pourtrait mort, mais on n'ensuit tandis
Du vray Pourtrait les Faictz, les Vertus, ny les Dictz,
Ny l'Art dont Romme a fait tant de Peuples Esclaves!
Je sçay qu'on me dira que si tant d'Hommes braues
Vivoient auec Cesar, ils perdroient leur Renom

Digitized by Google

Es guerres d'auiourd'huy contre nostre Canon.
Je dy quand or' Cesar n'auroit Artillerie
(Mais qu'il eust contre nous son Armée aguerrie),
Que plus facilement il vaincroit nos François
Qu'il ne vainquit iadis les belliqueux Gaullois.
(V. 349.) Mais quant aux Estrangers.....

Voici, d'autre part, les corrections négligées par R. de Maulde dans ce chant III :

V. 27. Avec *l'esprit* autant qu'avecques le Harnoys.
V. 81. Qu'on ne m'allègue *icy* nostre gendarmerie.
V. 139. Non ainsy qu'*aucuns* Roys...
V. 167. Sans eux *mon Roy fera* plus d'exécution.
V. 177. Mais s'ils *trouvoient* parfois la terre mal-unie.
V. 220. Mais *si* mon Roy ne *peut*...
V. 287. Or les Roys plus *grossiers* sçavent bien le surplus.
V. 563. Vouloir pour estre Roy *manger* les siens en guerre
V. 580. Afin que *le bonheur* icy le favorise.

A. CHEREL.

Digitized by Google

LE MOT *FÉE* CHEZ RONSARD.

M. G. Cohen n'a pas manqué de citer, dans son récent ouvrage sur la vie et l'œuvre de Ronsard, le pittoresque tableau du *Discours à Pierre Lescot*, où Ronsard évoque le cortège dansant des divinités qui l'entourait dans ses promenades d'enfant :

Je n'avais pas douze ans qu'au profond des vallées,
Dans les hautes forêts des hommes reculées,
Dans les autres secrets de frayeur tout couverts,
Sans avoir soin de rien, je composais des vers :
Écho me respondoit et les simples Dryades,
Faunes, Satyres, Pans, Napées, Oréades,
Aigypans qui portoient des cornes sur le front,
Et qui, ballant, sautoient comme les chèvres font,
Et les Nimphes suivant les fantastiques Fées
Autour de moy dançoient à cottes dégrafées.

Et M. Cohen explique que ce beau passage montre bien l'adolescent « enveloppé de son cortège de divinités des champs et des bois, *les unes apportant dans les plis de leur robe transparente l'âme celtique et française*, les autres évoquées des manuscrits et des ruines[1]... ».

M. J. Plattard, rendant compte de cet ouvrage[2], se demande « si ce terme de *Fées* n'est pas pour Ronsard l'équivalent de divinités femmes ». « C'est en effet, écrit-il, le mot dont plusieurs de ses contemporains, parmi lesquels Amyot, se servent pour désigner les demi-déesses : les Néréides, par exemple, les Parques, etc... Je crois donc qu'ici Ronsard distingue les nymphes des demi-déesses : dryades, napées, oréades, qu'il appelle des *Fées*, mais qu'il ne songe nullement aux fées gauloises ou françaises et que le décor évoqué est purement païen. »

Il suffit de confronter avec le passage du *Discours à Pierre Lescot* les autres passages des divers poèmes où Ronsard emploie le mot *Fée* pour constater sans hésitation possible que l'interprétation de M. Plattard est entièrement justifiée.

1. G. Cohen, *Ronsard, sa vie et son œuvre*, Paris, Boivin, 1924, p. 34.
2. *Revue du XVIe siècle*, t. XI, 1924, fasc. 3-4, p. 331.

Digitized by Google

Ronsard s'est servi du mot *Fée* une fois pour désigner la Fortune, six fois pour désigner des dryades, des napées, des oréades, des naïades, qu'il oppose, la plupart du temps, aux nymphes[1].

Dans le *Discours contre Fortune* à Odet de Coligny, Ronsard, qui se plaint des rigueurs de sa destinée, décrit le « monstre cruel, hydeux et plein d'efroy », qu'est la Fortune et les « mille serviteurs » qui lui font cortège : le dépit, la pâle maladie, le deuil, la passion, bien d'autres encore, et il se résume ainsi, avant de poursuivre :

Bref, tous les accidens de la terre et de l'onde,
Et tout ce qui tourmente ou resjouyt le monde
Accompagnent la Fée . . . . . .[2]

Sans doute le mot *Fée* a ici une acception très spéciale, mais il s'agit bien déjà d'une divinité païenne et mythologique. Les autres textes sont plus probants encore.

En voici un premier où le mot désigne nettement des naïades :

Et vous, Dryades, et vous, Fées,
Qui de jonc simplement coifées
Nagez par le crystal des eaux,
Fendant des fleuves les entorses
Et qui naissez sous les escorces
Et dans le tronc des arbrisseaux[3].
. . . . . .

La signification du mot n'est pas toujours aussi précise; mais dans le passage que voici, le terme désigne encore une divinité des eaux :

Dedans l'autre une fontène
Sourdoit d'une noire vène,
Qui trainoit son ruisselet
Par un sentier mousselet

1. Mellerio ne mentionne pas le mot *Fée* dans son *Lexique de la langue de Ronsard*. Quant aux références données par M. Vaganay dans l'index de son édition des œuvres de Ronsard, elles sont en partie inexactes : la référence III, 253, ne convient pas au mot *Fée* désignant la Fortune et devrait être descendue de deux lignes; d'autre part, il faut ajouter à *Fées* la référence omise VI, 66.

2. Éd. Vaganay, IV, p. 50.

3. Ode XXI aux Muses, à Vénus... Éd. Vaganay, III, p. 253.

Digitized by Google

Plein de Nymphes et de Fées,
De jonc simplement coifées[1],

ou, d'une manière plus générale, des divinités champêtres, toujours païennes :

Luy[2] tout dévotieux envers les dieux appreste
Tousjours un chapelet pour mettre sur leur teste,
Fait honneur à Cérès, à Palès, et à Pan,
A Bachus, a Phoebus, aux Faunes et aux Fées[3].

Voici encore les Fées associées une fois de plus aux Nymphes, dans une pièce d'inspiration entièrement grecque, *Hylas*, où, par suite, il ne saurait être question des divinités celtiques :

Là carolloient à tresses descoifées
De main à main les Nymphes et les Fées,
Foulant des pieds les herbes d'alentour[4].

Même association enfin dans l'hymne des *Daimons :*

Les uns aucunefois se transforment en Fées,
En Dryades des bois, en Nymphes et Napées,
En Faunes, en Sylvains, en Satyres et Pans[5].

Tels sont les passages où, en dehors du *Discours à Pierre Lescot*, Ronsard a employé le mot Fée. Ils sont tous entièrement imprégnés de réminiscences grecques et latines : le sujet, le cadre, les personnages sont exclusivement païens et gréco-romains, et, pas plus dans le *Discours à Pierre Lescot* que dans les autres poèmes, il ne saurait être question de divinités gauloises.

Georges Prévot.

1. *Le Hous*, Éd. Vaganay, IV, p. 72.
2. « Celuy qui peut user son aage
En repos, labourant son petit héritage. »
3. Discours à Odet de Coligny. Éd. Vaganay, IV, p. 85.
4. Poèmes, *Hylas*. Éd. Vaganay, IV, p 271.
5. Hymnes, I, *Les daimons*, à Lancelot Carle. Éd. Vaganay, VI, p. 66. M. Cohen écrit à propos de ces vers (p. 167) qu'ils présentent un mélange « de paganisme, de folklore et de christianisme du plus curieux effet... Pour Ronsard, Urgande et Mélusine... sont de la même famille que Circé et Médée ». On voit ce qu'il faut penser de cette interprétation.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS.

H. P. Biggar. *The voyages of Jacques Cartier*, published from the originals with translations, notes and appendices (Publications of the public Archives of Canada, n° 11). Ottawa, F. A. Acland, 1924. 1 vol. in-8°, 325 pages.

On sait l'intérêt que Rabelais portait aux grandes navigations entreprises de son temps, et les *Navigations de Pantagruel*, de notre président M. Abel Lefranc, ont montré comment les relations des grands navigateurs fournissaient de nombreux éclaircissements pour l'intelligence du texte de Rabelais. C'est donc une bonne fortune pour les rabelaisants que de pouvoir consulter la relation des voyages de Jacques Cartier au Canada dans l'édition critique de M. H. P. Biggar, munie d'un savant commentaire, illustrée de nombreuses cartes ou reproductions phototypiques de cartes du xvie siècle. Cette publication est d'autant plus précieuse que les *Voyages* de Jacques Cartier n'avaient pas été reimprimés depuis 1843. La nouvelle édition bénéficie de deux découvertes qui ont été faites postérieurement à cette date : celle d'un exemplaire unique de la première édition des voyages (1545) et celle d'une copie manuscrite du premier voyage de Cartier (1534).

On s'est étonné de rencontrer Jacques Cartier rangé au pays de Satin (*Cinquième Livre*, chap. xxx), parmi les historiens qui écrivent « par Ouy-dire », petit vieillard « ayant la gueule fendue jusques aux oreilles et dedans la gueule sept langues ». *Ouy-dire*, chez Jacques Cartier, a nom Donnacona (voir p. 221). « Il nous a certifié... avoyr veu aultre pays où les gens ne mengent point et n'ont poinct de fondement et ne digèrent point... Plus, dit avoyr esté en aultre pays où les gens n'ont que une jambe et aultres merveilles longues à racompter. » M. Biggar a eu raison de rapprocher de ce passage le texte du *Cinquième livre*, qui met Cartier parmi les auditeurs de *Ouy-dire*. Il n'existe dans la relation du navigateur qu'une seule autre déclaration, p. 198, relevée par M. Biggar, dans laquelle

Digitized by Google

il ait témoigné de la même crédulité. Partout ailleurs ses récits, confirmés par d'autres témoignages, sont véridiques. C'est un journal de bord, qui a subi des retouches, quelquefois malheureuses. Les détails techniques, les comparaisons prises dans la faune ou la flore de France, les termes nautiques donnent beaucoup de saveur à cette relation, dont tous ornements littéraires sont exclus.

Jean PLATTARD.

Jacques GRÉVIN. *Théâtre complet et poésies choisies de Jacques Grévin*, avec notice et notes par Lucien Pinvert. Paris, Garnier frères, 1922. 1 vol. in-16, XLIX-365 pages.

Robert GARNIER. *Œuvres complètes (théâtre et poésies) de Robert Garnier*, avec notice et notes par Lucien Pinvert. Paris, Garnier frères, 1923. 2 vol. in-16, LXVI-343 pages et 453 pages.

Voici enfin deux poètes de mérite, dont les œuvres étaient difficiles à trouver, rendus accessibles à tous; les fervents du XVIe siècle s'en réjouiront. Ce sont surtout les éditions de Grévin qui sont rares; il n'avait pas encore été réimprimé de nos jours. Plus heureux, Robert Garnier avait eu les honneurs d'une réédition donnée à Heilbronn, en 1882-1883, par les soins de W. Foerster, mais celle-ci, assez bonne d'ailleurs, est également introuvable.

On ne saurait trop louer la maison Garnier de l'effort qu'elle tente pour remettre en honneur nos poètes de la Renaissance. C'est une besogne qui demande de la persévérance et du courage, car leurs œuvres, si elles sont assurées d'un certain succès, ne s'en écoulent pas moins avec lenteur et ne connaissent jamais les gros tirages. Félicitons-la aussi de l'heureux choix qu'elle a fait, pour rééditer ces auteurs, en la personne de M. Lucien Pinvert, grand spécialiste du XVIe siècle. Nul n'était plus qualifié pour entreprendre cette tâche que ce savant, dont nous connaissons tous la thèse si remarquable sur Jacques Grévin. C'est un ouvrage vieux déjà de plus d'un quart de siècle, mais qui demeure essentiel pour l'étude de ce poète, sur lequel M. Pinvert semble avoir dit à peu près tout ce que l'on pouvait dire. Il reste encore bien des points obs-

Digitized by Google

curs dans son existence, mais il est malheureusement à craindre que les documents ne nous manquent pour arriver à les élucider.

Aussi la préface qui précède les œuvres de Grévin est-elle un abrégé de ce livre, dans lequel l'auteur a tenu compte des découvertes postérieures à son apparition, dont la plus importante est la publication des *Sonnets d'Angleterre et de Flandre*, faite par les soins du regretté Léon Dorez.

La présente édition comprend toutes les œuvres dramatiques, au nombre de quatre, de Grévin, qui est, avec Jodelle et La Péruse, le père de notre théâtre classique. Elles sont suivies d'un choix de sonnets de l'*Olimpe* et de la *Gélodacrye*. C'est le seul reproche que l'on puisse adresser à M. Pinvert de ne nous avoir donné que des sonnets; il a d'ailleurs, semble-t-il, prévu l'objection et a pris soin d'énumérer, dans les notes, les différents genres cultivés par Grévin. Il semble qu'il aurait mieux valu publier une élégie ou une ode pour ne pas donner une idée fausse d'un poète qui a fait un réel effort pour varier les rythmes et les genres de ses pièces.

Les mêmes éloges seraient à répéter pour l'édition de Garnier; outre les tragédies, elle contient tout ce que M. Pinvert a pu recueillir de poésies de cet auteur. Nous y retrouvons les pièces publiées pour la première fois en 1905 par M. Chardon, quelques poésies éparses, une pièce inédite retrouvée par le présent éditeur dans un manuscrit de l'Arsenal, et surtout la magnifique *Élégie sur la mort de Ronsard*, qui, à elle seule, aurait suffi pour mettre son auteur à un rang honorable parmi ses contemporains.

Mais n'oublions pas que Garnier est avant tout un poète tragique. Ses pièces contiennent en germe plusieurs des qualités des tragédies de Corneille; elles ont une réelle valeur scénique : rien ne le prouve mieux que la forte impression produite sur le public par les *Juives*, chaque fois qu'elles ont été reprises.

La présentation des deux ouvrages est excellente; le papier est solide, les caractères sont nets et rendent facile la lecture de ces vieux poètes. Remercions encore M. Pinvert de nous avoir restitué ces deux précieux monuments de notre théâtre et répétons avec lui, à ceux qui les accuseraient de nous détourner de modèles plus parfaits, que « le charme de l'aurore

Digitized by Google

ne fait pas méconnaître la splendeur de midi. C'est autre chose, que d'aucuns préfèrent ».

J. LAVAUD.

Jean FESTUGIÈRE. *La philosophie de l'amour de Marsile Ficin et son influence sur la littérature française au XVIe siècle.* Coimbra, Imprensa da Universidade, 1923. Gr. in-8°, 169 pages. (Extrait de la *Revista da Universidade de Coimbra*, vol. VII, n°s 3 et 4.)

Le platonisme a exercé, dès le début du XVIe siècle, une influence considérable dans notre pays. Son empreinte sur les esprits de l'époque nous apparaît de plus en plus marquée, à mesure que nous connaissons mieux les écrivains de la Renaissance et les sources auxquelles ils puisèrent.

Dans une étude abondante et solide, entreprise sur les conseils de M. Abel Lefranc, M. Festugière a esquissé de cette influence un remarquable tableau, fort attrayant, malgré la gravité du sujet. Dans l'état actuel de nos connaissances, c'est le travail le plus complet qui existe sur le rôle de Ficin dans notre histoire littéraire. Il définit le rôle joué dans la diffusion des idées platoniciennes en France par le plus fameux des commentateurs du grand philosophe grec au XVe siècle. Le *Commentaire sur le banquet* de Marsile Ficin connut, en effet, chez nous un succès considérable. Traduit en français partiellement dès 1503 par Symphorien Champier, plus tard, et dans son entier, par Gilles Corrozet, J. de la Haye et Guy Le Fèvre de la Boderie, il fut sans doute l'un des trois ou quatre ouvrages qui contribuèrent le plus à l'affinement du goût à l'époque de François Ier.

Après avoir brièvement défini l'amour courtois, comme le comprenait le moyen âge, et résumé la vie de l'auteur, M. Festugière analyse avec pénétration et précision la philosophie de l'amour, telle que l'entend Ficin. Il en dégage bien clairement les deux grands principes sur lesquels sont fondés la doctrine ficinienne : identité de l'amour et du désir de la Beauté, — identité de la Bonté et de la Beauté.

La seconde et la plus importante partie de cette étude est consacrée à l'influence exercée par Ficin, directement ou non, sur ses disciples italiens et français. Parmi les premiers, il

Digitized by Google

faut citer Pic de la Mirandole, Bembo (les *Azolains*), Baldassare Castiglione (le *Cortegiano*), Léon Hébreu (*Dialoghi di amore*), Caviceo (le *Libro del Peregrino*).

D'Italie, le platonisme ne tarda pas à pénétrer en France. Dès 1503, le médecin Symphorien Champier faisait paraître à Lyon sa *Nef des dames vertueuses*, où il résumait la doctrine de Ficin et la mettait à la portée d'un public de seigneurs et de dames, moins habitué à ces subtilités que la haute société florentine. Mais ce fut surtout à partir de 1535 que les théories platoniciennes connurent une grande faveur en France, lorsqu'elles furent introduites à la cour, grâce à Marguerite de Valois et à Antoine Heroet, comme l'a démontré M. Abel Lefranc.

A Lyon, cependant, où l'on peut dire qu'elle avait fait son entrée dans la littérature française, la doctrine de Ficin continuait à briller. L'école lyonnaise lui fit une part magnifique dans ses œuvres, et, si Louise Labé se tint assez en dehors du mouvement, Maurice Scève et Pernette du Guillet y adhérèrent sans réserve. On ne peut qu'approuver, soit dit en passant, la façon dont M. Festugière remet Maurice Scève à la place qui lui est due. Ce poète a été trop peu compris, de nos jours, même de ses admirateurs. Il n'est, certes, pas un auteur facile; sa poésie hautaine et sévère a rebuté bien des lecteurs sans persévérance, et c'est à peine si l'on commence à rendre justice à ce très grand, très pur et très noble artiste, dont toute l'œuvre est peut-être le plus bel hommage à la Beauté qu'il y ait dans notre littérature.

Grâce à Pontus de Tyard, ami et disciple de Scève, et qui n'est pas non plus apprécié à sa juste valeur, le platonisme gagna les poètes de la Pléiade : Ronsard en subit le plus fortement l'influence; Du Bellay beaucoup moins.

Me sera-t-il permis de signaler en passant un autre poète, étroitement apparenté aux précédents, dont l'œuvre a, elle aussi, été marquée de l'empreinte platonicienne : c'est Guillaume des Autels, que M. Festugière a négligé de citer, et que notre époque méconnaît également, car on trouve dans ses poésies plus d'une belle page. Quoi de plus platonicien que ce titre et ce début :

Entière connoissance de la beauté, effet d'amour.

Chacun peut bien de cette autre Diane
La beauté voir jointe à la chasteté,

Digitized by Google

Mais je suis seul qui voy la Sainteté
Du clair esprit par le corps diaphane...

M. Festugière termine son étude par un appendice, où, mettant en pratique les conclusions qui se dégagent de son travail, il nous révèle trois sources encore inconnues d'écrivains de la Renaissance. Ce sont la Légende de l'île fortunée, dans la *Parfaicte Amye*, d'Heroet, empruntée directement aux *Azolanes*, de Bembo; la Légende d'Anteros, du même auteur, prise dans le *Libro di nature d'amore*, de Mario Equicola; enfin, le *Compte du Rossignol*, de Corrozet, en partie traduit, presque mot pour mot, de Caviceo. Remarquons que cette dernière trouvaille a été faite presque simultanément par M. F. Gohin, qui l'a signalée dans sa récente édition du petit poème de Corrozet.

Nous voilà donc, grâce à M. Festugière, en possession d'un ouvrage qui nous ouvre des aperçus nouveaux. Il est désormais facile de suivre la voie qu'il nous a tracée et de retrouver la source où tant de nos vieux auteurs ont puisé leur inspiration.

J. LAVAUD.

Jacques PANNIER. *Recherches sur l'évolution religieuse de Calvin jusqu'à sa conversion.* (Cahiers de la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, publiés par la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg, n° 8, 1924.)

M. Pannier s'est proposé dans cette étude de suivre l'évolution de la pensée religieuse de Calvin aux alentours de sa vingtième année, de son immatriculation à la Faculté de droit d'Orléans, en 1528, jusqu'à la rédaction de l'*Institution chrétienne* (1535). Prenant pour document fondamental le *Discours* publié par Bèze l'année même de la mort de son ami (1564), il l'a éclairci et précisé à l'aide de tous les renseignements authentiques aujourd'hui entre nos mains sur la biographie de Calvin. La relation de Bèze ne donne aucune date entre 1509 et 1534; mais on peut présumer qu'il a scrupuleusement respecté l'ordre chronologique des faits pour les années 1528-1534, capitales dans l'évolution religieuse du réformateur. En serrant les textes et surtout en étudiant, d'une part, l'édition du *De Clementia*, préparée en 1530 et publiée en 1532, d'autre

Digitized by Google

part, la harangue de Cop, « bâtie » par Calvin en octobre 1533, M. Pannier fixe à l'année 1533 la conversion de Calvin.

« Par une conversion subite, Dieu domta et rangea à docilité mon cœur », écrivait Calvin en 1558. A vingt-cinq ans de distance, Calvin ne marquait dans cette phrase que la crise finale de son évolution religieuse. En fait, elle avait été préparée par les entretiens de Pierre-Robert Olivétan à Noyon en 1528 et par l'influence du luthérien Volmar à Bourges, de 1529 à 1531.

Jean PLATTARD.

Félix ROCQUAIN. *La France et Rome pendant les guerres de religion.* Paris, Éd. Champion, 1924. In-8°, 554 pages.

M. Rocquain s'est proposé dans cet ouvrage de montrer la part que prit la cour de Rome aux événements qui se rattachent aux guerres de religion, en particulier à l'histoire intérieure de la France. Il a divisé son travail en huit livres. Après une introduction sur la politique des rois François Ier et Henri II à l'égard des protestants (1521-1559), il étudie successivement le règne de François II et la régence de Catherine de Médicis (1559-1565), les commencements du règne de Charles IX (1565-1570), les dernières années du règne (1570-1574), Henri III (1576-1583), la Ligue (1583-1588), la fin des Valois (1588-1589), l'avènement du roi hérétique (1589-1592), l'abjuration (1593-1598). C'est toute l'histoire des guerres civiles, moins les événements militaires, que résume cet ouvrage.

Les sources de cette histoire sont les mémoires contemporains et surtout les correspondances des personnages qui ont joué un rôle marquant dans les événements. Les diaires et les lettres des hommes de second plan semblent avoir été négligés. D'importants dépôts d'archives, comme ceux de Florence et de Modène, n'ont rien fourni, ou à peu près rien, à cet ouvrage. Un seul exemple suffira pour montrer combien est regrettable cette indifférence pour la masse des menus documents diplomatiques conservés en Italie. Je le prends dans un fait capital pour cette histoire des rapports de la France et de Rome pendant les guerres de religion : l'attitude du pape Grégoire XIII à la nouvelle de la Saint-Barthélemy.

D'après M. Rocquain (p. 184), le pontife, averti, le 2 septembre, que le roi Charles IX avait échappé à un complot des

Digitized by Google

huguenots, « en voulut incontinent faire des feux de joie », fit chanter un *Te Deum*, assista à une messe d'actions de grâces en l'église Saint-Louis-des-Français; mais, au reste, n'approuva jamais les moyens employés par Charles IX pour « déjouer la conjuration dirigée contre lui ».

Si nous confrontons cette version à l'étude que M. Lucien Romier a publiée dans cette Revue, en 1913, sous le titre : *La Saint-Barthélemy ; les événements de Rome et la préméditation du massacre*, nous constatons qu'elle ne peut s'accorder avec certains faits incontestables, comme les termes de l'inscription fameuse que le cardinal de Lorraine avait fait apposer à Saint-Louis-des-Français. Il est possible de suivre, jour par jour et heure par heure, à partir du 2 septembre, l'arrivée à Rome des courriers apportant les nouvelles de la Saint-Barthélemy. Des lettres conservées à notre Bibliothèque nationale, aux archives de Florence, aux archives d'État de Modène, permettent de suivre les diverses versions qui circulèrent, à Rome, de cet événement. A l'arrivée du premier courrier, l'ambassadeur de France, Ferrals, refuse de croire au massacre, tandis que Grégoire XIII n'en manifeste aucune surprise. Il a sans doute été préparé à cette nouvelle par le cardinal de Lorraine, alors à Rome, qui n'ignorait pas que les Guises avaient depuis quelques mois songé à massacrer les chefs protestants. La première version, accréditée par le cardinal de Lorraine, représentait, d'ailleurs, Catherine de Médicis comme gagnée aux huguenots et étrangère à ce coup d'État, dont tout l'honneur revenait aux Guises.

Dès le 5 septembre, une autre version avait cours : la reine mère, telle Judith délivrant Israël d'Holopherne, avait fait tuer l'amiral de Coligny; d'un seul coup de filet, elle avait pris tous les huguenots attirés à Paris par les noces du roi de Navarre avec Marguerite. C'est la grandeur et l'habileté de ce stratagème que vantait l'inscription de Saint-Louis-des-Français.

Quelques jours après arrivait de France un ordre de démentir cette version du stratagème et de faire disparaître l'inscription de Saint-Louis, qui avait scandalisé et indigné les princes d'Allemagne. La thèse officielle était que le roi avait échappé à un complot.

Or, c'est bien avant la mise en circulation de cette dernière version que Grégoire XIII s'était réjoui du massacre. « Il n'est pas possible, nous le disons à regret, de trouver, dans les do-

Digitized by Google

cuments connus, un moyen pour nier ou atténuer l'approbation solennelle que donna Grégoire XIII au massacre de Paris. On a dit que sa bonne foi fut surprise par le récit plus ou moins imaginaire d'une conspiration des chefs protestants. L'excuse ne vaut rien, puisque les premières réjouissances se fondaient sur la pire hypothèse, celle du stratagème. » Telle est la conclusion de M. Romier, fondée sur une étude attentive et minutieuse de documents d'archives. On s'étonne que M. Rocquain ne l'ait ni discutée, ni même mentionnée. De cette omission, comme de quelques autres, la seule explication, c'est que l'ouvrage de M. Rocquain, publié en 1924, a été achevé en 1914. Il est fâcheux que l'exposé de certaines questions ne soit déjà plus au point.

Jean PLATTARD.

Pierre CHAMPION. *Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn. Leurs autographes*, avec vingt-deux fac-similés hors texte. Paris, Éd. Champion, 1924. Grand in-8°, 32 pages.

Cette publication a pour objet de rassembler des fac-similés importants de l'écriture de Pierre de Ronsard et d'Amadis Jamyn, qui fut son secrétaire, afin que l'on ne soit plus exposé, comme on l'a fait souvent, à prendre l'écriture du secrétaire pour celle du maître.

M. Pierre Champion nous présente d'abord Jamyn. Il était né en Champagne, en 1540, au moment où Herberay des Essarts publiait sa traduction des *Amadis*. De là le prénom qui lui fut donné. A vingt-cinq ans, il est secrétaire de Ronsard. Il passe avec lui à Croixval et à Saint-Cosme les années 1568-1570, devient le poète officiel de la cour de Charles IX et s'efforce dans toutes ses premières productions d'imiter Ronsard. C'est ainsi qu'il célèbre comme lui Mlle d'Aquaviva et Hélène de Surgères. Ses *Œuvres* paraissent en 1575; il en est publié trois autres éditions en sept ans. En 1584, un second volume paraît, aujourd'hui très rare. M. Pierre Champion en donne une analyse. On y voit Jamyn, devenu lecteur ordinaire de Henri III, composer des pièces religieuses pour flatter la manie mystique du roi. En même temps, il celèbre aussi ses mignons. Il fait partie de l'Académie du palais, où il prononce devant le roi des discours sur l'honneur, la vérité et le mensonge. Sa dernière source d'inspiration fut la campagne et la vie rustique. Il mourut en 1593.

Digitized by Google

Nous avons de lui quelques pièces manuscrites, qu'il écrivit sous la dictée de Ronsard, et que l'on a parfois attribuées à celui-ci. Le signataire de ces lignes a eu la bonne fortune de découvrir, avec M. Delmas, au mois d'août 1923, le plus ancien de ces autographes, une signature apposée, à côté de celle de Ronsard, au bas d'un bail emphytéotique que conservent les archives d'Indre-et-Loire. Il a été reproduit dans cette Revue (2e fascicule de 1924). M. Horace Hennion, conservateur du musée des Beaux-Arts de la ville de Tours, l'avait fait figurer dans l'exposition ronsardienne de Tours en mai 1924. Aidé de cette pièce, il avait établi, avec M. Georges Collon, que certaine lettre de Ronsard, prieur de Saint-Cosme au maire de Tours, était, en réalité, de la main d'Amadis, et qu'il en était de même du poème latin *Ad Tulleum*, ainsi que de « l'envoi d'auteur » des *Élégies, Mascarades et Bergeries*, « pour Monsieur de Pictes ». La publication de M. Champion confirme cette thèse. Les spécimens qu'il reproduit des écritures de Ronsard et d'Amadis Jamyn, montrent de grandes différences entre les deux, celle de Ronsard étant plus grêle et plus grande que celle de son secrétaire, qui a souvent tenu la plume pour lui. On a cru longtemps que Ronsard avait eu deux écritures, comme Henri Estienne, par exemple, une écriture française, rapide, cursive, et une écriture artificielle d'humaniste, correcte et régulière : cette dernière est simplement celle d'Amadis Jamyn.

Jean PLATTARD.

Paul LAUMONIER. *Ronsard et sa province*. Anthologie régionale avec introduction, notes et illustrations. Paris, les Presses universitaires de France, 1924. In-8°, XLVI-268 pages.

Voici un nouveau monument édifié à la gloire de Ronsard par notre confrère M. Paul Laumonier. Dans un volume d'un format élégant, d'un bel aspect typographique, il a groupé les pièces et fragments de l'œuvre de Ronsard qui concernent son pays natal et les provinces voisines, Touraine, Blésois, Maine, Anjou, où il vécut ses meilleures années et connut ses meilleurs amis. A ces pièces régionales sont ajoutés des poèmes d'un caractère plus général, mais qui respirent l'amour de la campagne et qui ont retenu quelques détails de choses vues, comme cette délicieuse odelette de *Bel aubespin verdissant*.

Digitized by Google

Suivant la méthode dont il a si heureusement tiré partie pour l'étude du lyrisme de Ronsard, M. Laumonier a groupé ces morceaux choisis non d'après leurs genres, ni d'après leurs sujets, mais dans leur ordre chronologique.

De nombreuses illustrations, clichés photographiques et dessins, complètent la documentation fournie par des notes substantielles et égaient cet ouvrage. Pour ceux qui, l'an dernier, visitèrent les lieux où vécut Ronsard, il évoquera de chers souvenirs. Aux autres, il inspirera le désir de faire ce pèlerinage, puis leur servira de guide et de vade-mecum.

Jean PLATTARD.

Ph. Aug. BECKER. *Mellin de Saint-Gelais. Eine kritische Studie.* (Publication de l'Académie de Vienne.) Holder-Pichler-Tempsky, Vienne et Leipsig, 1924.

Le nom de M. Becker, bien connu des érudits français, recommande cette étude à notre attention. Une curiosité diligente et minutieuse, un souci de contrôler et de peser tous les documents que nous possédons sur la vie et la carrière poétique de Mellin de Saint-Gelais donnent à son travail une base solide. L'étude critique des productions en vers ou en prose de cet auteur est menée avec une sage méthode. On sait quelles sont les difficultés particulières de cette tâche. Saint-Gelais a produit beaucoup de courtes pièces, qui couraient sous le manteau ou étaient recueillies par des amateurs. Il n'en a publié lui-même qu'un mince volume en 1547. Mais des manuscrits du temps de François Ier ou de Henri II, conservés dans divers dépôts, à l'Arsenal, à la Bibliothèque nationale, dans la bibliothèque de Soissons, nous ont transmis de nombreux poèmes attribués à Saint-Gelais. En 1873, Blanchemain, donnant une édition de ses œuvres y insérait 192 poèmes inédits, qu'il transcrivait d'un manuscrit du marquis de la Roche-Thulon provenant de la bibliothèque des Minimes de Paris. A ces 192 pièces qu'il tenait pour authentiques, il en ajoutait même vingt et une, qui lui semblaient douteuses. Ainsi la production de Mellin de Saint-Gelais se trouvait grossie d'un tiers.

M. Becker a été plus réservé. Il ne consent à inscrire au compte de Saint-Gelais que les seules pièces du manuscrit de la Roche-Thulon que d'autres recueils attribuent déjà à notre poète.

Qu'il ait eu raison de procéder avec cette prudence, c'est

Digitized by Google

ce que prouve un document inédit, ignoré de lui, qui désigne expressément Claude Chappuis, l'ami de Rabelais, le libraire royal de François Ier, comme l'auteur de la plupart des poèmes transmis par le manuscrit de la Roche-Thulon et imputés par Blanchemain à Mellin de Saint-Gelais. Il s'agit d'un manuscrit de la première moitié du XVIe siècle, orné d'une reliure gaufrée, conservé à la bibliothèque de Soissons, où il porte le numéro 188.

L'intérêt de ce recueil m'avait été signalé par notre regretté confrère René Sturel au début de 1914. Il en avait commencé l'étude et se proposait même d'écrire une monographie de Claude Chappuis, sur lequel il avait pris des notes qui m'ont été confiées après sa mort, à la fin de la guerre, par Mme Sturel. Depuis, j'ai pu examiner moi-même à loisir le ms. 188 de Soissons, envoyé à l'approche des Allemands à la Bibliothèque nationale où il est encore. J'incline à croire, avec Sturel, que ce recueil de vers a appartenu à Claude Chappuis, dont le nom était inscrit en haut du premier folio et a été mal gratté pour être remplacé par celui de Clausse. Il contient des poèmes qui sont d'auteurs divers. Les noms de ces poètes ne sont pas donnés, généralement, à l'exception de celui de Chappuis qui figure en tête de cinquante-trois pièces. En voici la liste, par ordre alphabétique. Je marque, à côté de leur incipit, la page du tome III de Blanchemain et le numéro du folio du manuscrit de Soissons où on les trouve.

Amour a fait empaner de deux aeles. Éd. Blanchemain, t. III, p. 47. Ms. Soissons, fol. 46.

Amour, amour, je pense recognoistre. Éd. Blanchemain, t. III, p. 28. Ms. Soissons, fol. 21 vo.

Amour, amy de tous reste des siens. Éd. Blanchemain, t. III, p. 285. Ms. Soissons, fol. 43 vo.

Amour aveugle aveugle tout le monde. Éd. Blanchemain, t. III, p. 5. Ms. Soissons, fol. 12.

Amour craignant de perdre le pouvoir. Éd. Blanchemain, t. III, p. 283. Ms. Soissons, fol. 47 vo.

Amour n'est pas un dieu, c'est un magicien. Éd. Blanchemain, t. III, p. 48. Ms. Soissons, fol. 47 vo.

Au départir adieu ne vous diray. Éd. Blanchemain, t. III, p. 48. Ms. Soissons, fol. 49.

Ayant amour espandu tant de flesches. Éd. Blanchemain, t. III, p. 46. Ms. Soissons, fol. 45 vo.

Digitized by Google

Celle où beaulté a eslu son séjour. Éd. Blanchemain, t. III, p. 14. Ms. Soissons, fol. 13 v°.

Celle qui fut de beauté si louable. Éd. Blanchemain, t. III, p. 285. Ms. Soissons, fol. 48.

Celle qui fut envers moy plus cruelle. Éd. Blanchemain, t. III, p. 17. Ms. Soissons, fol. 17.

Cesse mon œil de plus la regarder. Éd. Blanchemain, t. III, p. 48. Ms. Soissons, fol. 46.

D'en aymer trois, ce m'est force et contraincte. Éd. Blanchemain, t. III, p. 281. Ms. Soissons, fol. 47.

De qui plus tost me debveroye je plaindre. Éd. Blanchemain, t. III, p. 4. Ms. Soissons, fol. 11 v°.

Désespéré et prest de m'aller pendre. Éd. Blanchemain, t. III, p. 93. Ms. Soissons, fol. 14 v°.

Dessus ung lict estoit toute estenduc. Éd. Blanchemain, t. III, p. 13. Ms. Soissons, fol. 13.

Je ne veulx pas blasmer les amoureux. Éd. Blanchemain, t. III, p. 41. Ms. Soissons, fol. 40 v°.

Je n'y vais plus, car ils sont plus de trente. Éd. Blanchemain, t. III, p. 17. Ms. Soissons, fol. 16 v°.

Je plainds mon mal, mon temps et ma fortune. Éd. Blanchemain, t. III, p. 17. Ms. Soissons, fol. 17 v°.

L'aise que je reçoy vous voyant mal contente. Éd. Blanchemain, t. III, p. 279. Ms. Soissons, fol. 42.

Las, si le feu qui me brusle sans cesse. Éd. Blanchemain, t. III, p. 33. Ms. Soissons, fol. 19.

Le doulx baiser receu de vostre bouche. Éd. Blanchemain, t. III, p. 33. Ms. Soissons, fol. 45.

Les dyamans, les perles et rubis. Éd. Blanchemain, t. III, p. 11. Ms. Soissons, fol. 12 v°.

Loyse entend que plus je ne demande. Éd. Blanchemain, t. III, p. 12. Ms. Soissons, fol. 12 *bis*.

Loyse estoit en un char triumphant. Éd. Blanchemain, t. III, p. 44. Ms. Soissons, fol. 43 v°.

Mamye un jour me disoit je le veulx. Éd. Blanchemain, t. III, p. 44. Ms. Soissons, fol. 44 v°.

Mon œil vous trouve a mamye semblable. Éd. Blanchemain, t. III, p. 41. Ms. Soissons, fol. 41.

O viateurs, ne soyez esbahiz. Éd. Blanchemain, t. III, p. 41. Ms. Soissons, fol. 15 v°.

Digitized by Google

Pour vous aymer moy mesmes veulx hayr. Éd. Blanchemain, t. III, p. 15. Ms. Soissons, fol. 16.

Dieu qui peult tout ainsi que je le croy. Éd. Blanchemain, t. III, p. 16. Ms. Soissons, fol. 16 v°.

Difficile est qui doulceur ne beaulté. Éd. Blanchemain, t. III, p. 33. Ms. Soissons, fol. 40.

Faire semblant d'aymer et n'aymer point. Éd. Blanchemain, t. III, p. 42. Ms. Soissons, fol. 41 v°.

Fortune, de mon bien envieuse et jalouse. Éd. Blanchemain, t. III, p. 49. Ms. Soissons, fol. 48 v°.

Fortune monstre assez sa cruaulté. Éd. Blanchemain, t. III, p. 5. Ms. Soissons, fol. 12.

Fuyez amour, fuyez-le, c'est poison. Éd. Blanchemain, t. III, p. 42. Ms. Soissons, fol. 41.

Hélas, ce n'est ni le vent ni la mer. Éd. Blanchemain, t. III, p. 96. Ms. Soissons, fol. 21.

Hélène à qui de beaulté ressemblez. Éd. Blanchemain, t. III, p. 18. Ms. Soissons, fol. 18.

Il n'est esprit, parolle ou escripture. Éd. Blanchemain, t. III, p. 18. Ms. Soissons, fol. 18.

J'avois osé m'ordonner pour maistresse. Éd. Blanchemain, t. III, p. 32. Ms. Soissons, fol. 22.

Je ne me puis plaindre ny contenter. Éd. Blanchemain, t. III, p. 95. Ms. Soissons, fol. 12 v°.

Je ne sçay pas si l'on pourroit atteindre. Éd. Blanchemain, t. III, p. 22. Ms. Soissons, fol. 20 v°.

Quatre elemens sont autheurs de la vie. Éd. Blanchemain, t. III, p. 15. Ms. Soissons, fol. 14.

Quel est le fruict de franche voulenté. Éd. Blanchemain, t. III, p. 40. Ms. Soissons, fol. 39.

Rien ne me sert de mon luth l'armonye. Éd. Blanchemain, t. III, p. 94. Ms. Soissons, fol. 15.

Si j'ay du mal, mamye n'en a moins. Éd. Blanchemain, t. III, p. 46. Ms. Soissons, fol. 45 v°.

Si j'ay voulu sans guerdon vous aymer. Éd. Blanchemain, t. III, p. 42. Ms. Soissons, fol. 42.

Si je suis seul plus que tous amoureux. Éd. Blanchemain, t. III, p. 13. Ms. Soissons, fol. 13.

Si peu ne peult une absence durer. Éd. Blanchemain, t. III, p. 95. Ms. Soissons, fol. 44.

Digitized by Google

Si quelquefoys devant vous me presente. Éd. Blanchemain, t. III, p. 40. Ms. Soissons, fol. 40.

Si son refus et mauvais traitement. Éd. Blanchemain, t. III, p. 47. Ms. Soissons, fol. 45 v°.

Si vos amis (Madame) on mesuroit. Éd. Blanchemain, t. III, p. 46. Ms. Soissons, fol. 45.

Tant a donné de plaisir à mes yeux. Éd. Blanchemain, t. III, p. 19. Ms. Soissons, fol. 43.

Vous estes tombée en maladie. Éd. Blanchemain, t. III, p. 14 v°.

L'œuvre authentique de Mellin de Saint-Gelais est donc moins étendue que ne le ferait croire son dernier éditeur, Blanchemain. Elle est peu variée. Surtout, il ne semble pas qu'elle se soit enrichie par la réflexion, l'étude, l'expérience de la vie. Saint-Gelais est aux alentours de la trentième année ce qu'il sera au terme de sa carrière poétique : un virtuose dans un art modeste, celui des vers d'album, des compliments, des aveux d'amour, des dédicaces, des étrennes.

Il ne se rattache pas comme Marot à la tradition des Rhétoriqueurs. Il n'a pas cultivé l'allégorie, n'a pas fait de pèlerinage au temple de Cupidon, ni de songe au Verger d'amour. Il n'a composé qu'une ballade et une douzaine de rondeaux. Il appartient au groupe des poètes de cour : Macault, Chappuis, La Borderie, Brodeau, qui cultivaient les petits poèmes, distiques, quatrains, sixains et surtout dizains. Ses plus longs poèmes sont des traductions ou imitations d'auteurs anciens et italiens. Une fois, il s'est avisé de composer des tercets et il ne faut pas oublier que, seul avant lui, Jean Lemaire de Belges avait pratiqué ce genre, imité de la *terza rima*. Il s'est inspiré de Navagero, de Bembo, de l'Arétin. Que cet italianisme soit le fruit de son séjour en Italie ou qu'il procède de ses rapports avec les Italiens de la cour de François Ier, il n'en reste pas moins vrai que par l'esprit, le goût, le choix des genres poétiques, la culture, Mellin de Saint-Gelais représente brillamment en France un type de poète très commun dans les petites cours italiennes.

Jean PLATTARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Fêtes commémoratives du IVe centenaire de Ronsard en Belgique. — Afin de commémorer le IVe centenaire de la naissance de Ronsard, un comité Ronsard s'était constitué à Bruxelles au début de 1924, sous la présidence de M. Hector de Backer, président honoraire de la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique. Il a organisé une exposition Ronsard au musée du Livre, une soirée littéraire et musicale, des conférences dans divers cercles et une séance à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, dans l'après-midi du 25 octobre.

On trouvera, dans une élégante plaquette publiée par la Société des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique, le compte-rendu de ces manifestations, ainsi que le texte des discours prononces à l'Académie de langue et littérature françaises par M. Valère Gille, M. Gustave Charlier, M. de Backer, M. Polain et M. Closson.

L'étude de M. Charlier prendra place dans les recherches sur le rayonnement de la gloire de Ronsard hors de nos frontières; il a rappelé d'abord comment le jeune page de Charles d'Orléans avait passé quinze jours aux Pays-Bas, en se rendant en Écosse, à la fin de 1538. Plus tard, il fut lié très intimement avec le Tournaisien Louis des Masures, même après que celui-ci eut passé au protestantisme. Il accorda son amitié au Gantois Charles Utenhove, à Van den Bussche.

Son œuvre fut fort bien accueillie aux Pays-Bas. Dès 1556, Plantin imprimait plusieurs de ses recueils. Des poètes flamands se réclamaient de lui : Adrien du Hecquet, M. de Sailly, Antoine de Blondel, Jean Loys, etc. « C'est sous l'influence bienfaisante de Ronsard et des siens qu'a levé et mûri la première moisson poétique qu'ait à l'âge moderne » produite le sol de la Belgique. J. P.

En l'honneur de Ronsard. — La Bibliothèque nationale a organisé pendant les mois de janvier et février une exposition de livres et de dessins du XVIe siècle relatifs à Ronsard.

Digitized by Google

Un article du *Journal des Débats* du 13 mars 1925 signale deux précieux documents relatifs à Ronsard, conservés dans la bibliothèque d'un bibliophile toulousain. Le premier est un exemplaire de l'ouvrage vénitien : *Delle rime dei diversi norni...*, ayant appartenu au poète et portant sa signature. Le second est le *Mémorial* de Ronsard, constitué par Prosper Blanchemain. Il contient soixante-douze autographes d'écrivains, parmi lesquels Sainte-Beuve, Coppée, Sully-Prudhomme, etc.

M. Gabriel Plat a publié dans le *Journal des Débats* du 9 avril 1925 un article sur le chartrier des Ronsard, qu'on croyait brûlé par la Révolution, et qu'il a retrouvé dans les archives de Challay. Les pièces les plus importantes de ces liasses sont le contrat de mariage du père du poète, Louis de Ronsard, avec Jeanne Chaudrier, le 2 février 1514, et un document relatif à la vente de *l'île verte*, que le poète, en 1550, désignait pour le lieu d'élection de son sépulcre. En 1555, elle sortait de la famille Ronsard, et le poète supprimait de son poème les strophes indiquant d'une façon précise l'endroit qu'il avait choisi pour y être inhumé.

Les origines danubiennes de Ronsard. — Sous ce titre, on trouve, dans le numéro d'avril-septembre 1924 de la *Revue des études hongroises et finno-ongriennes*[1], une étude de notre collaborateur M. Alexandre Eckhardt, qui résume d'abord les hypothèses émises depuis 1855 sur les origines étrangères de la famille Ronsard et pose la question sous un nouvel aspect. Des croisés français ont fondé au XIIIe siècle de petites suzerainetés sur le territoire de l'empire byzantin, en Valachie, Moldavie, Bulgarie. Il se peut qu'un descendant de ces croisés, du nom de Ronsard, soit rentré en France pour mettre son épée au service de Philippe de Valois. Ainsi s'accorderait la tradition de famille rapportée par Ronsard avec le caractère français de son nom. L'ancêtre, fils du marquis de Ronsart, venu du « Danube glacé », était le descendant d'un croisé français. J. P.

Les poètes lyonnais précurseurs de la Pléiade. — Sous ce titre, M. Joseph Aynard vient de publier, dans la *Collection des chefs-d'œuvre méconnus*[2], une anthologie de Maurice Scève et

1. Paris, É. Champion, éditeur.
2. Paris, Bossard, 1924.

Digitized by Google

des deux poétesses, Louise Labé et Pernette du Guillet. Il faut louer le choix des poèmes qui constituent ce recueil, et l'introduction (79 pages) mérite une attention particulière. Elle abonde en remarques fines, discerne avec justesse les rapports qui lient les œuvres aux cercles lyonnais du XVIe siècle et définit la vraie physionomie des deux poétesses Pernette du Guillet et Louise Labé.

M. Aynard remarque judicieusement qu'il y a un abus de langage à parler d'une *école lyonnaise* à l'époque de la Renaissance. Les trois poètes les plus marquants de ce groupe n'ont rien de commun dans leur art. Pernette du Guillet a pu être l'adoratrice de Maurice Scève : elle ne l'a pas imité. Maurice Scève a loué Louise Labé dans un sonnet; mais rien dans les vers de celle-ci ne rappelle les allégories énigmatiques et le style obscur de la *Délie*. Les quelques traits de ressemblance qu'on discerne chez eux s'expliquent par l'influence des Italiens qu'ils avaient pris pour modèles.

Cet italianisme des Lyonnais, M. Aynard le réduit à ses justes proportions, que l'ouvrage d'Albert Baur sur Maurice Scève avait exagérées. Il a consisté surtout dans une influence d'ordre intellectuel et s'est exercé plus tardivement peut-être qu'on ne l'a dit.

En réalité, il reste beaucoup de la manière des rhétoriqueurs dans nos Lyonnais, bien qu'ils aient écrit après Marot : personnifications d'idées, tendances à moraliser, style entortillé.

Une autre influence que M. Aynard met en relief est celle de la reine de Navarre, qui fit de longs et fréquents séjours à Lyon. C'est son exemple qui a enhardi de simples bourgeoises, comme Pernette du Guillet et la « belle Cordière », à écrire des vers.

Quelle était la situation de ces poétesses dans la société? Pernette du Guillet a éprouvé un amour de tête pour Maurice Scève, dont le nom figure en anagramme dans ses vers, mais il ne semble pas que sa conduite ait prêté à la critique, ni qu'elle ait été tenue à l'écart dans la société bourgeoise de Lyon. Pour Louise Labé, la question est plus douteuse. Elle a été fort brocardée de son vivant. Célèbre pour sa beauté, son adresse d'amazone, son talent sur le luth et aux ouvrages de broderie, elle fut vraisemblablement une « émancipée, à qui n'avait pu suffire son petit monde bourgeois ».

D'après M. Stanislaw Piotr Koczorowski, Louise Labé aurait

Digitized by Google

été surtout une féministe, qui rêvait de l'affranchissement de la femme par l'amour de la science et de la gloire. On trouvera dans l'étude littéraire qu'il lui a consacrée[2] des recherches sur les sources de sa poésie. M. Koczorowski signale de bien curieux rapprochements entre le *Débat de Folie et d'Amour* et l'*Hécatomphile* d'Alberti et surtout la *Dance des aveugles* d'un obscur rhétoriqueur, Pierre Michault. Dans les *Élégies et les Sonnets*, on peut également retrouver des réminiscences du *Temple de Cupido* de Marot et aussi des *Baisers* de Jean Second. J. P.

Jacques Minut, président au parlement de Toulouse. — Nous avons signalé, t. XI, p. 337, l'étude que notre confrère M. Delaruelle a consacrée à cet humaniste toulousain dans les *Annales du Midi*. La *Revue historique de Toulouse*, de janvier 1924, contient, sur la famille de Minut, un article de notre confrère le Dr Louis de Santi : *les Minut, seigneurs du Castera et de Pradère*. Catherine de Gouhaut avait apporté en mariage à Jacques de Minut la baronnie de Castera, aux environs de Toulouse, qui avait été donnée à un de ses ancêtres, Nicolas de la Chesnaye, par Louis XI, en récompense d'un service considérable. La Chesnaye avait révélé au roi un complot d'empoisonnement. Dans un acte de 1544, François Ier rappelait ce service rendu à un de ses prédécesseurs, et il est encore mentionné dans une lettre de Henri II, datée de 1548, dont M. de Santi publie le texte. J. P.

Niortaisismes ou singularités du langage niortais. — Sous ce titre, notre confrère M. H. Clouzot a dressé dans le *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 1923, une liste des termes et locutions en usage à Niort et étrangers au dictionnaire de l'Académie. Beaucoup appartiennent au patois poitevin ; quelques-uns : *bader*, *bonnes gens*, *bigne*, *riorte*, etc., se trouvent dans Rabelais.

Un Canadien français, M. Geoffrion, dont la famille, d'origine poitevine, est fixée au Canada depuis le XVIIe siècle, a constaté que les deux tiers de ces *niortaisismes* sont encore en usage au Canada. Voir le *Mémorial des Deux-Sèvres* du 27 février 1925. J. P.

1. *Louise Labé*, Paris, É. Champion, 1925, 56 p.

Digitized by Google

LES VERS D'ADIEU DE PHILIPPE DESPORTES A LA POLOGNE.

Adieu, Pologne, plaines désertes,
Toujours de neige et de glaces couvertes;
Adieu pays, d'un éternel adieu!
Ton air, tes murs m'ont si fort sceu desplaire,
Qu'il faudra bien que tout me soit contraire,
Si jamais plus je retourne en ce lieu;
Adieu, maisons d'admirable structure,
Poisles adieu, qui dans votre closture
Mille animaux pesle-mesle entassez,
Filles, garçons, veaux et bœufs tout ensemble;
Un tel ménage à l'âge d'or ressemble,
Tant regretté par les siècles passés.
Quoy qu'on me dist de vos mœurs inciviles,
De vos habits, de vos méchantes villes,
De vos esprits plein de légèreté,
Sarmates fiers, je n'en voulais rien croire,
Ny pensey que vous peussiez tant boire;
L'eussè-je creu sans y avoir esté?
Barbare peuple, arrogant et volage,
Vanteur, causeur, n'ayant rien que langage,
Qui, jour et nuict, dans un poisle enfermé,
Pour tout plaisir se joue avec un verre,
Ronfle à table ou s'endort dessus la terre,
Puis comme un Mars veut estre renommé.
Ce ne sont pas vos grand's lances creusées,
Vos peaux de loup, vos armes déguisées,
Où maint plumage et mainte aile s'estend,
Vos bras charnus ny vos traits redoutables,
Lourds Polonais, qui vous font indomptables :
La pauvreté seule vous défend.
Si votre terre estoit mieux cultivée,
Que l'air fust doux, qu'elle fust abreuvée
De clairs ruisseaux, riche en bonnes cités,
En marchandises, en profondes rivières,
Qu'elle eust des vins, des ports et des minières,
Vous ne seriez si long-tans indomptez.
Les Ottomans dont l'âme est si hardie
Aiment mieux Cypre ou la belle Candie,
Que vos déserts presque toujours glacez;
Et l'Allemand, qui les guerres demande,
Vous dédaignant, court la terre flamande,
Où ses labeurs sont mieux récompensez.

Digitized by Google

Neuf mois entiers pour complaire à mon maistre,
Le grand Henry, que le ciel a fait naistre
Comme un bel astre aux humains flamboyant,
Pour ce désert j'ay la France laissée,
Y consumant ma pauvre âme blessée,
Sans nul confort, sinon qu'en le voyant.
Fasse le ciel que ce valeureux prince
Soit bien-tost roy de quelque autre province,
Riche de gens, de citez et d'avoir;
Que quelque jour à l'empire il parvienne,
Et que jamais icy je ne revienne,
Bien que mon cœur soit brûlant de le voir.

A cette poésie, le Polonais Jean Kochanowski répondit par une satire en latin : *Gallo crocitanti*. — La section du Mans du Comité France-Pologne demande où l'on pourrait trouver le texte de cette réponse de Kochanowski.

Rabelais franciscain. — M. Gilson, professeur à la Faculté des lettres de Paris et directeur d'études à la Section des sciences religieuses de l'École des Hautes-Études, un des maîtres de l'histoire de la scolastique, a entrepris de rechercher ce que Rabelais doit à sa formation scolastique de Frère Mineur. Il a donné à la *Revue d'histoire franciscaine*, 1924, n° 3, les résultats de son enquête sur le *Gargantua* et le *Pantagruel*. Son étude comporte deux parties : la première, *Notes scolastiques au texte de Rabelais*, redresse et complète sur une douzaine de points notre commentaire dans l'édition critique publiée sous la direction de M. Abel Lefranc. Il démontre particulièrement que c'est la scolastique qui fournit la clef de certains passages du texte : *privatio praesupponit habitum* (*Gargantua*, chap. v); *Aristoteles en ses problèmes et les perspectifs* (chap. x); *intention des esperitz* (chap. xxiv), etc. Les considérations de Gargantua sur les *générations* et *corruptions*, les transmutations continues des éléments (*Pantagruel*, chap. viii) se rattachent au problème scolastique : *De statu mundi post judicium*. Je remarque sur ce propos qu'après Rabelais, Agrippa d'Aubigné les a exposées dans le dernier livre de ses *Tragiques :*

Les éléments muants en leurs reigles et sortes
Rappellent, sans cesser, les créatures mortes
En nouveaux changements, etc.[1].

1. Éd. Réaume et de Caussade, t. IV, p. 284.

Digitized by Google

Une seconde partie, *Rabelais et le sel franciscain*, répond à cette question : « Quelle était la règle de bienséance d'un ancien cordelier et du public auquel il pensait en écrivant? Qu'est-ce qui était convenable, inconvenant, blasphématoire, pour la moyenne des contemporains de Rabelais? » M. Gilson, pour donner une idée de ce que les gens du moyen âge pouvaient entendre ou voir sans crier au sacrilège, rapporte une série de traits empruntés à la Vie de Fra Salimbene, au franciscain florentin Detesalve, à Bernardino de Busti, qui passent de beaucoup en hardiesse telles scènes ou tels propos de Rabelais dans ses deux premiers livres. La conclusion de M. Gilson est que la règle de ce qui était alors autorisé ou excessif en matière de plaisanteries, même religieuses, nous échappe. Je me permets de rappeler que c'était à cette même conclusion que j'étais arrivé moi-même dans une étude sur Rabelais et l'Écriture sainte[1].

Enfin, M. Gilson fait remarquer avec raison que Rabelais est mentionné avec éloges parmi les écrivains de l'ordre de Saint-François dans divers catalogues dressés par des Franciscains, et notamment dans celui de Lucas Wadding. Ainsi, non seulement on trouve avant lui « des Franciscains qui n'étaient pas sans annoncer quelques traits de sa physionomie », mais on en trouve « d'autres après lui qui ne conçoivent de ses œuvres les plus hardies nul scandale »; — on risque donc de commettre une erreur historique, lorsqu'on oppose radicalement Christianisme et Nature. J. P.

I. Le saint suaire de Chambéry. — La Sainte-Chapelle de Chambéry fut incendiée le 4 décembre 1532, et le bruit courut que le saint suaire qu'on y conservait avait été anéanti dans cette catastrophe. Rabelais, qui, à ce moment, demeurait à Lyon, en entendit parler; ce qui l'amena à en dire un mot au chapitre 27e de la *Vie de Gargantua*, qui parut au commencement de l'automne de 1534 :

« Les ungs se vouoyent à saint Jacques, les autres au sainct suaire de Chambery; mais il brusla troys mois apres, si bien qu'on n'en peut saulver un seul brin. »

1. « Ainsi donc, dans toutes les facéties dont le texte sacré est le thème, Rabelais ne dépasse pas l'audace ou la liberté de beaucoup de docteurs, de prédicateurs, d'auteurs de mystères ou de monologues dramatiques. » *L'adolescence de Rabelais en Poitou*, p. 187.

Digitized by Google

Calvin aussi, quelques années plus tard, a mentionné cet accident dans l'*Advertissement tres utile du grand profit qui reviendroit à la Chrestienté, s'il se faisoit inventoire de tous les corps sainctz et reliques qui sont tant en Italie qu'en France, Allemaigne, Hespaigne, et autres Royaumes et pays*, qui parut à Genève en 1543 :

« Il y a une demy douzaine de villes, pour le moins, qui se vantent d'avoir le suaire de la sepulture tout entier : comme Nice, celui qui a esté transporté là de Chambery...

« Il est facile à voir que ce sont peinctures faictes de main d'homme... Qui plus est, ilz ont bien montré qu'ilz avoyent les painctres à commandement. Car, quand un suaire a esté bruslé, il s'en est tousjours trouvé un nouveau, de lendemain. On disoit bien que c'estoit cestuy là mesme qui avoit esté au paravant, lequel s'estoit par miracle sauvé du feu ; mais la paincture estoit si fresche que le mentir n'y valoit rien, s'il y eust eu des yeux pour regarder. »

On voit que, d'après Calvin, on fit peindre un nouveau suaire : ce qui implique la destruction de l'ancien ; sur ce point, Rabelais et Calvin sont d'accord. Mais d'après un autre contemporain, Pierrefleur, qui vivait à Orbe dans le pays de Vaud, le dommage fut loin d'être aussi considérable ; le suaire avait été seulement roussi :

« La Sainte-Chapelle de Chambery, en laquelle reposoit le saint suaire, fut brûlée, et fut dit qu'il avoit été brûlé ; toutefois, pour vrai, il ne fut point brûlé, mais il fut quelque peu dommagé par le pli ; dont il fut raccoutré par les mères religieuses de Sainte-Claire de Chambéry[1]. »

Le dire de Pierrefleur est corroboré par un document que l'abbé Léon Bouchage a publié[2]. C'est le procès-verbal écrit par les Clarisses, du travail dont elles avaient été chargées, de réparer avec leurs aiguilles le dégât que l'incendie avait fait au saint suaire. On n'en possède, à vrai dire, qu'une copie, qui date du XVIIIe siècle, à en juger par l'écriture ; mais elle ne prête pas au soupçon. On remarque que les religieuses sont plus occupées de raconter les cérémonies qui furent faites à cette occasion, et de décrire l'image qu'elles voyaient sur le suaire,

1. Pierrefleur, *Mémoires*, Lausanne, 1856, p. 101.
2. Compte-rendu du onzième Congrès des Sociétés savantes de Savoie (août 1890), Chambéry, 1891, p. 261 à 282.

Digitized by Google

que de détailler les réparations qu'elles eurent à faire; elles ne mentionnent celles-ci que dans des phrases incidentes.

Le duc de Savoie, qui attachait un grand prix à la possession du saint suaire, s'était adressé au pape, en vue de faire procéder publiquement et cérémonieusement au travail qui était nécessaire. Le pape avait adressé à cet effet au cardinal-évêque de Maurienne un bref daté du 28 avril 1533 :

« Cupientes omnibus Christi fidelibus qui forsan putant pannum hujus modi, in incendio praedicto, omnino fuisse consumptum, illius praeservationem, si omnino vera sit, innotescere, ne ipsorum Christi fidelium devotio tepescat, circumspectioni tuae per praesentes commitimus, ut de praemissis diligenter informes, et si forte ipsum pannum ex incendio aliquam laesionem passum fuerit, id ab aliquibus religiosis mulieribus resarcici facias. »

Cette commission ne fut exécutée qu'au bout d'une année. Le 15 avril 1534, le cardinal-légat se fit représenter à Chambéry le saint suaire; il le trouva intact, sauf en quelques points :

« Licet in duobus plicis[1], dit le procès-verbal, a dextris et a sinistris, appareat in duodecim locis ex dicto incendio certa nigredo, et in aliquo dictorum locorum aliqualis debilitatio, et in ipsa nigredine fractura, extra tamen effigiem et impressionem sudoris et sanguinis corporis Christi. »

Les religieuses racontent que ce même jour le duc de Savoie et le légat leur envoyèrent quelques chanoines, « pour nous avertir de nous tenir prêtes à recevoir le saint suaire, qu'on nous devait apporter pour le raccommoder aux endroits où le feu l'avait brûlé. On orna le chœur le mieux qu'on put, où on apporta la table sur laquelle on avait coutume de déployer la sainte relique.

« Le lendemain, on fit une procession générale, en laquelle Mgr le légat portait le saint suaire, suivi de Son Altesse. Après l'avoir reposé quelque temps sur le grand autel de notre église, ils le portèrent dans le chœur, sur la table qu'on avait dressée pour l'étendre.

« Nous le reçûmes en procession, les cierges allumés; on le déploya sur la table pour reconnaître les endroits où il devait être raccommodé, et pour lors M. le légat demanda à tous les

1. Ceci s'accorde avec ce que dit Pierrefleur : « Le saint suaire fut quelque peu dommagé par le pli. »

Digitized by Google

comtes et barons qui étaient présents si ce n'était pas le même suaire qu'ils avaient vu autrefois; lesquels, après l'avoir diligemment examiné de côté et d'autre, témoignèrent que c'était le même, dont les notaires apostoliques prirent note.

« L'après-dîner, le brodeur apporta le bois du toilier pour serrer la toile de Hollande, sur laquelle on devait mettre le saint suaire; après les deux heures que la toile fut arrêtée sur le toilier, nous étendîmes dessus le précieux saint suaire et nous le cousîmes tour à tour à faux filet. Son Altesse vint avec le légat avant que nous eussions commencé à mettre les pièces des corporaux aux endroits que le feu avait gâtés.

« Il y avait un si grand abord de monde à notre grille, pendant qu'on travaillait, qu'on ne pouvait pas beaucoup faire. »

Le travail fut assez long et dura quinze jours. Le 2 mai, « Monseigneur l'évêque de Belley et plusieurs autres prélats regardèrent ce que nous avions travaillé, et l'agréèrent; ils le plièrent sur le rouleau avec un voile de soie rouge, et Monseigneur (le cardinal-légat) vint en procession; Messeigneurs les évêques couvrirent le saint suaire avec un drap d'or, et l'emportèrent ».

Comme on le voit, ce document ne laisse pas place au doute; il confirme ce que nous apprend Pierrefleur et nous amène à écarter absolument les dires de Rabelais et de Calvin.

II. Le lac de Wunderberlich. — « Va au pays de Suisse, dit Panurge à frère Jean[1], et considère le lac de Wunderberlich, à quatre lieues de Berne, tirant vers Sion. » — *Wunderberlich* est un adjectif qui signifie *admirable*. Un Français a pu entendre cette exclamation d'un admirateur et la prendre pour le nom du lac.

Un commentateur de Rabelais a identifié le lac de Wunderberlich avec le lac Noir[2]. Mais c'est du lac de Thun qu'il s'agit. Rabelais met le lac de Wunderberlich à quatre lieues de Berne. Cette distance est trop courte pour chacun des deux lacs. Berne est à vingt-huit kilomètres du lac de Thun, à trente-quatre du lac Noir.

Le lac Noir, caché au fond d'une vallée écartée du canton de Fribourg, ne se trouve pas sur un des chemins par lesquels

1. Rabelais, livre III, chapitre xxviii.
2. *Revue des Études rabelaisiennes*, t. I, au bas de la p. 80.

Digitized by Google

on va de Berne à Sion. La route la plus directe est celle qui franchit les Alpes par le Rawyl ou la Gemmi. Elle passe par Thun, où le lac se présente au regard. L'autre route, plus facile parce qu'elle demeure en plaine, passe par Fribourg, Vevey, Saint-Maurice et Martigny; elle laisse de côté le lac de Thun, et de même le lac Noir, qui est enfoncé au sein du massif des montagnes qu'elle contourne entre Fribourg et Vevey.

Le lac Noir est pittoresque sans doute. Louis Veuillot l'a très bien décrit dans les *Pèlerinages de Suisse :* « Le lac Noir, dit-il, est bleu comme le ciel et vert comme les prés. C'est une glace ovale, de cinq quarts de lieue de tour, au fond d'une corbeille évasée. Tout ce qui germe, s'agite et passe sur ses bords se reproduit dans ce miroir fidèle : le troupeau, la branche, le nuage, le soleil, l'oiseau. Quand le ciel est chargé, quand l'orage étend ses ailes sombres, le lac Noir mérite son nom. »

Ce lac est joli, comme on voit; mais le lac de Thun est vraiment plus beau, et c'est bien à lui qu'appartient le nom de *Wunderberlich.*

Eugène Ritter.

A coquinbert qui gaigne perd. *Gargantua*, I, xxii, l. 36. — L. Sainéan, qui a signé la note de l'édition critique de Rabelais, y voit un jeu de cartes, en se basant sur la place occupée par *coquinbert* à côté du tarot, de la ronfle, etc. Cependant, Michel Psichari (*R. É. R.*, II, 128), moins exclusif, applique le terme à différents jeux « comme aux cartes et aux dames ». Voici un quatrain d'une pièce antérieure à 1616, *Pour un livre de sort*, qui lui donne raison :

L'Ingratte.

Mon humeur est si peu traitable
Que qui plus me faict plus y pert,
Et m'aymant *sans tablier ny table*,
On peut joüer au *quo quimbert.*

(*Le cabinet satyrique*, éd. Fleuret et Perceau, t. II, p. 192.)

Il s'agit, de toute évidence, dans ce passage à équivoque, d'un jeu de « tables », trictrac ou dames. La partie de qui perd gagne se joue d'ailleurs encore aujourd'hui aux dames.

H. C.

Digitized by Google

Croutelle. — Voici un nouveau témoignage de la renommée des « finesses de Croutelle » vantées par Charles Estienne, Th. de Bèze, Guill. Bouchet, Contant père et fils (cf. *R. É. R.*, II, p. 155). Je le trouve dans un sonnet satirique de Sigogne, p. 214, de l'excellente édition Fleuret et Perceau. Il s'agit d'une femme que sa maigreur et sa petite taille rendent ridicule. Le poète épuise toutes les comparaisons comiques. Elle ne pèse pas plus qu'une plume, un gant dans sa poche la fait chanceler; elle s'enlève en l'air comme une bulle de savon, et le reste. Le second quatrain commence par ces vers :

> Elle se fait traisner, la *Nymphe de Cotelle*,
> Et son coche, et son train, par un *cheval malet*.

Les éditeurs n'ont pas éclairci ce passage ni dans les notes ni dans l'index. Mais la variante du manuscrit 24322 (Gaignères), « la nimphe de Croutelle », dissipe tous les doutes. Sigogne compare sa victime à une des petites poupées lilliputiennes que les habitants de Croutelle taillaient dans le buis. Quant au *cheval-malet*, il ne peut s'agir, comme le veut l'index, d'un *mallier* (cheval de charge). Le sens et la forme s'y opposent. Nous sommes en face d'un cheval fantôme, le *cheval-malet*, superstition qui se rattache à la chasse sauvage. Quiconque rencontre dans la nuit le cheval-malet est obligé de le monter et de suivre la chasse infernale. M. Perceau, qui est Poitevin, doit connaître la légende. Il faut croire cependant qu'elle n'est pas spéciale à la Vendée, puisque Sigogne y fait allusion. Reste à expliquer *malet*. Je laisse ce soin à de plus doctes, en suggérant toutefois une origine tirée d'un nom propre. Malet a pu, au moyen âge, être un nom de cheval, comme Rigaud, de la Chasse-Rigaud, un nom de chien.

H. C.

Chicane et Chicanoux. — L'épisode des Chats-fourrés a été, dès le XVIIe siècle, un des plus populaires du roman rabelaisien. En revanche, l'anecdote des Noces de Basché et de la rossée des Chicanoux semble avoir moins frappé les imitateurs et les admirateurs de Rabelais. Voici cependant un exemple du contraire, emprunté au poète Sarasin dans son poème héroïcomique *la Défaite des Bouts-Rimez*. Les Bons vers ont vaincu. Les Bouts rimés sont prisonniers : chicane, capot,

Digitized by Google

soutane, tripot, et les autres rimes du sonnet au *Perroquet*, origine de la guerre. Quel sera leur sort?

On condamne Chicane, afin d'estre punie,
A passer chez Basché le reste de sa vie,
Où Trudon, maistre Oudart, et les autres Valets
La froissent chaque jour à coups de gantelets.
(*Les satires françaises du XVIIe siècle*,
éd. Fleuret et Perceau, t. II, p. 30.)

Un emprunt rabelaisien du xviie siècle. — Les satiriques du xviie siècle se sont, on le sait, imprégnés de Rabelais. C'est la plus belle époque d'influence du roman rabelaisien. En voici un exemple, emprunté à Charles Vion-Dalibray, dans la pièce contre Pierre de Montmaur intitulée : *Métamorphose de Gomor en marmite*, 1643 (*les Satires françaises du XVIIe siècle*, éd. Fleuret et Perceau, t. I, p. 274) :

Le vin monstre en plein jour cent mille astres divers,
Comme on voit en plein jour, sans lunettes d'approche,
L'horoscope des plats et l'ascendant des broches.

Rabelais avait dit, IV, 63 : « Frère Jean s'estoit en cuisine transporté, et en *l'ascendant des broches et horoscope des fricassées* consideroit quelle heure lors pouvoit estre. » — H. C.

Sur Roquetaillade. — Notre confrère M. V.-L. Bourrilly nous communique le texte suivant, qui précise la date des pronostications du personnage[1] :

« Circa idem tempus (1356), insurrexit quidam frater ordinis minorum, de conventu Aureliaci, dyocesis Sancti Flori, dicens se habere spiritum prophetie, qui de futuris dicebat et in scriptis redigebat multa, vocatus frater Johannes de Ruppecissa; qui, quia potius vaticinator quam propheta merito erat censendus, ad dictum Innocentium papa fuit adductus, per quem fuit carceribus mancipatus, in quibus permansit per totum tempus ipsius (= jusqu'en septembre 1362, par conséquent). Et licet in dictis et scriptis suis reperta fuerint multa que processu temporis contigerunt, propter que plures sibi fidem dabant, tamen etiam multa defuerunt; et sic apparebat

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, 1924, p. 233. Mlle Odier, élève de l'École des chartes, vient de soutenir sa thèse sur Roquetaillade.

Digitized by Google

quod non erat vere propheta, quia in illis, si talis fuisset, nullus fuisset defectus. »

Baluze, *Vitæ paparum Avenionensium*, éd. Mollat, t. I, p. 318 (*Vita prima Innocentii VI*) (= 1352-1353).

Ibid., p. 347. « Primo anno istius pape quidam de ordine fratrum Predicatorum existens incarceratus in Avinione, quia de heresi suspectus habebatur, multa prophetizabat de Antichristo et de summis pontificibus futuris, et incepit prophetizare anno Domini MCCCXLV, tempore Clementis VI. Multa de suis prophetiis visa sunt evenisse. » (*Quarta vita Innocentii VI.*)

Sur un passage de Brantôme concernant Rabelais. — Brantôme, bien qu'il connût admirablement les écrits de « nostre maistre Rabelais », le cite assez discrètement. C'est à peine si, dans toute l'œuvre de Brantôme, le nom de Rabelais se rencontre huit ou dix fois. Il est cependant un passage dans lequel sa référence de Rabelais est aujourd'hui singulièrement obscure.

C'est, aux *Vies des grands capitaines estrangers*, à propos de don Antoine de Leyva (édit. elzévirienne, liv. I, chap. VIII, p. 219) :

Pareil traict encor et plus plaisant, dit-il, d'un que fit donna Maria de Padilla, l'une des honnestes dames d'Espaigne et des plus affectionnées à la rebellion qui se fit en Espaigue, au commencement de l'empereur Charles, ainsin que don Anthonio de Guevarra le racompte : laquelle ayant, faute d'argent pour la solde de ses soldats, prit tout l'or et l'argent des reliques de Tolède; mais ce fut avecqu' une cérimonie saincte et plaisante, entrant dans l'église à genoux, les mains jointes, couverte d'un voille noir, ou pour mieux dire d'un sac mouillé, *selon Rabelais*, piteuse, marmiteuse, battant son estomach, pleurant et souspirant, deux grandes torches allumées devant elle; et puis ayant gentiment faict son pillage, etc., etc.

Dans quel ouvrage Rabelais a-t-il parlé de Maria de Padilla et l'a-t-il dépeinte couverte d'un sac mouillé, piteuse, marmiteuse, battant son estomac?

Ou bien, « selon Rabelais », veut-il dire : à la manière de Rabelais? Et, dans ce cas, d'où est tirée l'analogie?

Dr de Santi.

Glanes bibliographiques. — Dr L. Périn, *Rabelais et le piot*, Gazette médicale du Centre, 29e année, no 7, 15 juillet 1924, p. 403-404. — Mal vu des poètes solennels de la Pléiade, dé-

Digitized by Google

testé des calvinistes et des moines, Rabelais dut subir leurs attaques : on le représentait comme une sorte de fou hilare, et son œuvre comme élaborée dans les fumées du vin. Pour M. Périn, le joyeux frocard à trogne enluminée n'est qu'un Rabelais de légende : il « ne se saoula jamais, sinon de science et de sapience ». Quant à son épicurisme, c'était en réalité une « attitude intellectuelle » et l'expression de « certaine gaieté d'esprit conficte en mespris des choses fortuites ». On ne serait d'ailleurs point embarrassé de relever en maint passage de son livre de sages préceptes de tempérance. Y trouver l'apologie de l'ivrognerie, c'est en méconnaître le symbolisme : si « bois » est le mot de la Dive Bouteille, il faut entendre : « Bois la science, bois la sapience, hors desquelles il n'y a que ruine de l'âme. »

De Gélis, *Quelques poètes des jeux floraux aux XVIe et XVIIe siècles*, Mém. de l'Acad. des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 12e s., t. I (1923), p. 61-91. — Les Terlon, Pierre Paschal, Ét. Forcadel, Pierre de Saint-Aignan.

Lucien Braye, *René de Chalon et le mausolée du cœur. Essai historique sur le squelette, chef-d'œuvre de Ligier Richier*, Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, t. XLIV, 5e s., t. IV, 1922-1923, p. 283-315.

H. David, *Les anges porte-écu des châteaux du roi en Bourgogne au début du XVIe siècle*, Acad. des sc., arts et belles-lettres de Dijon, Mém. de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, avril 1924, p. 141-144, et une planche hors texte en phototypie.

P. Jeulin, *Communication sur la découverte d'une pierre de fondation de messe du chanoine Guillaume Rouxel*, Bull. de la Soc. archéol. et hist. de Nantes et de la Loire-Inférieure, 1923, t. LXIII (1924), p. 125-127. — Inscription en lettres gothiques de fondation de *messe ô notes* (1521), par G. Rouxel, chanoine de Nantes.

A. Fertré, *Ronsard et le Pays Fléchois, Pierre de Ronssart, sieur de Sarceau*, La Flèche, impr. Charier-Rousseau, 1924, 4 fol. in-8°, non paginés, avec une vue du manoir de Sarceau. — Le 9 mai 1553, « Pierre de Ronssart et Marc Anthoine de Muret, led. de Ronssart sieur de Sarceau », donnaient acquit à leur éditeur de la somme de trente écus d'or soleil, rétribuant la part qu'ils avaient prise à la deuxième édition des *Amours* dudit Ronsard. Le logis de Sarceau, dont Ronsard portait le

Digitized by Google

titre, existe encore auprès du bourg de Sarcé, dans la Sarthe, et, « devenu ferme, dresse..., à flanc de coteau, au bord d'un chemin creux ombragé de noyers, sa tourelle polygonale et son logis des xve et xvie siècles, aux belles fenêtres à meneaux et croisillons de pierre ». C'est vers 1465 que l'aïeul du poète, Olivier Ronssart, avait acquis la tierce partie de cette terre; il la transmit à son fils, Loys, chevalier, seigneur de la Possonnière et la Chapelle-Gaugain. Au décès de ce dernier, la majeure partie de ses biens alla à l'aîné de ses fils, Claude, le tiers seulement des biens nobles revenant aux puînés, Charles et Pierre. Cependant, l'héritage resta indivis entre les trois frères jusqu'au 1er avril 1548, date du partage « receu par Françoys Cartaut, notaire au Châtelet de Paris ». M. Fertré pense que Pierre eut pour sa part le fief de Sarceau; en tout cas, pour peu de temps, car Claude de Ronsard, qui n'arbore plus en 1549 le titre de seigneur de Sarceau, le reprend en 1551. Cependant, le 26 avril 1553, Pierre ratifie la vente d'une partie de ce domaine, consentie avant 1545 par Loys de Ronsard à Catherine Dalizon. C'est là faire, évidemment, acte de propriétaire! Peut-être n'avait-il de cette terre que l'usufruit, ou ne lui empruntait-il qu'un titre honorifique? Car il se dit, en 1553, *sieur* de Sarceau, et sieur, ainsi que l'atteste Lazare de Baïf, « estoit en France nom d'honneur », tandis que « celuy de seigneur estoit de propriété ».

Arnaud d'Agnel et Isnard, *La sculpture du moyen âge et de la Renaissance au musée Grobet à Marseille*, Bull. archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1923, 2e livraison, p. 217-222.

A. Gasser, *Essai historique sur l'astronomie en Bourgogne*, Mém. de l'Acad. des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, juin 1924, p. 89-167. — La Bourgogne connut au xvie siècle plusieurs astrologues, dont le plus notoire fut « scientifique personnage... maître Pierre Turrel », que le maire de Dijon proposa en 1517 pour diriger les écoles de la ville. Il publia en 1522 un almanach et *grant pronostication* pour l'an 1523; en 1528, à Lyon, une *Fatale précision par les astres et disposition d'icelles sur la région de Jupiter, maintenant appelée Bourgogne*, pour 1529 et années subséquentes. Et comme il y annonçait la fin du monde, il fut mandé devant la chambre de ville, « et là lui fut défendu par le vicomte majeur qui n'eust désormais à user de l'art d'astrologie, parce que plusieurs

Digitized by Google

scandales et plaintes en venoient contre lui, à peine d'être mis hors de la ville et pugni ». La protection que lui apporta en ces conjonctures son ancien disciple Pierre Duchâtel ou P. d'Ailly le garantit d'une pire admonition ; mais le bonhomme jugea bon de quitter Dijon en 1531 pour se retirer au monastère des Trois-Vallées. Guillaume Postel, qui fut, en 1552, régent au collège de Dijon, a également donné quelques ouvrages sur l'astronomie. Citons encore parmi les astrologues bourguignons Richard Roussat, médecin, docteur de Montpellier, natif de Langres ; Jacques Léauté, d'Autun ; Jean Aimes de Chavigny, Beaunois ; Jean Tabourot, né à Dijon en 1520, official de Langres, auquel on doit le *Calendrier des bergers en dialogue* (Langres, des Preys, 1582) et, sous l'anagramme de Thoinot-Arbeau, le *Compot et manuel kalendrier*, édité à Langres en 1582 et 1588. Ce dernier ouvrage donne « la correction ordonnée par nostre saint père Grégoire XIII », et M. Gasser nous rapporte d'amusants détails sur la façon dont fut accueillie en Bourgogne la réforme grégorienne du calendrier.

Ch. Samaran, *Antonio Caracciolo*, Revue des études historiques, juillet-septembre 1924, p. 391-396. — Compte-rendu analytique du livre de J. Roserot de Melin, Antonio Caracciolo, évêque de Troyes, 1515?-1570.

A. Garrigues, *L'enseignement de la botanique au temps de Rabelais*, La vie médicale, 6e année, no 1, 9 janvier 1925, p. 49-53. — L'autorité religieuse tenait jadis les sciences naturelles en suspicion. Les conciles de Reims (1131), Montpellier (1162), Tours (1163), Paris (1212) défendent au clergé de les enseigner. Dans leurs chapitres de Paris (1243), Bordeaux (1287), Trèves, les Dominicains en prohibent l'étude dans leur ordre, y compris celle de la chimie, ainsi que les livres qui en traitent, sous peine de prison. Arnauld de Villeneuve, sans doute, enseigne à Paris l'astrologie, la botanique et la médecine, mais c'est la première fois que les leçons de sciences naturelles sont mêlées aux cours de théologie et de médecine, et le règlement de 1366 de l'Université borne bien vite le programme au commentaire de quelques livres d'Aristote. Si sur le vieux sceau de la Faculté de médecine de Paris la Vierge est figurée tenant en sa dextre un bouquet de plantes, ce ne sont, hélas ! que fleurs séchées. Au XVIe siècle encore, la science est pure dialectique et réalisme verbal. Le maître lit ou dicte plus qu'il ne montre.

Digitized by Google

En 1535, date de la publication de Gargantua, aucune Université française ne possède de jardin botanique, alors qu'on en trouve plusieurs en Italie, et les *Herbaria*, ou les manuscrits pourvus de quelques illustrations botaniques, par lesquels on y supplée, ne sont pas fort répandus. Le formalisme de cet enseignement avait choqué Rabelais, qui le stigmatise dans les disciplines de Ponocrates (*Garg.*, chap. XXIII). Il faut remarquer pourtant que Montpellier, où il fréquenta, était à cet égard en avance sur Paris : les études botaniques s'y montraient plus approfondies qu'ailleurs dès le temps d'Arnauld de Villeneuve, et certaines dénominations (*Cassia poetica Monspelliensium* = *Osyris alba*, L.) témoignent d'études locales assez poussées. On se rappelle la légende qui montre Rabelais prenant la parole à l'improviste à Montpellier au cours d'une démonstration botanique à laquelle il assistait, perdu dans l'auditoire. Il y a lieu d'observer cependant que la tendance était alors, en cette matière, surtout utilitaire. Bien que Théophraste fût un botaniste pur, et qu'Albert le Grand s'avère encore tel dans une partie de son *Tractatus de vegetabilibus*, il faut convenir que « pendant la longue période que les docteurs d'Upsal au XVIIIe siècle appelèrent l'époque des pères de la botanique, et qui comprend l'antiquité et le moyen âge, on vit la botanique avec d'autres yeux que nous, c'est-à-dire surtout dans le cadre étroit des utilisations alimentaires et des applications thérapeutiques ».

A. Philippe, *Anciennes cloches vosgiennes, XVe-XVIIIe siècles*, Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 99e année, 1923, p. 5-114. — On trouvera, p. 22-27, le relevé d'inscriptions campanaires de 1501 à 1593, avec quelques fac-similés et notices descriptives. L'ornementation, très sobre avant le XVIe siècle, s'agrémente, à partir de cette époque, de festons fleuronnés, de rinceaux de feuillages et de fleurs, de bas-reliefs qui demeurent encore longtemps (1571, 1588) de composition et de dessin gothiques. La feuille d'acanthe, d'abord en touffes isolées, puis en bandeau continu, n'apparaît qu'à la fin du XVIe siècle.

H. Drouot, *La Ligue et le règne d'Henri IV en Bourgogne, études et documents. Cinq lettres d'Henri IV sur la fin de la Ligue en Bourgogne, 1594-1595*, Mém. de l'Acad. des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, août 1924, p. 257-274. — De ces cinq lettres d'Henri IV, « trois sont datées de 1595; elles sont écrites de Dijon dans la fièvre ou dans la joie qui précédèrent

Digitized by Google

ou suivirent la victoire de Fontaine-Française, et elles annoncent la fin de la révolte mayenniste en Bourgogne. Les deux autres, antérieures de quelques mois et datées de septembre 1594, sont les premières lettres adressées par le Béarnais à Dijon, l'une des principales places fortes de la Ligue; mais déjà elles préparent l'offensive victorieuse de l'été suivant ». De ces cinq lettres, les quatre dernières sont inédites; la première, datée de Paris, 15 septembre 1594 (Bibl. nat., Lb[35] 576), a été imprimée, mais M. Drouot en rectifie le texte défectueux précédemment publié.

G. Beaurain, *Pontacq (Basses-Pyrénées)*. Chap. III. *La religion et les institutions charitables*. Chap. IV. *La religion protestante, les débuts et les progrès du mouvement de réforme*, Bull. de la Société de Borda (de Dax), 48e année, 1924, 4e trimestre, p. 207 et suiv. — Déprédations des gens de guerre commis à la garde de Pontacq (1580). Siège et prise de Pontacq par les troupes du parti catholique, commandées par le marquis de Villars (décembre 1592). Vie religieuse de la ville sous le régime protestant : les ministres Pierre Brun (1577) et du Faur (1597). Les effets et meubles des catholiques avaient été saisis en 1563; les biens ecclésiastiques vendus en 1568-1570; les dîmes, mises sous séquestre, furent baillées à ferme, en vertu d'adjudications « à l'estint de la candelle » faites au chef-lieu, et souvent rétrocédées par des baux à deux et trois échelons; les prébendes de capital inférieur à 200 livres furent purement et simplement supprimées en 1584. L'édit de Traverci (1596) édictant la restitution aux catholiques des biens confisqués ne semble pas avoir eu d'effet en Béarn, non plus que celui de 1599. Le culte catholique ne put renaître à Pontacq qu'en vertu de l'édit de Louis XIII (25 juin 1617), prescrivant la mainlevée des biens ecclésiastiques : encore ne fut-il guère exécuté que sur la fin de 1620; mais les catholiques n'obtinrent que le co-usage de l'église et du cimetière, de compte à demi avec les huguenots.

X..., *Un dragon à Senlis en 1596*, Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie, 1924, n° 1, p. 31-36. — Relation, tirée de la Chronique de Jehan Vaultier de Senlis, du passage d'un « dragon souflant » au-dessus de cette ville, le 25 août 1596. Il s'agit d'un de ces météores lumineux, dans lesquels on prétendait alors voir l'annonce de « plusieurs malheurs et encombres ».

Digitized by Google

O. Thorel, *Le bouc émissaire dans la gresserie picarde*, Ibid., p. 74-90. — Effigie du bouc émissaire symbolisant le Christ rédempteur, sculptée sur la margelle d'un vieux puits amiénois du XVIe siècle. Ce bouc se retrouve sur un monument funéraire en grès de 1581, conservé au musée d'Amiens.

P. Delaunay, *Pierre Belon naturaliste*. II. *P. Belon lithologiste et géologue*. IV. *P. Belon mammalogiste*, Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, t. XLIX, 2e fasc., 1924, p. 233-290.

Dr Paul DELAUNAY.

L'HUMANISME FRANÇAIS EN HONGRIE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES. — M. Lajos Racz, dans un article de la *Revue des Études hongroises et finno-ongriennes* d'avril-septembre 1924, nous donne quelques renseignements curieux sur le rayonnement de l'humanisme français en Hongrie au XVIe siècle[1].

Le roi Jean-Sigismond de Transylvanie, ayant entendu parler de Ramus par les savants de son royaume, lui proposa une chaire dans son Université d'Alba Julia (Gyulafehéwár), en 1569. Ramus refusa. Mais, en 1639, sa Logique fut introduite dans l'enseignement de cette Université par un professeur hongrois, Tolnaï, qui qualifiait de parfaite la philosophie de Ramus. Ses étudiants ne partageaient point son enthousiasme pour le philosophe français, ni surtout son mépris pour l'enseignement traditionnel. Le prince Rakoczy, protecteur de l'Université, dut suspendre Tolnaï, qui ne put reprendre son enseignement qu'au bout de sept années. J. P.

LA FAUSTINE DES « POEMATA » DE J. DU BELLAY. — M. Blanchet croit avoir retrouvé son portrait sur une médaille italienne du milieu du XVIe siècle. Il lui a consacré une étude fort curieuse, qui a été lue à la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 22 novembre 1924.

— A signaler, parmi les contributions américaines à l'étude de notre ancienne langue, une *Étude morphologique et syntaxique des verbes dans maistre Pierre Pathelin*, par George Z. Patrick, vol. 8 (juin 1924) des publications de l'Université de Californie (Modern Philology).

— M. K.-J. Riemens, dont nous avons analysé ici l'*Esquisse*

1. *La logique de P. de la Ramée en Hongrie*, p. 199.

Digitized by Google

historique de l'enseignement du français en Hollande du XVIe au XIXe siècle (voir *Revue du XVIe siècle*, 1919, p. 299), vient de donner un supplément à cet ouvrage dans une *Étude sur le texte français du Livre des mestiers, livre scolaire français-flamand du XIVe siècle*[1]. Ce livre, publié par Michelant en 1875, est vraisemblablement l'œuvre d'un maître d'école de Bruges, qui l'a rédigé vers 1340. Ainsi, M. Riemens, poursuivant ses recherches sur l'enseignement du français aux Pays-Bas, remonte à une époque bien antérieure au XVIe siècle.

J. P.

Un pastiche du XVIe siècle au début du XVIIe. — Dans son *Épître à monsieur le comte de Granmont*, composée après la mort de Saint-Évremond (1703) et avant celle du comte (1707), le charmant Hamilton a tenté, bien avant Balzac, d'emprunter le « vieil languaige français » de Marot, Rabelais, Ronsard.

Hamilton feint que l'ombre de Saint-Évremond lui apparaisse pour lui donner quelques conseils sur la manière d'écrire les *Mémoires du chevalier de Granmont :*

Il est un lieu près du Marais
Où depuis quelque temps le genre marotique
Se renouvelle avec succès.
Empruntez les nouveaux attraits
Que l'on trouve à son air antique :
De Ronsard ou de Rabelais
Instruisez-vous dans la boutique;
Il ne faut que cinq ou six traits
D'un langage obscur et gothique
Pour divertir à peu de frais.

A vrai dire, ces cinq ou six traits de « langage gothique » s'allongent en trente-deux vers, et les voici :

A tant se tut le Normand philosophe,
De son temps gentil clerc, ains gaudisseur juré,
Et que pieça, dit-on, aviez pour tout curé,
Mais dont prosnes meshui pas ne sont de l'étoffe
D'un pasteur ensépulturé.
Or, s'en partit revoir la cointe bande
D'avis féals qu'en l'autre monde avez;
Jà n'est mestier qu'illec il vous attende.

1. Paris, Louis Arnette, 1924.

Digitized by Google

Si ne dira pourquoi cette légende;
Trop mieux que nous la raison en savez.
Que si dans cinquante ans, sans estre grain malade,
Force vous est pourtant, à la parfin,
Sur lit gésir en piteuse parade,
Et vers les morts prendre votre chemin,
A donc verrez maint et maint camarade,
Qui menant feste et moult joyeux hutin,
A grand randon vous feront accolade.
Là trouverez messire Benserade,
Le preux Chapelle et maistre Chapelain,
Les damoisels Voiture et Sarrazin,
Et cil qui chanson ne balade
Onc ne rima sans hanap et bon vin.
Adieu, seigneur, qui jadis par le monde
Fin ne mettiez d'aimer ou batailler,
Roide jouteur et courtois chevalier,
Assez devant les guerres de la Fronde :
Si revenez ès bords de la Gironde
En coche clos et sans vous travailler,
Verrez chastel sis à dextre de l'onde,
Qui perron n'a ne superbe escalier,
Mais dont fossés ont eau claire et profonde;
Là demeurons, veuillez ne l'oublier[1].

Qu'Hamilton ait lu Rabelais, Marot, Ronsard, on n'en peut plus douter, désormais. C'est un nom à ajouter aux témoignages si curieusement colligés par Jacques Boulenger. Mais on n'en trouve pas trace dans les *Mémoires* et je n'ai pas relu ses autres œuvres. Tout au plus, pourrait-on reconnaître quelques traits de Panurge dans le personnage du chevalier de Grammont. C'est évidemment Saint-Évremond qui avait initié son ami au roman rabelaisien, lui qui ne craignait pas d'en faire la lecture au prince de Condé (Boulenger, p. 39). Mais qui nous dira le seigneur du logis « près du Marais », où se renouvelait, à la fin du XVIIe siècle, le genre marotique?

Henri CLOUZOT.

1. *Mémoires du chevalier de Granmont*, éd. Didot, 1878, p. XXXIV et suiv.

Le gérant : Jean PLATTARD.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION — PARIS

Vient de paraître :

LA MÈRE DES GUISES
ANTOINETTE DE BOURBON

Par **GABRIEL DE PIMODAN**

Fort vol. in-8° de 426 p. Nouvelle édition avec deux portraits et un fac-similé . . . . . 20 fr.

Voici, remarquablement préfacé par M. Madelin, le magistral ouvrage d'un gentilhomme qui ne fut pas seulement un poète de premier plan, mais aussi un savant et un captivant historien.

Descendant — par les femmes — d'Antoinette de Bourbon, il lui a plu de glorifier la femme de haute intelligence, la mère, admirable gardienne des vertus traditionnelles de la race, qui présente avec orgueil à son époux Claude de Guise douze enfants; parmi ses fils deux des plus illustres furent François et Charles de Guise.

Érudition impeccable, richesse de documentation, impartialité dans les jugements, sensibilité dans les détails d'une vie qui touche de si près à la Grande Histoire, peu d'ouvrages présentent un ensemble aussi complet, aussi définitif. De curieuses lettres inédites rendent vivants les personnages, les mœurs et l'esprit de cette époque particulièrement troublée.

L'ouvrage est orné d'un portrait d'Antoinette de Bourbon en héliogravure d'après l'émail de l'hôpital de Joinville, actuellement au musée de Cluny.

La *Mère des Guises* est un véritable monument historique qui s'impose à l'attention de ceux qui gardent le culte des grandes figures de la vieille France.

Prix Broquette-Gonin (Académie française) : 1,000 francs, décerné à l'ensemble de l'œuvre de

PIERRE CHAMPION

RONSARD ET SON TEMPS

Un vol. in-8° raisin de XVIII-508 p., avec 24 phototypies hors texte. 60 fr.

Il a été tiré 50 exemplaires sur Arches, à 200 fr.

HISTOIRE POÉTIQUE DU XVe SIÈCLE

2 vol. in-8°, avec 60 phototypies hors texte . . . . . 100 fr.

PROCÈS DE CONDAMNATION DE JEANNE D'ARC

2 vol. in-8°. . . . . 50 fr.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE. N° 407. **Correspondance authentique de Godefroy, comte d'Estrades, de 1637 à 1660,** publiée par A. DE SAINT-LÉGER et le Dr L. LEMAIRE. T. I. In-8°, 360 p. . . . . 15 fr.

En souscription et sous presse :

HUGUET (Edmond), professeur de philologie française à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE DU SEIZIÈME SIÈCLE. Le *Dictionnaire* paraîtra par fascicules de 5 feuilles, soit 80 pages. Le prix de souscription à l'ouvrage complet sera de 12 fr. environ le fascicule. Il sera majoré dès la publication du 1er fascicule.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION — PARIS

En souscription :

LES

MARQUES TYPOGRAPHIQUES PARISIENNES

DES XVe ET XVIe SIECLES

PAR

PH. RENOUARD

Un volume in-8o grand colombier, avec environ 1,200 reproductions.

Aucun travail d'ensemble n'existe sur les marques typographiques parisiennes du xve et du xvie siècle.

Le recueil de Silvestre, l'album de Thierry-Poux ou l'histoire de l'Imprimerie Claudin, les catalogues de vente ou de bibliothèques ne reproduisent qu'une faible partie des marques dont les libraires et les imprimeurs parisiens ont fait usage aux xve et xvie siècles. Nous avons réuni ici toutes celles que nos recherches nous ont permis de découvrir, déjà publiées ou non; elles sont présentées dans leurs dimensions réelles, classées d'après l'ordre alphabétique du nom de leur premier possesseur, et pour chacun d'eux dans l'ordre chronologique.

Comme accessoire indispensable, nous présentons aussi la reproduction d'un assez grand nombre de pièces du matériel des libraires ou des imprimeurs permettant de faire des identifications.

Une table systématique permet de trouver immédiatement les titulaires des marques sur lesquelles le nom n'est pas inscrit.

La publication sera faite en 5 fascicules, dont le premier paraîtra en octobre 1925.

Prix du fascicule en feuilles, pour les souscripteurs, *environ* 50 francs.
Dès qu'il sera complet, le volume broché sera porté à 300 francs.

Il sera tiré 25 exemplaires sur japon, au prix de 100 francs environ par fascicule.

On ne souscrit qu'à l'ouvrage complet.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

PUBLICATIONS
DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

NOUVELLE SÉRIE

REVUE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

TOME XII — 1925

PARIS
ÉDOUARD CHAMPION
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES
5, QUAI MALAQUAIS
Téléph.: Fleurus 47-98
1925

Fascicules 3-4

Digitized by Google

SOMMAIRE.

Pages

I. Pierre Jourda. Tableau chronologique des publications de Marguerite de Navarre 209
II. Dr Delaunay. L'aventureuse existence de Pierre Belon, du Mans (7e *et dernier article*) 256
III. Max Prinet. Les armoiries des Ronsard dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale 283
IV. Henri Jacoubet. Les dix années d'amitié de Dolet et Boyssoné 290
V. L. Delaruelle. Le séjour à Paris d'Agostino Giustiniani (1518-1522) 322
VI. J. Plattard. Le quatrième tome de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné 338
VII. Franck L. Schoell. Un humaniste français oublié : Jean de Sponde (Johannes Spondanus) 361

Mélanges.

P.-M. B. Virgilio Bracesco, « baladin » des Valois 401
A. Dupont. Note sur le quartrain de *Nature Quite* 403
Étienne Gilson. Des oiseaux qui tombent faute de rosée. . . . 409
Joseph Nève. Les trous de vers dans les vieux livres 412
Louis Karl. Correspondance de reines (Marie de Hongrie et Isabelle de Danemark). 414

Comptes-rendus.

Luigi De Anna. Rabelais e le sua epopea burlesca (Pierre Jourda). 420
(Janunculus) Gennaro Perfetto. Rabelais ed i suoi tempi, completato con una appendice (Id.) 421
Id. Le opere di Francesco Rabelais per la prima volte tradotte in lingua italiana. I : Gargantua (Nuova tiratura) (Id.). 421
Alfred Mortier. Un dramaturge populaire de la Renaissance italienne : Ruzzante (1502-1542) (Eugène Bouvy) 427
Jacques Boulenger. Rabelais à travers les âges (Jean Plattard). 429
Pierre Champion. Ronsard et son temps (Id.) 431
Margaret de Schweinitz. Les épitaphes de Ronsard, étude historique et littéraire (Id.) 434

Chronique 436
Table des matières 448

Prière d'adresser toutes les communications et la correspondance à M. Jean Plattard, *49* bis, *boulevard du Pont Achard, Poitiers (Vienne).*

PUBLICATIONS

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES RABELAISIENNES

DIRECTEUR :

Abel LEFRANC, professeur au Collège de France.

REVUE DU SEIZIÈME SIÈCLE :

Abonnement . . . . . 15 fr.
Prix du fascicule de l'année en cours . . . . 5 fr.

Digitized by Google

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PUBLICATIONS

DE MARGUERITE DE NAVARRE

AVANT-PROPOS

Il suffit de quelques mots pour justifier ce travail. Les beaux livres de MM. Laumonier et Villey sur Ronsard et sur Marot, tous deux accompagnés de tableaux chronologiques, ont prouvé que l'étude des œuvres poétiques du XVIe siècle, plus que d'autres peut-être, doit reposer sur une chronologie sérieuse et aussi exacte que possible. C'est un travail de ce genre que nous avons tenté de mener à bien.

Il n'existe pas, pour Marguerite de Navarre, de chronologie comparable à la chronologie de Marot, par Lenglet-Dufresnoy. Le Roux de Lincy, dans son édition de l'*Heptaméron*, a publié une *Liste chronologique des poésies historiques*[1], sans préciser ce qu'il entend par l'adjectif *historiques*. On trouve citées dans ces quelques pages des poésies qui n'ont rien de proprement historique : le *Dialogue en forme de vision nocturne*, par exemple, ou la *Complainte pour un détenu prisonnier*, et il est curieux d'y voir figurer, après deux chansons sur la mort de François Ier, des épîtres adressées avant sa mort au roi défunt ou à Louise de Savoie, morte longtemps avant son fils. Le Roux de Lincy n'a pu, d'ailleurs, connaître la publication de M. Lefranc. Son travail est donc nécessairement incomplet, même sur le point précis qui l'occupe.

F. Frank, quand il publia pour le Cabinet du biblio-

1. Paris, *Société des Bibliophiles français*, 1853, 3 vol. petit in-8°, t. I. Cette liste est reproduite dans l'édition A. de Montaiglon, Paris, A. Eudes, 1880, 4 vol. in-8°, t. IV, p. 177.

Digitized by Google

phile les *Marguerites de la Marguerite des Princesses*, a reproduit l'édition de 1547. Mais cette édition ne contient pas toute l'œuvre de Marguerite, du moins tout ce qu'on avait publié d'elle à cette date, et elle présente volontairement les divers poèmes de la reine de Navarre groupés de telle façon qu'un lecteur inaverti pourrait croire que, tour à tour, elle s'est adonnée à divers genres, en se consacrant entièrement au genre momentanément choisi. F. Frank, dans ses notes, a essayé de dater certains poèmes, mais ses indications sont fragmentaires et disséminées. Quant à la bibliographie qu'il donne des poésies de Marguerite, elle est assez sommaire et manque d'ordre et de clarté.

Ni les *Marguerites* enfin, ni les *Dernières Poésies* ne contiennent toute l'œuvre poétique de la reine de Navarre[1]. L'on y trouve l'essentiel, sans doute. Mais on rencontre ailleurs, soit dans les recueils collectifs du XVIe siècle, soit dans de nombreuses publications du XIXe, des vers qui méritent d'être étudiés.

Un tableau chronologique de son œuvre était donc nécessaire pour permettre aux érudits de suivre la formation de cette œuvre et de voir tout ce qui en a été publié jusqu'à aujourd'hui.

Comme M. Villey pour Marot, nous donnerons ici la série chronologique des poésies de Marguerite de Navarre, complétée par les indications accessoires (préfaces, pièces liminaires, références aux manuscrits) qui peuvent nous apporter d'utiles renseignements. Nous tâcherons de voir si les pièces non recueillies par Marguerite et publiées de son temps ou de nos jours méritent de lui être attribuées. Nous essaierons d'être aussi complet que possible et nous espérons en nous appuyant sur ce tableau pouvoir donner par la suite des indications sur la date où furent composés les différents poèmes de la perle des Valois[2].

1. Nous ne nous occuperons pas, bien entendu, des traductions : elles n'apportent rien d'utile à ce travail.

2. Pas plus que M. Villey nous ne faisons la description bibliotechnique des éditions de la reine : nous nous bornons aux indications strictement nécessaires pour les distinguer.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

JUSQU'EN 1547,
DATE DE LA PUBLICATION DES « MARGUERITES ».

1531.

Le miroir de lame pecheresse. ouquel elle recongnoist ses faultes et pechez, aussi ses graces et benefices a elle faictz par Jesuchrist son espoux. La Marguerite tresnoble et precieuse s'est preposee a ceulx qui de bon cueur la cerchoient[1].

A Alençon, chez maistre Simon du bois. M D xxxj.

Il n'y a pas de privilège ni d'achevé d'imprimer.

Fol. Aii. *Le Miroir de lame pecheresse.* Seigneur cree en moy cueur net.

Ou est l'enfer remply entièrement...

Fol. Giii. *Discord estant en l'homme par la contrariete entre l'esprit et la chair et paix par vie spirituelle.* Qui est annotation sur la fin du 7e ch. et commencement du 8e de l'epistre sainct Paul aux Romains.

Noble d'esprit et serf suis de nature...

Fol. Hii. *Oraison à Nostre Seigneur Jesuchrist du pecheur contrit et penitent.* Impétrative de grace et remission pour ses delictz (en prose).

Je te salue, Jesuchrist, roy de miséricorde...
Jesuchrist, filz de Dieu...

Fol. Hii vo. *Oraison à Nostre Seigneur Jesuchrist.*

Mon createur qui avez congnoissance...

1532.

L'Adolescence clementine. Autrement les œuvres de Clement Marot... On les vend à Paris[2].

1. Bibl. nat., Rés. Ye 204; British Museum, 849 e 3. Cf. J. Le Petit, *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du XVe au XVIIIe siècle*, Paris, 1888, in-8°, p. 54.
2. Bibl. nat., Rés. Ye 1532. Cf. P. Villey, *Tableau chronologique...*, Paris, Champion, 1921, p. 13 et suiv., et l'édition Jannet, t. II, p. 144.

Digitized by Google

A la fin : achevé d'imprimer du 12 août 1532.

Fol. 65 v°. *Du Vendredy Sainct.*

Dueil ou plaisir me fault avoir sans cesse...

Ce rondeau est attribué à Marguerite par le ms. 1667 FF. de la Bibliothèque nationale. M. Villey (*Marot et Rabelais*, Paris, Champion, 1923, p. 351) le marque du point d'interrogation destiné à indiquer les vers qui semblent ne pas être de Marot.

1533 (début de l'année).

Dialogue en forme de vision nocturne, entre tresnoble et excellente princesse madame Marguerite de France, sœur unique du Roy nostre sire, par la grace de dieu Royne de Navarre, duchesse Dalençon et Berry, Et Lâme saincte de defuncte ma dame Charlotte de France, fille aysnee dudit sieur, et niepce de ladicte dame Royne.

Le miroir delame pecheresse : auquel elle recongnoist ses faultes et pechez. aussy les graces et benefices a elle faictz par Jesus Christ son espoux.

Discord estant en lhomme par la contrariete de Lesperit et de la chair : et sa paix par vie spirituelle.

Une oraison a nostre seigneur Jesus Christ.

A Alençon, chez maistre Simon du bois. Mil cinq cens trente et trois[1].

Fol. aii. *La Royne de Navarre a lame de ma dame Charlotte sa niepce.*

Respondez moy o doulce ame vivante...

Lame de ma dame Charlotte respond :

Contentez vous, tante trop ignorante...

Fol. aii v°. *La Royne de Navarre replique :*

Contente suis dung grand contentement...

Fol. aiii. *La royne de Navarre a lame de ma dame Charlote :*

Lennuy trop gref de la dure nouvelle...

La deuxième partie de cette édition, séparée de la première

1. Bibl. nat., Rés. pYe 209, Chantilly, n°s 1181, 1182.

Digitized by Google

par un folio blanc, et qui a son titre et sa pagination particuliers, reproduit intégralement l'édition donnée par S. Dubois en 1531. Une seule différence : les deux oraisons en prose, au lieu de précéder l'*oraison à N.-S. J.-C.*, la suivent.

1533.

Le Miroir de Lame pecheresse. Auquel elle recongnoist ses faultes & pechez. aussi les graces & benefices a elle faictz par Jesuchrist son espoux. S. l. n. d.[1].

Cette édition reproduit exactement le texte[2] et la disposition de l'édition S. Dubois (1531-1533).

Il n'y figure pas le *Dialogue en forme de vision nocturne.* A la fin se trouve un erratum : « Aux lecteurs. Amys lecteurs, tout en la fin du second cayer, qui est biiii, par linadvertence du premier correcteur ou trop grande celerite des Imprimeurs, ont este obmis troys vers, qui doibuent consequemment estre mis apres le vers qui sensuyt :

En lieu d'auoir par vous punition
Vous m'asseurez de ma saluation;
Ou est celluy donc qui me punira
Quant mon pere mon peche luy niera
Puis sensuyt
Il n'est iuge qui puisse &c.

« Quelques aultres petites erreurs seront paraduenture trouees au parauant, ou apres, mais les fault imputer plus a la variete des exemplaires, que a la negligence du correcteur, ou hastiuete des Imprimeurs. »

L'exemplaire de la Société d'histoire du protestantisme est complété par un opuscule à pagination séparée[3] :

Epistre familiere de prier Dieu. Aultre epistre familiere d'aymer Chrestiennement. Item Briefve doctrine pour deuement escripre selon la propriete du langaige Françoys.

1. Bibliothèque Mazarine, 21712; bibliothèque de la Société d'histoire du protestantisme français, R 11742.

2. A quelques variantes orthographiques près, notamment dans les deux oraisons en prose. Le titre du *Miroir* est allégé de la formule : *La Marguerite tresnoble...* Les oraisons en prose précèdent à nouveau l'oraison en vers.

3. La Bibliothèque nationale possède un exemplaire séparé de l'*Épistre familière* (Rés. Ye 1409). Nous pensons qu'il a été séparé de l'exemplaire du *Miroir* possédé par la Mazarine.

Digitized by Google

Tout ceci est l'œuvre de Jean Salomon qui portait les surnoms de Florimond et Montflory. Ce volume se termine, fol. dii par l'*Instruction & Foy d'ung Chrestien mise en Françoys par Clément Marot.*

Au fol. di v° se trouve une date : 1533.

1533.

Le Miroir de treschrestienne princesse Marguerite de France, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon & de Berry : auquel elle uoit & son neant & son tout. Imprime a Paris par Antoine Augereau demourant en la rue S. Iacques à l'imaige sainct Iacques pres les Jacobins. 1533[1].

Ce volume de trente-six folios contient le *Miroir*, le *Discord*, l'*Oraison à N. S. J. C.*, les deux oraisons en prose et le *VI pseaulme de David translate en Françoys selon l'hebrieu par Clément Marot.* Il y a au fol. 36 r° un erratum et au verso la mention « *Pour la Royne de Navarre* ».

1533 (décembre).

Le Miroir de treschrestienne Princesse Marguerite de France, Royne de Nauarre, Duchesse D'alençon & de Berry : auquel elle voit & son neant & son tout. Imprime a Paris par Antoine Augereau, demourant en la rue S. Iacques pres les Iacobins. 1533[2].

Il n'y a ni privilège, ni achevé d'imprimer. Au verso du titre un avis au lecteur :

« Le miroir a este diligemment recongueu, et restitue en son entier, sur L'original escript de la propre main de la Royne de Navarre. Parquoy nul ne s'esmerveillera s'il treuve difference entre les aultres impressions et ceste cy derniere. Mesmement au fueillet 19. page 2. ligne 13. on trouvera quatre vers qui avoient este auparavant toutalement omis. Le premier se commence :

Si la force d'une grand... etc.

avec les aultres trois ensuivantz. »

1. Bibl. J. Pichon, n° 797. Nous n'avons pu voir ce volume et le décrivons d'après le catalogue. Il a appartenu à la librairie H. Leclerc (catalogue XXXII, 1911, n° 9239).

2. Bibl. nat., Rés. Ye 1631-1632, et Vélins 2265; Chantilly, n° 1183.

Digitized by Google

Fol. 1 r°. *Marguerite de France, sœur unicque du Roy, par la grace de Dieu Royne de Navarre, au lecteur.*

Si vous lisez ceste œuvre toute entiere...

Suivent : le *Miroir*, le *Discord*, l'*Oraison à N. S. J. C.*, puis, fol. 34 r°, une *Oraison tresdevote a Nostre seigneur Jesus Christ pour impetrer sa misericorde* (c'est la première oraison en prose), et, fol. 34 v°, sans titre, la seconde oraison en prose qui présente un nouveau texte, différent de celui suivi jusque-là. Enfin, au fol. 35 r°, le *VI pseaulme de David.*

Le *Miroir* est complété par un opuscule contenant :

La forme de prier Dieu...
Epistre familiere de prier Dieu.
Aultre epistre familiere d'aymer Chrestiennement.
Briefve doctrine...
L'Instruction et Foy d'ung Chrestien.

Au fol. 20 r° se trouve la date : *Mense Decembri.* 1533.

1533 (ou début 1534).

Le Miroir de treschrestienne Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre Duchesse D'Alençon & de Berry : auquel elle voit & son neant & son tout. S. l. n. d.[1].

Reproduit la première partie de l'édition précédente.

Toutes les éditions du *Miroir* que nous venons d'analyser sont de 1533 : nous devons exposer les raisons qui nous font proposer de les ranger dans l'ordre que nous adoptons. Deux de ces éditions ne portent pas de date. Pourquoi les croire parues en 1533? Pourquoi surtout adopter tel classement plutôt que tel autre?

La première édition parue en 1533 nous semble, sans doute possible, celle d'Alençon. Elle est, avec l'édition du *Dialogue*, la reproduction de celle donnée en 1531 par S. Dubois. Elle la reproduit si bien qu'elle ne corrige pas, fol. Eiiii r°, les quatre vers rétablis par A. Augereau. On ne peut croire que, si cette édition était postérieure à celles d'Augereau, cette omission n'ait pas été réparée.

Elle fut suivie de l'édition sans lieu ni date dont on conserve un exemplaire à la Mazarine et à la Société d'histoire du pro-

1. Bibliothèque Mazarine, 21660; British Museum, 11474 aa 25.

Digitized by Google

testantisme. Celle-ci est directement inspirée des éditions de S. Dubois : comme le *Miroir* d'Alençon, elle donne non pas des références à l'Écriture, mais de véritables citations. Le titre a le même libellé que le titre de 1531. Les oraisons en prose présentent, à quelques variantes orthographiques près, le même texte que les oraisons telles que les imprimait S. Dubois. Les quatre vers omis par ce dernier, et qu'Augereau dira rétablir, sont à leur place, fol. l 4 r°. Il y a sans doute dans cette édition une omission signalée par un erratum : elle nous est la preuve que cette édition est antérieure à celles avouées par A. Augereau. Les vers omis au folio biiii figurent, en effet, dans les éditions de ce dernier. Or, si l'édition dont nous nous occupons reproduisait les éditions de l'imprimeur parisien en respectant les corrections faites par lui, il serait étrange que, corrigeant d'une part, on ait, par ailleurs, commis des fautes. Dans l'édition Augereau la seconde oraison en prose est différente de celle imprimée par Dubois : il serait bizarre que, si l'imprimeur de l'édition sans lieu ni date avait suivi jusque-là le texte de Paris, il se fût, à ce point, séparé de lui. Ajoutons que dans l'exemplaire de la Société d'histoire du protestantisme, à la fin de l'opuscule ajouté au *Miroir*, se trouve la *Briefve doctrine* et que ce traité n'a que trois pages. Or, dans l'édition Augereau il occupe treize pages : il semble difficile d'admettre que l'édition sans lieu ni date ait suivi les éditions Augereau; nous sommes portés à penser qu'elle est, au contraire, une première édition faite par Augereau : l'addition des quatre vers omis par S. Dubois nous autorise à le croire. Selon l'édition avouée par l'imprimeur parisien, cette correction a pu être faite grâce à la lecture des manuscrits de Marguerite. La reine les aurait-elle communiqués presque simultanément à deux imprimeurs? Nous ne le pensons pas. Et comment, sans les manuscrits, expliquer cette correction? La présence de ces vers, l'omission signalée par l'erratum, les courtes dimensions de la *Briefve doctrine*, dont c'est ici la première édition, nous portent à croire que cette édition donnée par A. Augereau a suivi de peu la réimpression de S. Dubois et qu'elle en est une copie assez fidèle.

On peut, semble-t-il, reconnaître dans cette édition celle signalée par F. Frank et dont il aurait vu un exemplaire appartenant à F. Denis[1]. Cette dernière a le même titre que celle

1. *Les Marguerites...*, Paris, 1873, t. I, p. LXXXIX.

Digitized by Google

dont nous venons de parler : les marges, dit F. Frank, sont occupées par des citations textuelles de la Bible; il y a au dernier folio un erratum[1]. Et si F. Frank ne signale pas l'opuscule ajouté au *Miroir*, c'est, selon nous, qu'il a vu un exemplaire tronqué, comme celui de la Mazarine. Nous persistons à croire que cette édition, quoi qu'en dise F. Frank, est postérieure à la réimpression de S. Dubois[2].

Augereau publie ensuite une édition qu'il signe et qu'il date. Le titre seul, qu'il modifie, nous autorise à dire que cette réimpression est postérieure à celle que nous venons d'analyser. Elle est nécessairement antérieure à l'édition datée de décembre 1533. La mention portée par celle-ci nous est une précieuse indication à cet égard. De plus, il y a dans l'édition de décembre une pièce nouvelle adressée par Marguerite au lecteur. Si l'édition datée 1533 était postérieure à celle datée décembre 1533, comment expliquer l'omission d'une pièce inédite jusque-là?

A la fin de 1533, Augereau publie une réédition du *Miroir* et des opuscules qui l'accompagnent, édition complète cette fois, tant en ce qui concerne l'œuvre de Marguerite que les écrits de J. Salomon.

Nous rangeons enfin après les éditions signées par Augereau une nouvelle édition sans lieu ni date dont le titre reproduit celui de ces réimpressions, qui contient l'erratum de décembre 1533, la pièce adressée au lecteur, et qui, pour la seconde oraison en prose, suit le texte de décembre 1533 et non plus celui de S. Dubois, adopté par la première édition sans lieu ni date.

Cette édition est l'édition sans lieu ni date signalée par Brunet, qui citait un exemplaire de la bibliothèque Yemeniz[3] : ce volume est aujourd'hui au British Museum. Il est semblable à l'exemplaire possédé par la Mazarine. Peut-être cette édition vient-elle aussi d'Antoine Augereau, désireux d'écouler ce qui

1. A ces caractères communs à ces deux éditions, ajoutons celui d'être imprimées en lettres rondes et non plus en gothiques.

2. Il serait étrange que si cette édition était antérieure à la réimpression de S. Dubois celui-ci n'ait pas rétabli dans son texte les quatre vers omis en 1531.

3. Catalogue N. Yemeniz, Paris, 1867, n° 1784. Nous tenons à remercier ici M. le conservateur du Département des Imprimés au British Museum, qui a bien voulu nous communiquer une description de cet exemplaire.

Digitized by Google

lui restait des éditions précédentes, et qui jugea prudent, à la suite du bruit fait autour du *Miroir* en 1533, de supprimer son nom sur le titre? Ce qui nous porte à le croire, c'est que l'erratum imprimé au verso du titre est la reproduction pure et simple de l'erratum de décembre 1533 : celui-ci signalait une omission *au fueillet 19, page 2*. Or, dans l'édition sans lieu ni date l'omission se trouve non pas au verso du folio 19, mais au verso du folio 20. En utilisant l'édition précédente, Augereau a, sans doute, oublié de corriger[1].

Nous croyons donc pouvoir proposer avec quelque chance de certitude l'ordre que nous adoptons : Alençon, S. Dubois, 1533; — sans lieu ni date; — Paris, A. Augereau, 1533; — Paris, A. Augereau, décembre 1533; — sans lieu ni date.

Après avoir publié un ensemble de poèmes d'inspiration nettement religieuse, Marguerite de Navarre ne donnera plus jusqu'en 1547 de recueil important. Elle laissera réimprimer le *Miroir*, elle publiera, ou laissera publier, dans les recueils collectifs quelques courtes pièces, la plupart du temps sans les signer. Cette réserve est, selon nous, facile à expliquer : l'accueil fait, en 1533, au *Miroir* est pour beaucoup dans cette attitude de la reine. Le bruit fait autour de son livre l'avait exposée à des attaques que sa dignité ne lui permettait pas de subir une seconde fois. Et c'est là, croyons-nous, la raison qui la poussa jusqu'en 1547 à ne livrer au public que de rares fragments de ce qu'elle composait.

1534.

Hécatomphile. De vulgaire Italien tourné en langaige Francoys. Les Fleurs de Poesie Francoyse. On les vend a Paris en la grant Salle du Palais en la Boutique de Galliot du Pré Libraire. Avec privilège. 1534. (Le privilège est daté du 11 janvier 1533 anc. st.[2].)

Ce recueil contient trois pièces non signées et qui sont attribuées à Marguerite par deux manuscrits de la Bibliothèque nationale (FF. 1667, fol. 195 et 186; — 2335, fol. 90).

1. H. Harrisse, *Excerpta Columbina*, p. 129, croit que cette édition a été faite par Augereau *sur celle qu'il a donnée sous la date de 1533*.

2. Bibl. nat., Rés. Y² 2256.

Digitized by Google

P. 60. *Demonstration des signes qu'Amour fait faire à ses martyrs :*

Donner vous vueil certaine congnoissance...

P. 77. *Ung autre amant pour exalter la puissance d'amour atteste qu'il l'a reduict en umbre par une dame :*

Vmbre je suis sans cueur, corps, ne visaige...

P. 88. *Une dame respond :*

Pour vous donner parfaict contentement[1]...

Ces trois pièces sont reproduites dans les différentes éditions[2] de l'*Hécatomphile* qui se succèdent après 1534 : Lyon, F. Juste, 1534; et s. d.; — s. l. 1536; — Lyon, F. Juste, 1536 et 1537. L'édition de 1539 reproduit seulement la première et la troisième.

Avant juillet 1535.

Le Caresme prenant du cueur bienheureureux (*sic*) s. l. n. d. Ce titre bizarre cache simplement l'*Oraison à N. S. J. C.* Ce volume, signalé par M. H. Harrisse, dans ses *Excerpta columbina*, nº 19, a été acheté à Montpellier le *6 Julio 1535*. Il est donc antérieur à cette date.

1538 (31 juillet).

Les Œuvres de Clément Marot de Cahors... Augmentées de deux livres d'Épigrammes, Et d'ung grand nombre d'aultres œuvres par cy devant non imprimées[3]. A Lyon au Logis de Monsieur Dolet. M D XXXVIII.

1. Cette pièce sera reprise dans les *Récréations, devis et mignardises...*, Lyon, par les héritiers feu François Didier, 1592, in-16 (Bibl. nat., Rés. Y² 2713). Ce recueil eut des rééditions en 1596 et 1614. Le ms. porte :

« Pour vous rendre parfaict... »

2. Bibl. de Versailles; — Bibl. nat., Rés. Ye 3437; — bibl. La Roche La Carelle, nº 230; — bibl. Rotschild, nº 803.

3. Bibl. nat., Rés. Ye 1547. Cf. P. Villey, *Tableau chronologique...*, p. 76 et 82. Ces vers sont reproduits dans le *Marot* de Jannet, III, 38 et 46, mais non dans les *Marguerites*. La seconde pièce figure dans les *Dernières Poésies*, p. 376.

Digitized by Google

On trouve au second livre des *Épigrammes :*

N° 10. *La Royne de Navarre repond à Marot pour Tournon.*

Si ceulx a qui debvez comme vous dictes...

N° 34. *La Royne de Navarre en faveur d'une Damoyselle.*

Il pensoit bien brusler son chaste cueur...

Ces deux pièces figurent dans les *Œuvres* de Marot publiées la même année à Lyon chez Gryphius, et dans de nombreuses éditions postérieures qui reproduisent le texte publié par Dolet[1].

1538.

Le Miroir de Treschrestienne Princesse Marguerite de France... On les vend à Lyon chez Le Prince près Nostre Dame de Confort. M D XXXVIII[2].

Le titre est suivi d'une citation : « Fides vestra non sit in sapientia hominum sed in potentia Dei. Ad Corinth. 2. »

L'on trouve page 2 l'erratum d'Augereau; puis quatre vers précédés d'une citation des *Psaumes.*

In corde meo, Psal. 118.

De mot a mot (ainsi comme par rolle)
Dedens mon cueur ay musse ta parolle
A cette fin que ie ne peche pas
Et qu'envers toy ie ne face ung faulx pas.

Cette édition reproduit l'édition d'Augereau (décembre 1533) avec les modifications suivantes :

1° Le *VI Pseaulme de David*, traduit par Marot, est imprimé entre le *Discord* et l'*Oraison à N. S. J. C.*

2° Le Prince ne réimprime que la deuxième oraison en prose, en suivant le texte d'Augereau.

3° Il rejette à la fin de son livre la pièce adressée par Marguerite au lecteur.

4° Il supprime les épîtres de Florimond.

1. La première n'a jamais été publiée dans les œuvres de la reine.

2. Arsenal, B. L. 6446, petit in-8°, 93 pp. ital. Le *Bulletin du Bibliophile*, 1842, p. 275, signale un exemplaire de la même édition appartenant à la bibliothèque Laferrière à Lyon, ayant quatre-vingt-quatorze pages et portant à la fin la mention : « Imprimé à Lyon par Pierre de Saincte Lucie, dict Le Prince, près Nostre Dame de Confort. »

Digitized by Google

1539.

Le Miroir... Imprime a Geneve par Iehan Girard. M V^c XXXIX[1].

Au fol. a v° : L'imprimeur aux lecteurs :

« Desirant de puffiter a tous, auons imprime de nouveau le Miroir de l'ame pecheresse, tresutile & de grand iugement, en quoy louons et remercions le Seigneur de ses dons, lesquelz il despart a ceux qu'il luy plaist, & ainsi que bon luy semble : & aussi en ce qu'il nous donne sens de recognoistre sa saincte parolle accomplie en ce qu'il nous auoit predict par le prophete Ioel, que noz enfans filz & filles auroyent science & don de prophetie : comme voyons les quatre filles de Philippes apostre du Seigneur auoir pphétisé & enseigné la pure & saincte Foy en Iesus Christ & plusieurs autres : et en nostre temps voyons ce estre accomply en treschrestienne princesse, Marguerite de France, Royne de Nauarre, en vertus et savoir exemple à toutes Dames de noble cueur, laquelle recognoissant le tout avoir receu du souverain Seigneur, a faict ce psent Livre, a l'edification des Chrestiens, rendant au seul Dieu honneur & gloyre es siecles des siecles, auquel est agreable d'estre adore en Esprit & verite, & loue en tous langages[2]. »

Cette édition reproduit celle d'Augereau (décembre 1533) moins les oraisons en prose, le *VIe pseaulme de David*, les épîtres de Florimond; l'*Oraison à N. S. J. C.* se termine au folio f v° par la mention :

A Dieu seul soit honneur et gloire. Ainsi soit il.

1543.

Epistre enuoyee au Roy par sa sœur unique la Royne de Nauarre. Imprimé à Rouen par Jehan Lhomme. S. d. (1543)[3].

Au verso du titre :

Apres la peur de quelque trahison...

1543.

La fable du faulx cuyder contenant L'histoire des Nymphes

1. Arsenal, B. L. 6447; Rotschild, n° 2860.
2. Cet avis est accompagné, en marge, de références à l'écriture.
3. Bibl. Rotschild, n° 2861.

Digitized by Google

de Dyane transmuees en saulles faicte par une notable dame de la court enuoyee a ma dame Marguerite fille unicque du Roy de France[1]. Auec priuilège. Imprimé par Adam Saulnier. 1543.

Au verso du titre, privilège pour deux ans du 29 septembre 1543, signé J.-J. de Mesmes.

Fol. a 2 :

La fable...
Le mal qui est l'absence de tout bien...

1544.

Recueil de vraye Poesie Françoyse... 1544. De l'imprimerie de Denys Janot[2].

Ce volume contient deux pièces publiées en 1534 dans les *Fleurs de Poésie :*

1° Rondeau d'umbre.
2° Donner vous vueil certaine congnoissance...

et une pièce inédite :

Puisqu'Amour est le Dieu qui faict aymer...

Cette pièce est anonyme, mais elle figure parmi les vers du manuscrit 5112 de l'Arsenal publiés par M. Lefranc et qu'il attribue à Marguerite.

1545.

La Fable du faulx cuyder...

A Tholoze. Par G. Boudeuille, avecq' Privilège pour deux ans .M D XLV[3].

Au verso du titre, privilège du 27 octobre 1544. Cette édition, composée de vingt-quatre feuillets numérotés par trois Ai-Fiii

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1814; Mazarine, 21652.
2. Arsenal, B. L. 7231. Ces pièces seront reproduites dans le *Recueil* de 1550 (Lyon, J. Temporal. Arsenal, B. L. 7235; Rotschild, n° 309) et de 1555 (Paris, veuve F. Regnauld; Bibl. nat., Ye 5051). L'édition de 1559 (Lyon, B. Rigaud) ne contient que la première et la troisième. M. Villey, *Marot et Rabelais*, p. 363, n. 1, signale, d'après M. Karl, une édition de ce *Recueil*, conservée à Munich, datée de 1543 avec un privilège du 12 avril.
3. Bibl. nat., Rés. Ye 1005.

Digitized by Google

et de vingt-trois feuillets blancs, n'a été signalée par aucun bibliographe. Elle reproduit l'édition de 1543.

1546.

Le Discours du voyage de Constantinople envoye dudict lieu a une Damoyselle de France, par le seigneur de Borderie. La fable du Faulx cuyder envoyee a Madame Marguerite fille du Roy... auec aultres compositions[1]. A Paris. Par Gilles Corrozet... 1546.

Outre la *Fable du faulx cuyder*, ce volume contient deux pièces inédites de la reine :

Fol. 73 v°. *L'Vmbre.*

Amour en qui vertu est toute enclose...

Fol. 79 r°. *La Mort et resurrection d'Amour.*

J'ay veu les yeulx desquelz Amour cruel tyrant...

Ces trois poèmes figurent dans les *Marguerites* de 1547[2].

1547.

La fable du faux cuyder... auec autres compositions nouvelles[3]. A Lyon par Jean de Tournes. M D XLVII.

Reproduction des trois pièces publiées dans le *Voyage de Constantinople* auxquelles s'ajoutent des vers publiés déjà en 1534 :

Donner vous veux certaine cognoissance...

1. Bibl. nat., Rés. pYe 162; Mazarine, 21654. Sur ce recueil et le suivant, cf. A. Cartier, *La fable du faux cuyder* (*Revue des livres anciens*, 1913, p. 233 et suiv.).

2. Ces trois pièces seront réimprimées dans le *Livre de plusieurs pièces*, Paris, G. Corrozet, 1548; — Lyon, N. Bacquenois, 1548 (Bibl. nat., Rés. Ye 2733), et Lyon, Th. Payen, 1548 (Arsenal, B. L. 7232).

3. Arsenal, B. L. 8616; Mazarine, 36516.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE

Les « Marguerites » (1547-1558).

1547.

Marguerites de la Marguerite des Princesses tresillustre Royne de Navarre[1]. A Lyon par Jean de Tournes. 1547. Auec privilege pour six ans.

C'est la première édition des œuvres poétiques de la reine : elle est loin d'être complète puisque, sans parler des poésies que Marguerite n'a pas publiées, elle laisse de côté nombre de pièces déjà parues — dont le *Dialogue en forme de vision nocturne* et les pièces publiées dans l'*Hécatomphile*. C'est sur elle cependant que jusqu'à la publication de M. Lefranc on s'appuiera pour étudier l'œuvre poétique de la reine de Navarre.

Au verso du titre, un *Extrait des registres du Parlement* daté de *Bourdeaux* le 29 mars 1546, avant Pâques, donc 1547. Le livre a été imprimé à la requête de Symon Silvius, dit de La Haye qui a présenté à la cour « plusieurs petits livres en ryme françoise cestasçavoir un intitulé les Quatre Dames et les Quatre Gentilzhommes, une Comédie de la Nativité de Iesuchrist, une de Ladoration, faite par les trois Roys a Iesuchrist, une des Innocentz, et une autre intitulée le Desert, le Triomphe de l'Agneau, une Complainte pour un détenu prisonnier, une oraison de l'Ame fidele a son seigneur Dieu, le Dialogue de Madame Charlotte, un autre intitule La Coche, trois epistres de ladicte Dame au roy et une farce intitulée Trop, Prou, Peu, Moins. »

Sur sa demande, la cour a donné à Silvius un privilège de six ans. La liste donnée par le privilège est intéressante : elle mentionne telle poésie — le *Dialogue de madame Charlotte* — qui ne figurera pas dans l'édition annoncée, et, par contre, elle oublie certaines œuvres que l'on y reproduira : le *Miroir*, par exemple, ou le *Discord*, ou la *Comédie des deux filles*, sans parler du groupe important des *Chansons spirituelles* que le privilège ne mentionne même pas d'un mot. C'est donc

1. Bibl. nat., Rés. Ye 1628.

Digitized by Google

qu'entre le jour où il a obtenu le privilège et celui où il a remis à l'imprimeur l'œuvre à publier, Silvius a opéré dans le choix qu'il avait fait d'abord certains changements. Est-il vraisemblable qu'il les ait faits de sa propre autorité? Nous ne le croyons pas : c'est Marguerite elle-même en réalité qui dut, après le mois de mars, revoir ses poèmes, éliminer tel d'entre eux, ajouter tel autre[1], modifier enfin l'économie de son livre et faire publier les *Marguerites* telles que nous les avons.

Leur contenu mérite d'être étudié de près. Marguerite n'admet pas les pièces publiées dans l'*Hécatomphile* ou les recueils de Marot, mais garde celles du *Voyage de Constantinople*, elle écarte le *Dialogue*, mais ajoute le *Miroir*, qui lui avait valu les avanies que l'on sait, et les *Chansons spirituelles*. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier les raisons de ce choix : il suffisait de le signaler.

Le tome I contient deux pièces liminaires :

P. 3. *A tresillustre et treschrestienne princesse, madame la princesse de Navarre*, I. de la Haye, son treshumble serviteur, souhaitte entiere prosperite.

Plustost verrons, o illustre princesse...

P. 12. *Aux dames, des vertus de la tresillustre et tresvertueuse princesse Marguerite de France*, Royne de Nauarre, deuotement affectionnees. M. Sc.

Bien que je sois la plus clere d'icy...

Ce sonnet, comme les initiales le laissent deviner, est de M. Scève. Les œuvres de la reine commencent à la page 13.

P. 13. *Marguerite de France, par la grace de Dieu, Royne de Navarre, au lecteur.*

Si vous lisez ceste œuvre toute entière...

P. 15. *Le Miroir de l'ame pecheresse.*

P. 71. *Discord estant en l'homme* par la contrariete de l'Esprit et de la Chair et paix par vie spirituelle.

P. 77. *Oraison de l'âme fidèle à son seigneur Dieu.*

Seigneur, duquel le siège sont les cieux...

P. 135. *Oraison à Nostre Seigneur Jésus Christ.*

1. Les pièces consacrées à la mort de François Ier, par exemple, composées après le 31 mars seulement.

Digitized by Google

P. 148. *Comédie de la Nativité de Jésus Christ.*

O celle en qui reluit de Dieu la grâce...

P. 206. *Comédie de l'adoration des trois Roys à Jesus Christ.*

Je suis qui suis et contiens en mon Estre...

P. 271. *Comédie des Innocents.*

Mon œil divin qui voit l'intérieur...

P. 316. *Comédie du désert.*

De tous costez j'ay mis peine de voir...

P. 381. *Le Triomphe de l'Agneau.*

Tous les Esluz et Souldars du Vainqueur...

P. 444. *Complainte pour un détenu prisonnier.*

S'il est ainsy comme très bien je croy...

P. 467. *Chansons spirituelles.*

Pensees de la Royne de Navarre, estant dans sa litière, durant la maladie du Roy. Sur le chant de : « Ce qui m'est deu et ordonne. »

Si la douleur de mon esprit[1]...

P. 473. *Autres Pensees faites un mois après la mort du Roy.* Sur le chant de : « Jouyssance vous donneray. »

Las tant malhereuse je suis...

P. 477. *Rondeau fait au mesme temps.*

L'odeur de mort est de telle vigueur...

P. 478. *Chanson.*

Vray Dieu du ciel, reconfortez mon âme...

P. 479. *Autre chanson.*

A Dieu m'amye...

P. 481. *Autre chanson.*

Si quelque injure l'on vous dit...[2]

1. Reproduite en 1549 à la page 30 de *Trente Psalmes du royal Prophete David. Traduictz... par Gilles Davrigny*, Paris, G. Thiboust, 1549, in-16, Bibl. nat., Rés. Ye 1505 (3).

2. Reproduite en 1555 dans le *Recueil de plusieurs chansons spirituelles...*, p. 127, n° 55. Cf. Bordier, *Chansonnier huguenot*, p. 30 et p. 445.

Digitized by Google

P. 483. *Autre chanson.*

Un jeune Veneur demandoit...

P. 488. *Autre chanson.* Sur : « Sus le Pont d'Avignon j'ouys chanter la belle. »

Sur l'arbre de la Croix d'une voix clere et belle...[1]

P. 491. *Autre chanson.*

Voicy nouvelle joye...

P. 494. *Autre chanson.*

Las, pas n'avoir apperçeu...

P. 496. *Autre chanson.*

Pere, je viens à vous de loing...

P. 498. *Autre chanson.*

Par faux Cuyder j'ay bien esté déçeu...

P. 500. *Autre chanson.*

Puisque Dieu par pure grâce...

P. 502. *Autre chanson.*

Je n'ay plus ny Pere ny Mere...

P. 505. *Autre chanson.*

A la clere fontenelle...

P. 508. *Autre chanson.*

Resveille-toy, Seigneur Dieu...

P. 511. *Autre chanson.*

Maudit soit le cruel chien...

P. 513. *Autre chanson.* Sur : « Trop penser my font amour. »

Penser en la passion...

P. 515. *Autre chanson.*

Christ a fait trembler l'Enfer...

P. 516. *Autre chanson.* Sur : « O l'espinette du bois, Mon amour la désire... »

O Tout Puissant, oy la Voix...

1. Reproduite en 1569 dans les *Chansons spirituelles à l'honneur... de Dieu*, n° 111. Cf. Bordier, *loc. cit.*, p. 466.

Digitized by Google

P. 518. *Autre chanson.*

A Dieu pour tout jamais, A Dieu...

P. 519. *Autre chanson.*

Descendons bas en nostre ame...

P. 520. *Autre chanson.*

Et courons sans esmoy...

P. 521. *Autre chanson.*

Ame, tu n'es au chemin...

P. 523. *Autre chanson.*

Vray Dieu qui reconfortera...

P. 525. *Autre chanson.*

Assemblons nous, Chrestiens...

P. 527. *Autre chanson.*

Dieu, de son celeste creneau...

P. 530. *Autre chanson.*

Maudit soit le Cuyder...

P. 532. *Autre chanson.*

Helas, je languis d'amours...

P. 533. *Autre chanson.*

Pour estre bien vray Chrestien...

P. 534. *Autre chanson.*

Mon âme n'ha plus autre esgard...

P. 536. *Autre chanson.*

Le grand désir d'aymer me tient...

P. 538. *Autre de Noel.* Sur : « Las qu'en dit on en France des gents de Luxembourg. »

Changeons tristesse en joye...[1]

P. 542. *Sonnet.*

L'esprit de Vie en corps de Mort mué...
Amour demourra le maistre.

1. Les recueils de P. Attaignant conservés à la Bibl. nat. sous les cotes Rés. Vm[7] 171-180 qui contiennent plusieurs chansons de Marot n'en offrent aucune de la reine de Navarre.

Digitized by Google

Suyte des Marguerites de la Marguerite des Princesses, trèsillustre Royne de Navarre. A Lyon par Jean de Tournes. M D XLII. Avec privilège pour six ans.

Le tome II commence, page 2, par un second sonnet de M. Scève :

A Tresillustre et tres vertueuse Princesse madame Jane Infante de Navarre. M. Sc.

La Marguerite, ou la céleste Aurore...

P. 3. *L'Histoire des Satyres et nymphes de Diane.* (Titre nouveau de la *Fable du faux cuyder.*)

Le mal qui est l'absence de tout bien...

P. 38. *Epistre de la Royne de Navarre au Roy Françoys, son frère.*

Le serviteur fidèle renommé...

P. 46. *Epistre II envoyée par la Royne de Navarre avec un David au Roy Françoys, son frère, pour ses estreines.*

David voyant que par Mer et par Terre...

P. 54. *Response envoyée par le Roy Françoys a ladite Dame avec une sainte Catherine pour ses estreines.*

Or pleust à Dieu par sa grande bonté...

P. 58. *Epistre III de la Royne de Navarre au Roy François son frère.*

Après la peur de quelque trahison...

P. 65. *Epistre de la Royne au Roy Françoys son frère.*

Puisque nos yeux rempliz d'autre lumière...

P. 72. *Epistre de la Royne de Navarre au Roy de Navarre malade.*

Celle qui pour eslongner vostre veue...

P. 76. *Les Quatre Dames et les Quatre Gentilshommes.*

Est-il ennuy qui soit au mien semblable?...

P. 178. *Comédie, deux filles, deux mariées, La Vieille, Le Vieillard et les Quatre Hommes.*

Tout le plaisir et le contentement...[1]

1. Ed. Fournier a réimprimé cette pièce dans son *Théâtre français avant la Renaissance.*

Digitized by Google

P. 212. *Farce de Trop, Prou, Peu, Moins.*

Qui voudra sçavoir qui je suis...

P. 265. *La Coche.*

Ayant perdu de l'aveugle vainqueur...

P. 323. *L'Umbre.*

Ammour en qui vertu est toute enclose...

P. 328. *La Mort et Resurrection d'Amour. Vers alexandrins.*

J'ay veu les yeux desquelz Amour cruel tyrant ..

P. 332. *Chanson faite à une Dame sur laquelle la Royne ha fait la responce suyvante.*

Je vous supply entendez moy...

P. 334. *Response.*

De ton œil le regard je voy...

P. 337. *Les Adieux des Dames de chez la Royne de Navarre allant en Gascongne a ma Dame la princesse de Navarre.*

L'Adieu ne doit se dire tant que l'œil...

P. 342. *Enigme.*

Deux poinsons font une pippe...

Autre.

L'un luy disoit hélas ma Damoyselle...

Il n'y a pas d'achevé d'imprimer. On peut toutefois admettre que les *Marguerites* n'ont pas paru dans la première moitié de 1547[1] et peut-être pas avant les derniers mois : l'épître au roi de Navarre malade daterait, selon F. Frank, d'octobre 1547. De fait, Henri d'Albret se servait alors de sa maladie comme d'un prétexte pour retarder le mariage de sa fille. Les vers de sa femme composés à cette occasion n'ont donc pu être imprimés avant la fin d'octobre : le recueil aurait paru en novembre-décembre.

Il faut remarquer la façon dont sont groupés, dans les deux volumes, les vers de la reine. Le premier contient les pièces

1. Est-il besoin de signaler parmi les *Chansons spirituelles* celles qui ont été écrites après la mort du roi, donc en avril ou en mai au plus tôt, et qu'il fallut envoyer de Tusson, où était alors la reine, à Paris?

Digitized by Google

d'inspiration sacrée, le second les vers profanes. Et dans chacun de ces volumes il serait facile de tracer d'autres divisions : le groupe des méditations, celui des comédies religieuses, celui des chansons spirituelles, celui des épîtres, celui des poésies traitant de l'amour. Est-ce à Marguerite, est-ce à J. de La Haye que nous devons cette répartition? Il importait en tout cas de la noter[1].

1549.

Marguerites de la Marguerite des Princesses tresillustre Royne de Navarre. A Lyon par Pierre de Tours. 1549.

P. 498. *Suyte des Marguerites de la Marguerite des Princesses tresillustre Royne de Navarre. A Lyon par Pierre de Tours.* 1549.

Réimpression pure et simple, avec quelques différences dans la disposition des poèmes, de l'édition de 1547. L'exemplaire de la Nationale[2] comprend :

Fol. 2 r°. L'épître de J. de La Haye.

Fol. 6 v°. A tres illustre et tres vertueuse Princesse Madame Jane, infante de Navarre.

La Marguerite...

F. 7 r°. Sonnet.

L'esprit de Vie...

Fol. 7 v°. Enigme.

Deux poinssons...
L'un luy disoit...

Suit, p. 1, un titre spécial :

Le Miroir de l'Ame pecheresse par treschrestienne princesse Marguerite de France Roine de Navarre. A Lyon par Pierre de Tours, 1549.

1. Peut-être y eut-il un second tirage de cette édition. Le *Catalogue Soleinne*, t. I, p. 21, 1er supplément, n° 93, donne du moins à penser que l'on utilisa les exemplaires de la première édition à cet effet, puisqu'il signale un exemplaire où les pages 337-338 de la deuxième partie ont été réimprimées avec addition d'un envoi à *Madame la princesse de Navarre*, et qui se terminait par trois folios paginés 343-347 d'une impression postérieure contenant un Chant de G. Aubert à la louange des deux Marguerites de Valois.

2. Bibl. nat., Rés. pYe 203.

Digitized by Google

Le contenu des deux volumes est ensuite identique à celui des volumes de J. de Tournes. P. de Tours voulut sans doute, malgré le privilège obtenu par son confrère, publier à nouveau l'œuvre de la reine de Navarre. Dans cette intention, selon le catalogue Soleinne (t. I, p. 21, 1er supplément, no 94), il reproduisit l'édition de 1547 en y supprimant certaines pièces — celles qui sont contenues dans les folios préliminaires et qui manquent dans l'exemplaire Soleinne — et la publia sous le titre : *Le Miroir*... dont il n'est pas fait mention dans le privilège de J. de Tournes. Ce subterfuge, a-t-il dû penser, assurait sa tranquillité.

L'édition dut être saisie à la demande, sans doute, de J. de Tournes. P. de Tours essaya d'écouler ce qui lui restait en y joignant, avec les folios préliminaires que nous avons décrits ci-dessus, un titre nouveau. Il y a des exemplaires au nom de Th. Payen[1] et de G. Roville[2].

1552.

Eclogue. Pau. J. de Vingles.

Cette pièce, signalée par Du Verdier dans sa *Bibliothèque françoise*[3], est jusqu'ici restée introuvable. Peut-être est-ce simplement une réimpression de la *Fable du faux cuyder*. Baudrier, dans l'article qu'il consacre à J. de Vingles, n'en dit rien[4]. Selon G. Paris, *Journal des Savants*, 1896, p. 357, n., il s'agirait de la *Comédie sur le trépas du Roi*, publ. par M. Lefranc.

1552.

Marguerites...

Nous n'avons pu découvrir aucun exemplaire de cette édition signalée par Brunet comme publiée à Paris par B. Prévost. Il y aurait des exemplaires au nom d'A. L'Angelier, J. Ruelle, et, selon Graese (IV, 391), d'E. Groulleau.

1. Exemplaire signalé par E. Picot : Bibl. Sunderlandiana, n° 8023.
2. Bibl. Méjanes, n° 12402. Nous devons ce renseignement à M. E. Aude, que nous sommes heureux de remercier ici. Sur cette édition, cf. P.-L. Jacob, *Recherches sur des livres rares et curieux*, Paris, E. Rouveyre, 1880, p. 154-159.
3. III, 18.
4. *Bibliographie lyonnaise*, t. XII.

Digitized by Google

1554.

Les Marguerites de la Marguerite des Princesses tresillustre Royne de Navarre[1]. A Paris par la vefve François Regnauld, en la rue S. Iaques, a l'enseigne de l'Elephant. M D LIIII.

Reproduction de l'édition de 1547, moins le privilege et le sonnet qui termine la première partie :

L'esprit de Vie en corps de Mort mussé...

Il y a des exemplaires au nom de J. Caveillier et de B. Prevost[2]. Ceux-ci contiennent au verso du titre une *Epitaphe de Marguerite de Valois, royne de Navarre*, etc., par G. Aubert.

La couronne, l'honneur,
Les vertuz, le bonheur
Vive m'ont décorée.
Morte l'immortel nom,
La gloire, le renom
Me rendent bienheurée.

Ils ont, en outre, deux folios non chiffrés où se trouve un chant de G. Aubert à la louange des deux Marguerites de Valois.

1556.

L'Art et Vsage du sovverain mirouer du Chrestien. Composé par excellente Princesse madame Marguerite de France, Royne de Navarre[3]. Avec privilège. A Paris. Par Guillaume Le Noir... 1556.

L'extrait du privilège, qui se trouve au verso du folio 1, n'est pas daté. Au folio 2 commence une longue dédicace de frère P. Olivier à Marguerite de France, duchesse de Berry. Marguerite de Navarre, y est-il dit, s'est étudiée à développer les grâces par elle reçues de Dieu et ceci *iusques au dernier souspir de sa mort*. Plus la mort approchait, plus la reine invitait chacun *de retorner à soy, se mirer, et congnoistre ses imper-*

1. Bibl. Sainte-Geneviève, Rés. 8° Y 1124; Catalogue Soleinne, t. I, p. 127, n° 650.
2. Catalogue Yemeniz, Paris, 1867, n° 1782; bibl. Rotschild, n° 627. Brunet signale des exemplaires au nom de J. Ruelle.
3. Bibl. Arsenal, B. L. 8136.

Digitized by Google

fections. Avec saint Paul elle nous engage à contempler Jésus crucifié : il doit être notre *mirouer*. Dans ce dessein elle a donc composé ce poème, mais ... *à peine en estoient tirées les dernières lignes que son iour et heure derniere est survenue ... qui a esté la cause que ledict œuvre est demouré imperfaict, incorrect et impoli; voire & en danger d'estre egaré*... Dieu, toutefois, a permis que ce livre fût communiqué au frère *par les mains royalles de ladicte princesse peu de jours avant sa mort*. Il n'a voulu garder pareil trésor : il le communique donc à la duchesse de Berry *comme à la vraye héritière de ladicte feu Royne*. Il ajoute, croyant que le livre sera utile, qu'avant de le lui présenter il a *entrepris et présumé iceluy parfaire, corriger, polir et limer*.

Fol. 5 v°. *Epistre contenant l'argument du présent Traicté* (du frère Olivier).

Fol. 8 r°. *Proeme par l'invocation de l'esprit de Jesuchrist crucifié & aduoué du Chrestien pour vray exemple & cler mirouer, avec deploration des peines et passions soufettes ensemble une confession perpetuele du peche cause & occasion d'icelles.*

Seigneur Jesus, qui ie dois aduouer...

Suit le *Miroir*, divisé par Olivier en chapitres, *avec l'argument et sommaire des choses contenues*[1].

1558.

Marguerites de la Marguerite des Princesses... A Paris par Iehan Ruelle... 1558.

Nous n'avons pu trouver d'exemplaire de cette édition. E. Picot dit qu'elle « reproduit exactement l'édition de 1547. » Il a eu entre les mains un exemplaire appartenant à la librairie Morgand et Fatout[2].

1. Fol. 7. Olivier ajoute que c'est lui qui a *préposé* au poème le *tiltre convenable*. Le volume est terminé par un opuscule d'Olivier : *Le Miroir du Chrestien et moyen de congnoistre Dieu & soi mesme* (privilège du 19 octobre 1554).

2. Ce renseignement nous vient de ses fiches, conservées à la Bibliothèque nationale, qui nous ont été tour à tour un précieux moyen de contrôle et d'information. Brunet, *Supplément*, t. I, col. 944, signalait aussi cette édition. Cf. Catalogue Lignerolles, n° 911.

Digitized by Google

1559.

Rime diverse d'alcune nobilissime e virtuosissime donne. Lucques. V. Busdrago. 1559. In-8°.

P. 3. *In lode di Vittoria Colonna.*

Nous ne donnons l'indication de ce sonnet attribué à Marguerite — comme de ceux que nous signalons plus loin — qu'avec les réserves les plus formelles sur son authenticité. Des érudits mieux informés que nous de la question, E. Picot[1], M. M. Mignon[2], nient que ces vers soient de Marguerite.

1558-1559.

L'*Heptaméron* des *Nouvelles de très illustre... Princesse Marguerite de Valois...* Paris, Par Jean Caueillier... 1559.

Quatre des nouvelles de l'*Heptaméron* contiennent des vers :

13e nouvelle. *Épitre.* Mon long celer, ma taciturnité...
19e nouvelle. Que dira elle, que fera elle...
24e nouvelle. *Épitre.* Ce temps m'a faict par sa force & puissance...
64e nouvelle. *Épitre.* Pour ce qu'amour s'il n'est bien esprouvé...

1571.

Le Parnasse des poetes françoys modernes... A Paris... en la boutique de Galiot Corrozet[3]... 1571.

Ce recueil, *dictionnaire de sentences avec sentences pratiques à l'appui* plutôt qu'anthologie, dit M. Lachèvre[4], contient trois courts extraits des poésies de Marguerite :

Fol. 13 v°. *Chasteté vertu tresexcellente aux filles.* Marguerite roine de Navarre en la fable du faux Cuyder.

. . . . Pour certain l'exercice
Est une mort de tout pêché et vice...

(Douze vers en tout.)

1. *Français italianisants au XVIe siècle*, Paris, Champion, 1906, in-8°, t. I, p. 47.
2. *Les affinités intellectuelles de l'Italie et de la France*, Paris, Hachette, 1923, p. 133, n. 1.
3. Bibl. nat., Ye 4532.
4. *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVIe siècle*,

Digitized by Google

Fol. 43 v°. *Yvrognerie.* La Roine de Navarre au faux Cuyder.

. . . . Vn corps yvre de vin
Ne peut juger rien qui soit de divin...

Fol. 60 v°. *Plaisir déçoit.* La Roine de Navarre au Fol Cuyder.

Mais le plaisir usant de sa puissance
De tout danger oste la connoissance.

1574.

Œuvres poétiques de Mellin de Saint Gelays. Lyon. A. de Harsy. 1574.

P. 90. A Dieu me plains qui seul me peut entendre...

Le manuscrit français 1667 de la Bibliothèque nationale attribue cette pièce à Marguerite, fol. 80 r°, avec la mention : *Rondeau. Royne de Navarre.* Nous avons dit ailleurs[1] les raisons qu'il y a de se défier des éditions de Saint-Gelais : comme pour Marot, on lui attribuait souvent des vers qui n'étaient pas de lui. Nous croyons pouvoir restituer ceux-ci à Marguerite.

1602.

Annonces de l'esprit et de l'ame fidele. Contenant le Cantique des Cantiques de Salomon en ryme Françoise. Avec le Triomphe de l'Agneau par tresillustre Princesse Marguerite Royne de Navarre. Plus autres œuvres de mesme sujet, la pluspart encores de la mesme Princesse. A Saint Gervais. Par les hoirs d'Eustace Vignon[2]. M D C II.

La première partie de ce recueil est constituée par une traduction du Cantique des Cantiques, avec préface en vers, par demoiselle Marie de Brabant, femme du seigneur de Blacy. On trouve ensuite :

Paris, Champion, 1922, in-4°, p. 89. Nous tenons à dire ici combien nous devons, en ce qui concerne des opuscules tels que l'*Hécatomphile*, à ce très savant ouvrage.

1. Cf. *Revue d'histoire littéraire*, 1924, et dans la *Revue du XVIe siècle*, 1925, p. 182, le compte-rendu de M. Plattard du livre de M. Becker sur *Mellin de Saint-Gelais.*

2. Bibl. nat., Rés. Ye 1630.

Digitized by Google

P. 57. *Le Triomphe de l'Agneau avec autres poesies Chrestiennes de Marguerite Royne de Navarre.*

Tous les eleuz et soldats du vainqueur...

P. 105. *De la contrariété de l'esprit et de la chair.*

L'esprit d'en haut, le corps d'en bas facture...

P. 110. *Chanson sur le combat de l'esprit et de la chair.*

Qui voudra voir m'amie mi partie
S'entrechoquer par contraires désirs...

P. 112. *Chanson III* (*sic*).

Vray Dieu du ciel reconfortez mon âme...

P. 114. *Chanson IIII.*

A Dieu m'amye || Car ie m'en vais...

P. 115. *Chanson du Pelican.*

Sur l'arbre de la Croix d'vne voix claire et belle...

P. 118. *Chanson VI.*

Penser à la passion || De Jesus Christ...

P. 119. *Chanson VII.*

Pour estre bien vray Chrestien...

P. 120. *Chanson VIII.*

Un jeune chasseur demandoit...

P. 123. *Chanson IX.*

Si quelque injure l'on vous dit...

P. 124. *Chanson X. Aux Bombancieres du III et IV d'Isaïe.*

Dames qui tant bravez escoutez la tempeste...

P. 125. *Aux mesmes.*

Estandez vous, Dames, ces grandes ailes...

P. 128. *Autres vers de divers autheurs.*

Cette publication est des plus importantes à deux points de vue. Elle présente un groupe de douze pièces que l'éditeur attribue formellement à Marguerite de Navarre. Or, il est intéressant de constater que, pour les neuf pièces publiées déjà dans les *Marguerites*, les *Annonces de l'Esprit* nous offrent de nombreuses et curieuses variantes. Il serait trop long de les

Digitized by Google

relever ici. Nous nous bornons à quelques exemples. Soit la septième strophe de la *Chanson III* (cf. *Marguerites*, t. I, p. 478). Le texte de J. de La Haye est le suivant :

Faites la voir en soy morte et confuse
En vous vivant pleine de grace infuse;
Vostre bonté ce don point ne refuse
A qui pour vous de son cœur s'est démis.

En 1602 l'on imprime :

Plus se rendra en soy morte et confuse
Plus la rendrez en Christ de grace infuse.
Vostre bonté ce grand don ne refuse
A qui pour nous tant & plus s'est démis.

Voici telle qu'elle avait été imprimée en 1547 la dernière strophe du *Discord* (cf. *Marguerites*, t. I, p. 76) :

Et si faillons par charnelle insolence,
Tournons devers l'infaillible clemence,
Dolentz d'avoir esté desordonnez,
Et retenons et Foy et confidence :
Au moins vaincrons ayans cette defense
Encor' que nous ayons fait mainte offense
Puisqu'à peché ne nous sommes donnez.

Ce texte devient en 1602 :

Mesmes surprins par quelque defaillance
Doublons le pas vers la haute clemence
Dolentz d'avoir este desordonnez
Si retenons plus ferme confiance
Ayans au cœur telle contrefiance
Quoy que par trop excede nostre offense
N'avons este de grace abandonnez.

L'éditeur de 1602 a pris, on le voit, d'étranges libertés avec le texte de Marguerite, — et il en est de même, à des degrés différents, pour toutes les pièces qu'il publie. D'où proviennent ces changements, et qui fut l'éditeur de ce recueil ? Fut-ce Marie de Brabant dont le nom est inscrit en tête du volume? Il y a là un petit problème que nous tâcherons d'éclaircir, mais que nous tenions à signaler ici.

Mais il y a autre chose : parmi les pièces attribuées à Marguerite figurent trois chansons que nous ne retrouvons nulle

Digitized by Google

part ailleurs dans son œuvre et que nous n'avons jusqu'ici pu lire dans aucun manuscrit. Si la *Chanson sur le combat de l'esprit et de la chair*, et par le sujet et par la forme, peut être attribuée sans trop d'hésitation à Marguerite, les chansons X et XI, par contre, sont tellement différentes de l'œuvre poétique de la reine, qu'il nous semble difficile d'y reconnaître sa pensée et son style. Ce sont de violentes attaques contre les mœurs corrompues et la coquetterie des femmes. Si le ton mystique de la *Chanson sur le combat de l'esprit et de la chair* rappelle celui du *Miroir*, l'allure nettement et vigoureusement satirique des deux autres chansons ne rappelle aucune des poésies de Marguerite. On pourrait, à la rigueur, songer à l'*Heptaméron;* mais la reine y a-t-elle jamais été aussi ardente, disons le mot, aussi acerbe? Nous ne le croyons pas. Ajoutons que le style de ces pièces est d'une couleur, que leur allure générale est d'une nervosité que l'on ne trouve pas dans les *Marguerites* ou les *Dernières Poésies*. Et cependant les indications données par l'éditeur sont formelles.

Nous sommes porté cependant à nier que ces pièces soient de Marguerite. Nous admettons que la *Chanson sur le combat...* vient, peut-être, d'elle. Nous ne croyons pas qu'il faille lui attribuer les deux autres. Ne pourrait-on pas, d'ailleurs, s'appuyer sur les indications mêmes de l'éditeur? Quand il dit *Autres vers de divers autheurs*, peut-être faut-il croire que par ces mots il laisse entendre qu'il y a eu déjà, plus haut, des vers de divers auteurs, et ce seraient précisément les deux chansons en question? Ici encore nous nous bornons à poser le problème — sans chercher à le résoudre[1].

Pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle on ne réimprime pas les poésies de Marguerite. C'est à peine si, de temps à autre, un auteur d'anthologie insère dans un recueil quelques vers de la Reine — et ce sont, le plus souvent, ceux de ses vers qui ressemblent aux poésies de Marot. C'est ainsi que Barbin, en 1692, publie, dans son *Recueil des plus belles pièces des poètes françois*[2], l'épigramme en réponse à celle de Marot pour Hé-

1. M. F. Lachèvre que nous avons consulté sur ce point, et qui a bien voulu, avec son obligeance coutumière, nous faire profiter de son érudition, partage nos hésitations.

2. Cf. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du*

Digitized by Google

lène de Tournon. De Gaigne, dans son *Encyclopédie poétique*[1], l'imprime à nouveau. Les *Annales poétiques*[2], en 1778, donnent quelques extraits de la *fable du faux cuyder*, des chansons spirituelles, la réponse à la chanson faite pour une dame. Mlle de Keralio[3] seule donne d'assez longs fragments des poésies, aussi bien que de l'*Heptaméron*. Elle s'en excuse d'ailleurs et critique le style de ces vers et *l'espèce d'imbécillité qui dicta ces écrits à la spirituelle et galante Reine de Navarre*[4]. Il n'importe : elle est la seule à parler des Comédies, elle en résume quatre, et publie une bonne partie de la *Nativité*. La *Fable du faux cuyder*, la *Coche*[5], sont en grande partie reproduits par elle. Elle laisse systématiquement de côté tous les vers d'inspiration religieuse, les chansons spirituelles, sauf une (sur la maladie de François Ier), et les épîtres. Quoi qu'il en soit, elle rendait sans le savoir à la sœur de François Ier l'hommage qu'elle méritait.

Luisa Bergalli publiait en 1726 dans un recueil intitulé : *Componimenti poetici delle più illustri rimatrici d'ogni secolo*[6], quatre sonnets en italien qu'elle attribue à la reine de Navarre :

Padre eterno del ciel che brami...
Felice voi che cogli spirti ardenti...
Voi donna, che domate...
Già desiai di far al mondo...

Nous avons déjà dit qu'il faut faire des réserves sur ces pièces. A plus forte raison ne faut-il pas attacher d'importance à la note de la page 265 où L. Bergalli déclare : *Vien riferito che nella nostra lingua oltre sonetti che vanno sparsi per le raccolte ella abbia composto un poema eroïco.*

Il faut arriver au XIXe siècle pour voir publier des inédits.

XVIIe siècle, t. III, p. 437. C'est le seul recueil du XVIIe siècle qui reproduise des vers de la reine.

1. Paris, 1779, in-8°, t. X, p. 59.
2. Paris, 1778, petit in-12, t. II, p. 81 et suiv.
3. *Collection des meilleurs ouvrages français composés par des dames*, Paris, 1787, in-8°, t. III, p. 260 et suiv.
4. *Ibid.*, p. 277. Sur la façon dont on jugea les vers de Marguerite au XVIIIe siècle, cf. une note de La Monnoye sur le ms. 3458 de l'Arsenal : *La poésie d'un bout à l'autre y est plate, froide, misérable.*
5. P. 347-355 et 356-398.
6. Venise, 1726, t. I, p. 54-55. Ces sonnets ont été reproduits par E. Picot, *Français italianisants...*, t. I, p. 47-49.

Digitized by Google

Auguis[1] ne fait encore sans doute que reproduire les pièces qu'il trouve dans les anthologies du XVIIIe siècle. Mais en 1839-1840 paraissait dans les *Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture du département du Nord à Douai*, t. IX, p. 161, une

Chanson de Madame la sœur du Roy. Sur le chant : « Vouldray je estre morte... »

J'ayme en ce village
Un jeune berger
Qui n'est point volage
Ny son cœur léger, gai.
Quoyqu'on lui porte envye
Je l'aime plus que ma vie...

Foucques de Vagnonville, qui publiait ces vers, indiquait fort obscurément leur origine : ils viennent d'un manuscrit possédé par un de ses amis. Nous doutons, pour nous, qu'ils soient de Marguerite. Le dernier couplet —

Viens donc mon amy,
Approche de moy,
Passe ton ennuy,
Il ne tient qu'à toy... —

s'il est dans le ton de certains contes de l'*Heptaméron*, jure étrangement avec l'ensemble des vers de la reine de Navarre, qui semble avoir pris grand soin de ne rien publier dans ses poésies qui fût simplement gaillard. Vagnonville n'a-t-il pas confondu, comme on le fait trop souvent, la grand'mère et la femme d'Henri IV? C'est notre opinion, et nous ne croyons pas — jusqu'à ce que l'on retrouve le manuscrit d'où est tirée cette chanson — qu'elle doive figurer parmi les œuvres de Marguerite.

1. *Les poètes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe*, Paris, Crapelet, 1824, in-8°, t. II, p. 411.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

Les inédits.

C'est après 1840, avec Génin, Champollion-Figeac, Le Roux de Lincy, M. Abel Lefranc, M. Parturier, le regretté R. Sturel, que les inédits de la reine voient le jour.

1841.

Lettres de Marguerite d'Angoulême, publiées par Génin.

P. 41. *Huictain de la royne de Navarre respondant à M. de La Vaux*[1].

Vous estes loin, quoique vostre escrit die...

P. 454. *Epistre (inédite) de la royne de Navarre à Henri dauphin.*

Tant plus je voy le temps se resjouïr...

1842.

Nouvelles lettres de Marguerite d'Angoulême, publiées par Génin.

P. 26. *Rondeau.*

Pis que morte ma doloreuse vie...

P. 122. D'ung ennuys prins elle ne se doit plaindre...

P. 280. *Ballade envoyée par le Roy à la Royne de Navarre. Responce de la Royne de Navarre au Roy.*

Agneau occis dès le commencement...

P. 283. *Epistre de la Royne de Navarre, envoyée au Roy par Frotté avec un Salomon pour ses estrennes.*

Durant ce temps que la cruelle guerre...

P. 287. *La Royne estant malade envoie ce dizain à Frotté.*

Seroit-ce bien a bon escient, mon Dieu...

1. Cf. ci-dessous, p. 253.

Digitized by Google

P. 288. *Huictain composé par ladicte dame ung peu auparavant sa mort.*

Je cherche aultant la croix et le désire...

1847.

Captivité du roi François Ier, par A. Champollion-Figeac. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France.)

P. 100. *Épitre* (de la duchesse Marguerite au roi).

Si par désir, voyre en trop plus grand nombre...

P. 105. *Rondeau.*

Ce n'est qu'ung cueur et ne sera jamais...

P. 109. *Rondeau.*

Pensant passer passage si piteux[1]...

P. 111. *Rondeaux*. Septembre 1524.

Saillez dehors, mon âme, je vous prie...
Respondez moy, o douce âme vivante...
Contentez vous, tante trop ignorante...
Contente suis du grand contentement[2]...

P. 446. *Rondeau.*

Saulvez le Roy, ô seigneur gratieux!

P. 450. *Chanson faite par Madame Marguerite dans sa litière durant la maladie du roi.*

Si la douleur de mon esprit[3]...

P. 454. *Epistre de la Royne de Navarre* [extrait].

C'est sans mentir ung singulier plaisir...

1. P. Paris (*Bulletin du Bibliophile*, 1880, p. 10) et le duc d'Aumale (*Chantilly. Le cabinet des livres. Manuscrits*, II, 137) attribuent ce rondeau à L. de Savoie. Le Roux de Lincy le croit de Marguerite. Le ms. 3458 de l'Arsenal porte seulement : « A Tournon quand fut question de mener le roi en Italie. » Rien dans le rondeau ne permet de décider à qui, de la régente ou de sa fille, il faut donner ces vers.

2. Ces trois derniers rondeaux avaient été publiés en 1533 en tête du *Dialogue en forme de vision...*

3. Cf. *Marguerites...*, 1547, I, 223. Champollion se trompe sur la date de cette chanson.

Digitized by Google

P. 456. *Epistre de la Royne de Navarre au Roy* [extrait].

Et parleray de François le vray Christ[1]...

P. 536. *Epistre* (de la Royne de Navarre).

Le gros ventre trop pesant et massif...

P. 540. *Epistre* (de la Royne de Navarre en réponse)[2].

Ce m'est tel bien de sentir l'amitié...

1847.

Les poésies de François Ier, publiées par Champollion-Figeac.

Champollion a joint aux poésies du roi un certain nombre de pièces trouvées par lui dans les manuscrits qu'il avait utilisés, et qui sont ou de Marguerite ou de Louise de Savoie. Il reproduit dans ce volume toutes les poésies publiées dans la *Captivité*, et il y ajoute un certain nombre d'inédits, dont voici les titres tels que les donne l'éditeur, et les *incipit* :

P. 50. *Epistre de la Royne de Navarre à la dûchesse d'Angoulême.*

Il m'est advis, Madame, que je offense...[3]

P. 77. *Epistre* (en réponse).

La chose entière estant inséparable...

P. 125. *Rondeau* (de la Royne de Navarre).

Heureux repoz ay cerché longuement...

P. 138. *Rondeaux* (de la Royne de Navarre).

Si Dieu le veult il a toute puissance...[4]
De ta bonté devons avoir créance...

P. 139. Mon seul saulveur que vous pourroys je dire?
A toy mon Dieu donne mon âme et corps...

P. 140. Prestre eternel, autel et sacrifice...

P. 141. Le createur s'estre faict creature...

1. Fragment de l'*Épitre II au Roy*. Cf. *Ibid.*, t. II, p. 46 et suiv.

2. Nous reproduisons les titres tels qu'ils sont donnés par les éditeurs.

3. Reproduit l'extrait publié p. 454 de la *Captivité* en le complétant.

4. Republié dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme*, t. XXXIX, p. 268.

Digitized by Google

P. 142. Sur : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.*

O dignes bras embrassant tout le monde...
A tous humains, la doulce humanité...

P. 143. Amour sur tont a grosse auctorité...

P. 144. Avant menger je gemys et soupire...

P. 154. *Epitaphe de Jouan et Coquette faicte par la Royne de Navarre.*

Si la nature a faict noz cueurs tant imparfaictz[1]...

P. 167. *Rondeau* (de la Royne de Navarre).

C'est pis que mort de vivre sans mourir.

P. 177. *Epistre envoyée par la Royne de Navarre estant au Mont de Marsan au Roy par Frotté avec ung pourpoint pour ses estrennes.*

Cest air marin m'a grossy le cerveau...

P. 181. *Epistre par la Roine de Navarre.*

Si Dieu m'a Christ pour chef donné...

P. 182. *Epistre par la Roine de Navarre...*

L'œil satisfaict de son plus grand plaisir. .

P. 187. *Ballade envoyée par le Roy à la Royne de Navarre.*

C'est vous, Seigneur, pendant en ceste croix...

Il y a, dans les publications de Champollion-Figeac, un mélange de vers inédits et de vers déjà parus qui ne peut s'expliquer, selon nous, que parce que l'éditeur ne s'est pas reporté aux imprimés du XVIe siècle. Sa publication est tirée des manuscrits contenant les vers de François Ier, et si la plupart de ses attributions, en ce qui concerne Marguerite, sont acceptables, il reste qu'il a laissé de côté un certain nombre de vers qui semblent bien venir d'elle[2].

1. Le Roux de Lincy, cf. ci-dessous, p. 246, publie ce rondeau d'après un manuscrit de l'Arsenal, le n° 3458, avec une variante qui paraît la vraie leçon :

« Si la nature a faict noz corps tant imparfaictz... »

2. Il publie encore, mais sous le nom du roi, deux rondeaux :

« Le désir est hardy, mais le parler a honte... »
« Si ung œuvre parfaict doit chascun contenter... »

que le ms. fr. 1667 de la Bibl. nat., fol. 194 et 186, attribue à Mar-

Digitized by Google

1853.

L'Heptaméron des Nouvelles de très haute et très illustre princesse Marguerite d'Angoulême..., publ. par Le Roux de Lincy.

On trouve au tome I de cette importante édition un certain nombre de poésies inédites de Marguerite recueillies par Le Roux de Lincy dans différents manuscrits de la Bibliothèque nationale et de l'Arsenal, manuscrits auxquels plus tard M. Lefranc, à son tour, fera des emprunts. Ce sont :

Le Mallade.

Ma femme que je suis mallade!

L'Inquisiteur.

Le temps s'en va tousjours en empirant...

Et un certain nombre de pièces sans titres :

Non sans avoir maintesfoys esprouvé...
Souvieigne vous des lermes respandues...
O prompt à croire et tardif à sçavoir...
Amour, Honneur ont eu débat ensemble...
Ou près si près que en un lict noz corpz couchent...
Ne près si près que vous puissiez coucher...
En vous veoyant prendre la hardiesse...
Puisqu'il nous fault cest enfant baptiser...
Homme jaloux vous ne debvez porter...
Non pour baiser Madame ma maîstresse...
Quelle unyon de parfaicte amictié...
Pour se trouver plus belle et plus beau tainct...
Baillés luy tout ce qu'il veult maintenant...
Ce n'est qu'ung cueur, ung vouloir, ung penser[1]...
Pensant passer passaige si piteux...
Saulvez le roy, o seigneur gracieux...

Le Roux de Lincy publie également, page cxlvj, des extraits des *Prisons* qu'il attribue à G. Philander[2].

1873.

Œuvres complètes de Melin de Saint Gelays..., publ. par P. Blanchemain (Bibliothèque elzévirienne).

guerite. Sturel, *Revue du XVIe siècle*, 1914, p. 167, doutait de la valeur de cette indication.

1. Ce rondeau était attribué par Champollion-Figeac, *Poésies de François Ier*, p. 21, à L. de Savoie.

2. Nous ne signalons pas les poésies déjà publiées, réimprimées par Le Roux de Lincy.

Digitized by Google

Blanchemain publie, en les attribuant à Saint-Gelais, cinq pièces que différents manuscrits disent être de Marguerite de Navarre :

T. I, p. 304. A Dieu me plains qui seul me peut entendre[1]...
T. III, p. 50. Tout son reffuz et mauvais traictement[2]...
T. III, p. 71. Si la rigueur des seconds vers fut faincte[3]...
T. III, p. 99. S'il est ainsi qu'une meule tant dure[2]...
T. III, p. 280. Pour vous rendre parfaict contentement[4]...

1873.

Les Marguerites de la Marguerite des Princesses. Texte de l'édition de 1547 publié avec Introduction, Notes et Glossaire, par Félix Frank (Cabinet du Bibliophile, nº 16).

Dans un avertissement, Jouaust explique les principes suivis dans cette édition : elle reproduit le texte de 1547 en corrigeant les fautes *évidentes* à l'aide soit de l'édition de 1554, soit des éditions séparées antérieures. Il justifie la division en quatre volumes et indique les règles suivies pour l'établissement de l'orthographe et de la ponctuation.

L'édition F. Frank est la reproduction fidèle de l'édition de 1547 : les deux volumes de J. de Tournes en ont fait quatre — et l'éditeur a complété le texte par une introduction, des notes et un glossaire. Il s'est, pour éclaircir les leçons douteuses, aidé du texte de 1554. Il ne figure dans cette édition aucune des pièces parues avant 1547 et non recueillies par J. de La Haye[5].

1880.

A. de Montaiglon, reproduisant l'édition de l'*Heptaméron* de Le Roux de Lincy, publie les poésies inédites découvertes par ce dernier et y ajoute la *Comédie* et la *Farce* déjà parues dans les *Marguerites* de 1547, l'*Épitaphe de Juan et de Co-*

1. Cf. Saint-Gelais, *Œuvres*, 1574. Cf. ci-dessus, p. 236.
2. Attribué à Marguerite par le ms. 188 de Soissons.
3. Ces vers sont attribués par le ms. fr. 1667 de la Bibl. nat. à M. de La Vau, avec qui Marguerite a échangé des vers. Cf. ci-dessous, p. 253.
4. Cf. *Hécatomphile*, 1534.
5. Cf. le compte-rendu de Tamizey de Laroque dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1873, t. II, p. 284.

Digitized by Google

quette parue en 1847 dans les *Poésies de François Ier*, et les *Adieux des dames de chez la Royne de Navarre* imprimés en 1547.

La même année, dans le *Bulletin du Bibliophile*, Paulin Paris, dans un article sur *Un nouveau manuscrit des poésies de François Ier*, cherche à identifier les auteurs des vers contenus dans ce manuscrit et publie, en les attribuant à Marguerite, deux rondeaux :

P. 5. O quel erreur par finiz esperitz...
P. 16. Puisque mon cas n'est amendé...

Il croit pouvoir affirmer que plusieurs des pièces de ce recueil sont de la reine de Navarre. Ce manuscrit est conservé à Chantilly sous le nº 521.

1884.

Poésies inédites de Catherine de Médicis, publ. par E. Frémy. Paris, L. Techener, 1884, in-18.

F. Frank a relevé l'erreur commise par Frémy qui attribuait à Catherine de Médicis des vers écrits par la reine de Navarre, ainsi que le prouve la publication postérieure de M. A. Lefranc : nous relevons cette publication cependant, car c'est la première édition des vers en question. Ils avaient paru d'abord dans le *Correspondant* des 10 et 25 mars, 10 et 25 mai 1883. Il s'agit de sept des dix épîtres republiées par la suite dans les *Dernières Poésies*. Nous supprimons les titres mis par M. Frémy :

P. 144. Les monts très haults haulsent nostre désir...
P. 154. Pour nostre adieu non dict mais bien senty...
P. 158. Vostre premiere escripture par moy leue...
P. 165. Si vostre tant regretté despartir...
P. 173. Cuydant au soir en repos sommeiller...
P. 177. Mes yeulx craignant trop de larmes espandre...
P. 180. A ce matin, Madame, j'ai reçeue...

1896.

Les Dernières Poésies de Marguerite de Navarre, publiées pour la première fois avec une introduction et des notes par A. Lefranc.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de cette importante publication. On la trouvera aussi détaillée que possible dans

Digitized by Google

la belle introduction écrite par M. Lefranc. Il nous faut cependant signaler pour la complète intelligence de ce texte les comptes-rendus de G. Paris, de M. Lanson, de M. Courteault, de M. Hauser[1], et la publication postérieure de F. Frank. Ce volume contient :

1° Un groupe d'épîtres :

P. 3. *Epistre de la Royne de Navarre envoyée au Roy de France Henry II son nepveu après la mort du feu Roy Françoys son frère.*

Mon infortune ennemye d'espoir...

P. 10. *Epistre de la Royne de Navarre a Madame la Princesse.*

P. 12. *Madame à la Royne.*

P. 15. *Autre de Madame la Princesse à la Royne.*

P. 17. *Response de la Royne à Madame.*

P. 20. *Autre de ladite Royne*[2].

P. 23. *Madame à la Royne.*

Amour ne peult selon son naturel...

P. 26. *La Royne à Madame la Princesse.*

P. 28. *Epistre de la Royne de Navarre à Madame l'abbesse de Fontevrault.*

Le seul amour qui n'a bandeau ny arc.

P. 32. *Au prothenotaire d'Arthe, abbé de Saint Sever.*

Puisqu'ainsy est que vostre maladie...

2° Deux comédies :

P. 37. *Comédie sur le Trespas du Roy à quatre personnages* cest assavoir Amarissime, Securus, Agapy, berger, et Paraclesis.

Mais est-il vray, est-ce chose assurée?...

P. 66. *Comédie jouée au Mont de Marsan* le jour de Caresme prenant mil cinq cens quarante sept a quattre personnages cest assavoir la Mondainne, la Superstitieuse, la Sage et la Reine de l'amour de Dieu, bergère.

J'ayme mon corps, demandez moy pourquoy...

1. *Journal des Savants*, 1896, p. 273 et 356; *R. H. L. F.*, 1896, p. 292; *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1896, p. 505 et 510.

2. Ces cinq épitres sont déjà publiées par Frémy, comme aussi celle de la page 26.

Digitized by Google

3° *Les Prisons.*

P. 121. *Les Prisons de la Reine de Navarre.*

Je vous confesse, Amye tant aymée...

4° Des poésies lyriques :

P. 301 et suiv. *La Distinction du vray Amour par dixains.*

Amour mourant voyant Amour vaincqueur...
Amour remply de pitié et de zelle...
Ce grant Amour voïant le petit nud...
Amour estant à la fenestre...
A vous me plains de vostre jugement...
Amour de qui a parler suis semonse...
Travail, tourment, douleur, soucy et peine...
Le corps mortel n'est riens s'il est sans vie...
Si j'ayme Amour qui est ce que vous estes...
Il est bien sot quel pense que l'honneur...
Autant du temps qu'au cueur du premier homme...
L'enfant d'un an de malice délivre...
Vous l'appelez cruel et moy aussy...
Amour qui est luy mesme la doulceur...
Je ne dis pas que l'homme deshonneste...
Vous qui peignez Amour parfaict et beau...
Je sçays tres bien que l'Amour court et volle...
Moy je ne sens qu'Amour dedans mon cueur...
Vous me priez que je veulle souffrir...
Vous demandez que je saulve et conserve...
Or maintenant j'entens bien vostre tesme...
Amour vous a bien longtemps pourchassée...
Dixain. Qui a l'eul doux ne le peult avoir rudde...

P. 312. Des *Chansons spirituelles.*

Si Dieu n'a pour chef Christ donné[1]...

Autre. Sur le chant : « Avez poinct veu la peronnelle? »

Avez poinct veu la malheureuse...

Chanson.

Le temps passé je souspire...
O bergere m'a mye, || Je ne vis que d'amours...
Seigneur je suis la mignonne...
Si l'amour vayne et nuysante...
Sur « Le mignon qui va de nuict ».
Mon esprit, mon cueur et mon corps...
Hélas, monseigneur Dieu...

1. Cf. *Poésies de François Ier*, p. 181.

Digitized by Google

Hélas, hélas! || Hélas, mon mignon...
Hélas! mon Dieu sauve moy...
Amour m'a faict || Du desplaisir maincte heure...
Ceste belle fleur de jeunesse...

Dialogue : Regulus et Lucia.

Lucia, quant n'avions qu'un cueur...

Dialogue de Dieu et de l'Homme.

Seigneur qui es Tout, mon Dieu et mon Maistre...
Adieu l'object qui feist premierement...
Amictié, quoy! ô mot signifiant...
Eclaires moy, je vous supply, Madame...
La mort d'Amour qui est la deffience[1]...
Pourray je bien ma foible main contraindre...

Patience.

Le ciel, la terre, l'eau et l'air tout m'est contraire...

Orpheus.

Si grande est l'armonie et telle est la douleur...
J'ay longuement senty dedens mon cœur...
Je tiens heureux l'œil qui peult regarder...
Si tost que j'euz dit : « Le temps n'a pouvoir... »
Si j'ay failly aymant ce que ne doy...
Hors de propos s'ayda d'un coulteau...
Pour vraye amour cruaulté me rendes...
Si vraye amour aviez bien esprouvé...
Celuy qui a un bien en sa puissance...
Cruel désir nourry de trop d'honneur...
Un ami vif vint à la dame morte...
En la voyant d'un plaisir fuz atteint...
J'ayme une amye entièrement parfaicte...
Mais dictes moy, Amour, avons ouy...
Qui pour aymer Dieu et la verité...
Elle m'a dict : « Par refuz ou tourment... »
Preuve d'amour excèdent sa coustume...
Si l'amour dist au cueur la vérité...
Non pour la peur d'estre ce que je suis...
Il pensoit bien brusler son chaste cœur[2]...
Amour la voulust pour moy paindre...
Puisqu'amour est le Dieu qui faict aymer[3]...

1. Le Roux de Lincy, *Heptaméron*, I, CCXLIV, a publié un fragment de cette pièce.
2. Cf. Marot, *Œuvres*, 1538, ci-dessus, p. 220.
3. Cf. *Recueil de vraye Poésie françoyse*, 1544, ci-dessus, p. 222.

Digitized by Google

Or je l'ay veu mais c'est bien clairement...
J'en ayme un tiers dont nully ne sçait rien...
Une douleur aspre, importable et dure...
L'un vit du feu car tousjours est nourry...
Plus j'ay d'amour, plus j'ay de fascherie...
Vous m'aviez dict que vous m'aymiés bien fort...
Quant il a veu que sa meschanceté...
Si le penser est fort autant que la parolle...
Le temps est bref et ma voulenté grande...

P. 385. *La Navire.*

Navire, loing du vray port assablée[1]...

1896-1897.

Dans la *Revue des Pyrénées*[2] d'abord, puis dans un tirage à part, F. Frank, reprenant les publications d'E. Frémy et de M. Lefranc et les commentant, y ajoute deux épîtres, l'une de J. d'Albret, l'autre qu'il attribue au fils de V. Brodeau, et imprime à nouveau une épître publiée par Frémy et omise par M. Lefranc :

Ces montz tres haultz haulsent nostre désir...

1900.

M. D. Tordi[3], étudiant les rapports de Marguerite et de Vittoria Colonna, publie un sonnet relevé par lui dans le recueil de sonnets de la marquise de Pescaire, sonnet qu'il attribue à Marguerite ou à J. d'Albret.

Grand Dieu tes jugements sont remplis d'équité...

Nous n'avons trouvé nulle part ailleurs trace de ce sonnet.

1. Nous croyons devoir faire remarquer que ces poésies, inédites pour nous, ne l'étaient très probablement pas au XVIe siècle. Le ms. 5112 de l'Arsenal contient, à côté de nombreuses pièces parues dans les *Marguerites*, plusieurs de celles publiées par M. Lefranc. C'est donc que les *Dernières Poésies* étaient connues des lettrés du XVIe siècle, et c'est la preuve que Marguerite, en 1547, n'a voulu publier qu'un choix de ses vers.
2. T. VIII, p. 591, et t. IX, p. 32.
3. *Il codice delle rime di Vittoria Colonna, marchesa di Pescara, appartenuto a Margherita d'Angoulême*, Pistoïa, 1900, in-8°, p. 25-26.

Digitized by Google

1904.

Le Pater Noster faict en translation et dyalogue par la Royne de Navarre, publ. par E. Parturier dans la *Revue de la Renaissance* (1904, t. V, p. 108, 278).

L'ame parlant à Dieu. Pater noster qui es in cœlis...

P. 108. Nostre Pere Dieu sur tous aultres dieux...

Ce texte est suivi, p. 180, de ce que M. Parturier appelle *le récit de la conversion de la reine :*

Au grant désert de folle accoustumance...

et, p. 277 et suiv., des rondeaux sur la mort de Charlotte de France et de deux autres rondeaux, dont un inédit, que M. Parturier attribue à Marguerite :

Pour tout jamais que soit dueil incité[1]...

1913.

M. F. Gohin, dans les *Mélanges Picot* (t. I, p. 400-407), publie des *Huitains inédits de Marguerite de Navarre et d'un amant platonique.*

Il s'en faut tant que je plaine les ans...

Il y a douze huitains de M. de La Vau et les douze *responces* de la reine. La douzième avait déjà été publiée par Génin.

M. Ph.-A. Becker a publié dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*[2], t. CXXXI, p. 341 et suiv., d'après un manuscrit de Vienne, trois pièces en *terza rima :*

Quand sera ce que du cruel naufrage...
Ce sera lors que son règne et empire...
En actendant l'heure du désir digne...

1914.

Le regretté R. Sturel avait donné ici même (*Revue du XVIe siècle*, p. 149 et suiv.) toute une suite de poésies recueillies par lui dans différents manuscrits.

1. L'autre rondeau se trouve page 144 des *Poésies de François Ier* : « Avant menger... »
2. *Jugendgeschichte Margaretes aus einer Wiener Handschrift.*

Digitized by Google

Oraison de la Royne de Navarre à Jésus.

O doux Jésus, mon benoist redempteur ..

Oraison du Roy de Navarre composée par la Royne sa femme.

Vierge doulce et benigne Marie...

La Foy de la Magdelaine.

Amour sans foy faict plorer Magdelaine...
Tout le discours parler et contenance...
Si bien celer froideur ou fiction...
Pour vous rendre parfaict contentement[1]...

Monsieur de La Vau.

Quant Fortune a veu ma dame en propos...

Continuacion (par la reine de Navarre).

Il tient à vous et non à la fortune...

Le seigneur de La Vau, 1532.

Quant elle a sceu que fortune envyeuse...

La Royne de Navarre en continuant.

Si ma bonté usant de son devoir...

[*Le seigneur de La Vau.*]

Si la rigueur des secondz vers fust faincte[2]...

[*La reine de Navarre.*]

Si la douleur vous tenez pour ung songe...

Pour homme laid disant a une jeune dame, faict par la Royne de Navarre.

De riens tant que du laict un enfant n'a envye...

Epitaphe de feu ma dame par la Royne de Navarre, 1532.

Morte icy gist soulz inutille terre...

Les dames plorantes à ceulx qui se meslent de parler et escripre, par la Royne de Navarre.

Arrestez vous, plume par trop soubdaine...

1. Cf. *Hécatomphile*, 1534, et Blanchemain, *Œuvres de Saint-Gelais*, III, 280.
2. Cf. Blanchemain, *loc. cit.*, III, 71.

Digitized by Google

Te Deum laudamus par la Royne de Navarre.

A toy Seigneur Dieu de lassus...

1920.

La prima opera di Margherita di Navarra e la terza rima in Francia. Catania, 1920 (Biblioteca di critica storica e letteraria).

Cette consciencieuse étude de M. C. Pellegrini sur l'italianisme de la reine de Navarre est suivie d'une réimpression du *Dialogue en forme de vision nocturne*, qui est la seconde édition de ce poème.

1921.

Dans le volume de mélanges publiés à l'occasion du sixième centenaire de la mort de Dante, M. L. Dorez, à propos de la connaissance que put avoir François Ier de la *Divine Comédie*, réimprime certaines pièces où l'influence dantesque sur la reine se fait sentir. Ce sont des rondeaux déjà publiés par Champollion ou par Génin[1], quelques fragments des vers édités par M. Parturier, et, page 115, un rondeau attribué au roi par Champollion et que M. Dorez propose de rendre à Marguerite :

Si Dieu vous ouvre de pleurs et plainctz la porte...

1924.

M. E. Schneegans vient enfin de donner, dans la *Bibliotheca romanica* à Strasbourg, une réimpression des six comédies religieuses de Marguerite :

La Nativité de Jesus Christ.
L'Adoration des trois roys.
Les Innocents.
Comédie du désert.
Comédie sur le trespas du roy.
Comédie jouée au Mont de Marsan.

Pierre JOURDA.

1. Cf. *Poésies de François Ier*, p. 52, 124, 125; *Nouvelles lettres...*, p. 122; *Poésies de François Ier*, p. 147 et 124.

Digitized by Google

L'AVENTUREUSE EXISTENCE

DE PIERRE BELON

DU MANS.

(7e article[1].)

CHAPITRE VII.

L'œuvre de Pierre Belon.

I. — *L'œuvre de Pierre Belon; témoignages de N. de Nicolaï, de Gesner, de la Boullaye, de Clusius; hommages de J.-C. Scaliger et de Raphelengius. — Critiques de Denys Lambin : Belon n'est qu'un médiocre humaniste. Scévola de Sainte-Marthe l'accuse d'avoir plagié Pierre Gilles; crédit rencontré par ces allégations. — Opinions contraires. — Invraisemblance de cette imputation.*

II. — *Appréciations modernes sur l'œuvre de Belon naturaliste (Tournefort, Linné, Buffon, du Petit-Thouars, Crié), et voyageur. — Belon a écrit des livres « de bonne foy ».*

III. — *Belon styliste : il est un des créateurs de la prose scientifique française. — Sens analytique, objectif et tendances pratiques. — La conception de la nature au XVIe siècle; énergie et réalisation.*

I.

Belon, de son vivant, avait connu, sinon la fortune, du moins la célébrité. Géographe, « diligent annotateur des

1. Voir *Revue du XVIe siècle*, t. XII, p. 78.

Digitized by Google

choses qu'il a (voit) veuës, cogneuës et observées » durant son voyage en Orient, il méritait, avec l'éloge de Nicolas de Nicolaï qui, après lui, parcourut le Levant[1], les louanges de l'illustre Gesner[2] et celles de maints explorateurs qui, comme La Boullaye, vérifièrent ultérieurement ses *Observations*[3]. Et le succès en fut tel que par elles commence (1555) et finit (1689) la production médicale de l'imprimerie Plantin[4].

Botaniste, il a l'honneur de voir ses ouvrages traduits en latin et divulgués par Ch. de l'Escluse[5]. Sa parole fait autorité : dans l'herbier d'Aldrovande, conservé au jardin botanique de Bologne, sur les diagnoses latines accolées à chaque échantillon, son nom figure à côté de ceux de Fuchs, Dodoëns, Gesner, de Lobel et de l'Escluse[6].

Il en va de même de ses travaux zoologiques. Et Jules Scaliger ne dédaigne point de célébrer sa mémoire en vers hexamètres :

Est multa dignus commendatione, qui
Diu multo labore perfunctus, modum
Nostræ expectationi statuit, ac spei,
Confertis commentariis, puro stylo,

1. Nicolas de Nicolay, Daulphinois, *Les navigations, pérégrinations et voyages faicts en la Turquie*, Anvers, G. Silvius, 1576, in-8°, préface, fol. b² v°.

2. *In Bellonio hoc eximiè laudandum quod in diversis remotisque Europæ Asiæ et Africæ regionibus peregrinatus, multo tempore, maximis laboribus, et discrimine vitæ per tot itinera et maria, multa huic nostro seculo et ante hoc pluribus incognita prodidit* (Conradi Gesneri, *Hist. animalium*, Zurich, 1558, préface).

3. « Belon, médecin du Mans, a laissé ses observations fort succinctes et fort vrayes » (*Les voyages et observations du sieur de La Boullaye Le Gouz, gentilhomme angevin*, Paris, F. Clousier, 1657, 7 ff. lim., 558 p., tables, in-4°, in fol. lim. eiii v°).

4. Tricot-Royer, *L'imprimeur Plantin et les sciences médicales* (Paris), Progrès médical, s. d. (1923), 30 p. in-8°.

5. Clusius déclare l'avoir traduit *ut rei herbariæ studiosi illius viri lucubrationibus quæ Gallico sermone scriptæ sunt frui possint* (*Rariorum plantarum historia*, Anvers, 1601, t. I, p. 5).

6. Saint Lager, *Histoire des herbiers*, Paris, Baillière, 1885, 120 p. in-8°, p. 42.

Digitized by Google

Compendiosâ mole, sincerâ fide
Velut fecit Bellonius, qui dum suæ
Vitæ suisque commodis tua commoda
Meaque anteponit, genium defraudans suum,
Haud parcens sumptui, haud metuens periculi,
Everrit maria, effudit Radices Syras,
Arabiæ monstra pinxit, et rerum novas
Effigies nobis, veteres quæ fuerant, facit.
Dignus, cui magnam debeamus gratiam,
Ut ille dignus, tanta qui nobis dedit :
Sto dignus es Natalis... mihi
Qui percupienti nec reperienti uspiam
Fecisti ut nunc potirer. Quare quidquid est,
Quod ex præsenti lectione redierit,
Tum commoditatis, tum voluptatis, tibi
Acceptum refero[1].

Le docte imprimeur Raphelengius écrivait à son tour à Clusius :

Bellonius varias orbis lustraverat oras
Regnaque vix ipsis cognita nominibus.
Viderat undosi septemgemina ostia Nili,
Viderat altarum culmina Pyramidum[2],...

Mais toute la gloire se paye, et Belon connut aussi des détracteurs; son érudition gréco-latine d'autodidacte prêtait le flanc à la critique : un familier du cardinal de Tournon, Denys Lambin, écrivait, en 1553, au médecin blésois Alexis Gaudin, que la documentation de Belon était parfois suspecte et qu'il fallait « lire ses livres avec... précaution ».

Il voyait bien (ajoute cet Aristarque), comme je l'ai dit plus haut, que son ignorance de la langue latine était un obstacle à ce dessein, parce que de nos jours le public a des oreilles exigeantes pour l'élégance et la politesse... Alors il songea à faire amitié avec certaines gens de petit état, qui pourtant savaient

1. Scaliger, *Épitre à Pierre Noël*, citée par dom Liron.
2. En tête de *Petri Bellonii... Plurimarum singularium et memorabilium rerum in Græciâ Asiâ...*, etc., Anvers, 1579, in-8°, fol. lim.

Digitized by Google

le latin et demeuraient à Paris, alors qu'il conçut le dessein d'écrire; fort de leur aide, il mettrait en latin ce qu'il avait noté en français dans ses mémoires. En outre, il prit soin et obtint d'eux qu'ils disposassent en certains lieux en manière de devises des citations grecques qui n'étaient pas trop étrangères au sujet traité. Car je puis vous affirmer nettement et vous le jurer, jamais Belon n'a lu dans le texte ni Hérodote, ni Thucydide, Plutarque, ni Aristote, ni Théophraste, ni Dioscoride, ni aucun auteur grec, ou s'il en a lu quelqu'un il ne l'a pas entendu. Quant aux latins (n'allez pas croire, je vous prie, que je vous écris ceci poussé par quelque malveillance, haine ou envie à l'endroit de Belon), je n'hésiterais pas à vous assurer par serment qu'avec ses seules lumières, sans l'assistance d'hommes versés dans la langue latine, jamais il n'eût pu comprendre deux lignes de Pline ou de tout autre écrivain latin[1].

Si Belon ne s'était heurté qu'à semblables critiques, on ne pourrait trop rien dire. Mais il avait aussi des ennemis : sa passion antihuguenote lui avait attiré des inimitiés farouches et qui, non seulement lui firent perdre la vie, mais ternirent un moment l'éclat de sa mémoire. En 1561, parurent à Lyon deux ouvrages posthumes de l'infortuné Gilles d'Albi, publiés par les soins de son neveu, Antoine Gilles, et de Jean Toullier. Ces éditeurs déclarèrent que le dernier fruit des labeurs du défunt, déjà détroussé à maintes reprises au cours de ses voyages, avait été presque entièrement dérobé, à Rome, par des voleurs, et qu'ils n'en pouvaient livrer au public que les restes. Un beau jour, Scévola de Sainte-Marthe révéla au monde savant que l'escroc dont on ignorait le nom en 1561 était... Pierre Belon : « Un de ses domestiques, nommé Pierre Belon, s'...empara finement [de ses ouvrages] après la mort de son maistre et... les fist imprimer soubs son nom comme s'il en eust esté le véritable autheur. » Mais on ne donne à l'appui de cette accusation qu'un seul argument : « C'est que tous les sçavans du siècle jugèrent que ce tra-

1. Cité par H. Potez, *Rev. d'hist. littéraire de la France*, 1906.

Digitized by Google

vail ne pouvoit procéder que d'une rare suffisance, que ce Belon n'avoit qu'une légère teinture des bonnes lettres, et qu'il estoit par conséquent incapable de ces grandes productions d'esprit[1]. »

Ce bruit trouva crédit chez le hugnenot de Thou, qui déclare pertinemment que Belon a volé les manuscrits de Gilles : *Pars tamen eorum a Petro Belono Cænomano Amanuensi et peregrinationum per aliquot annos comite subrepta creditus, qui licet ea suo, non Gillii, nomine postea evulgaverit, tamen vel plagiarius non mediocrem a litteratis gratiam inivit, cum quod multi faciunt, illa publico minime invidit*[2].

La légende, depuis lors, a fait son chemin. De la Mare la répète; Thomasen[3], puis Tollius et Lomeyer[4] reprennent l'imputation lancée par Sainte-Marthe[5]. Enfin Baillet, sans plus de critique, réédite au dam de Belon le vieux cliché du valet voleur, ajoutant au surplus que si les traductions de Théophraste et de Dioscoride annoncées par Belon n'ont pas vu le jour, c'est que le Manceau « que Scévole de Sainte-Marthe appelle *hominem vix mediocriter litteratum*, n'était pas capable de le faire sur le grec ». Et les *Jugemens des sçavans* exécutent notre voyageur en cinq mots : « C'est plutôt un plagiaire[6]. »

1. Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges des hommes illustres qui depuis un siècle ont fleury en France dans la profession des lettres*, trad. par G. Colletet, Paris, A. de Sommaville, Courbe, Langlois, 1644, in-4°. *Éloge de P. Gilles*, p. 56, 67.

2. Ill. viri Jac. Aug. Thuani, *Historiarum sui temporis ab anno Domini 1543 usque ad annum 1607 Libri CXXXVIII*, Francfort, impr. Eg. Emmel, 1625-1628, 4 vol. in-fol., t. I, l. XVI, p. 333.

3. J. Thomasius [Thomasen], *Q. D. B. V. Dissertatio philosophica de plagio litterario quam... publicè respondendo tuebitur*, J. M. Reinelius, Leipzig, chr. Enoch, 1673, in-4°, § 371.

4. Joannis Lomeieri, ... *de Bibliothecis liber singularis*, 2° éd., Utrecht, J. Ribbius, 1680, 414 p. in-12, ch. IX, p. 208.

5. *Petri Alcyonii medices legatus, libri duo accessere J. O. Pierius Valerianus et Cornelius Tollius de infelicitate litteratorum*, Leipzig, J. F. Gleditsch, 1707, 593 p. in-18, plus un index non paginé, p. 457.

6. Baillet, *Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des*

Digitized by Google

Cette allégation n'a pas, il est vrai, trouvé partout même faveur : Thomasen lui oppose l'opinion de Vossius; Tournefort la révoque en doute[1]; Dom Liron, plus tard, Niceron, David Clément et La Crochardière en ont souligné l'invraisemblance. De nos jours, l'érudit et regretté biographe de Pierre Gilles, le professeur E.-T. Hamy, déclarait avoir « trouvé des documents qui éclairent quelque peu cette cause plusieurs fois déjà débattue » et promettait de s'appliquer un jour à les coordonner[2]. » Il est mort sans avoir tenu parole, et nous ignorons quelles pièces il entendait verser au procès.

Que Gilles d'Albi ait pâti de maints larcins, voire posthumes, point de doute. Qu'il ait été quelque temps, en Orient, le compagnon de Belon, nous en sommes sûrs, de l'aveu même de ce dernier. Mais que Belon, attaché, comme Gilles, à d'Aramont, en mission officielle, ait été le valet de l'Albigeois, voilà qui paraît bien fantaisiste. Et puis? Dépouiller l'autre en cours de route? Mais de quoi? On ne rédige guère qu'au retour. Et les deux amis semblent avoir bifurqué de bonne heure, et ne s'être jamais revus. Belon n'était plus avec Gilles quand ce dernier fut pris par les pirates de Djerba, ni lorsque, ses fers enfin brisés, il s'en revint périr à Rome le 5 janvier 1555 (v. st.); à cette date, Belon était vraisemblablement à Paris, ou plutôt à Metz, au service de M. de Vieilleville, à la veille de son incarcération à Thionville, et hors de portée de la succession de Me Gilles.

Admettons toutefois qu'il ait plagié ce dernier. Ce ne peut être que de son vivant. Mais dans quel ouvrage de Belon faut-il rechercher le bien de Gilles? Il est difficile

auteurs, rev. par La Monnoie, Paris, 1722, 7 vol. in-4°, t. III, p. 110 et note; p. 371-372, 508.

1. J. Pitton-Tournefort, *Institutiones rei herbariæ*, Paris, Impr. royale, 1700, 3 vol. in-4°, t. I, p. 38-39. *Isagoge in rem herbariam.*

2. E. T. Hamy, *Le père de la zoologie française, Pierre Gilles d'Albi*, extrait des *Nouvelles archives du Muséum*, 4° série, t. II, Paris, s. d. (1900), 24 p. gr. in-4°, p. 22, n. 1.

Digitized by Google

de le dire, puisque nous ne possédons que des débris de l'œuvre de ce dernier. Au reste le *De Bosporo Tracio* et le *De topographia Constantinopoleos* ne renferment point de détails que Belon n'ait pu recueillir, de son côté, en toute bonne foi, pour ses *Observations*. — Quant à l'*Elien* de Gilles, traduit sur les manuscrits du cardinal d'Armagnac, il avait paru à Lyon, dès 1535, bien avant les *Poissons* de Belon,... lequel n'avait alors que dix-neuf ans. Et l'autre *Elien*, très différent et plus complet, de Gilles, qui parut en 1562, chez Rouillé, par les soins de Toullier, Belon assurément ne l'avait pas empoché. Comment expliquer d'ailleurs que Gesner, qui signalait dès 1557 le détournement des manuscrits de Gilles, sans en citer les auteurs, ait couvert Belon de tant d'éloges, s'il l'en avait su coupable?

II.

En résumé, ces calomnies n'ont, comme le dit Fournier, « aucune valeur ». Il nous suffira que la postérité, pardonnant à Belon de n'avoir été ni un fort en thème ni un virtuose de la version grecque, puisse louer en lui le naturaliste, le voyageur et l'écrivain.

Le naturaliste, d'abord. Alors qu'avant la Renaissance, avec les commentaires d'Albert le Grand, du *Physiologus*, du *Speculum mundi* de Vincent de Beauvais, l'étude des sciences naturelles « n'est encore qu'un bégaiement » qui répète » tant bien que mal ce qu'a écrit Aristote », sans y rien ajouter, sans consulter la nature comme il l'avait consultée, « la science indépendante et originale... reparaît... au milieu du XVIe siècle. »

A vrai dire, en ce qui concerne la minéralogie et la géologie, la science de Belon ne dépasse guère l'empirisme séculaire du métallurgiste, du mineur ou du carrier de son temps[1]. De même, en fait de botanique, il pèche

1. Cf. P. Delaunay, *Pierre Belon lithologiste et géologue*.

Digitized by Google

par insuffisance diagnostique, et nomme les plantes plus qu'il ne les décrit. De plus, les traditions utilitaires qui, s'attachant surtout aux usages thérapeutiques ou alimentaires, avaient prévalu sur les recherches de botanique pure inaugurées par Théophraste et reprises par Albert le Grand[1], priment encore chez lui, comme chez la plupart de ses prédécesseurs, l'étude strictement scientifique du règne végétal. Ce qui n'empêchera pas Tournefort de vanter ces travaux prématurément interrompus « *magno litterariæ Reipublicæ dispendio*[2], » et Plumier de reconnaître les services rendus par Belon à la phytologie en lui dédiant le genre *Bellonia*[3].

On ne saurait nier, par contre, les réels progrès que Belon fit faire à l'étude des êtres animés : « Ce sont, dit B. Saint-Hilaire, deux zoologistes français, Belon et Rondelet, qui reprennent la méthode aristotélique dans son énergie pratique et son caractère. Ils ne copient plus Aristote; ils le continuent dans la mesure où ils peuvent, en observant ainsi que lui la réalité et en interrogeant directement les faits[4]. »

L'*Encyclopédie méthodique* ne manque point de rappeler les recherches de Belon dans le domaine ichthyologique et ornithologique[5]. Linné, à son tour, dans son *Systema naturæ*, reprend des noms déjà consacrés par

1. Cf. A. Garrigues, *L'enseignement de la botanique au temps de Rabelais*, La Vie médicale, 6e année, n° 1, 9 janvier 1925, p. 49.

2. Tournefort, *Inst. rei herb.*, 1700, t. I. *Isagoge*.

3. *Plantarum americanarum fasciculus primus, continens plantas quas olim Carolus Plumierus... detexit*, pub. par J. Burmannus, Amsterdam et Leyde, 1755, in-fol., p. 35-36. — Ce genre, aujourd'hui rapporté à la famille des gesnéracées, comprend deux espèces : *B. aspera*, L., de Saint-Domingue (non retrouvée depuis Plumier), et *B. spinosa*, Swarts, 1788, des Antilles, la seule actuellement connue (Urban, *Symbolæ antillanæ*, t. II, Leipzig, 1901, in-8°, p. 367).

4. J. Barthélemy Saint-Hilaire, *Histoire des animaux d'Aristote*, Paris, Hachette, 1883, 3 vol. in-8°, t. I, préface, p. xcvi.

5. *Encyclopédie*, nouv. éd., Genève, Pellet; art. *Ichtyologie*, t. XVIII, p. 145-146, et *Ornithologie* (par Goussier), t. XXIV, p. 53.

Digitized by Google

Belon. Et il n'est guère d'article où Buffon n'invoque, pour l'histoire des oiseaux ou poissons, l'autorité du Manceau. Cuvier déclare que ses ouvrages « sont des preuves marquantes de la puissance de ses facultés et des connaissances qu'il avait acquises[1] » et salue en lui, à côté de Rondelet, de Salviani, et, — ajoutons-le, de Gilles d'Albi, — l'un des créateurs de l'ichthyologie moderne. Jusqu'à Artedi et Linné, bien dépassés plus tard par Lacépède, et surtout Cuvier et Valenciennes, le règne aquatique n'avait point connu d'historien plus zélé. S'il est imprudent de le proclamer, avec du Petit-Thouars et Crié, le père de l'anatomie comparée (paternité contestable); et de lui attribuer indûment, comme Crié, la gloire d'avoir créé, avant Linné, la nomenclature binaire, nous pouvons du moins honorer en Belon, sans conteste, l'observateur passionné et le courageux ancêtre de nos voyageurs naturalistes. Les routes du monde étaient alors mal sûres, et maint explorateur paya sa curiosité de sa liberté ou de sa vie : Gilles d'Albi fut prisonnier des pirates de Djerba. Melchior Weiland (Guilandinus), qui visita l'Orient après Belon, subit le même sort que Pierre Gilles, et ne fut racheté que par les soins de Fallope. Reste à apprécier le géographe. Je sais bien que Thevet, Tournefort et quelques-uns de ceux qui parcoururent l'Orient sur ses traces lui ont imputé des erreurs ou hâbleries. Il n'en est pas moins vrai que ses *Observations*, à part quelques inexactitudes topographiques ou informations de seconde main, donnent généralement une note exacte, et telle qu'on la peut retrouver, aujourd'hui encore, en maint endroit. Son autorité a souvent été invoquée par la suite et par Tournefort, et par P. d'Avity[2], et par Bau-

1. Cuvier, *Hist. des sciences naturelles*, t. II, p. 67.

2. P. d'Avity, *Description générale de l'Afrique*, Paris, Cl. Sonnius, 1637, in-fol., p. 247 et suiv.; rééd. de Paris, 1660, in-fol., par J.-B. de Rocoles, p. 264 et suiv. — D'Avity et J.-B. de Rocoles, *Description générale de l'Europe*, Paris, Bêchet, Billaine, 1661, 4 vol. in-fol.

Digitized by Google

drand[1] et par Bruzen de la Martinière[2], et Paquot déclare avec raison que ses remarques « sont relativement au siècle de l'auteur un chef-d'œuvre non seulement pour l'histoire naturelle mais encore pour la géographie ancienne et moderne aussi bien que pour les mœurs et les usages des peuples du Levant[3]. » — « Chez lui, dit un appréciateur plus récent, M. Calvet, le savant est doublé d'un observateur judicieux et fin dont la bonne humeur un peu narquoise s'exerce volontiers aux dépens des peuples qu'il a visités... Nos voyageurs modernes accepteraient la plupart des jugements portés par Pierre Belon[4]. » Nous pouvons donc ratifier le témoignage que Belon s'était rendu sans trop de crainte à lui-même et qui est la meilleure réponse que l'on puisse faire à ses détracteurs : « C'est ouvrage digne d'un esprit esclave de se mettre à injurier et calumnier à tort celui qui mériteroit louange. » — « Ne proposant, en tout ce que j'en escri, mettre chose que je n'aye premièrement veue, afin que... l'ayant mise au vray, selon que nature l'a produicte, un chacun se puisse persuader et asseurer de la lire à la vérité[5]. » Mais « tousjours, serons trouvez céder en raison à ceux desquels pouvons estre enseignez, estants touts prests à changer d'opinion là où quelque autre fera apparoistre le contraire de ce qu'avons escrit[6]. » Belon, comme Montaigne, aurait pu inscrire en tête de ses ouvrages : « C'est icy un livre de bonne foy[7]. »

1. M.-A. Baudrand, *Lexicon geographicum*, Paris, F. Muguet, 1670, in-fol.

2. Bruzen de la Martinière, *Le grand dictionnaire géographique*, Paris, Libraires associés, 1768, 6 vol. in-fol.

3. Paquot, *Hist. littéraire... des Pays-Bas*, t. XVII, p. 425.

4. Calvet, *Bull. Soc. philotechnique du Maine*, 3e année, n° 3, 1883, p. 131.

5. *Obs.*, Épître dédicatoire.

6. *Nature des oyseaux*, p. 345.

7. *Essais de Michel de Montaigne*, Paris, Servière et Bastien, 1763, 3 vol. in-8°, t. I, p. XXIII, Advertissement de l'autheur.

Digitized by Google

III.

Encore en louerai-je non seulement l'inspiration, mais l'expression. Un certain défaut de culture première a préservé Belon, de même que son compatriote Ambroise Paré, de l'intoxication pédantesque. Il ne verse point, comme Rabelais, dans un fatras d'érudition; il narre parfois avec humour, il écrit généralement avec clarté. Son style, « dépourvu d'artifice, mais naïf et animé, rappelle, dit Cap, celui d'Amyot[1]. » Sans doute, le souhaiterait-on assoupli et allégé. Mais, tel quel, il permet de ranger Belon, à côté de Paré, parmi les créateurs de la prose scientifique française : un livre comme la *Nature des oyseaux* marquait, au dire de M. F. Brunot, « un progrès réel pour la langue[2]. »

Le style, c'est l'homme. Bien qu'en ses ouvrages Belon se livre peu, on arrive à y discerner, toutefois, quelques traits de son caractère, et d'abord un tempérament de strict observateur. N'y cherchez point le sens du pittoresque, une vision d'ensemble, une synthèse. Notre Manceau ne s'attache qu'au détail, et regarde le monde extérieur en analyste, uniquement préoccupé d'en dénombrer et dénommer les éléments : car un savant ne conçoit point la nature sans étiquettes. Vous retrouverez des *paysages* dans Ronsard, mais point chez Belon. Il a vu les Alpes, il ne les a pas regardées : Haller, le premier, en chantera l'âpre beauté. Belon n'y a distingué que les oiseaux sauvages et les arbres conifères! Son confrère Jacques Peletier, qui n'était pas naturaliste, les a décrites mieux que lui.

Toute de détail, et objective, la narration de Belon tait d'ordinaire ses sentiments et impressions; elle est impersonnelle, et, par là, bien de son temps. La promenade aux

1. Cap, *La science et les savants au XVIe siècle*, p. 127.
2. F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. II, Paris, A. Colin, 1906, in-8°, p. 66-67.

Digitized by Google

soupirs date de Jean-Jacques; l'exotisme sentimental de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand; la communion éperdûment confiante avec la nature, de Lamartine; le pessimisme héroïque devant l'impassible Univers de Vigny. Laissons-les s'attendrir, gémir ou se noyer. Belon, lui, ignore les incurables nostalgies, et notre mélancolie d'éphémères devant les ruines du passé, ou le mystère des horizons; et l'on peut mesurer, en comparant certaines pages du *Désert* au chapitre des *Observations* sur le Sinaï, l'abîme qui le sépare de Loti. Pour l'un, le paysage est un état d'âme; pour l'autre, un spectacle. Celui-là nous dit ce qu'il sent; celui-ci ce qu'il voit. L'un y traîne son angoisse de vivre et son deuil éternel des êtres et des choses, l'autre y promène sa curiosité. Entendez bien que cette curiosité se montre agissante et pratique. Ces hommes doctes que les Valois, bien avisés, encourageaient, pensionnaient, adjoignaient à leurs capitaines ou à leurs diplomates ne s'en tenaient pas au domaine spéculatif; ils étaient des réalistes, agents de propagande intellectuelle, et aussi fourriers de la conquête économique. Aussi Belon, utilitaire, fait de la science appliquée et cherche quel appoint les productions ou importations exotiques peuvent fournir à la prospérité matérielle du royaume. Ses *Observations* sont moins un rapport de voyageur naturaliste qu'un compte rendu de mission politique et commerciale; ses *Remonstrances*, un plaidoyer pour l'acclimatation d'espèces utiles qui puissent alléger le tribut payé à l'étranger; son *De arboribus coniferis*, un manuel de technologie des produits résineux; et son *De admirabili operum antiquorum... præstantia* un des premiers mémoires sur la question des bitumes et pétroles.

Le macrocosme n'est pas seulement une mine à exploiter, il est aussi le théâtre où se déploie l'énergie du chercheur, affirmant sa volonté à l'encontre des forces brutes ou hostiles. L'homme du XVIe siècle est un réalisateur : peu sensible aux charmes de la nature sauvage, il prend

Digitized by Google

surtout plaisir à la dompter; il ne l'aime que soumise aux savantes combinaisons des parterres, comme le siècle suivant à la majestueuse ordonnance des jardins à la française. Il la traite à coups de bèche, comme ses ennemis à coups de rapière.

Un contemporain de la Renaissance n'a rien du dilettante. On ne saurait l'être en un temps où il faut, à chaque instant, se défendre ou attaquer. Et s'il se montre impersonnel en ses livres, Belon se révèle, en sa *Chronique*, capable de haines vigoureuses et d'ardentes sympathies. Il y clame furieusement sa haine du huguenot. Mais le triste tableau de la guerre civile, cités dévastées, écoles ruinées, « librairies publicques réduites en cendres, » intellectuels chassés de leur « estude » errant par les grands chemins, l'invasion ennemie ajoutant à ces calamités, ne le détournent point de son labeur, et il le poursuit, inlassable, dans l'espoir que tout n'en sera pas perdu.

Aux heures troubles que nous vivons, sous la menace renouvelée de la guerre étrangère, des discordes civiles, et de la ruée des bas instincts, le travailleur découragé, pressé par les nécessités vulgaires, inquiet des lendemains destructeurs, est parfois tenté d'abandonner sa noble tâche. Belon lui laisse un exemple et une leçon. Et les pages qui lui survivent, échappées à tant de cataclysmes, réjouissent encore, au fond des bibliothèques, quelques fervents des bonnes lettres et de la science désintéressée.

Dr Paul Delaunay.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées.

Paschalis Gallus, *Bibliotheca medica sive catalogus illorum qui ex professo artem medicam in hunc usque annum scriptis illustrarunt*, Bâle, C. Waldkirch, 1590, in-fol., p. 253, 254, 322.

J. G. Schenckius, *Biblia iatrica, sive bibliotheca medica...*, Francfort, Jean Spiessius, 1609, in-8°, p. 441-442.

J.-J. Boissard, *Bibliotheca sive thesaurus virtutis et gloriæ in quo continentur... illustrium virorum effigies et vitæ*, Francfort, G. Fitzner, 1628, 2 vol. in-4°, 3e partie, p. 176.

Joh. Antonidæ Van der Linden, *De scriptis medicis libri duo, quibus præmittitur ad D. Petrum Tulpium manuductio ad medicinam*, Amsterdam, J. Blaev, 1637, in-8°, p. 389-390.

Moreri, *Le Grand Dictionnaire historique*, nouv. éd., Paris, Coignard, 1725, in-fol., t. II, p. 211.

Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres*, t. XXIV, Paris, Briasson, 1733, 44 vol. in-12, t. XXIV, p. 36-45.

Dom Liron, *Singularités historiques et littéraires*, Paris, Didot, 1734, in-12, t. I, p. 438-457.

J.-G. de Chaufepié, *Nouveau Dictionnaire historique et critique* pour servir de supplément au Dictionnaire historique et critique de M. Pierre Bayle, t. I, Amsterdam et la Haye, 1750, in-fol., art. *Belon*.

David Clément, *Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou Catalogue raisonné des livres difficiles à trouver*, t. III, Göttingen, Schmid, 1752, in-4°, art. *Belon*, p. 97-104.

Paquot, *Mém. pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas...*, Louvain, impr. académique, t. XVII, 1769, in-12. Éloge de Belon intercalé dans celui de Clusius, p. 423-425.

Les Bibliothèques françoises de La Croix du Maine et de du Verdier, nouv. éd., par Rigoley de Juvigny, t. II, Paris, Saillant, Nyon, Lambert, 1772, in-4°, p. 251-253; t. III, 1773, p. 234.

J.-A. Hazon, *Notices des hommes les plus célèbres de la Faculté de médecine en l'Université de Paris*, Paris, B. Morin, 1778, in-4°, p. 60-61.

Digitized by Google

Éloy, *Dict. historique de la médecine ancienne et moderne*, Mons, Hoyois, 1778, 4 vol. in-4°, t. I, p. 309-311.

Ansart, *Bibliothèque littéraire du Maine*, Châlons-sur-Marne, 1784, in-8°, p. 168-184.

[Renouard], *Notice de tous les hommes nés dans le département de la Sarthe, Pierre Belon*, Annuaire de la Sarthe, pour l'an 1806, le Mans, Monnoyer, 1806, in-8°, p. 219-220.

Curt Sprengel, *Historia rei herbariæ*, Amsterdam, 1807-1808, 2 vol. in-8°, t. I, p. 377.

Sonnini, *Hist. naturelle générale et particulière des poissons*, Paris, Dufart, an XI, in-8°, t. I, p. 251-255.

J.-C. Lebrun, *Essai de topographie médicale de la ville du Mans et de ses environs*, le Mans, Fleuriot, 1812, in-8°. Catalogue des médecins... nés dans le Maine..., p. 175-177.

J. Poté, *Éloges historiques*, le Mans, Fleuriot, 1816, 39 p. in-8°. Éloge de Belon, p. 1-10.

Jourdan, art. *Pierre Belon*, dans la *Biographie médicale* du Dictionnaire des sciences médicales de Panckoucke, t. II, Paris, Panckoucke, 1820, in-8°, p. 135-139.

J. R. (Richelet), *Biographie, Pierre Belon*, dans l'*Asmodée cénoman*, par Richelet et Longrain, le Mans, 1822, in-8°, p. 121-124, portrait.

P.-H. de Passac, de Vendôme, *Notice sur Pierre Belon, médecin de la Faculté de Paris, naturaliste et voyageur*, Blois, Aucher Eloy, 1824, 11-18 p. in-8°.

Pesche et Desportes, *Biographie et bibliographie du Maine et du département de la Sarthe*, le Mans et Paris, 1828, in-8°, p. 76-80.

G. Cuvier, *Hist. des sciences naturelles depuis leur origine jusqu'à nos jours chez tous les peuples connus*, publ. par Magdeleine de Saint-Agy, Paris, Fortin, Masson, 1841-1845, 5 vol. in-8°, t. II. p. 65-73.

Desportes, *Bibliographie du Maine*, le Mans, Pesche, 1844, in-8°, p. 215-217.

P.-A. Cap (Gratacap, dit), *Pierre Belon, naturaliste du XVIe siècle*. Notice historique lue à la séance de rentrée de l'École et de la Société de pharmacie de Paris, le 5 septembre 1851, Paris, E. Thunot et Cie, 1851, 14 p. in-8° (extrait du *Journal de pharmacie et de chimie*, 3e série, t. XX, p. 415-425, et reproduit dans Cap, *Études biographiques pour servir à l'his-*

Digitized by Google

toire des sciences, 1re série, chimistes, naturalistes, Paris, V. Masson, 1837, in-8o, p. 70-83).

Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*, t. V, Paris, Firmin-Didot, 1855, in-8o, art. *Belon*, p. 295-299.

Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne*, nouv. éd., Paris, Leipzig, 1854-1865, 45 vol. in-8o, t. III, p. 601-602, art. *Belon*, par D. M.-T. (Musset-Pathay?) et Dupetit-Thouars.

E. H. F. Meyer, *Geschichte der Botanik*, Kœnigsberg, Bornträger, 1854-1857, 4 vol. in-8o, t. IV (1857), p. 260, 357-358, 402-403.

P. Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris, Larousse, 1867, in-fol., t. II, art. *Belon*, p. 524-525.

P.-A. Cap, *La science et les savants au XVIe siècle*, Tours, Mame, 1867, 317 p. in-8o, p. 120-128, 162.

J. de Liron d'Airoles, *Notice historique sur Pierre Belon*, Revue horticole, 40e année, 1868 (Paris, Libr. agricole de la maison rustique), in-8o, p. 92-93. Mauvaise notice, farcie de fautes onomastiques grossières et de confusions.

B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, nouv. éd., Paris, Dumoulin, 1870-1877, 10 vol. in-16, t. II, p. 64-81, et t. X, p. 229-230.

F. Hœfer, *Hist. de la botanique, de la minéralogie et de la géologie*, Paris, Hachette, 1872, in-12, p. 83-84 et 139-140.

F. Hœfer, *Hist. de la zoologie*, Paris, Hachette, 1873, in-12, p. 180-181.

Linus Lavier, *Pierre Belon*, le Mans, E. Champion, 1876, 48 p. in-12.

Fournier, art. *Belon*, dans Baillon, *Dict. de botanique*, t. I, Paris, Hachette, 1876, in-fol., p. 398.

F. Legeay, *Les rues du Mans, notes historiques*, le Mans, impr. de l'Union de la Sarthe, 1882, 3 ff. et 287 p. in-12, p. 6-10.

L. Crié, *Pierre Belon et la nomenclature binaire*. C.-R. hebd. des séances de l'Académie des Sciences, t. XCXV, 14 août 1882, p. 352-353.

L. Crié, *Pierre Belon et la nomenclature binaire*, Revue scientifique, 3e année, 2e semestre, no 24, 9 décembre 1882, p. 377-740.

Pierre Belon, du Mans, et l'anatomie comparée, Ibid., 3e année, 2e semestre, no 16, 14 octobre 1882, p. 481-485.

Digitized by Google

Les voyages de P. Belon et l'Égypte au XVIe siècle, Ibid., 4e année, 1er semestre, n° 7, 17 février 1883, p. 197-203.

P. Belon et l'ichtyologie, Ibid., 3e année, 1er semestre, n° 24, 16 juin 1883, p. 741-745.

P. Belon et l'horticulture, Ibid., 3e année, 2e semestre, n° 17, 27 octobre 1883, p. 534-538.

P. Belon et l'histoire naturelle du dauphin, Ibid., 4e année, 1er semestre, n° 22, 31 mai 1884, p. 689-692.

L. Crié, *Pierre Belon, du Mans, et son œuvre*, Bull. Soc. philotechnique du Maine, 3e année, 1883, n° 3, p. 121-125.

Calvet, *Éloge de Pierre Belon, du Mans*, prononcé à la distribution solennelle des prix aux élèves du lycée du Mans, le 4 août 1883, Ibid., p. 127-135.

L. Crié, *Souscription publique pour la statue de Pierre Belon, du Mans. Pierre Belon et son œuvre*, le Mans, impr. E. Lebrault, 1884, 8 p. in-8°, et portrait sur la couverture.

L. Crié, *Pierre Belon, du Mans, et son œuvre*, Bull. Soc. horticulture de la Sarthe, 1er-2e trimestres 1884, p. 237-240.

A. Désigné, *Éloge de Pierre Belon, savant naturaliste, né tout près du Mans en 1517, mort en 1564*, le Mans, impr. Beauvais, 1884, 15 p. in-8°.

Emm. Teilhard, *Notes sur les observations ornithologiques faites par Pierre Belon en Auvergne*, Clermont-Ferrand, typ. F. Thibaud, 1884, 19 p. in-8°.

Unger, art. *Pierre Belon*, in Wernich et Hirsch, *Biographisches lexikon der hervorragenden Aerzte*, t. I, Vienne et Leipzig, Urban et Schwarzenberg, 1884, in-8°, p. 386.

A la mémoire de Pierre Belon, du Mans, 1517-1564, Liège, 1885, 29 p. in-8° et portrait hors texte (extrait de la *Belgique horticole*, 1885). Ce recueil d'articles reproduit, p. 17-29, l'article de Crié sur *P. Belon et l'horticulture*.

H. C. (Henri Chardon), *Pierre Belon, les du Bellay et les jardins de Touvoie*, Union de la Sarthe, 15 et 16 octobre 1887.

Léon Deschamps, *Pierre Belon naturaliste et explorateur*, Revue de géographie, novembre 1887, p. 321-333; décembre 1887, p. 433-440.

L. Crié, *Pierre Belon*, Bull. Soc. horticulture de la Sarthe, t. XI, 1887, 3e trimestre, p. 336-340.

Inauguration de la statue de P. Belon, Ibid., 4e trimestre, p. 367-369 (fig.).

A. Ledru, *Pierre Belon*, La petite Union littéraire du Maine,

Digitized by Google

3e année, no 6, 1er novembre 1887 (le Mans, Leguicheux), 4 col. et 1 grav.

G. Pouchet, *Inauguration de la statue de Belon au Mans le 9 octobre 1887. Discours de M. G. Pouchet*, Journal de l'anatomie et de la physiologie, 23e année, décembre 1887, p. 673-676.

A. Leconte, *Cantate à Pierre Belon, dédiée à M. B. Hauréau*, le Mans, E. Lebrault, 1887, 16 p. in-8o (avec notes et références).

Marcel Baudouin, *Les monuments de Pierre Belon dans la Sarthe*, Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, 1892, et tirage à part, Paris, Klincksieck, et bureaux de la Revue, 1892, 13 p. in-8o

P. M., art. *Pierre Belon*, dans la *Grande Encyclopédie*, t. VI, Paris, Ladmirault, s. d., in-fol., t. VI, p. 102-103.

Ant. Vernière, *Les voyageurs et les naturalistes dans l'Auvergne et dans le Velay*, Clermont-Ferrand, typ. Mont-Louis, 1900, 122 p. in-8o, p. 23-24, 26.

Lud. Legré, *La botanique en Provence au XVIe siècle, Pierre Belon*, Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille, 1901-1903, p. 85-114.

Henri Potez, *Deux années de la Renaissance (1552-1554), d'après une correspondance inédite* [de Denys Lambin], Revue d'histoire littéraire de la France, 13e année, 1906, p. 458-498 et 658-692.

L. Froger, *Note sur Pierre Belon*, Les Annales fléchoises et la vallée du Loir, t. VIII, septembre-octobre 1907, p. 308-312.

L. Cordelet, *Inauguration de la statue de Belon, 10 octobre 1887*, dans *Ma vie publique dans la Sarthe, quelques documents*, Paris, Société anonyme de publicité périodique, 1919, 90 p. in-8o, p. 32-34.

A. Ledru, *Pierre Belon, 1517-1564*, La Province du Maine et le Souvenir manceau de la Grande Guerre, t. I, janvier-février 1921, p. 16-22.

Paul Delaunay, *Les voyages en Angleterre du médecin naturaliste Pierre Belon du Mans*, Proceedings of the Third international Congress of the History of Medicine (Londres, juillet 1922), Anvers, impr. de Vlijt, 1923, in-8o, p. 306-308, et 3 p. in-8o.

Paul Delaunay, *Un adversaire de la Réforme. Les idées reli-*

Digitized by Google

gieuses de Pierre Belon, du Mans, Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne, 1922, t. XXXVIII, 2e série, fasc. 134, p. 97-117; article critiqué en sens inverse par John Viénot (*La réaction historique dans les Sociétés d'histoire et d'archéologie de province*, Revue chrétienne, 71e année, 4e série, mai-juin 1923, p. 162-164), et L. Hubert (*Bibliographie*, La Province du Maine, t. III, mai-juin 1923, p. 158-160).

P. Delaunay, *Pierre Belon naturaliste*. — I : *P. Belon et la philosophie des sciences naturelles*, Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, t. XLIX, 1923-1924, p. 13-39, et tirage à part, le Mans, Monnoyer, 1923, 27 p. in-8o. — II : *P. Belon lithologiste et géologue*. — IV : *P. Belon mammalogiste*, Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, t. XLIX, 2e fascicule, 1924, p. 233-290.

Sources manuscrites.

Catalogue des personnes de la Province qui se sont Rendus Recommandables par les Lettres, par leurs emplois ou par quelques autres endroits [par G. Négrier de la Crochardière], Bibl. munic. du Mans, mss., no 351, in-4o, fol. 46 et 218-221.

Bibliothèque de la Province du Maine ou Ca[talogue] *général de tous les auteurs nés dans la province du Maine qui ont écrit... depuis 1500 jusqu'à ce jour...* [par ***, membre de la Société libre des arts établie au Mans] (1799). Bibl. munic. du Mans, mss., no C 182/2, in-fol., fol. 57-63.

Éloge de Pierre Belon (anonyme), Archives de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, XIII, B², 7 fol. non paginés.

Renouard, *Éloge de Pierre Belon*, lu dans la séance publique de la Société libre des arts du Mans, 30 mai 1807, Ibid., XII, B² *bis*, 6 fol. non paginés.

Ph. de Passac, *Éloge historique de Pierre Belon et de ses ouvrages*, Ibid., XIII, B³, 11 fol. non paginés.

Digitized by Google

ICONOGRAPHIE[1]

1° Portraits gravés.

a. XVIe siècle.

A. — Buste de 3/4 à gauche (non signé) de Pierre Belon, avec, en exergue : AN. | AET. 36 | en tête des *Observations de plusieurs singularitez*. — Reproduit en tête de l'*Histoire de la nature des oyseaux* (1555) — au verso du 9e feuillet liminaire des *Portraits d'oyseaux* (1557) et dans les feuillets liminaires des *Remonstrances sur le défaut du labour et culture des plantes* (1558).

Ce portrait, le seul publié du temps de Belon, a servi de thème à toutes les effigies plus ou moins fantaisistes exécutées depuis.

b. XVIIe-XVIIIe siècles.

B. — Buste de 3/4 à droite, en bonnet carré, au dessous : *Petrus Bellonius* | *Medicus Gal.* (Gravé au burin, anonyme.) — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N^2.

C. — Buste de 3/4 à droite, en bonnet carré, au-dessous : *Petrus Bellonius*, et ce quatrain :

Quotquot sunt sparsim mundo miracla latebant;
Bellonii at cunctis nota facis populis;
Qum iam pyramidum occiderat Babylonia moles
Doctorum calamis cedite Pyramides.

(Gravé au burin, anonyme.) — Bibl. nat., Estampes, N^2.

D. — Buste de 3/4 à gauche, en bonnet carré. — Dans l'angle supérieurgauche, 128. — Au-dessous : *Pierre Belon* (non signé). — Bibl. nat., Estampes, N^2. (Gravé au burin pour la *Chronologie universelle*.)

E. — Buste de 3/4 à gauche, en fraise et bonnet carré, dans un cadre carré entouré de rocailles, palmes et lauriers; en haut, guirlandes de roses. — Dans le cadre : *Belon* | *né en 1530, mort en 1577* (ces dates sont fautives). — En bas, à

1. Cf. A. Mautouchet, *Essai d'iconographie mancelle*, Mamers, Fleury-Dangin, 1895, 85 p. in-8°, p. 58-59. — Et Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes, Portraits, N^2, série : Belon, Pierre.

Digitized by Google

gauche, *J. Blanchon, inv. et sculp.* (Gravé à l'eau-forte.) — Bibl. nat., Estampes, N². — Il existe des épreuves en sanguine. (Exécuté pour l'*Histoire des philosophes modernes*, de A. Saverien, Paris, 1760-1769, 4 vol. in-8°.)

c. XIXe siècle.

F. — Buste de 3/4 à droite, en fraise et bonnet carré. — Au-dessous : *Pierre Belon*, lithographie anonyme, dans l'*Asmodée cénoman* de 1822, en regard de la p. 121.

G. — Buste de 3/4 à droite, en bonnet carré (vignette quadrangulaire). — Au-dessous : *Pierre Belon.* (Gravé par Ambr. Tardieu.) — Bibl. nat., Estampes, N².

G'. — Buste de 3/4 à droite, dans un ovale : *Dessiné et gravé par Ambroise Tardieu d'après le portrait du Voyage dans le Levant.* — Au-dessous, épigraphe :

Pierre Belon, | *médecin, voyageur et zoologiste* | *né à la Soulletière, près Fouletourte (département de la Sarthe), vers 1517,* | *mort près Paris le... avril 1564.* | — In-8°.

H. — Buste de 3/4 à gauche : *Pelletier del.* — *Lith. de Duperray.* — Au-dessous : *Pierre Belon,* | *naturaliste.* (Extrait de Pesche et Desportes, *Biographie et bibliographie du Maine et du département de la Sarthe*, le Mans et Paris, 1828, in-8°.)

I. — Buste de 3/4 à gauche, non signé : *Belon,* | *né en 1530, mort en 1577.* — Gravure sur cuivre, à la sanguine. — In-12.

J. — Buste de 3/4 à gauche, en bonnet carré. — *Boulenaz sculp.* (Bibl. nat., Estampes, N².)

2° Sculpture.

A. — Pierre Belon, buste de face, tête nue, par Ch. Filleul. (Le Mans, Musée de la préfecture, n° 459 du catalogue (plâtre). Au-dessus de la porte d'entrée.)

B. — Pierre Belon, buste de face, en fraise et bonnet carré, signé *Ch. Filleul, 1884.* (Le Mans, Musée de la préfecture, n° 460 du catalogue, salle de conchyliologie. Plâtre.)

C. — Pierre Belon, assis dans un fauteuil, en bonnet carré et robe doctorale, statue en pied (bronze), par Ch. Filleul, au Mans, square de la Préfecture (inaugurée le 9 octobre 1887). — Nous avons reproduit les inscriptions du socle dans le *Corpus inscriptionum ad Medicinam biologiamque spectantium*, de Raphaël Blanchard, Paris, Asselin et Houzeau, 1909, in-8°, n° 138, p. 68-69.

Digitized by Google

D. — Pierre Belon, médaillon circulaire, par Ch. Filleul; en exergue : PIERRE BELON, NATURALISTE ET VOYAGEUR, CH. F. FECIT. — Effigie barbue, de profil à droite, en fraise et bonnet rond. — Diam. 0m14, terre cuite. (Coll. de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.)

E. — Pierre Belon, debout, en bonnet rond et fraise, son manteau sur le bras gauche, un piochon dans la main droite, statue en pied (bronze), par Mlle Anaïs Loriot, sur la grande place de Foulletourte.

E'. — Il existe de cette statue une autre maquette (terre cuite), un peu dissemblable : Belon debout, en bonnet rond et fraise, son manteau sur le bras droit, tenant de la main gauche un piochon, de la main droite une fleur; sur le socle : *Mlle Anaïs L., 1882*. (Coll. de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.) Hauteur : 0m46.

3° Portraits a l'huile.

[Non signé] Pierre Belon : P. BELON D. M. | PAR. ÆT. 44. (Galerie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, n° 12.)

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES DE PIERRE BELON

I.

Imprimés.

A. — *L'histoire naturelle des* | *estranges poissons* | *marins* | *avec la vraie peincture* | *et description du Dauphin et de* | *plusieurs autres de son espèce* | *observée par Pierre Belon du Mans*, Paris, impr. de Regnaud Chaudière, 1551, 55 feuillets paginés au recto et 3 feuillets de tables non paginés, pour la table et la marque finale *Au Temps*, in-4°.

B. — *P. Bellonii Cenomani* | *De admirabile ope*|*rum antiquorum et* | *rerum suspiciendarum præstantiâ* | Liber primus |. De medicato funere seu cadavere condito et lugubri defun|ctorum ejulatione. Liber secundus. — De medicamentis non-

Digitized by Google

nullis, servandi cadaveris vim obti|nentibus. Liber tertius. — Paris, B. Prevost, 1553, 8 feuillets liminaires, 54 feuillets paginés au recto et 4 feuillets non paginés pour l'index terminal.

Même édition, sous le même titre, mais colophon au nom et à la marque (*In pingui gallina*) du libraire Guill. Cavellat, Paris, 1553, VIII feuillets liminaires, 54 feuillets, 4 feuillets non paginés pour l'index final, in-4°.

Réimprimé dans le *Thesaurus græcarum antiquitatum*, de J. Gronovius, Leyde, van der Aa, 1697-1702, 13 vol. in-fol., t. VIII (1699), col. 2541-2640, et 3 feuillets liminaires non cotés.

C. — *P. Bellonii Cenomani* | *De arboribus* | *Coniferis, resiniferis, aliis* | *quoque nonnullis sempiterna fronde virentibus,* | *cum earundem iconibus ad vi|vum expressis* | *Item de melle cedrino, Cedria, Agarico, Resinis, et iis quæ ex co|niferis proficiscuntur*, Paris, B. Prévost, 1553, 8 feuillets liminaires, 32 feuillets paginés au recto, fig.

La même édition, sous le même titre, mais au nom et à la marque (*In pingui gallina*) de l'éditeur Guill. Cavellat, Paris, 1553, 8 feuillets liminaires, 32 feuillets in-4°, fig.

D. — *Petri Bellonii Cenomani* | *De aquatilibus Libri duo,* | *cum iconibus ad vivam ipsorum effigiem, quoad* | *ejus fieri potuit expressis,* | *ad amplissimum Cardinalem Castillionoeum,* | Paris, Ch. Estienne, 1553, in-8° oblong, 16 feuillets liminaires non paginés, 448 p., fig.

E. — *La nature et diversité* | *des Poissons* | *avec leurs pourtraicts representez au* | *plus près du naturel,* | Paris, Ch. Estienne, 1555, in-8° oblong, 19 feuillets liminaires non cotés et 448 p., fig.

Une partie de ces observations ichtyologiques sont reproduites dans *Conradi Gesneri medici Tigurini Historiæ Animalium Liber IIII, qui est de Piscium et Aquatilium Animantium naturâ...* Continentur in hoc volumine, Petri Bellonii Cenomani medici hoc tempore Lutetiæ eximii de Aquatilibus singulis scripta. — Tiguri (Zurich), Christ. Froschover, 1558, in-fol. — Francfort, A. Cambierus, 1604, in-fol., et 1620, in-fol.

F. — a. *Les* | *observations* | *de plusieurs singularitez et* | *choses mémorables, trouvées en Grèce, Asie, Ju|dée, Egypte, Arabie et autres pays estran|ges, rédigées en trois livres* | *par Pierre Belon* | *du Mans,* | Paris, G. Corrozet, 1553, XII feuillets

Digitized by Google

liminaires non paginés, 210 feuillets paginés au recto, 2 feuillets terminaux pour le privilège et l'erratum, in-4°, fig.

b. *Les | observations | de plusieurs singula|ritez et choses memorables, trouvées | en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Ara|bie et autres pays estranges, re|digées en trois livres par | Pierre Belon du | Mans | Reveuz de nouveau et augmentez de figures | A monseigneur le cardinal de Tournon | ...* Paris, chez G. Cavellat, 1554, 12 feuillets liminaires non paginés, 211 feuillets, et un feuillet terminal, non coté, pour le privilège, in-4° (quelques exemplaires ont les figures coloriées).

c. *Les | observations | de plusieurs singula|ritez et choses memorables trouvées | en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Ara|bie et autres pays estranges, re|digées en trois livres par | Pierre Belon du | Mans | Reveuz de nouveau et augmentez de figures,* | Paris, G. Corrozet, 1555, in-4°, 12 feuillets liminaires et 211 feuillets paginés au recto.

d. *Les | observations | de plusieurs | singularitez et choses | mémorables trouvées | en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie et | autres pays estranges, rédigées en | trois livres par Pierre Belon | du Mans | Reveuz de nouveau et augmentez de figures,* | Paris, Hiérosme de Marnef, et veuve de G. Cavellat, 1588, 12 feuillets liminaires et 468 p. in-4°, avec, en appendice, hors texte, « le portraict du mont Sinaï ».

Cet ouvrage a été réédité à plusieurs reprises à l'étranger.

e. *Les | observations | de Plusieurs Singula|ritez et choses mémorables, trouvées en Grè|ce, Asie, Judée, Egypte, Arabie et au|tres pays estranges, Rédigées en trois Livres, par Pierre | Belon du Mans | Reveuz derechef et augmentez de figures, avec | une nouvelle Table de toutes les ma|tières traictées en iceux,* Anvers, Jean Steelsius, 1555, VIII feuillets liminaires, 376 feuillets paginés au recto, 1 feuillet pour l'extrait du privilège, 32 feuillets non paginés pour les tables, in-8°, fig. sur bois. (Imprimé par Chr. Plantin.)

Certains exemplaires portent sous le titre, au lieu de la marque de Steelsius, celle de Chr. Plantin, « au Vigneron ».

Les figures sont des copies réduites de celles des éditions parisiennes de 1553 et 1554, taillées par Arnold Nicolaï, car on les retrouve, retournées ou renversées, dans l'édition plantinienne.

f. *Petri Bellonii | Cenomani | Plurimarum Singularium |*

Digitized by Google

et memorabilium rerum in Græcia, Asia, | *Ægypto, Judæa, Arabia, aliisq. exteris Pro*|*vinciis ab ipso conspectarum obser*|*vationes, tribus Libris* | *expressæ* | *Carolus Clusius Atrebas e Gallicis Latinas faciebat*, Anvers, Chr. Plantin, 1579, 8 feuillets liminaires paginés au recto, 495 p. in-8°, fig. sur bois. (Bibl. du musée Plantin, Anvers.)

Les planches de cette édition ne sont plus celles exécutées par A. Nicolaï pour l'édition de 1555, les bois ayant été dispersés lors de la vente judiciaire subie par Plantin en 1562. Elles furent refaites par le graveur Peter van der Borcht d'après les gravures de Nicolaï. Van der Borcht, qui n'avait que dix ans en 1555, et qui n'entra à la maison Plantin qu'à partir de 1565, ne peut revendiquer la paternité des planches de l'édition de 1555. (Cf. *Correspondance de Chr. Plantin*, lettre 1224, notes VIII et IX, p. 171 et 173. — Maurice Sabbe, *Uit de briefwisseling van Clusius met Chr. Plantin en J. Moretus*, Revue Het Boek, de la Haye, Martinus Nijhoff, 1921, et notes manuscrites du docteur Tricot-Royer, d'Anvers.)

g. *Petri Bellonii* | *Cenomani* | *Plurimarum singularium et memorabilium rerum* | *in Græciâ, Asiâ, Ægyto, Judæa, Arabia aliisque* | *exteris Provinciis ab ipso conspectarum* | *observationes* | *tribus libris expressæ* | *Carolus Clusius Atrebas* | *e Gallicis Latinas faciebat et denuo recensebat* | *altera editio, longé castigatior et quibusdam scholiis illustrata.* | *Ex officina Plantiniana Raphelengii*, 1605, VI feuillets liminaires, 208 p. in-fol., fig. sur bois. — Suivi (p. 209-241) de *Petri Bellonii... De neglectâ stirpium culturâ...* (voir ci-dessous).

g'. Cette traduction a été rééditée à la suite de *Caroli Clusii Atrebatis* | *Aulæ Cœsareæ quondam Familiaris* | *Exoticorum* | *libri decem* | *quibus Animalium, Plantarum, Aromatum,* | *aliorumque peregrinorum Fructuum* | *Historiæ describuntur Item* | *Petri Bellonii observationes* | *eodem Carolo Clusio interprete* | *(Leyde)... Ex officina Plantiniana Raphelengii*, 1605, X feuillets liminaires, 355 p., 4 p. non paginées, in-fol.

h. Une traduction allemande des *Observations* a été donnée par H. E. G. Paulus, *Sammlung der merkwurdigsten Reisen in den Orient, in Uebersezungen und Auszügen...*, Iéna, 1792-1803, 7 vol. in-8°, t. I (1792), p. 197-342, sous le titre : *Peter Belon's Bemerkungen auf einer Reise von Cairo durch den Sinaïtischen Strich von Petraischen Arabie nach Palæstina zwischer den Jahren 1546 und 1549 aus dem Französischen Origi-*

Digitized by Google

nal neu übersetzt. — T. II (1792), p. 1-26, sous le titre : *Peter Belon's Bemerkungen auf seiner Reise durch Syrien aus dem Französischen original, Paris 1555 in-4°, neu übersetzt*, et (*Ibid.*, t. II, p. 243-259) annotations : *Anmerkungen des Herausgebers zu Belon's Reise*

Enfin le passage relatif aux mines de Siderocapsa a été reproduit par Gobet (sous le titre : *Description des mines de Siderocapsa, en Macédoine, suivant les ordres de François Ier*), dans *Les anciens minéralogistes du royaume de France*, Paris, Ruault, 1779, in-8°, 1re partie, p. 53-74.

G. — *L'Histoire* | *de la nature des* | *Oyseaux, avec leurs* | *descriptions et naïfs portraicts,* | *retirez du naturel* | *escrite en sept livres,* | Paris, G. Cavellat, 1555, in-fol., 14 feuillets liminaires, 381 p. in-fol., fig. — Une autre édition, Paris, G. Corrozet, 1555, in-fol., xxviii-382 p., fig. — Quelques exemplaires ont les figures coloriées.

La Croix du Maine cite, contrairement à D. Clément, une 2e édition de 1557, in-4°, par confusion avec les Portraits d'oyseaux.

H. — *Portraits* | *d'oyseaux, ani*|*maux, serpens, her*|*bes, arbres, hommes et* | *femmes d'Arabie et Egypte* | *observez par* | *P. Belon du Mans,* | *Le tout enrichy de Quatrains pour plus* | *facile cognoissance des Oyseaux et* | *autres Portraits, plus y est adjousté la Carte du Mont Attos, et* | *du Mont Sinay pour l'intelligence de leur religion,* | à Paris, chez G. Cavellat, 1557, in-4°, 10 folios liminaires, cotés aij-i du 2e au 9e, et 122 folios paginés au recto, plus un dernier (carte du Bosphore) non paginé, coté Hiij, fig. — Une 2e édition, de 1618, in-4°, est signalée par Hauréau.

I. — a. *Les Remon*|*strances sur le* | *default du labour* | *et culture des plantes et de la* | *cognoissance d'icelles,* | *contenant* | *la manière d'affranchir et apprivoiser les* | *arbres sauvages,* Paris, Corrozet, 1558, petit in-8°, xx feuillets liminaires, 80 feuillets paginés au recto, portrait.

b. Il en existe une traduction latine, *Petri Bellonii*|*Cenomani* | *medici* | *De neglectâ Stirpium Culturâ* | *atque earum cognitione* | *Libellus* | *Edocens qua ratione Silvestres arbores cicu*| *rari et mitescere queant,* | *Carolus Clusius Atrebas* | *e Gallico Latinum faciebat,* Anvers, Chr. Plantin, 1589, 87 p. in-8°.

b'. Cette traduction, *Petri Bellonii* | *Cenomani* | *Medici* | *De neglecta Plantarum Culturâ* | *atque earum cognitione* | *Libellus :*

Digitized by Google

| *Edocens qua ratione silvestres arbores cicurari* | *et mitescere queant* | *Carolus Clusius* | *Atrebas* | *ante aliquot annos e Gallico Latinum faciebat* | *et nunc denuo recensebat* | est également reproduite (p. 209-204) à la suite de l'édition de 1605 des *Observationes, ex Officinâ Plantiniana Raphelengii.*

II.

Manuscrits.

La Cronique de Pierre Belon, du Mans, médecin, au roy Charles neufyesme de ce nom, bibl. de l'Arsenal, à Paris, ms. 4651 (904 H. F.), fol. 88-141 (lacune aux fol. 141-142). — Reprise au fol. 143 recto sous le titre : *Le siège des Huguenots devant la ville de Molins*, jusqu'au fol. 161 r°. — Il y a peut-être dans cette partie du ms. une interpolation : le récit du siège (cf. fol. 152 r°) paraît emprunté à un chasublier de Moulins. — Reprise au fol. 161 r° sous le titre : *Le siège du Roy devant la ville de Bourges*, jusqu'au fol. 250 r°. (Un hiatus au fol. 183). — Cette dernière partie est, à n'en point douter, de Belon.

Ce manuscrit, du XVIIe siècle, sur papier (0,240×0,175), est une copie de la Chronique de Belon, faite de la main de François Duchesne, historiographe de France, et fait partie d'un recueil formé par ce dernier. (Cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, bibl. de l'Arsenal, t. IV, par H. Martin, Paris, Plon, Nourrit, 1888, in-8°, p. 415-416.)

Digitized by Google

LES ARMOIRIES DES RONSARD

DANS UN MANUSCRIT

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La Bibliothèque nationale conserve, sous le numéro 24920 du fonds français, un manuscrit héraldique des xve et xvie siècles, formé de trois fragments d'armoriaux auxquels on a ajouté çà et là quelques blasons, les uns dessinés, les autres peints.

Au folio 55, se voient trois écus rangés sur une même ligne. Celui du centre porte trois poissons posés en fasce. Celui de dextre, écartelé, renferme les mêmes armes au premier quartier; le deuxième quartier offre une étoile à six rais entourée de six cercles; le troisième, un fascé enté; le quatrième, un chef sur champ d'hermine. Celui de senestre est écartelé; aux premier et quatrième quartiers, il porte trois chaudrons; aux deuxième et troisième, un burelé ou un fascé, irrégulièrement tracé.

Au-dessus des deux premiers écus, se lit le nom de *Ronssart* ou *Roussart;* il est impossible de distinguer les *u* des *n*, dans cette écriture. Au-dessus du dernier écu, est écrit le mot : *Paissonniere*.

Il est aisé de reconnaître dans ces croquis les armoiries de la famille Ronsard et de ses alliances.

Au centre, se trouve le blason propre des Ronsard : les trois *rousses*[1] d'or (ou d'argent) en champ d'azur.

1. Les gardons, appelés *rosses* ou *rousses* dans le langage populaire, ont pris place comme emblèmes parlants dans les armes des familles Rosset (Provence), Le Rosseau (pays de Liège), Rousselot (Franche-Comté), comme dans celles de la famille Ronsard (ou Roussart). Sur les erreurs qui se sont produites dans la description et

Digitized by Google

L'écu de dextre est semblable à l'un de ceux qui ont été peints sur les murs du château de la Poissonnière et qui s'y voient encore, plus ou moins détériorés[1]. Il renferme, avec les armes des Ronsard, trois autres blasons. On reconnait, au deuxième quartier, les annelets de gueules et l'étoile d'azur sur champ d'or des d'Illiers des Radrets; au troisième quartier, le fascé enté d'or et de gueules des Maillé; au quatrième, le chef de sable sur hermine des Verrières. On sait que Louis Ronsard, père du poète, était né du mariage d'Olivier Ronsard et de Jeanne d'Illiers, et qu'Olivier Ronsard était fils de Jean Ronsard et de Briande de Verrières[2].

La réunion au blason des Ronsard de ceux des familles d'Illiers et de Verrières s'explique donc facilement. Mais que font là les armes des Maillé?

Certains biographes de Pierre de Ronsard, certains généalogistes de sa famille ont pensé que c'était par une prétention injustifiée que les Ronsard avaient introduit dans leurs armoiries un quartier de Maillé[3]. Ils ne refusent pas de croire que Jean d'Illiers, seigneur des Radrets, ait épousé Catherine de Maillé : plusieurs documents le démontrent[4]. Mais ils veulent que Jeanne d'Illiers, mariée à Olivier Ronsard, soit issue d'une première femme du même Jean d'Illiers, qu'ils nomment Catherine d'Échelles.

La filiation qu'ils admettent n'est fondée que sur un ta-

l'interprétation de ces dernières armes, on pourra consulter O. de Poli, *Les armoiries de Ronsard*, dans l'*Annuaire du Conseil héraldique de France*, 1893, p. 163-183. Je ne crois pas, comme l'auteur de ce mémoire, que les poissons rappellent le nom de la Poissonnière. Voir aussi H. Longnon, *Pierre de Ronsard*, p. 417-422.

1. L.-A. Hallopeau, *Sur les armes peintes au manoir de la Possonnière*, dans les *Annales fléchoises*, t. VI, 1905, p. 90-96.

2. Bibl. nat., Pièces originales 2540, dossier 56832, fol. 27, 34; Hallopeau, *loc. cit.*; du même, *Sur les armoiries sculptées au manoir de la Possonnière*, volume cité, p. 1-14; du même, *Sur les ancêtres maternels de Pierre Ronsard*, même volume, p. 189-192.

3. Voir Hallopeau, *Sur les armoiries peintes au manoir de la Possonnière*, recueil cité, p. 92; E. Vallée, *Notes généalogiques sur la famille d'Illiers*, dans *La province du Maine*, t. XII, p. 193-197.

4. Ledru et Denis, *La maison de Maillé*, t. I, p. 123; t. III, p. 171.

Digitized by Google

bleau généalogique qui renferme plusieurs erreurs[1]. Il est à croire que c'est de Catherine de Maillé qu'est née Jeanne d'Illiers et que ce sont les armes de cette Catherine que l'on trouve à la Poissonnière, non seulement peintes sur un écu semblable à celui que nous examinons, mais encore sculptées sur le linteau d'une cheminée, parmi les blasons des familles alliées aux Ronsard[2].

Je crois que, dans son ensemble, l'écu de dextre représente les quatre lignes de Louis Ronsard : les deux paternelles étant Ronsard et Verrières; les deux maternelles, Illiers et Maillé. Il faut noter que l'ordre des lignes n'est pas correctement observé. En effet, les deux quartiers paternels devraient être à dextre, les deux maternels à senestre. Il faudrait que les deux quartiers de la pointe (Maillé et Verrières) fussent intervertis.

L'écu qui figure à senestre dans notre manuscrit donne les armes de la femme de Louis Ronsard, Jeanne Chaudrier. Le blason parlant des Chaudrier[3] (*d'argent à trois chaudrons de sable*) y est écartelé d'un fascé ou burelé qui me paraît être une reproduction incomplète du blason des Parthenay (*burelé d'argent et d'azur à la bande*, ou *bâton, de gueules*). De la même manière, les chaudières des Chaudrier sont jointes au burelé à la bande brochante des Parthenay sur le sceau qui a été apposé à des quittances données par Jean Chaudrier, seigneur de Cirière[4],

1. Bibl. nat., Pièces originales 1556, dossier 35560, p. 147. Cette généalogie a été publiée par M. Froger (*Nouvelles recherches sur la famille de Ronsard*, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. XV, p. 224).

2. Hallopeau, *Sur les armoiries sculptées au manoir de la Possonnière*, volume cité, p. 8. Cf. H. Longnon, *Pierre de Ronsard*, p. 33, note 1; E. Vallée, *loc. cit.* Un écu écartelé d'Illiers et de Maillé se voit aussi sur la belle cheminée construite, en 1515, à Fleury-en-Vexin, par Antoine de Thibivilliers, fils de Jean de Thibivilliers et de Catherine d'Illiers (L. Régnier, *Notice archéologique sur la commune de Fleury*, dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, t. XVIII, p. 412 et suiv., 736 et suiv.; Vallée, *op. cit.*, p. 194, note 1, 239, 240).

3. Le nom de cette famille s'écrivait ordinairement *Chauderie* jusque vers la fin du xve siècle.

4. Deux-Sèvres, arr. de Bressuire, cant. de Cerizay.

Digitized by Google

en 1444, 1466, 1468 et 1475[1]. Les armes des Chaudrier et celles des Parthenay paraissent encore réunies dans un des écus peints au château de la Poissonnière[2].

Les Chaudrier ont voulu conserver dans leurs armoiries la trace d'une parenté lointaine, mais singulièrement flatteuse. Au XIVe siècle, Jean Chaudrier[3], bourgeois de la Rochelle, plusieurs fois maire de cette ville, avait obtenu la main d'une personne de haute lignée, Jeanne, fille de Gui l'Archevêque de Parthenay, seigneur de Soubise[4] et

1. Bibl. nat., Pièces originales 713, dossier 16363, p. 2, 4, 7, 13.

2. L'un des écus peints sur les murs de la grande salle, au manoir de la Poissonnière, porte, au premier quartier, un blason qui paraît bien réunir, sur champ coupé, les armes des Parthenay à celles des Chaudrier. D'après la description et le dessin donnés par M. Hallopeau (*Sur les ancêtres maternels de Pierre de Ronsard*, volume cité, p. 190), la peinture présente des incorrections héraldiques qui peuvent être le fait d'un artiste peu instruit ou peu soigneux, ou encore résulter de retouches maladroites. On a voulu, je pense, y représenter les quatre lignes de Jeanne Chaudrier. Au premier quartier sont les armes des Chaudrier augmentées de celles des Parthenay; au deuxième, les armes (incorrectement reproduites) des Beaumont; au troisième, les armes (correctement représentées) des Rouault; au quatrième, les armes des Bonenfant (avec substitution de besants à des roses). On sait que Jeanne Chaudrier, mère de Pierre de Ronsard, était fille de Jean Chaudrier et de Joachine de Beaumont. Ledit Jean Chaudrier était fils d'un autre Jean Chaudrier (et non, comme on l'a dit, de René Chaudrier) et de Françoise Bonenfant. Joachine de Beaumont était fille de Jean de Beaumont, seigneur de Glenay, et de Louise Rouault (Bibl. nat., Pièces originales 713, dossier 16363, p. 2-17; Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. I, p. 377, 603; t. II, p. 328). Il est à remarquer que dans cet écu, comme dans celui où nous avons reconnu les quatre lignes de Louis Ronsard, l'ordre des quartiers inférieurs est interverti.

3. Voir sur ce personnage : *Archives historiques du Poitou*, t. II, p. 311, note; Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. II, p. 328. On dit que Jean Chaudrier fut anobli par Édouard III à la suite d'une mission dont il avait été chargé auprès de ce prince, en 1360. Le fait de la mission est certain, celui de l'anoblissement est douteux. Il est à remarquer que, en 1372, Édouard III le qualifie simplement « burgensis ville nostre de Rupella ». Voir plus loin. Dans des documents postérieurs à son décès, nous le trouvons qualifié « miles » (arrêts du Parlement de Paris, cités ci-dessous).

4. Charente-Inférieure, arr. de Marennes, cant. de Saint-Agnant.

Digitized by Google

de Taillebourg[1], et de Jeanne d'Amboise. Une alliance aussi inégale paraît surprenante; mais le fait est certain.

Nous en trouvons la preuve dans des actes officiels, d'une authenticité indiscutable, relatifs à un procès où les Chaudrier se sont trouvés engagés contre les vicomtes de Thouars[2]. Il s'agissait de la succession de Guiard de Thouars[3] qui était mort à la bataille de Crécy, sans laisser de postérité. Il avait pour héritiers naturels ses cousins germains : Louis et Jean de Thouars, frères[4], et Gui l'Archevêque de Parthenay[5]. Celui-ci donna en dot ce qui devait lui revenir à sa fille Jeanne, lorsqu'elle épousa Jean Chaudrier. Pour entrer en possession de la part d'héritage appartenant à sa femme, Chaudrier eut à lutter contre Louis, vicomte de Thouars, qui s'était emparé de la totalité des biens du défunt[6]. Les débats, poursuivis plus tard par les enfants de Jean Chaudrier[7] contre la fille de Louis

1. Même département, arr. de Saint-Jean-d'Angély, cant. de Saint-Savinien.

2. Commission donnée par Édouard III, le 18 février 1372 (et non 1373), à Thomas de Felton, sénéchal de Guyenne, et autres, pour juger définitivement le procès « dilecti et fidelis nostri Johannis Chauderier, burgensis ville nostre de Rupella, et Johanne Parthenay, ejus uxoris » (*Miscellanées*, dans les *Archives historiques du Poitou*, t. II, 1873, p. 289). Arrêts du Parlement de Paris du 3 août 1381 et du 21 juillet 1385 (Arch. nat., X^{1a} 31, fol. 78; X^{1a} 34, fol. 79).

3. Fils de Hugues de Thouars et de Jeanne de Bauçay, sa seconde femme, petit-fils de Gui, vicomte de Thouars, et de Marguerite de Brienne (fille de Jean de Brienne, comte d'Eu), il avait épousé Jeanne de Maulevrier (arrêts du Parlement, cités ci-dessus. Cf. P. Anselme, *Histoire généalogique*, t. IV, p. 194, 196).

4. Louis, vicomte de Thouars, et Jean, enfants de Jean Ier, vicomte de Thouars, et de Blanche de Brabant, petits-fils de Gui, vicomte de Thouars, et de Marguerite de Brienne (*Ibid.*).

5. Gui l'Archevêque de Parthenay, fils puîné de Guillaume l'Archevêque, seigneur de Parthenay, et de Marguerite de Thouars. Celle-ci était fille de Gui, vicomte de Thouars, et de Marguerite de Brienne, et sœur du vicomte Jean et de Hugues de Thouars (*Ibid.*).

6. Il l'assigna, le 14 octobre 1369, devant le Grand Conseil du prince de Galles, alors maître de la Guyenne (commission d'Édouard III, citée plus haut; arrêt du Parlement du 3 août 1381).

7. Hélie, Louis, Jeanne, Catherine et Marguerite Chaudrier.

Digitized by Google

de Thouars[1], se sont terminés devant le Parlement de Paris, en 1385.

Dans l'élégie où il célèbre ses ancêtres illustres, Ronsard a oublié de citer les Parthenay. Du moins a-t-il rappelé les Chaudrier :

Du costé maternel j'ay tiré mon lignage
De ceux de la Trimouille et de ceux du Bouchage,
Et de ceux des Rouaux et de ceux des Chaudriers,
Qui furent en leurs temps si glorieux guerriers
Que leur noble vertu, que Mars rend éternelle,
Reprint sur les Anglois les murs de la Rochelle,
Où l'un fut si vaillant qu'encores aujourd'huy
Une rue à son los porte le nom de luy[2].

Est-ce un Chaudrier qui « reprint sur les Anglois les murs de la Rochelle » ? Il y a quelque incertitude à cet égard. Quoi qu'il en soit, le maire de la Rochelle, qui délivra la ville de la garnison anglaise, y réussit par son astuce et non par sa vaillance. Il mérite le renom d'un habile homme, plutôt que celui d'un glorieux guerrier[3].

1. Perrenelle de Thouars, comtesse de Dreux (comme héritière de sa mère Jeanne de Dreux), vicomtesse de Thouars après son père, épousa : 1° Amauri, sire de Craon ; 2° Clément Rouault, dit Tristan.

2. P. de Ronsard, *Œuvres*, édit. P. Laumonnier, t. IV (1914-1919), p. 96.

3. La délivrance de la Rochelle est contée par Froissart (*Chroniques*, édit. Luce, t. VIII, p. 76), qui en attribue l'honneur à Jean Chaudrier, agissant comme maire de la ville. Or, le fait s'est passé en 1372. Chaudrier, qui avait été maire en 1359, 1362, 1366 et 1370, ne l'était plus à cette date. C'est Pierre Boudré qui se trouvait, en 1372, à la tête de la commune. Pour concilier les noms et les dates, on a supposé que le maire Boudré avait agi sur les conseils de son prédécesseur, Chaudrier (Arcère, *Histoire de la ville de la Rochelle*, t. I, p. 253, 254 ; t. II, p. 529 ; Delayant, *Histoire des Rochelais*, t. I, p. 90). Quoi qu'il en soit, la tradition qui fait de Chaudrier le libérateur de la Rochelle est acceptée par preque tous les historiens ; elle a servi de thème à des œuvres littéraires : romans et comédies (Delayant, *Bibliographie rochelaise*, p. 111, 112). Si le nom des Chaudrier a été donné à une rue de la Rochelle, ce n'est pas, comme le croyait Ronsard, en mémoire de la délivrance de la ville. « Il remonte au moins à un siècle plus haut. Les Chaudrier ou Chauderer (le nom revêt bien d'autres formes) étaient une des plus anciennes

Digitized by Google

Je croirais volontiers que les trois écus, dessinés dans notre recueil, ont été copiés, au XVIe siècle, sur des peintures de la Poissonnière. L'héraldiste qui les a relevés a inscrit le nom de « Paissonnière » au-dessus du dernier d'entre eux, comme s'il croyait que les Ronsard avaient hérité la Poissonnière de seigneurs qui en portaient le nom.

Max PRINET.

et des plus riches familles rochelaises, et leur maison avait, suivant un usage alors fort commun, servi à désigner la rue où elle était située » (Delayant, *Histoire des Rochelais*, t. I, p. 92). Cf. J.-B.-E. Jourdan, *La Rochelle historique et monumentale*, p. 135, note 2.

Digitized by Google

LES DIX ANNÉES D'AMITIE

DE

DOLET ET BOYSSONÉ

(TOULOUSE 1532-LYON 1542)

Je ne prétends pas apporter ici grand'chose de neuf sur les rapports de Dolet et Boyssoné — suffisamment connus, en somme, par l'ouvrage de Copley-Christie — mais simplement montrer que les lettres échangées au cours de ces dix ans de quasi-intimité, et en particulier celles que contient le manuscrit de Toulouse, donnent d'intéressantes précisions sur les dates si contestées de cette période de la vie du « Martyr de la Renaissance. »

Le manuscrit des *Epistulæ mutuæ*[1] ne nous renseigne guère sur la période toulousaine de la vie de Dolet — à part un vague écho qui le suit dans sa fuite vers Lyon — et par malheur c'est sur cette époque si intéressante d'un point de vue non seulement local, mais général, que nous sommes le plus courts de renseignements. Ni La Faille ni les auteurs de l'*Histoire de Languedoc* ne nous disent à quel moment Étienne Dolet arriva à Toulouse, à quel moment et avec quel succès il concourut aux Jeux floraux,

1. Ce manuscrit, un grand in-4° de 292 pages, n'a été que très partiellement édité. Il est connu des historiens de Dolet, mais, comme on verra, d'une connaissance parfois superficielle. La revue *les Annales du Midi* vient de publier une étude de l'auteur du présent article sur la composition du manuscrit. Beaucoup de lettres sont datées, et l'on parvient à dater la plupart des autres par recoupement. Il y a là une mine d'indications précieuses pour tous les amis de Boyssoné, Alciat, Jean de Pins, Minut, Mopha Gribaldi, etc., etc.

Digitized by Google

quelle est la date de ses *Oraisons contre Toulouse*, la date et l'occasion de son exil ou de son départ furtif, qui semble n'avoir anticipé que de quelques jours une prise de corps dont les effets eussent été au moins ennuyeux. Je n'ose pas dire que sur la plupart de ces points *historici certant*, tellement les armes dont se sont servis les champions des diverses thèses se sont trouvées peu solides à l'épreuve. Je me garderai d'ailleurs de nier qu'un certain travail n'ait été fait, encore qu'un peu trop générateur de conclusions aventurées, et je me propose, je l'avoue, d'en tirer tout le parti possible, en m'efforçant de le compléter.

* * *

C'est à Dolet lui-même que je m'adresserai pour fixer l'époque de sa venue à Toulouse. A ce point de vue les deux livres de lettres publiés dans l'édition des *Orationes duæ in Tholosam* achèvent de préciser les détails contenus dans les oraisons mêmes. Une question se pose, il est vrai, c'est de savoir dans quelle mesure on peut se fier à ces dernières. Ce n'est pas seulement le bon La Faille qui « doute qu'elles ayent été prononcées comme elles se lisent dans ce livre[1] », c'est l'auteur lui-même qui avoue dans une lettre à Boyssoné : « J'amplifie et raffine l'un et l'autre de mes discours, afin de livrer le plus vite possible au public mes élucubrations[2]. » Mais n'allons pas pour cela nier l'exactitude des faits ou des dates. Sans doute Dolet, bien tranquille à ce moment dans les environs de Lyon, — du moins du côté des hommes, car une fièvre le travaillait, — Dolet, dis-je, a pu en toute sécurité corser ses invectives contre les abominations et la barbarie de Toulouse[3]. Sans doute aussi l'excellent cicéronien qu'il était a-t-il dû retoucher l'expression que sa parole ardente

1. La Faille, *Annales de la ville de Toulouse*, t. II, p. 71.

2. « Utramque meam orationem augeo et perpolio ut quam celerrime lucubrationes meas in apertum proferam. » *Epist.*, lib. II, p. 121. — La lettre est datée de la campagne, *ruri* sex Idus Junii, 8 juin [1534].

3. Voir la tirade célèbre de la page 62.

Digitized by Google

ne soutenait plus et faire disparaître ce que Dumas fils appelait les « incorrections nécessaires au théâtre. » Reste cependant que c'est devant un nombreux « théâtre », en effet, qu'il a réellement éjaculé son discours[1], et que, si ses premières flèches avaient été émoussées, elles ne lui auraient certainement pas attiré de si cuisantes ripostes. Je consens donc bien volontiers qu'il n'y ait que des amplifications oratoires du plus pur « genre démonstratif » quand il évoque plaisamment des enfers un nouveau Fabius, qui veut « rétablir les affaires de Toulouse » non en « temporisant prudemment, mais en combattant hardiment de la langue » (*non prudenter cunctando sed proterva lingua maledictisque pugnando, Tholosæ restituet rem*)[2]; quand il raille le nouveau Cicéron qui se pose si grotesquement en défenseur du prestige du Sénat; quand il renouvelle, à propos de la France, la prosopopée classique des Lois[3], ou célèbre Boyssoné dans un éloge qui, certes, n'eût compromis ni l'intéressé ni l'orateur, mais qui, tel quel, semble bien interpolé sur la prière de son ami et tout au moins poli sur commande[4]. Mais je ne vois pas ce qui l'eût empêché de faire entendre, sous la forme qu'il lui a laissée dans l'œuvre imprimée, son apologie de Caturce, si mesurée en somme et si prudente, — avec ses protestations de foi catholique, sa répudiation formelle du luthéranisme, — si réduite en somme à la réhabilitation posthume d'un égaré qui avait cherché le chemin de la pénitence et du pardon[5]. Surtout, je le répète, il n'y a pas lieu

1. Cf. la préface de Finet : *Orationes duas, quas in tanta audientium frequentia, quanta nullus nostra memoria orator, non quæsito aut ficto, sed vero oblatoque argumento Tholosæ habuit* (X, 2).

2. P. 34, 35.

3. *Galliæ prosopopeia*, p. 41 et suiv.

4. Cf. ce passage, p. 58 : *Non prætermittam illud tamen quod prætermitti non debet nec potest, quanta asperitate Tholosa Joannem Boyssoneum agitavit...*, etc. Cf. aussi le passage de sa lettre à Boyssoné dont il sera question plus bas, où il lui dit qu' « en illustrant son nom dans ses écrits il n'a fait que son devoir d'ami » (*gratiarum actio adversum me, nomen quod tuum scriptis meis illustravi, nihil plane opus erat; præstiti quod amici fuit...*, p. 122).

5. Cf. le passage qui commence : *Videor meum ab illis nomen inter Lutheranos relatum spectare...*, p. 54 et suiv.

Digitized by Google

de tenir pour controuvés les faits et dates historiques, comme par exemple l'allusion au départ précipité du roi[1]. Car, à supposer que l'*Oratio* tout entière ait appartenu à ce genre faux des *Suasiones* dont parle Cicéron — pour n'en pas parler d'ailleurs — dans son *Orator*, encore fallait-il respecter la loi de vraisemblance historique et ne pas commettre d'anachronismes, d'autant plus choquants qu'ils eussent porté sur des événements récents et connus de toute la France.

Ceci étant admis, je ne vois pas de raison pour contester — comme on l'a fait un peu trop souvent — les chiffres de Christie. La première *Oratio* ne peut être très antérieure à la seconde, que date le passage du roi à Toulouse au commencement d'août 1533. La première est donc du 9 octobre précédent[2]. La seconde peut être située approximativement — c'est ce que fait Copley-Christie — entre le 26 novembre, date d'une lettre à Bording[3], et le 27 janvier, date d'une autre à Arnoul le Ferron[4]. Voici maintenant un passage auquel on ne saurait prêter trop d'attention : « Penses-tu, dit-il à Pinache, m'avoir secoué, ébranlé et fait perdre l'équilibre en me déniant dans ta colère le droit de bien connaître les mœurs que j'attaque, moi qui suis à peine depuis un an dans cette ville? Le mal se remarque plus vite que le bien, les défectuosités frappent plus la vue que les bonnes institutions. En un an la barbarie toulousaine m'a fait contracter un degré de haine qu'aucun temps n'éteindra, que n'étouffera

1. « Regis Galli tam subitus ab hac urbe discessus », p. 52. Bien entendu, l'interprétation du fait est fort discutable.

2. « Cum causam non ita dudum in ante diem septimum Idus octobres, vobis magno silentio audientibus, dixissem » (p. 28).

3. P. 93 et suiv. Cf. le passage : *Præjudicia a senatu adversus Gallorum sodalitates facta, oratione non minus luculenta quam acerba dissolvimus*... (p. 94).

4. P. 75 et suiv. Je serais d'ailleurs tenté de diminuer un peu l'écart d'approximation. Il me semble bien que la lettre à Du Châtel du 13 décembre (*Idib. decemb.*), où il l'assure qu'il n'attaquera plus les Aquitains (*Aquitanos tuos ne convitiis lacerem vereri desine* (p. 116-117), indique que la seconde oraison était alors prononcée.

Digitized by Google

même pas la fin de ma vie[1]. » On le voit, il ne nie pas le fait que sa présence à Toulouse ne remonte qu'à *environ un an*, et il ne se lave que de l'accusation d'inexpérience. Il est donc aisé de conclure qu'il est arrivé à Toulouse vers le mois d'octobre 1532 et probablement pour l'ouverture des cours de droit. Reportons-nous maintenant au *curriculum vitæ* de la lettre à Budé, nous y trouvons la durée de son séjour à Toulouse : deux années employées à l'étude du droit. « J'ai consacré bien près de deux ans sans interruption au droit civil... En vérité, je ne suis rien moins que décidé à poursuivre jusqu'au bout le cours de ces études. J'ai l'intention de partir pour Padoue ou Pavie voir Alciat et les maîtres italiens. Je pense passer par Paris et t'y voir[2]. » La lettre est du 22 avril 1534[3]. C'est là que nous constatons la première fois son désir de quitter Toulouse, dont l'air décidément ne lui convient pas, malgré l'amitié de Boyssoné, la sympathie de Jean de Pins et la protection de Minut. A partir de ce moment, d'ailleurs, nous suivrons facilement sa trace dans sa correspondance avec Boyssoné. Mais il convient auparavant de s'arrêter un peu sur le concours des Jeux floraux.

Un fait est certain, il a concouru; un fait est infiniment probable : il a subi un échec; mais quelle est la date du concours et de l'échec, voilà ce qu'il est impossible de déterminer avec certitude. Du Mège, avec son assurance ordinaire, indique l'année 1527[4]. M. de Gélis, qui, faute

1. « Mene quatefecisse impulisseve aut de gradu deturbasse existimas? dum in hac urbe vix anno versatum, Tholosæ, quos persequor mores, bene me novisse iracunde negas? Animadvertuntur turpia quam honesta diligentius, perspiciuntur vitiosa quam recte constituta attentius. Ad id me odii adduxit anno uno Tholosæ barbaries, quod nec tempus ullum exstinguet, nec vitae finis comprimet » (p. 53).

2. « Juri civili jam non multo minus duos annos continuos impendimus... Neque vero Tholosæ nostrum juris studium ad extremum persequi mihi certum est. Patavium aut Ticinum proficisci in animo habeo, Alciatum et Italos... spectaturus. Lutetiæ iter me facturum spero tecumque istic coram congressurum » (p. 106, 107).

3. *X Cal. Mai.*

4. *Recherches sur les poètes qui obtinrent des prix aux Jeux flo-*

Digitized by Google

de mieux, et en indiquant d'ailleurs prudemment sa source, avait accepté la date de Du Mège[1], admet comme possible celle de 1531[2], tout en citant impartialement celle de Dawson qui opine pour 1534[3]. Mais ceci postulerait l'arrivée de Dolet en 1530, ce que nous ne saurions admettre et que M. de Gélis ne peut soutenir qu'en mettant arbitrairement sous la date de 1532 la lettre à Budé[4]. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. Pour le moment, la question est suffisamment épineuse pour que nous ne nous égarions pas dans un à-côté.

Donc Dolet a concouru. Cela ressort avec évidence des titres assez longs qu'il a mis aux pièces imprimées à la suite des *Orationes* et des lettres : *De la dame qui institua à Toulouse les jeux littéraires*[5]. *A Phébus, pour implorer son secours quand, dans un concours littéraire public, il livrait un combat poétique*[6]. *Élégie dite par Dolet dans le même concours sur les mérites des juges du concours*[7]. *A la Muse, poème improvisé par Dolet le second jour du concours*[8]. *Aux jeunes femmes de Toulouse, poème dit dans le même concours*[9]. *Sur les mérites de la Vierge Marie*[10]. *Même sujet*[11]. *A la Muse, poème qui fut le dernier déclamé par Dolet au concours*[12]. Que pouvaient bien être ces pièces

raux (*Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, 2e série, t. II, p. 265).

1. *Histoire critique des Jeux Floraux*, p. 356.

2. *Quelques poètes des Jeux floraux* (*Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, 2e série, t. X, p. 29).

3. *Toulouse in the Renaissance*, Columbia University, 1923 (p. 173).

4. *Quelques poètes des Jeux floraux*, p. 29, note.

5. *De muliere quæ ludos litterarios Tholosæ constituit*, p. 231.

6. *Ad Phœbi opem implorandam dum in publico quodam literarum certamine versu contenderet* (p. 235).

7. *Elegiacum recitatum a Doleto in eodem certamine de laudibus iudicum certaminis* (p. 236).

8. *Ad Musam, quod carmen a Doleto lusum est secundo certaminis die* (p. 238).

9. *Monocolum choriambicum ad puellas Tholosæ quod in eodem certamine recitatum est* (p. 239).

10. *De laudibus Virginis Mariæ* (p. 241).

11. *De laudibus ejusdem* (p. 243).

12. *Ad Musam quod carmen ultimum fuit a Doleto cantatum in cermine* (p. 244-245).

Digitized by Google

latines lues aux assises de Clémence Isaure? On sait la trop importante lacune du Livre rouge entre 1519 et 1535. Mais, aussi bien à partir de cette dernière date que dans les années 1513 à 1519, nous ne trouvons mentionnées que des pièces en langue d'oc ou française. Faut-il croire avec Dawson à un défi lancé à des juges ignares[1]? Un poète qui faisait de si bon cœur l'éloge des juges du concours devait être plus porté à se plier à leurs goûts qu'à les choquer. Peut-on admettre qu'il ignorât les habitudes et les règlements, ou comptait-il s'imposer malgré tout par la supériorité de sa veine? M. de Gélis imagine qu'en tout état de cause c'est l'emploi du latin qui le fit écarter. Il émet aussi l'avis qu'il y avait peut-être, joint aux poèmes latins, quelques pièces françaises aujourd'hui perdues. On pourrait, en vérité, étayer cette théorie d'un passage où Boyssoné semble regretter l'aversion des gens de son pays pour la langue latine, et justement dans un poème adressé à Dolet. « Les lettres latines sont, dit-il, trop raffinées pour la barbarie qui niche à Toulouse et n'aime que ses propres petits » (entendez sans doute la poésie languedocienne)[2]. Je préfère néanmoins voir dans ces pièces des traductions ou des paraphrases des poèmes primitifs. Les titres mêmes me paraissent délayés. On ne s'expliquerait pas à Toulouse ce caractère explicatif, naturel au contraire, si le poète en les imprimant songe qu'ils seront lus de Français ignorant Clémence Isaure, « la dame qui a institué des jeux littéraires à Toulouse » et les Jeux floraux, où a lieu « un certain combat littéraire public. » Lui et Boyssoné mettaient le latin au rang de langue supérieure. On le voit pour ce dernier dans la pièce que nous citions tout à

1. *Op. cit.*, p. 179.

2. « Nil infensius hic habetur, atque | Istæ sunt literæ politiores. Quæris forsitan istud unde fiat? Nidum Barbaries suum hic locavit : | Et semper tenuit suos catellos, | Quos amplectitur hic rudis popellus. Hos solos amat, audit et requirit | Et nullos putat esse doctiores... » (*Carm.*, fol.6). Cf. aussi l'allusion contenue dans le dixain cité plus bas aux marchands qui, sans savoir le latin, veulent juger des « faits de Virgile et d'Ovide ».

Digitized by Google

l'heure, et, dans ses dixains même, il avoue sa préférence pour la Muse de Virgile et d'Horace.

Tu aymes plus la Latine que moy.
Aymé veulx estre? Ayme donc. — Ha, pardon,
Ma doulce sœur, certes j'ayme bien toy,
Mais j'ayme plus du Latin le doux son[1].

Quant à Dolet, dans une lettre à Boyssoné, il ne trouve que dans sa fatigue une excuse pour n'avoir pas employé le latin dans une lettre à son ami[2]. Il est donc probable que Dolet, après avoir présenté au concours des poèmes français, les a mis ensuite en vers latins à l'usage du public humaniste, auquel était destiné un livre où la forme française eût détonné.

Ces pièces, d'après le titre, ont été *dites* au concours. Si les choses s'étaient en ce temps passées comme aujourd'hui, l'expression ne soulèverait aucun doute. Seuls sont autorisés à lire leurs œuvres en séance publique les lauréats ou les candidats distingués dans les commissions. Dès lors le fait pour Dolet d'avoir *dit* ses œuvres (*recitatum*, *cantatum*) impliquerait au moins un certain succès. Il y avait alors une seconde épreuve pour départager les *ex-æquo*. Seraient-ce les pièces remarquées ou les pièces composées séance tenante que Dolet nous aurait transmises? Faut-il plutôt supposer, comme me le suggère M. de Gélis, que tous les candidats étaient autorisés à venir lire devant les juges ou un public de connaisseurs non seulement les poésies présentées au concours, mais d'autres qui pouvaient aider à apprécier leur mérite. « Ceci résulte non des règlements, mais des faits, et c'est dans cet ordre d'idées que Goudouli vint plusieurs fois réciter en plein consistoire des poésies patoises qui eussent profondément scandalisé les humanistes de l'ancien temps[3]. » Mais, quelle

1. Centurie I, dixain LXV, p. 118 de notre édition.

2. « Vulgari lingua superioribus literis me apud te usum nec mirabere, nec mihi eam ob rem negligentis nomen adscribes, totus enim de via langueo... » (*Epist.*, lib. I, p. 91).

3. Que je signale à ce propos quelques expressions que je relève

Digitized by Google

qu'ait été la forme du concours, est-il vraisemblable que Dolet ait été récompensé? On a remarqué justement qu'il était peu naturel de la part d'un homme si conscient de son mérite, si dépourvu de fausse modestie, pour ne pas dire de modestie tout court, qu'il ait pu se taire sur un succès. Il fait trop souvent étalage de la bonne opinion qu'il a donnée de ses talents de poète aux Jean de Pins, aux Boyssoné et aux Arnoul le Ferron[1]; il parle avec trop de complaisance de la hâte qu'ils lui témoignent de lire ses productions nouvelles. On serait plus tenté d'expliquer l'excès d'amertume dans ses invectives contre la barbarie toulousaine par la rancœur à lui causée par un échec, ou même un demi-échec, s'il s'agit de pièces remarquées dans un premier examen et rejetées après une seconde épreuve. D'autre part, on a cité un passage de Visagier où celui-ci déclare que Pallas a été vaincue aux jeux de Toulouse comme elle le fut jadis sur l'Ida dans les premiers concours de beauté :

Ut quondam victa est cæco sub judice Pallas
Sic minor est ludis docta Minerva tuis[2].

« Mattaire, dit Copley-Christie, laisse entendre, et c'est fort probable que ces épigrammes ont trait à la défaite de Dolet[3] ». D'autant plus probable, me permettrai-je d'ajouter, que les vers de Visagier font pendant et réplique à ceux de Dolet — qui par flatterie peut-être —

dans le Livre rouge de cette époque (fol. 11 v°) : « Et le dict jour mesmes apres disner et apres ce que les dictateurs eurent dicté les dictés... pour ouyr les dictateurs... Présens tous les dictateurs de ceste année. » Nous trouvons encore l'expression *dictabat* le 3 mars 1541, mais il s'agit d'une pièce transcrite au registre et couronnée (fol. 33).

1. Lettre de Pins à Minut (p. 150). Lettre de Dolet à Boyssoné (p. 91). Lettre à Arnoul le Ferron : *Versus igitur propediem ad te mittam et tibi roganti obsequar* (p. 85-87).

2. *Epigr.*, lib. III; lib. II, p. 164.

3. Mattaire, *Ann. Typ.*, t. III, p. 73. Cité par Copley-Christie, *op. cit.*, p. 94.

Digitized by Google

avait au contraire célébré la différence des temps et des juges :

> Quas Veneri quondam Paridis sententia primas
> Detulit, hoc cœtu docta Minerva tenet...
> Hic sola, hic regnat Pallas virtusque decora[1].

Il y aurait, d'ailleurs, un silence plus étonnant que celui de Dolet en cas de succès, c'est celui de Boyssoné, lié d'amitié intime avec lui à cette époque, comme on le voit à plein par la correspondance, et dont on ne trouve ni dans les dixains ni ailleurs aucune allusion au concours où prit part Dolet, au moins aucune allusion nominative. Cependant Dolet est présent dans les *Carmina* où Boyssoné l'aide — et comment! — à accabler d'épigrammes ou plutôt d'ordures son ennemi, le misogyne Drusac[2]. Il semble, d'ailleurs, que plus tard Boyssoné — à moins que ce ne soit son héritier — ait trouvé qu'il avait dépassé la mesure, et une note indique qu'il y a lieu d'effacer de son œuvre cette note par trop rabelaisienne. D'autre part, Drusac est attaqué assez vivement dans les dixains, ce qui est une façon de se ranger aux côtés de Dolet, sinon de le défendre ouvertement. Comment expliquer cette abstention? Dolet était-il déjà, au moment où Boyssoné entreprenait la rédaction définitive des *Centuries*, un personnage compromettant? Et les *Carmina*, sous leur forme latine, se prêtaient-ils davantage à couvrir des relations dangereuses[3]? On pour-

1. *Carm.*, lib. II, p. 237.

2. Sur ce livre de Drusac, *Controverse des sexes masculins et féminins*, cf. Ch. Oulmont, *Revue des Études rabelaisiennes*, 1906, t. IV, 1er fascicule (*Drusac et les femmes*). Sur la date où le livre fut connu à Toulouse, un peu avant l'époque où Dolet quitta Toulouse, cf. Copley-Christie, *op. cit.*, p. 111. Les pièces de Dolet et Boyssoné sont citées *Ibid.*, p. 113.

3. Il y a certainement plus de liberté, plus d'intimité dans les *Carmina* que dans les *Dixains*. Les trois centuries s'ouvrent sous les auspices respectifs de Dieu, de Glaucie, du Roi. La première commence par une profession de foi en Jésus-Christ, en la Vierge et aux saints. Dans les *Carmina* il y a une violente invective contre

Digitized by Google

rait même émettre à ce propos l'hypothèse que les lacunes du manuscrit des *Centuries* s'expliqueraient par de prudentes suppressions. On peut aussi supposer que Boyssoné a voulu ménager l'amour-propre de Dolet en ne lui prêtant pas aux yeux de la postérité l'aspect d'un « raté ». Mais, en ce cas, il pouvait supprimer son nom dans les pièces qu'il avait dû lui adresser à cette occasion pour lui apporter le réconfort de sa sympathie et de son estime. Qui sait même si on ne pourrait pas trouver, sous un nom d'emprunt, les vers adressés en fait à Dolet ? Peut-être suffirait-il, et en tout cas faudrait-il pour justifier cette hypothèse quelque peu tentante que nous trouvions dans les dixains une ou plusieurs pièces faisant allusion à l'échec d'un ami qui ressemblerait à Dolet comme un frère, et dans des conditions répondant à son cas supposé, c'est-à-dire à une déconvenue non justifiée. Il faudrait aussi que, dans ces pièces, le nom vrai pût prendre sans déranger le mètre la place du nom fictif, et que ce dernier fût lui-même une espèce de sobriquet transparent capable à la fois de déguiser l'autre au public tout en le désignant aux initiés. Or, on trouve bien dans les *Centuries* un certain nombre de dixains consacrés à un personnage des plus énigmatiques du nom de Villars. Ce n'est pas que le nom soit inconnu à Toulouse[1], mais d'un Villars poète, qui corresponde à ce que nous disent de lui les dixains, on ne trouve nulle trace ailleurs, ni dans les lettres du manuscrit de Tou-

les scandales romains, et certaines pièces sont édulcorées, comme impliquant sans doute une foi trop exclusive au Christ médiateur. Pour Glaucie, le dixain où Boyssoné célèbre l'anniversaire de sa victoire amoureuse est tellement discret qu'on peut douter qu'il s'agisse d'une bonne fortune vulgaire. Il y a plus de précision dans les *Carmina*. Boyssoné dispute dans ses vœux, à Richies, la « possession du chaste corps de sa maîtresse » et dit « le désir qui l'étouffe et le brûle ».

1. Le comte de Villars, lieutenant général du roi, logea chez Michel du Faur en 1547. D'Aldéguier parle aussi d'un certain Robert de Villart, chevaucheur des écuries du roi, maître des postes à Toulouse de 1538 à 1540. Mais nulle part on ne trouve que cet estimable officier ait été poète.

Digitized by Google

louse, où il est si souvent question de Marot, de Salel, de Scève et de Visagier, ni dans les *Carmina*, où maintes pièces sont dédiées auxdits poètes. On regrette plus que jamais les lacunes du Livre rouge pour cette époque, encore que, s'agissant d'un échec, nous courions le risque d'être mal renseignés. Bref, le seul endroit où il soit évidemment question de notre personnage est dans une épître de Marot, conviant trois amis de Toulouse à dîner :

Viens, Boyssoné, Vilars et La Perrière...

passage cité par M. Guiffrey[1], qui avoue d'ailleurs manquer de « précisions ». J'avoue à mon tour que seuls les vers de Boyssoné m'ont apporté quelques nouvelles précisions sur son compte et malheureusement du même genre. C'est ce Villars qui est invité à fêter la venue de Marot à Toulouse en des vers qui, à mon sens, ne manquent pas d'allure[2] :

Puisque Marot, comme l'on dict, arrive,
Il nous fault mettre en la main nostre plume
Et que chescung de son quartier escrive,
Forgeant ouvrage affiné sur l'enclume
De purité. Sus, Villars, qu'on allume
Tous les fourneaulx de Rhétorique fine
Et ces métaulx sortant de rude myne
Que l'on les purge avant que présenter
Au grand forgeur Marot; qu'on les affine,
Si nous voulons tel ouvrier contenter.

C'est déjà, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, le thème de l' « art robuste » vainqueur de la matière rebelle et qui « seul a l'éternité ». Constatons seulement ici qu'il ne serait pas déplacé, appliqué à Dolet, si nous nous reportons aux lettres échangées avec ses amis et où il est

1. *Œuvres de Marot*, t. I, p. 188.
2. *A Villars de la venue de Marot*, centurie I, dixain XVI, p. 102 de notre édition.

Digitized by Google

question de son talent poétique. Dans un autre dixain, plus digne d'attention encore — il s'agit cette fois d'un échec de Villars aux Jeux floraux — Boyssoné, qui faisait partie du jury en qualité de mainteneur, assure son ami, candidat malheureux, que si la victoire lui a manqué ce n'est pas faute de sa part :

Les jours passez, Villars, en ton affaire
Je ne laissay rien qui te peut servir.
Mais je ne sceu toutesfoys si bien faire
Que l'on voulust ma sentence suivir
La faulte vint non point du poursuyvir,
Non que default on veist en ton ouvraige;
Non qu'en ta rithme on veist mauvais langaige,
Non qu'en tel art ne feusses bon tailleur.
Veux tu savoir d'où te vint le dommaige?
Le plus grand nombre a vaincu le meilleur[1].

D'autre part, la fameuse pièce contre les « Capitoulx marchands qui jugent des fleurs à Tholose[2] », et que plusieurs ont déjà signalée comme pouvant viser l'échec de Dolet, reproche à ces vils manieurs de fange — enrichis peut-être par le commerce du pastel — de vouloir juger l'or de « Virgile et d'Ovide ». Et certainement le futur éditeur de Virgile trahit maintes fois son admiration pour les deux poètes cités par des réminiscences, sinon des emprunts[3]. Remarquons que le nom de Villars n'étant jamais à la rime et étant dissyllabique peut être remplacé sans dommage pour le vers par celui de Dolet. Ce n'est pas, d'autre part, peut-être un nom quelconque. Il semble apparenté au mot latin *Villaris* qui, comme on sait et comme on le savait au temps de Dolet[4], est synonyme de *villicus* et désigne quelqu'un qui habite une villa, une ferme de cam-

1. *A Villars de la venue de Marot*, I, LIII, p. 114 de notre édition.
2. I, XXVI, p. 105 de notre édition.
3. Cf. dans le *Monocolum choriambicum ad puellos tholosanas : stratæ virides tegmine sub fagi... Quo legit Ityn mater.*
4. *Villaris idem est quod villaticus. Comment.*, t. II, p. 236.

Digitized by Google

pagne, ou même qui fait un séjour aux champs[1]. On sait encore quel sens spécial avait le mot *villa* à Rome. C'était l'endroit où se logeaient les ambassadeurs qui n'avaient pas le droit de pénétrer dans la cité. Dolet, en sa qualité d'*orator* — qui signifie souvent ambassadeur à cette époque — a pu, à la suite de quelque arrêt du parlement ou de la sénéchaussée, avoir été obligé de devenir *villaris*, habitant d'une demeure suburbaine[2]. On sait par ses lettres — portant si souvent cette seule indication de lieu : *ruri* — qu'il l'était devenu par raison de santé, mais lui-même nous apprend que ce n'était pas toujours pour obéir à l'ordre des médecins, mais parfois aussi pour s'y abriter de ceux qu'il appelle ses envieux, *invidi*[3]. Quoi qu'il en soit, on se rappellera les réflexions ingénieuses dont M. Guiffrey fait suivre sa citation de l'Épître de Marot : « Il n'y a pas à mettre en doute que les trois amis furent exacts au rendez-vous. On dut parler à ce propos des récents événements qui venaient de se passer à Toulouse, du départ d'Étienne Dolet...[4]. » Nous ne saurions mieux dire, sans doute, mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver fâcheux qu'à la première supposition près — qui est d'ailleurs invérifiable — le reste contienne autant d'inexactitudes que d'affirmations. Dolet n'était certainement pas parti de Toulouse à ce moment, et si nous pouvons consentir qu'à la suite de démêlés avec la justice l'*orator* ait pu être à ce moment-là absent de la ville, il ne devait pas se trouver très loin : il est même probable que si la réunion des amis eut lieu, il en fut, lui aussi.

1. *Villicari idem est quod rusticari. Ibid.*

2. *Domus suburbana*, telle est la définition que donne Tite-Live de la *villa publica*, située en effet *extra urbem*, dont nous avons parlé plus haut (cf. *Ab. U. C.*, IV, 22, et XXXIII, 24).

3. Distinction fort bien marquée dans une lettre à Jean de Pins : *Igitur de urbe Tolosana cedens, propter ridiculorum hominum in me odia et profligatorum inimicitias rus me, amicorum adhortatione, abdidi...* (p. 142). *Ruri etiam nunc ago de medicorum sententia* (p. 143).

4. *Op. cit.*, t. I, p. 188-189.

Digitized by Google

Et maintenant, en quelle année placerons-nous le concours? J'avoue qu'il m'est difficile de me décider entre plusieurs conjectures plausibles, et je ne me risque à affirmer qu'une chose : c'est que ce n'est pas en 1531, ni *a fortiori* auparavant, Dolet n'étant pas à cette époque à Toulouse. Serait-ce en mai 1532? Je crois que Boyssoné pouvait, en effet siéger, parmi les juges, n'étant pas à ce moment emprisonné, ni même je pense encore soupçonné[1]. Mais il semble impossible de fixer l'arrivée de Dolet à Toulouse avant le mois de novembre de cette année. Je serais même tenté de supposer que sa déconvenue à Toulouse fut surtout causée par l'absence des régents de droit, en particulier celle de Boyssoné, exilé par *Mondine*[2], et se consolant en Italie de l'ingratitude de sa « province[3] ».

1. Je suis persuadé que Boyssoné n'a dû être poursuivi qu'à la suite des perquisitions faites dans les maisons où il avait fréquenté avec Caturce. La pièce à conviction, jointe à l'instruction (cf. *Archives de l'Aude*, ms. H. 418), est une lettre à Caturce, datant de 1528, et qui paraît à première vue assez anodine (p. 60 et 60 v°). Plus compromettante me paraît certaine déposition du troisième jour de juillet relative à une espèce de compagnie secrète dont il aurait fait partie (57 v°). Il a sans doute été arrêté très peu de temps après l'exécution de Caturce (qui a dû suivre immédiatement l'arrêt de condamnation, celui-ci du 11 mai 1532) et probablement avant le 17 juin (date du *Capiatur* contre Du Pac et autres fugitifs de marque, fol. 78 v°). Ses interrogatoires sont du 9 et du 11 juillet. Il est alors en prison (fol. 53 v°, 54 v°), mais j'imagine que l'affaire, arrêtée à l'official, n'a pas dû traîner en longueur, et que la rétractation publique, qui a sauvé Boyssoné du bûcher peut-être, a eu lieu peu après.

2. Il n'y a pas lieu de douter que Boyssoné ait été l'objet d'une sentence de bannissement, quand on lit le dernier dixain de la troisième centurie :

« Mondine ingrate aux gens de ta province
Je t'osteray de mes vers si je puys...
Tu m'as nyé chose qui ne se peult
Nier sans tort : l'air du ciel et des champs... »
(p. 178 de notre édition).

Quant à Pac, porté sur la liste du *Capiatur*, il avait pris prudemment la fuite en compagnie de quelques-uns des plus compromis, dont Servet.

3. Il ne revient que vers le dernier trimestre de 1533 et la corres-

Digitized by Google

La date de 1533 est encore moins vraisemblable, Boyssoné n'ayant pas dû, j'imagine, rentrer exprès d'Italie pour assister à la séance des Jeux floraux, où il aurait eu d'ailleurs difficilement le prestige dont témoignent les dixains de cette époque, notamment celui à Albenas. Reste donc la date admise par M. Dawson, de mai 1534. Dolet avait été emprisonné à ce moment-là, mais peu de jours, et il avait pu avoir des loisirs, la vie mouvementée de l'*orator* lui étant plutôt déconseillée par la prudence. Sa réputation d'écolier turbulent et d'adversaire du parlement et des capitouls expliquerait peut-être le parti pris des juges à l'égard du poète. Son échec, en tout cas, n'a pu que contribuer à le dégoûter de Toulouse, et c'est peut-être sous cette impression qui a ravivé en lui tous les mauvais souvenirs de son séjour qu'il a lancé la fameuse tirade aux épithètes contre la ville barbare[1]. Il part, comme nous allons le voir, en juin, s'arrête quelque temps dans les environs de Toulouse, puis dans ceux de Lyon, où il arrive en août, et si l'on fait état que, dans le livre qu'il acheva sans doute de composer à loisir, les pièces des Jeux floraux sont justement rangées les dernières, on peut penser que c'est à ce moment-là qu'il les tourna en latin pour prendre à témoin la postérité de la dernière injustice de l'Aquitaine. On s'explique aussi que l'une de ses odes ait été adressée aux jeunes femmes, dont les sympathies devaient le consoler de la haine de leur ennemi attitré. C'était en 1534 un sujet d'actualité à Toulouse. Somme toute, nous déclarons tenir de préférence pour cette date, et cela dit nous espérons désormais avec cette dernière hypothèse avoir franchi les caps difficiles de cette étude. Pour préciser à l'avenir les vicissitudes de l'amitié de nos deux humanistes, nous avons l'appui solide du manuscrit de Toulouse.

pondance nous le montre assez indécis, ne sachant jusqu'au mois d'octobre s'il rentrera en grâce auprès de l'Université, tandis que certains de ses amis croient pouvoir le toucher de leurs lettres en Italie, à Pavie ou à Padoue.

1. Cf. la lettre à Simon Finet, p. 118-119.

Digitized by Google

*
* *

Il semble bien que ce soit la poésie qui ait établi les premiers liens d'affection entre Dolet et Boyssoné. Les premières lettres[1] — ou qui paraissent telles — au ton déférant et presque compassé qu'affecte — en dépit de sa confiance en soi — le débutant orléanais, annoncent des envois de vers. Peu à peu, encouragé sans doute par l'accueil du bienveillant professeur, Dolet risque des compliments sur les poésies du maître. Il les trouve « sonores (ou fines) et bien tournées[2] ». On dirait qu'il prend bientôt barre sur son éminent confrère et, tout en n'affichant pas par modestie l'espoir de l'égaler, il laisse voir celui de le satisfaire. Il conseille à Boyssoné de ne pas sacrifier les Muses à Accurse; c'était prendre par son faible le grand jurisconsulte dont la poésie était le violon d'Ingres. Les *Carmina* montrent que Boyssoné fut gagné par ces avances; il se sent plein de sympathie pour cet ami des lettres, plus jeune de huit à dix ans, que rapproche de lui un sentiment commun de supériorité intellectuelle dans une ville où la barbarie a fait son nid et n'aime que ses propres petits[3]. La poésie intitulée *Ad Johannem Boyssoneum* me paraît une de celles que Dolet a dû composer dans cette toute première époque. Il parle encore en petit garçon et en écolier[4]. La pièce *Ad eumdem* montre plus d'assurance. C'est déjà l'*orator* qui s'essaie à l'invective. Mais déjà aussi la glace est rompue, et, dès 1534, la distance du maître à l'étudiant s'efface : le ton de part et d'autre tend à l'égalité; devant les épreuves de Dolet, le souvenir récent de maux semblables :

Non ignara mali miseris succurrere disco

achève de sceller l'amitié des deux humanistes.

1. Voir p. 89-90.
2. *Arguta et concinna.*
3. Cf. le passage cité plus haut des *Carmina*, fol. 5 v° et suiv.
4. « Sed tu per tuum et utriusque amorem
Nugas hasce meas amore tantum
Complectare, nec efferas inani
Opus laude, rude et modo inchoatum... » (p. 220).

Digitized by Google

La lettre datée du 10e jour, avant les calendes d'avril [23 mars 1534[1]] est parmi les plus touchantes. Boyssoné a appris avec peine que son ami est en prison. Il sait par expérience ce qu'on y souffre. Il l'encourage à supporter avec fermeté une épreuve que le malheur des temps rend trop commune aux honnêtes gens, au point de leur faire préférer la mort à une existence si précaire. Il termine en l'assurant de son dévouement. Non seulement il entreprendra toutes les démarches nécessaires, mais il fera, en attendant son élargissement, tout ce qu'il pourra pour adoucir sa captivité. Le manuscrit de Toulouse a le précieux avantage de restituer à Boyssoné une lettre que le livre de Dolet donne sans indication de l'expéditeur. Aussi Mattaire a-t-il cru qu'elle était d'Arnoul le Ferron. Il eût suffi d'ailleurs de bien lire pour voir qu'elle ne peut être que de Boyssoné. Son exhortation à la résignation[2] et l'allusion à ses « prisons », dont il garde l'amer souvenir, signent la lettre.

Le 8 juin, Dolet qui n'est pas encore loin de Toulouse — Boyssoné, comme on va le voir, aura eu le temps de recevoir sa lettre et de lui répondre avant le 13 du même mois — Dolet, dis-je, lance une dernière invective contre la ville qui le punit, comme il dit, de son honnêteté et de sa supériorité intellectuelle[3]. Il affirme son intention de se venger. Il développe et achève de polir ses *Oraisons*, et, en attendant qu'il publie son livre, envoie à Boyssoné un certain passage, répondant au désir de son ami d'être recommandé par lui à la postérité[4]. En échange il réclame des nouvelles de Toulouse et veut savoir ce qu'on y dit de lui.

C'est le 13, comme nous l'avons dit, que Boyssoné ré-

1. P. 39 du ms.; p. 173-174 des *Epistulæ*.

2. Cf. lettre 39-40, qui contient un lieu commun analogue. J'insiste sur ce point pour qu'on ne mette pas en doute, comme on l'a fait quelquefois, l'authenticité des attributions du manuscrit de Toulouse, qui ne peut que faire foi en présence des conjectures un peu rapides de Mattaire.

3. *Epist.*, p. 120-121.

4. « Locum quo te a me illustratum purgatumque volui cum his accipies. »

Digitized by Google

pond à Dolet[1]. S'il ne lui a pas écrit le premier, c'est qu'il ignorait sa résidence. Les uns le disaient à Lyon, d'autres à Limoges. Maintenant qu'il est informé[2], il s'empresse de lui faire savoir combien il est sensible à son intention d'illustrer son nom. Il craint seulement de ne fournir qu'une maigre matière à l'homme le plus éloquent de ce temps. Ses épreuves tourneront finalement à son bien. On le regrette fort à Toulouse, en particulier les plus honnêtes dames de la ville qu'il a si bien défendues contre les calomnies de leur commun ennemi. Quant à lui, à qui rien ne pouvait être plus pénible que ce départ, il s'y résigne en pensant que le séjour de Dolet devenait impossible et dangereux. Il le charge de saluer Gryphius à Lyon, dès son arrivée. Clausanus lui a donné de mauvaises nouvelles de son état de santé. Mais celui de l'âme est le seul qui compte. Il termine la lettre en lui annonçant l'arrivée d'Omphale à Toulouse, dont il lui reparlera quand il l'aura vu[3]. Cette lettre, comme celle dont a il été question plus haut, est identifiée par le manuscrit de Toulouse, portant elle aussi l'adresse : *Jo a Boyssone Steph. Doleto s.* Mattaire, qui ne connaissait que la lettre imprimée, l'attribuait, comme l'autre, à Arnoul le Ferron[4], faisant ici encore preuve d'une grande témérité. Elle suffirait en effet, à prouver l'authenticité des renseignements portés — on ne voit pas d'ailleurs pourquoi ils eussent été falsifiés — dans le manuscrit de Toulouse, si on était tenté d'en douter. Il s'agit avec évidence du passage consacré par Dolet à laver son ami de tout reproche, et Arnoul le Ferron n'eût pas écrit : *Sequere igitur quo te res tuæ vocant, fuge ingratas terras, fuge littus avarum...*, en

1. Ms. p. 39-40; *Epist.*, p. 174-175.

2. Par Clausanus, sans doute, dont il n'est pas question ailleurs dans la correspondance manuscrite, et à qui Dolet a dû confier en même temps que la lettre et l'extrait de l'*Oratio secunda* le nom du lieu de sa retraite qu'il avait peut-être ses raisons de tenir secret (cf. lettre à Clausanus, *Epist.*, p. 126-127).

3. Sur les rapports d'Omphale et de Dolet, cf. Copley-Christie, p. 256, n. 2. Voir aussi la fin de la lettre suivante, *Epist.*, p. 121-124.

4. *Ann. Typogr.*, t. III, p. 31.

Digitized by Google

parlant de cette Toulouse qu'en sa qualité de Gascon ou d'Aquitain il s'efforçait au contraire de défendre contre les trop furieuses imprécations de Dolet[1].

Le 22 juin Dolet répond[2]. Sa santé seule l'a mis en retard. Il plaint son ami d'avoir à faire apprécier son éloquence à une ville qui la déteste[3]. Que Boyssoné ne le remercie pas de l'avoir célébré. Un ami ne pouvait moins faire. Et, d'ailleurs, ce n'était par pauvre matière, comme il le craint; c'était un sujet à tenter la plume de Cicéron lui-même. C'est lui qui est confus que Boyssoné le nomme l'homme le plus éloquent de son siècle. Il se réjouit d'être regretté des bons et mal vu des méchants. Drusac, armé des décrets du Parlement, le poursuit sans relâche. Toulouse lui est désormais interdite. Eh bien! soit, il se consolera en s'adonnant tout entier aux lettres.

La lettre suivante, du 29 juillet[4], est datée de la campagne. Il s'agit ici des environs de Lyon, comme on le voit par une lettre à Clausanus[5]. Il lui annonce son projet de regagner la ville où il fera, s'il y a lieu, ses commissions pour Gryphius. Il fit comme il disait, mais la fatigue de ce court déplacement amena une rechute. Il écrit en effet, le 1er août, qu'en raison de son état de santé il est obligé d'ajourner la publication des *Oraisons contre Toulouse*[6]. Il est même obligé d'écourter sa lettre, tant sa

1. *Respondere homini poteras et ab Aquitania abstinere...* (p. 153). ... *Venio nunc ad eam epistolæ tuæ partem in qua Aquitaniam nostram a te vexatam negas...* (p. 155). Voir aussi tout le passage qui commence : *Quo enim pertinebant illæ Vasconum nominis repetitiones. Qui sicarii? Vascones? Qui fures, qui ad omnia flagitia projecti? Vascones...*, etc. (p. 156). La fin de la lettre montre l'extrême prudence du personnage, sinon une certaine duplicité.

2. P. 121-124.

3. *Urbem eloquentiæ inimicam incolens* (p. 122).

4. *IV Cal. Sextiles* (p. 124).

5. *Nunc bidui a Lugduno absum, quo, nisi me justum iter facere valetudo impediat, ad Cal. Sextiles veniam* (p. 126-127). La lettre est datée : *Lugduni prid. Cal. sext.*

6. Entre parenthèses ceci prouverait, s'il en était besoin, que ce n'est pas à son corps défendant, comme le prétend Symon Finet, que l'œuvre fut communiquée au public.

Digitized by Google

main tremble de fièvre. Ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser toujours à ce qui se fait à Toulouse, et en particulier à ce qu'y fait sa bête noire, Drusac.

La maladie fut plus sérieuse encore qu'il ne l'imaginait et le força à renoncer à son voyage en Italie[1]. Il se rétablit sans doute avant d'entreprendre celui de Paris, et nous arrivons enfin à l'année 1535. Les lettres que contient sur cette époque de la vie de Dolet le manuscrit de Toulouse sont parmi les plus longues et les plus chargées de faits intéressants et précis. Nous n'en donnerons que de brèves analyses, Copley les ayant assez bien traduites pour la plus grande partie, et la revue *Janus* en ayant entrepris la publication intégrale dans ses derniers fascicules[2]. J'essaierai donc surtout de les bien mettre à leur place.

La première[3] est sans date, mais la réponse datée de Dolet nous permet de la porter au commencement d'août 1535. Boyssoné apprend à Dolet qu'il a été fort occupé, en particulier par un combat destiné à défendre ses thèses[4]. Il s'agit sans aucun doute d'une controverse, qui fit quelque bruit en ce temps, avec un rude jouteur, Lancelot Polyte[5]. Ce fut sans aucun doute une brillante séance,

1. Cf. *Claudio Cotteræo*, p. 127-128 (*IV Non. Sext.*).
2. Fascicules 2, 3 de l'année 1924 et 1er de l'année 1925.
3. P. 33-35 du ms.
4. *In defendendis meis positionibus*. Il s'agit, comme on le verra plus bas, des Substitutions.
5. *Anno 1535 die 4 junii theses habitæ sunt in Academia Tolosana et D. Joannes a Boyssone Juris utriusque doctor, Legumque in Academia professor ordinarius de Jure civili responsurus. centum conclusiones de materia substitutionis sustinuit coram augustissimo senatorum cœtu quibus præfuit Mathæus a Pace in jure pontificio regens rectorque Universitatis.* — Percin de Montgaillard, *Monumenta Conventus Tolosani* (*Opusculum de Academia Tolosana*, p. 194, col. 2). — Noter entre parenthèses la forme : *A Pace*, qui correspond bien à la forme « a Boyssone », formée sur le vocatif de *Pacus* et non sur l'ablatif (voir mon précédent article, *Quelques conjectures sur Boyssoné*). — Sur Polyte Lancelot, connu plus tard sous le nom d'Ambroise de Catharin, cf. Touron, *Histoire des hommes illustres de la vie de saint Dominique*, t. IV, p. 127 et suiv. — Cf. l'histoire de sa controverse avec Boyssoné, p. 133.

Digitized by Google

malgré le grand âge de ce dernier, et les partisans des deux champions se tinrent pour également satisfaits[1]. Il semble résulter néanmoins de la lettre de Boyssoné que son triomphe fut de meilleur aloi[2]. On l'attendait, dit-il, à l'œuvre, et ses envieux prétendaient qu'on allait avoir la preuve que le souci cicéronien de la forme était incompatible avec la science accursienne. Boyssoné fit de son mieux pour prouver le contraire et atteste qu'il y réussit[3]. Il eût voulu que Dolet et Scève eussent été présents pour partager sa joie, qui d'ailleurs ne lui fait pas oublier son ami, et il lui exprime le désir de posséder bientôt ses *Commentaires*[4]. Ses ennemis prétendent qu'il a plagié Villanovanus. Le livre sera, au moins, conclut-il avec humour, recommandé de deux noms[5]. Il traite avec moins de désinvolture la question du *Dialogue sur l'imitation de Cicéron*[6]. On sent chez l'homme foncièrement juste et modéré qu'est Boyssoné l'ennui de donner tort, au fond, à son ami. Il met sur le compte de *on*[7] l'appréciation qui est visiblement la sienne, à savoir que Dolet ne ménage pas assez un vieillard qui a tant mérité des lettres. Les Germains s'apprêtent à prendre la défense de leur compatriote. L'excès de son amertume contriste d'honnêtes

1. *Licet in certamine validissime pugnatum sit Academiæ tamen et Lancelloti Polyti non modo honor conservatus est, sed magno quoque accessione auctus* (*Ibid.*). D'après Touron, il serait moins âgé que le dit Percin, puisqu'il serait né à Sienne en 1483. Cela ne lui donnerait qu'environ cinquante-deux ans.

2. Bien que Coras eût attesté l'*ex æquo* de sa main, il faut remarquer que Percin, en sa qualité de frère prêcheur, est favorable à Lancelot.

3. *Nec infeliciter successit nobis conatus : planum enim fecimus politiores literas non solum non officere legitimis studiis sed etiam multum juvare.*

4. Le t. I des *Commentaires* porte la date de 1536, le t. II de 1538. Cf. Copley-Christie, p. 491-492.

5. On sait que cette accusation, lancée par les ennemis de Dolet, fut reprise avec éclat par Rabelais dans son avis au lecteur. Copley-Christie a traité longuement de cette question, p. 261 et suiv. (ch. XII : L'accusation de plagiat).

6. Lyon, 1535. Cf. Copley-Christie, p. 491.

7. *Inquiunt*, p. 34, l. 9.

Digitized by Google

gens[1]; il lui en reparlera plus longuement, bientôt sans doute, car il compte aller à Lyon, où l'on attend le passage du roi[2]. Il termine par des nouvelles de Toulouse, qui reste la ville réactionnaire et intolérante que Dolet a connue. Six malheureux étudiants français compromis dans les troubles sont sous le coup d'une condamnation capitale. L'intervention de Minut les a provisoirement arrachés à la potence. S'il n'est que sursis à leur exécution, Boyssoné n'aura pas le courage de rester plus longtemps dans un pays si hostile aux lettres. Il était à ce moment sollicité par la reine de Navarre, qui essayait de l'attirer à Bourges. Mais on devine que Boyssoné, tout flatté et touché quil soit de cet entretien et de ces offres, est encore attaché par de fortes racines à Toulouse.

La lettre de Dolet répond point par point à la longue lettre de Boyssoné[3]. Il félicite Boyssoné de ses succès, exprime son dédain pour ceux qui l'attaquent lui-même par avance et envoie en attendant un échantillon de son œuvre à son ami. Il n'adoucira pas son *Dialogue* et attend de pied ferme les tenants du vieux Batave, auquel il répondra par-dessus la tête de son méprisable défenseur[4].

1. *Bonorum et piorum animos. Ibid.*, l. 16. Je pense qu'il s'agit de Jean de Pins et de Minut qu'il ne veut pas nommer dans une lettre adressée à Dolet, peut-être aussi de Rabelais dont on sait le culte filial pour Érasme.

2. Sur les raisons qu'avait à ce moment Boyssoné de voir le roi, cf. la lettte, sans date, écrite de Lyon, publiée par Buche dans la *Revue des langues romanes* (1896, p. 72), et les notes qu'il y a jointes (ms., p. 52-53). La lettre est adressée à Minut. Boyssoné attachait une certaine importance à voir le roi en personne et il y réussit en effet. Cf. Copley-Christie, p. 284 et suiv.

3. Il comptait avec ses amis, je parle en matière de correspondance, et les boudait, comme on le voit plusieurs fois, quand il jugeait leur silence injustifié ou leur sobriété trop cavalière. Son principe semble avoir été : donnant donnant. La lettre en question occupe les pages 2, 3 et 4 du ms.

4. « Juvenis illius Germain copias quas vinum crapulamque vel levem nescio quam Germanicæ garrulitatis atque balbutiei ostentationem interpretor, vix credas quam parvi faciam. Hominis vires novi, ad scyphos quidem et venerem eximias, cetera tenues atque imbecilles. Quisquis tamen Erasmum adversum me tuebitur, non in illum sed in Erasmum scribam » (p. 3, l. 16 et suiv.). — M. Copley-

Digitized by Google

Il annonce quatre invectives et deux livres d'ïambes[1]. Il lui tarde d'avoir plus d'explications sur le scandale causé par lui aux honnêtes gens : pour l'instant il ne peut comprendre ce que cela veut dire. A propos des jeunes Français exposés à la mort, il redouble d'injures contre Toulouse, engage son ami à profiter des offres de la reine et l'exhorte à abandonner la Barbarie pour la France. Qu'il se hâte cependant de parachever son commentaire d'un chapitre d'Ulpien et continue à croire à son amitié.

Quelques semaines sans doute se passent. Il nous manque une lettre de Boyssoné où il répondait à des reproches de Dolet en s'excusant sur ses occupations. Et moi donc! dit à son tour Dolet[2], moi qui ne sais où donner de la tête[3], et qui cependant quitterais tout pour t'écrire. C'est qu'il s'agit d'une affaire d'importance, en effet, qui n'est pas moins que la prochaine venue du roi à

Christie déclare qu'il n'a pu savoir quel était l'Allemand en question, identifié un peu trop vite par Guibal (cf. le note de la p. 210). Je me demande si ce ne serait pas ce Joannes Angelus Odonus, d'origine italienne, mais établi à Strasbourg, qui semble d'après ses dires avoir été invité par les admirateurs d'Érasme à prendre sa défense contre Dolet, mais qui déclare tenir cet adversaire pour trop méprisable. Il laissera, dit-il, à Érasme le soin de se défendre lui-même, s'il le juge à propos. Il admirait fort Érasme, détestait Dolet, et lui eût rendu des points en matière d'insulte. Voir la lettre traduite par Copley-Christie, p. 214-218. Il avait connu Dolet à Lyon.

1. Les *Carmina* paraissent en 1538. Copley-Christie, p. 496. Scaliger accusait Dolet d'avoir corrompu l'ïambe, *Doletus iambos vitiavit.*

2. « Lugduni. Pridie non oct. » (6 octobre 1535). Ms., p. 1 et 2.

3. Dolet se sert ici d'une expression bien connue de Cicéron, « et populo et scenæ (ut dicit[u]r) servienti » (p. 1, dernière ligne), expression qu'il reprend un peu plus loin. Toi, dit-il, « cui studiosius quam populo aut scenæ servire velim » (p. 2, l. 1 et 2). Ayant mal lu « ut dicitur », écrit en abrégé, M. Copley-Christie a cru qu'il s'agissait de Scève et il voit là une allusion « aux fonctions de Dolet comme correcteur et remplaçant de Gryphius sous la direction de Scève » (*op. cit.*, p. 212, n. 1). Heureusement le texte de Visagier, cité par Copley-Christie dans une autre note, est suffisamment explicite : *Te castigandum docto dabit* [*Gryphius*] *Doleto* (*Ad libellum*), et lui eût permis de moins tabler sur cette lecture erronée dont il fait une source de sa conjecture (voir p. 226, note).

Digitized by Google

Lyon[1]. Il le tiendra au courant. Quant aux nouvelles littéraires, il l'informe qu'on vend ici le traité d'Ulrich Zazius *de Feudis*[2] et qu'on vient d'apporter le *Concionator* d'Érasme[3]. S'il le désire, il lui fera parvenir tout cela par un ami. D'Érasme a paru une *Réponse à P. Curtius Romanus*. Il lui envoie l'attaque et la riposte[4]. Il attend toujours de pied ferme le vieux Batave, qui ne se met pas encore en mouvement contre lui.

La lettre qui suit, non datée, est inédite. Nous la donnons in-extenso. Comme la lettre précédente de Dolet ne faisait pas allusion à la santé de Boyssoné, on voit que celle-ci doit être postérieure au 6 octobre 1535[5] :

Jean de Boyssoné à Étienne Dolet, salut. Il m'est arrivé, mon cher Dolet, qu'à peine de retour de la cour, tout affairé de la réouverture de mon école, fermée tout l'été, en course par toute la ville, où je passe tout mon temps à rechercher des maîtres, il m'est arrivé, dis-je, que je suis tombé dans une très grave maladie qui m'a causé d'affreuses tortures. Enfin, grâce à Dieu, je suis non seulement soulagé, mais tout à fait guéri, et je t'écris sur le seul motif de te donner un témoignage formel de ma fidèle amitié et de mon estime. Quoique je t'aie assez manifesté mon zèle par de nombreuses marques, jamais je ne trouverai que j'aie assez dit combien ton renom et ta gloire me sont chères. Sur ce qui est arrivé ici depuis ma venue, je

1. Le 17 février 1536. Voir la lettre précédente et la note relative à cette circonstance.

2. « Udalrici Zazii in usus feudorum Epitome... ejusdem orationes aliquot disertæ. Basileæ, M D XXXV. » La préface est datée des Kal. Jun. 1535.

3. *Erasmi etiam concionator nuper huc allatus est.* « C'est un ardent partisan d'Érasme qui l'a apporté ici », traduit intrépidement M. Copley-Christie sans s'apercevoir du non-sens (p. 212). — Il s'agit évidemment de l'*Ecclesiastes seu de ratione concionandi*, libri IV, Basileæ, 1535. M. Copley-Christie se demande quel est l'ardent partisan (*concionator!*) qui l'a apporté. Il doit chercher encore.

4. En réponse à *Petri Cursii defensio pro Italia ad Erasmum Roteradamum*, Romæ, M D XXXV, avait paru *Erasmi Rot. Responsio ad Petri Cursii defensionem*, Basilæ, M D XXXV (cf. l'analyse qu'en donne Copley-Christie dans la n. 4, p. 212-213).

5. P. 35 et 36 du ms. de Toulouse.

Digitized by Google

ne vois pas qu'il y ait nécessité à t'en écrire, du moment que Visagier t'a rendu une abondante correspondance à ce sujet. Au surplus, je n'avais point l'intention de venir troubler tes études qui t'absorbent, je le sais, au plus haut point. Que si cependant tu peux leur dérober quelques instants, je te prie, et j'y insiste avec tout le crédit que j'ai sur toi, de m'écrire sur tes affaires[1].

Une assez longue interruption se place ici dans la correspondance des deux amis[2]. Ils étaient réunis à Lyon, et naturellement ils n'avaient pas besoin de s'écrire pour épancher leurs confidences. *Coram!* Le court billet suivant, daté du moment où Boyssoné, de retour à Toulouse,

1. « Jo. a Boyssone Steph. Doleto s. — Factum est, mi Dolete postquam ex Aula nuper redii, dum studeo diligens esse in restituenda mea schola quæ, me absente, tota æstate clausa fuerat, dum per urbem discurro, dum nullum tempus intermitto quod in perquirendis prælectoribus non impendo, ut in morbum inciderim gravissimum qui me diebus aliquot misere cruciavit; quo tandem Dei optimi beneficio non levatus modo sed jam plane liberatus ad te scribo, nil aliud nanctus argumenti, nisi ut meam erga te fidem atque observantiam testificatione aliqua tibi probarem. Quod etsi multis adversum te meis studiis planum tibi fecisse arbitror, nunquam tamen tibi satis quantum mihi tua existimatio atque dignitas chara sit, declaratum esse putabo. Quæ hic, postquam venimus, acciderint nihil habeo necesse scribere, quando Vulteius de iis omnibus ad te plenissimas literas dedit : scribit enim ad amicos nemo lubentius aut prolixius. Præterea consilium non erat tua studia quibus te maxime distineri scio, interturbare. Quibus tamen si quid est quod suffurari possis peto a te et qua possum gratia contendo ut aliquid ad nos de rebus tuis scribas. Vale. »

2. Je signale quelques lettres où le nom de Dolet apparaît. Lettre de du Châtel (p. 11, 12 du ms.), sans date, publiée par Buche dans la *Revue des langues romanes*, 1896, p. 355. Elle est datée par l'allusion aux œuvres récentes de Marot et au *Dialogue* de Dolet « recens natum » (p. 12, l. 5), donc approximativement d'août 1535 (rapprocher les lettres de Dolet à Boyssoné). — Lettre de Pac (publiée aussi par Buche, *op. cit.*, p. 78; p. 13 du ms.). Allusion aux trois amis Dolet, Scève et Visagier (Tholosæ, III id. Julii (13 juillet) 1536). — Lettre de Pomeranus et Iterius (Buche, *op. cit.*, p. 359; p. 70-71 du ms.). M. Buche la date de 1536. Elle prouve l'attrait de curiosité qu'avait ajouté à Toulouse le séjour de Dolet pour les étrangers (cf. p. 70, l. 5 avant la fin). — Lettre de Boyssoné à Mopha, à qui il donne d'excellentes nouvelles de la santé de Dolet (p. 65, l. 3). Cf. Buche, *loc. cit.*, p. 365. La lettre est datée de Toulouse, 1537.

Digitized by Google

reprend son cours, a au moins l'avantage de nous montrer que les relations des deux hommes restent excellentes :

Étienne Dolet à Jean de Boyssoné, salut. Puisque tu me demandes avec tant d'affection que je t'entretienne de mon état de santé et de mon ardeur aux études, je te dirai que ma santé est excellente et mon ardeur aux travail au maximun. Si j'ai de tes nouvelles, quels seront mes transports de joie! L'intérêt de mes *Commentaires* me défend de t'en dire plus long aujourd'hui. Porte-toi bien et aime-moi toujours comme tu m'aimes. Adieu. Lyon, 3 octobre 1536[1]. Tous mes compliments, je te prie, de ma part à Mopha, le plus savant des hommes et le plus cher des amis[2].

Ce billet est suivi, le 9, d'un mot de recommandation :

Étienne Dolet à Jean de Boyssoné. Tu me demandes des renseignements sur la personne que je te recommande. C'est un jeune homme qui n'est pas sot et qui est le neveu d'un de mes amis de l'espèce non commune. Accueille-le avec toute ta bienveillance, fais pour lui tout ce qu'il faut. Je te le demande avec d'autant plus d'insistance que je sais ton excellente amitié pour moi. Lyon, 9 octobre 1536[3].

La Lettre de Boyssoné du 21 juin 1537, traduite par Copley-Christie[4], et éditée par Buche[5], est le modèle des

1. Copley-Christie la date inexactement du 13 (*op. cit.*, p. 290).

2. « Steph. Doletus Jo a Boyssone. — Quod a me peramanter petis, ut ad te et de valetudine mea et de studiorum meorum alacritate scribam, valetudine sum ut cum optima, studiorum alacritate ut cum maxima. Quæ si de te audiam, quo me gaudio elatum iri putas? Plura nunc scribere vetat commentariorum meorum ratio. Quare jam valebis et me, ut amas, in perpetuum amabis. Vale. Lugduni v non octobr. 1536. Mophæ meo viro doctiss. et amico suaviss. plurimam meis, quæso, verbis sal. (ms., p. 15). »

3. « Steph. Doletus Jo a Boyssone s. — Quem tibi commendem quæris? Juvenem cum ingenii non stupidi, tunc mihi cujusdam non vulgaris amici nepotem. Hunc ut tua humanitate complectaris et omni officio prosequare, tam vehementer a te peto quam unice me a te amari scio. Vale. Lugduni VII idus octob. 1536 (ms., p. 16-17). »

4. *Op. cit.*, p. 307.

5. *Revue des langues romanes*, 1896, p. 177.

Digitized by Google

lettres d'affaires. Il a reçu le *De Re Navali*[1]. Il a fait parvenir une lettre à Jean de Pins[2]. Nicolas le Roy ne l'oublie pas[3]. Il espère toucher un certain argent à bref délai. A la fin la note prudente. Chomard[4] lui donnera plus de détails (*prolixius*).

En décembre 1537 il lui envoie un simple bonjour par Scève[5]. Y a-t-il un léger refroidissement entre les deux amis? C'est le moment où, je crois, se trahit chez Dolet ce commencement d'une manie de la persécution qui va l'indisposer contre ses amis les plus dévoués, Visagier et Susanneau. Quoi qu'il en soit, voici un billet inédit de Dolet. Il est bref et semble témoigner de quelque humeur :

Étienne Dolet à Jean de Boyssoné, salut. Tu t'es assigné un silence éternel : éternel sera aussi celui que je m'assigne. Aussi bien suis-je heureux que tu te taises pour avoir moi-même le droit de me taire aussi, écrasé que je suis par les occupations. Sache toutefois que si tu réveilles ta correspondance la mienne ne restera pas endormie. Adieu. Lyon, 9 janvier[6].

Nous n'avons pas la réponse de Boyssoné et il nous faut

1. *Lugduni apud Gryphium*, 1537. Cf. Copley-Christie, p. 493.
2. Jean de Pins mourut le 1er novembre 1537. Cf. Copley-Christie, *op. cit.*, p. 308-309.
3. Sur cet ami de Calvin, professeur de droit à Bourges, cf. la *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française*, t. II, p. 409 (Copley-Christie, *op. cit.*, p. 307, n. 2).
4. Secrétaire de Boyssoné. Il était de Vienne et sa réputation de calligraphe est parvenue jusqu'à nous grâce à une épigramme de Visagier (t. II, p. 160), citée par M. Buche (*Revue des langues romanes*, 1894, p. 324, note), et une lettre de Robert Breton à lui-même où il se réjouit de voir son art raffiné et intelligent consacré à transcrire ses œuvres. « Istam tuam perpolitam nec minime sagacem operam delatam esse ad mea transcribenda vehementer lætor » (fol. 85). Sur la question de la part que Chomard a prise à la confection des manuscrits de Toulouse, on ne peut que faire des conjectures. Cf. *Annales du Midi*, nos 145-146, janvier-avril 1925, p. 45 et suiv., où j'ai essayé d'éclaircir ce point.
5. La lettre se trouve aux p. 72-73 du ms.
6. « St. Doletus Jo a Boyssone s. — Sempiternam tibi taciturnitatem indixisti : sempiternam mihi quoque libenter indico. Prorsus silere te gaudeo ut silere tecum possim, occupationibus obrutus. Tuas tamen literas si ex somno excitaris, nostræ non indormient. Vale. Lugduni v id. januariis. »

Digitized by Google

attendre jusqu'au 1er mars 1539 une lettre de lui. Peut-être les relations ont-elles traversé une période critique, celle où Visagier rompt ouvertement avec Dolet, Boyssoné se trouvant pris entre l'arbre et l'écorce. Mais le manque de communications a sans doute donné au conseiller de Chambéry le désir de réchauffer l'ancienne amitié et d'avoir, par un correspondant si bien placé, des nouvelles du monde :

A Stéphane Dolet. On m'a remis à la fois ta lettre et le paquet de mes livres, dont je te suis bien reconnaissant. Mais voici un nouveau fardeau dont je te charge. Fais parvenir la lettre[1] que j'y ai jointe aux miens à Toulouse. Rien de plus facile pour toi, je le sais, par l'intermédiaire de Jean Madamanus ou de quelque autre convoyeur en partance pour Toulouse. Vous ne manquez pas de ces gens à Lyon comme nous ici, qu'entourent de toutes parts des montagnes escarpées et qui n'avons que rarement des nouvelles de France. Aussi seras-tu le très bien venu si tu juges à propos de me dire un peu ce qui se passe chez vous. Adieu. Chambéry, 1er mars[2].

Cependant, les rapports s'espacent de plus en plus. N'était la correspondance avec Bigot, nous pourrions douter que les deux amis, dont, chacun de son côté, les occupations deviennent sans doute plus absorbantes — en attendant de nouvelles épreuves — soient encore liés. La lettre de Boyssoné à Bigot, médecin et poète, ami de Dolet et de Rabelais, nous apprend qu'il a dîné à Lyon avec Dolet[3]. Citons la fin de la lettre du 31 juillet 1542, la

1. Ou les lettres.

2. On peut dater la lettre, par voisinage, de l'an 1539. Elle est à la page 104 du manuscrit. — « Steph. Doleto. Redditæ mihi fuere tuæ literæ unaque meorum librorum sarcina quo nomine ingentes a me tibi habentur gratiæ, sed ecce iterum aliquid oneris tibi impono. Peto enim a te ut literas quas his alligavi ad meos Tolosam perferri curare velis quod tibi facillimum, scio, erit, per Joannem Madamamum vel alium quempiam mulionem qui Tolosam proficiscatur, quorum inopia Lugduni non laboratis quemadmodum nos hic qui asperis undique inclusi montibus raro aliquid ex Gallia audimus. Quare gratissimum mihi feceris si de iis quæ apud vos gerantur ad nos aliquid scribendum duxeris. Vale. Chamberiaci Kal. Maiis. »

3. P. 135, l. 1. La lettre (ms., p. 134-137) datée du 10 décembre de

Digitized by Google

dernière où il soit fait mention de Dolet dans la correspondance de Boyssoné :

Je viens de louer aux environs de notre capitale une villa tusculane où j'ai invité toutes les Muses à venir... Je loue et admire tes vers. Je ferai le nécessaire pour qu'ils parviennent à Dolet et, bien que tu ne me l'aies pas demandé, à Alardet[1]. Adieu. Chambéry, 1542, 31 juillet[2].

Et c'est tout désormais. Non seulement toute correspondance cesse entre les deux amis, mais on cherche en vain la moindre allusion aux événements capitaux des dernières années de la vie de Dolet. On a vu là un problème dont on a vainement cherché la solution. Il serait téméraire de notre part de prétendre la donner. La plus acceptable a paru jusqu'ici d'y voir une preuve de la prudence de Boyssoné, qui, selon M. Guibal, pressentant l'orage, a abandonné Dolet de plus en plus compromis, ou, selon M. Copley-Chritie, aurait seulement supprimé dans sa correspondance ce qui le concernait. Il me paraît bien difficile qu'il ait pu ainsi faire disparaître toute allusion et, d'autre part, ce n'était pas sa manière de lâcher ses amis dans le péril. (Voir son attitude en Savoie, à l'égard de Scève.) Je sais bien qu'il va se sentir lui-même menacé, et peut-être obligé de se surveiller, à partir justement de cette époque où Tabouet découvrait ses batteries. Mais voilà peut-être qui nous donnerait la clef de l'énigme. Boyssoné, compromis lui-même, n'a peut-être pas été pour Dolet le sauveur attendu. On sait combien celui-ci exigeait de ses amis. Il semblait que toutes les démarches faites pour le tirer d'embarras lui étaient dues, et à mesure

Chambéry (4 Idus Dec.) est de 1540 (voir la lettre suivante complètement datée, et où il est dit : « Nuper ad tuas literas respondi prolixius » (14 cal. jan. 1540 (19 décembre) (ms., p. 137).

1. Sur le protonotaire Alardet, cf. les ouvrages de Mugnier sur Boyssoné (p. 83) et Buttet (p. 179).

2. « Ego nuper Tusculanum urbis nostræ vicinum conduxi quo in loco Musas invitavi omnes... Versus tuos et laudo et admiror. Curabo diligenter ut horum copia Doleto fiat et, quod minime jusseras, etiam Alardeto. Vale. Chamber. 1542. Pridie Calend. Quintil. »

Digitized by Google

qu'il se compromettait plus irrémédiablement, les autres lui paraissaient moins dévoués. On sait comment il finit par s'aliéner Visagier et Susanneau. Rien dans les lettres ne nous permit de savoir comment Boyssoné, soucieux d' « à chacun son droit rendre », jugea la chose, mais, à supposer qu'il tînt la balance égale et donnât à chacun son droit ou son tort, il a pu encore trouver là une occasion de froisser Dolet. Enfin, il y a l' « affaire » Rabelais. On se rappelle comment en l'an 1542, tandis que Rabelais faisait imprimer chez François Juste, à Lyon, une édition soigneusement revue et expurgée à l'usage de la Sorbonne, Dolet fit paraître une magnifique édition illustrée du *Gargantua* et du *Pantagruel* de 1537 et 1538, *revue*, disait le titre, *et de beaucoup augmentée par l'autheur mesme*. Rabelais se fâcha tout rouge. Il y avait de quoi. Or, tandis que l'amitié avec Dolet s'évanouit, les relations de Boyssoné et de Rabelais semblent devenir plus affectueuses. (Il est fait mention dans une lettre à Bigot, datée du 19 décembre 1540, du passage de Rabelais à Chambéry[1].) Ici encore Boyssoné dut être pris entre deux feux, et il lui fut, en tout cas, impossible de ne pas blâmer Dolet, dont la témérité exposait gravement non plus lui-même, ce qui était son droit, mais une tierce personne. Je ne veux pas, sans doute, trop accabler Dolet, tenant compte des mœurs de l'édition à cette époque. Mais, si je consens à faire la part belle aux circonstances atténuantes, je ne puis aller jusqu'à plaider non coupable ou presque, comme l'a fait l'avocat contemporain de Dolet[2].

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, des responsabilités encourues par Dolet, celui-ci allait de nouveau faire connaissance avec la prison, « sa patrie », tandis que Rabelais avait toute liberté pour exposer la cause à sa manière. Les absents ont souvent tort, et Boyssoné n'entendait que le son de cloche

1. Ms., p. 137. *Rabelæsus his diebus hac iter fecit meque invisit. Nescio si per hanc ipsammet viam ad vos redibit. Nam incertus erat quid ageret, cum hinc abiit. Si hac transit non committam quin ad te scribam de rebus quæ hic narrantur.*

2. Copley-Christie, *op. cit.*, p. 371 et suiv.

Digitized by Google

de Rabelais, qui faisait, comme on sait, beau tapage. Un autre fait qui tendrait à me confirmer dans cette opinion, c'est que Boyssoné semble n'avoir plus pour Drusac l'aversion qu'il avait témoignée, il y avait quelque dix ans, à la « brute » qui pourchassait Dolet. Ce qui est sûr, c'est qu'il voulut ou consentit qu'on biffât dans les *Carmina* les épigrammes les plus cinglantes et qu'il composa, vers 1545, à la mort de Drusac, des dixains qui sont presque des palinodies de ceux qu'il fit sans doute en 1534. Ils témoignent de l'indulgence et presque des regrets[1]. On peut dire, sans doute, qu'il ne faisait en cela que suivre l'exemple généreux de Dolet qui, Érasme une fois disparu, oublia qu'il l'avait eu de son vivant pour adversaire et loua le grand homme dont l'humanisme prenait le deuil. Mais Drusac n'était pas un grand homme. Loin de là! Aussi reste-t-il plus vraisemblable d'admettre que si Boyssoné s'est rapproché de lui c'est qu'il s'était éloigné de Dolet.

Henri Jacoubet.

1. I, 67. De Drusac; I, 68. A celluy mesme; p. 119 de notre édition.

Digitized by Google

LE SÉJOUR A PARIS

D'AGOSTINO GIUSTINIANI

(1518-1522)

Quand les historiens nous décrivent l'impulsion donnée par François Ier à l'étude du grec et de l'hébreu, il est un épisode qu'ils mentionnent toujours, mais trop brièvement, c'est celui qui concerne Agostino Giustiniani. On sait que, dès les premières années du règne, cet évêque italien fut attiré en France par François Ier et qu'il enseigna l'hébreu à Paris. J'ai voulu savoir ce que fut cet enseignement. Durant son séjour à Paris, Giustiniani a publié divers ouvrages : je les ai dépouillés soigneusement. J'y ai fait des trouvailles intéressantes qui valent la peine d'être mises en lumière, et c'est ce que je fais à présent.

Quand il arriva à Paris, Giustiniani était dûment qualifié pour l'enseignement dont on le chargeait[1]. Entré à dix-huit ans dans l'ordre des Frères Prêcheurs (1488), il ne tarde pas à enseigner les langues orientales au studio de Bologne. Comment lui-même les avait apprises, c'est ce que je ne saurais dire. En tout cas, je constate qu'il n'était pas de ces moines qui étudient au fond d'un cloître sans jamais s'intéresser à la vie intellectuelle de leur temps. Dans un ouvrage qu'il a fait paraître à Paris et dont nous reparlerons, il publie une inscription qui avait été trouvée en 1506 et que l'on conservait à Gênes, dans l'église de

1. Sur Giustiniani, une excellente notice dans l'édition donnée par Allen de la correspondance d'Érasme (*Opus epistolarum Erasmi*, t. III, p. 278). C'est là que j'ai pris les rares allégations pour lesquelles je ne fournis pas l'indication de leur origine.

Digitized by Google

Saint-Laurent[1]. En même temps, il dresse la liste des mots pour lesquels l'inscription présente des différences d'orthographe[2]. Mais voici un témoignage qui est encore plus probant : c'est une lettre qui lui a été adressée et qu'il a insérée dans une autre de ses publications parisiennes. Il y est question d'une inscription qu'on avait déterrée dans la montagne de Gênes et dont Giustiniani avait envoyé le texte à son correspondant. De plus, ce correspondant n'est autre que Jacopo Antiquario, l'humaniste milanais bien connu, et le ton de sa lettre montre bien qu'il avait avec Giustiniani une correspondance régulière[3].

Cependant, de pareilles recherches n'étaient pour Giustiniani qu'un délassement. C'est de langues orientales qu'il s'occupait surtout. Dans ce domaine, le premier témoignage que nous ayons de son activité est l'ouvrage connu sous le nom de *Psalterium octaplum*, qui parut en novembre 1516. Sous forme synoptique il nous offre le Psautier dans le texte grec, hébreu, arabe et syriaque; il nous donne, en latin, trois traductions ou paraphrases différentes, et il y joint enfin des gloses abondantes[4]. C'est,

1. Giustiniani était Génois; plus tard, à la fin de sa vie, il composera même des « Annales de Gênes », en italien.

2. Cf. *Jacobi Bracellei Genuensis Lucubrationes... Additumque diploma miræ antiquitatis Tabellæ in agro Genuensi repertæ*, Josse Bade, 1520, in-4°. Le *diploma* et les remarques orthographiques sont aux fol. 70 et 71.

3. Cf. au fol. 2 v°, *Chalcidii Viri Clarissimi Luculenta Timæi Platonis traductio, et ejusdem argutissima explanatio....* Josse Bade, 1520, in-fol. La lettre est datée de Milan, 14 septembre 1507. Dans le Psautier dont il va être question figure (verso du feuillet de titre) une autre lettre d'Antiquario à Giustiniani, datée de Milan, le 25 mars 1506; elle renforce le témoignage de la première. Enfin, pour en finir avec ces préliminaires, je note qu'en 1513 notre Dominicain avait donné à l'impression une traduction latine qu'Ambrogio Traversari avait faite d'un dialogue d'Énée de Gaza (cf. *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, t. XLVII, col. 427). D'après Allen, il serait aussi l'auteur d'une traduction de l'*Économique* de Xénophon, mais je n'ai pas réussi à la retrouver.

.L'expression de *Psalterium octaplum* est employée par Giustiniani lui-même pour parler de son livre, mais en voici le titre

Digitized by Google

à ma connaissance, le premier Psautier polyglotte[1]. Quant à dire ce qu'il vaut comme travail scientifique, je ne m'en charge pas. A l'époque où il parut, il semble qu'il ait provoqué des sentiments très divers. Érasme nous apprend que Lefèvre d'Étaples le citait comme un véritable oracle, mais il n'en parlait, lui-même, que sur un ton dédaigneux; « l'entreprise, disait-il, suppose un grand désir d'éblouir et une grande ostentation; mais j'ai peine à voir le profit dont elle peut être[2] ». Le jugement est sévère; on peut se demander s'il est vraiment impartial. Érasme, à cette date, est l'auteur admiré d'une importante recension du *Nouveau Testament*[3] : ne craignait-il pas que, dans le champ des études sacrées, la renommée de Giustiniani ne fît du tort à la sienne?

Le *Psalterium octaplum* s'ouvrait par une lettre de dédicace à Léon X. Nul doute que Giustiniani ne comptât sur son œuvre pour s'assurer la faveur du pape. Il avait auprès de lui un protecteur puissant : c'était son cousin, le cardinal Sauli, qui déjà en 1514 lui avait donné l'évêché corse de Nebbio. Mais Sauli fut compromis dans une histoire de conspiration et tomba en disgrâce (1517). C'en était fait, pour Giustiniani, de la haute for-

exact : *Psalterium, Hebræum, Græcum, Arabicum et Chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis*; imprimé à Gênes, par Petrus Paulus Porrus, in-fol. On remarquera que le texte syriaque est appelé chaldéen.

1. Il convient, à ce sujet, de ne pas se laisser tromper par le titre du *Quincuplex Psalterium* qu'avait publié Henri Estienne et dont la seconde édition est de 1513 : ce n'est en réalité que la juxtaposition de traductions latines différentes. Par contre, en 1528, on voit paraître à Cologne, chez J. Soter, un véritable Psautier polyglotte (*Psalterium in quatuor linguis, hebræa, græca, chaldæa, latina* (*cura J. Potkenii*).

2. Cf., dans l'édition des œuvres d'Érasme parue chez Froben en 1540, le t. IX, p. 22-23. Le passage figure dans l'*Apologia ad Jac. Fabrum Stapulensem*, qui est de 1517. Giustiniani n'y est désigné que sous le nom d'*Augustinus*, mais le sens de l'allusion est précisé par ces mots en manchette : *Octaplum psalterium*.

3. La première édition avait paru à Bâle, au début de l'année 1516.

Digitized by Google

tune à laquelle il aspirait dans l'Église. Dès lors, rien ne le retenait plus à Rome; il pouvait accepter les offres qu'allait lui faire François Ier. A cette date l'initiative du jeune roi ne doit pas nous surprendre. C'est le moment où, pour la première fois, il proclame sa volonté d'établir en France « un séminaire de savants[1] »; on reconnait l'ébauche du projet qui aboutira, en 1530 seulement, à l'institution du Collège Royal. Pour constituer ce séminaire il faut d'abord le concours d'Érasme. Dès le début de 1517, le roi ordonne qu'on lui écrive et qu'on lui propose de venir en France[2]. L'offre qui fut faite à Giustiniani se rattache au même ordre de faits. Elle fut, si je puis dire, soufflée au roi par son confesseur Guillaume Petit et par Étienne Poncher, l'évêque de Paris[3]. Or, tous deux ont joué un grand rôle dans cette affaire relative à Érasme et qui, d'ailleurs, n'aboutit pas[4].

Nous pouvons dire, avec assez de précision, à quel moment Giustiniani arriva en France. Le 12 avril 1518, Budé écrit à Érasme, comme on annonce une nouvelle toute fraîche : « Le Roi a fait venir d'Italie l'évêque Giustiniani, de l'ordre des Dominicains... et il possède maintenant un rival de Mithridate, qui connait presque toutes

1. Cf. la lettre de Budé à Érasme en date du 5 février 1517 (Allen, *Opus epistolarum Erasmi*, t. II, p. 445).

2. *Ibid.*

3. Cf. *Liber viarum linguæ sanctæ Rabi Mosse Qimahi... cum additionibus eruditi Episcopi Nebiensis*, Paris, Gilles de Gourmont, in-4°. Au fol. a ii r° (à compter de la fin, le livre étant une impression hébraïque), lettre de dédicace à Étienne Poncher et Guillaume Petit. Elle débute ainsi : « Secundus jam annus agitur, patres cum primis venerandi, ex quo christianissimus Rex, vestro consilio vestraque auctoritate, me Roma ascitum Parrhisios jussit accedere, gratia edocendæ varietatem linguarum juventutis, quæ ex toto orbe huc certatim confluit. » Datée de Paris, veille des calendes de mars 1520.

4. Voir, pour cette période, les lettres de Budé à Érasme. Elles sont reproduites par Allen, mais il peut être plus commode d'en voir l'analyse dans mon *Répertoire de la correspondance de Guillaume Budé*, thèse de Paris, 1907; l'index permettra de trouver tout de suite les passages relatifs à Poncher et à Petit.

Digitized by Google

les langues, à ce que disent ceux qui ont vu l'homme[1]. » Ces lignes nous font bien voir que l'Italien fut accueilli comme un prodige véritable. On peut penser qu'il s'exhiba d'abord parmi les humanistes parisiens. Nous savons aussi qu'il alla, un peu plus tard, présenter ses hommages au roi, qui était alors à Angers[2]. Voulut-il, ensuite, se faire admirer dans d'autres pays que la France? Toujours est-il qu'à l'automne de cette même année nous le voyons faire un séjour en Angleterre et dans les Flandres[3]. Il passe notamment à Louvain, où réside alors Érasme, et celui-ci écrit à un ami, à la date du 19 octobre : « J'ai reçu la visite de l'évêque de Nebbio, l'auteur de l'*Octaplum Psalterium*, celui même à qui je fais une allusion honorable dans mon Apologie à Lefèvre; c'est un glorieux plutôt qu'un homme malfaisant. Il a été engagé par le roi de France pour un salaire de 800 francs[4]. »

Giustiniani nous dit lui-même que le roi l'avait fait

1. Allen, *op. cit.*, t. III, p. 278. A vrai dire, la mention relative au rival de Mithridate pourrait se rapporter, grammaticalement, à un personnage, nommé Ritius, qui est nommé à l'endroit où j'ai mis des points de suspension, mais elle convient à Giustiniani beaucoup mieux qu'à ce Ritius. Cf., à ce sujet, la note d'Allen, dont j'adopte la conclusion.

2. Cf., au verso du titre, la dédicace à Louise de Savoie du Philon de 1520, édité par Giustiniani (*Philonis Judæi Centum et duæ Quæstiones, et totidem responsiones morales super Genesim*, chez Josse Bade, in-fol.). Giustiniani y fait allusion au temps où François Ier l'ayant fait venir de Rome, il s'était rendu à Angers pour le saluer ainsi que la reine mère. Si l'on se reporte à l'itinéraire de la chancellerie royale, on constate qu'en l'année 1518 le roi ne résida à Angers qu'au mois de juin et au mois de juillet.

3. D'après la notice d'Allen, qui renvoie à Brewer, *Letters and papers of the reign of Henry VIII*, t. II, p. 1479.

4. Allen, *op. cit.*, t. III, p. 416. La phrase par laquelle Érasme apprécie Giustiniani mérite d'être reproduite : « est homo gloriosus magis quam virulentus ». Dans une lettre à Budé du 22 décembre, Érasme parle encore de lui comme il suit : « Visus est homo candidus, minimeque virulentus » (*Ibid.*, p. 460). On remarquera que le passage cité dans notre texte renseigne sur les honoraires attribués à Giustiniani. L'année précédente, quand François Ier avait voulu attirer Érasme en France (cf. *supra*), il promettait de lui attribuer un bénéfice d'au moins mille francs.

Digitized by Google

venir « pour enseigner la diversité des langues à la jeunesse qui afflue à Paris de tous les coins du monde »[1]. La phrase est ambitieuse et nous aurions le droit de ne pas la prendre à la lettre, mais en fait nous savons qu'il enseignait l'hébreu dès la fin de 1518. Un jeune Suisse, qui étudiait alors à Paris, s'exprime ainsi dans une lettre du 10 janvier 1519 : « La langue hébraïque est enseignée par Agostino Giustiniani... il restera avec nous deux ans ou même plus en donnant des « lectures » d'hébreu; le roi de France l'a engagé pour cela en lui assignant un salaire officiel (*publico stipendio conductus*). Jusqu'à présent il nous a montré la manière de lire. Mais après les fêtes de Noël, qu'on prolonge ici pendant près de vingt jours, il commencera l'*Institutio* de Wolfgang Fabri. Il a même envoyé à Bâle un abrégé de grammaire, que nous aurons bientôt, imprimé par Froben. En traduisant, il est exact et scrupuleux, et il est très déférant aux désirs de ses auditeurs. Je suivrai son camp et sous ses auspices j'entreprendrai avec ardeur cette campagne[2]. »

Il convenait de traduire entièrement cette narration savoureuse, où se révèle, dans sa candeur enthousiaste, l'âme de notre jeune étudiant. Il est visible qu'elle se rapporte à la période où Giustiniani venait de commencer son enseignement de l'hébreu[3]. Il est tout plein de beaux projets, qui ne pourront tous se réaliser. Avait-il vraiment envoyé à Froben, pour que celui-ci l'imprimât, une

1. Cf. *supra*, la n. 3 de la p. 325.

2. *Zuinglii Opera* (éd. Schuler et Schulthen, t. VII, p. 62). L'auteur de la lettre est Valentin Tschudi (*Scudus*), qui avait suivi à Paris son maître Glareanus. L'ouvrage de Wolfgang Fabri, auquel il est fait allusion, est intitulé *Institutiuncula in hebræam linguam*, etc., et avait paru à Bâle en 1516. L'auteur en question n'est autre que le célèbre réformateur Wolfgang Capiton, sur lequel on peut voir la notice d'Allen, t. II, p. 333.

3. Cela ressort déjà de l'ensemble du passage qui a été traduit. De plus, s'il en était autrement, Tschudi n'aurait pas attendu si longtemps pour parler à Zwingle d'un enseignement si nouveau. Notons qu'il était installé à Paris dès le milieu de 1518 et que le 22 juin il envoyait à son correspondant une longue lettre sur le *studium Parrhisianum*.

Digitized by Google

grammaire hébraïque? Nous n'avons, sur ce point, que l'affirmation de Tschudi; nous pouvons dire, en tout cas, que jamais cette grammaire ne vit le jour chez le grand imprimeur bâlois. D'ailleurs, il est exact que Giustiniani avait souci de remédier à cette disette de livres dont souffraient tant ses étudiants. Comme il nous le dit lui-même, il fallait en acheter au loin, au prix de grandes dépenses et d'une grande perte de temps. C'est alors qu'il eut l'idée de s'adresser à un imprimeur parisien. Il obtint qu'on fondît pour lui des caractères, et c'est ainsi qu'après dix-huit mois d'efforts il pouvait, au début de l'année 1520, offrir à ses patrons, Poncher et Guillaume Petit, la première impression hébraïque qui fût sortie des presses parisiennes. Dans son ardeur, il promettait même de ne pas s'arrêter en si beau chemin et s'engageait à donner au public non seulement des livres hébreux, mais aussi des livres arabes et chaldéens[1].

On remarquera, au passage, l'intérêt que présentent, pour l'histoire de la typographie parisienne, les faits qui viennent d'être exposés. Gilles de Gourmont montre ici la même initiative, la même ouverture d'esprit qu'il avait montrées au temps de François Tissard et d'Aleandro. C'est chez lui, comme on sait, qu'avaient paru leurs publications grecques[2]. Il avait même, dès 1509, réussi à im-

1. Je n'ai fait, dans les lignes précédentes, que résumer ou même traduire la lettre de dédicace qui a été déjà citée plus haut (p. 325, n. 3). Il s'y trouve, on l'aura remarqué, un détail concret qui demande une vérification. Giustiniani dit en propres termes : « vix post decimum octavum mensem obtinuimus ut codices typis his nostris excuderent. » Comme la lettre est datée du 28 février 1520, cela ferait remonter au mois de septembre 1518 le moment où il entreprit de réaliser à Paris des impressions hébraïques. Or, à pareille date, il devait être en Angleterre ou en Flandre. Il aura voulu, pour rehausser le mérite de son entreprise, exagérer le temps qu'elle lui avait coûté.

2. Cf. le livre de J. Paquier sur *Jérôme Aléandre* (thèse de Paris, 1900) ou bien les différentes études d'E. Jovy dans les *Mémoires de la Société des sciences et des arts de Vitry-le-François* (années 1899, 1900 et 1913). Sur les impressions grecques données par Gilles de Gourmont après le départ d'Aléandre, on peut voir deux articles sur

Digitized by Google

primer pour Tissard un tout petit peu d'hébreu[1]. Cette fois-ci il s'agit d'une impression de plus d'importance. Pour Gourmont, c'est un titre de plus à figurer dans l'histoire de la renaissance des études anciennes. Mais ici c'est Giustiniani qui nous intéresse et c'est à lui qu'il faut revenir. Nous avons pu déterminer à peu près l'époque où ses cours avaient commencé. Il reste à savoir maintenant combien de temps ils ont duré. Au début de 1520, nous voyons qu'il continue d'enseigner : dans une lettre-préface en tête d'un de ses opuscules, il déclare que, s'il a pu achever le présent travail, c'est grâce aux fêtes de Noël, pendant lesquelles il a suspendu son enseignement (*quibus a publico legendi munere mihi otium datum est*[2]). C'est là le dernier témoignage que je connaisse sur l'activité de Giustiniani comme professeur. Nous nous bornerons donc, faute de mieux, à enregistrer l'indication de M. Allen, et nous admettrons qu'il quitta la France en 1522 pour regagner son siège épiscopal[3]. Pendant quelques années, les étudiants ne trouveront plus à Paris le moindre enseignement de l'hébreu. C'est ainsi que l'un deux écrit

L'étude du grec à Paris de 1514 à 1530, qui ont paru ici même en 1922 (p. 51-62 et 132-149).

1. Je vois en effet que, dans son *Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris*, M. Omont mentionne une *Grammaire hébraïque* de Fr. Tissard (cf. *Mémoires de la Société de l'hist. de Paris*, t. XVIII, p. 21-23), mais la description qu'il en donne laisse penser que dans ce volume les caractères hébreux prennent très peu de pages.

2. Cf. *Liber beati Job : quem nuper hebraicæ veritati restituit A. Justinianus Nebiensis episcopus quinque linguarum interpres*, Paris, Gilles de Gourmont, 1520, in-4°. Le passage cité est au verso du feuillet de titre.

3. Cf. la notice mentionnée à la p. 326, n. 3. Comme M. Allen y signale que, dans ses Annales de la république de Gênes (*Annali*, etc., Gênes, 1537), Giustiniani a donné son autobiographie (aux p. 223-225), je suppose que la date du retour en Corse aura été prise là. En tout cas, je vois dans la même notice qu'à la bibliothèque de Nîmes une lettre, inédite, de Giustiniani à Jean de Pins est datée du 18 février 1521, à Paris. Et comme l'obligeance de mon ami H. Jacoubet m'a assuré une copie de cette lettre, je crois bon d'ajouter qu'elle ne présente aucun intérêt.

Digitized by Google

en 1524 : « Pour ce qui est de la langue hébraïque, je pense qu'il suffit que je l'apprenne à un autre moment, car il y a ici peu de gens qui la connaissent; ou bien ceux qui la sauraient ne donnent pas à tout le monde la facilité de les aborder[1]. »

Il reste maintenant à parler des éditions qu'a données Giustiniani pendant son séjour à Paris, et dont plusieurs ont été déjà citées dans les notes. Celles qui ont pour nous le plus d'intérêt, ce sont celles qui attestent ses études hébraïques. C'est d'abord cette courte grammaire pour laquelle il obtint que Gilles de Gourmont fît fondre des caractères hébreux[2]. Elle remonte au XIIe siècle, mais la renommée de l'auteur était encore vivante à l'époque où nous nous plaçons. C'est Rabelais qui cite « Rabi Kimy » comme un des plus illustres « massorets[3] ». C'est Reuchlin qui utilise ses travaux[4]; c'est Sébastien Munster qui les réédite[5].

La traduction du livre de Job offre un intérêt différent[6]. Ce n'est point pour les étudiants qu'elle a été faite; elle a été entreprise sur la demande du prélat à qui l'opuscule est dédié. Ce protonotaire apostolique, qui était en même temps professeur de droit civil et canonique, montrait pour ces questions d'exégèse plus de curiosité que beaucoup de ses collègues. Il savait du grec et s'étonnait que, pour le livre de Job, la Vulgate (*communis tralatio*) ne fût

1. Cf. Herminjard, *Correspondance des réformateurs*, t. I, p. 241 (lettre de Jean Canaye à Guillaume Farel).

2. Cf. *supra*, p. 328 et la n. 1.

3. II, 17 : « Et ainsi l'expose Rabi Kimy, et Rabi Aben Ezra, et tous les massoretz... »

4. Cf. L. Geiger, *Renaissance und Humanismus in Italien und Deutschland* (paru en 1882 dans l'*Allgem. Gesch.* de W. Oncken), p. 507.

5. En 1536, il réédite à Bâle la grammaire hébraïque, en l'accompagnant d'une traduction latine. D'autre part, la troisième édition de son Dictionnaire hébraïque (Bâle, 1535) se donne comme ayant été enrichie « ex Rabbinis, præsertim ex radicibus David Kimhi » (cf. la description de Ch. Beaulieux, *Revue des bibliothèques*, 1909, p. 305).

6. Pour la description de l'opuscule, cf. *supra*, p. 329, n. 2.

Digitized by Google

pas conforme au texte grec. Il avait voulu savoir si elle était du moins conforme au texte hébreu et, comme Giustiniani l'avait assuré du contraire, il lui avait demandé de publier le livre « en lui rendant sa conformité au texte hébreu authentique ». Giustiniani se mit à la besogne et il eut fort à faire : dans le manuscrit latin dont il se sert couramment, les passages à corriger étaient presque innombrables[1]. Je me contente de reproduire les affirmations de Giustiniani. Quant à dire quelle est la valeur de sa traduction, c'est affaire aux hébraïsants.

Voici maintenant deux livres qui purent servir à nourrir l'éternelle querelle de l'Église contre la Synagogue. C'est d'abord une traduction latine d'un ouvrage bien connu, « le Guide des égarés », du célèbre Maimonide. Si l'on en croit Giustiniani, le premier traducteur de l'œuvre s'était plus soucié de rendre le sens que d'écrire en un style élégant[2]. Cela donnerait à penser que la traduction par lui publiée représente, sur l'ancienne, un progrès très sensible. En réalité « on s'est aperçu que, loin d'avoir fait une œuvre originale, Giustiniani s'était contenté de recopier, en l'arrangeant un peu, l'ancienne version latine, représentée par le manuscrit de Münich[3] ». L'autre livre nous offre une œuvre moins illustre. Pour en montrer le caractère, le mieux est d'en transcrire intégralement le titre : *Victoria Porcheti adversus impios Hebræos, in*

1. Cf., au verso du feuillet de titre, dans l'opuscule en question, la lettre de dédicace à laquelle j'ai déjà fait un emprunt. Elle est ainsi intitulée : *Aug. Justinianus Episcopus Nebiensis Domilutio Protonotario apostolico ac juris utriusque interpreti S.*, écrite de Paris, 16 janvier 1520.

2. *Rabi Mossei Ægyptii Dux seu Director dubitantium aut perplexorum...* (d'après la revision de Giustiniani), Josse Bade, 1520, in-fol. L'indication de Giustiniani que j'utilise se trouve au verso du feuillet de titre, dans la dédicace à Étienne Poncher, l'archevêque de Sens. Je note que ce volume contient en divers endroits des caractères hébraïques. Le fait est intéressant pour l'histoire de la typographie parisienne. Mais sans doute Josse Bade n'avait pas assez de caractères pour faire comme de Gourmont et pour imprimer tout un livre, même court, en hébreu.

3. *Revue des études juives*, t. XXXIX (1899), p. 157.

Digitized by Google

qua, tum ex sacris literis tum ex dictis Talmud ac caballistarum et aliorum omnium authorum quos Hebræi recipiunt, monstratur veritas catholicæ fidei. Ex recognitione R. P. Aug. Justiniani ordinis Prædicatorum, episcopi Nebiensis[1]. Comme on le voit par le colophon du livre, l'auteur était un moine génois, de l'ordre des Chartreux; il s'appelait, paraît-il, Porchetto de' Salvatici et il semble avoir vécu au XIVe siècle. En éditant son œuvre, Giustiniani prétendit aider les théologiens catholiques à retourner contre les rabbins les armes dont ceux-ci se servaient. Il paraît même avoir songé à reprendre la controverse dont s'était mêlé Porchetto. Dans sa lettre-préface[2], il déclare qu'il sait par expérience quelles peines et quelles dépenses attendent ceux qui veulent approfondir les doctrines secrètes des Juifs. Lui-même il a lu une bonne partie des livres hébreux qui sont cités dans la *Victoria Porcheti*. Il a réussi à se les procurer et il les garde précieusement.

Les autres publications de Giustiniani n'ont que peu ou point de rapport avec ses études ordinaires. Mais nous sommes à une époque où l'on a besoin de livres tout autant que de maîtres. Les humanistes qui arrivent d'Italie ont apporté avec eux un bagage, plus où moins précieux, de livres et de manuscrits. En ce temps de ferveur intellectuelle, ils trouvent toujours des libraires pour publier les œuvres inédites ou mal connues dont ils sont, à Paris, les seuls détenteurs. C'est ainsi que Giustiniani a pu éditer, pendant son séjour en France, des œuvres aussi diverses que celles dont il va être question. D'abord les « Questions sur la Genèse »; c'est la traduction latine d'un ouvrage que Giustiniani, se fiant à l'ancien manuscrit

1. Chez Gilles de Gourmont, 1520, in-fol. Le colophon, en même temps qu'il renseigne sur l'auteur, indique que le livre a été imprimé par Guillaume Desplains aux frais de Gilles de Gourmont et de François Regnault.

2. Cf., au verso du feuillet de titre, la lettre à Guillaume Petit, évêque de Troyes et confesseur du roi, datée de Paris, 1er avril 1520.

Digitized by Google

qu'il possède, attribue à Philon le Juif[1]. A vrai dire, il ne dissimule pas les raisons qu'on peut fournir contre pareille attribution[2]. Voici maintenant pour intéresser les philosophes : c'est la traduction latine du Timée de Platon et le commentaire de Chalcidius sur ce même dialogue[3]; il semble qu'à cette époque l'œuvre fût encore inédite. Ce livre, Giustiniani le dédie au cardinal de Lorraine qu'il était allé saluer dans ses terres au cours de l'année précédente[4]. L'ouvrage suivant s'adresse à une autre catégorie de lecteurs. L'auteur en est un Génois, qui vécut au milieu du xve siècle[5] et qui fut secrétaire de la cité de Gênes[6]. C'est un recueil d'opuscules qui concernent surtout l'histoire ou la géographie de l'Italie. L'on peut supposer qu'ils furent peu lus des humanistes français, mais Giustiniani nous apprend la raison qui lui avait fait choisir ce recueil : il le jugeait propre à intéresser davantage le grand personnage de la cour à qui il est dédié, René, bâtard de Savoie, le Grand-Maître de l'Hôtel[7].

1. Le titre a été transcrit déjà à la n. 2 de la p. 326.

2. Cf. à ce sujet le colophon de l'ouvrage, qui est reproduit dans Ph. Renouard, *Bibliographie des impressions de Josse Badius Ascensius*, t. III, p. 84.

3. Pour la description de l'ouvrage, cf. *supra*, p. 323, n. 3. La formule qui annonce la fin des commentaires mérite d'être transcrite ici; elle renseignera sur la façon dont Giustiniani a compris ses devoirs d'éditeur : *Finis divinorum plane commentariorum doctissimi et disertissimi Chalcidii in Timæum Platonis : ad gemina exemplaria, utraque quidem veterrima, sed nonnihil discrepantia, collatorum. Proinde quoties ambiguum visum est judicium, alterius lectionem in contextu, alterius in margine ut libera sit cuique electio, reposuimus.*

4. Cf. au fol. 2 r°; cette lettre-préface est datée du 1er mars 1520.

5. Pour la description de l'ouvrage, cf. *supra*, p. 323, n. 2. Un des opuscules (fol. 49 r°) est daté de 1448; d'autre part, parmi les lettres de Bracelli qui ont été recueillies dans le volume, plusieurs sont datées de 1456.

6. Cette indication m'est fournie par la formule qui termine le recueil des lettres (elle est reproduite dans Ph. Renouard, *op. cit.*, t. II, p. 225).

7. Cf., au fol. 2 r°, la lettre de dédicace *Renato de Sabaudia, Magno Franciæ Magistro* (datée du 13 avril 1520). Le bâtard de Savoie

Digitized by Google

Et voici, pour finir, une œuvre d'un autre Italien. Elle est intitulée *De rerum inventoribus* et elle a pour auteur un humaniste obscur, qui est désigné sous le nom de *Joannes Matthæus Lunensis*. Nous ne savons de lui que ce que nous en apprend Giustiniani dans sa lettre de dédicace. Il était de Luni, en Toscane, et c'était, paraît-il, « non seulement un savant maître de rhétorique, mais surtout un curieux de tous les vestiges de l'antiquité ». La mort l'avait empêché d'achever l'œuvre en question et Giustiniani se fait un devoir de l'éditer, afin de faire connaître le travail de son ami[1].

*
* *

Telles sont les indications que j'ai recueillies sur le séjour à Paris d'Agostino Giustiniani. Il se peut qu'après moi les curieux trouvent encore à glaner. Lui-même affirme qu'il avait, à Paris, publié douze œuvres différentes pour l'instruction des lettrés[2], et je n'ai pu en retrouver que huit. Si l'on se demande, pour finir, quelle place doit tenir cet épisode dans l'histoire de la renaissance intellectuelle en France, on pensera tout d'abord qu'il ne faut pas en exagérer l'importance. Sans doute, c'est Giustiniani qui a restauré dans l'Université parisienne l'enseignement si longtemps délaissé de l'hébreu[3]. Mais la

était l'oncle même du roi et sa place lui assurait une grande influence. Comme la précédente, adressée au cardinal de Lorraine, cette dédicace nous montre chez Giustiniani le désir de s'assurer à la cour des protecteurs puissants.

1. Cf. *De rerum inventoribus aureus libellus, quem Joannes Matthæus Lunensis cudebat...*, Paris, de la Barre, 1520, in-4° (d'après la description de Ch. Beaulieux, dans *Revue des bibliothèques*, année 1909, p. 271). La lettre-préface à laquelle j'ai emprunté les détails ci-dessus est datée de Paris, 16 avril 1520. J'adresse ici mes remercîments amicaux à M. Ch. Beaulieux, bibliothécaire à la Sorbonne, qui a bien voulu la transcrire intégralement pour moi.

2. D'après Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicat*, t. II, (1721), p. 99.

3. Au moyen âge il semble n'avoir existé qu'à de rares moments : il est attesté pour les années 1319 et 1420-1421 (Abel Lefranc, *Hist. du Collège de France*, p. 16 et 19-21).

Digitized by Google

France en la circonstance ne devance pas les autres pays d'Europe où s'annonce la Renaissance. En Allemagne, plusieurs savants ont enseigné l'hébreu avant même la fin du xve siècle[1]. Pour ne citer que le plus illustre d'entre eux, Reuchlin, dès 1498, en répand la connaissance par des leçons privées, en attendant qu'il l'enseigne officiellement à l'Université d'Ingolstadt[2]. A Rome, Guidacerio est chargé par Léon X de l'enseigner au Collège de la Sapience[3]. A Louvain, enfin, les choses vont mieux encore et l'on voit les hébraïsants se succéder à partir de 1517. C'est d'abord un « jeune homme » de qui Érasme apprend les éléments de la langue sacrée[4]. Puis c'est un juif espagnol, connu sous le nom de « Matthæus Adrianus »; dès 1518, il est engagé comme professeur au fameux Collège des Trois-Langues[5]. Lui parti, Campensis reprend sa chaire, tandis que dans un collège voisin Clénard fait ses débuts dans le même enseignement[6]. Et de même si Giustiniani est, à Paris, l'initiateur des impressions hébraïques, cela tient, simplement, à ce que dans ce domaine la France est en retard sur les pays voisins. En

1. Cf., dans la traduction de Janssen, *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, p. 52-53, 58, 77.

2. Cf. *Ibid.*, p. 83 et 85. Reuchlin commence d'enseigner à Ingolstadt à la fin de 1519; en 1521, il passe à l'Université de Tübingen et meurt en 1522.

3. Sur Guidacerio, cf. la notice d'Allen, *op. cit.*, t. IV, p. 547. A vrai dire, je ne vois pas qu'on ait réussi à préciser la date à laquelle Guidacerio entra au collège de la Sapience, mais c'était avant la mort de Léon X qui est de 1521. Il continua d'enseigner l'hébreu jusqu'au siège de Rome, en 1527.

4. Allen, *op. cit.*, t. III, p. 97. Le *juvenis* doit être Jean Cellarius ou bien Wackefield.

5. Sur Matthæus Adrianus, cf. *Ibid.*, p. 109 (avec la notice d'Allen), 252 et 416. Érasme parle de lui sur un ton très élogieux.

6. Cf. V. Chauvin et A. Roersch, *Étude sur la vie et les travaux de Nicolas Clénard*, Bruxelles (1900), p. 9. Matthæus Adrianus avait quitté Louvain en 1519; Campensis et Clénard commencent leur enseignement en 1520. A ces noms il faudrait, pour être complet, ajouter ceux de Shirwood et de Wackefield, mais le premier ne professa qu'un mois à Louvain; le second y fit en 1519, au Collège trilingue. un cours de quatre mois (V. Chauvin et A. Roersch, *Ibid.*, p. 110).

Digitized by Google

1494, Brescia avait déjà imprimé une Bible hébraïque[1]. A Gênes, Giustiniani lui-même avait trouvé un imprimeur pour exécuter le Psautier dont nous avons parlé plus haut[2]. A Rome, Guidacerio avait fait imprimer vers 1517 sa grammaire de la langue hébraïque[3]. A Venise, en 1518, une Bible hébraïque paraît chez David Bomberg[4]. Faut-il maintenant parler de l'Allemagne et de la Suisse? Reuchlin, en 1506, fait paraître à Pforzheim ses « Rudiments de l'hébreu », en trois livres; en 1518 il donne, à Haguenau, son ouvrage sur les accents et l'orthographe de la langue hébraïque[5]. La même année, à Cologne, J. Potken donne un Psautier en quatre langues où figure le texte hébraïque[6]. Nous avons vu que dès 1516 Froben, le grand imprimeur de Bâle, imprimait une introduction à l'étude de l'hébreu qu'avait écrite Wolfgang Capiton[7]. En 1518, il publie, du même auteur, un autre ouvrage du même genre[8]. Ainsi Giustiniani n'est pas, à le considérer en lui-même, un véritable initiateur. Il n'a fait que propager en France une science qui avait déjà de nombreux adeptes dans les autres pays.

1. Cf. M. Pellechet, *Catalogue des incunables*, t. II, n° 2263. Je dois faire remarquer qu'en donnant ces indications sur les impressions hébraïques jusqu'en 1520, je n'ai nullement la prétention d'être complet. Par contre, j'ai eu soin de ne citer que des faits bien contrôlés et dont chacun eût sa valeur propre.

2. Cf. *supra*, p. 335 et n. 3.

3. Cf. *Grammatica hebraicæ linguæ*, opuscule dédié à Léon X, mais sans lieu ni date d'impression. Le Catalogue de la Bibliothèque nationale le considère comme imprimé à Rome, aux alentours de 1520, mais Allen croit plutôt qu'il date approximativement de 1517.

4. Décrite sommairement par Beaulieux dans *Revue des bibliothèques*, t. XIX (1909), p. 45.

5. Cf. *Rudimentorum hebraicorum libri tres*, chez Th. Anshelmus, et, d'autre part : *De accentibus et orthographia linguæ hebraicæ*, même imprimeur.

6. *Psalterium in quatuor linguis, hebræa, græca, chaldæa, latina* (*cura J. Potkenii*), chez J. Soter (d'après Græsse, *Trésor des livres rares*, t. V, p. 469).

7. Cf. *supra*, p. 327, n. 2.

8. Cf. *Hebraicorum Institutionum libri II* (d'après Græsse, *op. cit.*, t. II, p. 42).

Digitized by Google

Du moins a-t-il donné aux études hébraïques une impulsion qui permît aux Français de rattraper le temps perdu? Je ne pense pas qu'on puisse l'affirmer. Soit qu'il ait demeuré trop peu de temps parmi nous, soit que le milieu parisien fût encore hostile à ces études, il n'exerça, semble-t-il, qu'une action toute superficielle. En somme, on ne connaît pas d'hébraïsants qu'il ait formés. En 1530, lorsque François Ier nomme les premiers lecteurs royaux, il trouve tout juste un Français à qui confier l'enseignement de l'hébreu : c'est François Vatable, dont on ne sait même pas s'il a été l'élève de Giustiniani. Et ce sont deux Italiens que le roi désigne pour devenir avec Vatable « lecteurs » de langue hébraïque[1]. Il reste que le rôle de Giustiniani ait été celui de tous les humanistes italiens qui ont fait alors des séjours en France. Il parut à la cour et, pour les grands seigneurs, encore ignorants et grossiers, il fut un exemple vivant. Grâce à lui, ils purent voir l'écart immense qu'il y avait entre les « Sorbonicoles » agressifs et ces prélats italiens d'esprit si ouvert et de culture si variée. Il vécut à Paris, parmi les humanistes parisiens. Il put leur parler de l'époque glorieuse de l'humanisme italien et enflammer leur zèle pour des études auxquelles il était lui-même initié ; enfin il leur prêta des livres ou des manuscrits[2]. Pour toutes ces raisons il mérite d'avoir sa place dans l'histoire littéraire de cette période qui marque pour la France la diffusion victorieuse de l'humanisme italien.

L. Delaruelle.

1. Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 120. Des deux Italiens, l'un est ce Guidacerio dont nous avons parlé tout à l'heure, l'autre est Paul Paradis. Vatable et Guidacerio sont nommés en 1530 et Paradis en 1531.

2. Cf. *Revue du XVIe siècle*, t. IX (1922), p. 62.

Digitized by Google

LE QUATRIÈME TOME
DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE
D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ[1]

I.

La préparation du quatrième tome de l'Histoire universelle.

Lorsque Agrippa d'Aubigné, en 1619, parachevait le tome troisième de son *Histoire universelle* par un Appendice, ou Corollaire, sur la mort de Henri IV, il ne pouvait s'empêcher de laisser paraître sa joie d'être enfin délivré d'une tâche à laquelle il ahanait depuis vingt-cinq ans. « Et puis, disait-il en s'excusant de mêler des vers aux considérations de ce dernier chapitre, nous ne trainons plus ce pesant chariot de l'histoire, où il n'estoit ni aisé, ni à propos de faire des valses entre les limons[2]. » Il semblait prendre définitivement congé des travaux d'histoire.

Les obstacles qu'avait rencontrés la publication de ce troisième tome étaient de nature à le dégoûter de ce genre d'ouvrages. Ne servant que la vérité, raconte-t-il dans une lettre au chancelier Sillery[3], il sentit, sur la fin de son labeur, dans le récit des événements presque contemporains, qu'il avait à se garder « des haines fraîches et des intérêts

1. Cette étude sert d'Introduction à la publication d'une partie, restée jusqu'à présent inédite, de l'*Histoire universelle* dans la *Collection de la Société de l'Histoire de France* (Éd. Champion, éditeur).
2. *Histoire universelle*, éd. de Ruble, t. IX, p. 456.
3. *Œuvres complètes* d'A. d'Aubigné, éd. Réaume et de Caussade, t. I, p. 201.

Digitized by Google

encore en fleur ». Il demanda donc à la Cour des commissaires pour « correcteurs aux choses de leur cognoissance ». Philippe de Cospéan, évêque d'Aire, et M. d'Ailly, conseiller d'État, lui furent envoyés à Saint-Jean-d'Angély. Mais s'étant heurtés, en Touraine, à un rassemblement de troupes (c'était le temps où Marie de Médicis, exilée à Blois, appelait ses amis aux armes contre le favori Luynes), ils rebroussèrent chemin, pris de frayeur, et envoyèrent leurs excuses à d'Aubigné. « Mes imprimeurs que j'avais fait venir de loin avec grand despense, le papier, les presses aprestées et, plus que tout cela, la conscience très asseurée de n'avoir point franchi les barrières du devoir, me firent achever mon ouvrage. » A peine avait-il paru, qu'à la sollicitation des Jésuites il était attaqué, « condamné par la brième sentence du lieutenant civil » et brûlé devant le Collège royal. D'Aubigné n'avait pas obtenu du Conseil privé le privilège nécessaire à l'impression[1].

Il n'était pas homme à se décourager. A peine installé à Genève, il songeait à donner une seconde édition de son ouvrage. Son principal adversaire dans le Conseil privé du roi était le confesseur de Louis XIII, le jésuite Arnoux, qui avait dénoncé dans son livre « de secrètes affections de partisan en tout ce qui touchait à la religion et à la république[2] ». De ce jésuite soupçonneux et intransigeant, d'Aubigné en appela à un autre jésuite, le P. Fulgence, qui habitait Venise. Il lui envoya un exemplaire de son *Histoire universelle*, en sollicitant ses avis et sa censure : *ure*, *seca*, brûlez, taillez, lui disait-il. En même temps, il lui demandait des mémoires sur Venise et s'enquérait des moyens de donner dans cette ville une seconde édition de son ouvrage. Nous ignorons comment le P. Fulgence répondit à cette requête. Ce ne fut pas à Venise, mais à Genève que parut la seconde édition de l'*Histoire universelle*, en 1626.

1. Voir Préface du t. III, éd. de Ruble, t. VII, p. 1 et suiv.
2. *Œuvres complètes*, t. I, p. 312. Lettre au P. Fulgence.

Digitized by Google

Cette publication attestait que d'Aubigné n'avait pas rompu tous rapports avec l'histoire; il avait été amené, pour améliorer la première version de son travail, à rechercher des documents et à demander des conseils. Même, à la requête de ses amis, il s'était attelé de nouveau au chariot de l'histoire. Il avait entrepris de donner une suite aux récits des trois premiers tomes, qui s'arrêtaient à la mort de Henri IV.

C'est que la cause des protestants français, dont il s'était fait l'historien, traversait une crise grave. Au moment même où d'Aubigné se retirait à Genève, Louis XIII, pour accomplir une promesse que son père Henri IV avait faite, et n'avait pas tenue, aux catholiques, Louis XIII supprimait les privilèges des protestants en Béarn, rendait au clergé catholique de cette province les biens confisqués par Jeanne d'Albret au profit des Réformés et, étant entré en personne à Pau, y proclamait la réunion du Béarn et de la Navarre à la Couronne.

L'Assemblée générale des églises protestantes, réunie à la Rochelle, voulut résister à ce coup de force. Elle divisa le royaume en cercles militaires, y nomma des chefs, leva des troupes, organisa un État dans l'État. Le roi et Luynes, nommé connétable, à la tête d'une armée, prirent Saumur, Saint-Jean-d'Angély, Clairac et assiégèrent Montauban. La ville, défendue par le duc de la Force, résista trois mois et le siège dut être levé. Luynes mourut de maladie devant la place de Monheurt. Il se produisit alors quelques défections dans le parti protestant. Le roi en profita pour reprendre la campagne au printemps de 1622. Son armée, commandée par Condé, investit Montpellier le 1er août. Le siège traîna en longueur et finalement une paix fut conclue : l'édit de Nantes était confirmé, mais les protestants perdaient leurs privilèges en Béarn et quelques-unes de leurs places de sûreté, parmi lesquelles Montauban (18 octobre 1622).

De Genève, Agrippa d'Aubigné avait suivi anxieusement cette guerre dirigée par le roi contre ses sujets pro-

Digitized by Google

testants. Il avait songé d'abord à prendre du service dans l'armée de l'Assemblée de la Rochelle. Il demanda qu'on remît entre ses mains, pour la durée de la guerre, le château de Maillezais. Les négociations n'aboutirent pas. Il reçut, peu après, une commission de l'Assemblée pour lever des mercenaires suisses ou allemands. Sur ces entrefaites, un capitaine protestant d'Allemagne, le comte de Mansfeldt, qui guerroyait en Bohême, lui offrit de se mettre à sa disposition avec 3,000 chevaux et 12,000 hommes de pied. L'accord allait être conclu, lorsque l'Assemblée de la Rochelle aboucha Mansfeldt avec le duc de Bouillon, gouverneur de Sedan. D'Aubigné en fut pour ses frais de négociations[1].

Il n'avait pu servir son parti ni par l'épée, ni par ses négociations. Sa plume, du moins, pouvait retracer pour la postérité ce nouvel épisode de la geste huguenote. Il était resté en relations pendant toute la campagne avec quelques-uns des gentilshommes protestants qui avaient joué un rôle dans cette guerre : avec le duc de Rohan, commandant général des troupes; avec Parc d'Archiac, un des défenseurs de Saint-Jean-d'Angély; avec d'Adde, ou Dadou, son propre gendre, qui eut sa part dans l'organisation de la résistance à Montauban; avec Châtillon, gouverneur du Languedoc; avec le comte de la Suze, héros d'une équipée brillante. Aussi la guerre était à peine terminée qu'on le pressait d'en raconter l'histoire : « Force amis me condamnent à un quatrième tome, écrit-il au marquis de Courtaumer en Hollande, à qui il demande des mémoires sur les affaires « du septentrion[2]. » Au secrétaire d'État de Loménie, il mande, en 1624, qu'il a reçu « de toutes les parts de la France, des deux profes-

1. Voir sa *Vie à ses enfants*, au t. I, p. 101. Il y renvoie expressément à son Histoire manuscrite : « Et en arriva ce que vous apprendrez en l'*Histoire*. » Dans une lettre adressée au marquis de Châtillon, gouverneur du Languedoc, le dernier de mai 1621, il offrait encore « le reste de sa vieillesse ». Voir t. I, p. 212.

2. Voir *Œuvres complètes*, t. I, p. 366.

Digitized by Google

sions [confessions] et des principaux capitaines de l'armée royale, de très exprez et grands mémoires[1] » pour pousser son *Histoire* jusqu'au temps présent.

Ce sont surtout ses coreligionnaires qui l'encouragent à entreprendre ce travail : « Je suis exhorté et pressé de princes et des principaux capitaines de poursuivre jusques à la saison de leurs actions, lesquelles ils veulent bien estre déduictes par mon gros stile, qu'ils appellent *ferré*. D'autres personnes de piété m'animent à la mesme besogne, pour ce seul esgard que nous puissions faire sçavoir de nos nouvelles à la postérité par nos mains, à ce que notre justice et vertu ne soyent estouffées, comme il est advenu aux Albigeois, nos prédécesseurs[2]. »

Retiré dans son manoir du Crest, aux environs de Genève, il amassait donc des mémoires[3]. Il écrivait en France pour avoir communication du Diaire, ou Journal de Lesdiguières[4]. Il interrogeait le comte de la Suze. Enfin, ayant achevé la publication de la seconde édition des trois premiers tomes, il se mettait, en 1627, à rédiger ce tome quatrième. Il entrait alors dans sa soixante-quinzième année.

Il en distribua la matière, comme il l'avait fait pour chacun des tomes précédents, en cinq livres et, sans suivre l'ordre chronologique, commença par le cinquième livre, celui dont l'objet était le récit de la guerre de Louis XIII contre les protestants (1619-1622). C'est, du moins, la seule partie de son ouvrage qu'il ait laissée, à peu près achevée, dans ses manuscrits, qui furent remis trois ans après sa mort, en 1633, par sa veuve au pasteur Tronchin. Elle est restée inédite jusqu'à nos jours. Nous la publions en supplément à l'*Histoire universelle*, dont les trois premiers tomes ont été donnés dans la collection de la Société de l'Histoire de France par M. de Ruble.

1. T. I, p. 309.
2. T. I, p. 492.
3. T. I, p. 520.
4. T. I, p. 336 et 344.

Digitized by Google

II.

Le manuscrit.

Ce fragment du quatrième tome figure aujourd'hui dans le premier volume des papiers manuscrits d'Agrippa d'Aubigné, conservés au château de Bessinges, près Genève, dans la famille Tronchin. Sur l'inventaire de ces papiers, dressé le 27 février 1633, en présence de la veuve d'Aubigné et de Lafosse, fils naturel d'Agrippa, il porte la cote n° 15 : *Préface et livres du tome quatriesme de l'Histoire universelle du sieur d'Aubigné, où défaillent les trois premiers livres et une partie du quatriesme; le tout est en 18 cahiers, dont les feuillets sont numérotés depuis 1 jusques à 287.*

Dans la numérotation, les fragments, insignifiants, du quatrième livre ont été négligés; la page 1 est la première page de la préface et la numérotation se poursuit jusqu'à la dernière page de la table, qui porte le numéro 287. Lorsque ces papiers furent reliés et cartonnés, à la fin du XVIIIe siècle, une foliotation fut inscrite à la marge intérieure de la page impaire. Dans cette nouvelle numérotation, notre fragment s'étend du folio 43 au folio 180 du volume Ier des manuscrits[1].

Il comprend une préface de huit pages, commençant par ces mots : *Voici le quatriesme de mes enfants*, et quarante-deux chapitres sous ce titre général inscrit en haut de la première page : *Livre cinquiesme du quatr. tome de l'Histoire universelle.* Il se termine par une table des chapitres, qu'introduisent ces mots : *Voici l'ordre qu'il faut donner aux chapitres lorsqu'on les mettra au net.*

1. L'inventaire des papiers d'Aubigné est relié en tête du tome III des manuscrits de Bessinges. Read l'a transcrit dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, année 1863, p. 467. L'édition Réaume et de Caussade donne un inventaire, très sommaire, des manuscrits de Bessinges, tels qu'ils sont actuellement, reliés en dix volumes. Voir t. V, p. 196-197.

Digitized by Google

Cette table est très utile, quelques chapitres ayant reçu successivement plusieurs numéros d'ordre, d'autres étant nés d'un démembrement du texte primitif d'un chapitre. Elle fixe le plan définitif de ce cinquième livre : nous l'avons suivi naturellement dans cette publication.

Qu'est-ce que d'Aubigné entendait par la *mise au net* de ces chapitres? Il est évident que dans son état actuel l'ouvrage n'est pas achevé. Le texte comporte des lacunes qu'il se proposait de combler, des additions marginales qui devaient prendre place dans le corps du récit, des raccords amorcés sommairement. On pourrait dire que d'Aubigné n'y a pas mis la dernière main, si cette expression n'était impropre.

Le manuscrit, en effet, n'est pas de sa main. L'écriture d'Agrippa d'Aubigné est aisée à reconnaître. Elle est haute, hampée, irrégulière. Or, notre fragment manuscrit de l'*Histoire universelle* est de deux mains, toutes deux différentes de celle de l'historien, par leur régularité, leur finesse, leur délié. Deux lignes à la suite de la préface, quelques notes marginales, quelques lignes en tête d'un chapitre sont tout ce que ce manuscrit nous offre de l'écriture d'Aubigné. Le reste est d'un, ou de deux secrétaires.

Les scribes ont-ils transcrit des brouillons, ou écrit sous la dictée de l'historien? Nous savons que d'Aubigné dictait volontiers. En Poitou, il avait dicté deux ouvrages[1] à Mlle de Belleville, qui lui servait d'*amanuense*. L'examen des corrections de la préface indique manifestement que le scribe n'a pas corrigé des mots mal lus, mais qu'il a substitué à des mots, sans doute jugés insuffisants par l'historien, des termes plus pittoresques. On en peut conclure que ce texte a été généralement dicté par d'Aubigné.

Quoi qu'il en soit, l'inachèvement du travail se marque évidemment par les notes marginales non fondues dans le texte, par des lacunes, par des dates non complètes, par

1. Voir t. I, p. 447 : « A mes filles, touchant les femmes doctes de nostre siècle. »

Digitized by Google

un chapitre (celui de la paix de Montpellier) laissé en blanc. Quelques matériaux manquaient encore à l'historien; d'autres n'avaient pas été façonnés de manière à satisfaire son goût[1].

III.

Les sources.

En comparant la correspondance d'Agrippa d'Aubigné et quelques ouvrages historiques de son temps avec son récit de la guerre de 1620-1621, on peut suivre l'élaboration des matériaux de son *Histoire* et voir comment il utilisait ses sources. Une première collection de renseignements lui avait été fournie par les lettres d'affaires personnelles qu'il avait reçues de France pendant la guerre. Un de ses principaux correspondants fut Parc d'Archiac, lieutenant du duc de Rohan à Saint-Jean-d'Angély. Il l'avait connu en 1619, lorsqu'il s'était retiré dans cette ville après avoir cédé au duc de Rohan Maillezais et le Doignon. Lors de l'affaire des Ponts-de-Cé, Parc d'Archiac avait pris parti pour la reine mère. Les habitants de Saint-Jean, fidèles au roi, l'avaient chassé, et c'est à ce moment que d'Aubigné, ne se sentant plus en sécurité, avait gagné Genève[2]. Dès le début de la campagne, Parc d'Archiac lui transmettait la copie d'une lettre adressée par le duc de Rohan à Louis XIII et d'Aubigné envoyait un « homme

1. Dans notre édition, nous avons suivi le texte du manuscrit aussi fidèlement que possible. Nous en avons respecté l'orthographe, qui est parfois variable : ainsi on trouve tantôt *escarmouche* et tantôt *écarmouche*. Nous avons seulement modernisé l'accentuation et la ponctuation pour la commodité des lecteurs. Les lacunes du manuscrit sont marquées par plusieurs points ..... Les mots biffés et restés lisibles sont reproduits, dans les notes, entre crochets obliques < >. Les mots restitués par conjecture sont placés, dans le texte, entre crochets droits [].

2. Voir t. I, p. 96 (*Vie à ses enfants*), et p. 208, lettre à Mme de Rohan : « Je m'estoit sauvé de Saint-Jean-d'Angely, comme participant à la risque de M. du Parc. »

Digitized by Google

de créance » au duc pour le prier de le bien instruire de ses « conditions, craintes, espérances et résolutions pour l'advenir[1] ». Ils ne cessèrent de rester en correspondance[2].

Il faut compter, en outre, parmi les correspondants d'Aubigné les chefs du parti protestant : le duc de Rohan et le marquis de Châtillon, fils de Coligny[3], qui commandait les troupes protestantes en Languedoc, des pasteurs[4]. Enfin, on le voit faire état dans son récit d'une lettre qu'un des chefs de l'armée royale, le duc du Maine, lui aurait écrite[5] en 1621.

Ces premières informations furent complétées, la paix conclue, par les relations orales de quelques-uns des témoins ou acteurs de cette *Histoire*. « L'un de ceux qui avaient des principaux commandements dans Montauban assiégée, dit-il, nous a conté. » Ce personnage est son gendre, Josué de Caumont, écuyer, seigneur d'Adde ou Dadou. Il avait épousé en 1613 Marie d'Aubigné. Elle mourut en 1625. Il eut alors à voir d'Aubigné au Crest pour le règlement des affaires de la succession[6]. L'historien put entendre de sa bouche le récit du siège de Montauban et des négociations pour lesquelles d'Adde avait reçu un mandat des défenseurs de la ville. Sa conduite dans cette mission avait été critiquée : d'Aubigné expliquera et approuvera les démarches de celui qu'il appelait « son brave fils ».

D'autres renseignements sur les opérations en Dauphiné lui furent communiqués par le comte de la Suze. On peut lire, au chapitre XXXII, les aventures de ce gentilhomme, telles qu'il les raconta lui-même à d'Aubigné. Cerné par des paysans, au moment où il allait mettre son épée au service des huguenots dauphinois, incarcéré à Grenoble, il avait pu faire tenir de ses nouvelles à d'Aubigné. Plus

1. Éd. Réaume et de Caussade, t. I, p. 197-198.
2. T. I, p. 135.
3. T. I, p. 212. Lettre datée du dernier de mai 1621.
4. T. I, p. 220.
5. Voir chap. II.
6. T. I, p. 567.

Digitized by Google

tard, celui-ci qui l'aimait, pour sa bravoure, comme un fils, l'avait fait agréer aux Bernois comme capitaine général de leurs troupes[1]. Ils restèrent en relations étroites pendant plusieurs années.

Enfin, un « homme d'affaires et d'exécution » qui avait joué un rôle important dans l'entreprise du secours de Montauban, La Saludie, était l'hôte d'Agrippa d'Aubigné au Crest[2], en 1625.

A ces témoignages oraux des acteurs ou témoins de la campagne, que d'Aubigné recueillait pour la préparation de son livre, s'ajouta bien vite un nombre considérable de documents écrits. C'étaient d'abord les libelles officieux, envoyés des camps à Paris, au cours des opérations, et imprimés avec des dédicaces pompeuses aux chefs de l'armée royale : *La victoire remportée par MM. de Guise et autres seigneurs français contre les rebelles de S. M. au siège de Saint-Jean-d'Angély*[3]; *La furieuse défaite des troupes du marquis de la Force, venant avec 2,500 hommes au secours de Tonneins, faite par Mgr le duc d'Elbœuf*[4]; *La furieuse charge donnée aux troupes sorties de la Rochelle sous le commandement de M. de Beaulieu*[5], etc.

Cette littérature de propagande était abondante. J'ai compté six opuscules sur le siège de Saint-Jean-d'Angély, cinq sur le siège de Tonneins, cinq pour le siège de la Rochelle. La Pijardière a recueilli et réimprimé sept de ces libelles, devenus rarissimes, relatifs au siège de Montpellier[6]. D'Aubigné a-t-il consulté ces « communiqués » officieux, destinés à soulever la haine contre les rebelles et à réchauffer l'admiration pour l'armée royale? C'est peu probable. Il n'y eût trouvé ni sincérité, ni précision dans les renseignements. Ce n'était le plus souvent qu'une grossière imagerie militaire ou une vaine rhétorique, bonnes

1. T. I, p. 103.
2. T. I, p. 260.
3. Paris, 1621.
4. Paris, Ramier, 1622.
5. Paris, Bretet, 1622.
6. Montpellier, 1875.

Digitized by Google

pour les nouvellistes parisiens, pour les badauds de la Place-Royale ou de la galerie du Palais.

A un degré au-dessus de ces libelles, qu'il eût dits « sales de flatteries impudentes, de louanges prophétiques, de mesdisances affectées[1] », venait le *Mercure françois*. C'était une chronique de l'histoire contemporaine, dont le premier volume avait paru en 1611 et qui se continuait d'année en année. Elle faisait suite à la *Chronologie novénaire*, qu'avait publiée Palma Cayet, un huguenot converti au catholicisme sous le règne de Henri IV. Cette origine suffisait à rendre suspect à d'Aubigné le témoignage du *Mercure*. Il l'avait récusé dans la préface du tome I de son *Histoire*[2], parce qu'il s'était montré « partie » et non juge équitable; il reprenait cette condamnation, en termes plus énergiques, dans l'avant-propos de son quatrième tome, rangeant parmi « les flatteurs des bourreaux et les calomniateurs des martyrs ceux qui ont pris le nom de Mercure, que les anciens nous ont présenté pour marchant, menteur et maquereau ».

Pour récusable que lui parût le témoignage du *Mercure françois*, cette chronique avait du moins sur les libelles mentionnés ci-dessus l'avantage d'être un « corps d'histoire ». C'est toute l'histoire de France et d'une partie de l'Europe en 1621-1622 que lui offrait le septième tome de cette chronique[3]. Or, il savait de quelle utilité peut être un tableau de ce genre pour un historien. Le grand mérite de La Popelinière, a-t-il déclaré[4], c'est qu'il a pu écrire son livre sur les guerres de religion *sans avoir devant les yeux un corps d'histoire qui le relevast aux deffauts*. D'Aubigné, pendant qu'il poussait ses recherches sur des faits particuliers, gardait prudemment sur son pupitre le « corps d'histoire » que lui offrait le *Mercure françois* et il s'en aidait chaque fois que les mémoires particuliers ou autres

1. Préface de l'*Histoire universelle*, éd. de Ruble, t. I, p. 2.
2. Voir éd. de Ruble, t. I, p. 8.
3. Publié à Paris, chez Estienne Richer, en 1622.
4. Voir éd. de Ruble, t. I, p. 4.

Digitized by Google

documents lui faisaient défaut. Ainsi, pour les opérations au pays de Foix (chap. xxv), une bonne partie des faits et, comme il le confesse lui-même, toute l'énumération des gentilshommes qui tinrent tête à Léran, au siège de Varilles, est empruntée au *Mercure françois*.

Il semble d'ailleurs que, par ce nom de Mercures, il ait entendu non seulement le *Mercure françois*, mais d'autres ouvrages analogues, peut-être l'*Histoire de la rébellion*, par Claude Malingre, publiée à Paris en 1623. C'est du moins ce que l'on peut inférer d'un reproche qu'il adresse dans le chapitre xxvi aux Mercures et qui ne s'applique pas, en fait, au *Mercure françois*[1].

A cette histoire officielle, ou du moins approuvée par le gouvernement et par tous ceux qui traitaient les protestants de rebelles, il s'est proposé d'en substituer une autre, établie sur des documents authentiques : les « tres exprez et grands mémoires », qui lui ont été envoyés par les capitaines et maréchaux de camp des deux partis. Quels sont ces mémoires?

Du côté des protestants, les plus considérables sont ceux du duc de Rohan, qui avait été l'organisateur militaire du parti pendant toute la guerre. D'abord hostile aux projets belliqueux de l'Assemblée de la Rochelle, n'ayant pu faire prévaloir son opinion, il avait accepté de diriger les opérations auxquelles l'Assemblée s'était résolue. Il avait donc pourvu à la défense de Saint-Jean-d'Angély, rassemblé en Guyenne des forces qu'il confiait au jeune marquis de la Force, puis formé en Languedoc et dans les Cévennes une colonne de secours pour débloquer Montauban investie. Enfin, il avait apaisé les dissensions entre Réformés du Bas-Languedoc, défendu Montpellier et signé la paix. Son rôle avait donc été capital dans cette guerre.

Or, il n'est pas douteux que d'Aubigné ait eu communi-

1. A propos du siège de Mornac, place de Saintonge. « La Douyère, qui y commandoit, a esté presché par les Mercures pour avoir renvoyé les assiégeans. »

Digitized by Google

cation de ses mémoires manuscrits lorsqu'il rédigeait son *Histoire*. Il suffit de comparer son texte à celui de Rohan pour constater qu'il a emprunté à ce dernier le début de son chapitre II, quelques détails sur le siège de Saint-Jean (chap. V), presque tout le chapitre qu'il intitule *Voyage du duc de Rohan en Guyenne* (chap. V) et toute la réponse du duc aux ouvertures de paix devant Montauban (chap. XIX). Le texte que d'Aubigné a eu sous les yeux et qu'il a transcrit était même meilleur que la copie des mémoires qui fut publiée en 1644, six ans après la mort de Rohan, et qui a été suivie dans la réimpression de la collection Petitot[1]. Ce fut assurément une bonne fortune pour notre historien que de pouvoir utiliser ces mémoires inédits de Rohan. Ayant pénétré ainsi dans l'intimité de celui qui avait été le généralissime des protestants, il pouvait regarder avec quelque dédain certaines parties des relations officielles rédigées par les Mercures.

Il est un autre document d'origine protestante qu'il a utilisé aussi largement, c'est l'*Histoire particulière des plus mémorables choses qui se sont passées au siège de Montauban... dressée en forme de journal* et dédiée au duc de Rohan. Elle est l'œuvre d'un pasteur de Montauban, Henri Joly. Elle fut publiée en 1623 à Leyde[2] et il y en eut une seconde édition en 1624. L'auteur ne s'y montre pas toujours favorable à d'Adde, le gendre d'Agrippa, et celui-ci ne manque pas de le faire remarquer, lorsqu'il rapporte d'après cette *Histoire particulière* quelque trait à l'avantage de son « brave fils ». Il ne laisse pas, d'ailleurs, d'accorder le plus grand crédit à Joly. Il lui a emprunté des détails sur les opérations du siège de Montau-

1. *Mémoires du duc de Rohan, sur les choses advenues en France depuis la mort de Henri le Grand jusques à la paix faite avec les Réformés au mois de juin 1629*. Collection Petitot, 2e série, t. XVIII et XIX (1822).

2. Par Godefroy Basson, « jouxte la copie apportée de France. M DC XXIII ». La deuxième édition ne comporte pas le nom du lieu ; la date est 1624.

Digitized by Google

ban (chap. xv) et notamment le récit de la trahison perpétrée par Pénavaire (p. 95).

Du parti des catholiques, les mémoires que d'Aubigné a utilisés le plus largement et avec le plus de confiance sont ceux de Vignoles, un des capitaines les plus hardis de l'armée royale. Ils n'étaient pas inédits. Un historien poitevin, Besly, les avait publiés à Niort, en 1624, sous ce titre : *Mémoires des choses passées en Guyenne en 1621 et 1622 sous les ducs de Mayenne et d'Elbœuf*[1]. Il est possible que Vignoles lui-même en ait fait tenir un exemplaire à d'Aubigné, car ils étaient en relations.

Bertrand, dit La Hire, sieur de Vignoles, avait été nourri (élevé) à la cour de Henri IV, comme page, dans le temps où d'Aubigné y exerçait ses fonctions d'écuyer[2]. Sa conversion au catholicisme avait provoqué chez d'Aubigné une vive indignation, dont la *Confession de Sancy* nous a transmis l'écho[3]. Mais Vignoles avait une sœur mariée au frère d'Adde, le gendre d'Agrippa. Leurs relations n'avaient pas été rompues. En 1617, Vignoles s'était rendu en Poitou, avait examiné les châteaux de Maillezais et du Doignon et rapporté à la Cour que ces places étaient assez fortes pour interdire un investissement de la Rochelle. D'Aubigné l'avait chargé de transmettre au roi ses protestations de dévoûment. Il semble avoir gardé pour l'ancien page de Henri IV une vive admiration. Quoi qu'il en soit, qu'il ait eu les mémoires de Vignoles par les soins mêmes de leur auteur, ou par toute autre voie, il les a suivis en toute confiance.

Il leur a emprunté son chapitre ix, *Siège de Nérac*, transcrivant textuellement des paragraphes entiers de l'original, copiant jusqu'aux déformations de l'orthographe (il appelle *Hamarenx*, comme le faisait Vignoles, le baron

1. Réimprimé au t. III des *Pièces fugitives* du marquis d'Aubais, 1765, et réédité avec un commentaire historique par Tamizey de Larroque, t. I de la Collection méridionale. Paris-Bordeaux, 1869.
2. Cf. *Vie à ses enfants*, t. I, p. 99.
3. Voir t. II, p. 307.

Digitized by Google

de *Flamarens*). Il leur doit encore son chapitre x, *Secours du château de Caumont;* son chapitre xi, *Fin du siège et reddition de Nérac;* une partie du chapitre xxxi, *Combat du secours et reddition de Tonneins*. Dans ce dernier chapitre, il cite le jugement de Vignoles sur l'armée protestante : « Comme j'ai été curieux d'avoir les mémoires de ceux qui ont commandé dans l'armée du roi et notamment des maréchaux de camp, j'ai eu cestui-ci de Vignoles, qui ne se peut tenir d'en dire ce mot : ceux-ci se sont trouvés de la race de ces vieux huguenots, qui autrefois ont si bien défendu leurs places. » Il confesse donc, dans son *Histoire* même, que Vignoles a été une de ses sources.

A-t-il eu d'autres mémoires entre les mains? Il le laisse entendre dans la phrase de sa lettre à de Loménie que nous avons citée plus haut[1], mais il ne les désigne nulle part et aucun indice ne nous a permis de les découvrir.

IV.

Qualités et défauts de l'historien.

D'Aubigné a maintes fois protesté de son zèle à rechercher la vérité. Mais il n'a jamais donné la moindre indication sur les règles qu'il suivait dans l'examen des documents et témoignages. Quand on se représente ce qu'était l'histoire entre les mains des écrivains de la fin du xvie siècle, on ne s'étonne pas de ce silence. A défaut de méthode critique, du moins a-t-il eu le souci de connaître et de dire la vérité[2]. Nous avons vu qu'il avait de lui-même demandé à la Cour des commissaires pour redresser les erreurs qui avaient pu se glisser dans les trois premiers tomes de son *Histoire*. De la bonne foi qu'il a apportée dans le récit de la guerre de 1621-1622, on peut donner

1. P. 342.
2. Sur d'Aubigné historien, voir H. Hauser, *les Sources de l'histoire de France*, xvie siècle, t. II, p. 74, et Baguenault de Puchesse, t. X de l'éd. de Ruble, p. i-v.

Digitized by Google

pour preuve qu'il a modifié, pour certains faits, la version, avantageuse au parti protestant, qu'il en avait d'abord donnée dans ses lettres. Ainsi écrivant, en 1622, à deux correspondants, le baron de Spitz et M. de Graffrier, il leur annonçait entre autres nouvelles venues de France la déroute de 400 Royaux auprès de Montélimar, sur la foi d'une lettre et d'un mémoire transmis par deux ministres[1]. Il a dû reconnaître plus tard que cette victoire protestante était controuvée, car il n'y en a pas trace dans son *Histoire*. De même il annonçait, en 1622, à Messieurs de Berne, un massacre de femmes et d'enfants commis à Bédarieux par les Royaux[2]. Il ne fait nulle mention de ces atrocités prétendues dans les divers passages de son *Histoire* qui traitent des opérations à Bédarieux. Il a donc corrigé ses premières informations par d'autres qu'il tenait pour plus sûres.

Qu'il ait eu à cœur de se montrer impartial, c'est ce qui ressort de ses jugements sur le connétable de Luynes, par exemple, ou encore sur Châtillon : « J'aimerais mieux être son apologue que son accusateur », déclare-t-il, mais ni les obligations qu'il a envers certains protestants, ni le zèle de la *cause* ne prévalent sur sa conscience. « Quand la vérité vous met le poignard à la gorge, écrit-il fièrement de sa propre main au début du récit, il faut baiser sa main blanche, quoique tachée de notre sang[3]. »

Sur quelles garanties il accordait sa confiance à certains témoignages, nous l'ignorons. Mais nous pouvons voir, dans la rédaction de son *Histoire*, comment il en usait avec les mémoires qu'il retenait comme d'authentiques et indiscutables documents. Il ne se contentait pas de les

1. Voir t. I, p. 220.
2. T. I, p. 225.
3. A rapprocher de ce passage des *Tragiques*, Princes, t. IV, p. 76 sur la Vérité :

« La voicy par la main, elle est marquée en sorte
Qu'elle porte un couteau pour celuy qui la porte.
Que je sois ta victime, o céleste Beauté,
Blanche fille du ciel, flambeau d'Éternité! »

Digitized by Google

compiler. Il méprisait les ouvrages historiques, où l'on ne trouve « que des enfilûres de mémoires[1] ». La matière empruntée à autrui, il la distribue d'abord selon un plan personnel, qu'il établit non sans tâtonner longtemps, si nous en croyons les modifications apportées successivement, dans le manuscrit, à l'ordre des chapitres. Dans le cadre esquissé, ou adopté, parfois il n'hésite pas à placer des fragments assez longs d'un mémoire ou d'un document original, sans y rien changer. Tel est le cas pour le discours de Rohan, qu'il reproduit in extenso comme un acte de négociation, ou encore pour certaines parties de la relation de Vignoles. Parfois aussi il abandonne son original, parce qu'il ne satisfait pas toute sa curiosité. Il a, par exemple, une attention particulière à connaître les effectifs des troupes et il coupera le récit de Vignoles par cette note : *Ici, la garnison.* Il n'a d'ailleurs pas pu combler la lacune qu'il marquait dans le mémoire de Vignoles. Enfin, il arrive parfois que les mémoires originaux rebutent sa curiosité, et alors il les abrège, ou plutôt il les ampute largement. C'est qu'il tient pour indignes de l'*Histoire* les détails singuliers qui abondent dans les « histoires particulières ». On n'attendra pas de lui une description de l'entrée triomphale de Louis XIII à Toulouse : cela n'a d'intérêt que pour les tapissiers ou les « argentiers ». De même, il laisse au *Siège de Montauban* de Joly l'énumération des ricochets et caprices bizarres des projectiles tirés par les assiégeants.

Il est pourtant une catégorie d'anecdotes qu'il recueille avec piété, si menues soient-elles : ce sont celles qui ont pour héros d'humbles combattants. Il rapporte, par exemple, tous les actes de dévoûment des Montalbanaises pendant le siège de leur ville (chap. XVII). Il cite à l'ordre du jour la chapelière de Villebourbon qui, ayant combattu, emmené et pansé son mari blessé, retourna au combat et mérita le titre de *capitainesse;* la femme qui, ayant eu un bras emporté, le mit en son giron et retourna aux

1. Préface de l'*Histoire universelle*. Voir éd. de Ruble, t. I, p. 2.

Digitized by Google

coups de pierre; une autre qui, ayant reçu un coup de pique dans le ventre, « fut veue s'en retourner supportant la pique avec les deux mains »; une fille nommée Marthe de Carnus qui, dans une sortie, au siège de Montauban, encloua un canon. Ce sont là de ces actions « qui sortent du commun » et qu'il se faisait un devoir de rapporter pour assurer aux humbles la vraie solde méritée par leur héroïsme : le renom[1].

Son gibier, comme eût dit Montaigne, c'était les faits de guerre. Il a pu laisser en blanc le chapitre de la paix de Montpellier. Mais on sent, à de nombreux indices, que rien de ce qui était d'ordre militaire ne le trouvait indifférent. A vrai dire, il ne s'attache ni à connaître, ni à faire comprendre les plans de campagne. Pourquoi la guerre a-t-elle eu pour théâtre telle région plutôt que telle autre? Quels motifs ont imposé la préparation de tel mouvement de troupes ou de telle opération? C'est ce qu'il omet souvent d'exposer, comme s'il n'avait cure de ce que l'on désigne aujourd'hui du nom général de stratégie. Par contre, il abonde en renseignements sur le détail des actions. Il dit l'état des fortifications, le relief du terrain, les accidents de température, l'armement des troupes, bref tout ce qui intéresse le commandant de petites unités, l'enseigne ou l'homme de troupe plutôt que le maréchal de camp ou le sergent-de-bataille, chef d'état-major. Il ne néglige pas de tirer des événements quelques leçons pour les hommes de guerre. Ici, il déclare quelles sont les tâches les plus difficiles pour un chef; ailleurs, il rappelle que dans la guerre de mines l'avantage est « au premier qui se loge dans la poussière », après l'explosion. Il ne laisse pas oublier que son entreprise était vouée « à l'instruction des capitaines généraux et particuliers ».

« L'air de guerre », voilà la couleur qu'il a voulu donner à son *Histoire*. Transcrit-il le texte des mémoires particuliers, il les retouche de temps à autre pour leur don-

1. Voir *Attache aux deux premiers tomes*, éd. de Ruble, t. VI, p. 376-377.

Digitized by Google

ner une allure vive et cavalière. Ainsi à quatre reprises, dans l'anecdote du duc du Maine au siège de Nérac, il modifie les termes du récit de Vignoles qu'il copie, pour donner au style de la vigueur. A la prose terne de son modèle, il a substitué une rédaction plus alerte et plus imagée[1]. De même, la phrase molle et d'une gravité quelque peu académique de Rohan subit sous sa plume une transformation analogue. Rohan disait de l'Assemblée du Bas-Languedoc que, jugeant son autorité ébranlée (par l'autorité de Rohan), « elle la voulut maintenir par une autre voie[2] ». D'Aubigné transpose dans son langage militaire : « Elle employa *vert et sec* pour *déquiller* le duc de Rohan. »

D'Aubigné s'est moqué de ces historiens qui se sentent des termes d'écoliers et n'ont rien vu en soldat[3]. A travers les relations les plus pâles, il a vu la guerre en homme de guerre et il le montre partout. Non seulement il use de termes techniques, et du vocabulaire des professionnels, parle d'une infanterie qui « reconnaît les *assietes* », qu'on appelle aujourd'hui, ajoute-t-il, des « postes » ; d'une cavalerie qui « aboie » la « queue » d'une troupe ; d'un chef habile qui fait *couler* son armée en secret ; d'un terrain de contrescarpe mal *esplané ;* des *lattes* (côtés) d'un bastion ; mais il recourt volontiers à des locutions familières qui appartenaient à l'argot des troupiers. Des places du parti réformé qui se rendent dès que la première a cédé, il dit qu'elles se *déboutonnent* successivement. Soubize, trop téméraire à entrer en campagne, « tâte un brouet qui était bien chaud ». Il dit des barricades abandonnées qu'elles furent quittées « à maudit soit le dernier ». Il montre les soldats « écartés comme perdreaux » par une

1. Cf. Vignoles : « De sorte qu'il y eût eu du désordre, si Vignoles ne s'y fût rencontré, qui le reçut et arrêta les ennemis avec trente gentilshommes qui se trouvèrent avec lui et quelque infanterie, » et d'Aubigné : « Ils ramenèrent le duc si vite que les meilleurs *eussent payé l'hoste* sans l'arrivée de Vignoles avec trente gentilshommes et quelque infanterie, qui *démêla la noise.* »

2. Éd. Petitot, t. I, p. 202.

3. Éd. de Ruble, t. I, p. 2.

Digitized by Google

fusillade; un Réformé qui, s'étant jeté à la nage, est *canardé* dans l'eau par les ennemis; un historien prolixe qui a *étendu le parchemin*, etc. Toutes ces locutions familières donnent à son style cet « air de guerre », ce caractère soldatesque qu'il tenait pour la couleur propre à un récit de ce genre.

V.

L'intérêt psychologique de la préface du tome IV.

Bien qu'Agrippa d'Aubigné se soit fait une loi d'être impartial, derrière l'historien, conscient des devoirs qu'impose l'œuvre entreprise, apparaît de temps à autre l'homme, c'est-à-dire le huguenot passionné pour sa cause. L'âme du religionnaire est en proie à une profonde douleur, qu'il a confiée à sa préface. Il souffre doublement et du spectacle des violences exercées sur les protestants par les Royaux et surtout de la lâcheté d'un grand nombre de ses coreligionnaires. Il parle de bourreaux et de martyrs, et ce sont là des vocables dont il avait usé jusqu'alors dans son poème des *Tragiques* ou dans ses pamphlets, rarement dans son *Histoire*. Il confesse que d'avoir « à déployer au vent tant de perfidies, de sang et d'inhumanités lui fait horreur ». Mais, plus que les injustices du parti royal et catholique, les défections des chefs protestants, responsables de l'affaiblissement du parti, l'attristent.

Dès longtemps, l'air de la Cour les avait corrompus. Il y avait au Louvre, ou même dans les provinces, trop d'émules du baron de Féneste, qui, n'ayant pas la fierté du sieur d'Énay, rougissaient d'avouer leurs convictions. Les accommodements avaient plus d'élégance. Peu à peu, les sentiments traditionnels des huguenots étaient devenus ridicules, comme les termes désuets qui les exprimaient : cause de Dieu, relèvement des enseignes d'Israël, mourir pour la querelle des prédécesseurs[1]. A ces expres-

1. D'Aubigné a protesté à maintes reprises dans son œuvre contre les expressions « qui enterrent les erreurs avec honneur ». Cf. *Tragiques*, t. IV, p. 83, et *Traité sur les guerres civiles*, t. II, p. 7.

Digitized by Google

sions surannées, en avaient succédé d'autres, qui palliaient de l'honorable prétexte de la fidélité au roi les intérêts personnels, la peur ou l'égoïsme. Service du roi, obéissance parfaite, être bon Français, point brouillon, point turbulent, guéri des folles passions, tels étaient les mots du nouveau dictionnaire, en usage parmi les gouverneurs des places de sûreté, « qui remplissaient les esprits de ces phrases pour abolir les noms de poltrons, de traîtres et puis de renégats », les seuls noms qui leur convinssent vraiment.

Les défections se multiplièrent, en effet, pendant cette guerre, dans les rangs des chefs protestants. Presque tous, par fidélité à la couronne peut-être, et plus sûrement par intérêt, avaient refusé de répondre à l'appel aux armes que leur avait adressé l'Assemblée de la Rochelle pour la défense du parti. C'était, à Saumur, le vieux Duplessis-Mornay, le « pape des huguenots »; à Niort, Parabère; à Sedan, le duc de Bouillon; en Languedoc, le gouverneur de la province, Châtillon, fils de Coligny; en Poitou, Sully; d'autres encore. Plus tard, le duc de la Force capitulait « pour un état de maréchal et 200,000 écus ».

Quelques-uns aggravaient d'une apostasie leur défection militaire. Tel d'Escodeca de Boisse-Pardaillan, gouverneur de Guyenne; tel Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, que les sollicitations de sa femme « prises aux heures favorables », la « ruine apparente de son parti et surtout la promesse du titre de connétable » déterminèrent à abjurer le protestantisme. Il l'abjura le jour même où on lui conféra la connétablie. Troc pour troc, il ne fit rien pour donner le change sur ce marché.

Comment de tels spectacles n'auraient-ils pas affligé l'intègre d'Aubigné! Son devoir d'historien était de publier ces turpitudes. Mais avec quelle mortification dévoilait-il cette honte de son parti! Et quelle abnégation lui fallait-il pour baiser la main blanche de la Vérité qui lui mettait le poignard à la gorge!

Pour le réconforter, il y avait la constance de quelques

Digitized by Google

chefs, comme le duc de Rohan, son frère Soubise, ou encore ce brave Brison qui se jeta dans la place de Privas investie, pour la défendre. Il y avait surtout l'admirable héroïsme des humbles, des bourgeois de Saint-Jean-d'Angély, des femmes de Montauban, des marins de la Rochelle. A leur gloire d'Aubigné élevait le monument de son histoire, pour « détruire le monstrueux amas de calomnies authorisées, qui avaient chassé la vérité au désert ».

Cette histoire, qui témoignait de leur héroïsme, parviendrait-elle du moins à son adresse, c'est-à-dire à la postérité? D'Aubigné se prenait parfois à en douter. Son livre ne courrait-il pas le risque d'être brûlé comme les précédents? Pourtant, il ne voulait pas désespérer de sa nation. Sur les iniquités des juges et les violences des tyrans, la vérité finirait bien par prévaloir. Il rêvait de quelque prince inconnu, qui, élevé dans l'obscurité, tel Moïse sauvé dans son arche de joncs, serait un jour le libérateur de ses frères et le champion des enseignes d'Israël[1]. Que si les princes restaient indifférents et inertes, les mains dans leurs poches, alors Dieu susciterait parmi les humbles quelque vengeur de la vérité, quelque berger qui lui « prêterait ses mains pleines d'honneur ».

L'avenir ne devait pas exaucer le vœu du vieux hugue-

1. A rapprocher d'une idée exprimée dans les *Tragiques*, t. IV, p. 260 :

« Qui a leu aux romans les fatales misères
Des enfants exposez de peur des belles mères,
Nourris par les forests, gardez par les mastins
A qui la louve ou l'ourse ont porté leurs tetins,
Et les pasteurs après, du laict de leurs oüailles
Nourrissent sans sçavoir un Prince et des merveilles?
Au milieu des troupeaux on en va faire choix,
Le valet des bergers va commander aux Roys,
Une marque en la peau, ou l'oracle descouvre
Dans le parc des brebis l'héritier du grand Louvre.
Ainsy l'Eglise, ainsy accouche de son fruict;
En fuiant aux deserts, le dragon la poursuit;
L'enfant chassé des roys est nourri par les bestes.
Cet enfant brisera de ces grands Roys les testes... »

Digitized by Google

not. Il n'avait pas achevé le récit de la première guerre de Louis XIII contre les protestants qu'une seconde guerre, dirigée par Richelieu, aboutissait à la prise de la Rochelle et à la ruine du parti des Réformés (1629). Ainsi d'Aubigné survivait à cette cause pour laquelle il avait tant guerroyé pendant trente ans et tant écrit toute sa vie. Et il survivait aussi à tous les écrivains de sa génération, formés comme lui à l'école de la Renaissance. Avec lui allait disparaître, en 1630, le dernier représentant de cette époque du XVIe siècle, dont il est plus que tout autre, suivant l'expression de Sainte-Beuve[1], « l'image abrégée ».

J. PLATTARD.

1. *Tableau de la poésie française*, éd. Lemerre (1876), p. 242 : « Si jamais l'on pouvait en idée personnifier un siècle dans un individu, d'Aubigné serait à lui seul le type vivant, l'image abrégée du sien. »

Digitized by Google

UN HUMANISTE FRANÇAIS OUBLIÉ

JEAN DE SPONDE

(JOHANNES SPONDANUS)

Si l'historien de l'érudition gréco-latine et de son développement pendant la Renaissance s'avisait de nous donner un tableau chronologique détaillé des œuvres décisives ou simplement importantes qui marquèrent cette époque si active, il inscrirait sans doute en regard de l'année 1583 deux œuvres d'un incontestable intérêt et, par quelques côtés, marquantes : le *Diogène Laërce*, d'Isaac Casaubon, et le *De Emendatione Temporum*, de J.-J. Scaliger; et il s'en tiendrait peut-être là.

Nous serions toutefois tenté d'ajouter à ces deux livres — derrière eux, pour que soit rigoureusement sauvegardée la hiérarchie des valeurs — un troisième ouvrage, maintenant profondément oublié, mais qui eut une réelle popularité à la fin du XVIe siècle : la grande édition hervagienne d'Homère avec les « commentaires perpétuels » de Jean de Sponde[1].

1. HOMERI / QUAE EXTANT / OMNIA / Ilias, Odyssea, Batrachomyo/-machia, Hymni, Poëmatia / aliquot / *Cum Latina versione omnium quæ circumferun/tur emendatiss. aliquot locis iam / castigatiore / Perpetuis item iustisque in Iliada simul & Odysseam* / IO. SPONDANI Mauleonensis / COMMENTARIIS : / PINDARI *quinetiam Thebani Epitome Iliados Latinis / versib. &* DARETIS *Phrygii de bello Troiano / libri, a Corn. Nepote eleganter latino / versi carmine.* / INDICES *textus Homeri & Commentariorum locupletissimi.* / BASILEAE / EVSEBII EPISCOPII OPERA / AC IMPENSA / CIↃ IↃ XCIII.

L'œuvre fut réimprimée en 1606 à Bâle (« per Sebastianum Henricpetri »). La pagination du texte et des commentaires est rigoureusement la même dans les deux éditions, mais les *Prolégomènes*

Digitized by Google

Quoique cette édition ne soit évidemment pas une grande œuvre, ni par la qualité de l'érudition qui s'y déploie, ni par la nouveauté des méthodes employées, elle a, croyons-nous, quelques titres réels à notre attention — très exactement quatre. Les voici :

1° Elle représente la seule tentative heureuse qu'un humaniste de la Renaissance ait faite pour donner un commentaire latin *complet* des œuvres d'Homère, ou du moins de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Et Jean de Sponde n'a point manqué, comme il fallait s'y attendre, de souligner ce fait lui-même à la fin de son *Epistola Nuncupatoria*[1] du 12 juin 1583 au roi Henri III de Navarre (devenu peu après Henri IV, roi de France), et aussi à la fin de l'épître liminaire à son éditeur Eusebius Episcopius[2].

2° Quoique ces commentaires soient de second ordre — ou bien plutôt par cela même qu'ils sont de second ordre — ils incorporent assez bien la somme des connaissances antiques que possédaient « le gros » des humanistes d'alors, et reflètent exactement leurs préjugés et leurs lectures, la persistance de leurs préoccupations et explications morales et, parfois, leur peu de sens critique. L'œuvre, écrite par un tout jeune homme encore imbu de l'enseignement de ses maîtres, est donc éminemment représentative.

3° Le texte d'Homère est précédé d'amples « prolégomènes latins, qui contiennent une curieuse « Défense de la

tiennent typographiquement beaucoup moins de place dans la seconde. C'est à cette dernière que nous renvoyons au cours de la présente étude, l'édition de 1583 n'existant apparemment aux États-Unis qu'en un exemplaire, possédé par la bibliothèque du Congrès à Washington.

1. « ... primus hoc scribendi genere utrumque volumen Homericum perpetuo contextu exornaui. »

2. « Neque tamen hæc a me ita dicta velim intelligi, ut hic labor pro nihilo censeatur, forsan enim, ubi penitius inspicietur, non ita leuis aut inutilis prorsus uidebitur : sanè nouus est & a nemine hactenus, quod sciam, tractatus... »

Cette épître à Eusebius Episcopius n'est pas reproduite dans la réimpression de 1606.

Digitized by Google

poésie » négligée à tort dans tous les ouvrages que nous connaissons sur la critique humaniste[1].

4° Enfin, cette édition d'Homère, son texte grec, sa traduction latine « juxtaverbale » (s'il nous est permis de créer ce mot sur le modèle de « juxtalinéaire »), ses commentaires, ses prolégomènes ont exercé une influence profonde, et jusqu'à présent fort négligée, sur la magistrale traduction d'Homère en vers anglais que donna G. Chapman de 1598 à 1624, non moins que sur les épîtres dédicatoires et les commentaires qui la précèdent ou l'accompagnent.

Ces épîtres liminaires contiennent toute une somme d'idées critiques qui n'ont point encore été étudiées avec attention[2], quoiqu'elles rendent leur note propre dans le concert critique qui se fit entendre en Angleterre vers le début du XVIIe siècle, et nous ne saurions être indifférents à leur provenance en bonne partie française[3].

A ces quatre titres, Jean de Sponde et ses *Commentaires* homériques méritent, croyons-nous, de retenir l'attention de l'historien littéraire. Notre travail se subdivisera tout naturellement en une rapide biographie de Jean de Sponde et en une description de ses travaux homériques, dont

1. Brunetière n'en parle pas plus dans son *Évolution de la critique depuis la Renaissance jusqu'à nos jours* (1890) que J. E. Spingarn dans son *History of Literary Criticism in the Renaissance* (1899), et G. Saintsbury dans son *History of Criticism* (1902).

2. G. Gregory Smith, dans son si utile recueil d'*Elizabethan Essays* (Oxford, 1904), n'inclut que trois épîtres homériques de Chapman sur quatre qu'il publia avant la mort de la reine Élisabeth, et exclut forcément de ses deux volumes les beaucoup plus nombreuses épîtres homériques qu'écrivit le poète anglais après 1603.

3. Il est toutefois assez communément dit, — et l'assertion, nous en convenons, demeure vraie en général, — que la critique française du XVIe siècle n'a point influencé l'anglaise. C'est ainsi que nous trouvons, dans l'*Introduction* aux *Essais élisabéthains*, édités par G. Gregory Smith, cette affirmation un peu trop absolue : « The 'filcheries' from French criticism are unimportant and would appear to be confined to the contemporary prefaces of Du Bellay and Ronsard... Nothing but parallelism can be proved or is likely. This is perhaps remarkable, when we consider how much of French Literature was known to the Elizabethans, and how even these essays show some knowledge of French authors » (p. LXXXVII).

Digitized by Google

nous essaierons d'analyser la valeur ou les démérites du point de vue de l'hellénisme d'alors.

I.

Autant nous sommes abondamment documentés sur la vie et les œuvres de Henri de Sponde, qui joua le rôle que l'on sait comme abréviateur et continuateur des *Annales ecclésiastiques* de Baronius[1], autant les renseignements nous sont mesurés sur Jean de Sponde, son frère aîné.

Jean de Sponde n'est d'abord pas mentionné parmi les cent cinquante érudits français célébrés par Scévole de Sainte-Marthe dans ses *Gallorum Doctrina Illustrium, qui nostra patrumque memoria floruerunt*, *Elogia* (Poitiers, 1598-1602). La Croix du Maine ne saurait le considérer dans sa *Bibliothèque française* (1584), puisqu'il n'avait encore écrit qu'en latin à cette date. Mais ce qui, sans doute, donna le coup de grâce à sa réputation comme érudit, ce fut le dédain de Casaubon qui appela ses notes « des bagatelles et des remarques de néant[2] ». Ce jugement fut repris par A. Baillet, qui dépêcha Jean de Sponde en quelques lignes dans ses *Jugements des savants*[3], parus en 1685 : « Jean de Sponde, qui a travaillé sur Homère. Son édition est fort commune à la vérité, mais elle n'est ni fort belle ni fort exacte, et ses notes ne sont pas estimées. » Aussi sommes-nous presque entièrement réduits à ce que Jean de Sponde nous révèle parfois lui-même sur sa vie dans ses œuvres et à l'*Avis au lecteur*, par Florimond de Raemond, qui précède la *Réponse du feu sieur de Sponde, conseiller et maître des requêtes du roi, au Traité des marques de l'Église, fait par Théod. de Bèze*[4].

Jean de Sponde naquit en 1557 à Mauléon, aux confins de la Navarre et du Béarn. Son père était secrétaire de la

1. Le premier volume en parut à Rome en 1588.
2. Cité dans *Bibliogr. curios. histor. philolog.*, p. 49.
3. *Critiques grammairiens*, p. 430.
4. Bordeaux, in-8°, 1595. Voir aussi Haag, *La France protestante*.

Digitized by Google

reine Jeanne d'Albret, femme d'Antoine de Bourbon et mère de Henri IV.

Il semble que la famille de Navarre ait comblé de bienfaits les Sponde. En tout cas, la reine Jeanne pourvut elle-même à l'éducation du fils aîné de son « domestique », le jeune Jean de Sponde[1], et c'est Henri de Navarre lui-même (le futur roi de Navarre et de France) qui servit de parrain à son frère cadet Henri en 1568.

Sur les années de jeunesse et d'études de Jean de Sponde, nous ne savons presque rien. Mais il n'est pas douteux que, sous de bons maîtres, il acquit de très bonne heure au collège d'Orthez une forte culture gréco-latine. L'année 1581 le trouve à Bâle (il avait donc alors vingt-quatre ans). Peut-être y était-il déjà arrivé précédemment, car tout semble indiquer que c'est à Bâle qu'il écrivit presque intégralement, entre sa dix-neuvième et sa vingt-cinquième année, ses volumineux *Commentaires* d'Homère[2]).

C'est alors qu'il fréquenta, dans cette citadelle de l'humanisme qu'était alors Bâle, bon nombre de personnalités éminentes par le savoir, que ce fussent de grands seigneurs, des professeurs, des réformateurs ou des libraires. Une note curieuse perdue dans la masse énorme des *Commentaires homériques*[3] nous apprend, par exemple, qu'il fréquenta en 1581 Francis Stewart, Earl Bothwell, pendant le séjour qu'il fit à Bâle après son retour d'Italie, peu avant

1. C'est à cette libéralité qu'il fait allusion dans l'épître dédicatoire au roi de Navarre qui précède son *Homère* (1583) : « ... post Illustrissimæ tuæ matris, Reginæ Joannæ piæ & sempiternæ memoriæ, fatum longè funestissimum, cuius ego primùm liberalem manum expertus eram, (me) clementissimè hactenus cohonestasti... ».

2. Cf. Homeri quæ extant omnia, éd. Spondanus, Bâle, 1583, *Odyssée*, X, p. 138, l. 14 : « Notus fuit, non soli mihi, sed multis amicis meis, & toti civitati Basiliensi (in qua ego hæc scribo) vir quidam nobilis... »

3. *Comment. Odyssée*, X, p. 142, l. 42 : « Hoc mihi Franciscus Stvuardus, Comes a Bothvuel, & Scotiæ Admirallus, in tam iuuenili ætate moribus & ingenio senex, generositate non vulgari, multisque prætereà tum corporis tum animi dotibus insignis, dum vnà Basilea viueremus, ... anno CIↃ IↃ LXXXI. narrauit... »

Digitized by Google

de s'embarquer pour la Grande-Bretagne, où l'attendaient tant de romanesques aventures.

Parmi les savants habituellement en résidence à Bâle, il paraît avoir surtout hanté Théodore Zwinger[1], dont il est assez probable qu'il a suivi les cours de grec et, notamment, les savantes leçons sur Aristote. En tout cas, il ne néglige aucune occasion de le citer et de faire son éloge, avec toute la chaleur du disciple plein d'enthousiasme pour son professeur. Invoque-t-il son témoignage pour élucider un passage d'Hippocrate destiné lui-même à « expliquer » un vers homérique, il le fait en ces termes :

> Zuingerus... vir ille λογιχώτατος, φιλοσοφώτατος, ἰατριχώτατος, de quo dic multa, & pauca dices[2].

Zwinger a dû, d'ailleurs, avoir de l'amitié pour le jeune Béarnais qui était venu suivre ses cours, car il a écrit pour célébrer l'Homère de son jeune ami le quatrain très flatteur que voici :

> THEODORUS ZVINGERVS
> SPONDANO.
>
> Moeonio Vati sine lumine cuncta videnti,
> Dum cessant alij, Themidisque Dicesque sacerdos
> Lumina restituis, SPONDANE. An magnus Homeri
> Pelides Musa, maior te interprete Homerus?

et c'est sur sa recommandation qu'Eusebius Episcopius, directeur de la grande firme hervagienne, entreprit d'imprimer l'*Homère* et les *Commentaires homériques* de Jean de Sponde. Ce dernier nous l'apprend textuellement dans l'épître qu'il écrivit à son imprimeur et publia en tête de ses *Prolegomena Ioan. Spondani in Homervm*[3].

1. Théodore Zwinger (1534-1588), célèbre médecin bâlois. Il enseigna dans sa ville natale le grec, puis la morale, la politique et la médecine. Neveu de Joh. Oporinus, le fameux imprimeur, il a pu présenter le jeune Sponde, son élève, à l'élite assez nombreuse des imprimeurs érudits et des humanistes de la docte cité du livre.

2. *Iliade*, XIV, p. 273; *Comment.*, l. 39.

3. « En tibi, mi Episcopi, Homerum nostrum cum nostris in eum

Digitized by Google

Si l'on en juge d'après cette épître, les rapports entre le jeune helléniste et son savant éditeur paraissent aussi avoir été excellents. Spondanus ne ménage pas à Episcopius les expressions de gratitude, se félicite d'être servi par un « typographe » si consciencieux, « qui non perfunctoriè, sed quàm diligentissimè in excudendis libris sibi demandatis versari solet », et conclut très affectueusement : « Tu intereà, mi Episcopi, vale, et me, ut soles, ama. »

Au surplus, les quelques pièces liminaires qui précèdent le premier livre de l'*Iliade* dans l'édition spondanienne nous permettent assez bien de nous faire une idée du cercle plus général de savants ou amis qui, ayant connu Jean de Sponde personnellement, soit à la cour de Navarre, soit en Suisse, se sont intéressés à son œuvre et en ont salué l'achèvement.

Parmi ces morceaux, l'un des premiers est signé de Th. B. V. Ces initiales désignent certainement Theodorus Beza Vezelaius. Il n'est point surprenant que Sponde l'ait connu. Le vieux réformateur n'avait-il pas été à la cour de Navarre, où il avait laissé de nombreux amis (parmi eux peut-être le père de notre jeune humaniste), et n'est-il pas probable que, quittant le Béarn, ce dernier a été muni de lettres de recommandation pour Théodore de Bèze, qui résidait alors à Genève?

Grand tourneur de vers latins, Théodore de Bèze fait preuve dans ces dix-sept vers de sa facilité habituelle. Il laisse échapper en passant une très flatteuse allusion à l'extrême jeunesse de celui qui n'a pas craint d'entreprendre labeur pareil (Sponde devait être souvent considéré comme une manière d'enfant prodige) et termine sur cette agréable et non moins élogieuse métaphore :

liceatque (quod omni
Absit ad inuidia) quantarum est diues Homerus
Condus opum, Spondum tantarum dicere promum.

nescio quibus lucubrationibus, quarum impressionem cùm tu, pro tuo in rem literariam propagandam studio, suggerente clarissimo uiro D. Zuingero, in te omnino tandem receperis... »

Digitized by Google

N'est-il pas piquant de rappeler tout de suite ici que quelques années plus tard le jeune homme et le vieillard, qui professaient la même foi et semblaient si bons amis, allaient être aux prises dans une violente controverse? A l'exemple de son mécène et roi, Jean de Sponde devait en effet, dix ans après, se convertir au catholicisme, et son dernier ouvrage (ouvrage qui ne fut publié qu'après sa mort) devait être une réfutation fort longue et pas toujours affable du *Traité des marques de l'Église*, par Théodore de Bèze.

Le « Hotomanus » qui tourna les quatre ïambes latins suivants ne peut être que François Hotman[1], l'auteur fameux du *Francogallia*, dont le premier séjour à Bâle coïncide, en effet, en partie avec celui de Jean de Sponde. Ils avaient, d'ailleurs, pu aussi se connaître à la cour de Navarre.

Quant au Pierre Dupont (Petrus Pontanus) qui est le dernier à célébrer les mérites de Jean de Sponde, c'était un magistrat béarnais[2] qui avait connu Jean de Sponde « au pays ».

Il convient enfin d'ajouter que Jean de Sponde a certainement connu Du Bartas. On sait déjà que son frère cadet, Henri de Sponde, accompagna ce dernier dans son ambassade écossaise[3]. Or, si le poète des *Semaines* connaissait le jeune Henri, à plus forte raison avait-il rencontré à la cour de Navarre son frère, plus âgé de dix ans. Une des notes les plus curieuses des *Commentaires perpétuels*[4] confirme d'ailleurs cette hypothèse peu aventureuse. Comme elle n'est, croyons-nous, point connue, et ajoute quelque chose à ce que nous savions du prodigieux enthousiasme suscité par cette œuvre, depuis si délaissée,

1. 1524-1590.

2. Il est représenté comme « Caroli F. Regius ditionis Bearnensis Procurator ».

3. Voir Moreri et la *Vie de Henri de Sponde*, par Pierre Frizon, docteur de Sorbonne, au commencement du premier volume de la continuation des *Annales*.

4. Sponde, *Iliade*, p. 344; *Comment.*, l. 13.

Digitized by Google

nous la citons intégralement en note[1]. On le voit, Sponde ne craint pas de comparer son compatriote à Homère et d'opposer le fameux paysage du début du *Septimus Liber* à la description homérique du bouclier d'Achille. Il va même jusqu'à affirmer que, s'il n'était pas le translateur d'Homère, il mettrait son ami Du Bartas « bien au-dessus » (*longe superior*) du poète grec. Il n'est pas moins intéressant d'apprendre, en lisant cette note, que Jean de Sponde a lui aussi médité une traduction latine ou un commentaire de la *Semaine* et que, s'il ne s'était su distancé par son heureux rival (Simon Goulart), il aurait exécuté son intention.

De toutes les amitiés qui ont pu entourer et encourager Sponde, la plus précieuse, néanmoins, fut certainement celle du roi de Navarre en personne, du futur Henri IV, à qui l'*Homère* est dédié[2].

Au début de l'épître dédicatoire au roi, Sponde nous apprend que c'est grâce à la munificence de son mécène

1. « Habeo quem illi (Homero) ex nostris viris comparem, qui Poëta vnus mihi hodie instar omnium est : & nisi Homeri interpres essem, ipso etiam Homero longè superior, adeò diuinum illi dedit opus condere illius argumenti diuinitas, & meliore spiritu concitatum, quam ceteros omnino mihi sit credibile. Sed Bartasi noster, πῶς ἂν σ'ἐπαινέσαιμι μὴ λίαν λόγοις μήτ' ἐν δώς μήτ' ἀπολέσαιμι τὴν χάριν; ἀινούμενοι γὰρ οἱ 'γάδοι, τρόπον τινὰ μισοῦσι τοὺς αἰνοῦντας, ἐὰν ἀινῶσ' ἄγαν. Hic est igitur ille noster C Sallustius celebri illo Heptamero celeberrimus, cuius elegantissimam picturam libri septimi eius operis, in ipso initio, Poëtæ nostro iure me opponere posse arbitror. Quod exteris nationibus dictum volo, vt intelligant, quanto lumine & splendore nouissimis his temporibus Aquitania nostra refulgeat, breui hoc suum iubar in peregrinos transmissura, si doctissimum, vt audio, illius interpretem Deus fortunauerit. Meditabar ego nescio quid tale paucos ante annos, sed in hoc curriculo me tam citis hominis quadrigis anteuersum maximo cum gaudio intellexi, cui ego palmam hanc, quæ procul dubio laurea futura est, concedens felicem metæ flexum imprecor : quod si sensero meam quoque in ea re operam placere, eam tam sancto operi non recusabo. In hæc ego cum bona lectoris venia diuertero. »

Les dernières phrases font allusion à la publication imminente des commentaires bartasiens de Simon Goulart (1583).

2. Sereniss. Illustrissimoque / NAVARRÆORVM / REGI / HENRICO III. / MECŒNATI MEO / CLEMENTISS.

Digitized by Google

qu'il a pu entreprendre et mener à bien ses travaux homériques[1]. Il faut donc admettre soit qu'Henri lui servit une pension fixe, soit qu'il lui fit des largesses suffisantes pour lui permettre un séjour studieux à Bâle, où mieux que dans son Béarn il trouvait les indispensables instruments de travail, où surtout il pouvait surveiller personnellement l'impression de ses *Commentaires*.

De toute façon, Jean de Sponde, comme son frère cadet Henri, a continué à jouir de la faveur royale pendant toute sa vie, comme nous le verrons plus bas.

De son séjour à Bâle dans ce milieu si érudit, il est évident que Sponde a tiré grand profit intellectuel. Il a dû lire énormément, surtout autour d'Homère, notant dans les auteurs anciens et dans les compilations du XVIe siècle tous les passages sur lesquels il pourrait s'appuyer pour expliquer son auteur. Bouillante nature de méridional, il avait la tête pleine de projets érudits. Nous avons vu qu'il avait un instant nourri l'idée de traduire ou de commenter le poème de son compatriote et coreligionnaire Du Bartas. Il eut aussi celle d'une sorte de Lexique homérique, qui eût été sans doute à la fois glossaire grammatical et étymologique, et dictionnaire de la Fable. Il y dut même mettre la première main, car il y renvoie constamment[2] dans son *Commentaire*, et c'est probablement à lui qu'il fait allusion à la fin de son épître à Eusebius Epicospius : « Ego interea, ut scis, maiora tibi adorno, ad quae hoc quasi prooemio praelusum uolui. »

1. « Ego mihi optimè sum conscius augustæ illius munificentiæ tuæ, qua me in hoc studio literario... clementissimè hactenus cohonestati... »

2. Voici quelques-uns de ces innombrables renvois :

« ... Grammaticam illam Verborum peculiari operi (quod Lexicon Homericum inscriberitur) destinans... » (fin des *Prolegomena*).

« In Lexico exponemus quid sit » (*Odyssée*, p. 48; *Comment.*, l. 1).

« Cum de Proteo simus polliciti nos dicturos in Lexico, tamen in hunc locum Diodorum Siculum afferemus » (*Odyssée*, p. 57, *Comment.*, l. 28).

« De Olympo dicetur in Lexico » (*Odyssée*, p. 81, *Comment.*, l. 16), etc.

Digitized by Google

Ce devait être un enthousiaste et acharné travailleur, un de ces humanistes éblouis par les classiques gréco-latins, et dont l'idéal était de passer les jours et les nuits en leur docte compagnie. Plus tard, quand il se convertit au catholicisme — soit que ce fût par aveugle et sincère attachement au roi, soit par désir de ne point perdre ses faveurs — il consacra à la controverse religieuse son irrépressible zèle pour les travaux de longue haleine, et c'est tout à fait le même homme que Florimond de Raemound nous représente « retiré dans les montagnes de Biscaye, lieu de sa naissance, pour y travailler avec plus de liberté à divers ouvrages que son zèle pour la religion qu'il venait d'embrasser lui avait fait concevoir[1]. »

Les douze dernières années de la vie de J. de Sponde ne nous retiendront pas longtemps. Entre 1583 et 1592, en effet, nous perdons presque totalement sa trace. Il ne semble pas être resté très longtemps à Bâle après la publication de son *Homère*. Nous savons toutefois qu'il fut nommé lieutenant général à la sénéchaussée de la Rochelle par Henri IV, puis conseiller et maître des requêtes du roi. C'est à la Rochelle qu'il publia et annota, assez brièvement d'ailleurs, les *Œuvres et les jours* d'Hésiode[2].

L'année précédente, il avait publié à Francfort des notes marginales sur la *Logique* d'Aristote. C'est sans doute son maître Zwinger qui lui avait inspiré ce goût pour Aristote; mais, déjà mort à cette date[3], l'érudit suisse ne put prendre connaissance du travail de son ancien disciple.

Toutes ces années durent être assez mouvementées pour Sponde, comme pour son ami Du Bartas, car sans doute fut-il plus militant huguenot que paisible érudit. Comme ce dernier, il prit part à la guerre civile qui ravageait alors la France et ne fut d'ailleurs point épargné par ses adversaires. Il fait allusion dans sa *Déclaration* de 1594 à sa

1. Dans l'*Avis au lecteur* qui précède la *Réponse du feu sieur de Sponde... au Traité des marques de l'Église*, 1595.

2. *Hesiodi Opera et Dies*, J. Spondanus recensuit et commentariis illustrauit. Rupellæ, apud H. Haultinum, 1592.

3. Zwinger mourut à Bâle le 6 mars 1588.

Digitized by Google

« dernière prison d'Orléans et la quatrième que Dieu m'a envoyée en ces guerres civiles ».

C'est vers ce moment, très peu de temps après la conversion de Henri IV au catholicisme (1593), que se place la sienne, qui devait entraîner celle de son jeune frère Henri et dont il fait lui-même un bref récit dans sa *Déclaration*.

« Il m'aduint de rencontrer en la ville de Tours le sieur du Perron... », ainsi commence-t-il. Il eut une discussion théologique avec le futur cardinal et grand convertisseur de calvinistes et, apparemment, il en sortit quinaud, ou du moins les arguments de son adversaire lui parurent très forts, car il les tourna et les retourna dans son esprit en sa prison d'Orléans[1], changea brusquement de foi et, sitôt élargi (sa conversion ne put guère qu'aider à son élargissement), travailla fiévreusement à rédiger la *Déclaration des principaux motifs qui induisirent le sieur Jean de Sponde, maître des requêtes, à s'unir à l'Église catholique, apostolique et romaine*[2].

Cet ouvrage eut un grand succès, car nous en avons sous les yeux la cinquième édition publiée à Lyon trois ans plus tard, en 1597, sous le titre, légèrement modifié, de *Déclaration des principaux motifs qui ont induit le feu sieur de Sponde, conseiller et maistre des requestes du Roy, à s'unir à l'Église catholique, apostolique et romaine*[3], et il y est dit dans l'avertissement qu'elle était « à toutes

1. Un « tombeau » du feu sieur de Sponde, qui se trouve en tête de la cinquième édition de la *Déclaration* de Jean de Sponde, fait allusion à cet emprisonnement et à cette conversion dans les termes suivants :

« De Sponde, ton malheur fut ta félicité...
Mon Dieu! Que ta prison fut bien ta liberté! »

L'auteur de ce « tombeau » signe « H. L., sieur de P. ».

2. A Paris, in-8°, 1594.

3. Le tout reveu, augmenté & corrigé de nouveau par ledit sieur de Sponde. / Au Roy de France & de Navarre IIII. de ce nom. / 5e édition. / A Lyon, pour Nicolas Martin, 1597.

Digitized by Google

heures du jour requise et demandée auec tant d'importunité par toute sorte et manière de personnes ».

En vrai néophyte, il se jeta à corps perdu dans la controverse théologique et s'en prit d'abord à son ancien et vieil ami Théodore de Bèze, dont il entreprit de réfuter le *Traité des marques de l'Église*. Il eut le temps d'achever sa *Réponse*, mais non pas d'en surveiller intégralement l'impression; car cet ouvrage, son dernier, ne parut qu'après sa mort[1].

Il l'avait préparé dans sa ville natale de Mauléon où il s'était, nous l'avons vu, réfugié peu de temps après sa conversion à Orléans. Il n'avait pas entièrement renoncé aux besognes d'humaniste, puisque, selon Florimond de Raemound, il consacra aussi une partie de son temps à « parachever la version de Sénèque, que tu verras bientôt au jour, et à revoir son Hésiode et Homère, que ce rare esprit avait commentés et mis en lumière à l'âge de dix-neuf ans ».

« A peine, continue le biographe, était-il à mi-chemin qu'il se trouva dénué de plusieurs bons livres qui lui étaient nécessaires. Pour les recouvrer et pouvoir communiquer avec les doctes, il s'en vint en cette ville de Bourdeaus. »

Et il ajoute que Sponde y fut si assidu la nuit et le jour que sa santé en fut entièrement altérée et qu'il eut une pleurésie qui l'emporta en neuf jours. Il mourut le 18 mars 1595.

Sur son rôle comme controversiste catholique, voire sur le livre *De l'idée des religions* qu'il projetait, il est certain que l'on pourrait facilement se procurer des renseignements complémentaires, mais notre propos n'est pas de le suivre sur ce terrain, puisque nous n'avons entendu considérer dans notre brève étude que l'humaniste et l'helléniste.

1. *Réponse du feu sieur de Sponde, conseiller et maistre des requestes du Roy, au Traité des marques de l'Église, fait par Théodore de Bèze, à Bourdeaux*, 1595 (in-8° de 817 pages).

Digitized by Google

II.

Jean de Sponde nous raconte fort exactement, à la fin de ses *Prolégomènes*, quels furent les motits qui le poussèrent à entreprendre la tâche ardue de commenter Homère :

Superest vt de meo instituto paucis agam. Primùm ergo cùm animum meum ad legendum studiosè Homerum appulissem, quòd hunc esse rei literariae Principem intelligerem, vix vnum aut alterum vidi qui eum aliqua ratione commodè illustrasset, cùm tamen ferè nullus ex insignioribus scriptoribus reperiri possit, qui manum viri alicuius docti non senserit. Itaque fatum Poëtae nostri miserari subibat, quòd tale quid ei nondum contigisset. Vnus Camerarius, quod sciam, id tentauit, cuius rei specimen in primis duobus libris Iliadis edidit[1] : quod cùm auidè optarem, nunquam fuit vt id potuerim adipisci, propter raritatem exemplorum iam à 45. annis excusorum, donec ego ad metam mei laboris peruenerim. Sed & Ioannes Hartungus aliquid in eodem praestitit, sed nihil hactenus videre potui[2].

E Graecis extant scholia, quae Didymo veteri Grammatico tribuuntur, & vasti illi Commentarij Eusthathij (qui tempore Camerarij non videntur fuisse euulgati, vt ex eius Praefatione in primum Iliadis colligo) qui duo post tot Homericos Interpretes, quorum numerum recenset idem Camerarius, nobis restant : sed neuter mihi satis in hoc Poëta laborasse videbatur, quòd vt plurimùm in verbis enucleandis Grammaticè versentur, aut in fabularum narrationibus fusiùs & ad fastidium exponendis, quod ipsum praestitit in suis Commentarijs Camerarius, non altiùs assurgens quàm vulgus Grammaticorum. Itaque aliquid ampliùs desiderari ad veram in tam graui autore commentandi rationem animaduertebam. Placuit ergo siue iuuenili, siue Poëtico furore, id aggredi, quod tandem post multos labores consummaui vbi à trita Interpp. semita omnino recedo, Grammaticam illam Verborum peculiari operi (quod Lexicon Homericum inscribetur) destinans. Hîc rerum in hoc

1. En 1538.

2. L'humaniste allemand Hartung (1505-1579) avait en effet publié un commentaire des trois premiers livres de l'*Odyssée* (Francfort, 1539).

Digitized by Google

Poëta insignium obseruationem sum persequutus, non vt debui fortasse, sed sanè vt potui[1]...

Rien de plus intéressant que ces quelques remarques si précises : Sponde considère que, commenté en grec seulement, Homère est encore obscur et inaccessible. Ce qu'il veut, c'est l'éclairer (*illustrare*) de commentaires facilement intelligibles (donc latins) et maniables (*commodè*). Mais il n'entend pas donner un simple résumé latin des scolies de Didyme et d'Eustathe. Il reproche à ces derniers de se limiter par trop à des explications grammaticales de mots (*in verbis enucleandis grammaticè versantur*) ou à de longues explications sur la Fable (*in fabularum narrationibus fusiùs et ad fastidium exponendis*). Toute cette besogne philologique et mythologique, il veut s'en acquitter dans un Lexique homérique spécial et se consacrer uniquement à l'étude historique ou littéraire du texte (*Hic rerum in hoc Poëta insignium obseruationem sum persequutus*), car on peut assez honnêtement donner ce nom à la recherche systématique des beautés et des passages saillants (*res insignes*) dont il prétend s'acquitter. Et, ainsi, l'idéal qu'il poursuit comme commentateur justifie jusqu'à un certain point l'opinion de Brunetière « qu'en passant d'Italie en France la critique allait promptement dépouiller son caractère d'érudition pédantesque[2] ».

La question se pose tout de suite à nous : Sponde a-t-il vraiment fait ce qu'il a prétendu faire et par quoi, selon lui, sa nouvelle édition d'Homère devait-elle recevoir sa pleine justification? Nous verrons qu'il n'y a évidemment pas réussi, que ses commentaires font une place encore bien large à ce que nous appellerions le traditionnel fatras d'inutilités. Mais ce n'est pas ce qui nous intéresse ici. Ce qui nous intéresse, c'est qu'il a au moins entrevu combien

1. *Prolegomena*, p. 20.

2. Brunetière ajoute, ce qui pourrait être moins vrai, pour notre auteur comme pour d'autres contemporains : « et d'âpreté satirique » (F. Brunetière, *L'évolution de la critique depuis la Renaissance jusqu'à nos jours*, p. 41).

Digitized by Google

il serait désirable de compléter la critique philologique d'Homère par une sorte de critique esthético-littéraire. Et il est possible que par là (inspiré peut-être par son maître Zwinger), Jean de Sponde soit un véritable novateur.

Pour étudier commodément l'œuvre homérique de Sponde, nous la pouvons subdiviser en trois parties de très inégale importance :

A. L'épître dédicatoire au roi.

B. Les prolégomènes homériques.

C. Le texte et les commentaires.

Nous les aborderons successivement, pour plus de clarté.

A. L'épître au roi Henri III de Navarre ne présente rien de bien nouveau. En ces trois pages, Sponde ne fait guère que répéter, en un latin agréable, ce qui traînait dans la plupart des dédicaces homériques précédant la sienne et notamment dans l' « Epistre de Dame / Poisie, au tres-chrestien / Roy de France François, premier / de ce nom : sur la Traduction / d'Homère », par Salel[1] : qu'Homère est le livre du monde le plus propre à mettre entre les mains d'un roi, parce qu'il contient tous les préceptes de l'art militaire, que l'*Iliade* offre à un souverain de merveilleux exemples de fortitude et l'*Odyssée* de prudence. Vers la fin, comme il était de coutume bien avant Sponde[2], pour donner plus de poids encore à sa recommandation de lire diligemment Homère, notre jeune Béarnais argue de l'exemple d'Alexandre le Grand qui, d'après Onésicrite, cité par Plutarque, aimait Homère au point de toujours mettre l'*Iliade* sous son chevet, la nuit, avec son poignard...

A cela se borne ce que l'on peut utilement dire de cette épître.

1. Les dix premiers chants de l'*Iliade*, traduits par H. Salel, parurent en 1545, deux ans avant la mort de François Ier.

2. Voyez, par exemple, la préface « de Homero » dont Nicolaus Maioranus a fait précéder sa belle édition de l'*Homère* d'Eustathe (1542-1560, Rome).

Digitized by Google

B. Après un poème grec en neuf vers, également adressé au roi, qui révèle en Sponde un bon helléniste, après aussi le petit jeu consacré de l'anagramme liminaire (que n'esquivaient pas les humanistes les plus austères du XVIe siècle [1]), nous arrivons aux *Prolégomènes*, important morceau de vingt grandes pages in-folio, à soixante-dix lignes chacune.

C'est une dissertation qui sent l'école (comme il est naturel de la part d'un si jeune homme). Mais au moins a-t-elle les qualités d'un très bon devoir : une parfaite clarté, une composition achevée, une très plaisante latinité.

Comme il était presque de tradition, et comme avait fait, par exemple, l'humaniste allemand Joachim Camerarius[2] dans son édition hervagienne de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (1571) que connut Sponde, l'érudit français commence par s'excuser de prétendre apporter « du nouveau » sur Homère, après que tant de bons glossateurs s'étaient mesurés avec le géant grec; puis, en bon étudiant, il annonce la triple division de son travail (nous pourrions dire de sa « thèse ») :

In hac ergo praefatione tria potissimùm mihi facienda propono. Primùm de Poëtica in genere disputabimus. Secundò de Homero, hoc est, de Homeri vita & scriptis agemus. Tertio instituti nostri in hac editione causas & rationem exponemus.

Ces trois divisions sont de longueur et d'importance très diverses. La troisième et dernière n'occupe guère qu'une demi-page et nous en avons déjà donné la substance en parlant des intentions de Jean de Sponde[3].

1. Voici cette anagramme :

HENRICVS BOVRBONIVS
HIC BONVS ORBI NERVVS

2. Quoique tant d'excellents esprits m'aient devancé, dit J. Camerarius dans sa préface, « semper tamen aliquid sibi nouum, & antea non animaduersum, proferendum atque extollendum reliquerit ».

3. Voir page 369.

Digitized by Google

La seconde constitue à peu près un quart du tout. C'est une simple compilation où, d'après pseudo-Hérodote, pseudo-Plutarque, Suidas, Angelus Politianus et J. Camerarius, Sponde résume toutes les légendes brodées par l'antiquité autour du visage aveugle de l'auguste barde ionien, toutes les fables tissées autour de sa naissance et de sa mort. Cette biographie, combien fantaisiste, se termine par l'énumération (d'après Élien) des différents poèmes séparés dont certains croyaient que se composaient l'*Iliade* et l'*Odyssée* avant que Pisistrate ou Hipparque les aient « digérés ».

C'est en vain qu'on chercherait dans ces cinq pages la moindre trace d'originalité[1].

Jean de Sponde a, en revanche, fait œuvre au moins partiellement originale dans la dissertation *De Poëtica in genere* qui constitue, nous l'avons vu, sa première partie. Elle se subdivise elle-même en deux : un *De Poëtica* proprement dit et un *De origine et dignitate Poëticae*.

Le *De Poëtica* est avant tout — Sponde le spécifie dès la première page — une « défense de la poésie », dirigée contre ceux qui tentent d'attaquer une science aussi solide (*tam solidam scientiam*). Il distingue deux catégories d'ennemis professionnels de la poésie. Ceux d'abord qui se sont, il est vrai, engagés dans un « curriculum literarium », mais qui se sont vite lassés, ont renoncé à pousser plus avant, et n'ont finalement récolté que déshonneur. Puis il y a les parfaits ignorants qui font drapeau de leur ignorance, « larves » contre lesquelles on ne peut lutter, puisqu'on ne trouverait en eux « rien de solide, rien de stable, rien de ferme » par où les agripper.

C'est donc aux premiers seuls que s'en prend Sponde, à ceux qui, sans nier la valeur de la science, voudraient exclure la poésie des programmes d'études (*qui illam*

1. Simple compilation, aussi, que les deux pages de la *Præfatio Joannis Spondani in Odysseam cum illius argumento*. L'auteur y avoue sans artifice : « Quædam tantùm de Homero παραλειπόμενα certis de causis in primis Prolegomenis obmissa, hîc referemus. »

Digitized by Google

studiorum cancellis eliminant, *explodunt*, *exibilant*). Et c'est à eux qu'il déclare la guerre en belliqueux langage :

Eia in hac arena, vos in oppugnanda, nos in propugnanda Poëtica alacriter digladiemur.

Et l'argumentation commence aussitôt.

On reproche à la poésie d'être inutile à l'administration de l'État, de n'être d'aucun profit à la « Respublica » (*nihil emolumenti in Rempublicam redundat*). Quelle insupportable erreur! Ne sont-ce pas au contraire les poètes qui ont fondé et « informé » les États? N'est-ce pas le poète et le musicien Amphion qui a fondé la célèbre Thèbes? Hermès Trismégiste, le poète, ne fut-il pas en même temps roi d'Égypte, en sorte qu'il est faux de prétendre qu'il n'y ait aucun point commun entre l'étude de la poésie et l'administration de la chose publique? Et que dire de Dracon et de Solon, ces grands législateurs, qui furent en même temps de grands poètes, ou qui, mieux encore, ne furent véritablement grands législateurs que parce qu'ils furent vraiment poètes?

Ceux qui veulent s'occuper avec compétence des affaires publiques doivent, on le sait, s'approprier deux sciences, la science morale et la science politique. Or, par morale on peut aussi entendre piété, puisque la piété est précisément « summum Rerump. columen ». Et il se trouve que la poésie est pleine, à souhait, de conseils de haute piété. Homère, Euripide, Eschyle, Pindare, abondamment cités, louent constamment Dieu[1], en sorte que leurs vers rendent, pourrait-on dire, des sons vraiment chrétiens[2].

1. ψευδαγορεῖν γὰρ οὐκ ἐπίσταται στόμα τὸ θεῖον ,ἀλλὰ πᾶν ἔπος τελεῖ. — Mentiri nescit os Diuinum, sed quæ dicit perficit omnia, inquit Aeschylus...

τά τοῦ θεοῦ μὲν χρηστὰ — Quae à Deo sunt, bona sunt, inquit Euripides, etc.

2. « Illud, inquam, nonne Christianum animum spirare vobis videtur? » En quoi Sponde se révèle plus humaniste que calviniste orthodoxe.

Digitized by Google

Que la poésie enseigne la morale, rien n'est plus facile que de le prouver. Prenez l'une après l'autre toutes les vertus, le Courage et la Tempérance, la Libéralité et la Magnanimité, la Clémence et l'Intégrité, la Popularité, la Justice et la Prudence, vous constaterez qu'il n'est pas une de ces vertus dont la poésie ne dispense gravement les préceptes (cette démonstration péremptoire, appuyée de nombreuses citations, occupe presque sept pages).

La poésie enseigne aussi la science politique. Ne recommande-t-elle pas en effet (deux exemples entre cent) le patriotisme dans Sophocle :

> οὔτ' ἄν φίλον ποτ' ἄνδρα δυσμενοῦ χδονὸς
> δείμεν ἐμαυτῷ.
>
> Nunquam equidem amicum uirum eum, qui patriae sit hostis,
> Comparabo mihi,

et le respect des lois dans Euripide :

> παῦσαι · τὸ μὲν γὰρ σύνεχον ἀνδρώπων πόλεις
> τοῦτ' ἔσδ', ὅταν τὶς τοὺς νόμους σώζῃ καλῶς.
>
> Desine : tum enim saluae sunt ciuitates,
> Cùm leges, ut decet, obseruantur ?

Il n'a jusqu'ici été question que de *préceptes* poétiques. Or, la science morale et la science politique s'acquièrent aussi par des *exemples*.

Qu'à cela ne tienne. Les poètes ne présentent-ils pas le même luxe d'exemples ? Homère, à lui tout seul, ne nous offre-t-il pas vingt accomplis modèles de Courage en la personne d'Agamemnon, de Diomède, d'Ajax, d'Hector, etc. ? Et toute tragédie antique, qu'elle soit d'Eschyle ou de Sophocle, d'Euripide ou de Sénèque, n'est-elle pas une véritable mine de vertueux exemples ?

Sur cet argument et quelques autres fort analogues, Sponde termine la lutte, qu'il considère comme gagnée, et bien gagnée. Il a doctement prouvé, en invoquant des témoignages antiques, que la poésie est le chemin par excellence qui mène à la vertu et à la bonne gestion des affaires publiques.

Digitized by Google

Mais il n'a pas encore traité « de l'origine et de la dignite de la poésie ». Et c'est ce qu'il lui reste à faire dans un second et plus court chapitre.

Si l'on en croit les Grecs, fait observer Sponde, la poésie serait beaucoup plus ancienne que la prose. Et c'est ce qu'ont répété moutonnièrement des générations d'écrivains au XVIe siècle. Mais le bon sens de notre Gascon se refuse à admettre cette idée traditionnelle. Soutenir que le peuple n'a pas d'abord parlé prose lui paraît une véritable absurdité. Selon lui, la poésie n'a pu se constituer que bien plus tard, comme science destinée aux arcanes et mystères divins. Car la poésie est de toute évidence une faculté divine. Pourquoi l'homme a-t-il été créé? Pour chanter des hymnes à la gloire et à la louange de Dieu. Cette grave et antique poésie théologique fut presque complètement abolie ou submergée par le déluge. Mais il en subsiste quelques vestiges, corrompus, il est vrai.

Quant à la dignité de la poésie, voici ce qu'il en faut dire : la poésie tire sa suprême dignité de l'obscurité voulue et nécessaire avec laquelle elle parle des choses sacrées et divines, car elle ne veut être comprise que de ceux à qui Dieu a dispensé assez d'intelligence pour pénétrer ses merveilleux mystères. La poésie est donc « énigmatique ». N'est-ce pas là un trait particulièrement apparent dans la poésie biblique? Les paroles de Dieu au serpent lors de la chute :

Inimicitias ponam inter te & mulierem, & semen tuum, & semen illius : ipsum conteret caput tuum, & tu insidiaberis calcaneo eius,

ces paroles ne furent-elles pas profondément énigmatiques? Le *Cantique des cantiques* est, aux yeux de Sponde, un autre parfait exemple de cette « obscurité poétique », qui lui tient tant à cœur. Et il revient encore, un peu plus loin, sur la nature des choses sacrées, qui doivent être tenues cachées, car, *si nimium euulgentur*, *iam sacra esse desinunt*. De même, les rois cachent leurs tré-

Digitized by Google

sors et leurs étoffes précieuses et les tiennent éloignés des yeux de tous, de peur qu'ils ne s'avilissent (*ne evilescant*).

Et le chapitre se termine sur une invocation enflammée à la sacro-sainte poésie qui, « sous le fiel si abondant des fables, cache telle copie de doctrine mielleuse ».

Le simple examen de ce résumé de la « Deffence » spondanienne aura aussitôt averti le lecteur qu'elle contient beaucoup d'éléments communs avec tels autres traités de poésie de la Renaissance. Les idées de Sponde sur l'origine divine de la poésie sont de provenance néo-platonicienne et ne diffèrent pas beaucoup de celles de Ronsard sur les Muses, « filles de Jupiter, c'est-à-dire de Dieu, qui, de sa sainte grâce, a premièrement par elles fait connaître aux peuples ignorants les excellences de sa majesté[1] ».

L'idée que se fait Sponde du poète correspond assez bien à la définition du poète que, puisant à des sources semblables ou voisines, l'Anglais Thomas Lodge donnait quatre ans auparavant (1579) dans sa *Defence of Poetry, Music and Stage plays :*

Lo now you see your obiections (and) my answers, you behold or may perceiue manifestlye that Poetes were the first raysors of cities, prescribers of good lawes, mayntayners of religion, disturbors of the wicked, aduancers of the wel disposed, inuentors of laws, and lastly the very fotpaths to knowledge and vnderstanding[2].

Et l'on sait que cette idée, Boccace n'avait pas peu contribué à l'accréditer dans sa *Généalogie*, tout de même qu'on lui doit aussi, sans doute, la vulgarisation de la séduisante idée platonicienne : Ἔστιν τε γὰρ φύσει ποιητικὴ ἡ ξύμπασα αἰνιγματώδης[3], que nous venons de voir développée dans les *Prolégomènes*.

1. Début de l'*Abrégé de l'Art poétique français*, 1565.
2. G. Gregory Smith, *Elizabethan Essays*, I, p. 75.
3. *II Alcibiade*, 147 b.

Digitized by Google

Mais il est à noter que Sponde connaît sans doute moins bien les théoriciens italiens du XVIe siècle, un Vida, un Minturno, un Daniello, que beaucoup de ses contemporains. Il est humaniste avant tout et paraît, dans sa documentation, avoir négligé tout ce qui n'a pas été écrit en grec ou en latin par des anciens ou de stricts humanistes. Aussi bien, il nous donne à la fin de sa propre *Défense* une liste de « vulgares[1] Poëticae defensiones » qui est fort curieuse, présente beaucoup d'utilité pour l'historien littéraire et, pour autant que nous sachions, n'a pas été jusqu'à présent signalée. La voici textuellement :

Vulgares autem Poëticae defensiones petes ex Rhodigino[2], lect. antiq. lib. 7. Gyrald.[3] in hist. Poet. Strabone[4] aduersus Eratost. in Geograph. Proclo[5], Maximo[6], Heraclide, Pontico[7], Petrarcha[8], Boccatio[9], & alijs. Sed & H. Stephanus[10] vir eruditissimus, & de Poëtica optimè meritus, in heroica illa heroicorum Poëtarum editione hoc ipsum attigit. Poëticam etiam Scaliger[11] illustrauit, vnicum Poëticae lumen Homerum, obscurauit.

1. Dans le sens de « très connues », « connues de tous ».
2. Cœlius Rhodiginus, né à Rovigo (Rhodigium) vers 1450. Ses *Antiquarum lectionum libri 16*, parurent à Venise en 1516. L'ouvrage entier, porté à 30 livres, parut à Bâle en 1550.
3. Lilius Gregorius Giraldus (1479-1552), l'humaniste italien bien connu. Ses *Historiæ poetarum, tam græcorum quam latinorum, dialogi decem* parurent à Bâle, 1545, in-8°.
4. Strabon, *Geogr.*, I, ii.
5. Allusion à la *De Poëtica (seu de tribus generibus Poëtices) dissertatio* de Proclus (dont Frédéric Morel donna la traduction en 1615).
6. Allusion à l'une des quarante et une *Dissertations* de Maxime de Tyr : τίνες ἄμεινον περὶ θεῶν διέλαβον ποιηταί, ἢ φιλόσοφοι.
7. La virgule entre *Heraclide* et *Pontico* est une évidente faute d'impression. Il s'agit du *Traité des allégories d'Homère*, faussement attribué à Héraclide de Pont.
8. Allusion aux *Contra Medicum quemdam Invectivæ*, où Pétrarque défend la poésie contre ce médecin (voir surtout lib. 1 et 3).
9. Allusion au *De Genealogia deorum*, libri 15, 1472.
10. Allusion aux *Poetæ græci, principes heroïci carminis*, 1566, in-fol.
11. La *Poétique* de Scaliger parut en 1561.

Digitized by Google

Si difficile qu'il soit de déterminer les sources exactes auxquelles ont eu recours les défenseurs de la poésie au XVIe siècle, tant ils sont nombreux (surtout en Angleterre), et tant il leur arrive de se piller mutuellement, et tant les arguments et citations qu'ils jetaient dans le débat étaient propriété commune partout accessible — il n'en reste pas moins probable, pour qui a comparé le plaidoyer spondanien à ceux de la liste ci-dessus, que le jeune Mauléonais nous a, dans cette liste, honnêtement indiqué les principales de ses sources. Il l'a d'ailleurs fait avec un pittoresque désordre, sans le moindre respect pour la chronologie. Les deux premiers auteurs qu'il mentionne, Coelius Rhodiginus et Lilius Gregorius Giraldus, paraissent précisément avoir été ses plus habituels pourvoyeurs, quoique Strabon lui ait peut-être suggéré ses « aniles nugae[1] » et qu'il soit parfois allé récolter des faits ailleurs, par exemple dans les *Gallica*[2] de Goropius, pour l'érudition duquel il a beaucoup de respect.

Mais ce qui est plus intéressant que cette question des sources, parmi lesquelles on pourrait assez facilement s'égarer, c'est que nous ayons devant nous, datant de 1583, écrite à Bâle par un Français, une Défense de la poésie aussi voisine du type anglais tel que le définissent la *Defence of Poetry* de Lodge (1579), ou la *Briefe Apologie of Poetry* qui précède la traduction anglaise de l'*Orlando Furioso* par Sir John Harington (1591).

Ce qui, on le sait, caractérise souvent ces réponses, di-

1. *Proleg.*, p. 1, l. 57 : « Quorsum pertinent illæ fabularum coaceruationes, quæ aniles potiùs nugæ quàm eruditorum scripta dici possunt ? »

Aniles nugæ est la traduction latine habituelle de γραώδη μυδολογίαν, cette méprisante définition qu'a donnée Ératosthène de la poésie, et contre laquelle s'insurge si éloquemment Strabon (*Geog.*, I, ii, 3). Il convient toutefois d'ajouter que cette définition était connue et a été citée par un nombre incalculable d'humanistes de la Renaissance. On la trouve par exemple dès le début (lib. I, cap. ii) de la *Mythologie* de Natali Conti (1551), à laquelle Sponde a fait de très fréquents emprunts dans ses *Commentaires*.

2. Anvers, 1570.

Digitized by Google

rectes ou indirectes, au *School of Abuse* de Gosson, et surtout la première, c'est l'âpreté satirique. C'est une bataille en règle qui se livre.

De même chez Sponde. Tous ces « mesdizans de Poësie » sont des adversaires, on en a le sentiment, en chair et en os, que Sponde eût pu appeler par leurs noms. Et les termes belliqueux ou insultants abondent, en parfait accord avec la tradition humaniste :

Arma submittite, aduersarij mei. Cur porrò vos percussos iacentesq; repetam? Ecce vulnera vobis à me facta premo, in graduq; consto...

Furant quantumuis in me vestrae inuidiae aut maleuolentiae tempestates, ego illas constantia mea elidam, ego illas firmitate mea dissipabo...

Testor tamen, si quis vestrûm paratus sit nostra refellere, daturum me operam, vt intelligat posteritas, tantam causae meae aequitatem rabularum strepitu & obgannitionibus non posse opprimi, ac Poëticae patrono tantas ingenij vires superesse (quod non tam arroganter, quàm ex iusta excandescentia dictum existimari volo) vt tam audaces insultatores repellat, comprimat, & victos tandem solo solus prosternat[1].

Il est cependant une différence notable entre les adversaires d'un Lodge et ceux d'un Sponde. Les premiers étaient des puritains qui attaquaient la poésie sous prétexte que, fréquemment érotique, elle corrompait les mœurs. Les *mysomousoi* contre lesquels déblatère Sponde sont au contraire des seigneurs et courtisans, hommes de guerre et gens en place ou en quête de place, qui n'admettent pas que la poésie et les charges publiques soient conciliables. Le droit, selon eux, l'étude de Justinien, voilà ce qui constitue la seule véritable préparation aux charges de l'État et aux dignités du royaume[2].

1. *Proleg.*, p. 12, 13, *passim*.

2. Il désigne très clairement ses adversaires dans les deux passages suivants :

« Fremite scioli & importuni homines, quib. hæc humana & mortalia cordi sunt, qui nihil aliud quàm honores, quam pompas, quam magistratus nescio quos turgidè spiratis, qui solas leges Iustinianes

Digitized by Google

On sent chez Sponde une rancune personnelle et en même temps une défense personnelle. Épris de poésie[1] et orienté par son éducation plutôt vers l'étude de la littérature que vers celle du droit, il était en même temps fort avide de jouer un rôle plus actif, de briguer les fonctions publiques que sa naissance et la faveur royale l'autorisaient à espérer. Mais il y avait sans doute à la cour de Navarre un clan qui cherchait à lui nuire, en le représentant comme peu qualifié pour ces fonctions, tant à cause de ses goûts qu'en raison du genre d'études auxquelles il s'était adonné. Si bien que cette défense de la poésie, la chose ne manque pas de piquant, est en même temps une revendication des droits du poète à prétendre, lui aussi, dignement remplir des charges bien rémunérées.

Ce conflit entre homme de formation purement humaniste et gens de formation presque exclusivement juridique est encore intéressant à un autre égard. Il a dû être plus général que nous ne pensons. On s'est déjà, à bon droit, demandé « dans quelle mesure exacte les juristes qui, pendant la plus grande partie du moyen âge et pendant tout le xve siècle, ont maintenu le goût et la pratique d'un certain nombre d'auteurs anciens, ont contribué à l'œuvre générale de la Renaissance[2] ». Il serait non moins opportun, peut-être, de nous demander dans quelle mesure certains juristes ont prétendu, pour des fins utilitaires, exclure des programmes d'études de l'homme public la poésie et toute la littérature d'imagination, le vouant au seul commerce de digestes, décrétales et pandectes. Il semble qu'en un certain nombre de cas, les juristes — certains

crepatis, qui paragraphum vnum aut alterum pluris, quàm vos ipsos facitis...

« ... Vos hoc prætextu ad crassam & fœdam tam diuinæ rei ignorantiam abutimini, quasi id solum cuilibet agendum sit quod vos agitis, reliqua studia vana sint & futilia præ nobili vestra Iurisprudentia » (*Proleg.*, p. 15).

1. Il a écrit quelques vers, recueillis dans l'*Académie des modernes*, 1599.

2. Lire tout le passage, très suggestif, dans le beau livre de M. Abel Lefranc, *Grands Écrivains français de la Renaissance* (1914), p. 266.

Digitized by Google

juristes — aient tendu à singulièrement rétrécir le champ d'études de l'humaniste au lieu de l'élargir.

Le *De Poëtica* nous permet donc de nous poser quelques questions assez nouvelles. Mais là n'est pas le seul intérêt de surprise que cette « exercitation » présente pour nous. Nous pourrions, par exemple, être à bon droit étonnés du petit nombre d'éléments platoniciens qui apparaissent dans la théorie poétique de Sponde, à une époque où le platonisme n'avait certes pas cessé de régner. Le *poeticus furor*, qui avait joué un tel rôle dans la conception ronsardienne de la poésie, est entièrement laissé de côté par Sponde, si l'on excepte une brève allusion sans grande signification[1].

Il est non moins surprenant, semble-t-il, qu'en cette fin du XVIe siècle si préoccupée de comprendre la *Poétique* d'Aristote, cette œuvre capitale n'ait exercé aucune influence sur la spéculation spondanienne.

Mais le plus curieux et le plus inattendu, c'est incontestablement que, au lieu de se rattacher au traité fameux du Stagyrite, tout ce système de défense de la poésie ait pu être basé sur l'*Éthique à Nicomaque*.

Car notre rapide résumé des *Prolégomènes* a déjà permis au lecteur averti de constater l'utilisation patente par le jeune humaniste français d'éléments provenant en droite ligne de la *Morale*. Il ne s'en cache d'ailleurs aucunement.

C'est, déclare-t-il d'emblée, par la méthode aristotélicienne (*Aristotelica methodo*) qu'il pense attaquer les contempteurs de la poésie. Et, en effet, toute sa démonstration est aristotélicienne : aristotélicienne sa distinction entre l'ἠθικὴ et la πολιτικὴ; entre les vertus ἠθικαὶ et les vertus διανοητικαὶ; entre le précepte et l'exemple; aristotéliciennes les neuf vertus que la poésie, à l'en croire, professe si éloquemment[2].

1. « Placuit ergo, siue iuuenili, siue Poëtico furore, id aggredi, quod tandem post multos labores consummaui » (*Proleg.*, sub fine).

2. Si la charpente de la démonstration est aristotélicienne, les

Digitized by Google

Exercice d'écolier, dira-t-on. Et nous avons vu, en effet, que par quelques côtés les *Prolegomena* en sont un. Sponde a évidemment écrit ces pages sous la très forte et directe influence de son maître Zwinger, dont on se souvient qu'il avait sans doute suivi les doctes leçons sur l'*Éthique* d'Aristote[1]. Il s'est à vrai dire contenté de relever dans son Stobée les citations, principalement grecques, afférentes aux différentes vertus aristotéliciennes et à les relier entre elles par un texte latin adéquat.

Mais il n'en est pas moins instructif de voir un humaniste français de réelle valeur, dont les travaux ont reçu l'approbation d'un Théodore de Bèze et d'un Zwinger, si convaincu encore en 1583 de la signification strictement morale, plutôt que proprement poétique, de la poésie, qu'il s'est retranché, pour l'expliquer et la défendre, non pas derrière la *Poétique*, mais derrière l'*Éthique*. Et, à ce titre, il n'a peut-être pas tort quand, avec sa modestie de parfait humaniste, il déclare à la fin de sa démonstration :

Absoluimus illud, quod susceperamus, Poëticae patrocinium, non quidem integrum, sed quod nostrum sit, & a nullo, quod sciam, antea peractum[2].

C. Il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici la popularité persistante des gloses et commentaires dans tous les pays d'Europe pendant toute la durée de la Renaissance. Une bibliographie des commentaires latins qui ne grouperait que les titres d'œuvres parues depuis les débuts de

nombreuses citations proviennent presque toutes du *Florilegium* de Stobée. Sponde y trouvait une multitude de fragments poétiques groupés par lieux communs. Sous la rubrique *Justicia*, par exemple, il trouvait commodément classés tout un choix de témoignages et sentences gréco-latins sur la justice.

1. « ... ut perspicuè ac elegantissimè clarissimus & doctissimus ille Aristotelis Interpres Theod. Zuingerus tradit », dit Sponde à la page 4 des *Prolégomènes*, parlant d'une distinction établie par Aristote au commencement de l'*Éthique*.

2. *Proleg.*, p. 13, l. 9.

Digitized by Google

l'imprimerie jusqu'en 1600 serait une publication véritablement monumentale. La mode était aux commentaires. Qu'un texte, par sa difficulté et sa richesse, appelât un commentaire, ou fût censé l'appeler, cela conférait comme une auréole de plus à ce texte de poète ou de philosophe antique, et plusieurs commentateurs ont attaché leur nom à une œuvre classique avec tant d'autorité qu'ils ont quasiment substitué leurs broderies autour du texte au texte lui-même. Tel fut le sort du *Banquet* de Platon, dont le commentaire par Ficin a paru en traduction française dès 1546, soit une quinzaine d'années avant que le texte même n'en fût traduit en notre langue. Nous avons signalé ailleurs l'étrange habitude qu'eurent même certains auteurs de citer des passages du commentaire ficinien sur le *Convivium* et de les représenter en toute honnêteté comme provenant de *Plat. in Convivio*[1] (au lieu du *Ficin. in Conviv. plat.* que nous attendrions plutôt).

Ces commentateurs byzantins, latins ou italiens ont été lus passionnément. Les poètes même s'y sont plongés et y ont puisé de graves inspirations. Ces longues et pédantes élucubrations nous paraissent en général fort ennuyeuses, mais, ne l'oublions pas, beaucoup de poètes de la Renaissance restent en partie inintelligibles pour l'érudit s'il n'a pas lu, comme eux-mêmes, le commentaire des *Carmina Aurea* de Pythagore par Hiéroclès, le commentaire d'Epictète par Simplicius, le commentaire de Virgile par J. Badius Ascensius, d'autres encore.

Il est deux sortes de commentaires : les commentaires philosophiques, du type de ceux de Simplicius, de Themistius ou de Ficin, qui sont des textes continus et en bonne partie originaux, et les annotations ou éclaircissements de nature philologique ou historique, où trois mots d'un poète ou d'un orateur sont l'occasion d' « illustrations », de réflexions, de confirmations tirées d'autres au-

1. Voir notre article sur Ficin dans la *Revue de littérature comparée* (janvier 1923).

Digitized by Google

teurs classiques, de louanges ou de blâmes plus ou moins étendus, bien ou mal motivés.

C'est de ce second type que relèvent les *Commentaires* homériques de Jean de Sponde.

Mais, avant de les étudier sommairement, il importe que nous sachions sur quel texte les appuya Sponde.

En réalité, il s'intéresse fort peu au texte, qu'il n'a guère la prétention d'émender. Il n'a point consulté les *Codices*, qu'il ne mentionne jamais. Il se contente de reproduire le texte de l'édition bâloise publiée en 1567 par Sebastianus Castalio, lui-même basé sur le texte établi par Henri Estienne[1] en 1566. En regard du texte grec, il donne la traduction latine *ad verbum* due à l'humaniste italien Andreas Divus[2], et qui, à peine retouchée, figure aussi dans l'Homère de Giphanius (Strasbourg, 1572). Tout au plus hasarde-t-il de temps en temps une suggestion insignifiante, ou cite-t-il les corrections proposées par H. Estienne dans sa magistrale édition d'Homère.

Quant à l'index, fautivement décrit comme *nouus*, il est textuellement recopié sur celui de l'édition de Giphanius, que possédait Sponde.

Pour son commentaire, voici comme il s'y prend. Il donne cent ou deux cents vers d'Homère, parfois plus, parfois moins, tire un trait, puis annote à tour de bras les vers ou expressions qu'il croit devoir élucider. Parfois il se fatigue, surtout vers la fin. C'est ainsi que les trois derniers chants de l'*Iliade* sont imprimés sans interruption du premier au derniers vers, et comportent seulement à la fin, en bloc, une ou deux pages de commentaires sur une simple douzaine de passages divers.

Ces commentaires de Sponde sont en majeure partie basés sur ceux de Didyme et d'Eustathe, sur ces derniers principalement[3], qui sont constamment cités en grec. C'est

1. Castalio le dit expressément : « ad fidem postremæ editionis Henrici Stephani diligenter expressa ». Voir Hoffmann, *Lexicon Bibliographicum*, Leipzig, 1833.

2. Venise, 1537.

3. Accessibles dans la grande édition publiée à Rome (1542-1550) ou dans la réimpression frobénienne de Bâle (1559-1560).

Digitized by Google

à travers Eustathe, le plus souvent, que sont cités aussi les nombreux passages de Plutarque et de Virgile, d'Euripide ou de Pline l'Ancien, de Thucydide ou de Proclus qui viennent « illustrer » le sens d'Homère.

Beaucoup de notes consistent à rappeler, à propos de tel passage homérique, que Pindare, Euripide ou Virgile l'ont imité, à propos de tel vers que Platon ou Plutarque l'ont cité pour en étayer leur démonstration philosophique. N'importe quelle édition antérieure à la sienne — celle de Giphanius par exemple — pouvait fournir à Sponde l'indication de ces passages ou de ces vers, depuis longtemps relevés par les commentateurs.

Mais tout en se servant des annotations de ses prédécesseurs[1], il a prétendu être beaucoup plus complet qu'eux et profiter des tout derniers enseignements de ce que nous appellerions les « sciences auxiliaires » de l'histoire littéraire : mythologie, histoire des institutions, histoire du costume, histoire des conceptions astronomiques, etc. Et il est fort intéressant pour nous de savoir quels sont les érudits ses prédécesseurs ou ses contemporains dont il a connu ou utilisé de préférence les travaux.

Natalis Comes (ou Natalis a Comitibus[2]) est sans doute l'auteur dont il se sert le plus. Il cite à toute occasion ses *Mythologiae sive Explicationum Fabularum Libri X*. Il lui arrive même d'écourter son commentaire, quand N. Comes a lui-même cité et interprété telle allusion mythologique d'Homère, et de renvoyer purement et simplement aux *Explications* du docte Italien, qu'il suppose connues et entre les mains de tous ses lecteurs. Tout cela n'est pas pour nous surprendre, car nous avons ail-

1. Il est toutefois à noter qu'il a connu les commentaires des deux premiers chants de l'*Iliade* par Camerarius trop tard pour les utiliser et qu'il n'a point pu se procurer les commentaires des trois premiers chants de l'*Odyssée* par Iohannes Hartungus. Voir *Proleg.*, p. 20, l. 29-32.

2. Son nom « vulgaire » est Natali Conti. Il a été fort connu en France sous le nom traduit de Noël Lecomte. Il publia ses *Mythologiæ* en 1551 à Venise.

Digitized by Google

leurs[1] attiré l'attention sur l'extraordinaire popularité de cette compilation italienne si commodément présentée, et c'est précisément autour des années 1581-1583 que s'affirme le mieux sa vogue européenne.

Lilius Gregorius Giraldus[2], autre polygraphe italien de la Renaissance, fort connu comme critique et mythologiste, non moins que comme contempteur de toute autre langue littéraire moderne que la latine, est lui aussi cité et utilisé, mais beaucoup moins fréquemment.

Des renvois incessants à l'œuvre d'un autre humaniste italien, Coelius Rhodiginus (de Rovigo[3]), établissent, s'il était nécessaire de l'établir, combien grand était le prestige de ses *Lectiones* dans la seconde partie du XVIe siècle.

Que Conrad Gesner[4], le naturaliste suisse, soit souvent invoqué, cela ne saurait nous étonner, car son *de Quadrupedis* (1551 et 1554) et ses autres traités d'histoire naturelle faisaient autorité, et, comme il s'agissait pour Sponde de prouver à tout instant qu'Homère est la science universelle, il était naturel qu'Homère venant à parler d'un aigle ou d'un cheval, ses connaissances zoologiques fussent l'objet d'une confrontation (triomphale pour Homère) avec les dernières données de la science zoologique, telles que venait de les vulgariser Gesner.

Gulielmus Canterus[5], le savant humaniste et philologue flamand, est une autre autorité derrière laquelle Sponde aime à se retrancher, et les *Adages* d'Érasme ne sont non plus jamais loin de sa main, qui y cherche souvent des armes irrésistibles.

1. Voir notre article *Les mythologistes italiens de la Renaissance et la poésie élisabéthaine*, dans *Revue de littérature comparée*, janvier 1924. Les réimpressions principales sont celles de 1568 et 1581 (Venise), 1581 (Francfort), 1583 (Paris), 1584 (Francfort).

2. 1479-1552. Sponde a surtout lu son *Historia de diis gentium* (Strasbourg, 1512; Bâle, 1840), son *De Sepultura ac vario sepeliendi ritu, libellus*, Bâle, 1539, et ses *Historiæ Poëtarum*, Bâle, 1545.

3. Voir note 2, page 283.

4. 1516-1565.

5. 1542-1575. Sponde renvoie souvent à ses *Novæ Lectiones* (Bâle, 1564; Bâle, 1566; Anvers, 1571).

Digitized by Google

Tous ces auteurs sont plus ou moins les compagnons habituels de l'érudit à la fin du XVIe siècle, de même que Cardan, Juste Lipse et quelques autres savants qu'il arrive à Sponde de citer.

Mais il en est un autre pour qui Sponde a un culte particulier et que La Boëtie, Montaigne et les autres prosateurs de notre Renaissance ne semblent pas avoir cultivé[1], c'est Johannes Goropius, souvent surnommé Becanus[2]. Il ne néglige aucune occasion de faire son éloge, avec un enthousiasme dont voici quelques exemples :

Vide Goropium ... quem authorem quò saepius laudo, eò diligentius legi volo (*Od.*, p. 53, *Comment.*, l. 12).

Vide Goropium ... ubi quaestionem accuratissime et doctissime, ut solet omnia, pertractat (*Od.*, p. 57, *Comment.*, l. 52).

Goropius, quem ego authorem vnicè amo et amplector (*Il.*, p. 344, *Comment.*, l. 33).

« Meus Goropius », l'appelle-t-il amicalement ailleurs. Il renvoie surtout à son *Niloscopius*, à ses *Indoscytica*, à ses *Hieroglyphica*, à ses *Gallica*, à ses *Francisca*, œuvres qui semblent mériter l'oubli dans lequel elles ont sombré[3]; car il faut convenir que les passages qu'analyse ou prône Sponde ne semblent pas justifier d'aussi grands éloges, et Moreri n'est guère injuste lorsqu'il déclare : « Les différents ouvrages qu'il composa ne répondirent pas à l'opinion qu'on avait de son savoir. »

1. Du moins Joseph Barrère, dans son étude sur les sources de la Boëtie (*L'humanisme et la politique dans le Discours de la servitude volontaire*, Champion, 1923), et Villey, dans son magistral travail sur les sources de Montaigne, ne le mentionnent pas.

2. 1519-1572. C'était un Flamand du nom de van Gorp. Il fut surnommé Becanus parce qu'il était natif d'un village du Brabant appelé Hilvarenbec (Hilvarenbeca). Comme tant d'humanistes de la Renaissance, il exerça la médecine. Estimé de Charles-Quint, il fut médecin d'Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint et femme de François Ier, et de la reine de Hongrie Marie, sœur du même monarque. Il ne faut pas confondre ce Becanus avec Martinus Becanus, le controversiste jésuite, né dans le même village (1560-1624).

3. Il n'y a pas eu de réimpression de ces livres, dont Sponde a lu les deux premiers dans le folio anversois de 1569 et les trois derniers dans le folio anversois de 1570.

Digitized by Google

On peut donc admettre que, lorsque Sponde s'écarte d'Eustathe, ce qui est très fréquent, pour suivre d'autres autorités, il consulte, à une exception près, les œuvres de savants souvent oubliés maintenant, mais alors très connus et très appréciés.

Que le large accueil ainsi fait dans les *Commentaires* à l'érudition contemporaine ait vraiment eu pour résultat de rendre le texte d'Homère plus clair, nous n'oserions l'affirmer. On a parfois l'impression que les *Commentaires* en sont plus longs, et c'est tout, ou que Sponde a considéré de son devoir de donner des gloses dont la longueur soit en rapport avec le mérite de l'œuvre annotée.

Est-il question d'un lion? Immédiatement un long développement nous éclaire sur la nature et les singulières habitudes du lion. Aristote et Gesner sont appelés à la rescousse.

Achille et Énée sont-ils en présence l'un de l'autre, et Énée parle-t-il de ses ancêtres[1], aussitôt Sponde nous donne d'interminables renseignements sur Dardanus et les « antiquités troyennes », basés sur les *Novæ Lectiones* de Canterus.

Parfois, les *Commentaires* nous paraissent plus déplacés encore. Quand la vieille Euryclée[2] déclare à Ulysse — qu'elle n'a point encore reconnu — que jamais elle n'a vu personne ressemblant si curieusement à son maître par le corps, les pieds et la voix, Sponde se hâte de nous donner, d'après Pline, Solinus et Valérius, une interminable liste d'étranges cas de ressemblance (*Pompeij Magni cum Vibio et Poblicio*, *Cn. Pompeij Strabonis cum Menogene coquo*... etc.) et va jusqu'à citer deux cas de ressemblance surprenante, dont il a été lui-même témoin :

Noui quendam principis Germani consiliarium, qui pari sui dissimulatione Lugduni ante quatuor annos vsus est, cùm tamen verè ab eo dignosceretur, apud quem id cautè respondit,

1. *Iliade*, XX, p. 362.
2. *Odyssée*, XIX, p. 281.

Digitized by Google

quod hìc Vlysses, Hoc esse ferè omnium iudicium, se eum esse, quem ipse arbitraretur, quod tamen securè negauit[1]...

Nostris temporib. similitudo illa Martini Guerrae, & Arnaldi Tiilij miras Tragoedias Tholosae Tectosagum excitauit, vt eruditissimo libello scripsit vir ille summus, & tam nefariè caedi etiam à discipulo (proh dolor) indignus IOANNES CORASIUS, olim Reginae Nauarrae Cancellarius, & Curiae Tholosanae Consiliarius[2].

Ailleurs ce sont de véritables digressions qu'entreprend Sponde, souvent pour persuader le lecteur qu'Homère a dit la pure vérité, que les vers d'Homère doivent être pris dans leur sens littéral. On se souvient du passage, dans le chant X de l'*Odyssée*, où il est dit que Circé, par de mauvais breuvages (κακὰ φάρμακα), a transformé en loups des montagnes et en lions les hommes ses victimes. Et Sponde de se demander en deux grandes pages in-folio, chacune de 84 lignes imprimées en tout petits caractères, si ces choses sont « fabuleuses », ou si vraiment les corps des hommes peuvent être transformés en corps d'animaux. Après avoir écarté la possibilité que le diable puisse obscurcir la vision des hommes et ne leur donner que l'illusion d'avoir devant eux des bêtes, lesquelles auraient en réalité gardé leur forme humaine, Sponde prononce en toute foi, et avant même d'avoir argumenté : « Respondeo, siue ipsius naturae immensam potestatem, siue Satanae in mundum imperium consideres, hoc inter ἀδύνατα non esse connumerandum[3]. » Puis il cite à l'appui de cette assertion de nombreux cas de métamorphoses empruntés à la *Démonologie des sorciers* de Jean Bodin (qui venait de paraître en édition latine à Bâle même), à Apulée, à Lucien ou à saint Augustin, et il reste inébranlable : le corps des hommes peut être transformé, par maléfices, en corps de bêtes !

1. *Odyssée*, p. 283, *Comment.*, l. 11 et suiv.
2. *Odyssée*, p. 283, *Comment.*, l. 22 et suiv. Ce dernier fait divers a dû fort intéresser Sponde, car il y revient ailleurs dans ses *Commentaires* (*Odyssée*, p. 326, *Comment.*, l. 32 et suiv.).
3. *Odyssée*, p. 137, *Comment.*, l. 46.

Digitized by Google

Nous pourrions encore relever dans ces *Commentaires perpétuels* bien des remarques qui frapperaient le lecteur par leur côté enfantin : double enfantillage de jeune homme qui manque encore de maturité (il s'en excuse parfois lui-même) et d'érudit de second ordre qui se rend imparfaitement compte de ce qui est *ad rem* et de ce qui ne l'est pas.

C'est avec un plaisir non moins puéril que Sponde prend complaisamment en faute les commentateurs qui l'ont devancé.

Ce sont, d'ailleurs, presque toujours des vétilles qu'il leur reproche; une lacune à Eustathe :

Fortitudinem cur Flammae (Homerus) comparet, non explicat Eustathius. Nos dicemus[1].

voire une autre, non moins détestable, à Natalis Comes :

... Quod videbatur a mythologis nostris obseruandum. Sed Natalis ne γρῦ quidem[2].

ou un affreux plagiat à Coelius Rhodiginus :

Nihil est ferè à veteribus dictum, quod neotericorum diligentia non obseruauerit. Cùm itaque ex Interpretibus Graecis morem hunc cadauera comburendi in hunc locum transcriberem, offendi eadem à Caelio Rhodigino viro diligentissimo lect. antiq. lib. 17. cap. 21. annotata, subticuit tamen ille authorem, vt solet, vnde illa excerpsit. Illius verba, si non piget, audiamus... Haec Rhodiginus, quae omnia ex Eustathij παρεκβολαῖς desumpta sunt[3].

Mais en voilà peut-être assez pour nous faire soupçonner que Sponde n'a guère tenu la promesse, faite dans les *Prolégomènes*, de nous donner des *Commentaires* animés d'un esprit tout nouveau et déchargés de toutes les inuti-

1. *Iliade*, p. 251, *Comment.*, l. 1.
2. *Iliade*, p. 329, *Comment.*, l. 4.
3. *Iliade*, p. 5, *Comment.*, l. 12 et suiv.

Digitized by Google

lités habituelles. Rien n'est plus faux que l'éloge de Théodore de Bèze :

> ... Donec tu nobis, tu tandem, SPONDE, repertus,
> Trita prius sic multorum vestigia sectans,
> Vt nusquam à recto deflectens tramite, quicquid
> Vtile legerunt, referas : & inutile si quid
> Fortè infarserunt, nobis minimè ipse reponas...[1]

Tout ou presque est traditionnel dans ces *Commentaires*.

Traditionnel, l'éloge de certains passages ou de certaines images homériques[2].

Traditionnelle, la recherche des intentions moralisantes d'Homère[3].

Traditionnelle aussi, la quête des traits ou des préceptes chrétiens chez le premier des poètes païens, et l'explication de certains passages homériques en fonction de certains passages bibliques[4].

Traditionnelle enfin, l'insistance que met Sponde à découvrir les « intentions cachées » d'Homère, sous prétexte que, comme tous les grands poètes, il a souvent abrité ses leçons sous des voiles épais, afin que seuls les doctes en puissent profiter[5].

1. *Proleg.*, p. 25.

2. « Eleganti utitur antithesi » (*Iliade*, p. 320, *Comment.*, l. 16).

« Recte dixit. Nam... » (*Iliade*, p. 329, *Comment.*, l. 42).

« Hæc ignis comparatio ad pugnandi alacritatem designandam in hoc nostro Poeta frequentissima est, sed hoc loco elegantissime omnium effertur » (*Iliade*, p. 369, *Comment.*, l. 39), etc.

« Non potuit commodiore comparatione exprimere, quam læta & iucunda fuerit Vlyssi e mari erepto terra » (*Odyssée*, p. 77, *Comment.*, l. 8), etc.

3. « Docet Poëta nullum esse discendo inopportunum locum » (*Iliade*, p. 302, *Comment.*, l. 34).

« Cantu laborem suum texendi solatur. Vbi notandum est, quam oderit ocium & desidiam Homerus, vt qui nec Deas ipsas à labore ac opere alienas fingat » (*Odyssée*, p. 67, *Comment.*, l. 16).

4. « Elegans est hic locus, & non Ethnico, sed Christiano homine plane dignus » (*Odyssée*, p. 4, *Comment.*, l. 21). Voir aussi *Iliade*, p. 302, *Comment.*, l. 42.

5. « Quæ etiam Homerus sciens, ut Ægyptius & doctrina sacra fus-

Digitized by Google

On comprendra aisément que nous n'en disions pas davantage sur des *Commentaires* auxquels l'exégèse homérique n'est, somme toute, redevable d'aucune hardiesse, d'aucun progrès, et dont le seul aspect instructif, pour nous, est peut-être leur médiocrité même : médiocres, en effet, ils nous montrent assez bien quelles étaient les connaissances d'un helléniste moyen du dernier quart du XVIe siècle, et quel usage il en savait ou plutôt n'en savait pas faire.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à résumer brièvement les caractéristiques principales de Sponde comme humaniste et comme helléniste.

Sponde écrit en un latin correct et aisé, et il semble posséder la langue grecque fort convenablement. Il n'existait pas de traduction latine d'Eustathe, et tout indique qu'il l'a fort bien compris chaque fois qu'il le cite ou le résume. Ses vers grecs sont très corrects, et même élégamment tournés, dans le goût de l'Anthologie[1].

Les *Commentaires* d'Homère sont, nous venons de le voir, et Casaubon l'a péremptoirement déclaré, pleins de futilités. Mais, à les parcourir, et à parcourir parallèlement ceux de Mme Dacier, réputée excellente helléniste un bon siècle plus tard, on ne perçoit point grande différence dans l'esprit et les habitudes critiques qui ont présidé à leur rédaction. Mme Dacier cite encore plus souvent la Bible pour corroborer les affirmations implicites ou explicites d'Homère sur toutes sortes de points théologiques ou moraux imaginés à plaisir, et ses éloges des métaphores homériques, ses interprétations morales de multiples vers de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée* sont singulièrement voisins des remarques spondaniennes[2]. Bref, ces

tructus, occultè & involute versibus reddidit, relinquens intelligenda iis qui possent » (*Iliade*, p. 243; *Comment.*, l. 29).

« Hunc morem tangit, ut solet, occulte uates magnus » (*Iliade*, p. 351, *Comment.*, ult. l.).

1. Voir son Ἐννεάστιχον προσφωνητικόν, en tête de l'*Iliade*.

2. Cette similarité s'explique en partie du fait qu'Eustathe est à la base des deux *Commentaires*.

Digitized by Google

Commentaires conçus dans l'esprit humaniste, rédigés selon la tradition humaniste de la Renaissance, restent encore parfaitement lisibles à travers tout le XVIIe siècle, et, de fait, on les lit. Burton, l'auteur de l'*Anatomy of Melancholy* (1623), les a lus et il y renvoie plusieurs fois. Même Daniel Huet, parfait latiniste, et docte auteur de plusieurs beaux *in usum Delphini*, les a étudiés avec intérêt, comme en témoignent les notes manuscrites de sa propre édition de l'Homère de Sponde, maintenant déposée à la Bibliothèque nationale.

Toutefois, les *Prolégomènes* restent le résultat le plus curieux de l'immense labeur spondanien. Des paragraphes entiers, sans doute, n'y sont que la transposition ou la refonte d'extraits des compilateurs du XVIe siècle. Mais on y relève de temps en temps des traces d'originalité. Sponde, par exemple, n'hésite pas à rejeter l'opinion accréditée par les anciens selon laquelle la poésie serait antérieure à la prose. Il est l'auteur d'une *Poétique* qui a sa place marquée parmi les poétiques françaises du XVIe siècle. Paradoxale, et pourtant bien dans l'esprit de la Renaissance, elle est basée tout entière sur l'*Éthique* d'Aristote. De plus, le *patrocinium* de Sponde nous ouvre des perspectives intéressantes sur le schisme qui se forma à un certain moment à la cour de Navarre (et peut-être dans d'autres cours) entre l'humanisme pur et une culture empruntée presque exclusivement à l'étude du droit.

Enfin, cette imposant double folio a profondément séduit l'un des plus curieux esprits de poète qu'ait produits la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe, George Chapman, qui a appelé Sponde « an excellent scholar », « our learned and ingenious Spondanus[1] », et a fait de l'Homère du jeune huguenot son livre de chevet[2].

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé que Sponde,

1. Dans la *Preface to the Reader*, qui précède la première édition de la traduction complète de l'*Iliade*, par G. Chapman.

2. Nous le montrons dans une étude spéciale qui a paru dans la *Revue de littérature comparée*, avril 1925, p. 225 et suiv.

Digitized by Google

si dédaigneusement oublié, avait droit à quelques « réparations ». L'année 1583 peut être considérée comme une année glorieuse pour la Gascogne, non pas seulement parce que c'est cette année-là que Simon Goulart publia les ambitieux commentaires qui consacrèrent le renom de la *Semaine* de Du Bartas, mais parce que J. de Sponde, Mauléonais, n'en choisit pas une autre pour publier son Homère, le tout premier Homère doté de commentaires latins complets, véritablement dignes, par leur importance, par leur pieuse longueur, sinon pour d'autres mérites, du divin poète qu'ils devaient « illustrer ».

Franck L. Schoell.

Digitized by Google

MÉLANGES.

VIRGILIO BRACESCO « BALADIN » DES VALOIS

A. Jal, dans son excellent dictionnaire de biographie[1], a attiré l'attention sur les baladins et maîtres à danser des derniers Valois. Beaucoup d'entre eux furent Italiens. Ainsi, Jal a pu citer Marco-Antonio, Pompeo Dichone et Giovanni-Pietro Gallino. Il a même fait une courte notice sur le plus important de ces artistes, Virgilio Bracesco (Bracesque ou Brachesque).

Ce danseur, probablement attiré en France par Catherine de Médicis, apparaît dès le règne de François II, auquel il montra les règles de son art[2]. Il remplit le même office sous Charles IX, mais n'était plus attaché à la personne du roi, puisqu'il faisait partie de la maison du duc d'Anjou, le futur Henri III. En effet, quand il se maria en mai 1566, ce fut comme « baladin » de Monsieur qu'il reçut un don de mille livres à prendre sur les revenus, provenant des droits seigneuriaux, dus à son maître en son duché[3].

Serviteur zélé, il n'interrompit pas ses fonctions durant la période des troubles[4], et sous le règne de Henri III reprit le titre de danseur du roi[5]. Mais, en 1585, il n'était plus que « ba-

1. *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1767, in-8° (art. *baladins en titre d'office*), p. 97 et suiv. Il y avait à la cour des danseurs français, mais la majorité de ces artistes vient d'Italie, ce qui s'explique aisément par l'influence de Catherine de Médicis.

2. Arch. nat., KK 134. Sur les fonctions et le rôle des maîtres à danser royaux, voir l'article de Jal. Cf. L. Romier, *Origines des guerres de religion*, t. I, 1913, in-8°, p. 32.

3. Jal donne la date de juin 1566, d'après Arch. nat., KK 94, n° 6, fol. 95. D'après Bibl. nat., ms. fr. 3942, fol. 189 v°, cet acte fut rendu le 20 mai précédent.

4. Notamment en 1572. Arch. nat., KK 134.

5. Rôle de l'Épargne du 4 octobre 1582, Bibl. nat., ms. nouv. acq.

Digitized by Google

ladin et varlet de chambre ordinaire de Monseigneur le duc d'Orléans » et touchait une pension de deux cents livres[1]. C'est là le dernier document connu sur ce maître à danser des fils de Henri II. Le nom de cet artiste, comme on voit, paraît plusieurs fois dans les registres des comptes royaux et mérite d'être signalé parmi ceux des nombreux Italiens accourus à la cour à l'appel de la reine mère.

P.-M. B.

fr. 1441, fol. 20 v° : don à Virgile Bracesque, baladin du roi, de 66 écus 2/3 de pension. Il est inutile d'insister sur le goût de Henri II pour toutes les manifestations de l'art italien, goût qui s'était développé lors de son séjour, à son retour de Pologne. A. Baschet, *Les comédiens italiens à la cour de France*, 1882, in-18, p. 51 et suiv.; P. Champion, *Ronsard et son temps*, 1925, in-8°, p. 335 et suiv.

1. Compte de Henri III de 1585 : Bibl. nat., ms. fr. 26171, fol. 287.

Digitized by Google

NOTE
SUR LE QUATRAIN DE NATURE QUITE

Rabelais est-il mort? Voicy encore un livre.
Non, sa meilleure part a repris ses esprits,
Pour nous faire présent de l'un de ses escrits
Qui le rend entre tous immortel et fait vivre.

NATURE QUITE.

Non contents de chercher et de trouver à leur gré dans ces vers ambigus des arguments pour ou contre l'authenticité du Ve livre, en tête ou à la fin duquel ils sont placés dans presque toutes les éditions, les commentateurs se sont efforcés d'en découvrir l'auteur et d'expliquer le pseudonyme sous lequel il s'est caché.

Philarète Chasles a cru y voir une devise, une sorte d'invocation à la Nature, formée de deux mots anglais. On avait avant lui cherché dans une autre voie. « Que ce soit ici, écrit Le Duchat, l'anagramme d'André Tiraqueau, comme le prétend l'auteur du Rabelais anglais (Le Motteux), ou celle de Jean Turquet, autre contemporain et bon ami de Rabelais, comme il y a bien plus d'apparence, c'est toujours une preuve... ».

Cette note est singulière. Pourquoi Le Duchat glisse-t-il si rapidement sur la paternité du quatrain? S'est-il plus complètement expliqué ailleurs? Ce Jean Turquet, dont le souvenir est aujourd'hui bien effacé, était-il connu des lettrés du XVIIIe siècle? Est-ce au contraire lui, Le Duchat, qui l'a exhumé de quelque livre ou document ancien? Ou bien ne doit-il ce nom et ce prénom qu'à une ingénieuse combinaison des onze lettres de l'alphabet proposées à sa curiosité, et, séduit par l'air de vraisemblance que présentait sa trouvaille, s'est-il plu à y voir la signature d'un personnage réel auquel il aurait prêté les particularités d'ailleurs sommaires qu'exigeaient les besoins de la cause? Comment l'hypothèse ne lui a-t-elle pas alors paru un peu fragile et comment a-t-il pu d'emblée lui accorder assez de confiance pour la préférer à celle de Le Motteux, boiteuse sans doute à plus d'un égard, mais qui, du moins, visait un ami célèbre de Rabelais?

J'incline à penser qu'il avait, pour croire à l'existence de Jean

Digitized by Google

Turquet, de bonnes raisons étrangères au quatrain; mais je n'ai pas su les découvrir et l'érudition contemporaine ne semble pas les avoir retenues. Lisons, par exemple, les commentaires de deux éditions qui font autorité.

Burgaud des Marets fait observer d'abord que l'anagramme, exacte en ce qui concerne Jean Turquet, ne l'est pas à l'égard de Tiraqueau et qu'au surplus celui-ci était mort en 1558, plusieurs années par conséquent avant la publication du Ve livre. « Quant à Jean Turquet, ajoute-t-il, il dit le contraire de ce qu'on lui fait dire. » Il donne donc une sorte d'adhésion implicite à l'hypothèse préférée de Le Duchat; mais il ne nous apprend rien de plus et ne semble pas en savoir plus qu'il ne nous en apprend.

Marty-Laveaux, dans son édition, rapporte l'opinion de Philarète Chasles, puis celle de Le Motteux et de Le Duchat. Il trouve que tout cela est bien conjectural.

Si l'on veut des affirmations précises sur la personne de Jean Turquet, c'est dans l'œuvre de Paul Lacroix qu'il faut les chercher.

Dans son édition de 1840, il donne en note aux mots Nature Quite l'explication suivante :

« Anagramme de Jean Turquet, père de l'historien Louis Mayerne-Turquet. »

Dans la notice historique en tête de la même édition, il écrit page LXX, à propos de l'édition de 1564, in-16 :

« L'éditeur de cet ouvrage posthume (on croit que c'est Jean Turquet, ami de Rabelais) y intercala plusieurs chapitres de son invention, tels que celui des Apedeftes et ceux du Tournoi de la Quinte, pour suppléer à des lacunes qui se trouvaient dans le travail inachevé de Rabelais. »

Enfin, dans son étude bibliographique sur le Ve livre de Rabelais (Paris, Morgand, 1881), il cite au chapitre VIII l'opinion suivante de M. A.-L. Sardou :

« Il est fort probable que la mort n'ayant pas permis à Rabelais de mettre la dernière main à son livre, quelqu'un de ses amis, Jean Turquet peut-être ou Henri Estienne, crut devoir le suppléer et se permit de retoucher l'œuvre inachevée et d'y ajouter même. »

Puis au chapitre XIX, cherchant dans le Ve livre les souvenirs personnels de Rabelais, il écrit :

« Mais nous sommes surpris de ne pas rencontrer une seule fois dans le *Pantagruel* et surtout dans le Ve livre le nom de

Digitized by Google

Jean Turquet de Lyon, poète et grammairien, le compagnon et l'ami de Rabelais, le premier éditeur de ce Ve livre, en tête duquel il a mis quatre vers français énigmatiques avec sa devise en anagramme : Nature Quitte. »

Tant d'assurance et de netteté n'a pas convaincu M. Pierre-Paul Plan.

Décrivant dans sa bibliographie l'édition du Ve livre datée de 1564, il reproduit le quatrain avec sa signature et voici son commentaire tout négatif :

« On a vu dans la signature l'anagramme d'un nommé Jean Turquet, personnage inconnu à qui pourtant Paul Lacroix a forgé de toutes pièces une biographie (on ne trouve, quoi qu'il en dise, aucun Jean Turquet dans la famille des Turquet de Mayerne). »

« Le Motteux a cru y voir le pseudonyme d'André Tiraqueau, mais ce jurisconsulte était mort en 1556. »

Ces hésitations de la critique m'encouragent à penser qu'il peut y avoir quelque chose de nouveau — ou d'oublié — dans les remarques qui vont suivre.

Je cherchais, précisément sur un chapitre du Ve livre, des éclaircissements dans la « Maison rustique » de Charles Estienne (édition de 1583, revue et augmentée par Jean Liébault), lorsque, en feuilletant les premières pages du volume, j'aperçus la signature Nature Quite au bas d'une pièce liminaire en vers français. En y regardant de plus près, je vis que cette signature ne concernait pas une pièce unique mais deux sonnets et un quatrain et qu'en tête de la première le nom de l'auteur était écrit en lettres majuscules. Voici, d'ailleurs, ces trois pièces :

M. JEAN DE MAYERNE, SURNOMMÉ
TURQUET, MÉDECIN, A MONSIEUR LIÉBAULT.

Estienne le premier ietta le fondement
De cest œuure tant beau de la Maison Rustique
L'auança tant qu'il peut, mais la mort trop inique
Le rauit (ô quel tort) presqu'au commencement.
L'œuure qui promettoit vn complet bastiment
Sans termes enleuer au dessus du portique
Ny colomnes asseoir à la façon antique
Restoit comme imparfaict et sans acheuement
Si toy, docte Liébault, releuant la ruyne,
N'eusses tout rebasti mieux qu'en son origine
Y mettant ta dernière & plus parfaicte main.

Digitized by Google

Les plantes, les poissons, les oiseaux & la chasse
Et tant de grands secrets s'y trouuent de ta grâce
Qu'après toy on ne peut l'amplifier qu'en vain.

DU MESME A UN CERTAIN DÉTRACTEUR.

Zoyle, si ie dy que tu es rioteux,
C'est pour la vérité : et ne m'en veux desdire.
On le sçait, on le void, chascun ne fait que dire
Que tu es mesdisant, superbe et conuoiteux.
Quand le cerf est pressé, il blesse furieux
De son bois les veneurs; quand le sanglier deschire,
Quand il tue, il le fait lorsqu'il escume d'ire;
Mais n'estant pourchassez, on les void gracieux.
Toy au contraire d'eux, d'vne enuieuse gloire
Tu blesses, sans propos, mon Liébault en l'histoire
De ton œuure emprunté, pour faire du sçavant.
Sçais tu bien que l'on dit, c'est qu'il faut à ton liure
Redonner son auteur, & à toi, pour mieux viure
Remettre vn froc en teste ainsi qu'au parauant.

DU MESME A UN CERTAIN IMPRIMEUR.

Celui qui desroba le feu dedans les cieux
En fut en fin puny par arrest des grands Dieux.
Toi qui veux le semblable en ceste Maison faire,
Garde d'être surprins comme un sot plagiaire.

NATURE QUITTE (*sic*).

On ne peut souhaiter, me semble-t-il, une preuve plus convaincante. Jean Turquet est bien l'auteur du quatrain et c'est à lui que revient le mérite de ce premier brevet d'immortalité décerné à Rabelais. L'hypothèse de Le Duchat se trouve pleinement confirmée et la foi intrépide du bibliophile Jacob peut être partagée sans imprudence. Il est très peu probable, cependant, qu'il ait eu cette preuve entre les mains, car, lorsqu'il a parlé de Jean Turquet, poète et grammairien, il n'aurait pas manqué d'ajouter « et médecin », ce qui était un trait d'union de plus entre Rabelais et lui.

Turquet était-il poète? Les trente-deux alexandrins de la Maison rustique et les quatre du « cinquième livre » prouvent du moins qu'il s'exprimait volontiers en vers. Grammairien? Je ne sais où le bibliophile Jacob a pris cette indication, mais il n'est pas vraisemblable qu'il l'ait publiée tout à fait au hasard. Quelque chose nous manque pour apprécier la valeur de cette assertion.

Digitized by Google

Turquet fut-il l'éditeur du Ve livre, l'auteur des Apedeftes et du Tournoi de la Quinte? Sur ce point, l'opinion de Paul Lacroix est bien peu fondée. Le chapitre des Apedeftes a paru pour la première fois à la fin de l'Isle sonante, en 1562. L'« épigramme » de Nature Quite ne se trouve pas dans cette édition. Au contraire, elle se trouve non pas en tête, mais à la fin de l'édition de 1564 et des deux de 1565, d'où le chapitre des Apedeftes a disparu. « Épigramme » et « Apedeftes » s'excluent mutuellement dans les premières éditions du Ve livre, et, suivant toute apparence, ce sont deux mains différentes qui s'y révèlent. Il n'est pas possible de dire exactement quelle a été la part de Jean Turquet dans la mise au jour des éditions de 1564 et de 1565; elle s'est peut-être bornée à la composition de l'épigramme, mais elle a existé. Au contraire, il est très peu probable qu'il soit l'auteur des Apedeftes ou qu'il ait pris une part quelconque à l'édition de l'Isle sonante.

Jean Turquet fut-il, enfin, le père de Louis Turquet? Il avait sans aucun doute atteint la maturité en 1564 et était donc l'aîné de Louis, né dans les dernières années du règne de François Ier. Les dates ne contredisent pas l'assertion du bibliophile Jacob, mais je n'ai rien trouvé qui la confirme.

En écrivant qu'on ne trouve aucun Jean Turquet dans la famille des Turquet de Mayerne, M. Pierre-Paul Plan n'a fait que constater une lacune de tous les ouvrages où l'on peut être tenté de chercher des renseignements sur ce personnage. Les biographes n'ont guère retenu que les noms de Louis et de Théodore. Les sources où ils ont puisé ne leur ont rien appris et ne peuvent sans doute rien nous apprendre sur Jean. Si l'on voulait tenter sur lui des recherches ayant chance de succès, ce sont, je crois, les archives de Lyon, de Genève et peut-être de Montpellier, puisqu'il était médecin, qu'il faudrait explorer.

Il ne m'a pas été possible de déterminer la date exacte à laquelle les pièces liminaires de la Maison rustique ont été composées. Elles ne figurent pas dans l'édition originale de 1564, publiée par Liébault peu de temps après la mort de Charles Estienne, et qui est l'œuvre de ce dernier seul. La plus ancienne après celle-là que possède la Bibliothèque nationale est datée de 1583[1] : c'est celle où j'ai trouvé les deux sonnets et

1. La présente note était terminée lorsque j'ai pu consulter à la bibliothèque de l'Arsenal un exemplaire daté de 1578. Les trois pièces de Turquet y figurent.

Digitized by Google

le quatrain. Dans l'intervalle, il avait paru un grand nombre d'éditions et de contrefaçons. Le quatrain contient une évidente allusion à ces contrefaçons et le second sonnet semble aussi postérieur à la première édition, *signée* de Jean Liébault. Mais celui qui vient en tête peut fort bien avoir été composé pour cette première édition qui, d'après Brunet, serait datée de 1570, mais qui doit être plus ancienne, puisque, dans sa dédicace au duc d'Uzès datée de 1582, Liébault parle des éditions qu'il a revues et augmentées tous les ans depuis le temps de dix-huit ans.

Ce premier sonnet serait donc presque de la même époque que la fameuse épigramme. Jean Turquet s'intéressait en même temps ou à peu d'années d'intervalle aux publications posthumes de deux hommes entre lesquels la postérité a fait une très grande différence, mais que leurs contemporains devaient placer à peu près sur le même rang. Il n'y a pas de raison, quand sa bonne foi éclate dans la Maison rustique, pour supposer qu'il fut un faussaire ou le complice d'un faussaire dans le Ve livre : quel que soit le sens caché de l' « épigramme », il en serait un si l'ouvrage était entièrement apocryphe, car il aurait délibérément trompé le lecteur sans défiance. Il n'y a pas de raison non plus pour qu'il ait traité le texte de Rabelais avec moins de liberté que celui de Charles Estienne.

Si ce raisonnement par analogie n'est pas d'une logique inattaquable, la conclusion qui s'en dégage a du moins les apparences de la vérité. Et toutes réserves faites sur l'opinion... architecturale qui s'y trouve exprimée, peut-être pourrait-on appliquer ces vers de Jean Turquet au Ve livre :

Rabelais le premier ietta le fondement
De cest œuvre tant beau. . . . . .
. . . . . .
L'œuvre qui promettoit un complet bastiment
Sans termes enlever au dessus du portique
Ny colomnes asseoir à la façon antique
Restoit comme imparfaict et sans acheuement
Si toy, docte ..... releuant la ruyne,
N'eusses tout rebasti mieux qu'en son origine
Y mettant ta dernière et plus parfaicte main.

A. Dupont.

Digitized by Google

DES OISEAUX QUI TOMBENT FAUTE DE ROSÉE

Le curieux accident auquel nous faisons allusion s'est produit au cours de l'épouvantable sécheresse qui désola tout le pays d'Afrique, pendant trente-six mois, trois semaines, quatre jours, treize heures, et quelque peu davantage. C'est du moins Rabelais qui l'affirme dans son *Pantagruel*, livre I, chap. II, et nous devons l'en croire : « Les herbes estoient sans verdure, les rivières taries, les fontaines à sec; les pauvres poissons, delaissez de leurs propres elemens, vagans et crians par la terre horriblement; les oyseaux tumbans de l'air par faulte de rosée » (éd. A. Lefranc, t. III, p. 31, l. 15-18). Rien d'étonnant que les verdures se soient flétries, les sources taries et les poissons inquiétés de se trouver à sec; mais en quoi le manque de rosée peut-il avoir déterminé la chute des oiseaux? C'est un problème que l'ingéniosité du lecteur ne suffira peut-être pas à résoudre, s'il ne s'arme de quelques documents.

La première solution qui s'offre à la pensée est que les malheureuses bêtes tombent parce qu'elles meurent de soif. Mais il faudrait d'abord admettre que, dans la pensée de Rabelais, les oiseaux s'abreuvent de rosée comme font les cigales; et, de plus, une telle réponse expliquerait que des oiseaux assoiffés fussent devenus incapables de prendre leur vol, non que leur vol se soit trouvé interrompu et qu'ils soient tombés des airs sur le sol. Il faut chercher autre chose.

D'abord, dans quel élément volent les oiseaux? Pour nous, c'est dans l'air. Pour Rabelais, qui raisonne selon la cosmographie d'Aristote et de la scolastique, c'est dans une zone intermédiaire entre l'air pur et la Terre. Cette zone, qui correspond très approximativement à ce que nous nommons l'atmosphère terrestre, a ceci de particulier qu'elle est un lieu commun à l'air et à l'eau : οὗτος γὰρ κοινός ὕδατός τε τόπος καὶ ἀέρος (Aristote, *Meteor.*, I, 9). Pour le météorologiste en effet, elle est parcourue par une circulation d'eau perpétuelle, les vapeurs s'élevant de la terre sous l'action du soleil, se condensant en nuages et retombant en pluies, si bien que la Terre est vraiment entourée de ce fleuve, dont parlent les anciens poètes, et

Digitized by Google

qu'ils nomment l'Océan. La nature de ces vapeurs elles-mêmes participe nécessairement de leur double origine; étant de l'eau soulevée par la chaleur solaire, elles sont à la fois chaudes et humides : ἔστι γὰρ ἀτμίδος μὲν φύσις ὑγρὸν καὶ ξηρόν (*Ibid.*, I, 3); et la rosée, enfin, n'est que la moins chaude et la plus humide de ces vapeurs (*Ibid.*, I, 10). Tantôt, elle monte assez haut pour demeurer suspendue dans l'atmosphère, parfois même pour y être résorbée par la chaleur solaire; le plus souvent, elle retombe pendant la nuit, ainsi qu'il est aisé de le constater.

Ceci dit, on observera que les oiseaux volent généralement près de terre, précisément dans cette zone inférieure où circulent la rosée et les autres vapeurs humides. La partie supérieure de la région de l'air, celle qui est la plus proche de la zone du feu, est trop chaude pour que la moindre trace d'humidité puisse y subsister; en fait, on n'y voit jamais de nuages, de tempêtes, de pluies, ni rien qui décèle la présence de l'élément aqueux sous une forme quelconque; et l'on n'y voit jamais non plus un seul oiseau. Tout se passe donc comme si le vol des oiseaux était impossible dans un air dépourvu de toute humidité. Quel rapport peut-il y avoir entre ces deux faits?

En commentant le texte de la *Genèse*, I, 20 : *Educant aquae...*, etc., saint Augustin se demande si les cieux eux-mêmes ont péri au cours du déluge, de sorte que l'air se soit alors transformé en eau. Au cours de sa réponse, il nous parle une première fois de la nature « hujus aeris humidioris, in quo aves volitant » (*De Genesi ad litteram*, lib. III, cap. 2, n. 2. P. L., t. XXXIV, col. 279). Un peu plus loin, la présence d'exhalaisons humides dans l'air inférieur est expressément invoquée pour rendre raison du vol des oiseaux : « Oportebat itaque ut in creandis habitatoribus inferioris hujus mundi partis, quae saepe terrae nomine tota commemoratur, prius producerentur ex aquis animalia, postea vero de terra : quod ita sit aeri aqua similis, *ut ejus exhalationibus pinguescere probetur*, ut et spiritum procellae faciat, id est ventum, et nubila contrahat, *et possit volatus avium sustinere.* » Il est donc clair que la partie inférieure de l'air s'épaissit grâce aux exhalaisons humides qui s'y élèvent, et que cette épaisseur est ce qui rend l'air assez résistant pour supporter le vol des oiseaux. Inversement, les exhalaisons humides ne peuvent atteindre les régions supérieures; aussi l'air y est-il si ténu « ut neque nu-

Digitized by Google

bibus obumbretur, neque turbetur vento, *neque sustentare alites possit* » (*Ibid.*, n. 3, col. 280. Cf. cap. VII, n. 10, col. 283).

En comparant ce texte au passage correspondant du commentaire inachevé de saint Augustin, on acquiert la certitude qu'il s'agissait là pour lui d'une doctrine solidement établie, et même assez importante. Le texte de la Genèse contient, en effet, cette difficulté, que Dieu y ordonne aux eaux de produire les reptiles et les oiseaux : « Ejiciant aquae... volatilia volantia super terram sub firmamento coeli » (*Genèse*, I, 20). En ce qui concerne les reptiles, aucune difficulté; ce sont les poissons que l'Écriture désigne de ce nom, parce qu'ils n'ont pas de pattes. Mais les oiseaux? Saint Augustin ne verrait guère que répondre, si la nature humide de l'air ne lui permettait précisément de l'assimiler à l'eau. La rosée dont il est rempli, et où les oiseaux volent, lui semble légitimer cette assimilation : « Nisi forte istum aerem terris contiguum, *quoniam se humidum etiam serenissimis noctibus rore testatur*, aquam vocavit, quia et in nubem cogitur... *In hoc quippe aere volare aves dicuntur*. Nam in illo sublimiore atque puriore, qui vere aer ab omnibus appellatus est, nequeunt : non enim earum pondus tenuitate sua sustinet. » (*De Genesi ad litt. lib. imperfectus*, cap. XIV, n. 44, col. 237.) Saint Augustin nous en apprend cette fois plus que nous n'avons besoin d'en savoir : encore un peu et, emporté par son zèle exégétique, il nous assurerait que les oiseaux volent dans l'eau.

Resterait à savoir de qui Rabelais tient cette doctrine? Saint Augustin est assurément l'une de ses sources possibles, mais rien de plus; et lui-même doit la tenir de quelque écrivain classique de langue latine, Sénèque, Pline, ou Varron. Que Rabelais ait puisé directement à cette source, qu'il s'inspire de saint Augustin, ou de l'un des commentateurs médiévaux qui répétèrent ses gloses scripturaires, nous ne savons; mais le sens du passage n'en paraît pas moins éclairci. Puisque les oiseaux ne peuvent voler dans un air que n'épaississent pas des vapeurs humides, il est clair qu'une sécheresse prolongée, en résorbant ces vapeurs, rend l'air trop ténu pour les porter.

Étienne GILSON.

Digitized by Google

LES TROUS DE VERS DANS LES VIEUX LIVRES

Les trous de vers qui perforent tant de livres anciens sont le cauchemar des bibliophiles et des bibliothécaires. Que d'ouvrages précieux sont transformés en écumoires par ces affreux trous! Si, encore, les vers ne s'étaient attaqués qu'aux marges, ce ne serait que demi-mal. Mais ils n'ont aucun respect pour le texte, qu'ils rendent parfois presque illisible. Les taches d'humidité, les taches de rousseur, les taches d'encre, un restaurateur habile peut les faire disparaître. On réussit même à boucher les trous avec de la pâte de papier, tour d'adresse que l'on exécute parfois, lorsqu'il ne s'agit que de masquer quelques trous dans un livre extrêmement précieux. Mais quand le texte est entamé, quand les vers par douzaines ont perforé le livre de part en part, le mal est pratiquement irréparable.

Et l'on se demande comment l'accident a pu se produire, car, de mémoire de bibliothécaire, personne n'a rencontré dans les feuillets d'un livre un ver dans l'exercice de ses fonctions. Le ver a pourtant passé par là. Par où donc est-il entré?

Pour expliquer que jamais ils n'aient été surpris en flagrant délit, on a dit que les vers n'entament que les livres dans lesquels ils ont pu se développer sans être dérangés, ceux qu'on a laissés dormir sur les rayons des bibliothèques sans jamais les consulter. Les faits ne confirment pas cette explication. Les incunables qui sont les livres que les vers ont le plus maltraités, n'ont jamais cessé complètement d'être feuilletés par les savants et par les curieux. Par contre, il existe dans les grandes bibliothèques des livres par dizaines de milliers que personne ne consulte jamais et que les vers ont respectés. Les livres du XIXe siècle n'ont pas subi leur invasion; ceux du XVIIIe et du XVIIe siècle où l'on trouve des traces de leur passage sont assez rares. Les victimes ne se rencontrent pour ainsi dire que dans les éditions du XVe et du XVIe siècle. Ce n'est cependant pas leur ancienneté qui les a exposés à ces ravages, car, depuis longtemps, *les vers ont cessé de ronger les livres*. Ils ne les ont dévorés que neufs ou presque neufs. C'est ce dont il est facile de se convaincre. Un trou de ver est par-

Digitized by Google

fois, rarement cependant, visible sur la tranche d'un ouvrage. On pourrait croire que ce trou est la porte par laquelle le ver est entré le ventre creux, ou sorti repu. Il n'en est rien. Presque tous les trous de vers sont perforés dans le cadre de la page et se continuent en ligne droite ou incurvée à travers plusieurs feuillets. Mais ils n'ont pas d'issues; ce sont des prisons hermétiquement fermées. Il faut donc que leurs hôtes, les vers, soient nés sur place. Leur origine n'est, dès lors, plus douteuse : ce sont les larves écloses d'œufs microscopiques déposés sur le papier par des mites. Mais pondre entre les feuillets serrés d'un livre n'est pas chose aisée, même pour une mite. Les œufs ont donc été pondus sur le papier *avant* que celui-ci fût livré à l'impression. Le livre a fait l'office de couveuse et les larves, en mangeant leur nid, ont creusé leur tombeau. On peut donc tenir pour certain que les livres piqués des vers ont été mis à mal très peu de temps après leur publication.

On se demandera pourquoi les mites ont cessé après le XVIe siècle de pondre sur le papier. C'est peut-être à cause de la composition du papier et du choix des réactifs employés pour blanchir la pâte; peut-être à cause de l'emballage, devenu plus soigné. Peut-être pour les deux causes réunies.

Joseph Nève.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE DE REINES

(Marie de Hongrie et Isabelle de Danemark).

La première moitié du XVIe siècle nous offre plus d'un cas où les membres féminins des familles souveraines dirigeaient le sort des peuples. La paix des Dames fut conclue à Cambrai (en 1529) entre Marguerite d'Autriche (1488-1530), gouvernante des Pays-Bas, représentant son neveu l'empereur Charles-Quint, et Louise de Savoie (1476-1531), mère de François Ier.

L'habileté diplomatique de Marguerite de Navarre (1492-1549), sœur de François Ier, contribua mieux à sa popularité que ses écrits (cf. Brantôme). Marie, reine de Hongrie (1505-1558), après avoir été mariée à Louis II, roi de Hongrie, devenue veuve, fut nommée gouvernante des Pays-Bas après la mort de sa tante Marguerite d'Autriche.

Son activité se reflète dans les mémoires, dans les correspondances diplomatiques et familières des Habsbourgs. Les documents qui s'y rapportent sont inédits, il reste beaucoup de lacunes à remplir même dans les monographies qu'on lui a consacrées.

Marie de Hongrie était la petite-fille de l'empereur Maximilien Ier (1459-1519), l'homme le plus inconstant et le plus étrange de son époque. Sa fille, Jeanne d'Aragon, a épousé Philippe le Beau et elle est devenue folle par jalousie. Philippe est mort (1506) après la naissance de leur fille, l'empereur devait faire garder Jeanne dans un cloître d'où elle ne sortit plus qu'à sa mort. Son visage pâle, son regard incertain reparaît cinq ou six fois dans le livre de piété que lui dédia l'alcalde de Calatorau, Pedro Marcuello (en 1482).

Marie de Hongrie fut élevée à Louvain avec son frère Charles-Quint et l'empereur Maximilien de même que Marguerite surveillèrent leur éducation. La politique de la maison des Habsbourgs exigeait une alliance avec la Hongrie qu'un double mariage devait consacrer. L'archiduc Ferdinand s'est fiancé avec Marie, sœur de Louis II, roi de Hongrie (1506-1526), tandis que la sœur de Ferdinand, Marie, se trouva promise à celui-ci, malgré qu'elle fût plus âgée d'une année que son futur mari. Les doubles fiançailles furent fêtées à Vienne (juillet

Digitized by Google

PORTRAIT DE MARIE D'AUTRICHE

Reine douairière de Hongrie

(Musée Jacquemart-André).

Digitized by Google

Digitized by Google

1515), mais le mariage devait être retardé à cause de la jeunesse des époux futurs. A l'âge de seize ans Marie fut couronnée reine de Hongrie à Albe-Royale (le 4 décembre 1521) et mariée à Bude une année plus tard (le 13 décembre 1522).

La vie à la cour royale n'était pas sans nuages et la reine n'y pouvait pas retrouver tout ce qu'elle rêvait comme princesse. Le roi, faible, était le jouet des grands, divisés en factions par les intrigues et par la jalousie. Le trésor du roi était vide et la maison royale couvrait par l'emprunt les dépenses nécessaires. A ces vicissitudes internes s'ajoutait le danger de plus en plus croissant de l'invasion des Turcs qui avançaient depuis cinquante ans, avec un progrès que Jean et Mathias Corvin n'ont pu retarder. La fatalité semblait s'accomplir et toute l'Europe ne pouvait la détourner. Cependant à la cour de Bude et de Visegrad, c'est la jeune reine qui représenta la force d'âme et de volonté. Elle a réconforté son mari prêt à succomber, elle a dirigé l'attention de ses frères sur les affaires de Hongrie. Lorsque Soliman II avec des forces supérieures a traversé le Drave, la noblesse de Hongrie réunit enfin une armée qui était insuffisante au point de vue du nombre et de l'équipement. Le secours que lui devait porter Jean de Zapolya était en retard à cause de la rivalité des chefs. Le roi en tête de son armée avança jusqu'à Mohacs; la reine était restée à Bude. Après une attaque désespérée la plaine était couverte des débris de l'armée hongroise; le roi lui-même trouva la mort dans une rivière où il tomba chargé d'armure. Le chemin vers Bude devenu libre, l'ennemi ne trouva plus de résistance. La reine n'avait le temps que d'enterrer son mari à Albe-Royale et elle s'enfuit à Presbourg, prête à quitter le pays, se retirant à Vienne.

Une mission importante, à laquelle elle était destinée par son mariage, l'a retenue pour une année en Hongrie (1526-1527). L'archiduc Ferdinand, après la mort de son beau-frère, proclama sa prétention à la couronne. Ses droits étaient conservés par un parti puissant et la reine veuve devait tenir tête à l'opposition. Elle personnifiait l'alliance entre deux familles souveraines et sa présence contribuait au succès de la cause de Ferdinand. Elle remplit d'ailleurs le rôle de régente du royaume. Son influence sur les affaires, agissant suivant l'intérêt de ses frères, est assez connue et l'avènement des Habsbourgs en Hongrie est l'un des événements où elle remplit un rôle historique. Pendant les dernières années de son mariage,

Digitized by Google

elle devait protéger sa sœur Isabelle, dont le mari Christian II fut chassé du trône de Danemark. Cet épisode est moins connu, car son biographe, Juste, ne parle que des relations postérieures (1531-1539), mais quelques lettres inédites nous permettent d'y jeter un peu de lumière.

Élisabeth, la sœur de Marie de Hongrie, était mariée à Christian II, roi de Danemark (1513-1523). Après avoir conquis la Suède dans deux guerres (1518-1520), les Danois furent expulsés par la révolte de Gustave Wasa (1521-1523). La politique intérieure de Chrétien II n'eut pas plus de succès : des réformes démocratiques abolissant la féodalité, garantissant la liberté des villes, suscitèrent le mécontentement de la noblesse et l'Assemblée des états chassa le roi. Frédéric Ier (1471-1533) fut élu son successeur. La reine partagea l'exil du roi et elle s'adressa à ses parents puissants pour faire restituer la couronne au roi. C'était d'abord Marguerite (1480-1530), gouvernante des Pays-Bas, qui servit d'intermédiaire auprès de Charles-Quint, ensuite Marie de Hongrie qui devait attirer l'attention du roi Louis II sur les affaires de Danemark.

Deux lettres de Marie de Hongrie attestent qu'elle a fait ce qui lui était possible dans l'intérêt du roi exilé et surtout qu'elle a consolé sa sœur qui avait besoin de paroles réconfortantes. L'histoire de ces documents est curieuse. Les archives du roi trouvées à Amberg, se composant de 172 liasses, furent transférées à Munich (1826) et elles sont désignées comme recueil de Munich (*Munchenske Samling*). Le roi de Bavière les céda à l'Université de Christiania et 25 liasses y furent transférées. Le professeur Lundh fut chargé d'examiner et d'expédier la collection entière (1834) et suivant un accord elle fut divisée entre les trois pays intéressés : le Danemark eut 347 documents, la Suède 281, la Norvège 3,802 pièces.

Les lettres de la reine Marie se trouvent dans les archives de Copenhague (*Munchenske Samling*, nos 1010 et 3809). La première est datée de Presbourg, le 5 février 1524, et débute par une consolation générale :

« Je ne doubte point sy l'empereur nostre seigneur et frere n'avoit une si tresforte gaire conter les François que il ne vous leroit au danger ou vous estes... »

Élisabeth exprimait le désir de la voir :

« Du grand desir que vous aves de parler a moy et sy je fuse en Bohemme que vous n'eusies lesse de me venir voir, sertes,

Digitized by Google

madame ma seur, je ne desire riens tant que de pooir parler a vous plus amplement entender de voz affaires » (*Diplomatorium norvegicum*, IX, 1878, 483, n° 523).

La deuxième lettre est datée de Ratzkewy (ville de Hongrie) du 31 août, sans année (probablement de 1524 ou de 1525). Elle porte l'adresse : « Madame ma bonne sœur et reine de Danemarque. » Ce sont des promesses qui suivent la consolation. Marie a parlé au roi Louis de l'affaire de Chrétien II et celui-là a promis son secours qui pourra prévenir une plus grande détresse. Le post-scriptum mentionne le courrier Minkurvistz qui portera la réponse du roi.

L'intervention de la reine n'a porté aucun fruit. Chrétien II, antipathique à Charles-Quint, essaya de reprendre son royaume (1531-1532), après avoir inquiété et ravagé la Hollande, mais il n'y réussit pas. Il fut jeté en prison à Sonderburg, où il termina sa vie (1559). Il fut enterré à l'église d'Odense (le 13 février 1559) et transféré à Roskilde (le 28 juin 1578)[1].

L'empereur jugea et apprécia bien le talent de la reine veuve Marie, lorsqu'il lui confia le gouvernement des Pays-Bas, où elle succéda à Marguerite. Elle retarda quelque temps son installation à Bruxelles (1531) où elle pouvait jouir pendant quinze ans des *droits souverains*, défendant l'indépendance des provinces. Lorsqu'elle traversa la France[2], le roi François Ier ordonna par des lettres missives à l'échevinage de Paris, enregistrées par le Châtelet (Arch. nat., Y 9. Bannières, t. III, fol. 116), de fournir du gibier et de la marée à la reine de Hongrie durant son séjour et convoqua, à cet effet, des jurés poulaillers, rôtisseurs et poissonniers (le 11 octobre 1538). Marie représenta l'empereur à la Convention de la Fère conclue avec le roi de France (le 23 octobre 1538 ; cf. les Cinq-Cents de Colbert, t. XLIX, fol. 186). Elle entretenait une correspondance diplomatique avec le représentant espagnol de l'empereur à Paris ; celle-ci est inédite et indéchiffrée (Arch. nat., K 1485, datée du 26 août et du 11 décembre 1545). Elle fit des rapports à son frère que M. d'Arras,

1. Son fils Jean, qui lui devait succéder, mourut jeune. Sa fille Dorothée épousa le comte palatin Frédéric.

2. H. R. Hiost-Lorenzen, *Kiong Christian den Fredies Begranelse den 13 Februar 1559 i Stkunds Kish e i Odense of den 28 Junii 1578 i Roskilde Damkirhe*. Sarhag udg. of Historish Lamfund for Kjobenhavns Anit, 1915, p. 5-27.

Digitized by Google

premier conseiller d'État et garde des Sceaux, devait présenter (Bibl. nat., nouv. acq. fr. 28, fol. 60). Les papiers et les registres de son administration, rédigés en espagnol, remplissent une trentaine de liasses déposées aux Archives d'État de Vienne. Elle réunit un grand nombre de manuscrits enluminés et d'œuvres d'art qui sont dispersés dans les grandes collections d'Europe (à la Bibl. nat. de Vienne, au Musée Jacquemart-André de Paris, etc.). Un catalogue contemporain nous a gardé le titre des ouvrages qui composaient sa bibliothèque.

Marie de Hongrie n'a pas terminé sa vie à Bruxelles. Après l'abdication de Charles-Quint qui entra au couvent San Justo, elle se retira en Espagne, à Cigalès, pour vivre plus près de lui (1556). A ses dernières années se rapporte une charte où elle nomme exécuteur de son testament messire Pierre de la Mylatire, maître d'hôtel de la reine douairière de France (arch. du ministère des Affaires étrangères : Autriche, supplément 1, fol. 162, daté de juin 1558). Bientôt après, elle suivit son frère dans la mort (1558), en se préparant à partir pour les Pays-Bas pour y reprendre le gouvernement, suivant la dernière volonté de l'Empereur. Elle demanda à être enterrée à Saint-Benoît et Philippe II fit transporter son cercueil à l'Escurial, au tombeau de famille des Habsbourgs d'Espagne.

C'est une vie de gloire et de misère, d'activité et d'impuissance, de lumière et d'ombre qui a conduit cette archiduchesse d'Autriche, placée sur le trône chancelant du dernier roi de Hongrie, au palais du gouverneur des Pays-Bas pour trouver le dernier repos sous les sombres voûtes de l'Escurial. Femme de cœur et femme d'esprit, elle est une étoile brillante dans la maison des Habsbourgs, dont la fortune fut sauvée ou maintenue tant de fois par les reines ou les impératrices, comprenant et remplissant à merveille le rôle que leur assigna le sort.

Références.

Th. Juste, *Les Pays-Bas sous Charles V. Vie de Marie de Hongrie*, tirée des papiers d'État. Bruxelles et Paris, 1855 (nouv. éd. 1861). Cf. chap. II.

Geoffroy, *Archives des missions*, t. V, p. 466.

J. Kont, *Bibliographie française de la Hongrie*. Paris, 1912 (p. 244, 248, 264, 265).

Th. Ortvay, *Marie, femme du roi Louis II de Hongrie, 1505-1558*. Budapest, 1914.

Digitized by Google

A ajouter quelques imprimés et images rares de l'époque :

La triumphe de la paix celebree en Cambray... faicte par Maistre Jehan Thibault astrologue. Anvers, 1529 (Catalogue de la bibl. Rothschild, t. I, n° 2135).

Complainte faicte pour madame Marye, archiduchesse Daustriche, duchesse doagaire de Savoye, contesse de Bourgogne et de Villars. S. l. n. d. (1530) (Catalogue, t. I, n° 537).

Musée Jacquemart-André. Catalogue itinéraire. Paris, s. a. N° 690, médaille de *Philibert le Beau*, duc de sa Savoie, et de sa femme, *Marguerite d'Autriche* (1501), par Jean Marende.

Ibid., n° 661. Portrait de *Marie d'Autriche*, reine douairière de Hongrie, par Jacob Seisenegger (1505-1567 ?).

Louis Karl.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS.

Luigi De Anna. *Rabelais e la sua epopea burlesca*. Firenze, *La Voce*, 1924.

M. De Anna s'est proposé de mieux faire connaître aux Italiens la figure de Rabelais. Plus que toute autre, l'ancienne *Revue des Études rabelaisiennes* se doit de l'en louer. Il dit en un volume intelligent et clair, malgré quelques lacunes et quelques erreurs, l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur Rabelais. Son livre est alerte, assez bien informé[1], agréable à lire, abondamment illustré, pourvu d'une bibliographie très suffisante, un peu confuse peut-être, et qui eût gagné à être simplifiée et présentée méthodiquement et non chronologiquement. C'est un bon travail et qui atteindra, nous l'espérons, le but que vise son auteur.

M. De Anna résume avec exactitude la biographie de Rabelais, encore qu'il fasse la place trop large à la légende et aux anecdotes[2]; il analyse son œuvre[3], puis décrit les différents aspects de son génie : il étudie l'humoriste, le moraliste et dit ce qu'est le pantagruélisme; il indique, un peu sommairement à notre avis et sans assez de nuances, ce que furent les idées de Rabelais en matière de religion, d'éducation, il décrit Thélème avec soin, parle de la façon dont Rabelais raille ses con-

1. Les lacunes que nous signalerons plus loin nous laissent supposer que l'auteur utilise surtout des ouvrages anciens déjà, principalement le *XVIe siècle* de Faguet.

2. Relevons quelques erreurs et quelques omissions : Rabelais n'est pas né en 1483, mais probablement en 1494. Son père s'appelait Antoine et non Thomas. Il ne fut jamais aubergiste. — Pourquoi ne pas parler des relations de Rabelais avec P. Amy et surtout avec Budé? — C'est en août 1535 et non en novembre que Rabelais est à Rome pour la seconde fois. — Il quitte Metz en 1547 et non en 1549, comme l'auteur semble le dire p. 16. — C'est en 1551 et non en 1550 qu'il est curé de Meudon.

3. Ici aussi quelques erreurs : ce n'est pas seize ans, mais quarante-sept environ que dure la première éducation de Gargantua. A être précis, il faut être exact.

Digitized by Google

temporains, un peu vite peut-être, et sans assez d'exemples précis; il consacre au style et au vocabulaire quelques pages enthousiastes, et conclut en protestant contre l'idée que l'on se fait trop communément de Rabelais : ce n'est pas un auteur immoral, et l'on a tort de ne voir en lui que le *brioso curato di Meudon;* s'il reste énigmatique à certains égards, c'est cependant un des maîtres de la littérature française et de toutes les littératures.

On peut faire à l'auteur trois reproches sérieux : il ne retrace pas l'évolution chronologique des idées de Rabelais, — et c'est chose grave après le beau livre de M. Villey, que l'auteur cite d'ailleurs : Rabelais n'a pas toujours eu les mêmes convictions, — il eût été utile de l'indiquer. M. De Anna ne dit rien, — et ceci est plus grave, car il s'agit de résultats assurés, — des rapports de l'œuvre rabelaisienne avec la réalité contemporaine, rien sur la guerre picrocholine, rien sur la querelle des femmes, rien sur les navigations de Pantagruel[1], toutes questions étudiées par M. Lefranc, et cet oubli est impardonnable.

Il manque enfin un chapitre spécial sur l'art de Rabelais, car les pages consacrées au style et au voculaire ne sauraient en tenir lieu. Ce sont là de fâcheuses lacunes : le livre, sans doute, ne vise pas à l'érudition, et l'on nous en prévient. Mais il n'est plus matière d'érudition de dire tout ce que Rabelais a mis de réalité vécue dans son livre. Et nous regrettons l'absence de chapitres traitant de ces questions dans un travail animé d'un esprit de sympathie enthousiaste pour le père de Gargantua et de Pantagruel. M. De Anna, cependant, mérite d'être remercié : son livre peut beaucoup pour répandre en Italie le goût de Rabelais.

Pierre JOURDA.

(Janunculus) GENNARO PERFETTO. *Rabelais ed i suoi tempi, completato con una appendice.* Napoli, 1924. In-16, 436-56 pages.

— *Le opere di Francesco Rabelais per la prima volte tradotte in lingua italiana.* I : *Gargantua (Nuova tiratura).* Napoli, 1924. In-16, XIV-212 pages.

M. G. Perfetto a entrepris une œuvre de longue haleine et dont on ne saurait trop le louer. Il se propose de traduire en

1. Pourquoi dire, p. 89, que Rabelais fait parcourir à Pantagruel

Digitized by Google

italien et de commenter, pour la mieux faire connaître au delà des Alpes, l'œuvre de Rabelais. Il donne au public les débuts de son travail : la traduction de *Gargantua*, suivie d'un commentaire, — une étude d'ensemble sur *Rabelais et son temps*, préface à l'œuvre entière et guide pour le lecteur. Ils font bien augurer de la suite. La traduction de *Gargantua* avait, en réalité, déjà paru à Naples en 1886. La critique italienne ne semble pas à ce moment avoir encouragé l'auteur à poursuivre sa tâche : il n'en mérite que plus de félicitations; ses livres feront mieux connaître Rabelais en Italie. On ne peut que s'étonner à penser que l'une des œuvres capitales du XVIe siècle n'a jamais été traduite encore de l'autre côté des Alpes. Souhaitons qu'on lise *Pantagruel*, *Gargantua* et leur suite dans le texte : ce serait le rêve. Mais ce sont livres difficiles à comprendre pour des étrangers : à ce titre, la traduction de l'œuvre rabelaisienne était nécessaire pour aider ceux de nos alliés latins auxquels la langue du XVIe siècle est peu familière. Regrettons qu'elle n'existe pas encore, et félicitons M. Perfetto de l'avoir entreprise.

Il a, d'ailleurs, bien réussi, et sa version de *Gargantua* paraît satisfaisante. Le texte de Rabelais est rendu avec mouvement, parfois avec couleur : l'italien offrait au traducteur de grandes facilités pour respecter le rythme de la période rabelaisienne; M. Perfetto a su les utiliser, et sa traduction n'a rien d'une « belle infidèle ». Elle suit le texte, qu'elle cherche à rendre mot pour mot lorsque la chose est possible[1], et l'on retrouve sous la phrase italienne la phrase originale. Ce n'est pas son moindre mérite.

mari immaginari e isole fantastiche e misteriose? C'est inexact. Signalons à l'auteur les articles de M. J. Boulenger, dans la *Revue des Deux Mondes*, qu'il semble ignorer et qui disent l'essentiel sur la question du réalisme. Notons que les pages sur la satire des mœurs et des institutions du XVIe siècle, comme celles sur le réalisme en général, auraient gagné à être plus précises.

1. M. Perfetto, pourtant, recule devant certaines expressions : le *Ventre sainct Qenet* du chap. V est rendu, p. 31, par *Corpo di Bacco*. Cf. aussi le *Je vous plegeray tout arès metys* de la fin du prologue qui devient : *Io senza perdita di tempo vi corrisponderò*. Les termes de patois ou de dialectes sont ainsi généralement traduits d'après leur traduction française. Le *porteur de rogatons* du chap. XVII nous semble mal traduit par *merciauolo*. Dans l'ensemble, toutefois, la pensée de Rabelais est bien rendue.

Digitized by Google

L'auteur déclare travailler pour les gens qui n'ont pas la culture voulue pour lire Rabelais dans le texte, — et c'est pourquoi il fait une large part au commentaire[1]. Il ne veut pas laisser la moindre incertitude dans l'esprit du lecteur. C'est fort bien. Mais nous ne pouvons louer entièrement la méthode suivie dans la rédaction de ce commentaire. Sans doute, à propos d'une traduction, le commentaire strictement philologique et grammatical devait tenir peu de place, et M. Perfetto ne s'attache pas à de longues notes morphologiques. Il cherche plutôt à expliquer les termes, les allusions, les sous-entendus, tout ce qui rend difficile l'intelligence du texte, et ses gloses sont justes. Mais il ne tient pas assez compte, selon nous, des résultats acquis par l'édition Lefranc en ce qui concerne l'interprétation générale du livre. Son commentaire est quelquefois un peu long, et surtout trop archaïque. Pourquoi, par exemple, citer p. 10, note 2, à propos des citations faites par Rabelais et de leur valeur, Brunetière et non la thèse de M. J. Plattard? Pourquoi renvoyer sans cesse à Le Duchat depuis longtemps dépassé? Telle note est trop longue et gagnerait à être résumée[2]; telle autre[3] nous semble erronée et de mauvais goût. Surtout pourquoi donner une interprétation historique du texte? On ne cherche plus aujourd'hui, sous le masque de Gargantua et de ses compagnons, la cour de France du XVIe siècle, Louis XII, ses favoris, ses adversaires, etc. Pourquoi ne faire aucune mention des résultats acquis grâce aux recherches de la Société des Études rabelaisiennes? Nous ne mettons là aucune question d'amour-propre[4] : il semble toutefois que l'interprétation donnée par M. Lefranc, — et si bien résumée par M. Boulenger, — du texte de Rabelais soit la vraie. M. Perfetto eût pu en dire un mot. S'il n'a voulu que donner une traduction à ses compatriotes, il a su atteindre son but. S'il a voulu y joindre un commentaire, et un commentaire au

1. Notons qu'il relève, p. 7, une erreur de M. Thuasne.

2. Cf. p. 27, n. 1, à propos des grossesses de onze mois et plus, et, p. 15 et suiv., les notes sur les *Fanfreluches antidotées*. M. Perfetto prend cette énigme un peu trop au sérieux.

3. Cf. p. 83, n. 2. M. Perfetto donne une explication par trop médicale de *blanchette pour les blanches cuisses des dames dudict lieu* du chap. XVII.

4. Reconnaissons que M. Perfetto cite souvent, — souvent pour la biographie de Rabelais, — notre *Revue*.

Digitized by Google

courant des dernières découvertes, il s'est souvent égaré. Même s'il n'accepte pas l'interprétation actuellement admise du texte, il devait à ses lecteurs de la leur faire connaître[1].

D'autant que c'est à peine si, dans son étude sur Rabelais, il fait allusion à ces découvertes. Le gros livre qui sert de préface à sa traduction est intéressant et suggestif à plus d'un égard. Ce n'est qu'un livre de vulgarisation, mais l'auteur est bien informé : il a beaucoup lu et il a réfléchi. Son travail est sérieusement documenté, nourri de faits précis et de renvois à des travaux récents[2]. A notre goût, cependant, il n'a pas fait assez la part du bon et du mauvais, et surtout il s'est laissé entraîner, si nous osons ainsi dire, par son érudition extra-rabelaisienne. Dans son désir, très louable certes, d'aider ses lecteurs à mieux comprendre la biographie et l'œuvre de Rabelais, il se laisse aller à écrire une véritable histoire de la première moitié du siècle. Il a prévu cette critique et s'excuse d'y prêter le flanc. Il faut, dit-il p. 18, pour bien comprendre Rabelais bien connaître l'histoire de son temps. C'est juste, — et il entreprend de retracer cette histoire pour éviter toute fatigue au lecteur : trop de faits valent mieux que pas assez, pense-t-il. Cependant n'eût-il pas mieux valu abréger un peu ce résumé historique qui vient sans cesse couper[3] la biographie de Rabelais? M. Perfetto eût pu ainsi gagner quelques pages qu'il aurait mieux employées à étudier plus complètement l'œuvre. A quoi bon retracer toute l'histoire du divorce d'Henri VIII ou des premiers schismes protestants? Pourquoi nous parler du duel de Jarnac, ou faire un résumé du livre du président Lizet[4]? Que nous importe, à propos du livre de Dufresny sur Rabelais, toute l'histoire de la querelle des Anciens et des Modernes? Ce sont longueurs inutiles et qui ne touchent

1. Cf. *Revue des Deux Mondes*, nov.-déc. 1921. *Au pays de Gargantua.*

2. Sa bibliographie, très complète, nous semble un peu confuse. Elle eût gagné à être allégée. M. Perfetto cite trop d'inutilités et ne met pas toujours en valeur les travaux essentiels. Renvoyons-le à la bibliographie de M. Villey dans son *Marot et Rabelais.*

3. Parfois maladroitement : p. 162 par exemple.

4. Notons au passage deux petites erreurs : en 1531, Anne d'Heilly n'est pas encore marquise d'Étampes; elle est comtesse d'Étampes en 1534 seulement. — Ronsard n'est pas allé en Italie en 1539, comme il est dit p. 227, avec G. du Bellay : cf. P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, 2e éd., p. 5, n. 3.

Digitized by Google

en rien à la biographie de Rabelais. Mieux eût valu n'en pas parler. La biographie de Maître François, cependant, est claire, complète, bien informée. M. Perfetto est au courant; même s'il n'admet pas toujours les résultats des dernières enquêtes, il en parle. Il discute parfois très vivement. Il refuse d'admettre certaines hypothèses, celles faites par M. Lefranc, par exemple, sur la date de naissance de Rabelais qu'il trouve peu solides. Ces hésitations sont louables et l'on n'en saurait lui faire grief. Mais pourquoi faire par ailleurs tant de place à la légende[1]? Et pourquoi déclarer, p. 8, que là où l'histoire fera défaut on s'appuiera sur des anecdotes? Il faudrait, dès lors, admettre que, là où la certitude fait défaut, la conjoncture est permise! M. Perfetto est bien sévère pour les derniers chercheurs : leurs hypothèses n'ont pas toujours grâce à ses yeux (voyez ce qu'il dit de l'article de M. Boulenger, paru ici même en 1904, sur la bulle d'absolution accordée en 1536 à Rabelais); il pourrait, lui aussi, s'attirer quelques critiques; si, dans l'ensemble, sa biographie est exacte, elle n'en contient pas moins quelques erreurs : pourquoi laisser croire, p. 30, que Marguerite de Navarre a eu des amants, et dire, p. 250, que Des Périers a été de ceux-là? Il y a longtemps que l'on a fait justice de ces inepties. Marot n'a jamais été arrêté sur l'ordre de Diane de Poitiers. La note de la p. 78 à ce sujet ne corrige pas assez le texte de la p. 72. Mais ce sont là des vétilles bien pardonnables.

Il est ailleurs, selon nous, des erreurs et de graves erreurs. Sans parler du peu de place accorde à l'étude littéraire de l'œuvre (qui n'était cependant pas sans importance), nous ne pouvons que nous étonner de voir M. Perfetto refuser d'admettre les hypothèses, — encore que ce mot ne laisse pas aujourd'hui d'être mal choisi, — de M. Lefranc. Il s'en tient aux interprétations traditionnelles. S'il refuse, à bon droit, de voir dans l'œuvre rabelaisienne une énigme, il en fait trop une œuvre politique. Pour lui, Maître François n'a été toute sa vie que le secrétaire des Du Bellay : il a servi leurs desseins sans défaillance, sans aucune autre pensée. L'idée est juste en partie. A condition, toutefois, d'en mesurer la portée et de la compléter s'il y a lieu. Mais rien ne reste aux yeux de M. Perfetto de ce qu'a écrit M. Lefranc. Pour le *Tiers Livre* seul il admet que Rabelais a pu s'inspirer d'événements contempo-

1. Cf. p. 56.

Digitized by Google

rains : il y voit, — justement, — un épisode de la querelle des Femmes. Mais *Gargantua* n'est qu'une violente attaque contre la Sorbonne. Il n'est fait aucune allusion au procès des marchands de la Loire : la *trame réelle* n'existe pas pour M. Perfetto. Le *Quart Livre* est la satire de la papauté, non un périple. L'hypothèse d'une *navigation* vaudrait pourtant d'être discutée. Aux yeux de M. Perfetto, ce livre tient tout entier dans l'épisode des Décrétales. Il y a pourtant autre chose, et, conjecture pour conjecture, le système de M. Lefranc vaut bien celui des anciens commentateurs !

De même lorsqu'il s'agit d'expliquer le contenu de chaque livre, M. Perfetto va souvent un peu loin. Il croit fermement que Rabelais n'a jamais voulu faire œuvre de pédagogue et que les chapitres consacrés à l'éducation de Gargantua ne sont que railleries antisorbonnesques. Sans doute, il y a là une part de polémique, et de polémique violente, mais aussi une part de théorie. M. Perfetto refuse de la voir. Qu'elle soit originale ou non, que Rabelais s'inspire ou non de B. Castiglione et, par lui, de Vittorino da Feltre, qu'importe ? Il présente pour la première fois aux Français un large programme d'éducation. Il y a de l'humour dans ces pages, de fortes exagérations peut-être. Mais Rabelais n'est pas un pédant : il vise non pas à être strictement précis, mais à frapper les imaginations. Ce n'est pas un *Traité des études* qu'il écrit, mais un roman, — et un roman de géants. Il a, dès lors, le droit de développer ses idées à sa guise, pourvu que ces idées soient justes et claires, et elles le sont, — et de leur donner parfois une forme paradoxale pour ne pas choquer la tradition. Quoi qu'en dise M. Perfetto, le programme de sports auquel est soumis Gargantua n'est nullement une parodie du *Cortigiano*.

On voit la grosse erreur de M. Perfetto, — il reste par trop fidèle au système d'interprétation traditionnel de l'œuvre rabelaisienne, il voit trop dans le roman qu'il étudie un livre de polémique, — et la grosse lacune de son livre, — il fait trop de place à l'histoire et pas assez à l'étude littéraire. Il parle trop rapidement des sources de Rabelais, de ses idées, de son art[1]. Il n'en reste pas moins qu'il a fait œuvre utile, qu'il rend par endroits pleine et entière justice aux travaux qui ont renou-

1. Il a pourtant de bonnes observations, par exemple sur l'obscénité de Rabelais, p. 355.

Digitized by Google

velé l'étude de Rabelais[1]. Il ne saurait, enfin, nous être indifférent de voir que la traduction en italien des livres de Rabelais, faite par un médecin, est dédiée à la mémoire de la marquise Arconati-Visconti : cet hommage fait honneur à M. Perfetto et nous serons heureux de le voir poursuivre et mener à bien son œuvre; elle est utile, espérons qu'elle servira[2].

Pierre JOURDA.

Alfred MORTIER. *Un dramaturge populaire de la Renaissance italienne : Ruzzante (1502-1542).* Paris, 1925. 1 vol. in-8°, 285 pages.

Le nom de « Ruzzante » n'est pas inconnu. Les historiens de la littérature italienne lui consacrent généralement quelques lignes et nous apprennent que ce personnage, natif de Padoue, vivait dans la première moitié du XVIe siècle, qu'on lui doit un certain nombre de comédies écrites en dialecte, d'une lecture assez difficile.

D'où sortait-il? Quelles furent sa vie, ses relations, sa carrière d'auteur et d'acteur? Quelles œuvres a-t-il laissées? Quel est le caractère, quelle est la valeur littéraire de son théâtre?

Il a fallu près de quatre siècles pour que l'attention se portât de nouveau sur un homme qui, de son vivant, avait joui d'une réputation très grande, pour qu'Angelo Beolco, dit le « Ruzzante », celui que le chanoine Scardeone, son premier biographe, proclamait « l'égal de Plaute » et « le rival de Roscius », qu'Alvise Cornaro, patricien lettré de Padoue, lisait quotidiennement et appelait son « divin poète », qui faisait encore un siècle plus tard le délassement du grand savant Galilée, sortît de l'oubli et fît de nouveau parler de lui.

Le 27 avril 1924, « sur la pelouse du jardin public qui entoure la chapelle de l'Arena », était solennellement inauguré à Padoue le buste en bronze de Ruzzante, « auteur et acteur co-

1. Cf. p. 366.

2. Il nous faut protester contre ce que M. Perfetto appelle le *fanatisme*, la *frénésie* qu'est devenu notre goût pour Rabelais. Les termes sont un peu exagérés. Cf. p. 364.

Signalons plusieurs fautes d'impression, surtout à propos de noms propres : p. 167, *Lefrèvre* pour *Lefèvre;* p. 63, *Hamson* pour *Hamon;* ailleurs, *Marty-Lavereaux* pour *Marty-Laveaux;* p. 280, *Vandémont* pour *Vaudémont;* p. 343, *Saint-Aimant* pour *Saint-Amant*, etc.

Digitized by Google

mique », offert à la ville natale de celui-ci par un écrivain français, auteur et critique dramatique lui-même, qui, s'éprenant de cette curieuse figure, s'est fait tout à la fois son apologiste, son traducteur et son historien : M. Alfred Mortier.

La tâche n'était pas aisée.

Pour connaître le personnage, dans la mesure où il peut l'être, il fallait non seulement se reporter aux biographies du temps, celles de Scardeone et de Tommasini, mais rechercher dans les livres imprimés et dans les archives des régions de Padoue, de Venise, de Modène, ses autographes d'abord, — il en existe, notamment une fort intéressante lettre à l'acteur Alvarotto, conservée à Vérone; — puis les traces de son nom, — ces traces ne sont pas bien nombreuses, mais leur rareté même les rend d'autant plus précieuses; — puis son portrait, dont la reconstitution donne lieu à des rapprochements du plus haut intérêt.

Pour connaître l'œuvre, il fallait d'abord la comprendre, s'assimiler cet « ancien padouan rustique » que les Italiens d'aujourd'hui ne comprennent guère, et ces tours particuliers à l'artiste que les Padouans eux-mêmes ont peine à saisir. M. Mortier s'est mis bravement à la tâche. Interrogeant à la fois le parler des compatriotes de Ruzzante et les travaux dialectologiques les plus récents, il a réussi à déterminer la nature de cet idiome et à en pénétrer toutes les singularités. Il fallait posséder le texte de cette œuvre, — treize comédies ou dialogues, trois discours, une lettre, — et un texte relativement correct. Parmi les nombreuses mais grossières et très fautives impressions des pièces de Ruzzante, il n'en est pas deux qui fournissent une rédaction identique. D'où la nécessité d'une bibliographie aussi complète que possible de chaque pièce et de ses éditions, d'où la nécessité d'une comparaison entre les différentes rédactions de chaque pièce. Il fallait rendre ce texte accessible. D'où l'opportunité d'une traduction moderne. La traduction complète en langue française des œuvres de Ruzzante viendra se joindre, dans un second volume, à l'étude qui lui est consacrée. Il fallait replacer l'auteur dans son milieu : Ruzzante entrepreneur de spectacles, — ses acteurs, Alvarotto, Zanetti, Castegnola, son protecteur Alvise Cornaro, ses pérégrinations de ville en ville, ses succès retentissants, mais éphémères; — étudier l'œuvre dans son esprit, à la fois populaire par les types de paysans qu'elle met en scène, et savante par les réflexions et la satire qui s'y mêlent à haute

Digitized by Google

dose, dans les mœurs du temps dont elle offre le tableau pittoresque. Il fallait encore définir ce qu'a été ce théâtre, quelle place il occupe entre la comédie néo-classique de l'Arétin, de l'Arioste et de Machiavel, la comédie populaire écrite et la comédie improvisée; étudier le tempérament dramatique de Ruzzante non d'une manière abstraite, mais à l'aide de citations nombreuses et typiques; rechercher ses antécédents et sa formation d'une part, de l'autre son influence, soit sur la *Commedia dell'arte*, soit sur divers auteurs plus récents de comédies en dialecte, notamment Andrea Calmo. Il fallait enfin recueillir, pour en former un tout organisé, les résultats encore épars des recherches ainsi que les jugements des littérateurs modernes, tant italiens qu'étrangers, qui, eux aussi, se sont intéressés à Ruzzante : Maurice Sand, qui dessina son portrait, traduisit quelques fragments de ses œuvres et lui consacra un excellent chapitre de *Masques et bouffons;* la Société dramatique parisienne « les Latins » qui, en 1902, donna à la Bodinière deux représentations de *Bilora*, « petit drame ressemblant à une sorte de chef-d'œuvre », selon Catulle Mendès « manière de *Cavalleria rusticana* sans musique », au dire d'Emmanuel Arène; l'éminent historien de la littérature italienne, le professeur Vittorio Rossi; MM. Pasqualigo, Sanesi, Wendriner; enfin et tout particulièrement M. Emilio Lovarini, principal représentant actuel des études ruzzantéennes en Italie, à qui l'on doit, notamment, les plus précieux documents d'archives concernant la famille de Ruzzante.

Telle est la matière du livre de M. Alfred Mortier, tel est, en raccourci, le domaine exploré par lui et l'intérêt de son travail. Au triple point de vue de l'histoire du XVIe siècle, de celle du théâtre en général et du théâtre italien en particulier, ce livre, qui n'est pas seulement d'un érudit, mais d'un homme admirablement informé sur les productions de l'art dramatique dans la péninsule, des plus anciennes aux plus modernes, comble une véritable lacune et ressuscite une des figures littéraires les plus originales de la Renaissance.

Eugène Bouvy.

Jacques Boulenger. *Rabelais à travers les âges*. Paris, Le Divan, 1925. 1 vol. in-8°, 244 pages.

Cette « compilation » des jugements portés sur Rabelais par nos écrivains depuis trois siècles et des emprunts qu'ils on

Digitized by Google

faits à son œuvre n'a pas la prétention d'être complète. Ce sont « notes de lecture, prises (hélas!) sans aucune méthode », confesse l'auteur. Ce n'est pas le livre d'or de Rabelais, mais un recueil de témoignages sur son succès à travers les âges.

Sur ce qu'il appelle la « vie posthume » de Maître François au XVIe et au XVIIe siècle, M. Boulenger est assez bref. Pour le XVIIIe et surtout pour le XIXe siècle, ses fiches sont plus nombreuses, ses aperçus plus abondants et plus variés (car on se doute bien que sa *compilation* n'est pas une simple collection de fiches). Il découvre de bien jolis pastiches du style rabelaisien dans l'*Histoire du roi de Bohême* de Nodier, dans le capitaine Fracasse et, ce qui est plus imprévu, dans le *Stello* d'Alfred de Vigny. Mais son étude la plus étendue et la plus intéressante est celle qu'il a consacrée à l'idée que Victor Hugo se faisait de Rabelais, le plus génial des Français, en étant le plus *outré*, le plus *exagéré*, le plus *monstrueux*, tous caractères distinctifs du génie, dans les conceptions romantiques.

Les conclusions de cette étude, si agréable dans le détail, paraîtront modestes. C'est d'abord la constatation que Rabelais a toujours diverti, ce qui n'est pas un mince mérite. L'image qu'on s'est faite de lui a varié : très vite, on l'a regardé comme un amuseur, un bouffon cynique, se riant de tout, même des choses sacrées. L'opinion de nos écrivains classiques est résumée dans le fameux jugement de La Bruyère. A l'époque du romantisme, Rabelais devient un penseur « vertigineux », un des génies-mères de l'humanité. Et nos contemporains goûtent surtout chez lui l'artiste, doué d'une merveilleuse imagination et d'un génie verbal auquel celui de Victor Hugo seul peut être comparé.

On aurait mauvaise grâce à reprocher à M. Boulenger les lacunes de son étude, puisqu'il les signale lui-même, se bornant à « aider ceux qui entreprendront des dépouillements plus méthodiques ». A ceux-là nous indiquerons l'intérêt qu'il y aurait à examiner l'influence de Rabelais sur les conteurs comiques et satiriques du XVIe siècle. J'ai relevé maints emprunts au *Pantagruel* dans la comédie du *Brave*, adaptation du *Miles gloriosus*, de Baïf, dans les *Mimes* du même, dans les *Néapolitaines* de François d'Amboise, dans les *Contents* d'Odet de Turnèbe, dans les *Satyres françoises* de Vauquelin de la Fresnaye, dans celles de Régnier, dans la *Satyre Ménippée*. Un autre genre pouvait s'inspirer de l'œuvre de Rabelais, c'est l'épopée

Digitized by Google

héroï-comique. De fait, Voltaire, dans sa *Pucelle*, semble bien avoir imité certaints traits du fameux combat de Frère Jean contre les envahisseurs du clos de Seuilly. On sait avec quel luxe de précision invraisemblable Rabelais décrit les traumatismes que fait le bâton de la croix manié par Frère Jean : « Descroulloyt les omoplates, sphaceloyt les grèves, desgondoit les ischies... faisoit voler la teste en pièces par la commissure lambdoïde, etc. » Voltaire, de même, au chant VII de la *Pucelle* peindra Dunois

Perçant à l'un le *sternum* et le bras;
Il atteint l'autre à l'os qu'on nomme *atlas*.
Qui voit tomber son nez et sa mâchoire,
Qui son oreille et qui son *humerus*...
Dunois le joint, l'atteint à l'*os pubis*.
Le fer sanglant lui sort par le *coccix*.

L'étude de Jacques Boulenger est suivie d'une bibliographie sommaire des éditions de Rabelais, des origines jusqu'en 1925, au total 250 numéros, attestant la prodigieuse fortune de cette œuvre; d'un examen de l'iconographie de Rabelais, par H. Clouzot (tous ses portraits se ramènent à deux types, le docteur et le joyeux curé de Meudon, celui-là plus ancien et plus authentique que le second); enfin d'un catalogue descriptif des autographes de Rabelais, dressé avec une précision minutieuse et un esprit critique très circonspect par M. Seymour de Ricci. L'ouvrage est orné de sept portraits ou fac-similés. Il est appelé à figurer dans la bibliothèque de tous les Rabelaisants.

Jean PLATTARD.

Pierre CHAMPION. *Ronsard et son temps*. Paris, Éd. Champion, 1925. 1 vol. in-8°, XVIII-502 pages, avec 24 phototypies hors texte.

Le titre de cet ouvrage en dit le caractère original. M. Pierre Champion considère et étudie l'œuvre de Ronsard comme une chronique de l'époque des derniers Valois. De fait, étant surtout lyrique, n'est-elle pas œuvre de circonstance? Il estime que « la science et l'érudition n'ont fait que nourrir la poésie de Ronsard » qui a ses racines profondes dans la tradition et la vie nationale. Faire revivre l'époque de Ronsard lui paraît donc la meilleure manière d'interpréter ses vers. Or, nos lecteurs savent

Digitized by Google

avec quelle maîtrise M. Pierre Champion a évoqué la vie de notre xve siècle dans ses beaux ouvrages sur Charles d'Orléans et François Villon. Il a peint avec le même talent le temps de Ronsard. Aux archives, aux livres de comptes, aux poèmes des plus obscurs parmi les poètes de la Brigade, aux recueils de vers latins rarement explorés, aux beaux crayons des musées de Chantilly et du Louvre, il a su arracher des renseignements, des dates, des détails pittoresques pour donner à la poésie de Ronsard plus de sentiment et de vie.

On appréciera les résultats de sa méthode en examinant, par exemple, le chapitre qu'il a consacré au *Louvre de Henri II*. L'excellente thèse de M. Bourciez sur les *Mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, si riche de faits et d'un goût si exquis, nous avait donné une image déjà fort pittoresque de la vie de cour en France au milieu du xvie siècle. M. Champion nous fait retrouver cette image dans les *Odes* de Ronsard. Tout ce que recouvre de réalité historique le travestissement à l'antique, il nous le révèle en s'aidant des registres de comptes de la maison de Henri II, de descriptions de bâtiments du Louvre et de force détails cueillis dans des poèmes de Buttet, de Fontaine, de Le Fèvre de la Boderie, d'Olivier de Magny ou encore dans la chronique de Brantôme.

Je signalerai parmi les parties les plus neuves de cette étude le chapitre vi, *Charles IX et son poète*, l'exposé des rapports de Ronsard et de Grévin (p. 387), le tableau de la vie des filles d'honneur, « des pensionnaires attendant le mariage », bien différent de celui qu'en trace Brantôme; les aperçus sur le petit groupe des platoniciennes, auquel appartenaient Hélène de Surgères, Jeanne et Diane de Brissac, Mlle de Baqueville; une chronologie fort vraisemblable des amours d'Hélène, des notices documentées sur les humanistes et les poètes que Ronsard fréquentait à la fin de sa vie, Jacques-Auguste de Thou et Flaminio de Birague.

Un cercle de lettrés du temps, demeuré jusqu'ici assez mal connu, est celui des secrétaires et notaires du roi. M. Champion lui a consacré une étude spéciale[1]. En examinant le manuscrit 1663 de notre Bibliothèque nationale, il a reconnu que ce recueil de poèmes avait été composé vers 1570 par un ami

1. *Ronsard et Villeroy. Les secrétaires du roi et les poètes*, d'après le ms. fr. 1668 de la Bibliothèque nationale, 1 vol. in-fol. de 38 p. et 13 pl. hors texte. Paris, Champion, 1925.

Digitized by Google

de Ronsard, Nicolas de Neufville, sieur de Villeroy, gendre de Laubespine, secrétaire d'État et ministre de Charles IX. Nous savions que Ronsard était en relations avec Villeroy, qui le recevait à Conflans et lui ouvrait sa « librairie ». Mais Villeroy apparaissait seulement comme un négociateur actif et toujours embesogné. Le manuscrit 1663 nous montre en lui un amateur de poésie, qui transcrivait de sa main des poèmes de Ronsard, de Dorat, de Passerat et du jeune Desportes, employé dans ses bureaux.

Quelle impression générale se dégage de ces recherches minutieuses sur la vie de Ronsard, ses amitiés, ses relations, les milieux qu'il a fréquentés et dont certaines parties de son œuvre reflètent l'esprit? Le XVIe siècle paraît avoir exercé sur l'imagination de M. Champion, si longtemps confinée dans les églises, les cloîtres, les cimetières et les cours seigneuriales du XVe siècle, une séduction prestigieuse. Il en juge les mœurs avec une indulgence à laquelle nous ne sommes pas habitués et l'on peut prévoir que ses jugements ne seront pas toujours acceptés sans réserve. Certes, nous savons que Catherine de Médicis ne fut point la Jézabel flétrie par d'Aubigné, et nous ne nous voilerons pas la face, comme tel orateur officiel inaugurant l'an dernier un buste de Ronsard, au spectacle du poète accordant à la souveraine un tribut d'hommages exigé par les bienséances. Il semble pourtant que, s'il y a quelque excès dans les déclamations des *Tragiques*, il y a peut-être aussi une surabondance d'indulgence dans les portraits que nous trace M. Champion des mignons, des filles d'honneur et du roi Henri III. Ici la Saint-Barthelémy est présentée comme une révolte populaire (p. 153, note). Ailleurs (fol. XIII), on nous dit de Ronsard qu'il a mis son talent au service de la tolérance : ce qui est vrai de l'*Élégie* à des Autels, mais non de la *Remonstrance au peuple...*, ni des quatre pièces sur Jarnac et Montcontour. C'est là, d'ailleurs, la seule touche malheureuse dans le portrait de Ronsard. Par contre, on saura gré à M. Champion d'avoir donné un relief nouveau à d'autres aspects de la physionomie du poète : sa curiosité pour les jeunes talents près desquels il renouvelle son style, la saveur de terroir de sa poésie, et, vers la fin de sa vie, son dégoût pour l'érudition. Les ronsardisants se féliciteront de trouver dans ce beau livre de nouvelles raisons d'admirer leur poète.

Jean PLATTARD.

Digitized by Google

MARGARET DE SCHWEINITZ. *Les épitaphes de Ronsard, étude historique et littéraire*. Paris, les Presses universitaires, 1925. In-8°, XV-187 pages.

Ronsard a composé cinquante-trois épitaphes en français et trois en latin, sur lesquelles trente-huit ont été retenues par lui dans la dernière édition de ses œuvres (1584) et groupées dans une section spéciale, intitulée : *Épitaphes de divers sujets*. Très divers, en effet, sont les personnages qui ont inspiré ces poèmes. On y rencontre des princes et des écrivains, des capitaines et des mignons de Henri III, des magistrats et des religieuses, un joueur de farces et une demoiselle d'honneur, enfin trois chiens.

Mlle Margaret de Schweinitz (M. A. de l'Université Columbia) a eu l'heureuse idée de consacrer une étude historique et littéraire à ces pièces de circonstance.

Avant Ronsard, le genre de l'épitaphe avait été cultivé en France par les grands rhétoriqueurs (Jean Bouchet publia en 1527 un recueil de *Généalogies, effigies et épitaphes des rois de France*), par Marot et ses émules et par les poètes néo-latins. Ceux-ci prenaient pour modèles les épitaphes latines ou grecques. L'épitaphe des néo-latins, comme celle des poètes qui écrivaient en français, admettait des plaintes élégiaques, des sentences, des réflexions graves, parfois un dialogue entre le mort et un passant. Triste généralement, puisqu'elle était épigramme funéraire, elle ne laissait pas d'être parfois satirique ou badine. Toutes ces formes de l'épitaphe se retrouvent chez Ronsard. La plus familière et la plus badine qu'il ait composée est celle de Rabelais. D'autre part, il y a de l'émotion, de la gravité et même de la solennité dans les épitaphes qu'il a écrites à la mémoire de ses deux amis Antoine et Roch Chasteigner, morts prématurément les armes à la main, ou encore à la gloire du connétable de Montmorency.

La lecture de ces épitaphes donne une haute idée de la souplesse de son talent. Cette impression se confirme et se précise lorsqu'on suit dans le détail l'étude de Mlle de Schweinitz. La première partie, le commentaire historique des épitaphes, fournit sur les personnages qui en furent l'objet tous les renseignements utiles. La documentation en est minutieuse et puisée aux bonnes sources (voir les articles *Artuse de Vernon*,

Digitized by Google

André Blondet, Roch Chasteigner, etc.). Il en ressort d'abord que les *Épitaphes* ne donnent pas toujours la mesure des sentiments véritables du poète. En général, la note personnelle ou intime en est absente. Ainsi à Remy Belleau Ronsard n'accorde qu'une épitaphe de quatre vers insignifiants. En outre, les données biographiques sont très inégalement utilisées dans ces poèmes. Parfois la vie et la personnalité du défunt ne sont qu'effleurées, les ornements littéraires étant la substance principale de l'épitaphe. La véracité historique n'est, d'ailleurs, pas plus considérable dans les épitaphes que dans telle autre variété du genre laudatif, l'oraison funèbre, par exemple. Il est possible, au surplus, que certaines de ces pièces de circonstances aient été commandées à Ronsard.

L'abus de l'érudition, l'excès des allusions mythologiques rendent froides quelques-unes de ces productions. Mais souvent aussi, Ronsard a su parler en historien, en orateur, en poète exhalant des plaintes amères ou douces. L'abondance des procédés littéraires dont il dispose, la richesse de son style et la diversité de ses rythmes sont examinées et exposées avec méthode et avec goût par Mlle de Schweinitz. Son ouvrage peut être tenu pour un fort honorable hommage de la philologie américaine à la gloire du poète dont nous venons de célébrer le quatrième centenaire[1].

Jean PLATTARD.

1. L'étude de Mlle de Schweinitz sur l'épitaphe de Charles de Boudeville (p. 42-43), gravée sur une plaque de cuivre actuellement au musée de Cluny, est à compléter par un article récent de M. Blanquart : *L'épitaphe de Charles de Boudeville par Ronsard*, dans le *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (années 1922-1923).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

En l'honneur de Robert Garnier. — Un Comité constitué grâce à l'initiative de M. Olivier de Gourcuff, sous la présidence d'honneur de M. Émile Sénart et le patronage de la municipalité fertoise, a voulu rendre hommage au grand poète tragique Robert Garnier, enfant de la Ferté-Bernard. Sur l'emplacement de la maison natale de Garnier fut apposée, et inaugurée le 14 juin 1925, une plaque commémorative portant cette inscription :

ICI S'ÉLEVAIT LA MAISON
OÙ NAQUIT EN 1544
ROBERT GARNIER

Discours de M. Sénart et du maire, M. Desnos; lecture d'une pièce en vers de M. Hippolyte Daguet et d'un sonnet de M. de Gourcuff; *Marseillaise*, et nouvelle séance à la Salle des fêtes où M. Bellanger évoqua R. Garnier Fertois, et M. Robert Triger, président de la Société historique du Maine, le rôle de Garnier comme magistrat : on sait qu'il fut successivement conseiller au présidial du Mans, puis lieutenant criminel au Mans, avant de recevoir, en 1586, le brevet de conseiller au Grand Conseil. Après deux dernières allocutions de MM. Boschot et de Gourcuff, MM. Gadois et Redon déclamèrent quelques passages des *Juives* et de la *Bradamante* de Garnier. (Cf. le *Pays fertois, écho de l'arrondissement de Mamers*, 37e année, no 25, vendredi 19 juin 1925.)

Dr Paul Delaunay.

Glanes bibliographiques. — L. Lex, *A propos de la naissance de Pontus de Tyard*, Annales de l'Académie de Mâcon, 3e série, t. XXII, 1920-1921, p. 546-550. — Une inscription que Cyrus de Tyard fit poser, à la mémoire de son oncle Pontus, dans le chœur de la cathédrale de Chalon, porte que le poète : *Bragnei obiit 9 cal. oct. ann. æt. 84, salutis 1605*, autrement

Digitized by Google

dit qu'il succomba à Bragny-sur-Saône le 23 septembre 1605; de quoi M. Abel Jeandet a inféré par voie de soustraction que Pontus était né en 1521. Ce calcul est trop précis : tout ce qu'on peut dire, avec le P. Jacob, c'est que de Tyard est né vers 1521. Deux portraits du XVIe siècle, l'un sur bois, reproduit en 1555 en tête du *Solitaire second*, l'autre sur cuivre, par Th. de Leu, de 1577, le représentent respectivement comme âgé de trente et un et cinquante-quatre ans, ce qui reporterait la date de sa naissance vers 1524 ou 1523; mais ces effigies pouvaient remonter à une date fort antérieure à l'édition, et il convient de s'en tenir aux termes rédigés par Tyard le neveu, bien informé.

E. Fleur, *Les Français à Metz en 1552, un crime allemand, l'empoisonnement des intelligences dès l'école primaire*, Mém. de l'Acad. nationale de Metz, 104e année, 4e série, 1923, p. 73-131. — Derichsweiler, Ad. Schmidt, Joh. Janssen et Schérer, graves historiens allemands, recopiés par tous les *Lesebücher* des primaires allemands, racontent que Montmorency, sous prétexte de demander un logis aux Messins, s'empara de la ville par surprise; puis, jouant la comédie de la maladie, il manda dans sa chambre les échevins pour leur communiquer ses dernières volontés; de quoi il aurait profité pour occire de sa propre main le maître échevin et faire achever le reste par ses gardes; d'autres disent qu'il se serait borné à destituer l'échevin Jacques de Gournay; en sorte que le roi, entrant à Metz trois jours après, trouva un nouveau conseil à sa dévotion et un maître échevin du choix de son lieutenant. Légendes que tout cela! La chronique manuscrite de Metz, l'Histoire de Lorraine de Duplessis, et Dom Calmet, dont l'érudition de Schérer invoque l'autorité, n'en parlent pas; ou plutôt Calmet s'en réfère à une note du P. Donat, historien du XVIIe siècle, non contemporain des événements. Malgré les assertions contradictoires des historiens et les lacunes des archives, il est aisé de prouver que plusieurs des prétendues victimes étaient encore vivantes ou en fonctions après 1552, ne serait-ce que par les comptes de « Philippe Rollin, recepveur des deniers de la cité de Metz ». Et la seule relation exacte de la prise de Mez serait celle que nous a laissée, en ses *Commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique*, le sire François de Rabutin.

B. Combes de Patris, *Une victime de la diplomatie pontifi-*

Digitized by Google

cale au XVIe siècle, Guillaume de Patris, abbé de la Grasse, 1535-1580, d'après des documents inédits tirés des archives du Vatican, Revue historique, 50e année, t. CXLIX, mai-juin 1925, p. 1-51. — Plaidoyer en faveur de Guillaume de Patris. Attaché comme auditeur au cardinal Georges d'Armagnac, co-légat du cardinal de Bourbon pour le Comtat-Venaissin, Patris eut à soutenir une lutte violente contre les huguenots du Comtat. Il confisqua (1569) leurs biens, qui leur furent rendus en septembre 1576, contre promesse de restitution des places par eux détenues. Engagement illusoire, car Patris ne put rien obtenir de Ferrier, qui tenait la ville de Ménerbes, et il fallut, le 14 octobre 1576, recommencer les hostilités pour faire déguerpir les religionnaires. Le Saint-Siège délégua, comme recteur (1577), Dominique Grimaldi, avec mission d'emporter la place. Grimaldi, escorté de Patris, mit le siège devant Ménerbes, qui tint bon et ne fut remise au pape que par le traité de Nîmes (septembre 1578). Patris prit une part importante à ces négociations, qui pacifièrent le Comtat. Mais, déjà mal vu des calvinistes, il se brouilla encore avec son acolyte Grimaldi : ce dernier l'accusait, à Rome, de tractations occultes, tendant à livrer le Comtat au roi de Navarre. Ce fut bien pis quand Thomas Grimaldi, frère du recteur, tomba sous les coups d'un assassin ! Patris fut soupçonné d'avoir trempé dans le complot; Dominique, inquiet pour sa propre sûreté, s'enfuit lui-même jusqu'à Rome (13 mai 1580) et mit Grégoire XIII au courant des menées de son ennemi. Le pape engagea ce dévoué serviteur à regagner son poste ; il y trouva place nette : après avoir échappé à une première tentative de meurtre, Patris venait d'être poignardé à Bédarrides, par Oddi, le 17 mai 1580. On soupçonna, non sans raison, le Saint-Père d'avoir armé le bras du criminel.

Degert, *Lettre inédite du connétable de Montmorency en faveur de François et Gilles de Noailles, évêques de Dax*, Bull. de la Société de Borda, de Dax, 49e année, 1925, 3e trimestre, p. 162-164. — François de Noailles ayant été nommé, par Charles IX, au siège épiscopal de Beauvais, vacant par la résignation du cardinal de Châtillon, voulut rétrocéder à son frère Gilles son évêché de Dax. Pourvu, en même temps, d'une ambassade auprès du pape Pie IV, il obtint du connétable de Montmorency une lettre de recommandation auprès du Saint-

Digitized by Google

Père. Et cet appui était fort opportun : non seulement ce prélat avait à traiter, en cour de Rome, d'affaires diplomatiques, mais encore il entendait y poursuivre le soin de ses intérêts personnels : d'abord obtenir la confirmation de la double mutation épiscopale précitée; ensuite, solliciter la remise des taxes, *annates*, *obligations*, *services communs* ou *vaquants*, levées en pareil cas par la fiscalité pontificale, lourdes redevances qui montèrent, à certaines époques, jusqu'à 30,000 francs pour l'évêché de Dax; enfin, justifier son orthodoxie. Car, au moment de rejoindre son poste à Rome, F. de Noailles se vit citer, avec sept autres évêques français, devant le tribunal de l'Inquisition romaine pour établir la sûreté de sa doctrine en matière de foi; et ce n'était point trop que le connétable le présentât au Saint-Père comme « bon catholique ». Mais « Noailles n'entendit pas faire figure d'accusé dans une cour où il avait comme unique mission de représenter son roi comme ambassadeur. Il fit connaître sa décision à la cour de Rome et se rendit à Venise pour attendre la réponse. Il ne l'avait pas encore reçue quand Charles IX, las des difficultés opposées à la réception de son envoyé, le rappela auprès de lui. Noailles n'eut pas ainsi à présenter au pape la lettre de Montmorency », qui resta en original dans ses papiers. Elle entra plus tard avec eux dans les archives du ministère des Affaires étrangères (Arch., Corresp., Venise, t. XXVII), où M. Degert l'a copiée.

X..., *Les coadjuteurs des évêques d'Angers (XVe et XVIe siècles)*, L'Anjou historique, juillet 1925, p. 129-131. — Les six évêques qui, de Jean de Rély (1491) à Charles Miron (1588-1616), occupèrent le siège épiscopal d'Angers, étaient pourvus d'auxiliaires ou « suffragants », coadjuteurs sans future succession, dont l'auteur donne la liste. Il en compte neuf : 1° *Richard du Boys*, prieur de la Haye aux Bons-Hommes, évêque *in partibus* de Véra, mort dans son prieuré (Ordre de Grandmont) en 1506; 2° *Hélie*, frère du précédent, aussi religieux de la Haye, mort au cours de l'année 1506; 3° *Olivier Le Presteur*, profès du couvent des Cordeliers d'Angers, évêque *in partibus* de Sidon, suffragant de François de Rohan, et mort en 1550; 4° *Jean Lambert*, dominicain, docteur en Sorbonne, évêque *in partibus* de Véra, suffragant de Fr. de Rohan; 5° *Jean Censier*, carme, docteur en théologie, évêque *in partibus* de Béri, suffragant de

Digitized by Google

Fr. de Rohan; 6° *Jean Rouault*, augustin, docteur en théologie, évêque *in partibus* de Rouanne, suffragant de Fr. de Rohan, curé non résidant de Fontaine-Couverte, inhumé en 1537 aux Augustins d'Angers; 7° *Mathurin Legay*, prieur de Saint-Rémy-la-Varenne, évêque *in partibus* de Rouanne, suffragant de Jean Olivier de 1538 à 1542, année de sa mort; 8° *Guy Grégoire*, cistercien, évêque de Rouanne, suffragant de Gabriel Bouvery et inhumé le 6 août 1558 en l'église Saint-Aignan d'Angers; 9° *Pierre de Ragane*, cordelier, d'abord gardien des couvents de la Flèche et de la Baumette, puis évêque *in partibus* de Rouanne (1560), successivement suffragant des évêques G. Bouvery, G. Ruzé et Ch. Miron, eut les titres d'aumônier de la reine Catherine de Médicis, d'abbé commendataire de Saint-Méen, de confesseur et aumônier de Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, de doyen du chapitre de Saint-Laud d'Angers (1562), église dans laquelle il fut inhumé en novembre 1595. Les évêques d'Angers, depuis lors, n'eurent plus de coadjuteurs.

Constantin Photiadés, *Ronsard et son luth*, Revue de Paris, 32e année, n° 4, p. 849-871. — « Cet engouement passionné pour la musique, qui était venu aux gentilshommes d'Anjou, de Touraine et du Vendômois depuis leurs expéditions d'Italie, fut cause, sans doute, que Pierre de Ronsard apprit à pincer du luth ou de la guitare avant de quitter le château de la Possonnière pour le collège de Navarre. » Et sans doute n'oublia-t-il point d'emporter sa « lyre » au cours des pérégrinations de son enfance, à Avignon, en Angleterre, en Flandre, en Zélande. Plus tard, il y renoncera, lorsque, devenu « un peu sourdaud » depuis son séjour en Basse-Alsace avec Lazare de Baïf, il se voit réduit à prendre en patience un mal qui le dispense d'écouter les sots, et l'égale à deux de ses contemporains, non moins durs d'oreille, Jean Dorat et Joachim du Bellay. Privé de l'ouïe, il appliquera son sens *aiguisé* du rythme à la poésie, et, méditant « une fusion plus étroite entre la mélopée et les vers », il créera si non le nom, du moins la forme de l'ode dans laquelle, disait Thomas Sibilet, « les plus courts et petits vers... sont le plus souvent usités et mieux séans à cause du luth ou autre instrument semblable sur lequel l'ode se doit chanter ». C'est Ronsard « qui le premier a su fixer le contour et le caractère de l'ode », pour que « la strophe assouplie et

Digitized by Google

chantante s'ajus[tât] à la cadence du chanteur ». Et ce n'était pas médiocre tâche que

De marier les odes à la lyre,
Et de sçavoir sur ses cordes eslire
Quelle chanson y peut bien accorder.

Il y parvint avec la perfection que l'on sait; et se regardant à bon droit « comme l'héritier de Pindare et d'Horace », il put, lui, le sourd, adresser à sa lyre « ce cri de gratitude et d'amour » :

Par toy je plais et par toy je suis leu,
C'est toy qui fais que Ronsard soit esleu
Harpeur françois...

Courivault de la Villate, *Notice sur le cardinal François de la Rochefoucauld, 1558-1645*, Bull. et Mém. de la Soc. archéologique et hist. de la Charente, 1924, 8e série, t. XV, p. 5-57 (portrait hors texte). — Étude sur la vie et le rôle dans la réforme ecclésiastique de François, cardinal de la Rochefoucauld, évêque de Senlis et de Clermont, abbé de Tournus et de Sainte-Geneviève-du-Mont, grand aumônier de France et commandeur des ordres du roi.

F. Blanquart, *L'épitaphe de Charles de Boudeville par Ronsard*, Bull. philologique et historique du Comité des travaux hist. et scientif., 1922-1923 (Paris, Impr. nat., 1925), p. 143-152. — *L'épitaphe de Charles de Boudeville, enfant de Vaulx*, gravée sur cuivre, est aujourd'hui conservée au musée de Cluny sous le no 7387. L'auteur en reproduit le *fac-simile* et donne des détails précis sur la généalogie des Boudeville. Il ne s'agit point ici, comme l'ont prétendu quelques historiens mal renseignés, d'un Montmorency-Boutteville, mais de Charles, fils de Pierre de Boudeville, conseiller du roi, contrôleur ordinaire des guerres et contrôleur général des réparations de Lorraine, seigneur de Vaux, près Gisors, et de Jeanne Le Vasseur, mort à l'âge de huit ans, le 13 mars 1571. Les dix-huit vers que Ronsard a consacrés à cet enfant, qui

bien heureux jouissant
Du plaisir immortel, loüe Dieu tout-puissant,

Digitized by Google

ne figurent point dans les anciens recueils de ses œuvres et n'ont été imprimés qu'en 1855 dans les *Œuvres inédites de P. de Ronsard* publiées par Prosper Blanchemain.

Dr Paul DELAUNAY.

MICHEL MENOT. — Notre collaborateur M. Gilson a publié dans la *Revue d'histoire franciscaine* (t. II, nº 3, juillet 1925) un article sur *Michel Menot et la technique du sermon médiéval*[1].

Le grand intérêt de cette étude, c'est qu'elle est fondée sur une comparaison de la pratique de Michel Menot avec un art oratoire dont les principes sont depuis longtemps tombés en désuétude. M. Gilson les a retrouvés dans les *Artes prædicandi* du moyen âge, le *De arte prædicatoria* d'Alain de Lille et surtout le traité du dominicain Thomas de Galles, qui est conservé à la bibliothèque Mazarine et n'a jamais été édité. Les sermons de Menot sont conformes au plan général du sermon médiéval, qui comportait, après l'exposé du *thema*, le développement, parfois copieux, d'un *prothema*, des divisions *assonancées* obtenues d'après certaines classifications idéologiques, *moralisations*, etc. Des textes sacrés, les prédicateurs exposaient généralement quatre sens : le sens *littéral*, le sens *allégorique*, si le fait allégué peut être considéré comme signifiant un autre fait; le sens *tropologique*[2], s'il peut signifier un sens moral; enfin le sens *anagogique*, s'il peut signifier un mystère céleste ou de la vie future. La connaissance de cette technique particulière est indispensable pour retrouver les démarches originales de la pensée d'un prédicateur médiéval et restituer l'enchaînement des idées qui composent la trame de son discours.

J. P.

UN PASTICHE DU XVIe SIÈCLE AU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE. — M. H. Clouzot se demandait à la fin de l'article paru sous ce

1. A propos de l'édition des *Sermons choisis de Michel Menot (1508-1558)*, par M. Joseph Nève; voir dans la *Revue du XVIe siècle*, 1924, p. 325, notre compte-rendu de cet ouvrage.

2. Ces deux adjectifs *allégorique* et *tropologique* étaient si bien associés que dans le blason de Triboulet (*Tiers Livre de Pantagruel*, ch. XXXVIII) l'un appelle immédiatement l'autre : fol *allégoricque*, fol *tropologique*.

Digitized by Google

titre, dans le dernier numéro, p. 208, dans quel logis se renouvelait à la fin du XVIIe siècle le genre marotique.

M. Charlier conjecture, avec vraisemblance, qu'il s'agit du Temple et de la société du grand prieur de Vendôme, où fréquentait Hamilton.

La fortune de Rabelais. — Sous ce titre, M. Ferdinando Neri, professeur à l'Université de Turin, a publié dans l'*Ambrosiano* du 2 juin 1925 un excellent article sur la réputation de Maître François, à propos du livre de Jacques Boulenger, *Rabelais à travers les âges*, dont nous rendons compte ci-dessus. J. P.

L'humanisme en Belgique. — M. Alphonse Roersch vient de publier dans les *Annales de la Société d'émulation de Bruges* (1925) une étude très documentée sur un très estimable humaniste belge, Antoine de Sconhove (1500-1557), qui étudia à Louvain, puis à Paris et vécut à Bruges.

Il a publié à Bâle chez Oporin, en 1546, une édition d'Eutrope et une Chronique du comte Marcellin. Il était réputé pour sa connaissane des derniers temps de l'empire romain et du moyen âge. J. P.

Une bibliothèque rabelaisienne aux États-Unis. — L'Université de Princeton (États-Unis) a reçu récemment de la veuve de l'architecte Lebrun une collection de livres relatifs à Rabelais et à Montaigne constituée par son mari. Elle comprend 367 volumes, c'est-à-dire d'abord toutes les éditions de Montaigne publiées au XVIe siècle, la plupart des éditions savantes des deux auteurs publiées jusqu'à nos jours et une masse d'ouvrages critiques que M. Lebrun s'était plu à collectionner.

Desportes et Kochanowski. — En réponse à la question posée dans notre dernier numéro, p. 192, notre confrère M. Charlier nous signale que la riposte de Kochanowski à Desportes se trouve au t. III des *Œuvres complètes* (*Dziele wszysckie*) du poète polonais parues à Varsovie, en quatre tomes in-4°, en 1884. Un exemplaire se trouve à la bibliothèque polonaise du quai d'Orléans. Il y a, du reste, de cette pièce une analyse avec extraits dans Abel Mansuy, *Le monde slave et les classiques français*, Paris, Champion, p. 58-59.

Digitized by Google

Livres nouveaux. — M. Vaganay vient de publier dans la *Bibliotheca Romanica* (Heitz, Strasbourg) les *XLI chansons et les Amours d'Hippolyte*, de Philippe Desportes; — M. Jean Normand, dans la *Collection de la Société des textes français modernes*, *Démosthène et Cicéron* de Plutarque, traduit par Amyot; — M. Louis-Philippe Geoffrion, secrétaire de la Société du parler français au Canada, un volume de notes sur des locutions françaises conservées dans le parler populaire du Canada (plusieurs d'entre elles appartiennent à la langue de Rabelais) : *Zigzags autour de nos parlers* (Québec, 1925). Signalons dans la collection A. Colin, *La Renaissance des lettres en France, de Louis XII à Henri IV*, par Jean Plattard; — de M. Albert Dupont, une étude sur *Luca Paciolo*, auteur d'un ouvrage *de Computis et Scripturis* (1523), qui est le premier traité de comptabilité (*Contribution à l'histoire de la comptabilité : Luca Paciolo, l'un des fondateurs*. Paris, Société de comptabilité, 22, rue de Richelieu).

En préparation, pour paraître à la librairie Jouve, une *Histoire de Chinon*, par M. Gabriel Richault, avocat, un volume in-8° carré d'environ 400 pages, orné de nombreuses illustrations. En souscription.

La commémoration de Ronsard. — La *Revue du Bas-Poitou*, 4e livraison de 1924, a publié en hommage à la mémoire de Ronsard une élégie latine de Nicolas Rapin sur la mort du poète : *in P. Ronsardi funera nænia pentbasyllabica*.

Au mois de septembre, dix officiers roumains ayant obtenu l'autorisation de s'engager dans les services de l'armée française du Maroc, l'escadrille prit le nom d'*escadrille Ronsard*, en mémoire des origines danubiennes du poète.

La question de la prêtrise de Ronsard a été étudiée à nouveau par M. G. Letourneux, *Ronsard était-il prêtre?* La Province du Maine, 2e série, t. V, septembre-octobre 1925, p. 213-233. — Ronsard était-il prêtre? Oui, à en croire les pamphlétaires huguenots qui ripostèrent au *Discours des misères de ce temps;* oui, conclut de nos jours un érudit manceau, l'abbé Froger, de la lecture d'un acte d'installation au chapitre de Saint-Julien du Mans (16 juin 1560) qualifiant le poète de *presbyter*. En 1887, Jean de Bonnefon fait valoir, à l'appui de cette thèse, le titre d'aumônier du roi conféré à Ronsard, et certaine

Digitized by Google

recette de 800 écus « pour messes dictes à la mémoire de Mgr. le Dauphin ». En 1893 Marty-Laveaux, en 1895 Paul Bonnefon adoptent l'opinion de l'abbé Froger. — Par contre, en 1902, P. Laumonier fait observer que le document de 1560, le seul qui traite Ronsard de *presbyter*, est l'œuvre d'un certain Mathurin Bryant, homme d'intentions déjà suspectes, puisqu'il devait embrasser le protestantisme en 1563; les documents postérieurs désignent Ronsard uniquement par le terme de *clericus*. En 1913, Jusserand considère comme invraisemblable l'ordination de Ronsard. En cette année 1925, P. Champion et Roger Sorg opinent que ce dernier fut seulement clerc tonsuré, et par là capable de recevoir des bénéfices. M. Letourneux, à son tour, insiste sur la mauvaise foi probable de Bryant; il estime que le mot *presbyter* n'implique pas, comme le mot *sacerdos*, la prêtrise, mais seulement la possession d'un bénéfice à charge d'âmes; que le document invoqué par Jean de Bonnefon, sous une cote inexacte des Archives nationales, n'a jamais été retrouvé. Il est d'ailleurs inadmissible qu'on ait pris tant de soin, sous Henri III, de l'âme d'un dauphin mort en 1536! Que Ronsard se soit intéressé à ce point au salut éternel d'un prince dont il avait été page pendant six jours! Encore n'aurait-il jamais pu suffire à son pieux engagement sa vie durant, les 800 ₶ allouées, à six sols la messe, représentant 8,000 messes funèbres, soit vingt et un ans de quotidiennes oraisons! Sans doute, Ronsard fut gratifié de moult titres cléricaux : on le voit curé de Challes, d'Évaillé (1555), de Champfleur (1557), archidiacre de Château-du-Loir (1560), chanoine de Saint-Julien du Mans, abbé de Bellosane (1564), chanoine de Saint-Martin de Tours (1566), prieur de Saint-Cosme de Tours, de Croixval, de Saint-Guingalois de Château-du-Loir, de Saint-Gilles de Montoire, et finalement (1559) aumônier du roi. Mais les fonctions curiales pouvaient alors être conférées à un simple clerc mineur, et ce n'est que le 13 janvier 1742 qu'une déclaration royale imposa l'ordination aux bénéficiers à charge d'âmes. L'archidiaconat avec charge d'âmes avait été supprimé en fait, et non sans luttes, par les évêques, et réduit à un simple bénéfice sans attributions, ou à attributions exercées par délégation; seuls, les archidiaconats avec charge d'âmes comportaient la prêtrise, aux termes des décisions du Concile de Trente (sess. 24, can. 12). Si, d'après les canons

Digitized by Google

dudit Concile, la collation des ordres sacrés était requise pour les fonctions canoniales, il faut remarquer que Ronsard fut pourvu de ces dernières avant la fin du Concile (1563), et que les décrets de cette assemblée ne furent par tous adoptés par l'Église gallicane. Au reste, l'exemple très postérieur de Scarron démontre que les ordres mineurs furent tenus longtemps encore pour suffisants. Le titre d'abbé, donné en commende à des poètes comme Amyot et Desportes, à des architectes comme Pierre Lescot et Phil. Delorme, à des peintres comme le Primatice, à des dramaturges comme Larivey, à des conteurs licencieux comme Brantôme, voire à des huguenots comme Coligny et Sully; celui de prieur, qu'on vit conférer plus tard à Racine, pouvaient être détenus par des séculiers ou des clercs mineurs, pourvu qu'il s'agît de prieurés simples. Enfin, au XVIe siècle, les aumôniers du roi avaient un rôle de pure figuration, et Louis XIV fut le premier qui leur imposa les ordres majeurs. Encore l'*Estat de la France* mentionne-t-il encore, à la fin du XVIIe siècle, des aumôniers *ad honores* qui, peut-être, n'étaient pas soumis aux mêmes obligations. Et puis, n'avons-nous pas, pour clore le débat, la solennelle affirmation de Ronsard en réponse aux coassements des « grenouilles du Léman » :

Je jure du grand Dieu l'immense Déité...
Or sus, mon frère en Christ, tu dis que je suis prebstre :
J'atteste l'Éternel que je le voudrois estre,
Et avoir tout le chef et le dos empesché
Dessous la pesanteur d'une bonne evesché... ?

Dr Paul Delaunay.

Bourgueil a célébré le 13 septembre dernier, en même temps que le souvenir de Moïse Amyraut, professeur à l'Académie protestante de Saumur, celui de la Marie de Ronsard. Une stèle a été élevée en l'honneur de celle qui inspira les *Amours de Marie*.

Sur une édition des « Amours ». — A la suite de la publication, dans le précédent fascicule de la *Revue*, de mon article sur les *Deux éditions des « Amours » de Ronsard publiées en 1553*, M. Eugène Morel, conservateur de la bibliothèque de Vendôme, a bien voulu m'informer que cet établissement possède,

Digitized by Google

sous la cote Fb 381 R, un exemplaire complet du type B, pourvu du premier feuillet, c'est-à-dire du titre, lequel ne s'était rencontré jusqu'ici dans aucun des exemplaires que j'avais eu l'occasion d'examiner. Grâce à cette obligeante indication, j'ai pu faire venir l'exemplaire de Vendôme à Paris et le consulter à la Bibliothèque nationale. Le titre diffère assez peu de celui de l'édition A, mais il a été certainement recomposé, comme tout le reste du volume. Même remarque pour le verso de ce feuillet qui offre le portrait de Ronsard. Des différences se révèlent au premier examen, qui attestent avec évidence que nous avons affaire, d'un bout à l'autre du volume, à une édition absolument distincte de l'édition A.

Abel LEFRANC.

— La *Revue de l'Alliance française* (Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger) publie, dans son numéro d'octobre, un article de M. Maurice Allem sur le *Quatrième centenaire de la naissance de Ronsard,* qui est le compte-rendu le plus complet et le plus sûr de toutes les manifestations artistiques et littéraires suscitées par cette commémoration. J. P.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

La cour de la reine Marguerite (*3e article*), par Simonne RATEL 1
Les procédés d'adaptation chez Amyot, par Edmond HUGUET 44
L'aventureuse existence de Pierre Belon, du Mans (*6e et 7e articles*), par le Dr DELAUNAY 78, 256
Jean Tagaut, poète français et bourgeois de Genève, par Marcel RAYMOND 98
Un novateur dans l'enseignement du droit romain : François de Nesmond, professeur à l'Université de Poitiers (1555), par Jean PLATTARD 141
Tableau chronologique des publications de Marguerite de Navarre, par Pierre JOURDA 209
Les armoiries des Ronsard dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Max PRINET 283
Les dix années d'amitié de Dolet et Boyssoné, par Henri JACOUBET 290
Le séjour à Paris d'Agostino Giustiniani (1518-1522), par L. DELARUELLE. 322
Le quatrième tome de l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, par J. PLATTARD 338
Un humaniste français oublié : Jean de Sponde (Johannes Spondanus), par Franck L. SCHOELL. . 361

MÉLANGES.

L'influence de Vivès sur Rabelais, par G.-L. MICHAUD. 148
Rabelais et Lucrèce, par C.-A. FUSIL 157
Les deux éditions des « Amours » de Ronsard publiées en 1553, par Abel LEFRANC. 162
Un fragment inédit de Jean de La Taille, par A. CHEREL. 166
Le mot *Fée* chez Ronsard, par Georges PRÉVOT . . 169

Digitized by Google

Pages

Virgilio Bracesco, « baladin » des Valois, par P.-M. B. 401
Note sur le quatrain de Nature Quite, par A. Dupont. 403
Des oiseaux qui tombent faute de rosée, par Étienne Gilson 409
Les trous de vers dans les vieux livres, par Joseph Nève. 412
Correspondance de reines (Marie de Hongrie et Isabelle de Danemark), par Louis Karl 414

Comptes-rendus.

P. Biggar. The voyages of Jacques Cartier, published from the originals with translations, notes and appendices (Jean Plattard) 172
Jacques Grévin. Théâtre complet et poésies choisies de Jacques Grévin, avec notice et notes par Lucien Pinvert (J. Lavaud). 173
Robert Garnier. Œuvres complètes (théâtre et poésies) de Robert Garnier, avec notice et notes par Lucien Pinvert (Id.) 173
Jean Festugière. La philosophie de l'amour de Marsile Ficin et son influence sur la littérature française au xvie siècle (Id.). 175
Jacques Pannier. Recherches sur l'évolution religieuse de Calvin jusqu'à sa conversion (Jean Plattard). 177
Félix Rocquain. La France et Rome pendant les guerres de religion (Id.) 178
Pierre Champion. Pierre de Ronsard et Amadis Jamyn. Leurs autographes, avec vingt-deux fac-similés hors texte (Id.) 180
Paul Laumonier. Ronsard et sa province. Anthologie régionale avec introduction, notes et illustrations (Id.) 181
Ph. Aug. Becker. Mellin de Saint-Gelais. Eine Kritische Studie (Id.) 182
Luigi De Anna. Rabelais e la sua epopea burlesca (Pierre Jourda) 420
(Janunculus) Gennaro Perfetto. Rabelais ed i suoi tempi, completato con una appendice (Id.) . . . 421

Digitized by Google

Pages

Id. Le opere di Francesco Rabelais per la prima volte tradotte in lingua italiana. I : Gargantua (Nuova tiratura) (Id.) 421

Alfred Mortier. Un dramaturge populaire de la Renaissance italienne : Ruzzante (1502-1542) (Eugène Bouvy) 427

Jacques Boulenger. Rabelais à travers les âges (Jean Plattard) 426

Pierre Champion. Ronsard et son temps (Id.) . . . 431

Margaret de Schweinitz. Les épitaphes de Ronsard, étude historique et littéraire (Id.) 434

Chronique 187, 436

Table des matières 447

Illustration.

Portrait de Marguerite d'Autriche, reine douairière de Hongrie (musée Jacquemart-André) 414

Le gérant : Jean Plattard.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION — PARIS

PIERRE CHAMPION

RONSARD ET VILLEROY

LES SECRÉTAIRES DU ROY ET LES POÈTES

D'après le manuscrit français 1663 de la Bibliothèque nationale

Gr. in-4°, 38 p. et 13 pl. hors texte . . . . . 50 fr.

Le Grand Prix Broquette-Gonin (10,000 fr.) a été décerné par l'Académie française en 1925 à M. Pierre Champion pour l'ensemble de son œuvre historique et littéraire.

FOLKIERSKI. **Entre le Classicisme et le Romantisme.** Étude sur l'esthétique et les esthéticiens du XVIIIe siècle. In-8°, 604 p. . . 50 fr.

GIRAUD (VICTOR). **Passions et romans d'autrefois : La Jeune Captive — Madame de Duras — Lucile de Chateaubriand — Les Amours de René — L'Occitanienne.** 1 vol. in-8° couronne, 250 p., sous couverture romantique, tiré par Audin et Cie à 1,500 exemplaires sur vélin teinté . . . . . 15 fr.

Il a été tiré en plus 50 exemplaires de luxe sur madagascar des papeteries d'Annonay. . . . . 60 fr.

GUY (HENRI), recteur de l'Académie de Grenoble. **Histoire de la poésie française au XVIe siècle.** Tome II : **Clément Marot et son école.** In-8° raisin. *Sous presse.*

HARDY (GEORGES). **Le cardinal de Fleury et le mouvement janséniste.** In-8° raisin, 360 p. . . . . 30 fr.

HÉRELLE (GEORGES). Études sur le théâtre basque : **Le théâtre comique,** *Ghikotaks et Koblaks, Mascarades, Sérénades, Parades charivariques.* In-8° raisin, illustré de 28 fig., 241 p. . . . . 25 fr.

INKLAAR (Dr D.). **François Thomas de Baculard d'Arnaud,** *ses imitateurs en Hollande.* In-8° raisin, 426 p. . . . . 50 fr.

KRAMER (G.). **André Chénier et la poésie parnassienne, Leconte de Lisle.** In-8° raisin, 300 p. . . . . 25 fr.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE. **Mémoires du cardinal de Richelieu.** Tome VI (1626), publié par ROBERT LAVOLLÉE. In-8°, 365 p. . . . . 20 fr.

VODOZ (JULES). **La fée aux miettes.** Essai sur le subconscient dans l'œuvre de CHARLES NODIER. In-8° écu, 321 p. . . . . 20 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION — PARIS

Vient de paraître :

EDMOND HUGUET

PROFESSEUR DE PHILOLOGIE FRANÇAISE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

DICTIONNAIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE
DU
SEIZIÈME SIÈCLE

Fascicules 1 et 2, LXXXVI-80 pages
Préface, **A-Advenement**

Le Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle formera au moins deux forts volumes in-8° jésus de 800 pages.

Le Dictionnaire paraît par fascicule de 5 feuilles, soit 80 pages in-8°. Le prix de souscription à l'ouvrage complet (environ 20 fascicules) est de 18 francs le fascicule.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PX 001 648 424

Digitized by Google

Digitized by Google